



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



3 3433 07876712 0



100



47

MERCURE

DE

FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.



TOME SOIXANTE-TROISIÈME.

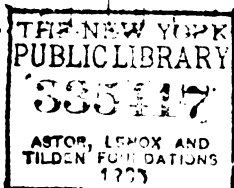


A PARIS,

Au Bureau du MERCURE, rue de Grétry, n. 5.

1815.

LIBRARY



**DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, rue de Racine ,
place de l'Odéon.**

ROYAUME
D'ESPAGNE
VIAGRE



MERCURE DE FRANCE.

N°. DCLXXIII. — *Samedi 4 mars 1815.*

POÉSIE.

ÉPITRE ADRESSÉE DE ROME A M. M....E.

Oui , du cygne romain , des muses , des beaux-arts ,
La douce voix t'appelle aux rives des Césars ;
Ton étoile a brillé sur les bords du Permesse ,
Les colombes du Pinde ont nourri ta jeunesse ,
Et ton laurier jaloux de fleurir sans rivaux ,
Sous leurs ailes d'albâtre agite ses rameaux .

Accomplis tes destins , enfant de l'harmonie ,
Accours , viens visiter le berceau du génie ;
C'est ici qu'autrefois la terre vierge encor ,
Vit un Dieu lui porter les jours de Pâge d'or .
Aux champs de l'Ausonie un Dieu daigna descendre ;
C'est dans ces beaux climats que le rustique Évandro
Régnaît sur des bergers , quand le fils de Vénus
Vint chercher d'Albula les roseaux inconnus .
Ici , le voyageur habite avec l'histoire ;
Chaque pierre l'émeut et lui parle de gloire ;

Et la poudre qu'il voit s'envoler sous ses pas —
Cache quelque grandeur qu'il ne soupçonnait pas.

Mais déjà cependant s'exauce ma prière ,
Ton char du Latium sillonne la poussière ,
Et ton impatience a franchi ce chemin
Où se sont imprimés les pas du genre humain ;
Ton âme a rayonné d'une clarté nouvelle ,
Le miracle de Rome à tes yeux se révèle ;
Tu viens dans le silence et le recueillement
Lui porter le tribut de ton étonnement , —
Et parmi les débris qui furent son royaume
Du Capitole altier saluer le fantôme.

Avant que ces remparts favorisés du ciel
Se fussent embellis des pompes d'Israël ,
Rome avait déjà vu les enfans de la Grèce ,
L'enrichir de leurs arts , de leurs chants d'allégresse ;
Et le séjour des rois , des Dieux , des empereurs ,
Avait servi d'asile à toutes les splendeurs.
De ce vieil univers les hautes destinées ,
A la sienne long-temps semblèrent enchaînées ;
Et Saturne et Jacob lui léguaient leurs droits ,
Au trône des cités elle a siégé deux fois ;
Et fière des tributs de la terre et de l'onde ,
A recueilli deux fois l'héritage du monde.

Promène maintenant tes regards attentifs
Sur ces travaux de Rome et des peuples captifs ;
Qu'avec émotion ton âme les contemple :
Les flammes de Vesta s'allumaient dans ce temple ;
Dans cette arène , aux yeux d'un peuple destructeur ,
Succombait l'éléphant près du gladiateur.

Bientôt avec fracas sous ces voûtes profondes ,
D'immenses réservoirs laissaient tomber leurs ondes ,
Et par d'affreux combats , les monstres de la mer

VOUS

Amusaient à leur tour les fils de Jupiter.
Les barbares du Nord de leurs créneaux gothiques,
Ont couronné ces tours, ces élégans portiques;
Cherche leurs monumens, vois dans la poudre assis,
Cet obélisque empreint d'emblèmes obscurcis;
De ses noirs ornemens, de ses vieux caractères,
L'œil même du génie ignore les mystères;
Sur les temps écoulés fier de rester muet,
Depuis quatre mille ans il garde son secret.
L'Égypte l'admirait dans ses plaines fécondes,
Et pour l'en arracher le Nil prêta ses ondes.
De leurs derniers trésors les champs de Sésostris,
Les rives d'Abraham pleurèrent les débris.
O caprices du sort! les ombres africaines
Cédèrent leur sépulcre à des ombres romaines,
Et forcé d'obéir aux siècles inconstans,
Le tombeau s'étonna de changer d'habitans.

Toi, qui viens recueillir des penses, des images,
À son tour le tombeau réclame tes hommages;
Ces bords sont maintenant le séjour des regrets;
La gloire pour tribut n'y veut que des cyprès,
Et le poète, ainsi que sur les rives sombres,
Y marche environné de la foule des ombres.
Ces illustres lambeaux, ces marbres éclatans,
Tous ces restes sauvés du naufrage des temps,
Sont là pour décorer des monumens funèbres.
De morts seuls en ces lieux les destins sont célèbres;
Par aucun nom rival leur nom n'est remplacé,
Rome ne prétend plus qu'au sceptre du passé;
Et des jours disparus évoquant la mémoire,
Redemande au trépas tous ses titres de gloire.

Mais pour la consoler d'un si vaste revers,
Ses fleurs, son beau soleil, ses arbres toujours verts,
Son air voluptueux, ses ondes jaillissantes,

Lui prodiguent encor leurs pompes innocentes ;
 Du moins le Dieu du jour ne l'abandonne pas.
 Avec ravissement viens égarer tes pas
 Dans ces doctes jardins , sous cette ombre embaumée ,
 Asile ingénieux de la fable charmée.
 Là , parmi les zéphirs , les guirlandes en fleurs ,
 Sur le marbre et l'airain balancent leurs couleurs ;
 Près de l'antiquité là sourit la nature ;
 Comme pour l'entourer d'une fraîche ceinture ,
 Autour d'une Vénus les pampres vagabonds ,
 Les flexibles jasmins s'enlacent en festons.
 Dans l'épaisseur des bois se cache la driade ;
 L'onde vient effleurer les pieds d'une naïade ;
 Au sein d'une Lédæ quelque cygne amoureux ,
 Se plaît à confier les gages de ses feux ;
 Le casque d'un guerrier sert d'asile aux colombes ;
 Ces contrastes charmans , ces ruines , ces tombes ,
 Alcion qui se plaint , Cadmus dont les replis
 Quelquefois d'un autel embrassent les débris ;
 Ce luxe végétal , ces colonnes hautaines ,
 Ces parfums , ce beau ciel , ces urnes , ces fontaines ,
 Pour surprendre et charmer tout vient se réunir ;
 Et des siècles vainqueur , le Dieu du souvenir ,
 Planant sur les tombeaux , les temples , les portiques ,
 Enchanter à nos regards ces jardins poétiques.

Par M. AL. S....T.

LE DÉPART DU PALADIN.

Élégie présentée au concours des Jeux Floraux.

..... Gravi saucia curd ,
Vulnus alit venis , et cæco carpitur igni...
 ÆN. L. IV.

Tout reposait : ainsi qu'une blanche vestale
 L'humble reine des nuits , de ses paisibles feux

Versait à flots d'argent la lueur faible et pâle,
Et poursuivait son cours mystérieux.

Dans ses pensers tristement recueillie,
Au sommet élevé d'un antique donjon,
Seule et pleurant, la plaintive Ophélie
Confiait sa douleur aux échos du vallon.

Hélas! des feux d'amour vainement consumée,
Quand pourra pénétrer dans son âme alarmée
L'espoir consolateur, ce rayon du matin?
Dieux! elle l'aimait tant, ce jeune Paladin!
Dédaignant ses couleurs, des mains d'une autre amante
Le perfide a reçu l'écharpe éblouissante;
Il part; et la délaisse en proie au noir chagrin!

Elle pleurait.... des bruyantes cymbales
Soudain les sons retentissans,
Au roulement des tambours frémissans,
Succèdent par longs intervalles:
Tout se tait, et dans le vallon,
De la nuit troublant le silence,
Les pas nombreux d'un bataillon
Frappent les échos, en cadence.

Sur ce beau palefroi que nourrit Albion
Quel jeune chevalier si fièrement s'avance?
L'ombre au loin a brillé des éclairs de sa lance:
Sur le cimier de son casque éclatant,
Au souffle léger de la brise
Un long panache va flottant,
Et la lune a frappé d'un rayon pâlisssant
Le bouclier qui porte sa devise.

Aimable châtelaine, oh! que je plains ton sort!
Ton oeil l'a reconnu: mais que servent tes larmes?
Pour sa fière Amazone, il délaisse tes charmes,
Et, dans la Palestine, il court braver la mort.

Hé bien ! crois-moi ; dédaigne une amour déloyale ;
Laisse l'ingrat , de ses nouveaux lauriers

Parer le front de ta rivale ;
Au milieu des tournois assez d'autres guerriers
Vont poursuivant d'amour ta grâce virginale.

Inutiles conseils.... Malheureuse !.... Trois fois
Elle veut par ses cris arrêter le perfide ;
Trois fois , sur sa bouche timide
Expire en sons mourans sa languissante voix !

Depuis ce jour fatal , au fond d'un monastère
Qu'elle a choisi pour son dernier séjour ,
Au pied des saints autels , son ardente prière
Implore vainement un baume salutaire
Contre sa blessure d'amour.

FREDÉRIC BATTE.

LES VOEUX DE MARTIAL A JULES SON PARENT.

Liv. V. , ép. 21.

Si je pouvais , au gré de mon envie ,
De mes destins diriger l'heureux cours ,
Auprès de toi , Jules , passant mes jours ,
Je jouirais des vrais biens de la vie.
Loin du barreau , loin des palais des grands ,
Sans soin , sans trouble et sans inquiétude ,
Notre séjour et nos amusemens
Seraient les bois , les champs , la solitude ,
La promenade et les contes plaisans ,
Les jeux , les bains , la lecture et l'étude.
Mais l'un de l'autre éloignés si long-temps ,
L'ennui cruel consume nos momens ,
Momens comptés , momens irréparables !

Ah! quand on sait quel est le prix du temps,
 Comment perd-t-on des jours si peu durables ?
 DE KÉRIVALANT.

ÉPIGRAMME.

Quoi de nouveau ? — La mort vient d'enlever Bois-Rude.
 — Ce fameux médecin ? — Oui. — Quelle ingratitude !
 Par M. MAGALON.

ÉNIGME.

Aux mêmes travaux condamnés,
 Par un lien de fer l'un à l'autre enchaînés,
 Deux frères parcourant une même carrière,
 Se proposant la même fin,
 En ligne perpendiculaire,
 Arrivent à leur but par contraire chemin.
 Ce sort affreux n'est pas commun à tous;
 Deux autres frères font un service plus doux,
 Ce sont ceux qu'en cercle l'on mène,
 Qu'horizontalement par la ville on promène,
 Et qu'on introduit, sans façons,
 Dans toutes les bonnes maisons :
 Ils y répandent l'abondance :
 Leur service aussitôt reçoit sa récompense ;
 Mais pour les premiers employés,
 Ils sont pour tout salaire ou pendus ou noyés.

S.....

LOGOGRIPE.

J'ai six pieds, tu me dois peut-être l'existence,
 C'est déjà trop parler : je garde le silence
 Sur toute définition.

Pour me borner à la description

De chaque terme

Que dans mes six pieds je renferme.

Tel l'animal qu'on entend braire, •

Tel l'équivalent de sincère ;

L'arme dont usaient nos aïeux ;

Ce que l'on dit du lard quand il est vieux.

Le synonyme de figure ,

Le synonyme d'échaürure ;

Une conjonction ; une note au plein chant ;

Ce que font douze mois ; un léger vêtement ;

Un mot qui répond à famille ,

Composant père et fils , composant mère et fille ;

Enfin le nom qu'on donne à la mauvaise tête ,

Que dans sa fougue rien n'arrête.

S.....

CHARADE.

DANS mon premier se trouve consigné ,

Probablement le fils aîné

Du vénérable patriarche,

Architecte de la grande arche.

Dans mon second un des départemens ,

Et dans mon tout un espace de temps

Dont assez courte est la durée ,

Et dont cinquante et deux complètent une année.

S.....

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Solitaire* (dans ses trois acceptions).

Celui du Logogriphé est *Mandarin*.

Celui de la Charade est *Guimauve*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

HISTOIRE DE J.-B. BOSSUET, évêque de Meaux,
composée sur les manuscrits originaux, par
M. L.-FR. DE BAUSSET, ancien évêque d'Alais.

(TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.)

LA philosophie, au temps de Bossuet, était la science des êtres moraux, de Dieu et de l'homme. De nos jours, Dieu a été relégué dans la théologie, la physiologie s'est chargée d'expliquer l'âme, et la philosophie s'est vue réduite à peu près exclusivement à la connaissance des choses matérielles. Ainsi nous avons eu la philosophie chimique, zoologique, botanique, etc.

Il est cependant assez difficile de découvrir ce que ces connaissances peuvent avoir de commun avec *l'amour* ou l'étude *de la sagesse*. Elles sont, si l'on veut, un accessoire de la science de l'homme, puisqu'elles servent à ses besoins et étendent ses jouissances. Elles peuvent, d'une autre manière, entrer pour quelque chose dans l'étude de la cause première, dont elles nous manifestent la toute-puissance et la bonté; mais elles ne sauraient constituer à elles seules ni la philosophie, ni même une philosophie; et séparées de la science morale, elles ne sont qu'une

lettre morte, vain spectacle pour la curiosité, et même aliment du luxe et des passions.

Je crois même qu'un peuple exclusivement adonné à l'étude des objets matériels qui, chez le plus grand nombre de ceux qui la cultivent, de toutes les facultés de l'intelligence, n'étendent guère que la mémoire, deviendrait à la longue extrêmement inférieur aux autres peuples sous le rapport de l'esprit, de la raison et même des qualités sociales. Il perdrait en science morale ce qu'il gagnerait en connaissances physiques : il pourrait être habile à conduire ses propres affaires, mais il le serait plus encore à troubler celles de ses voisins ; il y aurait plus de calcul dans les têtes que d'ordre dans les esprits, et de sentimens de justice dans le cœur ; il *fabriquerait* mieux qu'il ne *composerait*, son commerce mercantile pourrait être florissant et son commerce social peu agréable.

Bossuet traita donc *de la connaissance de Dieu et de soi-même*, mais cet ouvrage, entrepris pour l'éducation de son royal élève, ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur.

Cette tardive publicité, le titre de l'ouvrage, plutôt théologique que philosophique, et le nom même de Bossuet, plus célèbre comme théologien que comme philosophe, ont trompé beaucoup d'esprits sur l'utilité classique de ce traité, et il n'était pas aussi connu dans les écoles qu'il aurait mérité de l'être.

Bossuet l'avait d'abord intitulé : *Introduction à la Philosophie*, et il est à regretter qu'il ne lui ait

pas conservé un titre qui lui convenait beaucoup mieux, et sous lequel il eût été connu plus tôt et plus répandu.

Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* fut d'abord attribué à Fénelon, parce qu'on en trouva parmi ses papiers une copie que Bossuet lui avait confiée pour l'instruction du duc de Bourgogne.

Fénelon demandant à Bossuet, pour l'instruction du duc de Bourgogne, un écrit que Bossuet avait composé pour l'éducation de M. le Dauphin ; certes il serait difficile de trouver dans le nom des maîtres, ou la qualité des élèves, une garantie plus sûre et plus authentique du mérite de l'ouvrage.

M. de Bausset s'est étendu avec complaisance sur le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, et il semblait dès lors commencer les fonctions importantes auxquelles il est appelé en ce moment, en recommandant d'avance à l'attention des personnes chargées de l'enseignement philosophique de la jeunesse, l'ouvrage du grand siècle où il y a le plus de notions usuelles et pratiques de véritable philosophie.

Bossuet, dans une lettre à Innocent XI, avait exposé ses idées et ses principes sur l'instruction morale, et l'on pourrait dire sur l'éducation de l'esprit et du cœur qui convient à un prince.

« La *logique* et la *morale*, disait-il, servent à
» cultiver les deux principales opérations de l'es-
» prit humain, qui sont la faculté d'entendre et celle

» de vouloir. Pour la logique, nous l'avons tirée
» de Platon et d'Aristote, non pour la faire servir
» à de vaines disputes de mots, mais pour former
» le jugement par un raisonnement solide, nous
» arrêtant principalement à cette partie de la logique
» qui sert à trouver les argumens probables, parce
» que ce sont ceux que l'on emploie dans les
» affaires.....

» Pour la doctrine des mœurs, nous l'avons puisée
» dans sa véritable source, dans l'Écriture et dans les
» maximes de l'Évangile; nous n'avons pas cepen-
» dant négligé d'expliquer la morale d'Aristote, et
» cette doctrine admirable de Socrate, vraiment
» sublime pour son temps, qui peut servir à donner
» de la foi aux incrédules, et à faire rougir les
» hommes corrompus.

» Mais nous remarquons en même temps ce que
» la philosophie chrétienne y condamne, ce qu'elle
» y ajoute, ce qu'elle y approuve, avec quelle auto-
» rité elle en confirme les saines maximes et com-
» bien elle lui est supérieure; en sorte que la phi-
» losophie de Socrate, toute grave qu'elle paraît,
» comparée à la sagesse de l'Évangile, n'est que
» l'enfance de la morale.

» Quant à la philosophie, nous nous sommes
» attachés à celles de ses maximes, qui portent avec
» elles un caractère certain de vérité, et qui peu-
» vent être utiles à la conduite de la vie humaine.
» Quant aux systèmes et aux opinions philosophi-
» ques qui sont abandonnés aux vaines disputes des

» hommes, nous nous sommes bornés à les rappor-
» ter sous la forme d'un récit historique, nous
» avons *pensé qu'il convenait à la dignité du jeune*
» *prince de connaître les opinions diverses et oppo-*
» *sées qui ont occupé beaucoup de grands esprits,*
» *et d'en protéger également les défenseurs, sans*
» *partager leur enthousiasme ou leurs préjugés.*
» *Celui qui est appelé à commander, doit apprendre*
» *à juger et non à disputer.*

» Mais après avoir considéré que la philosophie
» consiste surtout à rappeler l'esprit à soi-même
» pour s'élever ensuite jusqu'à Dieu, nous avons
» d'abord cherché à nous connaître nous-même.
» Cette étude préliminaire, en nous présentant
» moins de difficulté, offrait en même temps à nos
» recherches le but le plus utile et le plus noble,
» car pour devenir un vrai philosophe, l'homme
» n'a besoin que de s'étudier lui-même, et sans s'éga-
» rer dans les recherches inutiles et puériles de ce
» que les autres ont dit et pensé, il n'a qu'à se
» chercher et s'interroger lui-même, et il trouvera
» celui qui lui a donné la faculté d'être, de connaître
» et de vouloir ».

« C'est d'après cette idée, dit M. de Bausset, que
» Bossuet composa son admirable *Traité de la con-*
» *naissance de Dieu et de soi-même.*

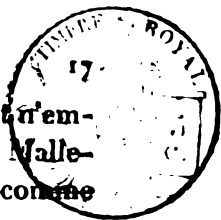
» Cet ouvrage, dont le seul défaut, peut-être, est
» d'excéder les bornes de l'intelligence d'un enfant
» à qui la nature n'avait accordé ni une grande vi-
» vacité d'imagination, ni cette ardeur de s'instruire

» qui supplée quelquefois à des dispositions plus heureuses, est un des ouvrages les plus dignes de la méditation des hommes qui ont la conscience de leur raison et le sentiment de leur dignité.

» Jamais aucun philosophe ancien et moderne n'a professé sur ce digne sujet des méditations de l'homme une doctrine plus simple dans son exposé, mieux démontrée dans ses preuves, plus satisfaisante dans ses résultats, plus consolante dans ses espérances. Chose remarquable ! Bossuet toujours si éloquent et si magnifique, lorsqu'il veut parler à l'âme et à l'imagination, n'emploie que les expressions les plus simples et les plus accessibles à l'intelligence, lorsqu'il veut parler à la raison. Il savait que la clarté ne dépend pas seulement de l'ordre des idées, mais qu'elle dépend surtout du choix de l'expression.

» Mallebranche avait eu besoin de séduire l'imagination par le coloris brillant de son style, parce qu'il créait un système : Bossuet n'a eu besoin que de s'exprimer avec clarté, parce qu'il ne voulait montrer que la vérité ».

Il me semble qu'il y a quelque chose à reprendre dans cette dernière phrase, et que l'opposition entre Bossuet et Mallebranche n'est pas exacte. Sans doute Bossuet en montrant la vérité ne voulait pas ou ne croyait pas faire un système ; mais Mallebranche, en faisant ce qu'on appelle un système, croyait et voulait surtout montrer la vérité. Bossuet se tenait dans la région des faits connus, Mallebranche



s'élançait dans celle des hypothèses ; Bossuet n'employait que la faculté de l'esprit qui décrit , Mallebranche avait besoin de celle qui découvre, et comme il présentait de nouvelles idées ou de nouveaux rapports , il coloriait ses dessins afin qu'on pût remarquer les objets et les reconnaître. Bossuet , prévenu en particulier contre le système de Mallebranche , ne l'était pas contre les systèmes en général , puisque nous avons vu qu'il pensait que le devoir d'un prince était d'en protéger les défenseurs. Au fond , Bossuet lui-même , dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* , ne fait qu'expliquer et développer un système tout fait , le système de l'homme ; Mallebranche voulait en faire un , celui de l'intelligence humaine , et de sa coopération avec la suprême intelligence , source et lumière de toutes les autres. Un système est un voyage au pays de la vérité ; mais tous les voyageurs , même ceux qui s'égarent , découvrent quelque nouveau point de vue , et leurs erreurs avertissent ceux qui viennent après eux de prendre une autre route. « Cette curiosité , dit » Fénelon , est inséparable de la raison humaine , » et c'est parce que celle-ci a des bornes et que » l'autre (la raison divine) n'en a pas. Cette curiosité en elle-même n'est point au mal , elle tient » à ce qu'il y a de plus excellent dans notre nature ; » car s'il n'est donné de tout savoir qu'à celui qui » a tout fait , l'homme s'en rapproche du moins » autant qu'il le peut en désirant de tout connaître.

» On sait que ce grand et beau désir a été dans
» les sages de tous les temps le sentiment de leur
» noblesse et le pressentiment de leur immortalité ».

Bossuet ne s'éloignait pas des sentimens de Fénélon, puisqu'il reconnaissait que les systèmes avaient occupé *beaucoup de grands esprits*. Ils n'avaient cependant pas occupé le sien, et cet homme célèbre n'avait pas plus l'esprit de système qui cherche là où il y a à découvrir, qu'il n'avait l'esprit systématique qui cherche encore après qu'on a trouvé; maladie particulière à notre siècle, et qui n'est que l'inquiétude de la faiblesse. Il faut trois sortes d'esprit dans le monde des connaissances humaines : l'esprit qui découvre, l'esprit qui cultive, et l'esprit qui combat et qui défend. Bossuet avait au plus haut degré, et à un point que personne peut-être n'a atteint, cette dernière sorte d'esprit, et toute sa vie, l'épée et le bouclier du monde moral, il fut occupé à repousser de la société ces opinions ennemies qui après sa mort ont, sous d'autres étendarts, envahi nos frontières, et pénétré au cœur de l'état. Au milieu de cette lutte opiniâtre, Bossuet ne pouvait pas songer à conquérir. Il faut défendre son pays avant d'en reculer les limites. D'ailleurs, dans le monde moral comme dans le monde physique, il n'y a de découvertes à faire qu'aux pôles, je veux dire en métaphysique. La morale qui en occupe l'intérieur, et pour ainsi dire, la partie habitable, est tout à fait connue, et de prétendues découvertes en morale ne peuvent être que des illusions dangereuses ou de funestes

innovations. Cette dernière réflexion nous ramène à l'historien de Bossuet. « En lisant le traité de la connaissance de Dieu et soi-même, dit M. de Bausset, avec toute l'attention qu'exigeait de notre part la qualité d'historien de la vie et des ouvrages de Bossuet, nous n'avons pu nous défendre d'une réflexion affligeante. Le dix-huitième siècle a vu l'Angleterre, la France et l'Allemagne produire de nombreux écrivains qui ont montré le plus déplorable acharnement pour ébranler tous les fondemens de l'ordre naturel, moral, religieux et politique; et on pourrait peut-être affirmer avec confiance qu'aucun d'eux n'avait ni lu ni médité cet ouvrage de Bossuet. On ne peut en effet expliquer sans cette supposition comment ils ont pu sérieusement présenter tant de systèmes extravagans qu'il avait frappés d'avance de la plus juste censure et du plus profond mépris..... »

» Après avoir considéré l'âme, Bossuet considère le corps humain, et c'est une singularité remarquable dans la vie de Bossuet, de le voir appliquer son esprit, son talent et son langage à une science si nouvelle pour lui et si étrangère à ses études habituelles ».

Bossuet fit dans cette vue une étude particulière de l'anatomie sous la direction du célèbre Duverney, qui, selon Fontenelle, avait mis l'anatomie à la mode. Nous avons entendu les médecins les plus célèbres, ajoute M. de Bausset, déclarer que malgré les pro-

» fondes recherches qui ont porté la science de
 » l'anatomie bien au-delà du point où elle était il
 » y a cent cinquante ans, il n'est aucune des dé-
 » couvertes nouvelles qui soit en contradiction avec
 » les différentes parties de l'exposé de Bossuet.

» Après avoir traité de l'homme, Bossuet traite
 » de Dieu, et par une suite de raisonnemens
 » empruntés de la seule philosophie, et dont les
 » principes et les conséquences s'enchaînent avec
 » l'ordre et la force que comportent les vérités phi-
 » losophiques, il finit par conduire l'homme jus-
 » qu'aux limites où l'intelligence humaine est forcée
 » elle-même de s'arrêter. Là, il ouvre à ses yeux
 » le livre des révélations, et le laisse entre les bras
 » de la religion ».

Il n'est pas jusqu'à la différence entre l'homme et la bête que Bossuet n'ait cru devoir discuter dans ce traité de philosophie. Nous nous bornons à en citer une réflexion d'une extrême justesse.

« Tous les raisonnemens, dit Bossuet, qu'on fait en
 » faveur des animaux, se réduisent à deux : les
 » animaux font toutes choses *convenablement* aussi-
 » bien que l'homme, donc ils raisonnent comme
 » l'homme.

» Les animaux sont semblables aux hommes à
 » l'extérieur, tant dans leurs organes que dans la
 » plupart de leurs actions; donc ils agissent par le
 » même principe extérieur, et ils font des raison-
 » nemens.

» Mais une simple observation suffit pour faire

» sentir le défaut du premier de ces deux raisonnemens.

» C'est autre chose de faire tout *convenablement*, autre chose de connaître la *convenance*. L'un convient non-seulement aux animaux, mais à tout ce qui est dans l'univers ; l'autre est le véritable effet du raisonnement et de l'intelligence.

» Dès que le monde est fait par raison, tout doit s'y faire *convenablement* ; car le propre d'une cause intelligente est de mettre de l'ordre et de la *convenance* dans tous ses ouvrages.

» On a beau exalter l'adresse de l'hirondelle, qui se fait un nid si propre, et des abeilles qui ajustent avec tant de symétrie leurs petites cases ; les grains d'une grenade ne sont pas ajustés moins proprement, et toutefois, on ne s'avise pas de dire que les grenades ont de la raison. Tout se fait, dit-on, à propos dans les animaux ; mais tout se fait encore plus à propos dans les plantes. Tout dans la nature montre à la vérité *que tout est fait avec intelligence, mais non pas que tout soit intelligent* ».

Tel est cet ouvrage, fécond, plus qu'aucun autre, en notions usuelles, positives sur les plus grands objets qui puissent occuper l'homme en société, et qu'il faut mettre entre les mains des jeunes gens comme le complément de leurs études morales et littéraires, et une provision de raison et de bon sens pour la conduite de toute la vie. Le plus grand nombre n'ira pas plus loin, et ce seront les plus heureux,

et sans doute les plus sages. D'autres, entraînés par l'activité de leur esprit, s'élanceront au-delà; ils voudront dépasser les limites où Bossuet s'est arrêté et a arrêté son élève, mais cependant qu'il n'a eu garde de poser comme des bornes insurmontables à l'esprit humain. Ils s'égareront peut-être dans ces régions sans bornes qui touchent aux limites du monde des sens et du monde des intelligences; mais leurs erreurs ne seront pas dangereuses tant qu'ils retiendront ces principes de tout raisonnement que Bossuet a tracés d'une main si ferme, et qui doivent être le résultat de tout système, comme ils sont le commencement de toute science. Ainsi le voyageur, après avoir parcouru les contrées les plus lointaines, fatigué de ses courses souvent infructueuses, revient avec délices se reposer à l'ombre du toit paternel, et dans les lieux qui ont été son berceau.

Tout est dit depuis long-temps sur Bossuet et Fénelon comme écrivains et comme orateurs; et la rhétorique a épuisé toutes ses fleurs pour orner le parallèle de l'*Aigle* de Meaux et du *Cygne* de Cambrai. Il serait plus intéressant et surtout plus neuf de comparer leurs opinions politiques et leur caractère personnel. La philosophie moderne a pris les devans, et sans connaître deux hommes dont elle ignorait la vie, et même en grande partie les ouvrages, avant l'histoire qu'en a donnée M. de Bausset, elle s'est hâtée de les juger, et n'osant pas contester à Bossuet la palme du génie, elle a attribué à son rival

la supériorité des qualités aimables et des vertus sociales. Il est plus aisé de deviner les motifs de cette prédilection que de la justifier. Des partis qui, depuis plus d'un siècle, soudoyaient en Europe toutes les plumes et faisaient toutes les réputations, redoutaient l'éloquence victorieuse et la raison, on pourrait dire, infallible, de Bossuet. Ce n'est pas que Fénelon eût eu sur ces matières des sentimens différens, mais son esprit était moins ferme, moins défendu contre les illusions, parce que l'imagination y dominait. Il s'était trompé dans une question importante, dont les habiles des deux partis avaient jugé ou pressenti les dernières conséquences; et on savait autant de gré à Fénelon d'avoir défendu ces opinions dangereuses qu'on avait conçu de haine contre Bossuet pour les avoir foudroyées. Aussi, tandis que les femmes applaudissaient à la vive peinture des amours de Télémaque et d'Eucharis, que les faiseurs de théories politiques admiraient les utopies de Mentor à Salente, qu'il n'y avait pas jusqu'à des niaiseries sentimentales, et des contes ridicules de la sensibilité de Fénelon qui ne trouvassent de crédules partisans : Bossuet qui n'offrait dans sa vie ou dans ses ouvrages ni erreur d'imagination, ni épisode romanesque, ni trait de philanthropie à mettre dans la gazette, était regardé comme un homme dur, orgueilleux et in-traitable.

La politique de Fénelon était chagrine. Témoin des désastres qui affligèrent les dernières années de

Louis XIV, au lieu d'en chercher la cause dans les circonstances impérieuses auxquelles sont soumis les grands états entourés de voisins puissans et jaloux, et peu maîtres du présent, parce qu'ils sont à la fois entraînés par le passé et menacés par l'avenir; au lieu d'en attendre le remède de la paix qui devait succéder aux longues agitations de l'Europe, de la paix qui est pour les états forts ce que le repos du sommeil est après de grandes fatigues pour les corps robustes : il le cherche dans un changement de constitution, et il propose dans ses mémoires politiques une révolution comme remède à une calamité passagère; il veut que *les états-généraux s'assemblent tous les trois ans*; il assure qu'ils seront *paisibles et affectionnés*, et sur cette garantie, il leur permet de *prolonger leurs délibérations aussi long-temps qu'ils le jugeront nécessaire*. Ce même projet, mis à exécution quatre-vingts ans plus tard, a perdu la France; et, en laissant à part les illusions théologiques de Fénelon, cette grande erreur politique suffirait pour justifier le mot sévère de Louis XIV. Au reste, il y a dans ces mémoires politiques des choses excellentes sur l'administration, au milieu de quelques autres qui sont impraticables.

La politique de Bossuet était, il faut en convenir, positive, absolue, et un peu moins *libérale*. Fénelon voyait les hommes comme il les aurait voulus; Bossuet voyait la société telle qu'elle était et qu'elle sera toujours. La politique de Fénelon était celle de l'imagination et des vœux d'une âme vertueuse;

la politique de Bossuet était celle de la raison et de l'expérience.

Quant au caractère personnel de Bossuet, M. de Bausset a victorieusement réfuté les calomnies si long-temps et si opiniâtrément accréditées sur la part qu'il avait prise aux mesures de Louis XIV contre les dissidens en matière de religion. Les protestans de son temps, plus équitables que les philosophes du nôtre, rendirent hautement justice à sa modération, et déclarèrent *qu'il n'employait que les voies évangéliques pour leur persuader sa religion* (1).

Bossuet était doux dans le commerce de la vie, comme Fénelon était grave ; l'un n'a pas moins d'onction que l'autre, et comme Fénelon est plus métaphysicien, et Bossuet plus souvent orateur, celui-ci a plus fréquemment l'occasion de mettre dans ses écrits du sentiment et de l'onction.

Au reste, le parti philosophique a défiguré également le caractère de l'un et de l'autre : il a fait Bossuet ferme jusqu'à la dureté, Fénelon doux jusqu'à la foiblesse. Bossuet avait sa douceur, et Fénelon sa force ; mais les âmes faibles, qui n'en sont pas pour cela moins injustes, moins prévenues, même moins haineuses, ne comprennent pas plus la douceur d'une âme forte, que la fermeté d'une âme douce.

DE BONALD.

(1) Voyez l'*Histoire de Bossuet*, liv. XI.

~~~~~

MÉMOIRES SUR LA GUERRE D'ESPAGNE, par M. DE  
ROCCA, officier de hussards et chevalier de la  
Légion d'Honneur. II<sup>e</sup>. édition. Un vol. in-8°.

(DEUXIÈME EXTRAIT.) (1)

Dès l'année 1810, l'Espagne put être un instant regardée comme presque entièrement conquise. Plusieurs grandes victoires remportées par les troupes françaises, beaucoup de places fortes tombées en notre pouvoir après des sièges mémorables, avaient porté partout la terreur de nos armes et nous avaient acquis la soumission apparente et momentanée des provinces les plus considérables. Les grandes armées espagnoles venaient d'être détruites et dispersées, et la junte suprême, réfugiée dans l'île de Léon, près Cadix, n'avait plus les moyens de réorganiser le système de défense militaire qu'on avait suivi jusqu'alors; mais l'élan national créa un autre système dont on n'avait pas d'exemple, et qui devait affaiblir et miner insensiblement cette armée victorieuse à laquelle on n'avait pu résister en bataille rangée. Les Français devinrent faibles parce qu'ils se disséminèrent pour occuper et organiser une grande étendue de pays, et les habitans purent se livrer presque par toute l'Espagne à ce genre de guerre nationale contre lequel venaient échouer

---

(1) Le premier article se trouve dans le N<sup>o</sup>. du samedi 4 février.

toutes les combinaisons de la tactique militaire qui nous avait procuré nos premiers succès. A mesure que les armées espagnoles avaient été détruites, les juntas provinciales ne pouvant plus communiquer avec la junta suprême, avaient employé toutes leurs ressources à la défense locale des pays qu'elles administraient; ceux des habitans qui avaient jusqu'alors souffert avec patience, attendant de jour en jour leur délivrance du succès des batailles rangées, ne cherchèrent plus qu'en eux-mêmes les moyens de secouer le joug qui les opprimait. Chaque bourg, chaque village, chaque individu sentait plus vivement chaque jour la nécessité de repousser l'ennemi commun. La haine nationale qui existait généralement contre les Français avait mis une sorte d'unité dans les efforts non combinés des peuples, et l'on vit succéder à la guerre régulière un système de guerre de détail, une espèce de désordre organisé simultanément qui convenait très-bien au caractère indomptable de la nation espagnole, et aux circonstances malheureuses où elle se trouvait. De là naquirent ces bandes de partisans appelées *Guerillas*.

Les habitans des villes et des grands bourgs commençaient à ne plus abandonner leurs demeures, et les garnisons françaises vivaient assez paisiblement au milieu d'eux; mais on ne pouvait se faire obéir à deux lieues du cantonnement: il fallait continuellement mettre en marche de fortes colonnes mobiles pour faire rentrer des vivres et du fourrage,

et nous n'étions absolument maîtres que de la terre que nous foulions sous nos pieds. Toutes les parties de l'Espagne se couvrirent peu à peu de *Guerillas* composées de soldats de ligne dispersés et d'habitans des plaines et des montagnes : des prêtres, des moines, des laboureurs, de simples pâtres étaient devenus des chefs actifs et entreprenans : le fameux Mina n'était qu'un jeune étudiant de Pampelune qui rassembla d'abord quelques-uns de ses camarades. Les *Guerillas*, faibles dans leur naissance, attiraient peu l'attention des troupes françaises ; mais telle bande qui n'était composée dans le principe que d'une trentaine d'hommes, devenait en quelques mois si nombreuse qu'elle interceptait bientôt toutes nos communications, enlevait les convois et attaquait les détachemens isolés. Ces bandes furent toujours battues et dispersées toutes les fois qu'on put les atteindre, mais elles se reformaient bientôt, et venaient tomber à l'improviste sur quelques-uns de nos postes les moins nombreux. Les nouvelles des petits avantages que remportaient les partisans étaient avidement reçues dans le peuple et racontées avec l'exagération méridionale ; elles servaient à relever les esprits que des revers avaient momentanément abattus en d'autres lieux. Cette même mobilité d'imagination et cet esprit outré d'indépendance qui avaient nui aux opérations incertaines et lentes des armées réglées de la junte, assurait alors la durée de la guerre nationale, et l'on pouvait dire des Espagnols que, s'il avait été

d'abord facile de les vaincre, il était impossible de les subjuguier.

Les seuls corps espagnols qui méritassent le nom d'armée se trouvaient dans les montagnes de la Catalogne, dans la Galice, et à l'extrémité du royaume de Valence du côté d'Alicante et de Carthagène : dans toutes les autres parties de l'Espagne il n'existait point de force capable de résister ; cependant les Français n'étaient tranquilles sur aucun point ; on se battait partout et continuellement ; les ennemis étaient répandus en tous lieux ; les endroits occupés par les Français étaient tous plus ou moins menacés ; il fallait se garder militairement sur tous les fronts, et quand une troupe française bivouaquait quelque part, elle se plaçait sur une position isolée et avantageuse autour de laquelle on établissait des postes dans toutes les directions, car on était sans cesse exposé à se voir attaqué inopinément par des ennemis toujours dix fois plus nombreux. Les petites garnisons que nous établissions dans les bourgs et villages sur les routes militaires, pour surveiller les environs et lier nos communications, se trouvaient dans un état de blocus continu dont elles n'étaient délivrées momentanément que lorsqu'il passait des colonnes françaises ; ces garnisons étaient obligées de bâtir, pour leur sûreté, des espèces de citadelles, en réparant de vieux châteaux ruinés placés sur des hauteurs : presque tous ces châteaux étaient les restes des forts que les Romains ou les Maures avaient élevés, pour le même but,



bien des siècles auparavant. La guerre d'Espagne offrait ainsi à l'observateur une foule de souvenirs et de rapprochemens extraordinaires; la ville de Sagonte (aujourd'hui Murviédro, *muri veteres*) m'en fournira un exemple. La forteresse est construite sur un rocher qu'on peut appeler inexpugnable; les Carthaginois, après la destruction de Sagonte, rebâtirent les forts qui leur servirent à contenir le pays; plus tard, les Romains en furent les maîtres et en continuèrent les travaux; lorsque les Maures vinrent en Espagne plusieurs siècles après, ils élevèrent des murs et des tours sur les antiques bases de ce même fort qui n'était plus depuis long-temps qu'un amas de ruines; après l'expulsion des Maures, cette forteresse retourna, par les ravages du temps, à l'état où elle était avant eux; enfin, dans la dernière guerre, les Espagnols, pour nous empêcher l'approche de Valence, reconstruisirent presque en entier le château de Sagonte, et les Français, après s'en être rendus maîtres, y mirent la dernière main et succédèrent, au bout de deux mille ans, aux premiers fondateurs de ces remparts. Dans les champs de cette même ville, si célèbre par le nom d'Annibal et par le glorieux dévouement de ses citoyens, les Français remportèrent sur l'armée du général Blacke une grande victoire qui décida du sort de Valence : à l'assaut des forts de Sagonte, ils mêlèrent leur cendre à celle des Carthaginois, des Romains et des Maures, et le maréchal Suchet, qui commandait sur ce point,

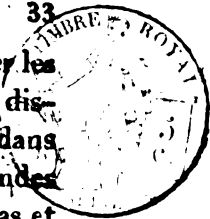
eut la gloire de vaincre dans les mêmes lieux qu'Annibal. Tous ces grands souvenirs exaltaient l'imagination et donnaient de temps en temps quelque chose d'héroïque à cette guerre injuste, mais dont l'injustice monstrueuse ne pouvait retomber que sur celui qui l'avait provoquée.

Quoique l'Espagne soit remplie d'anciens châteaux forts, plantés sur les hauteurs qui dominent les plaines et les vallées, nos postes de correspondance placés dans des villages n'avaient pas toujours une de ses forteresses pour se mettre à l'abri des surprises; on choisissait alors une ou deux maisons isolées à l'entrée du village, on les fortifiait, et la troupe y pouvait au moins dormir tranquille. Comme les Guerillas n'avaient point de canon, un simple mur crénelé suffisait pour se garantir de leurs attaques; on a vu des garnisons de trente ou quarante hommes résister opiniâtrement pendant quinze jours à des bandes de quatre cents *Guerilleros* qui employaient en vain contre eux la sappe, la flamme et tous les efforts imaginables. Les corps d'armée français ne pouvaient faire venir leurs vivres et leurs munitions que sous l'escorte de forts détachemens qui étaient sans cesse harcelés et souvent enlevés. Ces détachemens n'avaient rien à craindre dans les plaines, quelle que fût la supériorité du nombre de leurs ennemis, mais dès qu'il fallait passer un défilé à travers les montagnes, ils étaient obligés de se frayer un chemin par la force des armes; lorsque les *Guerilleros* n'étaient pas assez

forts pour venir combattre de près, ils se plaçaient sur des hauteurs inaccessibles d'où ils faisaient un feu continuel. Des brigades et des divisions entières essayaient ainsi la fusillade d'une vingtaine de paysans qu'on ne pouvait atteindre ni débusquer, et qui tiraient sur la masse de la colonne sans avoir rien à craindre pour eux-mêmes. Les pertes journalières que faisaient nos troupes dans leurs marches équivalaient au moins à celles qu'elles auraient éprouvées si elles avaient eu constamment à lutter contre des ennemis capables de leur résister en bataille rangée. Les grandes chaînes de montagnes qui traversent l'Espagne en tous sens, et qui rendent les communications d'une province à l'autre très-difficiles dans un pays où il n'y a pas de routes, sont peuplées de races guerrières toujours armées, même en temps de paix, pour faire la contrebande. Accoutumés à lutter avec une nature sauvage, les habitans de ces montagnes sont sobres, persévérans et indomptables; la religion est leur seul lien social et presque le seul frein qui les contienne, et le gouvernement espagnol n'a jamais pu les assujétir à observer ses décrets, ni à servir dans ses armées. Tous ces hommes durs et belliqueux nous faisaient une guerre plus acharnée que les autres habitans de l'Espagne. Il y a des cantons dans la Catalogne, dans les Alpaxarras et dans les montagnes de Rouda, où les Français n'ont jamais trouvé un seul habitant pendant les huit années qu'a duré la guerre. Les expéditions que l'on faisait dans les

montagnes où il fallait s'enfoncer pour trouver les ennemis, n'avaient d'autres résultats que de les disperser sans les réduire ; nos troupes rentraient dans leurs cantonnemens après avoir essuyé de grandes pertes, et au bout de quelques jours les Guerillas et les montagnards reparaissaient dans la plaine plus hardis et plus nombreux qu'auparavant. Cette guerre, où il n'y avait aucun objet fixe sur lequel l'imagination pût se reposer, aucun résultat positif sur lequel on pût compter, émoussait l'ardeur du soldat et lassait sa patience.

Les habitans aisés désiraient la tranquillité à quelque prix que ce fût, mais la masse de la population ne se laissait point décourager par la durée de la guerre. Les paysans, obligés d'aller continuellement en corvée pour le service des troupes françaises, de conduire leurs munitions, de travailler à leurs forts et de leur fournir des vivres, cherchaient tous les moyens de se venger. Leur animosité s'accroissait par les vexations qu'entraîne toujours la présence des soldats dans un pays, les maux auxquels les autres nations se soumettent en les regardant comme les suites inévitables de la guerre, étaient pour les Espagnols de nouveaux sujets d'irritation et de haine. Ils employaient, pour satisfaire leurs ressentimens passionnés, tour à tour la plus grande énergie, ou la dissimulation la plus rusée lorsqu'ils étaient les plus faibles. Ils regardaient comme une œuvre méritoire d'assassiner un Français : c'était un ennemi de moins sur le nombre.



Quelquefois ils fêtaient nos soldats lors de leur arrivée, ils tâchaient de les plonger dans une sécurité mille fois plus dangereuse que les hasards des combats, et ils exerçaient ensuite sur eux leur implacable fureur. Quand d'autres Français allaient ensuite venger la mort de leurs camarades, les habitans s'enfuyaient, et ils ne trouvaient dans ces villages que des maisons désertes sur lesquelles ils ne pouvaient exercer que des vengeances qui leur nuisaient à eux-mêmes, car ils n'incendiaient point les habitations sans anéantir leurs propres ressources pour l'avenir. Les Français ne pouvaient se maintenir en Espagne que par la terreur; ils étaient sans cesse dans la nécessité de punir l'innocent avec le coupable, de se venger du puissant sur le faible. Le pillage était devenu, dans certaines provinces, indispensable pour exister. Ces brigandages, ces affreuses représailles de cruautés, suites de l'inimitié des peuples et de l'injustice de la guerre, portaient atteinte au moral de l'armée, et savaient trop souvent la discipline militaire. Cependant ces désordres n'existaient pas dans toutes les parties de l'Espagne, et sans vouloir déprécier aucun de nos généraux, on ne fera que dire ce qui est connu de toute l'Europe, en citant M. le maréchal duc d'Albufera pour la bonne discipline qu'il sut maintenir sans effort dans son armée, et pour la manière dont il gouverna les trois grandes provinces occupées par ses troupes.

Je n'ai pas encore fait de citations : je me suis

souvent servi des propres expressions de M. de Roeca , sans les signaler avec des guillemets, parce que je les mêlais aux miennes selon l'occurrence ; mais comme il faut respecter les-droits des auteurs , et surtout de ceux dont le livre est aussi intéressant que celui-ci , je vais en extraire un morceau écrit avec une élégante simplicité , où M. de Rocca fait le rapprochement des mœurs des Espagnols avec celles des Arabes qui ont occupé la péninsule pendant plusieurs siècles. J'aurais pu choisir un passage où le talent de l'auteur eût brillé avec plus d'éclat , mais je cite de préférence celui-ci , parce que je me suis engagé à dire quelques mots des mœurs espagnoles. Je vais laisser parler M. de Rocca , et mes lecteurs ne m'en sauront pas mauvais gré.

« On rencontre presque à chaque pas en Espagne, =  
et surtout en Andalousie , des traces ou des souvenirs des Arabes , et c'est ce mélange singulier des coutumes et des usages de l'Orient avec les mœurs chrétiennes, qui distingue particulièrement les Espagnols des autres peuples de l'Europe. En Andalousie , les maisons des villes sont presque toutes construites à la mauresque; elles ont dans l'intérieur une cour pavée avec de grandes dalles en pierres plates , au milieu de laquelle est un bassin d'où jaillissent des jets d'eau qui rafraîchissent sans cesse l'atmosphère ; ce bassin est ombragé par des citronniers ou des cyprès. Les divers appartemens de la maison communiquent entre eux au travers de la cour : il y a ordinairement un portique intérieur

du côté de la porte qui donne sur la rue. Dans les anciens palais des grands seigneurs et des rois maures, dans l'Alhambra de Grenade, ces cours sont entourées de péristyles ou de portiques, dont les arcades étroites et nombreuses sont soutenues par des colonnes minces et très-élancées. Les maisons ordinaires n'ont qu'une seule petite cour intérieure très-simple, à l'un des angles de laquelle est une citerne ombragée par un grand citronnier. On conserve aussi l'eau dans de grandes jarres placées là où il y a des courans d'air; elles se nomment *alcarazas*, et leur nom, qui est arabe, indique que l'usage en a été introduit par les Maures. Il y a une de ces cours à découvert dans l'enceinte même de la cathédrale de Cordoue, qui est une ancienne mosquée. Ce temple conserve encore chez les Espagnols le nom de *mezquita*, mosquée. Lorsqu'on entre dans l'intérieur de l'édifice, on est frappé d'étonnement à la vue d'une multiplicité de colonnes de marbre de diverses couleurs. Ces colonnes sont rangées en allées parallèles assez rapprochées, et elles supportent des espèces d'arcades à jour sur lesquelles repose un plafond. Cette multitude de colonnes surmontées d'arcades rappelle une immense forêt de palmiers dont les rameaux, courbés régulièrement, se toucheraient en s'inclinant.

» Les Andalous élèvent de nombreux troupeaux, qu'ils font paître dans les plaines pendant l'hiver, et qu'ils conduisent en été dans les montagnes pour

chercher au loin des pâturages plus frais. L'usage de ces grandes trans migrations de troupeaux, tous les ans, à des époques réglées, vient de l'Arabie où il est fort ancien. Dans les sables brûlans de l'Arabie, on voit les habitans s'envelopper dans des étoffes de laine; de même, les Espagnols portent un manteau en été pour se garantir du contact immédiat des rayons du soleil. Les chevaux de l'Andalousie descendent des races généreuses que les Arabes ont autrefois amenées avec eux, et ces mêmes distinctions qu'on fait en Arabie pour les races de sang pur et noble, existent encore en Espagne. Les habitans des campagnes, les ouvriers et une partie du peuple, dorment sur des nattes épaisses de sparterie qu'ils roulent en se levant et transportent quelquefois avec eux; cet usage de l'Orient explique ces paroles de Jésus-Christ au paralytique : Prends ton lit, et marche.

» Les femmes du peuple s'asseyent encore à la mauresque sur des nattes de jonc circulaires; et dans quelques couvens, où les anciennes coutumes se sont transmises sans aucune altération, les religieuses sont encore dans l'habitude de s'asseoir comme les Turcs, sans savoir qu'elles tiennent cet usage des ennemis de la foi. La *mantilla*, espèce de voile que portent les femmes, a pour origine la pièce de drap dont les femmes s'enveloppent dans l'Orient lorsqu'elles sortent. Les danses espagnoles, les diverses espèces de fandango surtout, ressemblent beaucoup aux danses lascives de l'Orient.



L'usage de les danser en jouant des castagnettes , et de chanter des *séguidillas*, existe encore de nos jours chez les Arabes et en Égypte ; comme en Espagne. On appelle encore, en Andalousie , un vent brûlant qui vient de l'Orient, vent de Médine.

» Les Espagnols sont sobres comme les Orientaux, au milieu même de l'abondance, par un principe religieux : ils regardent l'intempérance comme un abus des dons que Dieu accorde, et méprisent profondément ceux qui s'y livrent ; *borracho*, ivrogne, est une des plus grandes injures qu'on puisse dire à un Espagnol.

» On retrouve une analogie si frappante entre la manière de faire la guerre des Espagnols, et celle des diverses peuplades au milieu desquelles les Français ont combattu sur les bords du Nil, que, si l'on substituait, dans quelques pages de la campagne d'Égypte, des noms espagnols à des noms arabes, on croirait lire le récit d'événemens arrivés en Espagne. De même que les Arabes, les levées en masse et les partisans espagnols combattaient en poussant de grands cris. Ils ont dans l'attaque cette furie mêlée de désespoir et de fanatisme qui distingue les Arabes, et souvent aussi, comme ces peuples, ils désespèrent trop tôt de l'événement, et cèdent le champ de bataille au moment où ils allaient peut-être remporter la victoire ; mais lorsqu'ils combattent derrière des murs et des retranchemens, leur fermeté est inébranlable. Les habitans de l'Égypte fuyaient dans les gorges par delà

le désert; les Espagnols quittaient leurs demeures à notre approche , et emportaient leurs effets les plus précieux dans les montagnes. En Égypte comme en Espagne , nos soldats ne pouvaient rester à quelques pas en arrière des colonnes sans être aussitôt égorgés. Enfin les habitans du midi de l'Espagne ont dans l'âme cette même persévérance de haine , et néanmoins cette mobilité d'imagination des peuples de l'Orient; comme eux , ils se décourageaient quelquefois au moindre bruit de revers , et s'insurgeaient sans cesse au plus léger espoir de succès. Les Espagnols , comme les Arabes , se portaient souvent contre leurs prisonniers aux derniers excès de la férocité , et quelquefois aussi ils exerçaient envers eux l'hospitalité la plus noble et la plus généreuse ».

Les *Mémoires* de M. de Rocca présentent un tableau non moins fidèle qu'intéressant de la guerre d'Espagne; on assiste aux scènes qu'il décrit : les nombreux détails qu'on y trouve sont rendus avec élégance et choisis de manière à faire bien sentir l'esprit de la nation espagnole et celui de l'armée française : aucun de ces détails n'est minutieux , et ils se rattachent tous à ces deux objets. Les récits marchent avec rapidité , se succèdent avec un intérêt continu , et l'on y remarque surtout la plus franche impartialité. Son style , toujours clair et facile , est expressif et pittoresque sans effort et sans recherche : on y rencontre souvent de ces expressions trouvées qui peignent d'un trait et qui causent

une agréable surprise au lecteur ; le seul reproche que des littérateurs sévères pourraient faire au style de M. de Rocca, tomberait sur une certaine couleur poétique dont il est empreint dans plusieurs passages ; mais si l'on se reporte aux événemens extraordinaires que présentait continuellement la guerre d'Espagne, si l'on pense à tous les souvenirs dont on se trouvait environné dans cette antique Ibérie , on jugera peut-être que l'imagination a dû exercer une heureuse influence sur le style de l'auteur et lui donner cette teinte poétique sans laquelle les descriptions locales manqueraient totalement de vie et d'intérêt. Au reste , M. de Rocca n'en fait pas un trop fréquent usage : ce sont des traits heureux qui brillent par intervalle. Parmi cette foule de volumes et de brochures qu'on a publiés jusqu'à ce jour sur les événemens dont l'Europe fut le théâtre pendant ces dernières années , l'ouvrage de M. de Rocca se place naturellement dans le petit nombre de ceux qui méritent d'être jugés sous le rapport littéraire autant que sous le rapport historique ; et l'on ne peut le lire sans désirer que ce militaire instruit et judicieux mette à profit les loisirs de la paix pour s'adonner à quelque genre de littérature. Les réflexions dont son livre est semé, sont fort souvent écrites dans le vrai ton de l'histoire ; elles sont d'un observateur éclairé : de plus , les sentimens qu'il manifeste dans les diverses circonstances qui lui sont personnelles annoncent une belle âme , et, pour rendre compte de ce que j'ai éprouvé en

faisant l'analyse de l'ouvrage de M. de Rocca, je dirai que le livre m'a fait aimer l'auteur que je n'ai nullement l'avantage de connaître. Je dois ajouter qu'il raconte les combats et les expéditions dans lesquels il s'est trouvé, sans forfanterie, sans exagération et sans affecter le ton d'un conteur de grandes aventures. Son ouvrage restera, et, plus tard, il deviendra fort utile aux historiens des guerres de notre âge. Témoin et faible acteur dans la guerre d'Espagne, j'ai pu, comme je l'ai dit dans mon premier article, apprécier la vérité et l'exactitude qui règnent dans cet écrit.

## DE SAINT ANGE.

P. S. Un journal fait à M. de Rocca le reproche de n'être pas bon français dans son ouvrage, et de sacrifier la gloire de nos guerriers à celle des Espagnols; ce journal accuse notre officier de hussards de représenter nos troupes comme des hordes se livrant à tous les excès du brigandage; il place son livre sur la même ligne que l'*Histoire* de M. le général Sarrazin, et l'assimile à cette foule d'écrits publiés de nos jours à la gloire des étrangers et au détriment des armes françaises. Ce journal conviendra peut-être qu'il y a trop de sévérité dans ces reproches. M. de Rocca paraît avoir été séduit par le grand caractère que déploya la nation espagnole pour conserver son indépendance; mais cela ne l'empêche point de présenter en plusieurs endroits le tableau effrayant de la férocité de cette même nation. Tour à tour il nous intéresse aux

Français et aux Espagnols , parce que ses peintures sont vraies et que les deux partis avaient continuellement des maux inouïs à souffrir dans cette guerre terrible et désastreuse. Je prie les lecteurs impartiaux de revoir les pages 56, 59, 60, 64, 65, 78, 79, 94, 96, 97, 113, 114, 143, 144, et de juger si M. de Rocca peut être accusé de calomnier les armées dans lesquelles il se fait honneur d'avoir combattu. Ce qu'il dit était senti, était pensé par presque tous les militaires qui servaient en Espagne. Quant à ce qu'il raconte des opérations, je me suis abstenu de le juger sous ce rapport, ne m'étant pas trouvé dans les mêmes lieux que lui. Je me retranche dans cette opinion : que M. de Rocca a bien saisi l'esprit de la guerre d'Espagne, et qu'il y aurait de l'exagération à l'accuser d'avoir dénigré le caractère français, et surtout la gloire de nos armes. Sans prétendre lutter contre les rédacteurs du journal dont j'ai parlé, j'ai cru pouvoir essayer de défendre M. de Rocca d'une inculpation qui lui aura été bien sensible, à en juger par le caractère qu'il montre lui-même dans son ouvrage, caractère d'un Français humain et éclairé.

## BULLETIN LITTÉRAIRE.

## SPECTACLES.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation de *Joanne Gray*, tragédie en cinq actes et en vers.

Une jeune princesse, pleine de grâces et de vertus, appelée

par la volonté du légitime souverain à régner sur un peuple que sa beauté rend en quelque sorte idolâtre, n'acceptant qu'avec regret un trône pour lequel elle ne se sent pas née et dont elle doit bientôt descendre pour monter sur un échafaud, voilà sans contredit l'un des sujets les plus dignes de la scène et de la muse tragique, et tel est celui dont a fait choix l'auteur de *Jeanne Gray*. Voici comment il a conçu son plan :

Personne n'ignore qu'Henri VIII à sa mort laissa trois enfans, *Édouard*, *Marie* et *Élisabeth*, qu'il désigna pour ses successeurs à la couronne d'Angleterre, dans l'ordre où je viens ici de les placer. Mais Édouard étant monté sur le trône crut devoir par des raisons d'une haute politique, et cédant sans le savoir aux vues ambitieuses du duc de Northumberland, casser le testament de son père et substituer aux deux princesses ses sœurs Jeanne Gray, petite-fille de Henri VIII et femme de Guilford, fils de ce même duc de Northumberland.

La scène s'ouvre au moment où Jeanne Gray mandée au château, vient d'apprendre que Édouard avant de mourir l'a désignée pour son successeur au trône d'Angleterre, au mépris des droits sacrés de Marie et d'Élisabeth. Elle refuse d'abord cet honneur insigne, le duc insiste et la quitte bientôt pour suivre le cours de ses ambitieux projets ; mais il laisse près d'elle Guilford, qui emploie, mais vainement, toute son éloquence à persuader à sa femme d'accepter le trône auquel l'appelle la volonté du peuple et du roi : il la presse, il lui donne à entendre qu'il y va de sa vie et de la sienne, et c'est alors qu'il lui révèle un secret qui la remplit de trouble et d'épouvante. Marie a autrefois laissé tomber sur lui des regards où se peignait l'amour le plus vif et le plus passionné, et il n'a pas daigné répondre à ses feux. Manquera-t-elle de s'en venger et sur elle et sur lui, si elle parvient un jour au trône de ses ancêtres ?

Au second acte, le duc de Northumberland annonce à son fils l'intention de surprendre Marie et de la faire arrêter. Mais Marie est déjà dans Londres, entourée de ses amis et de ses partisans,

et elle fait proposer à Jeanne Gray une entrevue que celle-ci accepte. Le duc pensant déjà tenir son ennemie en son pouvoir, sort et va tout disposer pour le complot qu'il médite.

Cependant Marie, prévenue par milord Arondel de tout ce qui se trame contre elle, prend ses mesures pour se soustraire au danger qui la menace. Elle reçoit le duc, et lui propose d'abandonner Jeanne Gray et de s'attacher à son parti. « Et quel sera le garant d'un pareil traité, demande le duc ? Votre fils, répond Marie, je l'épouse, et je le fais roi. Il est marié, s'écrie le duc, Jeanne Gray est sa femme ». Ces mots sont un coup de foudre pour Marie, qui n'étant plus retenue par aucun frein jure de se venger des mépris du fils et de punir les complots du père. Le duc la prévient et la fait garder à vue. Indignation de Jeanne Gray et de Guilford au moment où ils apprennent l'attentat du duc et l'arrestation de Marie. Ils allaient sortir pour la délivrer lorsqu'on vient leur annoncer qu'elle est libre et entourée de soldats nombreux tout prêts à la défendre. Bientôt les deux partis en viennent aux mains, un combat meurtrier s'engage, Northumberland succombe en vendant chèrement sa vie, Guilford blessé grièvement est au nombre des prisonniers, et Marie triomphante se hâte d'assembler le sénat qui doit juger Jeanne Gray et son époux. On devine assez quelle sera la sentence dictée par la jalousie et l'animosité de Marie, et déjà les deux victimes qui avaient été réunies un moment quittent la scène pour marcher à l'échafaud qui les attend.

Telle est l'analyse de cette pièce, autant que nous l'avons pu saisir à une première représentation qui n'a pas été sans orage, et qui s'est terminée au milieu des cris d'un parterre bouillant d'une impatience bien pardonnable. Les acteurs semblaient en effet, pendant tout le cours de cette représentation, s'être donné le mot pour ne point se faire entendre, tant ils parlaient d'une voix basse et étouffée. Cependant nous avons cru remarquer que si cette tragédie laissait quelque chose à désirer du côté du plan, le style en était généralement pur, facile, harmonieux et approprié au sujet.

Le public a applaudi un grand nombre de beaux vers , parmi lesquels nous avons retenu ceux-ci :

Et je suis reine au moins pour empêcher le crime.

Songez du moins , songez que sur le cœur des rois ,

Même avant l'équité la clémence a des droits.

Le premier est dans la bouche de Jeanne Gray et les deux autres dans celle de milord Arondel. Le caractère de la reine Marie nous a semblé fortement conçu et largement dessiné. Mademoiselle Georges en a très-bien senti l'esprit. Mademoiselle Duchesnois a psalmodié le rôle de Jeanne Gray sur un ton tout-à-fait lamentable. Mademoiselle Duchesnois ne parle jamais, presque toujours elle pleure , et si parfois il lui arrive de ne pas pleurer, elle chante.

Le parterre a témoigné son mécontentement de ce que les rôles d'hommes avaient été abandonnés aux doubles ; à l'exception de celui du duc de Northumberland , dont s'était chargé Saint-Prix. Ne peut-on pas comparer une pièce nouvelle à une ville assiégée qui tombe bientôt au pouvoir de l'ennemi si elle n'est vaillamment défendue. Les assaillans ce sont les spectateurs , les assaillis ce sont les comédiens. Un jour de première représentation est un jour de combat , et les lois de l'honneur sembleraient exiger que ce jour-là les soldats les mieux disciplinés et les plus aguerris, c'est-à-dire les chefs d'emploi , se tinssent sur la brèche. Mais il n'en est pas ainsi , car ils jouent quand il leur plaît , et comme il leur plaît ; ils ne jouent que certains jours et dans de certaines pièces ; il est tel ouvrage que l'on se contente d'annoncer : par exemple , depuis trois mois on nous promet régulièrement trois fois la semaine une reprise d'Omasis , et Omasis est encore à jouer. Cependant , nous osons le dire , plus d'un motif de délicatesse et de justice que tout le monde appréciera , faisait un devoir aux comédiens de ne pas ajourner plus long-temps une représentation si long-temps attendue et si vivement désirée.

C. N.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — Turenne manquait à la galerie des grands hommes du petit Vaudeville , deux auteurs l'y ont placé



et il faut bien que le public l'ait reconnu, puisqu'on l'a fort applaudi.

L'action se passe le jour d'une bataille; mais comme l'auteur ne perd jamais ses droits, on a cousu à l'intrigue un épisode romanesque. Emma dont Charles, jeune soldat, est fort épris, se trouve menacée d'épouser son vieux tuteur; Turenne la prend sous sa protection. La bataille a lieu, elle est gagnée; le maréchal a la modestie d'avouer qu'ayant écouté une conversation de Charles, sur le plan de la bataille, il a profité de ses idées et lui attribue ainsi toute la gloire de la journée: il lui accorde une lieutenance et le marie à sa chère Emma.

Cette pièce ne suppose pas beaucoup d'entente de la scène, et ce défaut n'est pas surprenant puisqu'elle est le premier ouvrage de MM. Fulgence et Beurnouville, mais elle remplie de gaieté, de mots agréables et de couplets faciles: les sentimens de l'armée pour le roi sont retracés avec chaleur et fidélité: le couplet suivant est toujours répété.

*Air de la Sentinelle.*

De ses sujets c'est le père commun,  
J'ai, comme un père aimé toujours le nôtre;  
Avec mon roi, mon pays ne fait qu'un,  
On ne saurait séparer l'un de l'autre;  
De tous les deux je suis la loi,  
A tous les deux je dois ma vie,  
Et puisqu'ils ne font qu'un, je croi  
Que l'on ne peut aimer son roi  
Sans aimer aussi sa patrie.

Ce début doit encourager les deux jeunes commençans, ils mettront sans doute dans leurs prochains ouvrages plus d'art et plus d'esprit; ils n'y mettront jamais plus de verve et plus de sentiment.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS. — La pièce des *Nourrissons* n'était pas encore jouée qu'elle était déjà tombée: les habitués ne voyant pas sur l'affiche les noms de *Rotier*, de *Brunet*, de *Bosquier-Cavaudan*, de *Tiercelin*, disaient: cela ne peut pas être bon; la toile

s'est levée, et ce qui n'était qu'une prévention, est devenu un jugement motivé. Madame Arlequin et madame Gilles, dont les maris sont très-jaloux, s'entendent avec la nourrice et le père nourricier de leurs enfans, pour qu'on fasse une transposition, et que le petit Arlequin soit porté chez Gilles, et le petit Gilles chez Arlequin : ce projet s'exécute, et les deux maris furieux sont près de se battre lorsqu'on leur avoue la ruse, et qu'on les calme par des caresses.

Au théâtre les gravelures sont dangereuses, mais les gravelures sans gâté le sont bien plus encore : les traits de la pièce nouvelle sont beaucoup trop forts : le public a commencé par en rire, et il a fini par s'en fâcher. Le vaudeville final a pour refrain : *On est fait à ces coups-là*. Le couplet au public dit en substance, si l'on nous donne des coups de sifflet,

En ces lieux on dira :

On est fait à ces coups-là.

Le public dès lors n'a plus gardé aucun ménagement; et a traité les auteurs comme des gens qui en ont l'habitude.

Les auteurs sont MM. Francis, auteur des *Chevilles de Maître Adam*, et Simonin, auteur du *Marquis de Carabas*.

THÉÂTRE DE L'AMBIGU-COMIQUE. — En lisant sur l'affiche le titre du *Gouverneur*, ou la *Nouvelle Éducation*, je m'attendais, je l'avoue, à trouver une critique de l'*Éducation nouvelle* : je me suis trompé : ce petit ouvrage est tout simplement une plaisanterie assez comique, où l'on voit le camarade d'un étourdi se présenter chez son oncle en qualité d'instituteur, et donner à son élève des leçons et des livres d'un genre nouveau; ces leçons consistent à fréquenter tous les jours les bals, pour apprécier mieux le vide des plaisirs mondains; les livres sont intitulés : Rhum de la Jamaïque, Art du Cuisinier, etc., etc. M. d'Herbin, son oncle, ressemble à tous les oncles et à tous les pères du monde, qui ont à la fin des pièces une indulgence *obligée*, pardonne, et accorde à son neveu la main de la belle Henriette.

Ce petit acte est assez gai, et le dialogue ne manque ni de natu-

rel ni de goût. L'auteur est M. de Montperlier, qui a obtenu des succès dans les deux genres les plus opposés; le mélodrame et la comédie.

A. D. C.

### MERCURIALE.

On parle d'un congrès qui aurait pour but la pacification générale entre les idées morales, et religieuses et les idées philosophiques, et libérales. On dit que ces dernières exigent de grands sacrifices des premières. La morale a fait depuis long-temps l'abandon du rigorisme, et la religion celui de la superstition; mais cela ne suffit point aux prétentions des idées libérales et philosophiques, qui, sur plusieurs points, se refusent à la tolérance qu'elles ont long-temps réclamée pour elles. Les idées morales et religieuses ont proposé pour médiatrices les idées constitutionnelles; les idées philosophiques et libérales ont de leur côté proposé la médiation de la perfectibilité. Les idées morales et religieuses seront représentées au congrès par l'expérience et le devoir; les idées philosophiques et libérales par la théorie, et par le droit naturel; les idées constitutionnelles seront représentées par la Charte; et enfin la perfectibilité, étant encore dans l'enfance, sera représentée par la métaphysique et par la liberté de penser.

L'industrie fait tous les jours de nouveaux progrès. Nous avons vu de grandes affiches de *biens à vendre* dans le centre desquelles on a placé le plan en taille-douce des châteaux, fermes et manoirs, dont la vente est annoncée. Si ces nouvelles affiches ne sont pas économiques pour les vendeurs, elles doivent l'être beaucoup pour les acquéreurs. Ceux-ci n'auront plus besoin de faire de voyages. Ils pourront juger d'un coup d'œil la grandeur de l'habitation qu'ils voudraient acheter, et la disposition des dépendances, jusqu'au *vol du chapon*, car la perspective du plan s'étend même au-delà. Espérons que cette ingénieuse invention sera bientôt appliquée aux *Petites affiches*. Ce journal, orné de gravures, verrait multiplier à l'infini le nombre de ses abonnés. Tous les pères de famille

donneraient chaque jour à leurs enfans des *images à bon marché*. Mais nous voudrions que l'on étendit encore l'usage de cette découverte. Pour les appartemens à louer, par exemple, combien il serait agréable d'avoir sous les yeux, sans sortir de chez soi, le tableau topographique de tous les logis qui attendent des locataires ! Une échelle métrique pourrait y être jointe, pour mettre à même de mesurer les longueurs, largeurs et hauteurs. Que de courses, que de fatigues, que d'ennuis cela épargnerait ! Et que serait-ce si l'on portait la perfection de cette découverte, au point de nous donner le portrait de tous ceux et de toutes celles qui demandent de l'emploi et du service ? Sans compter de jolis dessins des chiens perdus, des cabriolets à vendre, etc., etc., etc... Ne désespérons de rien : que ne peut-on pas attendre du progrès des lumières !

L'un des vers les plus applaudis de la tragédie de *Jeanne Gray*, est celui-ci :

Au roi qui veut le bien il n'est rien d'impossible.

Le sentiment qui a dicté ce vers est sans doute pur et irréprochable ; mais combien il est loin de la vérité ! quel roi a plus voulu le bien que *Louis XVI* ! et pourtant il lui a été impossible de le faire. Qui l'en a empêché ? qui l'en a puni ?...

Que de fausses maximes sont applaudies au théâtre, on pourrait dire *par tradition* et sans qu'on les comprenne !

Dans *Méropé* une triple bordée de battemens de mains et de *bravo* accompagne toujours ces deux vers :

Quand on a tout perdu, quand on a plus d'espoir,  
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

Cette apologie du suicide a eu trop de funestes effets pour que l'on ne se fasse pas un devoir d'en montrer l'absurdité. La mort que l'on se donne peut-elle jamais être un *devoir* ? Aux yeux de l'athée même, elle n'est qu'un *affranchissement* des peines de la vie ; mais la religion laisse-t-elle jamais sans espoir, même celui pour qui la vie est un opprobre ?

— Le premier qui fut roi fut un soldat heureux,

Ce qui veut dire : *si j'ai du bonheur , je peux devenir roi*. Appât fallacieux pour les aventuriers , qui croient que le *destin* peut seul donner le rang suprême. L'expérience a prouvé que l'audace peut y élever , mais il faut d'autres qualités pour ne pas en descendre , et lorsque ces qualités ne viennent pas de plus haut....

. . . . . *Tolluntur in altum*  
*Et lapsu graviore ruant.*

— Avec quelle extravagante ivresse n'a-t-on pas vu , et ne voit-on pas encore , hélas ! applaudir ces deux autres vers d'*OEdipe* :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ,  
Notre crédulité fait toute leur science.

Si ce *fanatisme* contre les prêtres n'était pas injuste et cruel , ne serait-il pas bien ridicule chez un peuple *crédule et vain* qui , après avoir ajouté foi aux impostures de *Cagliostro*, de *Bléton*, etc. , a élevé des autels à *Marat* et à la *déesse Raison* , et qui a *cru* au *vertueux Pétion* , l'*inflexible Danton* , à l'*incorruptible Robespierre* , à.... à.... à.... etc. etc. etc. etc. etc.

#### BOURSE NOUVELLE. — *Cours des opinions.*

Opinions de 1789, jouissance du 14 juillet. —  $\frac{1}{2}$  de perte.

— de 1791. — Rares , mais point de demandes.

— de 1793. — Jouissance du 22 septembre 1793. — Se négociant clandestinement.

— Constitutionnelles de 1814. — Jouissance du 4 juin. — En bénéfice.

— Religieuses et morales. — Beaucoup de demandes, cours suspendu.

— Concorde, paix , ordre public. — En liquidation.

— On lit dans le *Moniteur* du 3 mars le passage suivant, tiré d'un article *Spectacle*.

« Je sais que les comédiens sont quelquefois prévenus , injustés , ingrats , ou ennemis du travail : ils ont cela de commun avec

» beaucoup de monde; mais je me défie des reproches qu'on leur  
» fait de négliger leurs intérêts en ne remettant pas certains ou-  
» vrages qu'on leur cite souvent sans en bien connaître le mérite  
» réel. Je crois qu'une société composée d'hommes qui ont l'ex-  
» périence de la scène, celle du goût du public, et des vicissitudes  
» de nos opinions littéraires ou politiques, peuvent en être crus  
» sur parole quand ils négligent de nous rendre à la scène des  
» ouvrages qu'on y a vu briller un moment. Ils sont certains pro-  
» bablement que ce répertoire n'en serait pas enrichi. S'il faut  
» croire des témoins qui se font immoler, il faut croire aussi des  
» sociétaires intéressés à grossir les profits de leur association. »

Il nous semble que, sans parler de la trop haute importance que l'ingénieux rédacteur paraît attacher ici aux jugemens des comédiens, il ne touche que le plus faible côté de la question relative à la *reprise des ouvrages*. L'intérêt des comédiens doit être compté pour peu de chose dans la discussion de cette question : on sait bien que cet intérêt consiste en ce qu'ils aient chacun une douzaine de rôles dans une douzaine de pièces consacrées comme chefs-d'œuvres. Sûrs d'être toujours bien reçus en débitant les beaux vers de Corneille, Molière, Racine et Voltaire, ils se gardent bien de courir le risque d'être moins applaudis en essayant de remettre des ouvrages du second ordre où il faudrait développer plus de talent théâtral pour réussir. Leur intérêt est donc parfaitement d'accord avec leur paresse, en se bornant à un petit nombre de rôles excellens ; mais ce qu'il faudrait considérer avant tout, c'est l'intérêt de l'art dramatique et l'intérêt du public. Le premier réclamerait un très-grand zèle de la part des comédiens, parce que ce zèle entretiendrait parmi les auteurs une émulation, qui se perd lorsqu'on ne joue que trois ou quatre pièces nouvelles par an. Le second commande aux comédiens de varier souvent le répertoire de leur théâtre, pour varier les plaisirs du public, multiplier les rapprochemens et les comparaisons, et prévenir la satiété qui naît des trop fréquentes représentations, même des plus beaux ouvrages.

— « Il faut, disait M. Servan, *dix pages* d'impression pour détruire une calomnie de *quatre lignes*, et presque jamais on n'y parvient, parceque le public ne lit point les dix pages », terrible résultat des libelles et des pamphlets !

— Il faut avoir toute la méchanceté de la bêtise et toute la bêtise de la méchanceté, pour essayer de faire croire au public que le rédacteur d'un journal qui n'a cessé de se distinguer par sa sagesse et sa modération, a eu l'intention d'*injurer les armées françaises* par une *infâme allusion*. Les calomniateurs savent bien que leur accusation est fausse, et qu'il faudrait être dans le délire pour avoir une pareille idée; mais ils essayent d'ébranler le pouvoir, en flattant et en cherchant à égarer ses soutiens; ils sèment le trouble, les alarmes, la discorde; ils appellent les poignards sur les défenseurs de l'ordre et de la stabilité de l'état. Ils remplissent leur but.... Misérables! la gloire et l'honneur des armées françaises sont à l'abri de toute attaque, mais si nos braves étaient offensés, ils ne choisiraient pas pour chevaliers des lâches tels que vous !

#### A MM. LES RÉDACTEURS DU MERCURE.

Vous voulez, Messieurs, que l'on vous explique ce que c'est que les *idées libérales*. Oh! vraiment, on vous en donnera des définitions, vous en aurez vingt, vous en aurez cent, mille au besoin, toutes différentes, toutes également justes.

Les *idées libérales* sont de leur nature mobiles, variables, illimitées, et par là même opposées aux idées ordinaires, à ces vieilles idées *fixes*, que l'on a si justement appelées *préjugés*.

La religion, la morale, le devoir, l'ordre, la tranquillité publique, réputés autrefois garans de la prospérité des états, n'ont pas le plus petit rapport avec les *idées libérales*.

Le cœur et l'imagination de l'homme sont deux facultés désormais neutralisées par les *libéraux*.

La raison est la règle unique des *idées libérales*, et comme il

est assez ordinaire de confondre le raisonnement avec la raison, le destin des États dépendra désormais du plus ou moins de dextérité et de subtilité dans la dialectique.

Dans un pamphlet daté du 25 février 1815, je vois un ami des *idées libérales* qui veut un roi des Français, et qui prétend que c'est avoir des *idées féodales* que de reconnaître un roi de France.

Il est donc évident que les hommes à *idées libérales* sont les rois par la grâce du peuple, et il est facile de juger combien ils ont peu de respect pour la Charte constitutionnelle, qui porte les mots sacrés : *Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre.*

D'après les *idées libérales* du même pamphlet, et conformément à l'avis de M. le duc de L..., il faut *déshabiller* tous les militaires, pour reconnaître à leurs cicatrices quel est le plus noble.

D'où il faut conclure que le grand Condé avant le passage du Rhin où il fut blessé, et le grand Turenne avant d'être tué par un boulet, auroient été un peu moins nobles que le tambour ou le fifre de leur armée qui eût pu montrer quelque blessure.

En vertu des *idées libérales*, on censure les ministres en affectant le respect pour les rois ; on flatte le peuple et on le plaint ; on parle toujours *devoirs* à ceux qui sont placés pour commander et *droits* à ceux qui sont placés pour obéir.

Tous les républicains, tous les fauteurs d'anarchie prétendent avoir eu et avoir encore des *idées libérales*, c'est leur excuse ; tous les faux philosophes ont ces mots écrits sur leur bannière, c'est leur sauve-garde ; tous les philosophes spéculatifs, de bonne foi ( et il en est ), n'osent désavouer aucune des *idées libérales*, même celles dont on s'est servi pour saper les fondemens de la société et justifier les horreurs de l'anarchie, c'est leur faiblesse. Ils ressemblent, en ce point, aux directeurs de la banque d'Angleterre, qui paient même les billets faux, pour ne pas discréditer leur papier monnaie. Les *idées libérales* sont le papier monnaie de la philosophie.



*Les idées libérales* ont aussi la propriété de changer par fois la nature des actions ou du moins l'opinion qu'on en porte. Par exemple une femme à *idées libérales* peut avoir plusieurs amans, c'est de la philosophie ; mais une femme, tant soit peu dévote, qui en aurait, ou serait soupçonnée d'en avoir un seul, serait taxée d'hypocrisie.... cette différence s'applique à d'autres cas et à d'autres faiblesses.

Mais, messieurs, je suspends ici mes réflexions, car je n'ai pas la prétention de faire un discours, et de concourir pour le prix. Si vous trouvez cette lettre digne d'être insérée dans votre feuille, cela pourrait me donner de l'émulation et je risquerais de vous communiquer quelquefois mes idées gothiques, que les *libéraux* ne manqueront pas d'appeler *serviles*.

DE ROST.

---

*A M. le Directeur du Mercure.*

MONSIEUR, les calomnies que l'on fait circuler sur un curé de Paris, pour justifier, ou du moins pour excuser la scène qui s'est passée dernièrement dans son église, n'étaient que le prélude de calomnies bien plus atroces contre plusieurs autres curés de cette capitale; contre un surtout, que son état de langueur, qui date de plusieurs années, et la pureté de ses mœurs bien connue, devaient mettre à l'abri de toute suspicion, et qui est retenu au lit, *atteint d'une hydropisie de poitrine, ayant les foies engorgés et les entrailles ulcérées*, comme il appert d'une consultation de plusieurs célèbres médecins de Versailles et de Paris. Il est de notoriété publique, et des milliers de personnes peuvent l'attester, qu'il n'est point sorti de son appartement depuis les premiers jours de janvier; et tout le monde croit, ou feint de croire à l'imposture dont il est victime. C'est l'unique entretien du jour, et l'on ne saurait faire un pas dans les rues sans entendre blasphémer le nom de ce respectable pasteur, et diffamer en même temps différens autres curés de Paris, des hommes plus que sexagénaires auxquels on prête les aventures les plus scandaleuses. Les auteurs et propaga-

teurs de ces horribles calomnies n'ont qu'un but, c'est d'anéantir la religion. Insensés ! vous voulez donc retourner, malgré une si longue et si cruelle expérience, à cet horrible régime, à cette absence de toute société, où l'on ne reconnaissait plus d'autre loi que la force, d'autre lien que l'indépendance de toute autorité, d'autre règle que les passions ! Voilà, hommes imprudens, à quoi nous conduirait votre aveugle crédulité ! O vous que la calomnie a trouvé le funeste secret de déchaîner contre le sacerdoce, ne voyez-vous pas que vous êtes le jouet d'un vil ramas d'anarchistes et d'athées, qui voudraient vous replonger dans le cahos révolutionnaire ? Quoi ! vingt-cinq années de crimes et de calamités n'auraient pas eu le pouvoir de vous éclairer sur vos véritables intérêts ! Répétez donc jusqu'à satiété, ressassez, colportez tous les sarcasmes et toutes les calomnies que la corruption du siècle et l'impiété peuvent enfanter contre les ministres des autels ; versez tout le fiel de votre bile sur des hommes qui sont accourus à la voix de l'église et de la patrie, pour vous rouvrir les véritables sources du bonheur, de l'ordre et de la justice, la plupart à un âge qui appelait le repos ; tombez impitoyablement sur les pasteurs qui vous sacrifient les dernières années d'une vie usée par tous les genres de souffrances et de persécutions ; ils ne répondront à vos outrages que par des bénédictions. Tels sont en particulier les sentimens du pasteur, qui se trouve victime de la plus affreuse et de la plus absurde calomnie. Du lit de douleur sur lequel il est étendu, il prie continuellement pour vous ; et sa dernière parole sera un cri de miséricorde pour les assassins de sa réputation.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentimens respectueux et distingués.

L'abbé MONROCQ, *ancien curé, prêtre du  
Clergé de St.-Jacques-du-Haut-Pas.*

---

### NÉCROLOGIE.

M. DE NICOLAÏ, ancien évêque de Béziers, laissera de longs regrets à l'Eglise de France et à la société. Né d'une famille

Illustre et respectée, ce prélat, parvenu à l'épiscopat des l'âge de trente-trois ans, conserva dans un siècle d'innovation ce caractère noble et ferme, et cet inviolable attachement pour le roi, qui avaient distingué ses ancêtres. Sa charité, l'élévation de ses sentimens et la bonté de son cœur, lui concilièrent dans son diocèse l'affection et l'estime de toutes les classes. La possession d'une grande fortune ne fut pour lui qu'un moyen de soulager le malheur; et les maux sans nombre que la révolution amena sur l'Eglise et sur les peuples ne firent que mieux développer ses vertus et son courage. Il en donna dans ces temps orageux une preuve éclatante. Le peuple de Béziers, égaré par des artisans de révolutions, s'était laissé entraîner à l'esprit de révolte : on s'était servi du prétexte des impôts; aussitôt une fureur aveugle se déchaîna contre les receveurs; plusieurs de ces infortunés sont immolés : un effroyable tumulte s'élève; l'évêque en est averti; il court à la place publique. En vain on lui représente le danger auquel il s'expose : il paraît; il harangue cette multitude égarée : on l'écoute. Plusieurs victimes destinées à la mort étaient présentes : il les arrache à la fureur populaire, les fait conduire dans son palais, et parvient à sauver leurs jours.

Cependant, les grandes calamités de l'Eglise approchaient. On sait quel fut à cette époque le dévouement du clergé de France : plus de cent évêques se dépouillèrent eux-mêmes de leurs biens, renoncèrent aux honneurs, à leur famille; plutôt que de préférer une parole que leur conscience condamnait. Les uns subirent une mort cruelle au sein de leur patrie; d'autres allèrent porter aux nations étrangères le témoignage de leur foi et de leurs sacrifices. L'évêque de Béziers fut de ce nombre : il parcourut d'exil en exil différentes contrées de l'Allemagne, et s'y montra charitable jusque dans la pauvreté. Il se retira ensuite à Florence, où un grand nombre d'illustres Français lui offrirent et reçurent de lui les consolations de l'amitié.

A l'époque du Concordat, il crut devoir à son respect pour le chef de l'Eglise d'abdiquer son siège; mais le soin qu'il eut de faire

passer par la main du roi l'acte de son sacrifice, montra qu'il n'était pas moins attaché aux intérêts du trône qu'à ceux de l'autel.

Vingt ans s'étaient écoulés, et il ne pensait plus qu'à finir ses jours dans une terre étrangère, lorsque la restauration de la monarchie française le rappela vers le sol de la patrie. Il voulut voir le roi rétabli par la main de Dieu : il le vit. Mais bientôt une maladie dont le changement de climat accéléra les progrès, acheva d'épuiser ses forces diminuées par l'âge : il est mort le 23 janvier avec le calme et la pieuse résignation qui sont la récompense ordinaire d'une vie consacrée à la bienfaisance chrétienne. Il était neveu de ce vertueux évêque de Verdun (1), qui fut le confident, et on peut dire l'ami du dauphin, père du roi, et que ce prince mourant pressa sur son cœur, en disant : *Vous n'en êtes jamais sorti.*

## POLITIQUE.

La semaine qui vient de s'écouler a vu paraître les premières communications officielles des résultats du congrès. Ainsi on peut espérer que l'Europe ne tardera pas à jouir d'une paix véritable, qui ne sera plus troublée par l'anxiété et les alarmes, qui commençaient à s'accroître en raison de la lenteur et du secret des négociations ; et les pays dont le sort était jusqu'ici incertain, verront s'éloigner ces armées immenses qui vivoient encore à leurs dépens, et prolongaient pour eux le spectacle et les charges de la guerre. La Prusse, qui de toutes les puissances alliées était celle qui avait le plus de pertes à réparer, et dont les prétentions étaient à la fois et les plus étendues et les plus compliquées, a vu la première son sort fixé et les limites de sa monarchie territoriale reconnues par toutes les puissances réunies au congrès de Vienne. Elle recevra en population à peu près ce qu'elle a perdu au traité de Tilsitt, mais elle

(1) Armand de Nicolai, premier aumônier de Madame la Dauphine.

obtient, en dédommagement de ce qu'elle perd en Pologne, des contrées plus riches, mieux cultivées, et dont les habitans sont plus en harmonie avec elle par leurs mœurs, leurs habitudes et leur langage.

La monarchie prussienne conserve en Pologne les villes de Thorn et Dantzick avec leurs territoires; et par la portion de la Saxe qui lui est cédée, elle s'étend jusqu'aux frontières de la Bohême : tout le comté de Neustadt et le Henneberg saxon en feront partie : Berlin, défendu désormais par Torgau, Wittemberg et Magdebourg, sera à l'abri de nouvelles invasions.

Sur la rive droite du Rhin, Garvey, Dartman et le duché de Westphalie; celui de Berg et les anciennes propriétés héréditaires du prince d'Orange, Dietz, Hadamar, Beilstein, Diellenbourg et Siegen deviendront prussiens : ces différens pays formeront avec les anciennes provinces prussiennes en Westphalie un territoire qui, par son étendue, sa situation et les développemens que son commerce est susceptible de prendre, sera de la plus haute importance pour la Prusse, et peut devenir une des parties les plus florissantes de la monarchie.

Sur la rive gauche de ce fleuve, le roi de Prusse acquiert la presque totalité des ci-devant départemens de Rhin-et-Moselle et de la Roër, la plus grande moitié de celui de la Sarre, un cinquième de celui des Forêts, et un tiers de celui de l'Ourthe, ce qui forme en tout une population d'environ 1,200,000 âmes; ainsi Crevelt, Cologne, Aix-la-Chapelle, Bonn, Rhœnfels, Trêve et Coblentz relèveront de Berlin, et les forteresses de Wesel, Juliers, Ehrenbreitsein, garantiront la durée de ces nouvelles acquisitions.

Après la fixation des limites de la monarchie prussienne, la plus importante de celles des opérations du congrès qui soient connues, est la création du royaume des Pays-Bas.

L'étendue de cette nouvelle monarchie sera à peu près ce qu'elle était sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle. L'Artois et une partie de la Flandre et du Hainaut en faisaient alors partie; mais s'ils en sont aujourd'hui pour jamais séparés, le nouvel état en

est bien dédommagé par l'acquisition du pays de Liège, l'un des plus riches de l'Europe par son commerce et ses manufactures.

Les forteresses de Luxembourg et Mayence seront occupées par les troupes de la nouvelle confédération germanique, qui aura dans cette dernière ville un grand-maréchal; on désigne d'avance le prince royal de Wurtemberg comme devant remplir cette place éminente.

Les limites de la Russie et de l'Autriche du côté de la Pologne ne sont pas encore connues, pas plus que les arrangemens particuliers du midi de l'Allemagne.

L'Italie continue à fixer l'attention; malheureusement ce qu'on en sait ne peut ni la satisfaire, ni même la tranquilliser. Les calculs de la politique, qui semblent quelquefois participer de la fatalité, et qui pendant tant de siècles ont été contraires aux vœux comme à l'intérêt bien entendu de ce beau pays, le condamnent de nouveau à se voir momentanément frustré du bonheur dont va jouir le reste de l'Europe; cependant la position bizarre où le placent les intérêts divers qui se croisent ne peut subsister long-temps. D'un moment à l'autre il peut survenir une crise salutaire qui le sauvera; en attendant, le détenteur de la couronne de Naples n'en poursuit pas moins ses projets coupables et ses honteuses intrigues. Ses créatures continuent leurs sourdes menées dans la capitale du monde chrétien.

On se rappelle la conduite odieuse qu'a tenue son envoyé Zaccari; au lieu de se renfermer dans les obligations et les devoirs que lui imposaient ses fonctions diplomatiques, ce consul napolitain avait organisé un espionnage assez actif pour effrayer le gouvernement romain; ses agens étaient parvenus à s'introduire jusque dans le palais Quirinal. Le Saint-Père a rappelé avec modération et fermeté M. Zaccari aux devoirs qu'il trahissait, et le cardinal Pacca lui a adressé à cet effet une lettre pleine de force et de dignité. Murat vient de rappeler cet agent trop zélé et de rompre ainsi toute communication officielle avec la cour de Rome. Toutefois ses émissaires continuent à souffler la révolte parmi le peuple de cette ca-

pñale, le gouverneur romain s'est vu forcé de rendre un édit qui porte que tout Napolitain dont le séjour à Rome n'aura pas été autorisé par une permission spéciale, sera traité comme conspirateur et renfermé au château Saint-Ange.

Tandis que Murat provoque par ses intrigues ces mesures de rigueur, il cherche à étonner les peuples par un grand appareil militaire. La partie de ses troupes qui occupe les États romains est toujours en marche : ce qui explique les bruits exagérés qui circulent en Italie sur la force de son armée, bruits qu'il cherche à accréditer par tous les moyens possibles. Il ne prend pas moins de soins pour exagérer aux yeux de ses sujets et des peuples qu'il veut tromper l'appui que lui prêtent l'Autriche et l'Angleterre, il ne parle que des traités solennels qui le lient à ces deux puissances, et de l'intimité qui règne entr'elles et lui. Les pages du *Moniteur napolitain* sont remplies des témoignages d'intérêt et d'affection qu'il prétend avoir reçus de l'auguste empereur François ; mais la grande nation britannique particulièrement paraît être l'objet du culte de Joachim Napoléon. Toute sa marine est sous le commandement d'officiers anglais, dans sa cour il ne marche qu'entouré de lords ; enfin c'est en faisant en quelque sorte hommage à l'Angleterre de sa couronne qu'il prétend la conserver. Un fait particulier peut donner une idée des égards, pour ne rien dire de plus, qu'il montre pour tout ce qui a l'honneur d'appartenir à cette nation. Lord Holland et deux autres membres du parlement se trouvaient à Rome, avec le dessein de visiter Naples, Murat prenant prétexte du peu de sûreté qu'offraient les routes, leur a envoyé un régiment de sa garde pour les escorter jusqu'à Rome ; semblable en cela à ces rois tributaires qui jadis faisaient bassement leur cour aux patriciens de Rome.

Mais c'est en vain que Murat épuise toutes les ressources de la bassesse, de l'intrigue et du charlatanisme, il lui manque ce qui seul dans nos états modernes rend les rois sacrés, la légitimité. De faux calculs de la part de l'Autriche et de l'Angleterre peuvent prolonger la durée du rôle de ce roi de théâtre ; mais

jamais sa dynastie ne prendra rang parmi celles qui sont destinées à se perpétuer en Europe. Le principe de la légitimité ne peut pas être violé dans un état sans que tous les trônes de l'Europe n'en ressentent l'atteinte. S'il cesse d'exister dans l'esprit des hommes une barrière que l'ambition même la plus audacieuse n'ose franchir, l'ordre social tel qu'il existe dans les temps modernes devient impossible. L'on peut prédire que si le principe de l'usurpation était consacré à Naples par le succès, le choc de toutes les ambitions, les guerres sanglantes des partis rivaux qui en seraient la suite, amenant le déchaînement de toutes ces passions méridionales qui ont d'autant plus besoin de frein que le climat les rend plus ardentes, ne tarderait pas à plonger l'Italie dans une nuit pleine d'horreurs qui serait suivie d'une longue barbarie; et ces côtes riantes qu'anime une population nombreuse qu'éclaire la civilisation et qu'embellissent tous les arts, ne tarderait pas à devenir désertes et barbares comme les côtes opposées de la Méditerranée.

Les derniers événemens arrivés à Tunis reportent, malgré nous, notre attention sur ces tristes contrées où tous les liens moraux, seuls garans de la civilisation, ont, depuis long-temps, été rompus, et où la force physique sans contre-poids et sans appel rend chaque jour ses sanglans et absurdes arrêts. Une nouvelle page vient d'être ajoutée à l'histoire des usurpations, des massacres et des horreurs dont ce pays semble destiné à être l'éternel théâtre. Dans la nuit du 19 décembre dernier le vieux bey Sidi Ottoman a été assassiné par son cousin Sidi Mahmoud Flassen qu'il comblait de faveurs; au même instant tous ses parens et amis périssaient sous les coups des partisans de Mahmoud.

Ses deux fils, abandonnant leurs femmes à la rage des conjurés, s'étaient enfuis à demi-nus et avaient, mais en vain, tenté d'armer le peuple en leur faveur: se voyant sans espoir, ils se sont jetés dans une barque pour se rendre à la Goulette, à dix lieues environ de Tunis; mais ce fort avait déjà reconnu le nouveau bey: ils ont été arrêtés, et après d'inutiles efforts pour se précipiter dans la



mer, raménés à Tunis sur des mulets. Mahmoud les ayant rencontrés aux portes de la ville leur a sur-le-champ fait trancher la tête.

Reconnu souverain de Tunis, Mahmoud, pour assurer sa puissance, a donné sa fille au chef d'un parti très-puissant sous l'ancienne dynastie ; il a promis en même temps la main de sa sœur à Jussuf Koggia Sappatapa, qu'il a nommé son premier ministre. Cet homme féroce a signalé son début dans l'exercice du pouvoir par le supplice de Mariano Stinka, l'un des chefs du précédent gouvernement, et d'un médecin renégat nommé Mahmet.

Enhardi par ces coups d'autorité, le nouveau ministre venait de former le projet de chasser l'usurpateur du trône qu'il voulait usurper à son tour : le 22 janvier, il est sorti du sérail dans tout l'appareil d'un souverain, se montrant au peuple et aux soldats, et leur jetant de l'argent pour les gagner à sa cause. Le nouveau bey, averti de ses complots, l'a fait arrêter à son retour au sérail par le chef des mamelucks, qui l'a saisi fortement par la barbe ; mais le ministre, s'étant emparé de son poignard, lui a porté un coup mortel : cependant, malgré sa vigoureuse résistance, sanglant et demi-mort, il a été contraint de céder au nombre. Mahmoud l'ayant fait amener devant lui, après lui avoir reproché son ingratitude et sa perfidie, l'a fait mettre à mort en sa présence : le peuple furieux a trainé dans toute la ville le cadavre du traître Jussuf : ses partisans ont été arrêtés, et la paix a été rétablie.

#### PIÈCES OFFICIELLES ET ACTES DU GOUVERNEMENT.

*Ordonnance du Roi qui nomme un intendant-général des arts et des monumens publics, et détermine les attributions de cet intendant.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, etc.  
A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Nous étant fait rendre compte de l'état et du régime des beaux-arts en France, nous avons reconnu que cette importante portion de l'industrie et de la gloire nationales n'était point surveillée et dirigée d'une manière propre

À exciter le talent des artistes et à maintenir les principes du bon goût : des projets conçus par un artiste étaient modifiés, dénaturés même par un second, et exécutés par un troisième ; de telle sorte que les monumens étaient élevés et construits par de nombreux collaborateurs, sans avoir eu un seul auteur : de plus, les encouragemens du talent, subordonnés à un système de flatterie, étaient prodigués aux artistes, et ne servaient ni aux progrès ni à la gloire des arts : enfin les richesses que les circonstances ont déplacées ou entassées demeuraient sans emploi, et nul n'avait pour objet de s'occuper à donner, soit aux anciens, soit aux nouveaux ouvrages, une destination noble et utile.

Considérant que cet état de choses, s'il se prolongeait, tendrait à dégrader les beaux-arts, à décourager les artistes, et voulant prévenir ces fâcheuses conséquences, nous avons jugé convenable de séparer, dans un règlement organique, le régime de la partie des beaux-arts qu'on peut appeler *morale*, de l'administration de l'autre partie de ces arts qu'on appelle *matérielle*, et d'en ramener toutefois les fonctions diverses à un centre unique où aboutiront tous les projets, et d'où partira aussi la proposition de toutes les vues d'amélioration, d'encouragement et d'enbellissement.

A ces causes, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera nommé un intendant général des arts et des monumens publics, qui remplira ses fonctions près de notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur.

2. Cet intendant donnera son avis sur les ouvrages à entreprendre, et sur ceux qui sont déjà commencés, dans le cas où ils pourraient subir des modifications.

Il proposera pour tous les arts (peinture, sculpture, architecture et gravure), les projets d'amélioration et d'encouragement qui lui paraîtraient nécessaires ou convenables.

Il sera chargé de recueillir les plans d'enbellissemens publics, de les coordonner, et d'en préparer l'exécution selon l'ordre le plus convenable à l'intérêt général et à celui des arts, de telle sorte qu'aucun des projets que le Gouvernement voudra faire exécuter ailleurs que dans les maisons royales, ne puisse être entrepris sans avoir été soumis à son examen.

Il veillera sur ce qui a rapport à la conservation et à la restauration des monumens et des ouvrages d'art.

Enfin il indiquera comment on pourrait appliquer à des destinations utiles ou honorables les ouvrages déjà exécutés qui sont sans emploi, et ceux qui pourront être exécutés à l'avenir.

3. Toutes les fois qu'il le jugera convenable, l'intendant-général entrera au conseil des bâtimens civils, établi près de notre ministre de l'intérieur : dans ce cas, il y prendra la présidence ; les plans y seront discutés en sa présence, et il ne les remettra à notre ministre pour nous être présentés, quand il y aura lieu, qu'après avoir été approuvés par lui.

4. Les fonctions de l'intendant-général des arts et des monumens publics sont distinctes de celles du directeur-général des travaux de Paris : ce dernier continuera d'être chargé, ainsi qu'il l'a été jusqu'à ce jour, de la direction, surveillance et conduite des travaux, sous le rapport de la construction proprement dite, et après que les plans auront été revus et discutés au conseil des bâtimens (même ceux des édifices actuellement en construction) en présence de l'intendant-général des arts et des monu-

mens publics, et approuvés par lui, ainsi qu'il est dit dans l'article précédent.

5. Le directeur-général des travaux de Paris restera chargé de la partie financière ou administrative, qui demeurera réglée ainsi qu'elle l'est actuellement.

6. Le sieur Quatremère de Quincy, membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, est nommé intendant-général des arts et des monumens publics : il jouira, en cette qualité, d'un traitement de 25,000 fr.

7. Notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 28 janvier de l'an de grâce 1815, et de notre règne le 20<sup>e</sup>.

Signé, LOUIS.

#### NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS , etc.

*Études sur le beau dans les arts* ; par Joseph Droz. Un vol. in-8°. Prix, 4 fr. 25 c., et 5 fr. 25 c. franc de port. Chez Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 55.

*Relation circonstanciée de la campagne de Russia en 1812*, ornée des plans de la bataille de la Moskwa, du combat de Malo-Jaroslavetz, et d'un état sommaire des forces de l'armée française pendant cette campagne ; par Eugène Labanme, chef d'escadron, chevalier de la légion-d'honneur et de la couronne de fer. — Troisième édition, revue et corrigée d'après les renseignemens les plus authentiques. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Paris, chez C. L. F. Panckoucke, imprimeur-libraire, éditeur du *Dictionnaire des Sciences médicales*, rue et hôtel Serpente, n<sup>o</sup> 16, et Magimel, rue Dauphine, n<sup>o</sup> 9.

*Histoire du Dix-Huit Brumaire, en suite de l'Histoire de Buonaparte*, avec des pièces justificatives ; par M. Gallais, auteur du *Dix-Huit Fructidor*, du *Consueur des Journaux* et de *l'Appel à la Postérité*. — Troisième partie ; vol. in-8°. de 336 pages. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port. La première et la seconde parties formant chacune un volume de 250 pages, se vendent séparément 3 fr., et 4 fr. 50 cent. franc de port. Chez L. G. Michaud, imprimeur du roi, rue des Bons-Enfans, n<sup>o</sup> 34.

Le prix de la souscription au *Mercure de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance. — Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressés, franc de port, au directeur du *Mercure de France*, rue de Grétry, n<sup>o</sup> 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.



N°. DCLXXIV. — *Samedi 11 mars 1815.*

## POÉSIE.

### DESCRIPTION DE FONTBELLE, (en 1809).

BELLE Nymphé du Thuel, recevez mon hommage;

Vous seule embellissez mon domaine charmant;

Mes arbres si touffus vous doivent leur ombrage,

Mes prés leur rajeunissement.

L'art n'a point subjugué votre onde libre et pure;

Point de luxe, point de parure,

Nulle cascade, nul jet d'eau;

Vous vous abandonnez à votre doux niveau,

Vous devez tout à la nature.

Ici le long de mes sentiers,

Que bordent en tout sens mille et mille fraisiers,

On voit briller aux yeux votre eau vive et limpide;

Et là dans des sillons légèrement creusés,

Cédant à la main qui vous guide,

Vous venez apporter votre tribut liquide,

A mes plants, vainement au soleil exposés.

Ainsi, grâces à vous, dans mon riant asile,

L'été n'est qu'un printemps; tout plaît, tout est fertile,

Et l'air est plus pur et plus frais :

Mes lilas , mes jasmins , mes roses , mes œillets ,  
 Mes melons savoureux , mes framboises vermeilles ,  
 Les fruits de mon jardin , les muscats de mes treilles ,  
 Tout ressent vos bienfaits : c'est à vous que je dois  
 Tout ce peuple d'oiseaux qui charment mes oreilles  
 De leur mélodieuse voix.

Sur vos bords souvent j'aperçois  
 Mon coq environné de ses poules fécondes ,  
 Et plus loin , mes canards qui sillonnent vos ondes.

Mais oublierai-je , dans mes chants ,  
 Mes légumes si beaux , si frais , si nourrissans ?  
 Ces trésors si communs faut-il qu'on les méprise  
 Parce qu'ils coûtent peu de frais ?

Un poète fameux , dans ses jardins anglais ,  
 Du faux goût de Paris caressant la sottise ,  
 Dédaigna de chanter les choux et les navets ,

On l'avertit de sa méprise (1).

Je ne l'imite point , mes navets et mes choux ,  
 Mes pois si délicats , mes salsifis si doux ,

Mon persil et mes chicorées ,  
 Seront toujours pour moi des plantes révérees ;  
 La Grèce les chanta , l'Égypte en fit des dieux.

Mon jardinier laborieux  
 Sans cesse les cultive , et souvent les arrose ;  
 Il préfère un oignon à la plus belle rose ,  
 Ce qu'on mange est toujours ce qu'il soigne le mieux.

Je lui disais un jour , cette source abondante  
 Fut jadis la plus belle et la plus tendre amante.  
 Ses vœux étaient remplis , son hymen était prêt ,  
 Quand la mort lui ravit l'amant qu'elle adorait.

Dès lors dans sa douleur profonde ,  
 Pâle , désespérée , elle renonce au monde ;

---

(1) Allusion à l'excellente plaisanterie de mon frère contre le *Poème des Jardins* , intitulée : *Le Chou et le Navet*.

D'interminables pleurs s'échappent de ses yeux ,  
Elle maudit le jour , elle accuse les Dieux  
De leur rigueur trop inhumaine :  
Les Dieux eurent pitié d'un sort si malheureux ,  
Et la changèrent en fontaine.  
La métamorphose est certaine ,  
L'Amour nous l'a transmise , et c'est depuis ce temps  
Que la source de mon domaine  
Sert de rendez-vous aux amans.  
Le rustaut m'écoutait avec des yeux béans ,  
Appuyé sur sa bêche , et riant d'un gros rire ;  
Sans doute il se disait , mon maître est en délire.  
Mais le lieu le plus cher à mon heureux loisir ,  
Où je lis mon Horace avec tant de plaisir ,  
Est le vaste et pompeux treillage  
Dont l'œil ardent du jour ne peut percer l'ombrage.  
Sur des piliers égaux mes ceps sont soutenus ;  
Mille raisins sont suspendus  
A cette voûte de feuillage ;  
C'est mon salon d'été ; c'est-là que je reçois  
Les visites assez légères  
De quelques amis assez froids ,  
Car chez moi l'on ne dîne guères ;  
Et que faire après tout d'un malheureux proscrit  
Qui ne peut vous offrir que des mets très-vulgaires ,  
Des fruits de son jardin , ou quelque peu d'esprit ?  
Plût à Dieu ! qu'autrefois aux bords du Borysthène ,  
Ovide , qui d'Auguste excita le courroux ,  
Eût pu jouir en paix d'un exil aussi doux :  
Sans doute qu'un beau ciel eût adouci sa peine ;  
Mais transi par le froid , dévoré par l'ennui ,  
Il soupirait des vers aussi tristes que lui.  
Victime ainsi que moi d'une implacable haine (2) ,

---

(2) Buonaparte m'a tenu deux ans au Temple, et dix ans en exil.

Pour fléchir son persécuteur  
 Il tourmente sa muse , il fait mentir son cœur ;  
 Lorsqu'il flatte César peut-il être sincère ?  
 On gémit de lui voir si peu de dignité :  
 Pour moi , j'ai plus de fermeté ,  
 Je sais et souffrir et me taire.  
 A jamais oublié de tous ces vains amis ,  
 Qui me cherchaient en foule au milieu de Paris ,  
 Auprès d'une épouse chérie (3) ,  
 Je coule de tranquilles jours ;  
 Jeune encor , elle s'est au malheur aguerrie ,  
 Pour me faire l'objet de ses tendres amours.  
 Je l'aime , je la plains , j'admire son courage ,  
 Moi , qui n'ai déjà plus les grâces du bel âge ,  
 Et qui ne comptais plus de goûter le bonheur.  
 Belle Nymphe du Thuel ! ma femme est votre image ,  
 Elle est pure , elle est belle , elle a votre fraîcheur ;  
 Vous êtes le trésor de mon doux hermitage ,  
 Elle est le trésor de mon cœur.

Par M. le vicomte de RIVAROL ,  
*ancien colonel , et chevalier de Saint-Louis*

---

### IMITATION DE MARTIAL.

Iris paraît toujours sous des traits empruntés ;  
 Ses cheveux , ses sourcils , ses dents , tout est d'emplète :  
 Pour la voir , il faudrait la surprendre en cachette.  
 Ses attraits , chaque soir , dans cent boîtes jetés ,  
 ( Car on ne peut dormir avec ce beau visage )  
 Le matin sont par elle avec art ajustés.  
 Te le dirai-je , Iris ? ma foi , c'est grand dommage ,

---

(3) Mademoiselle Sibert de Cornillon , nièce du marquis de Cornillon , ancien page de madame la Dauphine , et ensuite officier aux Gardes-Françaises.

Qu'au moins , par tes efforts pour en cacher l'outrage ,  
Les ans ne puissent être en leur cours arrêtés.

DE KÉRIVALANT.

## ÉNIGME.

Voyons , lecteur , jusqu'où va ton savoir :  
Qu'est-ce , quand il fait jour , que ton œil ne peut voir ,  
Que ton œil prétend voir alors qu'il n'y voit goutte ,  
Et qu'il faut éviter lorsqu'on se met en route ?

Quoiqu'obscurs trois jours de l'année ,  
Dans le cours de l'après-dînée ,  
L'on nous voit et l'on nous entend  
Jouer un rôle assez brillant ;  
Je dis brillant , surtout en commençant ,  
Car alors qu'il finit il s'obscurcit d'autant.

S.....

## LOGOGRIPE.

J'INSPIRE la terreur et souvent la pitié ,  
Dans tous les cœurs je porte l'épouvante ,  
Aux yeux tour-à-tour je présente ,  
Les héros , les tyrans , l'amour et l'amitié ;  
J'ai pourtant des attraits quoique je sois horrible ,  
On connaît leur pouvoir aux transports des mortels  
Que ma voix fière et sublime et terrible  
Appelle tous les soirs autour de mes autels.  
Docte lecteur , veux-tu me reconnaître ?  
Décompose mes traits ,  
Ajuste ou fonds les huit pieds de mon être ,  
Tu trouveras après  
Ce que femme ne dit jamais ;  
Ce qu'elle cache avec adresse ;



Ce qui lui vaut encor quelques succès,  
 Bien que le poids du temps la presse ;  
 Un fruit sucré pour l'amateur ;  
 Un certain terme dont l'usage  
 Est très-utile à l'imprimeur ;  
 Peu loin du port un bon mouillage  
 Où les vaisseaux attendent le vent frais ;  
 Une saison qui n'est pas sans attraits ,  
 Mais dessèche la plaine et fait mourir l'herbage ;  
 Ce que l'on met toujours , par une loi très-sage ,  
 A la tête d'un acte ou de tel autre écrit ;  
 Ce que tout objet te fournit  
 Quand de près ton œil l'examine ;  
 Ce que les troupes font en pays ennemi ;  
 Et ce qui cause sa ruine ;  
 Du superbe cocher le cri ;  
 Du mot respect le synonyme ;  
 Un des appartemens du corps de ta maison ,  
 Et l'endroit où le feu s'éteint et se ranime ;  
 Du nonchalant le campagnon ;  
 Un département ; un poisson  
 Que le voyage bonifie ;  
 Une sorte de fantaisie ;  
 Un adverbe assez paresseux ;  
 Ce qui du sec a mieux la ressemblance ;  
 D'un souverain la publique ordonnance ;  
 Un fleuve d'Espagne fameux  
 Qui dans sa course vagabonde  
 Entraîne un sable précieux  
 Pour tous les mortels de ce monde ;  
 Deux animaux , l'un carnacier ,  
 Cruel , féroce à toute outrance ,  
 L'autre gourmand , mais peu guerrier ;  
 Quatre verbes , dont le premier  
 Est parfois substantif , souvent auxiliaire ,

Et le second , aux femmes familier ,  
Au silence est toujours contraire ;  
Le suivant , d'un secret profond  
Peut au besoin voiler ton inconstance ;  
Et le dernier , pour unique science ,  
Rend mauvais ce qui semblait bon ;  
Le bouclier dont s'armait l'amazone ;  
Un mal affreux qui donne  
La fureur et la mort ;  
Un vice qui dans son essor  
Ressemble à la foudre qui tonne ;  
Ce que le lapin débusqué  
Par le basset qui sur ses pas s'élance ,  
Dans la crainte d'être croqué ,  
Regagne en toute diligence ;  
L'action de trier ; la diminution  
De l'or et de l'argent quand l'orfèvre le fond ;  
Le bassin des humeurs de la mélancolie ;  
L'opposé du mot doux ;  
Ce qui , dans toute hiérarchie ,  
Est le degré d'honneur que nous estimons tous ;  
Un des quatre éléments qui nous donne la vie ;  
Une ville du Dauphiné ;  
La place où l'on foule le blé ;  
De la fière Pallas la cuirasse chérie ;  
Ce que monte un soldat près d'un palais posté ;  
Ce qu'est un mot trop répété ;  
Ce que l'on donne au vieillard qui chancelle ;  
De paroles sans fin la longue kirielle ;  
Le corps flexible d'une fleur ;  
Un terme astronomique ;  
Le nom du culte extérieur ;  
Même une note de musique  
Nécessaire au compositeur ;

Enfin , lecteur , le meilleur spécifique  
Contre la fièvre et l'indigeste humeur.

BONNARD , *ancien militaire.*

### CHARADE.

Tous les matins une chèvre fidèle  
Vient en bêlant me livrer mon premier ;  
Tous les jours l'indigent est l'objet de mon zèle ,  
En soulageant ses maux je remplis mon dernier ;  
Un cornet à la main je vais de belle en belle  
Offrir un fruit sucré qu'on nomme mon entier.

Par le même.

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Seaux* ( les ).

Celui du Logogripe est *France*, dans lequel on trouve : *ane, frane,*  
*arc, rance, face, cran, car, fa, an, frac, race et crâne.*

Celui de la Charade est *Semaine.*



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

**TABEAU HISTORIQUE ET RAISONNÉ DES PREMIÈRES GUERRES DE NAPOLEON BUONAPARTE, de leurs causes et de leurs effets ; par le chevalier MICHAUD DE VILLETTE. — Première et deuxième parties. — Prix, de chacune, 3 fr. 50 c., et 4 fr. franc de port. — A Paris, chez Michaud, imprimeur du roi, rue des Bons-Enfans, n°. 34.**

UN cri universel d'indignation, trop long-temps comprimé, s'élève aujourd'hui contre la tyrannie, l'ambition, le machiavélisme de Buonaparte; et c'est en s'appuyant sur une masse de faits et de témoignages incontestables, que l'histoire nous révèle les nombreux excès de son règne éphémère. Mais ne reste-t-il pas à le considérer sous un rapport non moins important? Laissera-t-on l'oppresser des nations s'envelopper de sa renommée militaire, s'en faire pour ainsi dire un bouclier contre les traits de la justice? Porté par le destin à la tête de nos valeureuses armées, lui sera-t-il permis d'usurper leur gloire et celle des chefs illustres que son rang lui avait soumis? Non sans doute, et c'est pour cet honneur national même, que tant de gens feignent de voir attaqué quand on signale les déplorables fautes de l'ambitieux *étranger*, qu'il faut démontrer que la fortune de la France ne résidait point en lui; que prodigue de toutes ses ressources, et brusquant toujours le succès, il apprit enfin sa fatale tactique à ses adversaires; qu'enfin, au lieu de perfectionner l'art terrible des combats, il le fit reculer jusqu'à son berceau, et ramena dans l'Europe civilisée ces temps de dévastation où les nations se précipitaient en masse les unes sur les autres; qu'en un mot, après avoir brigué le renom d'Alexandre, il finit par marcher sur les traces d'Attila.

Tel est le but que s'est proposé M. Michaud de Villette dans

l'ouvrage dont il vient de faire paraître les deux premières parties. « C'est par la guerre, dit l'auteur, que Buonaparte s'est élevé; » c'est par la guerre qu'il a régné, et c'est par la guerre qu'il est » tombé. Il tenait tout de cet horrible fléau, il a tout fait, tout » sacrifié pour le perpétuer. C'est donc sous le rapport de la guerre » que l'on doit surtout le considérer, si l'on veut bien connaître » les causes et les effets de sa puissance ».

C'est sur les premières campagnes d'Italie et sur celles d'Égypte que l'historien appelle d'abord notre attention. Suivant sa remarque judicieuse, elles ne nous sont guères connues encore que par les rapports officiels de Buonaparte, et assez d'exemples nous ont appris quelle confiance méritent ces *bulletins*, qui sont passés en proverbe comme *la foi punique*. On sait trop aussi que la manie belliqueuse du *grand homme* nous a laissé bien peu de témoins oculaires de ses premières campagnes. Un de ses généraux assurait qu'un soldat ne devait guères *durer* plus de quatre ans, et Napoléon aurait pu trouver l'évaluation un peu exagérée. A cette difficulté d'obtenir des renseignemens positifs, ajoutons celle que doivent produire les nuages dont la vérité a été couverte par les prétendues relations publiées sous la domination du vainqueur, et qui ne pouvaient être que le commentaire de ses rapports, on sentira combien il était nécessaire qu'une plume impartiale vint enfin renverser l'édifice de l'imposture, décrire nos triomphes sans nous cacher les sacrifices, et montrer comment le courage des soldats avait presque toujours réparé les erreurs de leur chef.

Une modestie louable n'a point permis cependant à M. de Villette de donner le nom d'*histoire* à cet important ouvrage. Convaincu que l'histoire ne peut être écrite par les contemporains, il s'est borné au titre de *Tableau*. Je vais essayer de saisir les principaux traits de celui qu'il nous présente.

Après avoir retracé rapidement le début brillant de Buonaparte dans la carrière des armes au siège de Toulon, et sa coupable et honteuse victoire du 13 vendémiaire contre les habitans de Paris, l'auteur nous le montre élevé à de plus hautes destinées et général

en chef de l'armée d'Italie. Cette campagne , qui fut le commencement de sa gloire militaire , en est aussi , il faut le dire , le fondement le plus solide. « A peine âgé de vingt-six ans , n'ayant jamais » commandé un régiment en ligne , il se trouve tout d'un coup » placé à la tête de soixante mille hommes ; il est chargé des plus » grandes entreprises ». La confiance du directoire fut justifiée. Sachant habilement calculer cette impétuosité naturelle aux Français , la lenteur et l'indécision que devaient apporter dans les manœuvres des ennemis les rivalités , les intérêts , la diversité d'opinions de plusieurs chefs égaux en pouvoir , il fond , comme un torrent , sur les fertiles plaines de l'Italie ; par la rapidité de ses marches et de ses mouvemens , il sépare , tourne , écrase les différens corps des armées étrangères. Vainqueur à Montenotte , à Millesimo , à Lodi , c'est par des triomphes répétés qu'il contraint Milan de lui ouvrir ses portes , et que , peu de temps après l'ouverture de la campagne , toute la Lombardie se trouve en son pouvoir.

Mais dans cette suite même de victoires , que de fautes des plus graves ! et je ne parle pas ici de ces fautes que la jeunesse et l'inexpérience du nouveau général auraient facilement excusées. Ne devait-on pas prévoir qu'il allait changer tous les principes de la guerre , celui qui au lieu de sacrifier quelques jours pour faire tourner la position que les Autrichiens occupaient à Lodi , aimait mieux sacrifier dix mille hommes pour l'emporter de vive force et sous le feu de toute l'armée ennemie ! On prétend , il est vrai , qu'il s'y exposa lui-même avec intrépidité ; mais le courage personnel d'un général compense-t-il jamais son imprudence , et , à plus forte raison , le mépris qu'il a pour la vie de ses soldats !

Combien d'autres reproches n'était-on pas déjà en droit de lui faire , et qu'aurait pensé Turenne d'un général qui s'avancait dans le pays ennemi sans magasins d'aucune espèce , sans hôpitaux , sans équipages ! Si la valeur française sut réunir alors une si haute témérité , quels affreux résultats devait produire le même système , quand il voulut l'appliquer à des expéditions lointaines et à des masses de quatre à cinq cent mille hommes ! C'est ainsi que les

premières faveurs du jeu sont presque toujours des lueurs trompeuses qui ne nous permettent pas d'apercevoir le précipice.

C'était cependant après des erreurs aussi dangereuses que déjà supérieur dans sa pensée à tous les grands généraux de notre nation, il disait dans un bulletin : « Beaulieu a pu se convaincre » que les républicains français ne sont pas si ineptes que *François 1<sup>er</sup>* ». Cette attaque gratuite contre l'un de nos monarques les plus braves était digne de l'homme qui montrait assez par son exemple combien il eût dédaigné la prudence et l'humanité de Turenne ; il le prouva encore mieux par la hauteur avec laquelle il traita dès lors les souverains, que la république française voulait bien encore reconnaître comme ses alliés, par les rapines qu'il exerça dans leurs états et la rigueur qu'il déploya contre les provinces conquises.

Cependant, en s'occupant à *organiser* la Lombardie dans les murs de Milan, Buonaparte avait failli de faire de cette ville pour les troupes françaises une nouvelle Capoue. Tandis qu'elles s'y dédommageaient de tous les genres de privations qu'elles avaient éprouvées, Beaulieu ralliait son armée dans le Tyrol, et Wurmser accourait des bords du Rhin avec cinquante mille hommes. Buonaparte s'était mis dans une position critique ; il était placé entre deux corps ennemis, dont chacun lui était supérieur en forces ; il s'en tira avec le plus grand succès. Fidèle à l'impartialité qu'il a promise, M. Michaud de Villette accorde de justes éloges au courage, à la présence d'esprit qui firent gagner au général français la bataille de Castiglione. « Quelques-unes de ses » victoires, dit-il, ont depuis jeté un plus grand éclat ; celles » qu'il a obtenues depuis sa toute-puissance ont surtout été beaucoup plus vantées ; mais celle là est, sans aucun doute, pour les » gens de l'art, le plus beau trophée de sa longue carrière militaire ; c'est la seule fois qu'il ait fait de grandes choses avec de » petits moyens, et c'est dans cette occasion seulement que sa » tactique a eu quelques rapports avec celle du grand Frédéric ».

L'auteur est loin de témoigner la même admiration pour cette

bataille d'Arcole, qui eût sans doute été perdue par toute autre armée qu'une armée française, puisque son chef lui faisait attaquer les ennemis retranchés dans une position qu'on eût pu juger inexpugnable. Un gouvernement plus humain ou moins faible que le directoire eût puni celui qui remportait de semblables victoires; mais déjà Buonaparte se sentait plus fort que cette vacillante autorité. La prise de Mantoue, boulevard de l'Italie, avait terminé cette glorieuse et meurtrière campagne; après avoir rendu la paix aux souverains, et ce qu'on appelait alors la liberté aux républiques de sa création, le général vint jouir à Paris d'une gloire qui commençait à inquiéter vivement ceux qui lui avaient fourni l'occasion de l'acquérir.

Bientôt un nouveau rêve de son ambition vint les délivrer de cette inquiétude. L'Égypte parut à Buonaparte une conquête digne de lui. Aussitôt quarante-cinq mille hommes des meilleures troupes de la France, tout ce qui lui restait en argent et en vaisseaux, fut mis à la disposition du redoutable général par un gouvernement qui aurait acheté à tout prix son éloignement. La politique et la prudence ne présidèrent pas plus que la morale à cette singulière expédition; le journal officiel lui-même en laissait clairement entrevoir l'objet, et il fallut toute l'indolence ottomane pour que Buonaparte ne rencontrât pas plus d'obstacles à son débarquement. Une conquête plus facile l'arrêta un moment. La trahison lui livra Maltre et cet imprenable fort de Lavalette, « *dans lequel, suivant l'expression d'un général français, il se trouva heureusement du monde pour en ouvrir les portes* ». Jamais occupation d'un pays étranger n'avait été moins motivée aux yeux de la justice; « mais pour les conquérans, dit M. Michaud de Villette, » la question se réduit toujours à la possibilité du succès. Ainsi pour » eux, il n'y a d'entreprise juste que contre les faibles, il n'y en a » de coupable que contre les forts ».

Sous un autre rapport néanmoins, l'occupation de Malte pouvait encore passer pour une faute, puisqu'elle donnait le temps à la flotte anglaise, qui était à la recherche de la nôtre, d'arriver



avant eux sur les côtes de l'Égypte, et de prendre une position avantageuse pour l'y combattre. Mais la fortune, qui ne se range pas toujours sous les bannières de l'équité, sembla d'abord favoriser l'audacieuse entreprise de Buonaparte. Douze vaisseaux de ligne anglais venaient de s'éloigner d'Alexandrie, lorsqu'il se trouva en vue de cette ville. Cette circonstance lui fit hâter un débarquement que la garnison était trop faible pour empêcher. La faible résistance qu'elle fit dans ses remparts mal fortifiés, fut le prétexte plutôt que le motif du pillage, auquel on livra cette malheureuse cité.

Aussi prodigue pour ses soldats de souffrances que de dangers inutiles, le général qui dans la campagne d'Italie attaquait toujours de front des positions retranchées qu'il eût été facile de tourner, au lieu de suivre pour se diriger vers le Caire la route de Rosette et les bords de la mer, fit traverser le désert à sa principale armée. Les plus cruelles privations et une grande perte d'hommes furent la suite de cette coupable imprévoyance. L'affreux tableau que trace l'historien, d'après les rapports les plus authentiques de ce passage du désert, est le véritable pendant de celui auquel a donné lieu depuis la fatale retraite de Moscou; alors aussi de braves soldats, réduits au désespoir, « s'y donnèrent eux-mêmes » la mort, en présence de leur général, en lui disant : *voilà ton ouvrage !* » Que penser de l'homme qui deux fois dans sa vie a pu contempler sans la moindre émotion ce spectacle d'horreur ? L'imagination n'est-elle pas effrayée en songeant que tel infortuné, échappé à cette époque aux ardeurs dévorantes du tropique, est venu quinze ans après, sous les ordres du même chef, expirer dans les glaces du Nord !

Cette brave armée, qui venait d'éprouver tant de genres de souffrances, n'en montra pas moins son ardeur accoutumée aussitôt qu'elle rencontra l'ennemi. Victorieuse à Chébreiss et aux pyramides, elle entra bientôt dans le Caire, et aux yeux des observateurs superficiels la conquête de l'Égypte parut dès lors assurée. Déjà ne trouvant plus d'ennemis devant lui, Buonaparte avait

trouvé utile de donner cette dénomination à une caravane dont il avait partagé les dépouilles avec les Arabes Bédouins. Déjà, se servant d'une autre de ses tactiques, il cherchait à soumettre les esprits par ces proclamations, non moins ridicules que sacrilèges, où, en se vantant d'avoir *renversé le pape et abattu les croix*, il se déclarait *un vrai musulman* et même un *envoyé de Dieu*, égal à Mahomet.

Le funeste combat d'Aboukir et l'anéantissement de la dernière escadre française, dus à l'obstination qu'avait mise Buonaparte à la retenir près de lui, en lui coupant toute communication avec la France, et ne lui laissant plus aucun moyen de réparer les pertes que le feu de l'ennemi, le climat et mille autres causes devaient opérer dans son armée, n'ouvrirent point encore les yeux de cet insensé. Du moins affecta-t-il la même confiance, s'occupant au Caire de travaux législatifs, y formant un institut, et voulant brusquement introduire tous les arts de l'Europe chez un peuple à moitié stupide, comme un précepteur en démence qui voudrait faire faire un cours de rhétorique à un enfant qui ne sait pas encore épeler.

Si l'on en croit M. Michaud de Villette, la cupidité de Buonaparte fut le véritable motif de la malheureuse expédition de Syrie; instruit que le pacha de cette contrée possédait un trésor considérable, il résolut, sous prétexte de prévenir les efforts de la porte ottomane, d'aller attaquer Damas. On lira avec un vif intérêt dans le quatrième livre de ce *Tableau historique* les détails que donne l'auteur sur cette expédition, et la discussion raisonnée des nombreuses fautes que commit Buonaparte dans cette occasion, et surtout au siège de Saint-Jean d'Acre. Mais que sont les fautes auprès des crimes? A cette partie de sa vie se rapportent deux forfaits atroces, et dont pour l'honneur de l'humanité on voudrait pouvoir douter, le massacre des prisonniers faits à Jaffa, et l'empoisonnement des malades français dans la même ville; l'histoire accusatrice a dû les révéler dans tous leurs détails; ma plume se refuse à en présenter même l'analyse.

Le départ de Buonaparte pour la France termine cette seconde

partie de l'ouvrage. Ce fut alors qu'il donna le premier exemple de ces désertions qu'il devait si souvent renouveler, et que transfuge de son armée il vint réaliser en France les rêves ambitieux qui l'avaient conduit en Asie.

Ces deux premières parties du grand travail entrepris par M. Michaud de Villette en font vivement désirer la suite. Ce n'est pas seulement l'ouvrage d'un homme de bien, ennemi de la tyrannie, et véritable ami de son pays; on voit que l'auteur a étudié avec soin les principes de l'art militaire; et qu'il a su en faire d'utiles applications à tous les faits d'armes de quelque importance qu'il avait à retracer. A part quelques expressions un peu trop familières, le style est bien approprié au sujet, et plusieurs récits ne seraient point désavoués par l'élégant *historien des Croisades*. Enfin, si M. Michaud de Villette n'a voulu faire qu'un *tableau*, on peut assurer que les historiens futurs ne dédaigneront pas de lui emprunter plus d'un trait, et de reproduire quelquefois ses couleurs.

E.

---

ESSAI SUR LES PRINCIPES DES INSTITUTIONS MORALES; par M. ALIX, chef de bureau à l'Université de France. — Un vol. in-8°. de 394 pages. Prix 5 fr. — Chez Brumot-Labbe, quai des Augustins, n°. 33.

C'EST une entreprise périlleuse que de publier aujourd'hui un ouvrage de morale. Pour entretenir de sujets aussi graves la plupart des lecteurs français, il faut presque user de surprise; et telle vérité importante n'a passé qu'à la faveur d'une phrase agréable ou sonore, d'une épigramme, peut-être d'un calembour. On ne doit cependant pas étendre trop généralement ce reproche: notre nation est bien frivole; mais elle a produit Descartes, Pascal, Bossuet et tant d'autres; mais elle se livre, lorsqu'il le faut, aux études les plus sérieuses avec cette ardeur qu'elle porte dans ses plaisirs. Chacun sait que maintenant nous ne manquons pas d'hommes qui cultivent, avec autant de succès que de zèle, les connaissances so-

lides et vraiment utiles. Il serait bien à désirer que l'on nous donnât enfin un bon système de morale, car malgré tout ce qui a été écrit à ce sujet, nous n'avons encore que d'excellens préceptes, d'excellentes observations particulières; mais cela ne constitue pas un système, et « ceux qui ont paru jusqu'ici, dit M. Alix, ne » sont pas entièrement satisfaisans, et ne sont pas confirmés et » tout point par l'expérience..... La science de la morale n'est » pas faite encore; on n'est pas même d'accord sur les principes »

L'auteur du nouvel Essai pense que l'on doit fonder la théorie des sentimens moraux sur l'intérêt, l'amour-propre et l'amour de l'humanité qu'il regarde comme les trois élémens de notre constitution morale, comme des sentimens primitifs dont tous les autres sont des combinaisons. Après avoir exposé cette théorie dans la première partie, il s'occupe dans la seconde de l'application que l'on peut en faire à des institutions publiques. Nous allons examiner séparément ces deux parties.

L'ambition de tout ramener à un seul principe a retardé les progrès de presque toutes les sciences, et surtout des sciences philosophiques. Ce fut une des causes qui conduisit Helvétius à prétendre que nos déterminations morales sont toutes fondées sur l'intérêt. Cette désolante doctrine, qui ne méritait pas d'être professée par un honnête homme, est aussi fausse qu'injurieuse à l'humanité. Elle rapetisse le cœur, détruit tous les sentimens généreux, fait disparaître la difformité du vice, empêche de croire à la vertu. M. Alix réfute Helvétius, non pas peut-être avec une logique bien serrée, non pas avec une force accablante; mais le système qu'il combat est par lui-même tellement ruineux, il ment si fort à l'histoire et à cette conviction intime que chacun porte au fond de son âme, qu'une attaque devrait être bien faible pour n'être pas victorieuse. La réfutation de Laharpe est plus forte et plus convaincante, mais on peut lui reprocher d'être un peu diffuse, et elle présente trop d'écarts et de répétitions pour pouvoir être fort agréable à lire.

« Nous ne devons pas être surpris, dit M. Alix, qu'on ait

» essayé d'élever l'édifice de la morale sur le sentiment de l'amour  
 » de soi. D'après le rôle qu'il remplit, il fallait analyser avec soin  
 » le cœur humain, pour apercevoir que ce sentiment n'en est pas  
 » seul possesseur. D'ailleurs, comme il est le principal mobile  
 » de la volonté, celui dont l'action se répète le plus fréquemment ;  
 » on était naturellement tenté de l'employer pour porter l'homme  
 » au bien, pour lui faire entendre que son intérêt même exigeait  
 » qu'il fût vertueux et bon » ..... Cependant il est important de  
 remarquer que des sentimens indépendans de celui-là dirigent  
 notre conduite. M. Alix ajoute un second principe, c'est l'amour-  
 propre : l'histoire, comme l'étude du cœur humain, nous instruit  
 de sa prodigieuse puissance. Ici l'auteur parle, comme d'excepti-  
 ons rares, de ces hommes qui « concentrent leur amour-propre  
 » en eux-mêmes, .... qui, s'élevant au-dessus de l'opinion, n'é-  
 » coutent que la voix de leur cœur et celle de la raison, et n'in-  
 » terrogent pas leurs voisins sur le degré de mérite qu'ils peuvent  
 » s'attribuer ». M. Alix prévoit cette objection redoutable contre  
 son système ; mais prévoir une objection, ce n'est pas la détruire.  
 Quelle est cette voix du cœur et de la raison dont on ne nous  
 parle qu'en passant ? L'amour-propre n'est pas moins impuissant  
 ici que l'intérêt, que l'amour de l'humanité. Nous nous arrêterons  
 davantage sur cette omission lorsque nous exposerons à notre tour  
 quelques idées à ce sujet.

Les deux principes dont nous avons suivi l'analyse ne donnent  
 naissance qu'à des sentimens d'égoïsme et d'intérêt, car c'est encore  
 être intéressé que de faire le bien pour en être payé par la gloire ;  
 l'auteur cherche une autre cause aux vertus sociales et désinté-  
 ressées, et la trouve dans l'amour de l'humanité. Il paraît heureu-  
 sement inspiré dans tout ce qu'il dit sur les sentimens bienveillans  
 et affectionnés ; mais c'est lorsqu'il traite de la conscience et des  
 sentimens religieux qu'on aperçoit l'insuffisance de ses principes.  
 Il parle de ces fondemens de la morale comme tout honnête  
 homme doit le faire, il est convaincu et veut convaincre les  
 autres ; mais il oublie son système, et ne fait pas attention que

ces importantes vérités ne résultent ni de l'amour du bien-être physique, ni de l'amour-propre, ni de l'humanité. Louons-le de ce qu'il est inconséquent, car il montre par-là qu'il est plus ami de la vérité que de sa théorie; mais concluons-en que c'est encore un système incomplet.

L'omission du principe qui manque dans M. Alix m'a étonné, car une philosophie célèbre en a fait un des fondemens de sa morale. Un penseur sublime dans ses rêveries, un génie supérieur malgré les égaremens de sa métaphysique, Kant, après avoir établi la réalité de cette liberté intérieure dont nous avons la conscience, nous fait entendre deux voix qui s'élèvent au dedans de nous. L'une nous dit : Sois heureux si tu le veux et si tu le peux, il n'y a ni bien, ni mal à le faire. L'autre : Sois juste quoi qu'il t'en coûte; il le faut, tu le dois. L'homme pourtant reste libre, la loi est précise, mais ne le contraint pas. Cette dernière voix commande, l'autre permet : l'accomplissement de cette règle intérieure, c'est le devoir, c'est la vertu. L'homme puise là le sentiment de sa propre dignité, il sent que le bonheur appartient de droit à l'homme vertueux : donc l'âme est immortelle : donc il est un juge pour elle : donc Dieu existe.

Il me semble qu'une pareille suite de raisonnemens et de conséquences suffirait seule pour mettre Kant au rang des plus grands esprits qui honorent la philosophie. Cette doctrine prouve bien des vérités, explique bien des contradictions; elle conserve à la vertu toute sa dignité, et ne fait pas à l'homme un crime de chercher et de trouver le bonheur. Mais il faut abandonner Kant lorsqu'il explique nos rapports avec les autres hommes. La hardiesse de son idéalisme, auquel cependant il fait dans sa morale quelques infidélités, ne lui permet pas de s'appuyer sur de solides fondemens. Mais nous avons ce que nous voulions de lui; il nous a donné ce principe dont le besoin se fait sentir dans la théorie que nous examinons. Il ne resterait maintenant qu'à généraliser davantage le troisième principe de M. Alix.

Résumant donc les sentimens primitifs que l'on doit, je pense,

donner pour fondemens à un système de morale , nous trouverons l'amour de soi qui comprend l'amour du bien-être physique et l'amour-propre. Le deuxième principe sera cette estime de soi , que , sous peine de nous mépriser nous-mêmes , nous sentons le besoin de satisfaire , et qui nous fait mesurer nos actions sur la règle éternelle du juste et de l'injuste. Enfin , nous aurons pour troisième principe cette loi de notre nature qui , dès les commencemens de notre existence , nous inspire la croyance invincible que les autres hommes nous ressemblent , que leurs plaisirs et leur bonheur se fondent sur les mêmes motifs que notre bonheur , que nos plaisirs. La conscience nous dit alors que puisqu'ils sont semblables à nous , les traiter comme nous est un devoir. Voilà ce qui fait la justice dont on verra sortir toutes les vertus sociales et cette charité qui n'est qu'une sublime exagération de la justice.

Je voudrais pouvoir m'étendre plus long-temps sur ces idées ; mais il est temps de revenir à l'ouvrage de M. Alix dont nous avons encore à examiner la seconde partie , où l'application des trois sentimens que l'auteur a regardés comme les principes de la morale , est faite aux institutions qui sont établies ou que l'on pourrait établir. La principale pensée de l'auteur est de prouver cette vérité consolante sur laquelle tout le *Télémaque* repose ; que la plus saine , la meilleure politique , même dans les intérêts humains , est celle qui se fonde sur l'exécution rigoureuse de tous les préceptes de la morale. Bien des gens ont traité cette assertion de chimérique , et beaucoup la regardent encore comme un de ces rêves d'honnêtes gens parmi lesquels une sorte d'incrédulité du bien fait reléguer trop de vérités utiles. On doit aujourd'hui , mieux que jamais , savoir combien un gouvernement fondé sur la déloyauté , sur le mensonge , est moins fort que celui qui s'appuie sur la droiture et la bonne foi dans ses engagements de toute espèce. On ne peut faire trop de vœux pour que cette politique soit universellement et toujours celle des nations qui se respectent elles-mêmes. Rendons grâces aux écrivains qui , comme M. Alix , consacrent leurs travaux à démontrer aux hommes des vérités aussi précieuses.

M. Alix plaint les peuples dont l'intérêt est le seul mobile ; mais comme un sage doit plaindre les passions des hommes, il faut diriger l'intérêt de chacun utilement pour le bien général ; il faut tâcher que les richesses soient réparties de manière que le plus grand nombre possible d'habitans aient le nécessaire et même un peu au-delà ; il faut encourager l'agriculture et le commerce intérieur plus encore que les arts de luxe et le commerce extérieur, qui cependant doivent aussi être favorisés. L'auteur s'étend ensuite avec quelques détails sur les colonies anciennes et modernes ; il présente plusieurs vues généreuses, et semble animé d'une vertueuse indignation contre ces métropoles qui forcent leurs colonies à l'ingratitude, et ne se font pas un devoir de répandre sur elles des bienfaits dont le plus grand avantage serait pour les bienfaiteurs.

Après avoir parlé des institutions fondées sur l'intérêt, M. Alix s'occupe de celles qui reposent sur l'amour-propre. Nous ne le suivrons pas dans tous les détails de ce chapitre, où l'on désirerait en général des notions plus positives ; on ne distingue pas assez clairement quand l'auteur raconte et quand il propose. Ce sont les projets impraticables qui font les livres inutiles : tel est, par exemple, celui qui consisterait à établir un tribunal pour la distribution des récompenses comme il y en a pour la distribution des peines. C'est avec plus de fondement peut-être que l'auteur propose une institution du même genre que ces concours décennaux qui ont, il y a peu d'années, mis en mouvement tant d'amour-propres et allumé la guerre dans la littérature et les arts. Je pense que le mauvais succès de notre premier concours décennal ne suffit pas pour que l'on désespère de cette institution. L'homme qui gouvernait alors avait, à ce qu'il paraît, un goût décidé pour les guerres de toute espèce ; il s'étudia à semer la discorde parmi la nation irritable des poètes et des artistes, et à détruire lui-même les bons effets que devait produire une noble émulation. On sait combien il chérissait les scandales littéraires ; il jetait des alimens à notre maligne curiosité, et voulait, en occupant ainsi l'opinion,



nous étourdir sur nos malheurs et se préserver de cet esprit public qui, s'il eût alors existé, eût été pour les citoyens la meilleure sauve-garde contre ses abus du pouvoir. M. Alix semble aussi rappeler ces expositions des produits de l'industrie et des arts, qui certainement ont beaucoup contribué aux progrès que, depuis plusieurs années, la France a faits dans toutes ces parties.

Dans le troisième chapitre, qui traite des institutions destinées à cultiver et développer le sentiment de l'humanité, l'auteur s'occupe de l'éducation et s'arrête assez long-temps sur cet important sujet. Il fait ensuite l'éloge « de ces associations généreuses qui » ont pour objet d'alléger le fardeau de la misère qui pèse sur » la classe indigente ». Puis il parle des fêtes de village, des théâtres, de la musique. « Après avoir indiqué rapidement les » moyens que la sagesse humaine peut employer pour maintenir » les mœurs dans une heureuse direction, *il* contemple, *il* admire » la puissance de cette institution divine sans laquelle toutes les » autres seraient insuffisantes. Elle ne présente pas à l'homme des » espérances trompeuses et des biens passagers, mais elle lui offre » des récompenses éternelles comme celui qui les promet ».

Le style, cette partie qui est toujours si importante, est pur et n'est point dépourvu d'élégance. On peut reprocher à M. Alix une trop grande abondance de lieux communs. Rien n'est plus capable de répandre l'agrément et la variété dans un ouvrage philosophique, que d'éloquens développemens auxquels l'auteur se laisse porter par son sujet : c'est ainsi que font les grands maîtres. Mais il ne faut pas que ces développemens reviennent trop souvent ou paraissent être du remplissage. Il ne faut pas que des exclamations trop fréquentes fassent prendre la philosophie pour un rhéteur.

En général, je regrette que l'auteur n'ait pas toujours vu son sujet d'assez haut et n'ait pas approfondi davantage quelques-unes de ses idées qui méritaient de l'être. Des notes placées à la fin des chapitres contiennent des citations judicieusement choisies d'Helvétius, Duclos, Montesquieu, Fénelon, etc.... Mais il est des noms que l'on s'étonne de ne pas y rencontrer ; il en est un

surtout que j'ai été surpris de ne pas voir une seule fois, c'est celui d'Adam Smith. M. Alix aurait dû peut-être se pénétrer davantage de ce qui a été écrit sur le sujet dont il se chargeait. Il est bon d'étudier la morale dans son propre cœur, mais il faut l'étudier aussi dans les livres. Cet ouvrage en appelle un autre, puisque le système qu'on y expose est incomplet, comme on pourrait le prouver beaucoup mieux que cela n'a été fait dans cet article, qui cependant doit suffire pour montrer que ce vide de la science dont M. Alix se plaint dans sa préface, reste encore à remplir.

R. C.

## MÉLANGES.

### *Fragment d'un Ouvrage inédit sur la Société du XVIII<sup>e</sup>. siècle.*

. . . . .  
Vers le milieu du dix-huitième siècle (1), de grands souvenirs et des traditions récentes maintenaient encore en France de bons principes, des idées saines et des vertus nationales, affaiblies déjà néanmoins par des écrits pernicieux et par un règne plein de faiblesse; mais on trouvait encore à la ville et à la cour ce ton de si bon goût, cette politesse dont chaque Français avait le droit de s'enorgueillir, puisqu'elle était citée dans toute l'Europe comme le modèle le plus parfait de la grâce, de l'élégance et de la noblesse. A cette époque, on rencontrait dans la société plusieurs femmes et quelques grands seigneurs qui avoient vu Louis XIV, on les respectait

(1) vers 1770.

comme les débris d'un beau siècle ; la jeunesse contenue par leur seule présence devenait naturellement auprès d'eux, réservée, modeste, attentive ; on les écoutait avec intérêt, on croyait entendre parler l'histoire. On les consultait sur l'étiquette, sur les usages, leur suffrage était le succès le plus désirable pour ceux qui débutaient dans le monde ; enfin, contemporains de tant de grands hommes en tout genre, ces vénérables personnages semblaient placés dans la société pour y maintenir les idées d'urbanité, de gloire, de patriotisme, ou du moins pour y suspendre une triste décadence ! Mais bientôt l'expression de ces sentimens ne fut presque plus qu'un noble langage, qu'une simple théorie de procédés généreux et délicats ; on ne tenait plus à la vertu que par un reste de bon goût qui en faisait aimer encore le ton et l'apparence. Chacun, pour cacher sa manière de penser, devint plus rigide sur les bienséances ; on raffina (dans la conversation) sur la délicatesse, sur la grandeur d'âme, sur les devoirs de l'amitié ; on créa même des vertus chimériques, rien ne coûtait en ce genre, l'heureux accord entre les discours et la conduite n'existait plus. Mais l'hypocrisie se décèle par l'exagération, elle ne sait où s'arrêter ; la fausse sensibilité n'a point de nuances, elle n'emploie jamais pour se peindre que les plus fortes couleurs, et toujours elle les prodigue ridiculement. Il s'établit dans la société une secte très-nombreuse d'hommes et de femmes qui se déclarèrent partisans et dépositaires des an-

ciennes traditions sur le goût, l'étiquette et, même la morale qu'ils se vantaient d'avoir perfectionnée. Ils s'érigèrent en juges suprêmes de toutes les convenances sociales, et s'arrogèrent exclusivement le titre imposant de *bonne compagnie*. Un mauvais ton et toute aventure scandaleuse excluaient ou bannissaient de cette société; mais il ne fallait ni une vie sans tache, ni un mérite supérieur pour y être admis. On y recevait indistinctement des esprits forts, des dévots, des prudes, des femmes d'une conduite légère; on n'exigeait que deux choses, un bon ton, des manières nobles, et un genre de considération acquis dans le monde, soit par le rang, la naissance et le crédit à la cour; soit par le faste, les richesses, ou l'esprit et les agrémens personnels.

Les prétentions, même peu fondées, lorsqu'on les soutient constamment, finissent toujours par assurer dans le monde une sorte d'état plus ou moins honorable suivant leur genre; surtout lorsqu'on a de la fortune, un peu d'esprit et une bonne maison; les observateurs et les gens malins s'en moquent, mais on y cède, il semble que leur ténacité les justifie. Les fats décriés et méprisés par toutes les femmes n'en passent pas moins pour des hommes à bonnes fortunes; les importans sans crédit n'en imposent à personne, cependant ils sont ménagés et sollicités par tous les ambitieux et les intrigans qui, à tout hasard sur leur parole, pensent qu'il est prudent de les mettre dans leurs intérêts; les prudes obtiennent les égards extérieurs qui sont dus à la

vertu ; les pédans sans instruction réelle jouissent dans la conversation de presque toutes les déférences accordées aux savans. En réfléchissant sur ce bonheur infaillible des prétentions persévérantes, qui pourrait attacher une grande importance aux succès de société ?

Le cercle usurpateur et dédaigneux dont on vient de parler, cette société si dénigrante pour toutes les autres, excita contre elle beaucoup d'inimitiés ; mais comme elle recevait dans son sein tous ceux qui avaient un mérite supérieur bien reconnu, ou ceux que quelques brillans avantages mettaient à la mode, l'animosité qu'elle inspirait étant évidemment produite par l'envie, ne servit qu'à lui donner plus d'éclat, et l'on s'accorda unanimement à la désigner par le titre de *la grande société* qu'elle a gardé jusqu'à la révolution, ce qui ne voulait pas dire *la plus nombreuse*, mais ce qui, dans l'opinion universelle, signifiait la mieux choisie, et la plus brillante par le rang, la considération personnelle, le ton et les manières de ceux qui la composaient. Là, dans les cercles trop étendus pour autoriser la confiance, et qui en même temps n'étaient pas assez pour que la conversation générale y fût impossible, là, dans les assemblées de quinze ou vingt personnes, se trouvaient en effet réunis tout l'aménité et toutes les grâces françaises. Tous les moyens de plaire et d'intéresser y étaient combinés avec une étonnante sagacité. On sentit que pour se distinguer de la mauvaise compagnie et des sociétés vulgaires, il fallait con-

server ( en représentation ) le ton et les manières qui annonçaient le mieux la modestie , la réserve , la bonté , l'indulgence , la décence , la douceur et la noblesse des sentimens. Ainsi le seul bon goût fit connaître que seulement pour briller et pour séduire , il fallait emprunter toutes les formes des vertus les plus aimables. La politesse dans ces assemblées avait toute l'aisance et toute la grâce que peuvent lui donner l'habitude prise dès l'enfance , et la délicatesse de l'esprit ; la médisance était bannie de ces conversations générales , son âcreté ne pouvait s'allier avec le charme de douceur que chaque personne y apportait. Jamais la discussion n'y dégénérait en dispute. Là , se trouvait dans toute sa perfection l'art de louer sans fadeur et sans emphase , de répondre à un éloge sans le dédaigner et sans l'accepter , de faire valoir les autres sans paraître les protéger , et d'écouter avec une obligeante attention. Si toutes ces apparences eussent été fondées sur la morale , on aurait vu l'âge d'or de la civilisation. Était-ce hypocrisie ? Non , c'était l'écorce des mœurs anciennes conservé par l'habitude et le bon goût , qui survit toujours quelque temps aux principes , mais qui , n'ayant plus alors de base solide , s'altère peu à peu , et finit par se gâter et se perdre à force de raffinemens et d'exagération.

Dans les cercles moins étendus de cette même société , on montrait beaucoup moins de circonspection , le ton qui ne cessait jamais d'être d'une rigoureuse décence , y était beaucoup plus piquant , on n'y

attaquait l'honneur de personne. On y voulait toujours de la délicatesse ; néanmoins , sous les formes artificieuses de la confiance , de l'étourderie et de la distraction , on y pouvait médire sans scandale ; on n'y excluait point les traits les plus perçans , pourvu qu'ils fussent lancés avec adresse et sans colère apparente , car on ne pouvait médire de ses ennemis reconnus. Il fallait que la médisance ne fût pas suspecte , et que pour s'en amuser l'on pût y croire. Dans la société , même intime , la malignité respectait les liens du sang , l'amitié , la reconnaissance , et les gens qu'on recevait chez soi ; d'ailleurs les indifférens y étaient sacrifiés sans scrupule , on n'y flétrissait point leur réputation ; mais on s'y moquait du mauvais ton , des expressions et des manières *provinciales* ou vulgaires ; on y tournait en ridicule ceux qu'on n'aimait pas , c'était les immoler , car ces arrêts frivoles avaient force de loi , et cela devait être ; partout où se trouve une association généralement regardée comme supérieure à toute autre du même genre , se trouve aussi un tribunal dont les juges prononcent des sentences irrévocables. A qui en appellerait-on , lorsqu'il n'existe pas de puissance souveraine à laquelle il soit possible de recourir ? Quand on ne trouve plus dans le monde cette prééminence d'une société établie d'un consentement unanime arbitre du bon goût , dispensatrice des éloges les plus désirés et juge de toutes les convenances ; l'arme puissante du ridicule est brisée : et c'est pourquoi il n'y

a point de ridicules chez les peuples grossiers ou tombés dans la barbarie, et même parmi ceux qui ont été durant long-temps agités par de violentes secousses politiques. Après de tels orages, l'essentiel et le plus pressé est de rétablir les principes; mais les grâces ne s'organisent point, on ne les rappelle point par des édits. Elles prennent aisément la fuite, il faut du temps pour les ramener. Le seul ridicule qui puisse subsister dans la décadence même du bon goût, est celui de la sottise unie à l'insolence; celui-là sera toujours universellement senti, dans tous les pays et chez toutes les nations.

Pour achever de peindre *la grande société* du dix-huitième siècle, il faut dire encore, que dans ses comités les plus intimes, on exigeait que la médisance fût pour ainsi dire *dispersée*; un même personnage qui se serait constamment chargé de la répandre, eût été odieux. On voulait surtout de la grâce, de la gaieté ou de l'originalité; la méchanceté noire est toujours triste, elle a quelque chose de vulgaire et de grossier, elle eût produit d'ailleurs une trop grande disparate avec le langage habituel, elle était de mauvaise compagnie.

Ce qu'on ne pardonnait jamais, ce que rien ne pouvait excuser, c'était la bassesse ou des manières, ou du langage et celle des actions, quand elle était bien avérée. On n'avait plus assez de principes pour être profondément indigné au fond de l'âme d'une bassesse qui aurait valu une grande fortune ou une



belle place ; mais on avait encore plus de vanité que de cupidité , et tant que l'orgueil conserve ce caractère , il peut ressembler à la grandeur. Quand les bassesses utiles étaient faites avec de certaines précautions et de certaines formes , on feignait facilement , si elles réussissaient , de ne voir en elles qu'une habileté permise , ainsi que les voleurs chez les Lacédémoniens , les maladroits seuls étaient punis. On n'a jamais vu du moins dans ce temps de bassesses effrontées , et c'est encore beaucoup , jamais on n'a vu un ami supplanter à la cour un ami , ou un ministre disgracié abandonné lâchement par ceux qui lui avaient fait une cour assidue pendant sa faveur ; au contraire , comme le cœur et les principes avaient infiniment moins d'influence sur la conduite que la vanité , on mettait du faste et de l'éclat à toutes les actions généreuses , on finit par y mettre de l'arrogance , on ne se contenta pas d'aller voir un ministre exilé , on lui rendit une espèce de culte , on le déifia , on brava ouvertement le souverain qui l'avait exilé.....

On l'a déjà dit , le code moral de cette brillante société n'était plus appuyé que sur une base fragile prête à s'écrouler , mais il y avait encore des législateurs et des juges , les lois n'étaient point abrogées ; -voici les plus importantes et les plus ingénieuses.....

D. G.

( *La suite au numéro prochain.* )

L'histoire de *Henri-le-Grand*, par Madame la comtesse de Genlis, va paraître dans quelques jours (1). Nous n'avons pu jeter qu'un coup d'œil rapide sur cette nouvelle production d'une dame illustrée par tant d'autres écrits; mais nous pouvons assurer d'avance que le public y trouvera tout ce qu'il a droit d'attendre de l'auteur : de l'intérêt, des observations justes et profondes, des sentimens élevés, enfin un style pur, noble et parfaitement adapté à l'importance du sujet.

En attendant que nous offrions une analyse complète de cette histoire, nous croyons que nos lecteurs verront ici avec plaisir quelques morceaux détachés; et nous choisissons de préférence ceux qui, dans les circonstances où se trouve la France, paraissent mériter une attention particulière.

Voici d'abord le début de l'ouvrage :

« Il est bien difficile que des princes nés sur le trône dans des temps paisibles puissent connaître les hommes, et apprendre le grand art de régner. Comment la jeunesse confiante et crédule pourrait-elle discerner la vérité au milieu des prestiges de la grandeur et de toutes les séductions de la flatterie? Mais la Providence, en accordant aux nations le plus grand de ses bienfaits, en leur donnant de bons rois, fait souvent subir les épreuves les plus rigoureuses à ces héros chargés d'une mission divine, et les prépare ainsi à remplir dignement un jour leur sublime destination. Charles le Sage, et Louis Père du Peuple, ainsi que Henri le Grand, durent au malheur une partie de leurs vertus. Ce fut dans le sein des factions les plus turbulentes et les plus sanguinaires, que Charles V acquit cette perfection de sagesse qui donne aux princes le véritable génie de la royauté; c'est cette sagesse qui enseigne à placer à propos la douceur et la fermeté; c'est elle qui, flexible avec dignité et ferme avec ménagement, sait ranimer les esprits.

---

(1) A Paris, chez Marqdan, libraire. Deux vol. in-8°.

concilier des intérêts opposés , pénétrer les intentions , maîtriser les caractères , et connaître les bornes de la puissance souveraine , qui n'est suprême que dans le calme , mais qui , durant les orages , ne peut se soutenir que par la prudence et l'habileté unies à la droiture. Charles V eut besoin de toutes les ressources de la raison , et de tout l'ascendant que donnent dans les affaires d'état un esprit réfléchi , un caractère doux , souple et patient : réparer , réunir et pacifier , fut l'emploi constant de ce règne , qui mérita si justement au souverain le beau surnom de *Sage*. Dans les disgrâces et dans les exils , les princes connaissent tout le prix du dévouement et de l'amitié ; on ne s'occupe point du soin frivole de leur plaisir , on ne songe qu'à les servir ; ils sont forcés , pour se faire des partisans , de vaincre leurs ressentimens particuliers ; l'ennemi qui revient à eux les trouve toujours disposés à l'oubli du passé : leur intérêt les accoutume ainsi à la clémence. Louis XII , avant de monter sur le trône , fut opprimé , persécuté ; il eut besoin d'amis , il apprit à les choisir et à pardonner : c'était apprendre à régner. Henri IV fut le plus clément des rois. La grandeur d'âme et la bonté lui firent faire tout ce que la politique la mieux entendue aurait pu lui conseiller : les plus belles actions de sa vie ne furent que les fruits heureux des premiers mouvemens de son cœur ; mais il dut à une éducation mâle et à l'adversité l'empire sur lui-même , la connaissance des hommes et des affaires , et la persévérance , qui triomphe de tout. Ce grand prince fut à la fois le plus habile capitaine d'un siècle guerrier , le monarque le plus digne de régner sur une nation généreuse ; et le Français le plus aimable. Par son courage , sa franchise et sa gaieté , il acheva de former notre caractère national : tous les rois doivent le prendre pour modèle , et , pour être véritablement Français , il faut lui ressembler. Henri IV fut tellement aimé , il a laissé de si chers souvenirs , que si tous les mémoires de son temps ; et tout ce qu'on a écrit sur sa vie , étaient anéantis , on retrouverait encore son histoire dans les traditions de famille de toutes les classes de la société ; on pourrait en recueillir les principaux traits ; et les anecdotes les plus inté-

ressantes dans l'atelier de l'artisan et dans les chaumières , ainsi que dans les palais et dans les châteaux ».

Nous trouvons une grande vérité dans les observations qui suivent le portrait que madame de Genlis a tracé de l'un des plus fameux ligueurs , François de Roncherolles.

« Un seul ligueur parmi les Seize avait la confiance du duc de Guise : c'était François de Roncherolles , homme hardi , éloquent , plus modéré au fond qu'aucun autre , capable d'inspirer l'enthousiasme , mais qui n'eut pas toujours le pouvoir d'arrêter l'impétuosité des mouvemens qu'il avait excités. Ainsi , durant les orages , ceux qui fomentent des troubles deviennent toujours plus coupables qu'ils n'ont voulu l'être ; on peut , dans sa pensée , poser la limite qu'on se prescrit de ne jamais franchir : il est , dans ce cas , bien hasardeux de compter sur sa propre force ; mais compter sur celle des autres est une étrange présomption ! Il est impossible de fixer le point où s'arrêteront ceux qu'on entraîne dans une route obscure et glissante , qui n'est pas celle du devoir ».

On sait que Henri IV , même après son abjuration , fut encore obligé de combattre quelque temps les ligueurs ; qu'il lui fallut soumettre les plus belles provinces qui obéissaient aux ordres des ducs de Mayenne , de Guise , d'Aumale et d'Elbeuf. Mais presque partout , les cœurs des habitans lui étaient acquis : la présence seule des troupes de la ligue empêchait la manifestation des sentimens de fidélité et d'amour dont les citoyens paisibles étaient animés pour leur légitime souverain. On lira avec le plus grand intérêt dans l'ouvrage , comment les villes de Lyon et de Beaune , de Dijon , Meaux , Marseille , Pau , Tours , etc. , secouèrent le joug de la ligue , et se soumirent au roi. Nous citerons encore , à ce sujet , quelques passages.

« Vitry avait été le premier des seigneurs catholiques qui , après la mort du feu roi , refusa de reconnaître un souverain protestant ; mais lorsqu'il vit son roi abjurer ses erreurs , il représenta au duc de Mayenne que rien ne devait plus empêcher les Français de re-

connaître leur souverain légitime, il était décidé à prendre ce parti. Le duc l'assura qu'il négociait lui-même; il le pria de ne rien précipiter, et Vitry y consentit : mais lorsqu'il vit la trêve finie, et la guerre près de se rallumer, il ne différa plus. Il ne marchandait point avec son souverain, ne vendit point son repentir et son retour à la bonne cause, comme le firent tant d'autres. Il n'exigea rien de son roi, et montra un désintéressement qui répondit de sa fidélité future. Le 24 décembre 1593, il fit sortir toute la garnison de la ville de Meaux, et ayant assemblé les principaux magistrats et bourgeois : « Messieurs, leur dit-il, le roi, en se faisant catholique, a » levé l'obstacle qui empêchait ses sujets de le reconnaître pour leur » légitime souverain; je vais me ranger à mon devoir, et j'en ai » prévenu le duc de Mayenne. Je pouvais livrer la ville au roi, » je ne l'ai point fait. C'est à vous à qui je la remets, je vous laisse » les maîtres de prendre le parti que vous jugerez convenable; » s'il est conforme à votre devoir, vous aurez tout le mérite d'une » décision libre et volontaire ».

» Après ce discours il remit les clefs entre les mains des magistrats, et il sortit de la ville pour aller joindre ses troupes, qui l'attendaient à un quart de lieue. Cette déclaration surprit les habitants et les entraîna tous. A la gloire de l'espèce humaine, il faut du temps, beaucoup d'adresse, d'artifices, de sophismes présentés sous mille formes séduisantes pour corrompre la masse des hommes : il ne faut souvent qu'un mot heureusement placé, qu'un exemple frappant, pour les faire rentrer dans la route du devoir.

» Les habitants de Meaux délibérèrent quelques momens, et résolurent, à l'unanimité, de suivre l'exemple de leur gouverneur. En sortant de l'assemblée ils crièrent : *Vive le roi!* le peuple y répondit par les mêmes acclamations, et ils prirent tous l'écharpe blanche. Les habitants envoyèrent une députation à Vitry, qui revint sur-le-champ. Cette heureuse nouvelle fut aussitôt portée au roi, qui se rendit à Meaux au commencement de janvier. Ce prince y fut reçu avec tous les témoignages de la joie; Henri y parut d'autant plus sensible, que cette ville était la première

qui, depuis son abjuration, fût volontairement rentrée sous son obéissance ».

« La soumission de la ville de Meaux fut suivie d'une conquête plus importante, celle de la ville de Lyon. Les politiques, qui étaient en grand nombre dans la ville, résolurent de remettre cette belle capitale sous l'obéissance du roi. Ils envoyèrent secrètement à Henri une députation pour l'engager à seconder leurs efforts. Il ordonna au colonel Alphonse Ornano, qui commandait un corps de troupes en Dauphiné, de se tenir prêt à soutenir les bourgeois de Lyon aussitôt qu'ils auraient besoin de lui. Ornano, appelé par les trois échevins, chefs des politiques, Liergues, Jacques et de Seves, se rendit à Lyon, près du faubourg de la Guillotière, dans la nuit du 7 au 8 février, et se tint là jusqu'à nouvel ordre. Jacques, accompagné de ses deux amis Liergues et de Seves, et d'une vaillante troupe de bourgeois d'élite bien armés, attaqua, entre trois et quatre heures du matin, un corps-de-garde, au bout du pont; ils le forcèrent après avoir éprouvé beaucoup de résistance. Pendant ce temps, d'autres bourgeois du parti royal sortirent de leurs maisons, en criant : *Vive la liberté française!* ils posèrent des chaînes dans les rues, et la ville se trouva bientôt barricadée de toutes parts. L'échevin Jacques se saisit de l'arsenal et fit arrêter sept autres échevins, déterminés ligueurs, et quelques capitaines des quartiers. Le lendemain matin, on vit paraître de tous côtés les habitants avec des écharpes blanches : tous les quartiers retentissaient des cris de *vive le roi*; on alluma des feux de joie dans toutes les rues; on arracha les armes d'Espagne, de Nemours et de Savoie, des lieux où elles se trouvaient; la populace représenta la Ligue sous la figure d'une vieille sorcière hideuse, et jeta cette effigie au feu avec mille imprécations. Les bourgeois firent ensuite dresser des tables devant leurs maisons, et le peuple y vint en foule boire à la santé du souverain. Il est remarquable que cette brave bourgeoisie de Lyon, ayant des troupes à ses portes, ne les appela point, et ne les fit entrer

535117

que lorsqu'elle eut terminé seule toute cette heureuse révolution. Ces bourgeois n'étaient point des soldats aguerris : tout Français, quels que soient son état et ses habitudes, n'a besoin pour combattre, que d'un grand motif, et non d'apprentissage.

» Sur les deux heures après midi, le colonel Orzano entra dans la ville accompagné seulement de ses officiers et d'un grand nombre de gentilshommes, tous avec l'écharpe blanche et des panaches blancs. La ville était soumise, ces guerriers n'y parurent que pour y maintenir la paix ».

.....

« Le duc de Mayenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la Ligue et le duc de Guise lui-même disposés à faire leur accommodement avec le roi, ne songea plus, d'après les conseils de Jeanin, qu'à se borner à une seule province et à s'y rendre indépendant. Dans ce dessein, il jeta les yeux sur la Bourgogne, et il s'achemina vers cette belle partie de la France, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Doullens, la Fère et Soissons. Outre qu'il tenait déjà une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses et de l'Allemagne, dont il se flattait de tirer de grands secours, lui paraissait devoir lui assurer tous les moyens de s'y maintenir. Ayant nourri long-temps l'espoir de s'élever sur le trône de France, le projet de se contenter de la simple souveraineté d'une province, loin d'être chimérique à ses yeux, lui paraissait également facile et modéré. Parmi les désordres causés par les usurpations et les révoltes contre l'autorité légitime, l'un des plus frappans est cet esprit d'indépendance, et ces prétentions outrées qui se répandent dans tous les classes. Alors chacun s'élance hors de sa situation, non par l'instinct du génie et des talens, mais par le dérèglement d'une imagination qui n'a plus de frein : on croit tout possible, parce qu'on ne respecte rien ; l'ambition n'a plus de calcul raisonnable ; elle ne donne ni cet essor qui rend capable d'exécuter de grandes cho-

ses, ni cette persévérance qui assure le succès d'un plan bien combiné; elle est à la fois vague, indécise et sans mesure; elle tourne les têtes sans élever les âmes : telle fut l'ambition de Mayenne et de presque tous les ligueurs ; c'était plutôt un songe qu'une passion.

» Mayenne, dans son dessein de s'assurer de la souveraineté de la Bourgogne, comptait aussi sur l'Espagne, qui paraissait entrer dans ses vues ; mais les Bourguignons n'étaient pas d'humeur à choisir un sujet pour leur maître. « Jamais, dit Sully, ils n'ont » donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur souverain ». Le duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune on y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se soulevèrent contre cette troupe, l'attaquèrent, et l'obligèrent à se retirer dans le château. Ensuite cette vaillante et noble bourgeoisie se fortifia avec des barricades contre ce château, et, après tous ces exploits, elle appela à son secours le maréchal de Biron, auquel elle permit de se loger pendant six semaines avec sa petite armée dans l'enceinte de ses murs. Ces braves habitans nourrirent la troupe royaliste à leurs dépens, sacrifiant l'argent et tout ce qu'ils possédaient d'aussi bon cœur qu'ils exposaient leurs personnes. Ils partagèrent toujours les travaux et les périls des guerriers qu'ils avaient appelés ; ils attaquèrent en forme le château avec une batterie de douze pièces de canon, et poursuivirent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chassèrent enfin la garnison des rebelles. On verra par la suite que la ville de Dijon montra le même courage et la même fidélité ».

Nous citons avec d'autant plus de plaisir ces témoignages de fidélité des plus grandes villes du royaume, que ce sont des *titres de noblesse* dont elles doivent aujourd'hui s'honorer. Voici quelles furent les heureuses suites de leur soumission, de leur fidélité ? Écoutons encore madame de Genlis.

« Il était impossible qu'après tant de désastres et de si longues guerres, tant de dettes à payer, d'établissements publics à réparer



et à entretenir, on fût encore dans l'abondance; mais toutes les plaies commençaient à se fermer; le commerce, l'agriculture se ranimaient, d'immenses défrichemens entrepris dans toutes les parties du royaume montraient partout des bras utiles rendus à la nature; les prés dévastés et les champs de bataille se couvraient de semailles et de jeunes plantations; des milliers de charrues, formant d'heureux sillons, effaçaient dans les campagnes les traces funestes des affûts de canon et des trains d'artillerie; et le laboureur, déjà soulagé du poids des impôts, relevait avec espérance sa chaumière abattue ».

Mais il fallut quatre années de paix à Henri pour réparer les désastres qui avaient précédé son règne. Nous avons vu l'un de ses successeurs, après de bien plus longs désastres et des malheurs inouïs, ramener, en moins d'une année, l'abondance, la prospérité dans son royaume. Quelle doit être notre admiration, notre reconnaissance pour l'auteur d'un si grand bienfait, ou plutôt d'un pareil prodige!

A. D.

## VARIÉTÉS.

### SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — Reprise de *Médée* et *Jason*. — Le ballet de *Nina*.

Très-mal accueillie à la première représentation, et ( ce qui est sans exemple ) sifflée à la répétition générale, enfin, ensevelie depuis dix-huit mois, comment cette *Médée* a-t-elle pu sortir tout à coup du tombeau? Si c'est un nouveau prodige de l'amante de Jason, il faut convenir que son art ne s'exerça jamais d'une manière plus funeste pour les malheureux mortels. L'instant de son réveil a été celui de l'assoupissement de tous ceux que leur mau-

vaie étoile en a rendus témoins. On assure même que cet effet inévitable s'est fait sentir hors de l'enceinte où a eu lieu l'apparition de la princesse de Colchos : le poëme , consacré à sa louange , n'a pas agi avec moins d'efficacité sur les lecteurs que sur les spectateurs. Au besoin , la préface eût pu suffire : c'était la première fois qu'un auteur d'opéra s'avisait de faire précéder ses vers d'une *dissertation historique et mythologique* aussi longue que la pièce entière. Et dans quel espoir ? Celui de démontrer à la génération actuelle que c'est à tort que , depuis plus de trois mille ans , l'on s'obstine à voir dans la fille du roi *Ætas* une princesse aussi libre dans ses mœurs qu'implacable dans ses vengeances. M. Milcent se rend caution de la chasteté et de la douceur de *Médée*. Le public entier peut , à son tour , garantir à M. Milcent , que sa bonne et vertueuse *Médée* est devenue , par ses soins , la plus triste et la plus ennuyeuse princesse du globe.

Il veut lui trouver des défenseurs partout , et il met Voltaire de ce nombre. Dans son commentaire sur Corneille , ce grand écrivain s'élève , il est vrai , contre les froides horreurs que tous les tragiques anciens et modernes ont accumulées dans le personnage de *Médée* ; et il désirerait que ses crimes fussent mieux motivés par la passion. Mais a-t-il jamais prétendu qu'il fallût dénaturer un caractère dramatique , consacré par la tradition ? Corneille avait dit , dans la dédicace de sa *Médée* : « Dans la poésie il ne » faut pas considérer si les mœurs sont vertueuses , mais si elles » sont *pareilles* à celles de la personne qu'elle introduit ». Voltaire ajoute : « Il faut surtout qu'elles soient *intéressantes* ; c'est- » là le premier devoir ». Or , M. Milcent n'a fait ni une *Médée* *pareille* à toutes les *Médées* qui ont paru jusqu'ici sur les théâtres grec , latin et français , ni une *Médée* *intéressante*. La discussion finit là. S'il y a dans tout l'ouvrage une ou deux scènes dignes de quelque attention , il faut observer qu'elles appartiennent à Glower , auteur d'une *Médée* anglaise. Le style , sans couleur , sans vie et quelquefois incorrect , est parfaitement approprié à cette triste conception.

Le compositeur ( M. de Fontenelle ) a dû se sentir glacé toutes les fois qu'il a jeté les yeux sur les vers de son poète. Il est trop puni de sa fatale complaisance pour que l'on entreprenne de lui démontrer, par son propre exemple, que d'un sujet aussi mal conçu il ne pouvait résulter qu'une musique dénuée de mouvement et de chaleur.

Il serait temps que certains écrivains ( je n'ose les nommer poètes ) voulussent se pénétrer de la différence essentielle qui existe entre la tragédie, qu'ils s'obstinent à appeler *lyrique*, et le véritable *opéra*. Il y aurait ici matière à une dissertation plus longue encore que celle de M. Milcent : je me bornerai à retracer, comme une définition exacte de tout ce qui doit constituer un grand opéra, ces vers si connus, quoique si peu en harmonie avec ce que nous voyons tous les jours :

Il faut se rendre à ce palais magique  
Où les beaux vers, la danse, la musique,  
L'art de tromper les yeux par les couleurs,  
L'art plus heureux de séduire les cœurs,  
De cent plaisirs font un plaisir unique.

A l'exception des *beaux vers*, tout cela se retrouve dans le charmant ballet de *Nina*. La reprise de cette pantomime excite une curiosité aussi vive que l'opéra du même nom en excita jadis dans sa nouveauté. La gloire en appartenait alors à mad. Dugazon, elle appartient aujourd'hui à mademoiselle Bigottini, dont le rare talent mérite d'être assimilé à celui de cette grande actrice. Elle jouit d'un succès que l'on obtient rarement sans le secours des paroles : elle fait couler des larmes de tous les yeux.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE. — Première représentation de *Félicie ou la Jeune Fille romanesque*.

On nous avait déjà fait voir à ce théâtre les funestes effets que peut produire la lecture assidue des romans sur une vieille cervelle comme celle de *Ma Tante Aurore*. On vient de nous montrer les derniers symptômes de cette maladie dans une jeune personne encore toute innocente et naïve.

Félicie habite avec son père et une soubrette revêtue du titre de gouvernante , un château situé sur les bords de la Durance. Cette solitude est effrayante pour une jeune personne : elle a recours à son imagination pour s'en rendre le séjour agréable. Il n'existe pas un roman ancien ou moderne dont elle n'ait connaissance ; et , dans tous , elle a fort bien observé que , dès les premières pages , l'héroïne ne manque jamais de rencontrer l'être prédestiné qui devait lui faire sentir son cœur. Félicie brûle de hâter ce fortuné moment ; pénétrée d'un respect religieux pour les mystères de la sympathie , c'est de son pouvoir irrésistible qu'elle attend un époux digne de toutes ses affections. Déjà même elle est parvenue à se représenter si fortement toutes les perfections dont doit être pourvu ce mortel inconnu , qu'elle en a fixé les traits sur la toile.

Mais M. de Belfort , son père , moins confiant dans la destinée , a pris des arrangemens beaucoup plus positifs pour établir sa fille. Il regarde sa main comme le gage d'un arrangement important avec Dorimon , l'un de ses voisins , et il la lui promet. En conséquence , son fils , le colonel Édouard , ce jeune militaire , avant de se décider à cette union , voudrait savoir , du moins , s'il sera aimé de la jeune personne , et loin de se présenter ouvertement comme son prétendu , il emploie , pour se glisser dans le château , toutes les précautions d'un amant qui redoute la vigilance d'un père intraitable. A l'aide de l'Orange , son valet , qui jadis a très-particulièrement connu Juliette , la jeune gouvernante , il noue une intrigue qui doit avoir d'autant plus de piquant pour Félicie , qu'elle est conduite tout-à-fait dans les formes voulues par les romans du genre le plus sentimental. Amant timide et discret , Édouard ne se montre pas ; il se contente de chanter des romances , de faire dire à un écho les choses les plus galantes , de jeter des bouquets et de hasarder des lettres. Félicie partage son attention entre ce personnage mystérieux et l'image précieuse qu'elle croit en posséder. Juliette s'aperçoit à temps qu'il s'en faut que la ressemblance soit parfaite : elle trouve l'art de corriger le portrait d'après nature , en présence même de Félicie , qui se persuade

que , d'après des rapports sympathiques , sa gouvernante discerne les traits de son amant dans ses yeux ; mais c'est bien réellement le colonel que peint Juliette, après l'avoir placé derrière le fauteuil même de la jeune personne. Poursuivant son aventure , Édouard croit se ménager enfin le tête à tête où il doit obtenir un doux aveu en escaladant une fenêtre. Il est reçu , à sa descente , par le père lui-même. Tout s'explique , et Félicie est au comble de ses vœux , en se voyant unie à l'original du portrait chéri.

Il fallait beaucoup d'art pour prolonger l'intrigue et varier les incidens pendant trois actes. Les détails ingénieux , les mots spirituels et piquans qui se succèdent sans interruption de scène en scène , justifient la vogue peu commune dont ce joli ouvrage est assuré de jouir , après avoir subi l'épreuve de plusieurs représentations. Le nom de l'auteur était déjà une recommandation auprès du public ; M. Emmanuel Dupaty vient d'acquérir de nouveaux droits à sa faveur.

La musique, ouvrage d'un artiste italien, M. Catruffo, offre plusieurs morceaux très-agréables , quoiqu'il fût possible d'y désirer un peu plus de couleur et d'intention. On ne saurait , du moins , exiger une exécution plus parfaite. Tous les rôles sont joués et chantés de la manière la plus satisfaisante par Martin, Huet , Juliet , et mesdames Regnault et Boulanger. S.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — Reprise des *Templiers* , tragédie en cinq actes et en vers , par M. Raynouard.

Si un concours nombreux de spectateurs était toujours un garant suffisant du mérite d'une pièce de théâtre , peu de tragédies l'emporteraient sur celle des *Templiers* , et Racine pourrait bien céder le pas à M. Raynouard. Dès les cinq heures , une foule immense assiégeait toutes les avenues des Français , et au moment où les portes se sont ouvertes , la salle s'est trouvée remplie comme par enchantement. Les spectateurs se divisaient naturellement en deux classes. La première était composée de ceux qui avaient applaudi sans réserve à la première apparition de ce phénomène sur la scène tragique : la seconde de ceux qui , bien loin de partager cet enthous-

iasme , pensaient au contraire , que la pièce ne péchait pas moins par le plan que par les caractères et le style , c'est-à-dire , était vicieuse en tout point. Une égale curiosité attirait les uns et les autres. Les amis de l'auteur publiaient que l'ouvrage avait subi de grands changemens , et l'on était bien aise de s'assurer si les corrections étaient heureuses. Nous avons suivi la marche de la pièce avec attention ; et nous avons cru remarquer que M. Raynouard avait également mécontenté ses premiers admirateurs et ses critiques. « Quelle manic, disaient les uns , de remettre en question ce qui était passé en force de chose jugée et de changer ce qui était bien , pour y substituer des choses dont la réussite est plus que douteuse ! A quoi bon tous ces changemens , disaient les autres , si les corrections sont pires que le premier jet » ? Un jour , lorsque l'auteur aura livré sa pièce à l'impression , nous nous proposons d'examiner jusqu'à quel point ces reproches sont fondés , et dans le seul intérêt de l'art , nous rechercherons et nous ferons ressortir les beautés et les défauts de cet ouvrage sous le triple rapport du plan , des caractères et du style. En attendant , nous nous hâtons d'apprendre à nos lecteurs que les Templiers d'aujourd'hui ressemblent beaucoup aux anciens , soit pour le style , soit pour les caractères , mais qu'ils en diffèrent essentiellement pour le plan. Les quatre premiers actes sont entièrement refondus. Des scènes entières ont été transportées du troisième acte dans le second , du second dans le premier , et de celui-ci dans le quatrième , sans qu'à notre avis la pièce y ait rien perdu ou gagné : et telle est la manière dont l'auteur a conçu son plan , que l'on pourrait commencer la représentation par le second , par le troisième , ou par le quatrième acte , sans que pour cela l'action marchât ni mieux , ni plus mal. Les interlocuteurs ont aussi changé de rôle entr'eux , et plusieurs tirades qui se trouvaient autrefois dans la bouche du roi et du chancelier , sont maintenant dans celle du connétable et du grand maître ; et *vice versâ*.

Talma a eu de beaux momens dans le rôle du jeune Marigny. Son jeu est plein de naturel , et son débit d'une chaleur entraî-

nante. Saint-Prix selon son usage laisse tomber une à une toutes ses syllabes et met un intervalle entre chaque mot. Si tous les acteurs s'écoutaient parler ainsi, la représentation pourrait bien durer une demi-journée, si toutefois on parvenait à en voir la fin. En revanche, Lafond parle avec trop de précipitation. Une telle volubilité est peu digne d'un roi chez qui la grâce et l'aisance ne doivent jamais exclure la majesté.

Le Théâtre Français va, dit-on, s'enrichir de deux nouvelles pièces : *Racine et Cavoie*, comédie en trois actes et en vers ; et *Germanicus*, tragédie en cinq actes. La première est attribuée à un auteur dont tous les pas dans la carrière dramatique ont été comptés par des succès. La seconde est d'un homme de lettres qui, quoique doué d'une prodigieuse facilité, n'a pu jusqu'ici donner à Melpomène que des instans dérobés à de plus graves occupations. On a lieu d'espérer que rendu à lui-même, il consacrera désormais exclusivement au culte des muses des talents qui promettent la gloire, et qui ont brillé d'un si bel éclat à leur aurore.

On sait que l'auteur de *Jeanne Gray* a retiré sa pièce, quoiqu'il eût droit à une seconde représentation. Cet exemple d'une rare modestie, est d'un homme qui sent ses forces, et qui ne tardera pas à se relever de ce léger échec par un succès qui ne sera ni douteux, ni contesté.

Lafond a repris ses débuts dans la comédie. Avant d'en rendre compte, nous avons voulu le voir dans plus d'un rôle, afin d'être en état d'en parler en connaissance de cause, et de porter un jugement plus motivé sur un acteur qui donne en ce moment, aux amis de Thalie, des espérances qu'il réalisera sans doute.

THÉÂTRE DE L'ODÉON. — Première représentation de *l'Envie de parvenir*, ou *la Journée des Dupes*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Armand Charlemagne.

M. Volf, riche magistrat de Berlin, est un de ces hommes à projets, qui ne se trouvant point heureux dans la condition où le sort les a placés, sont possédés de l'envie de parvenir, et qui n'ayant pas su gouverner leur maison, se croient appelés à gouver-

ner le genre humain. Une fille, deux nièces, composent toute sa famille. Il faut y ajouter un précepteur dont le nom est *Benoni*, petit abbé musqué, poète à l'eau rose, composant des bouquets pour Iris, et s'élevant jusqu'au rondeau. Au moment où toute cette famille est réunie pour entendre les beaux projets de bienfaisance qu'a rêvés M. Volf, on introduit un inconnu qui demande l'hospitalité. Son vêtement plus que modeste ne prévient guères en sa faveur. Il raconte comment il a été rencontré dans la forêt voisine par des voleurs, qui l'ont dépouillé et mis dans l'état où il se trouve. On le reçoit d'abord par pitié, puis on le congédie bientôt par défiance. L'inconnu n'ayant rien de mieux à faire, va promener sa douleur dans les jardins du roi; mais quelle est la surprise de Volf, lorsque l'intendant de ces jardins, *Ernest*, son gendre futur, vient lui apprendre que le grand Frédéric a adressé la parole à l'inconnu, et a semblé déplorer sa cruelle destinée? « Qui le croirait? » a dit le roi, cet homme que j'ai vu jadis dans tout l'éclat du pouvoir et de la gloire, entouré d'une cour brillante et gardé par de nombreux satellites, est aujourd'hui méconnu, abandonné et couvert des haillons de la misère »! A cette nouvelle, l'étonnement de la famille peut à peine se concevoir. C'est un grand seigneur qui voyage incognito, s'écrie Volf! C'est un prince déguisé, s'écrient les nièces! Et tous ensemble: « et nous l'avons chassé! » Il n'est qu'un moyen de tout réparer, c'est de l'inviter à dîner, de le traiter comme son rang l'exige, et de mettre son expulsion sur le compte de *Benoni*, que l'on fera passer pour une sorte d'imbécille. *Ernest* est chargé d'aller porter cette invitation à l'inconnu qui accepte et se rend aussitôt chez *Volf*. Autre surprise. Un tailleur vient de la part du roi apporter à l'inconnu un habit magnifique. Alors plus de doutes, c'est pour le moins un prince, qui sait? un roi peut-être! Volf se voit déjà ministre, et comme pendant le repas l'inconnu a adressé quelques mots de galanterie à la jeune Sophie, il a sans doute l'intention de l'épouser; Ernest ne convient plus pour gendre, et l'on songe à l'éconduire honnêtement. Une scène plaisante est celle où Volf, ses deux nièces



et *Benoni* viennent tour à tour demander la protection de l'inconnu et solliciter une place à sa cour. Celui-ci leur promet à tous un *emploi* selon leurs goûts et leurs talens ; leur satisfaction est à son comble , ils pressent vivement l'étranger de quitter enfin l'*incognito* et de se montrer dans toute sa gloire : l'inconnu jugeant alors qu'il est temps de satisfaire leur curiosité impatiente , leur révèle en ces mots l'énigme de son existence :

« On m'a vu revêtu du manteau de Crésus ,  
 » On m'a vu mendier sous les habits d'Irus.  
 . . . . .  
 » Que vous dirai-je enfin ? je suis et tout et rien ,  
 » Je suis prince et berger , je suis..... comédien ».

A ces mots, les deux nièces s'enfuient précipitamment , *Volf* unit sa fille à Ernest , et ordonne de dételier ses quatre chevaux qui devaient reconduire *le prince* au milieu de ses sujets.

Cette pièce , comme on le voit , n'est point une comédie de caractère , c'est tout simplement une anecdote mise en vers , et arrangée pour la scène. Une ou deux situations passablement comiques , un style assez généralement correct , et quelques vers heureusement tournés , ont rendu les spectateurs indulgens , et l'auteur peut compter sur un succès d'estime. Nous avons entendu dire autour de nous que cette comédie avait été jouée il y a quelques années au théâtre de Louvois , sous le titre du *Voyageur fataliste*. Elle était alors en trois actes , et nous pensons qu'elle gagnerait beaucoup à être ramenée à ces proportions.

Cette comédie a été exécutée avec un ensemble que l'on rencontre rarement même aux Français. Chazel s'est surtout distingué dans le rôle de M. *Volf* , qu'il a rendu avec une rondeur et une verve , qui font beaucoup d'honneur à ses études : on voit qu'il est de la bonne école , et nous ne pouvons que l'engager à cultiver les heureuses dispositions qu'il a reçues de la nature. Peut-être est-il appelé à briller un jour sur un plus grand théâtre .

Madame Sainte-Suzanne continue ses débuts dans les rôles de mère , et elle y obtient des applaudissemens mérités. Elle a joué

dernièrement avec un talent remarquable la Bonne Mère de Florian.

C. N.

*Théâtre des Variétés.* — La fable de l'immortel bonhomme, intitulée, *le Savetier et le Financier*, a obtenu dans le temps un succès qui s'est soutenu jusqu'à nos jours : les auteurs de la pièce nouvelle qui porte le même titre ont jugé que ce sujet pouvait également réussir au théâtre, et ils ne se sont pas trompés; ils y ont ajouté une petite intrigue d'amour, nœud obligé de toutes les comédies, voire même de tous les vaudevilles, et leur mémoire aidée de leur goût et de leur esprit, a produit un tout fort agréable : on a fait répéter le couplet suivant, que le savetier adresse au financier, lorsque ce dernier lui reproche d'être toujours gai, et de l'étourdir par sa chanson.

Air : *Des filles à marier.*

Quand sur votre table on apporte  
D'excellent vin, des mets exquis,  
Moi bien souvent à votre porte  
Je bois de l'eau, je mange du pain bis,  
Et lorsque mon insouciance  
Brave les maux qu'on endure ici-bas,  
J' suis bien surpris qu' ma gaité vous offense  
Quand ma misère ne vous affecte pas.

On a demandé les auteurs, et Bosquier-Gavaudan, qui avait joué son rôle à merveille, est venu nommer MM. Merle et Brazier, déjà connus par d'autres succès, et entr'autres par la jolie comédie du *Ci-devant Jeune Homme*.

A. D. C.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES.

PROGRAMME des prix proposés par la Société d'Emulation de Cambrai, pour les années 1815 et 1816.

Pour le premier Septembre 1815.

1°. Une Notice sur les *Nerviens*, accompagnée de tous les textes grecs et latins qui peuvent en justifier le contenu.

2°. Un Tableau chronologique présentant avec exactitude et précision tous les événemens qui intéressent l'histoire de Cambrai et du Cambrésis.

3°. Un Précis historique sur *Jean de Montluc-Balagny*, maréchal de France et prince de Cambrai, ainsi que sur *Renée de Clairmont* et *Diane d'Estrées*, ses deux épouses.

4°. Démontrer qu'il est possible de faire sur les routes et les chemins publics, des plantations qui non-seulement ne nuisent pas aux productions des terres latérales, quelle que soit la nature du sol, mais même qui soient avantageuses aux propriétaires riverains.

*Pour le premier Juillet 1816.*

1°. Quels sont les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour rendre populaire la connaissance des découvertes utiles à l'humanité en général et spécialement de celles qui peuvent favoriser les progrès de l'agriculture et des arts mécaniques ?

2°. Indiquer un moyen de reconnaître en quelle proportion se trouvent mélangées, dans un terrain de culture, les terres siliceuse, calcaire et argileuse.

Ce moyen doit être plus facile que celui de l'analyse chimique et surtout plus à la portée des cultivateurs.

3°. Réduire l'histoire généalogique de la noblesse des Pays-Bas, par *Jean le Carpentier*, à ce qu'elle contient de vrai et d'intéressant sur l'histoire de Cambrai et du Cambrésis.

4°. Quelle a été l'influence du gouvernement de Philippe II, roi d'Espagne, sur l'agriculture, le commerce et les arts, dans les Pays-Bas et particulièrement dans le Cambrésis ?

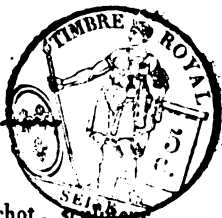
On joindra aux ouvrages ou mémoires sur ces divers objets, un billet cacheté, indiquant le nom et la résidence de l'auteur.

Le tout devra être parvenu franc de port à M. Farez, secrétaire-perpétuel de la Société, avant l'époque désignée pour la clôture de chaque concours.

Une médaille d'or sera décernée à chaque auteur qui, sur l'un ou l'autre de ces sujets, aura atteint le but que la Société se propose.

Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

MARS 1815.



## NÉCROLOGIE.

Les beaux-arts viennent de perdre Jean Boichot, sculpteur, associé de l'Institut, ancien élève de l'Académie de peinture et sculpture, né à Châlons-sur-Saône, en 1738. Dès son enfance il manifesta un goût décidé pour le dessin, et ses progrès furent rapides ; le désir ardent de voir l'Italie lui fit bientôt entreprendre à pied ce voyage. Après y avoir passé plusieurs années, il reporta dans sa patrie le fruit de ses études, et ce fut alors qu'il fit en pierre le beau groupe colossal qui est placé dans l'église Saint-Marcel, près Châlons. La hardiesse de son style le fit surnommer par un artiste du premier ordre, le Jules-Romain de la France.

Il savait réunir la *grandiose* à la grâce, et excellait à dessiner les femmes. On confia encore, il n'y a pas long-temps, à ses mains septuagénaires les bas-reliefs de plusieurs monumens publics. Il avait conservé l'amour le plus vif pour sa ville natale, et les Châlonnais prononcent son nom avec orgueil.

Vivement regretté de tous ceux qui le connurent, il meurt avec la réputation d'un artiste distingué, chez lequel on ne savait ce qu'on devait le plus admirer de sa modestie, de ses talens ou de son désintéressement.

On recherchera sans doute avec empressement ses dessins ; c'est le seul héritage qu'il laisse à sa respectable veuve.

---

## POLITIQUE.

### DÉBARQUEMENT DE BONAPARTE.

Hé bien ! hommes de bonne ou de mauvaise foi, qui prétendez que votre *Corse plein d'humanité* avait voulu éviter une guerre civile à la France en abdiquant le rang qu'il avait conquis sur l'anarchie, que dites-vous, quand, sur la foi de quelques mécontents, de quelques divisions imaginaires, il se précipite sur la France en chef de parti ?

Vous vous taisez, vous paraissez ébranlés. Ah ! gardez-vous de concevoir de fallacieuses espérances. *L'honneur français* n'est point altéré ; il ne se laissera corrompre ni par un enthousiasme prestigieux , ni par les souvenirs si facilement trompeurs d'une gloire sanglante , ni même par le mécontentement de quelques disgrâces ou injustices privées. Les hommes d'honneur savent bien que l'injustice même ne change rien à la nature des devoirs. Déjà plusieurs de ceux dont l'indiscrétion hautaine et frondeuses a pu rendre les sentimens douteux , se sont empressés d'offrir leurs services au Gouvernement, et de lui prouver que s'ils mettent quelque orgueil à se plaindre, leur âme toute française est incapable de félonie et de trahison.

L'un des plus grands efforts de Bonaparte et de sa police , a été de cacher à toute la France , qu'un Bourbon était entré en France *seul* , sans partisan avoué et sous la simple sauve garde de la providence. Par un contraste digne de ses droits et de l'amour des Français , le roi fait connaître l'apparition du *Corse* abdicateur de la couronne qu'il avait usurpée. Malgré la commotion inévitable que peut momentanément produire la rage de cet aventurier , non, la guerre civile n'éclatera point en France : on sait trop que son résultat inévitable serait le renouvellement de tous les crimes , une guerre à mort de toutes les puissances , l'invasion et le déchirement de notre belle patrie. Qu'il n'y ait plus qu'un cri pour tous les Français : *Vive le Roi ! mort à l'usurpateur ! indulgence aux hommes égarés et repentans !*

---

De tous les bienfaits que nous devons à notre monarque chéri , l'un des plus précieux sans doute est cette influence salutaire et touchante qu'exerce sur toutes les âmes le spectacle journalier de la vertu et de la bonté réunies sur le trône. Cette influence opère insensiblement , mais avec efficacité sur la morale publique , et nous promet le retour certain aux principes conservateurs de la société. Quel respectueux et tendre intérêt n'inspire pas à tous les

Français la vue d'un prince à qui les plus horribles persécutions, les fatigues et les calamités de tout genre n'ont jamais ôté la sérénité d'âme constamment empreintes sur sa noble figure, et qui, malgré des souffrances physiques, trop souvent renouvelées, a conservé toute la supériorité de ses facultés intellectuelles, la vigueur du caractère, le discernement le plus exquis, la pénétration la plus profonde; qualités éminentes avec lesquelles le bon goût, la grâce, l'enjouement et la finesse de l'esprit le plus délicat forment une alliance vraiment digne d'amour et d'admiration.

Ils ont éclaté ces sentimens dans la revue générale que Sa Majesté vient de faire de la garnison de Paris et de la garde nationale. Tous les cœurs étaient émus à l'aspect de ce prince, qui, depuis son retour parmi nous, environné de circonstances difficiles, n'a pu jusqu'à présent connaître que les épines de la royauté. L'expression, disons mieux, l'explosion de l'attendrissement universel, a été telle que le roi n'a pu y résister, et que son âme a éprouvé une de ces défaillances délicieuses que produit le bonheur d'être aimé. Cette circonstance touchante sera bientôt connue de l'homme de l'île d'Elbe, et il pourra apprécier toute l'étendue de l'amour des Français pour Louis XVIII. Il apprendra si le nouveau Charles-le-Sage manquera jamais de Clisson et de Duguesclin pour défendre le trône et la patrie.

Voici au reste les détails de la revue de la garde nationale de Paris, tels qu'ils ont été donnés dans le *Moniteur*.

Les troupes formant la garnison de Paris, les douze légions de la garde nationale, et la treizième légion, composée de la cavalerie de cette garde, se sont réunies aujourd'hui à midi sur la place du Carrousel et dans la cour du palais des Tuileries. Monseigneur le duc de Berri, accompagné du lieutenant-général comte Maison, du lieutenant-général comte Dessole, et d'un nombreux état-major, a d'abord passé les troupes en revue. Au moment où le prince a paru devant les premières lignes, les cris de *vive le Roi ! vive monseigneur le duc de Berri !* ont retenti dans tous les rangs : un peuple nombreux se pressait autour des bataillons, et faisait retentir l'air des mêmes acclamations.

Pendant que le prince parcourait les lignes, le roi a paru au grand balcon

du château, et les acclamations ont redoublé. Les troupes ont alors défilé sous les yeux de Sa Majesté, en la saluant par de nouveaux cris proférés avec un enthousiasme impossible à décrire. Le roi y répondait par les expressions répétées de sa satisfaction.

Les colonnes avaient à peine laissé le terrain libre, que de toutes les parties du Carrousel et par tous les guichets du Louvre, la foule, que les troupes contenaient par leur présence, a fait une irruption dans la cour du château et s'est rapidement portée sous les fenêtres du roi, où monseigneur le duc de Berri était encore à cheval avec son état-major. Ce mouvement inattendu a produit un effet inexprimable : toutes les mains étaient tendues et les chapeaux levés vers le balcon. Les cris de *vive le roi ! vive la famille royale !* n'ont cessé qu'au moment où le roi a fait connaître par un geste qu'il allait répondre à cette touchante démonstration des sentimens publics. (Le *Moniteur* promet ici de donner, lorsqu'il en aura une connaissance exacte, les paroles que S. M. a prononcées en cette mémorable occasion.)

Le roi s'étant retiré au milieu de ces acclamations, la multitude, qui pressait le cheval de monseigneur le duc de Berri, l'a en quelque sorte porté du pavillon du milieu à celui de Marsan. Une foule de citoyens de toutes les classes s'attachaient au prince, saisissaient ses mains, et lui renouvelaient à grands cris le serment d'amour et de fidélité gravé dans le cœur de tous les Français. Le prince a répondu à ces témoignages de dévouement par l'expression vive et franche de sa profonde sensibilité.

## PIÈCES OFFICIELLES ET ACTES DU GOUVERNEMENT.

### PROCLAMATION. — *Convocation des Chambres.*

Paris, le 6 mars 1815.

Nous avons, le 31 décembre dernier, ajourné les chambres pour reprendre leurs séances au 1<sup>er</sup> mai : pendant ce temps, nous nous attachions à préparer les objets dont elles devaient s'occuper. La marche du congrès de Vienne nous permettait de croire à l'établissement général d'une paix solide et durable, et nous nous livrions sans relâche à tous les travaux qui pouvaient assurer la tranquillité et le bonheur de nos peuples : cette tranquillité est troublée ; ce bonheur peut être compromis par la malveillance et la trahison : la promptitude et la sagesse des mesures que nous prenons en arrêteront les progrès : pleins de confiance dans le zèle et le dévouement dont les

chambres nous ont donné des preuves, nous nous empressons de les rappeler auprès de nous.

Si les ennemis de la patrie ont fondé leur espoir sur les divisions qu'ils ont toujours cherché à fomenter, ses soutiens, ses défenseurs légaux renverseront ce criminel espoir par l'innattaquable force d'une union indestructible.

A ces causes, ouï le rapport de notre aimé et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, commandeur de nos ordres, et de l'avis de notre conseil; nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La chambre des pairs, et celle des députés des départemens sont convoquées extraordinairement au lieu ordinaire de leur séance.

2. Les pairs et les députés des départemens absens de Paris s'y rendront aussitôt qu'ils auront connaissance de la présente proclamation.

3. La présente proclamation sera insérée au Bulletin des lois. Elle sera adressée à tous les préfets, sous-préfets, maires et municipalités du royaume, publiée et affichée à Paris, et partout où besoin sera.

4. Notre chancelier et nos ministres, chacun en ce qui les concerne, sont chargés de l'exécution de la présente.

Donné au château des Tuileries, le 6 mars 1815, et de notre règne le vingtième.

*Signé, LOUIS.*

Par le roi,

*Le chancelier de France, signé, DAMBRAY.*

### *Ordonnance du Roi contenant les Mesures de sûreté générale.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE;

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

L'art. 12 de la Charte constitutionnelle nous charge spécialement de faire les réglemens et ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'état; elle serait essentiellement compromise si nous ne prenions pas des mesures promptes pour réprimer l'entreprise qui vient d'être formée sur un des points de notre royaume, et arrêter l'effet des complots et attentats tendant à exciter la guerre civile et détruire le gouvernement.

A ces causes, et sur le rapport qui nous a été fait par notre aimé et féal chevalier, chancelier de France, le sieur Dambray, commandeur de nos ordres, sur l'avis de notre conseil, nous avons ordonné et ordonnons, déclaré et déclarons ce qui suit :



Art. 1<sup>er</sup>. Napoléon Bonaparte est déclaré traître et rebelle pour s'être introduit à main armée dans le département du Var. Il est enjoint à tous les gouverneurs, commandans de la force armée, gardes nationales, autorités civiles et même aux simples citoyens, de lui courir sus, de l'arrêter et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre qui, après avoir reconnu l'identité, provoquera contre lui l'application des peines prononcées par la loi.

2. Seront punis des mêmes peines et comme coupables des mêmes crimes,

Les militaires et les employés de tout grade qui auraient accompagné ou suivi ledit Bonaparte dans son invasion du territoire français, à moins que dans le délai de huit jours, à compter de la publication de la présente ordonnance, ils ne viennent faire leur soumission entre les mains de nos gouverneurs, commandans de divisions militaires, généraux ou administrations civiles.

3. Seront pareillement poursuivis et punis comme auteurs et complices de rébellion et d'attentats tendant à changer la forme du gouvernement et provoquer la guerre civile, tous administrateurs civils et militaires, chefs et employés dans lesdites administrations, payeurs et receveurs de deniers publics, même les simples citoyens qui prêteraient directement ou indirectement aide et assistance à Bonaparte.

4. Seront punis des mêmes peines, conformément à l'article 103 du Code pénal, ceux qui, par des discours tenus dans des lieux ou réunions publiques, par des placards affichés ou par des écrits imprimés auraient pris part ou engagé les citoyens à prendre part à la révolte, ou à s'abstenir de le repousser.

5. Notre chancelier, nos ministres secrétaires-d'état et notre directeur-général de la police, chacun en ce qui les concerne, sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance qui sera insérée au Bulletin des lois, adressée à tous les gouverneurs de divisions militaires, généraux, commandans, préfets, sous-préfets et maires de notre Royaume, avec ordre de la faire imprimer et afficher tant à Paris qu'ailleurs et partout où besoin sera.

Donné au château des Tuileries, le 6 mars 1815, et de notre règne le vingtième.

*Signé, LOUIS.*

Par le Roi,

*Le chancelier de France, signé, DAMBRAY.*

*Adresse du Corps municipal de la ville de Paris.*

» SIRE, depuis le retour de Votre Majesté, la France commençait à respirer ; la liberté publique et particulière assurée par une charte solennelle, le crédit renaissant, nos ports rouverts au commerce, les bras rendus à l'agriculture, l'harmonie établie entre tous les corps de l'État, la certitude de la paix donnée à l'Europe, tout garantissait à notre pays le bonheur qu'il n'a connu que sous vos ancêtres.

» Et c'est - là le moment que choisit cet étranger pour souiller notre sol de son odieuse présence !

» Que veut-il de nous ?

» Quels droits peut-il prétendre, lui dont la tyrannie nous aurait affranchis de tout devoir, et qui par son abdication aurait relevé les plus scrupuleux de leurs sermens ?

» Que vient-il chercher dans notre France, qu'il désola si long-temps ?

» En vain, depuis un an, Sire, vous vous consumez d'efforts généreux pour réparer tant de maux. Ces maux pèsent encore sur nous, et pourtant il ose paraître à nos regards ! Il désire donc encore que, pour réparer nos pertes, l'élite de notre jeunesse, victime de son gigantesque orgueil, aille périr sur ses pas, ou dans les neiges de la Russie, ou dans les montagnes arides de l'Espagne.

» Faut-il donc incendier une seconde fois l'Univers pour appeler une seconde fois l'Univers sur la France ! Couvert déjà de tant de sang, c'est du sang encore qu'il demande ; c'est la guerre civile qu'il veut apporter aux enfans de la France ! Il croit donc qu'il ne pourra jamais fatiguer ni la clémence du ciel ni la longanimité d'une nation qui consentait à l'oublier !

» Grâce à la providence, nous respirons enfin sous un régime paternel, sous l'autorité tutélaire et légitime de l'antique race de nos Rois. Chaque moment de votre règne, Sire, est marqué par un bon sentiment pour vos Français, par un acte de garantie du bonheur et de la liberté publique ; il n'est pas une de vos paroles qu'on ne répète avec attendrissement, pas une de vos actions où ne soient empreints votre amour pour vos sujets, et votre ardent désir d'étouffer toute dissension civile. Aussi n'est-il pas un de nous, Sire, qui ne soit prêt à périr aux pieds du trône pour défendre son roi, aux pieds de *Louis-le-Désiré*, pour défendre son père.

» Oui, Sire, nous le jurons à Votre Majesté !

» Ce serment n'est pas le nôtre seulement ; c'est celui de tout Français qui aime l'honneur, son Roi, sa patrie et sa famille.

» A l'Hotel-de-Ville, le mardi 7 mars 1815 ».

( *Suivent les signatures.* )

*Gouvernement de la première division militaire.*

ORDRE DU JOUR. — Paris, le 7 mars 1815.

Le gouverneur donne communication, aux troupes de la première division militaire, de la proclamation et de l'ordonnance du Roi du 6 mars.

En apprenant que Napoléon Bonaparte a osé remettre le pied sur le sol de la France, dans l'espoir de nous diviser, d'y allumer la guerre civile et d'accomplir ses projets de vengeance, il n'est aucun de nous qui ne se sente animé de la plus profonde indignation.

N'est-ce donc pas assez que le délire de son ambition nous ait entraînés dans toutes les parties de l'Europe, ait soulevé tous les peuples contre nous, perdu les provinces que la valeur française avait conquises avant qu'il ne fût connu dans nos rangs, ouvert enfin à l'étranger le royaume et la capitale même?... Il veut aujourd'hui armer les Français contre les Français, troubler notre paix intérieure, détruire toutes nos espérances, et nous ravir encore une fois la liberté et la charte constitutionnelle que *Louis-le-Désiré* nous a rendus. Non !..... soldats, non ! nous ne le souffrirons pas, nos sermens, notre honneur en sont les garans sacrés, et nous mourrons tous, s'il le faut, pour le Roi et la patrie : *Vive le Roi !*

*Le gouverneur de la première division militaire, pair de France.*

*Signé, comte Maison.*

*Gardes nationales de France.*

ORDRE DU JOUR. — Paris, 7 mars 1815.

Une dépêche télégraphique et un courrier ont annoncé au roi que Bonaparte avait quitté l'île d'Elbe et débarqué à Cannes, département du Var, avec mille hommes et quatre pièces de canon, et qu'il se dirigeait vers Gap, à travers les montagnes, seule direction que lui permette la faiblesse de ce détachement. Une avant-garde qui s'est présentée aux portes d'Antibes a été désarmée et arrêtée par le gouverneur. Les mêmes dépêches annoncent que MM. les gouverneurs et commandans des divisions militaires marchent à sa rencontre avec les troupes et les gardes nationales. S. A. R. Monsieur est parti pour Lyon avec M. le maréchal comte Gouvion de Saint-Cyr et plusieurs officiers-généraux. Une proclamation du roi convoque les deux chambres. Une ordonnance du roi prescrit les mesures d'urgence qu'exige la répression d'un semblable attentat. Les gardes nationales du royaume sont appelées à concourir à l'exécution de ces mesures. En conséquence MM. les

préfets, les sous-préfets et les maires, d'office, ou à la demande de l'autorité compétente, doivent requérir, et MM. les inspecteurs et commandans des gardes nationales, doivent exécuter toutes les mesures dont l'objet est de seconder l'action des troupes et de la gendarmerie, de maintenir la paix publique, de protéger les personnes et les propriétés, de contenir et de réprimer les factieux et les traîtres. A cet effet, MM. les inspecteurs et commandans, sous l'autorité des magistrats, doivent compléter et perfectionner, autant que les circonstances le permettent, l'organisation des gardes nationales qui existent, et organiser provisoirement celles dont les listes et les cadres sont préparés.

En même temps que le roi convoque les chambres, il appelle à la défense de la patrie et du trône, l'armée dont la gloire est sans tache, et les gardes nationales, qui ne sont que la nation elle-même armée pour défendre ses institutions. Ce sont donc les intérêts de la nation même que les gardes nationales doivent avoir sous les yeux.

Soit que les mesures adoptées au congrès de Vienne pour assurer la paix de l'Europe, en éloignant davantage le seul homme qui eût intérêt à la troubler, aient jeté ce même homme dans une entreprise désespérée; soit que des intelligences criminelles l'aient flatté de l'appui de quelques traîtres, ses partisans même le connaissent et le serviront moins par affection, qu'en haine, en défiance du gouvernement établi, ou par des motifs particuliers d'ambition ou de cupidité.

Exempts de ces passions, étrangères à ces calculs, les gardes nationales verront avec d'autres yeux reparaître cet homme qui, brisant lui-même ses propres institutions, et sous le simulacre d'un gouvernement régulier, exerçant le pouvoir le plus arbitraire et le plus absolu, a sacrifié la population, les richesses, l'industrie, le commerce de la France, au désir d'étendre sans limites sa domination et de détruire toutes les dynasties de l'Europe, pour établir sa famille : cet homme qui, pour tout dire en un mot, vient de donner au monde un nouvel et terrible exemple des abus du pouvoir et de la fortune, quand l'ambition est sans terme, les passions sans frein, et le talent sans vertu. Il reparaît quand la France respire à peine sous un gouvernement modéré; quand les partis extrêmes, comprimés par la charte, sont réduits à de vains murmures et sans puissance pour troubler la paix publique; quand la nation est prête à recevoir du roi et des chambres le complément de ses institutions; quand les capitaux si long-temps renfermés s'appliquent à l'agriculture, à l'industrie, au commerce extérieur, avec un développement qui n'attend que la proclamation des bases adoptées par le congrès pour l'équilibre et la paix de l'Europe. Il revient, et la conscription, le blocus continental, la guerre indéfinie, le pouvoir arbitraire, le discrédit,

public reparaissent à sa suite, précédés de la guerre civile et de la vengeance. Espère-t-il que la France veuille reprendre son joug, servir de nouveau ses passions, combattre encore pendant quinze ans, et donner son sang et ses trésors pour assouvir l'ambition ou les haines d'un seul homme? Pense-t-il que la nation ne balancera point avec ses intérêts et sa dignité, l'intérêt général de l'Europe qui s'est armée pour le renverser, qui est encore sous les armes, stipule au congrès les intérêts de tant de peuples, et ne lui laissera pas reprendre un pouvoir long-temps funeste aux plus grands trônes, comme aux moindres républiques.

Il est temps enfin que cet homme apprenne qu'on peut, en exaltant par des succès militaires, une nation brave et généreuse, lui donner des fers; mais qu'on ne brave point impunément l'opinion des peuples alors même qu'ils sont asservis, et qu'on ne les remet pas sous un joug que l'opinion, plus encore que la force, a brisé pour jamais. Ceux même qui ont poussé jusqu'au scrupule, la fidélité au serment qu'ils avaient fait à l'empereur, mais qui portaient un cœur français, ont abandonné sans retour l'homme qui s'est abandonné lui-même. Bonaparte en France n'est plus aujourd'hui qu'un aventurier. Le roi, la patrie et la charte, voilà les seuls cris de ralliement des Français.

*Le ministre d'état, major-général des gardes nationales du royaume, commandant en chef la garde nationale de Paris,*  
*Le comte DESSOLE.*

### *Ministère de la guerre. — Ordre du jour à l'armée.*

SOLDATS, cet homme qui naguère abdiqua aux yeux de toute l'Europe un pouvoir usurpé; dont il avait fait un si fatal usage, Bonaparte, est descendu sur le sol français qu'il ne devait plus revoir.

Que veut-il? la guerre civile: que cherche-t-il? des traîtres: où les trouverait-il? serait-ce parmi ces soldats qu'il a trompés et sacrifiés tant de fois en égarant leur bravoure? serait-ce au sein de ces familles que son nom seul remplit encore d'effroi?

Bonaparte nous méprise assez pour croire que nous pouvons abandonner un souverain légitime et bien-aimé pour partager le sort d'un homme qui n'est plus qu'un aventurier. Il le croit, l'insensé! et son dernier acte de démençe achève de le faire connaître.

Soldats, l'armée française est la plus brave armée de l'Europe, elle sera aussi la plus fidèle.

Rallions-nous autour de la bannière des lis, à la voix de ce père du peuple, de ce digne héritier des vertus du grand Henri. Il vous a tracé

lui-même les devoirs que vous avez à remplir. Il met à votre tête ce prince, modèle des chevaliers français dont l'heureux retour dans notre patrie a déjà chassé l'usurpateur, et qui aujourd'hui va, par sa présence, détruire son seul et dernier espoir.

Paris, le 8 mars 1815

*Le ministre secrétaire-d'état de la guerre ,  
Signé, maréchal, duc DE DALMATIE.*

### *Chambre des Députés des départemens.*

D'après la proclamation de S. M., qui a ordonné la convocation des deux chambres, soixante-neuf députés se sont réunis à l'instant ; ne se trouvant pas en nombre suffisant pour délibérer ; ils n'ont cependant pas voulu tarder à offrir à Sa Majesté l'expression de leur dévouement. Ils ont en conséquence chargé M. Laisné, président de la chambre, de présenter au roi l'hommage de leur reconnaissance pour les communications que S. M. leur a fait faire par son ministre et secrétaire-d'état au département de l'intérieur, et de mettre au pied du trône les sentimens de fidélité et de respect qui ne cesseront de les animer.

MM. les députés sont convenus de se réunir de même tous les jours, jusqu'à ce que l'arrivée d'un nombre suffisant des membres absens permette à la chambre de délibérer sur les mesures que les circonstances pourront rendre nécessaires.

Le mercredi 8 mars, MM. les députés s'étant réunis vers deux heures, M. le président leur a fait le rapport suivant :

Le président s'est empressé de remplir la mission que vous lui avez donnée, il a dit au Roi :

« Sire, à la lecture de la proclamation royale qui convoque les chambres, les députés présens à Paris se sont réunis spontanément. Le premier mouvement de leur cœur, vivement ému de ce nouveau témoignage de la confiance de Votre Majesté, a été celui de la reconnaissance. Ils ont été rassurés, Sire, par les mesures que vous avez ordonnées contre un étranger banni ; et leurs voix unanimes, en faisant éclater leur fidélité et leur dévouement, ont chargé le président de la chambre d'en porter incontinent la première expression à Votre Majesté ».

Le Roi a reçu le président de la chambre avec sa sérénité accoutumée. Voici les paroles que S. M. a bien voulu lui adresser :

« Je suis sensible à cette démonstration des sentimens de la chambre dont vous êtes les organes ; j'attends avec confiance l'arrivée des députés »

» des départemens , et je compte sur leur fidélité comme sur celle de  
» tous les Français ».

L'assemblée composée de soixante-dix députés a été très-satisfaite du compte qui lui a été rendu, et a invité le président à le faire insérer dans le *Moniteur* et dans les autres journaux. Les députés continueront à se réunir demain, ils espèrent être plus nombreux. Ils attendent, pour ouvrir leurs séances, que le nombre prescrit par le règlement soit complet.

### *Chambre des Pairs de France.*

Aujourd'hui, à deux heures, la chambre des pairs extraordinairement convoquée, s'est réunie au Palais du Luxembourg.

M. le chancelier président a ouvert la séance par le discours suivant :

« Messieurs, le meilleur des rois, après avoir fondé sur des bases inébranlables le bonheur de ses sujets, et donné conjointement avec vous les premières lois qui devaient renouveler l'existence, et assurer la prospérité de ce beau royaume, avoit cru pouvoir sans inconvénient, vous rendre pour quelques mois au repos qu'exigeoient vos affaires, si longtemps sacrifiées à celles de l'état. Les deux chambres, pendant leur longue session, avoient présenté à l'Europe entière l'exemple touchant de l'union intime et du concert parfait qui doivent constamment rallier à leur père tous les enfans de la même famille. Restitués pour quelques momens à la condition privée, vous ne deviez pas cesser de servir encore et très-utilement la patrie, en devenant pour tous les Français des modèles plus rapprochés de fidélité pour le roi, et pour la sage constitution qu'il nous a donnée.

» Pendant que les pairs de France et les députés des départemens, disséminés dans nos provinces, devaient y porter cet excellent esprit qui a dirigé toutes leurs délibérations, n'avaient qu'à parler du roi pour le faire aimer et bénir; devaient dire à leurs concitoyens ce qu'ils ont vu, répéter ce qu'ils ont entendu, annoncer toutes les améliorations qui se préparent, calmer toutes les craintes, ranimer toutes les espérances, effacer toutes les haines, réconcilier en un mot tous les esprits; le roi dirigeant par sa haute sagesse tous les ministres qu'il honore de sa confiance, joignait aux soins de cette administration suprême qui n'appartient qu'à lui, la sage préparation des lois qu'il doit rendre conjointement avec vous; méditait toutes celles que sa tendre sollicitude pour le bonheur de la France lui ferait juger convenable de vous proposer. Deux mois nous restaient pour cet important travail, et voilà qu'il est inopi-

nément interrompu : la tranquillité publique est tout à coup menacée par l'apparition subite dans le royaume, de l'éternel ennemi de la paix et du repos de l'Europe. Celui qui, pour la bouleverser, prodigua tant de sang et de trésors, dont la soif insatiable de pouvoir sacrifia tant de millions d'hommes à l'édifice monstrueux de son éphémère puissance, Bonaparte a quitté l'île que l'indulgence européenne lui avait concédée pour asile ; débarqué sur nos côtes, il ose, avec quelques centaines d'hommes égarés, tenter encore une fois d'asservir ce beau royaume.

» Qu'il n'espère pas détourner du sentier de l'honneur et du devoir ces valeureuses phalanges qui ont donné tant de preuves d'attachement et de fidélité ! N'a-t-il pas échoué, dès ses premiers pas, dans ses premières tentatives de séduction ? Le brave officier qui commande au fort d'Antibes, n'a répondu à ses sommations qu'en arrêtant ses émissaires. Pendant qu'il continue sa route à travers les montagnes, évitant les villes et les grandes communes, cherchant partout des traîtres, et ne rencontrant que des Français fidèles, nos gouverneurs et nos généraux ne répondent à ses perfides insinuations, qu'en préparant contre lui tous les moyens d'attaque. La population entière est prête à se lever contre l'odieux oppresseur de sa liberté ; elle a pu comparer le gouvernement paternel qui lui est rendu avec le joug de fer sous lequel elle a gémi trop long-temps. Le peuple français a été témoin des tendres sollicitudes du roi pour son bonheur, il a reçu avec reconnaissance la charte constitutionnelle que la sagesse de ce prince lui a donnée ; il a vu avec quelle fidélité le gouvernement en maintenait les principes, en faisait respecter les maximes ; que la liberté des personnes, le respect dû aux propriétés, l'indépendance des opinions n'étaient plus de vains noms ; que notre bon roi aimait à récompenser tous les genres de mérite, tous les genres de services rendus à la patrie ; qu'il aimait à s'entourer de tous les braves qui ont bien servi l'état ; que c'était à ses premiers capitaines qu'il aimait à confier la garde même de sa personne.

» C'est au moment où la France, si long-temps comprimée par la terreur, si long-temps déchirée par les haines et les passions, commence enfin à renaitre au bonheur ; c'est au moment où le concert le plus intime entre son roi et ses représentans lui promet de nouveaux moyens de gloire et de prospérité, qu'un étranger qu'elle a rejeté vient lui présenter de nouveaux fers, et préparer des supplices et des proscriptions à tous les déserteurs de sa cause.

» Ce peuple qui a reçu le souverain légitime avec tant de transports, qui lui a procuré de si douces jouissances par ses nombreux témoignages d'amour, ne balancera pas, sans doute, entre l'héritier chéri de soixante rois,



et l'audacieux Corse, dont l'odieuse usurpation lui a coûté tant de sang et de larmes.

» Le roi, Messieurs, chef suprême de l'état, investi par la constitution du droit et du devoir de repousser par la force toutes les attaques dirigées contre son autorité, de pourvoir, au besoin, seul et par lui-même, à tout ce que peut exiger la sûreté du royaume, devait prendre, et a déjà pris, toutes les mesures provisoires propres à déjouer les complots de l'ennemi de la France. Les princes de son sang sont partis sur-le-champ pour en faire justice; c'est dans la chambre des pairs, c'est parmi les plus illustres maréchaux dont elle se compose, qu'ils ont choisi des généraux glorieusement habitués à conduire nos troupes à la victoire. Leurs soins vigilans auront bientôt détourné le fléau de la guerre civile, dont l'audace d'un seul homme menaçait en vain le royaume. La sécurité personnelle du roi est entière au milieu de ses bons Parisiens, si dévoués à son service; il n'a pas besoin d'autre garde que celle de leur amour et de leur fidélité.

» Mais dans une circonstance qui peut exiger l'emploi de moyens extraordinaires, toujours légitimes quand c'est le salut de l'état qui les commande, S. M. se plaît à s'entourer des pairs et des députés fidèles qui ont déjà concouru avec tant de courage et de zèle au grand œuvre de la restauration. C'est à leur fidélité qu'elle veut confier, c'est à leur sagesse qu'elle veut soumettre toutes les mesures que prescrivent l'intérêt et la sûreté de l'état. Elle m'a chargé de vous communiquer l'ordonnance qu'elle a rendue, et celles qui pourront la suivre; de mettre journellement sous vos yeux tous les renseignemens nouveaux qu'elle pourra recevoir; de lui transmettre toutes les vues qu'un patriotisme éclairé pourra vous suggérer pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique. Vous remplirez, Messieurs, vos hautes destinées; premiers soutiens de cette monarchie tempérée qui fit pendant tant de siècles le bonheur de nos pères; premiers gardiens de cette sage constitution qui l'assure, vous défendrez de tout votre pouvoir le roi Désiré que vous auriez choisi si le ciel ne vous l'avait pas donné. C'est la pierre fondamentale de cet édifice respectable que la providence a relevé, et vous en êtes les premières colonnes.

» Le trône de S. Louis et du bon Henri est inébranlable, puisque c'est toujours la justice et la vertu qui l'occupent. Pourrait-on concevoir des doutes sur sa permanente solidité, quand elle est garantie par l'amour de tous les Français, par cette union touchante qui fait leur force, par cette ferme volonté du bien qui inspire toutes les pensées du prince, par ce respect et cet attachement profond qui caractérisent les premiers corps de l'état?

» Je déclare que la session de la chambre des pairs interrompue par la proclamation de S. M., du 31 décembre dernier, est rouverte ».

M. le chancelier ayant ainsi parlé, a fait donner lecture à la chambre, 1°. de la proclamation du roi en date du 6 de ce mois, portant convocation extraordinaire des deux chambres; 2°. de l'ordonnance du même jour, contenant des mesures de sûreté générale.

Il a été proposé de témoigner à Sa Majesté, par une adresse qui lui serait incessamment présentée, les sentimens de dévouement à sa personne, et d'inviolable fidélité à la constitution dont est pénétré la chambre des pairs. Plusieurs membres ont présenté des projets d'adresse rédigés dans cette vue, et qui ont été renvoyés à une commission spéciale de cinq membres, composée de MM. les ducs de la Vauguyon, de Duras, de Larochehoucauld, et de MM. les comtes de Fontanes et Garnier.

A huit heures du soir, cette commission a fait son rapport et présenté une rédaction qui a été adoptée dans les termes suivans :

*Extrait des registres de la chambre des pairs, du jeudi 9 mars 1815.*

La chambre des pairs extraordinairement convoquée en vertu de la proclamation du roi, en date du 6 de ce mois,

Délibérant sur les motifs exposés dans cette proclamation, et qui ont déterminé la convocation extraordinaire des deux chambres;

Après avoir entendu le rapport d'une commission spéciale, nommée dans la séance de ce jour;

Arrête qu'il sera fait à S. M. une adresse;

L'assemblée arrête en outre sous le bon plaisir du roi, que l'adresse sera portée à S. M. par une grande députation.

### *Adresse de la Chambre des Pairs au Roi.*

« SIRE, les pairs de France apportent au pied de votre trône le nouvel hommage de leur respect et de leur amour.

» L'entreprise désespérée que vient de tenter cet homme qui fut longtemps l'effroi de l'Europe, n'a pu troubler la grande âme de V. M. Mais, Sire, vous avez dû prendre des mesures fermes et sages pour la tranquillité publique. Nous admirons à la fois votre courage et votre prévoyance. Vous assemblez autour de vous vos fidèles chambres. La nation n'a point oublié qu'avant votre heureux retour, l'orgueil en délire osait les dissoudre et les forcer au silence dès qu'il craignait leur sincérité. Telle est la différence du pouvoir légitime et du pouvoir tyrannique.

» Sire, vos lumières vous ont appris que cette Charte constitutionnelle,

monument de votre sagesse, assurait à jamais la force de votre trône et la sécurité de vos sujets. La nation reconnaissante se presse autour de vous. Nos braves armées, et les chefs illustres qui les commandent, vous répondent, sur leur gloire, qu'une tentative si folle et si criminelle sera sans danger. Les gardes nationales, qui maintiennent avec tant d'énergie l'ordre dans nos villes et nos campagnes, ne souffriront pas qu'il y soit troublé.

» Celui qui fait de honteux calculs sur la perfidie pour nous apporter la guerre civile, trouvera partout union, fidélité et dévouement sans borne à votre personne sacrée.

» Jusqu'ici une bonté paternelle a marqué tous les actes de votre gouvernement. S'il fallait que les lois devinssent plus sévères, vous en gémeriez, sans doute; mais les deux chambres, animées du même esprit, s'empresseraient de concourir à toutes les mesures que pourraient exiger la gravité des circonstances et la sûreté de l'État ».

*Réponse du Roi.*

« Je suis très-sensible aux sentimens que m'exprime la chambre des pairs.

» Le calme qu'on veut bien remarquer en moi, je le trouve dans la certitude de l'amour de mon peuple, dans la fidélité de mes armées et dans le concours des deux chambres. Quant à la fermeté, je la puiserai toujours dans le sentiment de mes devoirs ».

LE prix de la souscription au *Mercur de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance. — Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressés, *franc de port*, au directeur du *Mercur de France*, rue de Grétry, n°. 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.



---

N°. DCLXXV. — *Samedi 18 mars 1815.*

---

## POÉSIE.

### L'AMBITION,

*Fragment d'un poëme intitulé : les Quatre Ages (1).*

AN ! de l'Ambition qui décrirait les maux ?  
L'un, pour régner sur eux, opprimant ses égaux ,  
Farouche Tamerlan, que la crainte environne ,  
De leur sang innocent rougit le pied du trône ;  
L'autre , le bras armé de sacrilèges feux ,  
Ose porter la flamme au temple de ses Dieux.  
Pour exercer lui seul le pouvoir arbitraire ,  
Néron, sans s'émouvoir, fait égorger sa mère.  
Mahomet à lui-même élevant un autel ,  
Ose usurper l'encens offert à l'Éternel ;  
Et l'affreux Robespierre , atroce avec démente ,  
Met dans la France en deuil le crime en permanence.  
Muse, cache aux regards ces lugubres tableaux ;  
Et, si l'Ambition produit tant de fléaux ,

---

(1) La seconde édition de ce poëme vient de paraître à Paris, chez Michaud, imprimeur-libraire.

Dis le bien qu'elle fait quand sa brûlante flamme  
S'épure en pénétrant le fond d'une grande âme.  
C'est elle qui préside aux actions d'éclat,  
Anime le savant, enhardit le soldat ;  
Fait parler la vertu par la bouche du sage ,  
Et contre la mort même excite le courage.  
Sans le flatteur espoir de triompher du temps ,  
D'obtenir les honneurs dus aux succès brillans ,  
Que de rares travaux , et que de noms célèbres  
Seraient ensevelis sous d'épaisses ténèbres !  
Quand elle eut enchaîné la Fortune à son char ,  
La noble Ambition soumit Rome à César ;  
Déployant de Newton la science profonde ,  
Elle lui dévoila tous les secrets du monde.  
Homère ! tu lui dus ce luth harmonieux  
Qui sauva de l'oubli tes héros et tes Dieux.  
Elle seule illustra la tribune d'Athènes ,  
En y faisant tonner Échine et Démosthènes.  
Par elle Raphaël, rempli du feu sacré ,  
Transmit à nos regards ce Christ transfiguré ,  
Qui , rayonnant de gloire en sa majesté sainte ,  
Fait incliner nos fronts de respect et de crainte.  
En vain Rousseau brava son pouvoir souverain ,  
L'Ambition guida son génie et sa main.  
Sans elle on n'eût point vu , sur la double colline ,  
Corneille , Crébillon , et Voltaire et Racine ,  
Ravir aux Grecs , jaloux de leurs talens vainqueurs ,  
Le sceptre qu'ils tenaient de Melpomène en pleurs.  
L'Ambition peupla l'Italie et la Grèce  
De ces législateurs , si grands par leur sagesse ,  
Qui , soumettant les mœurs au joug de la raison ,  
Aux grands événemens attachèrent leur nom ,  
Firent de leur pays la splendeur et le lustre ,  
Et surent s'illustrer en le rendant illustre.

Mais que dis-je ? Pourquoi loin de nous aujourd'hui  
 Des exemples fameux vais-je invoquer l'appui ?  
 L'Alexandre nouveau dont Pétersbourg s'honore ,  
 Que l'univers contemple et que la France adore ,  
 Qui , vainqueur magnanime , oblige les vaincus  
 De bénir son triomphe ainsi que ses vertus ,  
 Ne doit-il pas aussi l'éclat de sa victoire  
 A ce noble désir d'éterniser sa gloire ?  
 Depuis plus de vingt ans , dans de sanglans combats ,  
 Donnant ou recevant un stérile trépas ,  
 En tombant sous les coups de sa rage implacable ,  
 Fatiguer de la Mort la faux infatigable ;  
 Réduits à dénoncer , sous peine des cachots ,  
 Leurs enfans qui par faim désertaient les drapeaux ;  
 Voyant , sans même oser élever un murmure ,  
 Les cités sans secours et les champs sans culture ;  
 Chargés d'affreux impôts , accablés sous leurs poids ,  
 Et demandant en vain le plus juste des rois :  
 Des malheureux Français tel était le partage ,  
 Quand Alexandre vint finir leur esclavage.  
 L'Europe seconda ses sublimes projets ,  
 Et l'Europe lui dut le bonheur et la paix.  
 Ainsi l'Ambition , que la vertu seconde ,  
 Dans l'âme d'un héros fait le bonheur du monde .

Par M. J.-M. ST.-CYR PONCET-DELPOH.

### LE PAYSAGE.

Pour calmer de mes sens la vague inquiétude ,  
 J'ai du vallon lointain cherché la solitude.  
 Tous les soirs je m'éloigne , à pas précipités ,  
 Des plaisirs expirant dans le bruit des cités ;  
 Et sitôt que des prés l'émail frappe ma vue ,  
 Ma marche avec lenteur parcourt leur étendus .

Fleurs, gazon, frais bosquet, quand l'horizon vermeil  
S'ouvre, et livre la terre aux rayons du soleil,  
Un doux frémissement naît dans votre verdure,  
Et dans l'air embaumé porte un léger murmure.  
Fleurs, gazon, frais bosquets, un transport aussi doux  
Fait tressaillir mes sens quand je viens près de vous.

Vallon, je viens goûter l'onde de tes fontaines,  
Et le frais qui s'étend sous l'ombre de tes chênes.  
Parmi tous les objets dont ces aimables lieux  
Charment en même temps et mon cœur et mes yeux,  
Que j'aime à contempler la chapelle modeste  
Qu'au milieu du vallon honore un culte agreste!  
Sous un toit d'un seul arc, et sans art façonné,  
La vierge élève un front d'étoiles couronné.  
L'autel est un rocher : sa gothique peinture  
Voile la nudité de son architecture.

La mousse avec le lierre ont déjà recouvert  
Et ses murs ruineux et son comble entr'ouvert ;  
Et l'on voit l'hirondelle, à sa voûte propice  
Suspendant de son nid l'élégant édifice,  
De l'amour maternel y goûter les douceurs.

Là, souvent, pour prier s'assemblent les pasteurs.  
Là, je vois le vieillard qui médite en silence  
Sur les maux qu'un despote attira sur la France,  
Remercier le ciel qui nous rend à la fois  
Et la paix et Louis, et nos mœurs et nos lois.

Quelquefois, vers le soir, les timides bergères  
Y viennent déposer leurs guirlandes légères,  
Et dans le tronc pieux, à l'autel suspendu,  
Glisser le faible don par le pauvre attendu.  
On aime à s'approcher de ce pieux asile,  
D'où le cœur agité s'éloigne plus tranquille.

Mais un nouveau spectacle a frappé mon regard :  
Les bergers aux troupeaux commandent le départ.

Le signal est donné par la corne sonore.  
 La brebis sur le thinn est arrêtée encore ;  
 Mais le taureau , poussant un long mugissement ,  
 Se lève , et du sentier s'approche lentement ;  
 La génisse le suit. La cavale rapide  
 S'avance , en boûdissant , sur la pelouse humide ;  
 Taddis qu'avec regret le coursier effréné  
 Traîne les fers bruyans dont il est enchainé.  
 L'âne vient à pas lents , souvent jusqu'au village  
 Des bergers fatigués il porte le bagage ;  
 Indocile , il s'arrête , et dérobe aux buissons  
 La fleur qui vainement se revêt d'aiguillons.  
 La foule des brebis , à travers la poussière ,  
 Sur le chemin bruyant s'avance la dernière ;  
 Le chien en haletant la dirige , et sa voix  
 Murmure , gronde , éclate en lui dictant des lois.  
 L'agneau , qui tette encor , et plein d'effroi l'écoute ,  
 Cesse le doux repas commencé sur la route ;  
 Tandis que le béliet , dont le front est armé ,  
 Semble être le rempart de ce peuple opprimé ,  
 Du chien au fier regard ose braver l'audace ,  
 Et pendant un instant croit régner en sa place.  
 Tels Pompée et César , dans leurs jeux inhumains ,  
 Se disputaient jadis l'empire des Romains !  
 Chantez , heureux pasteurs ; et , pour la bergerie ,  
 Les taureaux sans regret quitteront la prairie ;  
 Chantez , et les agneaux dans les bois égarés  
 Rejoindront le hercaïl par ce charme attirés.

BRES.

---

### ÉNIGME.

C'EST EN vain que , pour le défendre ,  
 Mon maître croit pouvoir compter sur moi ;



S'il ne me donne encor de quoi  
 Secondar mes efforts, qu'il cesse d'y prétendre.  
 Je ne suis pas trop exigeant,  
 Je lui demande seulement  
 Pour tout renfort un chien fidèle.  
 C'est alors que brûlant de zèle,  
 Mon chien lâché, je pars avec fracas,  
 J'atteins les ennemis et je les mets à bas.

S.....

---

### LOGOGRIPE.

PERSONNE plus que moi n'est propre à la conquête;  
 Or s'il faut au combat que j'expose ma tête,  
 Contente-toi du reste, et tu pourras avec  
 Ne pas absolument déjeuner de pain sec.

S.....

---

### CHARADE.

Mon premier est parfois le siège du vainqueur,  
 Mon second travaille au bonheur,  
 Autant qu'il est en lui, des hommes ses semblables,  
 Que mon tout rend aussi noirs que des diables.

S.....

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Ténèbres* (les).

Celui du Logogriphe est *Tragédie*.

Celui de la Charade est *Pistache*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE, par M. SCHLEGEL. — A Paris, chez Paschoud, rue Mazarine, n°. 22.

M. Schlegel, en dénigrant Racine et Molière, semble reprocher aux Français de ne connaître que leur pays, de ne savoir que leur langue, de n'avoir aucune idée du théâtre grec et des théâtres étrangers, de ne suivre enfin que les principes de Boileau qu'ils ont sucés avec le lait.

On peut répondre que de tout temps la haute littérature fut cultivée en France. Pendant les époques les plus funestes de nos troubles, les Larcher, les Dutheil, les Villoison, approfondissaient les lettres grecques : un assez grand nombre de Français marchaient sur leurs traces et cherchaient à échapper à leur siècle en entretenant commerce avec les muses anciennes. La littérature anglaise, la littérature allemande, la littérature italienne, furent tour à tour l'objet des études de plusieurs écrivains ; et si la littérature française parut déchoir, ce ne fut pas pour avoir négligé de profiter des productions des autres nations : au contraire, le désir imprudent de naturaliser des conceptions extraordinaires, devint l'une des causes de sa décadence.

Nous nous garderons de faire à M. Schlegel le reproche de n'avoir pas étudié les anciens, et de ne pas connaître les littératures modernes. Quoique son cours ne donne souvent que des aperçus frivoles, quoique l'on voie qu'il n'a puisé à tant de sources que pour soutenir un système déjà déterminé avant que son travail fût commencé, nous nous plaisons à reconnaître que cet écrivain possède une érudition peu commune. Au milieu des tours de force employés pour soutenir un système insoutenable, au travers des illusions auxquelles l'auteur s'abandonne, et malgré la nécessité où il se trouve d'altérer les traditions et de tronquer les productions qu'il examine, pour les soumettre à un plan tracé d'avance, on rencontre dans son ouvrage des notions justes, neuves et capables d'intéresser les amis des lettres. Le lit de Procuste n'a retranché que quelques membres des corps qu'on y a fait entrer avec violence.

Mais l'érudition est d'un bien faible secours, si elle n'est pas dirigée par un tact sûr : le talent que la raison n'accompagne pas ne produit que de fausses lueurs; et quand il n'a pour se soutenir que l'appui de quelques opinions nouvelles, il fléchit bientôt devant les lois éternelles du bon sens et du goût.

Le livre de M. Schlegel contient des leçons sur la littérature dramatique grecque, latine, italienne, française, anglaise, espagnole et allemande. Ce plan l'entraîne à des redites fréquentes. Nous sui-

vrans une marche plus méthodique , et nous ferons connaître l'ensemble de son système en exposant successivement sa théorie sur la tragédie et sur la comédie.

M. Schlegel veut enseigner aux Allemands l'art du théâtre : tout est dégénéré chez les autres nations ; les Allemands sont un peuple neuf , éclairé récemment par la philosophie de Kant ; et c'est un système dramatique conforme à cette haute philosophie qu'il veut leur faire adopter. Il paraît que le savant professeur ne trouve pas qu'ils mettent assez de vivacité et de nerf dans leurs productions théâtrales : leur goût pour la contemplation , pour les longs détails , lui semble contraire à l'effet qu'ils veulent obtenir. Il leur recommande donc de traiter une tragédie ou une comédie comme *une affaire* ; l'esprit *administratif* doit y dominer. Racine et Molière n'ont pas eu ce talent d'administration qui n'a été réservé qu'aux Grecs , à Shakespeare , à Calderon , à Legrand et à Sedaine.

Ces principes et ces rapprochemens paraîtront étrangers ; mais il faut que le lecteur s'y accoutume s'il veut pénétrer avec nous dans les mystères de la doctrine de M. Schlegel. Souvent l'exposition de sa théorie tiendra lieu de réfutation.

Quoique le professeur soutienne, en commençant, que toutes les espèces de poésie ont été perfectionnées par les anciens , et que , si l'on veut les connaître dans leur pureté , il faut remonter à la source primitive sous laquelle elles ont paru chez les Grecs,

il veut que les modernes suivent une autre route. Le génie statuaire est le domaine des Grecs ; leur tragédie est un groupe comme le Laocoon ; de là l'unité qu'on remarque dans leurs conceptions. Le génie pittoresque est le domaine des modernes ; de là les sublimes conceptions romantiques : comme dans un vaste tableau , les modernes peuvent faire entrer toute sorte d'objets ; et la nature entière est à leurs ordres. Il en résulte que les Français ont eu le plus grand tort de prendre pour modèle la tragédie grecque.

M. Schlegel s'attache à faire sentir la supériorité du genre romantique ; et les aveux qu'il fait sont remarquables. Les anciens n'admettaient jamais dans leurs ouvrages des parties hétérogènes ou étrangères ; ils voulaient que leurs sujets fussent simples , clairs et semblables à la nature dans ses œuvres les plus parfaits. Ils avaient tort. Selon notre critique , il faut au contraire rapprocher continuellement les choses les plus opposées ; il faut que tout soit *en désordre*, je me sers de ses expressions. Ce désordre , ajoute-t-il , est voisin du secret de l'univers ; il consacre ces notions *mystérieuses qui tiennent à la partie la plus élevée de nous-mêmes* , et sont *peut-être une révélation de la divinité*. Si l'on ne savait pas que , lorsque les meilleurs esprits sont prévenus , ils tombent dans les erreurs les plus étranges , on serait étonné de ce délire.

Mais la doctrine de M. Schlegel se développe d'une manière encore plus frappante dans l'apologue

suivant. Des enfans ont arraché dans une prairie de la verdure et des fleurs; ils ornent un petit coin de terre avec ce butin qu'ils ont recueilli : leur jardin paraît régulier; il brille de mille couleurs agréables; c'est pour eux un paradis terrestre. A peine s'est-il écoulé deux jours que ce lieu charmant est flétri. Ce jardin éphémère peut-il se comparer aux antiques forêts élancées vers le ciel sans le secours des hommes : elles sont irrégulières, elles sont tristes; mais les siècles ne les atteignent point.

Voici l'explication de cet apologue : les époques célèbres dans les lettres, pendant lesquelles le talent a été gêné par la *mesquinerie* des règles, ressemblent au paradis terrestre des enfans; et les antiques forêts qui doivent durer autant que le monde, sont l'emblème du siècle d'Élizabeth, où brilla en Angleterre le génie de Shakespeare.

C'est surtout aux règles qu'en veut M. Schlegel; et la Motte, qui prétendait les détruire toutes, lui paraît le plus grand des critiques français. La Motte voulait du moins qu'aux trois unités, on substituât *l'unité d'intérêt*; notre critique n'admet cette idée qu'en lui donnant beaucoup d'extension. Suivant son système, il ne faut pas qu'une tragédie tienne à un fil qui ne doive jamais se rompre : c'est une idée française, donc elle ne vaut rien. La tragédie est un torrent qui renverse tout; ses eaux débordées franchissent leurs rives; elles inondent les campagnes, et gagnent la mer par plusieurs embouchures : c'est toujours, dit M. Schlegel, un seul et même

torrent. Voilà l'espèce d'unité qu'il admet dans la tragédie.

Non-seulement il ne veut pas que la tragédie ait d'unité ; mais il méprise ceux qui , comme Horace , désirent qu'elle ne soit pas rallentie par des détails inutiles , et qu'elle marche toujours à l'événement. « Il y a dans la vie , dit-il , de certains momens que » l'âme *solemnise* , en se recueillant au-dedans » d'elle-même , en jetant un regard mélancolique » sur le passé et sur l'avenir. Ce sont ces momens » *religieux* , cette *consécration* d'une émotion profonde que je ne trouve nulle part ». Le style mystique n'est-il pas ici bien heureusement employé ? Le simple bon sens suffisait pour montrer à M. Schlegel que les spectateurs ne sont pas composés d'esprits contemplatifs qui aiment à rêver sans objet : l'essence de l'art dramatique est de ne pas laisser refroidir un moment leur attention , et de les conduire d'émotions en émotions jusqu'au dénouement.

Dans la Grèce, M. Schlegel ne trouve qu'Eschyle de véritablement tragique : ce ne sont point les scènes admirables où ce poète fait naître la terreur et la pitié qui frappent le critique : ce sont les passages obscurs , emphatiques et déclamatoires. Plus le poète s'éloigne de la nature , plus il lui paraît sublime. On aurait peine à croire que , suivant notre savant professeur , la tragédie a dégénéré après Eschyle ; elle est descendue , dit-il , de la hauteur idéale en se rapprochant de la réalité. Euripide est

très-maltraité parce qu'il a eu le malheur de peindre les passions , et principalement parce qu'il a servi quelquefois de modèle à Racine. Ce dernier tort est impardonnable aux yeux de M. Schlegel : aussi ce poète lui paraît-il mou , vague et diffus.

Tous les poètes latins sont compris dans la même proscription , parce qu'ils ont été imités par les Français. D'un trait de plume ils sont jugés. « Les » Romains, dit M. Schlegel , n'avaient pas naturellement l'esprit poétique ; ils ne connurent jamais » l'art heureux d'exciter par des accens habilement » ménagés les plus douces émotions de l'âme , ni » de parcourir d'une main légère les cordes harmonieuses du sentiment ». Il faut que le professeur soit bien préoccupé puisqu'il oublie que Virgile devait au moins échapper à cette proscription. Jamais poète fut-il plus véritablement sensible ? Les émotions les plus douces de l'âme sont-elles excitées plus délicieusement que lorsqu'il peint Andromaque , Didon , Nisus et Euryale , Lausus , Orphée , Eurydice et mille autres tableaux qui ont tant de charmes pour les âmes tendres ?

Térence ne lui paraît qu'un faible traducteur qui a dégradé son art ; Horace , qui a le tort d'avoir servi de modèle à Boileau , n'a rien entendu à l'art dramatique quand il en a tracé les préceptes : il a prescrit la pureté et l'élégance du style ; ce n'est point cela qui constitue la poésie ; et pour réussir dans l'art dramatique , il faut du monstrueux et de l'extraordinaire. Sénèque , dont l'emphase aurait pu



avoir quelque charme pour M. Schlegel, est mis au-dessous du néant, parce que Racine lui doit quelques beaux traits du rôle de Phèdre. Telle est la balance des jugemens du critique. Tout ce qui a été admiré par les Français lui paraît méprisable. Sa position néanmoins ne laisse pas d'être embarrassante : il veut être admirateur passionné des anciens : nos grands écrivains du siècle de Louis XIV ont eu pour ces excellens-modèles le même enthousiasme. Comment montrer qu'ils ont été de mauvais juges ? Comment prouver qu'ils se sont égarés en marchant sur de si nobles traces ? On vient de voir la manière dont M. Schlegel se tire d'embarras.

Shakespeare est l'idole du critique : suivant lui, c'est le *Titan* de la tragédie ; il *attaque le ciel*, et menace de *déraciner le monde*. Le monde naturel et le monde surnaturel lui ont *confié leurs trésors*. C'est un *demi-dieu* pour la force, un *prophète* pour la *devination*, un *génie tutélaire* qui plane sur l'*humanité*.

Voilà bien des grands mots : si la cause de M. Schlegel était meilleure, il est probable qu'il ne les aurait pas employés. Parlons sérieusement, quand il serait si facile d'employer le ridicule, et convenons que Shakespeare était un homme d'un génie très-distingué. S'il eût vécu dans un meilleur siècle, tout porte à croire qu'en suivant une autre route, il serait devenu un modèle digne d'être comparé aux anciens. Quelques caractères de ses pièces sont tracés avec une vigueur peu commune ; les passions

Y sont souvent peintes d'une manière énergique et vraie : l'éloquence de ses héros, quand elle ne tombe pas dans la déclamation, entraîne et subjugue : quelques traits profonds annoncent une grande connaissance des hommes. Enfin Pope paraît l'avoir parfaitement apprécié en disant de lui : *Il a mieux et plus mal écrit que personne.*

Mais un tel jugement est trop raisonnable pour être approuvé par M. Schlegel. Il ne dissimule pas qu'il va parler de Shakespeare comme d'un *ami intime* ; c'est dire qu'il érigeria tous ses défauts en beautés. La manière dont il défend cette cause difficile est digne d'attention. Nous allons reproduire en peu de mots les principales objections qu'on peut faire contre les productions de Shakespeare, et nous y joindrons les réponses très-extraordinaires du critique allemand.

Lorsqu'un poète veut mettre sur la scène les nations anciennes et modernes, il doit du moins avoir quelque idée de l'histoire, du génie et de mœurs de ces nations. Or Shakespeare était fort ignorant ; il ne connaissait que des nouvelles et des romans, et son état de comédien ne lui permettait pas de faire les études nécessaires.

« Je conviens, répondra M. Schlegel, que Shakespeare était pauvre de connaissances de pure érudition, mais il était riche en connaissances animées et applicables ».

On ne sait pas trop ce que c'est que des connaissances *animées* ; mais on ne s'arrêtera pas à ce mot,

et l'on passera à une autre objection. Comment , lui dira-t-on , justifierez-vous Shakespeare d'avoir présenté Hamlet comme ayant fait ses études à Vittemberg , tandis qu'à cette époque reculée il n'existait d'université nulle part ; et Richard III comme ayant lu Machiavel qui était enfant lorsque ce prince mourut ? comment l'excuserez-vous d'avoir entièrement donné la couleur de son pays à des tragédies où il devait peindre les temps antiques ? cela ne détruit-il pas toute vraisemblance ?

« Rien de plus facile à justifier , répliquera M. » Schlegel : d'abord Shakespeare n'avait point affaire » à un siècle chicaneur comme le nôtre , et l'on » n'allait point au théâtre pour apprendre la chro- » nologie. On se contentait de la *vérité* intime » des choses sans s'inquiéter des anachronismes. On » avait alors une *innocente* façon de sentir. Ne dé- » couvrez-vous pas en cela *quelque chose qui va à* » *l'âme* ? Mais je vous prouverai facilement que ce » qui vous paraît des fautes mérite peut-être le nom » de beautés sublimes. Les maximes de Machiavel » existent depuis qu'il y a des tyrans ; c'est un trait » de génie de leur donner sous Richard le nom de » celui qui les a écrites le premier. Hamlet, comme » vous savez , est un peu sceptique : quelle heu- » reuse invention de l'avoir fait étudier à Vittem- » berg dans l'université où Luther rompit avec le » pape ? Le *nom de cette ville* ne réveille-t-il pas » l'idée du *libre essor de la pensée* ? Ne savez-vous » pas d'ailleurs que l'imagination est comme un

» principe de vie indépendant qui se gouverne d'  
 » près ses propres lois, et revendique ses  
 » viléges » ?

On trouvera ces privilèges bien singuliers, surtout quand l'on pensera de quelle manière le critique traite nos grands maîtres auxquels il fait un crime de la plus légère faute. On verra qu'il est impossible de disputer avec M. Schlegel, et l'on se contentera de provoquer de nouveaux sophismes, en l'invitant à continuer son apologie.

On lui représentera que les pièces de Shakespeare sont pleines de comparaisons et d'antithèses; que les héros font souvent des calembours; que les objets les plus dégoûtans sont quelquefois offerts aux regards; qu'on est révolté par les ingrediens employés dans le sabat des sorcières de Macbeth; qu'enfin les personnages inutiles et les messagers nombreux entravent la marche de ces tragédies qu'il veut faire considérer comme des chefs-d'œuvres. M. Schlegel reprendra par ordre toutes ces objections.

« Souvent, dira-t-il, la douleur *donne de l'esprit*;  
 » le désespoir excite un rire convulsif; et par la  
 » même raison ce désespoir peut recourir pour  
 » s'exprimer aux comparaisons, et même aux  
 » antithèses. Ceux qui rejettent les *calembours*  
 » dans la tragédie ne connaissent pas leur art.  
 » Les enfans et le peuple, dont les mœurs sont les  
 » plus simples, ont toujours manifesté leur goût  
 » pour les calembours : ils s'en servent dans leurs

» douleurs, dans leurs joies ; et Shakespeare a  
 » eu raison de les prodiguer. Quant à la marmite  
 » des sorcières, fallait-il la remplir d'aromates  
 » agréables ? l'effroi moral qu'on éprouve ne sur-  
 » monte-t-il pas le dégoût des sens ? les personnages  
 » inutiles et les messagers nombreux ne sont pas  
 » plus difficiles à justifier, les messagers ont quel-  
 » que chose de poétique ; la nouvelle qu'ils appor-  
 » tent est *l'âme de leurs paroles*. Les rôles inutiles  
 » sont des *voix* qui font entendre des accens de  
 » douleur et d'allégresse comme un *retentissement*  
 » *des événemens passés*. Je prévois les objections  
 » que vous pourrez me faire encore. Vous me direz  
 » que quelquefois Shakespeare est froid ; je vous  
 » répondrai que c'est la *froidueur d'un esprit supé-*  
 » *rieur* qui a parcouru le *cercle* de l'existence hu-  
 » maine et *suryéçu au sentiment*. Vous ajouterez  
 » qu'il mêle des scènes comiques aux actions les  
 » plus atroces ; qu'aurez-vous à répondre quand je  
 » vous dirai que ces scènes burlesques sont le *vesti-*  
 » *bule* de la tragédie où les *serviteurs se tiennent* ?  
 » Enfin, pour terminer toute dispute, et pour  
 » démontrer la supériorité de Shakespeare, je  
 » dirai qu'il représente à lui seul l'esprit humain,  
 » dont il réunit au plus haut degré les qualités  
 » les plus opposées, et qu'il lui faut des specta-  
 » teurs *poétiques* dont l'imagination agrandisse l'es-  
 » pace à volonté ».

Il n'y a aucune observation à faire sur cette apo-  
 logie. M. Schlegel exige que les spectateurs soient

*poétiques* : cette dernière phrase seule suffirait pour prouver la fausseté de son système, si les erreurs manifestes qui remplissent toutes ses réponses, ne montraient pas aux yeux les moins clairvoyans, qu'il s'est laissé emporter par son imagination, et qu'il n'a consulté ni la raison, ni le bon sens, ni le goût. Qu'on ne pense pas que nous avons malignement dénaturé et changé ses argumens : on peut lire son livre, et l'on y trouvera en propres termes tout ce que nous venons de lui faire dire.

Le théâtre espagnol inspire à M. Schlegel le même enthousiasme que le théâtre anglais. Il passe rapidement sur Cervantes et sur Lope de Vega, parce que ces deux hommes, supérieurs à leur siècle, ne se prêtaient qu'à regret au genre romantique, et auraient voulu assujettir leur art aux règles des anciens. L'auteur de Don Quichotte ne lui paraît pas un homme de génie : *tout n'était pas, dit-il, poésie dans son âme ; il s'y trouvait un côté de froideur.* C'est à Calderon qu'il réserve son admiration exaltée : « Il est, s'écrie-t-il, le génie de la poésie » romantique ; on croirait qu'avant de disparaître » à nos regards, elle ait voulu dans les ouvrages » de Calderon, comme on le fait dans un feu d'artifice, réserver ses plus vives couleurs et ses plus » rapides fusées pour la dernière explosion ». Le critique le traite comme Shakespeare ; il lui sait gré de toutes ses fautes ; et s'il n'en fait pas une longue apologie, c'est que Calderon est moins connu que le poète anglais.

Après avoir jugé ainsi les productions romantiques, M. Schlegel s'arme d'une sévérité inflexible et d'une prévention aveugle contre nos grands maîtres. Selon lui, les Français n'ont que des avantages *négatifs*, et ne brillent que par l'absence des fautes. Le bon goût est pour eux *l'arche sainte*, et ils ont l'injustice d'appeler hérésie littéraire tout ce qui s'en écarte. Ils n'ont pu faire entrer ni la mythologie, ni l'histoire dans la tragédie; et ils ont donné leurs mœurs aux nations qu'ils ont peintes. Il faut remarquer que ce prétendu défaut reproché aux Français devient une beauté sublime dans Shakespeare et dans Calderon où il est bien réel. Corneille, d'après M. Schlegel, n'a de bon que le Cid, et Racine qu'Athalie; dans Cinna, la fiction est descendue de *la sphère idéale*. Il n'y a point d'enthousiasme dans Polyeucte. Racine n'était propre qu'à faire des élégies et des idylles. Iphigénie est une mauvaise pièce, *Achille ne peut se supporter*, Eriphile est une intrigante, etc., etc. M. Schlegel condamne en outre toutes les tragédies de Voltaire, à l'exception d'une seule qu'on ne devinerait pas, c'est Tancrède.

Nous ne citerons qu'un exemple de ses critiques de détail. Il s'agit de Bajazet. « Si le poète, dit » M. Schlegel, n'ose parler d'*étrangler* qu'en se » servant de circonlocutions élégantes, ce sera une » contradiction. Ainsi le vers de Racine :

» Dans les mains des muets, viens la voir expirer,  
» n'est pas romantique : il fallait :

» Dans les mains des muets viens la voir étrangler.

» Lorsque l'esprit des personnages, ajoute gravement le professeur, est censé familiarisé avec une idée, ils doivent se servir du *mot propre* pour l'exprimer ». Il est inutile de citer un autre exemple du goût de M. Schlegel.

Quels changemens veut-il donc qu'éprouve notre théâtre ? Il désire que la tragédie française prenne le ton et la couleur de l'opéra comique. Où trouve-t-il un chef-d'œuvre de peinture théâtrale ? C'est dans la scène de Raoul Sire de Créqui où les enfans du geôlier ivre font échapper le prisonnier. « Com- bien je souhaiterais, dit-il, à la tragédie des Français un peu de cette vie dans les détails » ? Ainsi voilà Sedaine au-dessus de Corneille, de Racine et de Voltaire.

Tous ces sophismes développés moins crument que je ne les expose, et enveloppés d'une foule de raisonnemens, auront peut-être quelque chose de spécieux pour les personnes qui ne réfléchissent pas. C'est ce qui m'oblige à remonter aux principes et à prouver d'une manière évidente la supériorité jusqu'à présent incontestée de la tragédie française.

La première loi de la tragédie est de plaire aux spectateurs devant lesquels elle doit être représentée. Elle ne peut les intéresser qu'en ne s'écartant pas trop de leurs mœurs, de leurs opinions, de leur manière de sentir et d'exprimer les passions. Sans blesser les règles fondées sur le bon sens et le goût,



règles qui existaient avant Aristote , et qu'il n'a fait que recueillir , le génie tragique , par d'habiles combinaisons , trouve le moyen de fondre les couleurs des temps qu'il veut peindre avec celles des temps où il écrit : la physionomie des héros et des événemens domine dans ces peintures , mais elle est nécessairement modifiée par quelques traits qui aident les spectateurs à s'élever au niveau des sujets qu'on développe à leurs yeux. De même que , dans l'instruction de l'enfance , on passe du connu à l'inconnu ; ainsi pour faire goûter à des spectateurs de tout rang , de tout âge et de tout sexe , les merveilles de l'antiquité et de l'histoire , il est nécessaire de les amener à l'illusion par de légers sacrifices aux idées qui leur sont familières. Plus le poète parvient à conserver les véritables couleurs locales , sans blesser ses contemporains , plus il approche de la perfection.

Eschyle et surtout Sophocle et Euripide n'ont pas peint, comme Homère, les héros grecs. Les mœurs dans leurs pièces se rapprochent de la civilisation du temps de Périclès. Les combinaisons profondes de l'OEdipe roi , les scènes si touchantes d'OEdipe à Colonne , le caractère d'Ismène dans Antigone , et les dialogues vifs et pressans qu'on admire dans les tragédies grecques , n'appartiennent certainement pas d'une manière complète au genre de l'Iliade et de l'Odyssée. L'esprit du siècle qui produisit Socrate et Platon s'y fait sentir ; et il est probable qu'une pièce entièrement calquée sur les poèmes

d'Homère aurait offert quelque chose d'étrange au goût délicat des Athéniens.

Les principes qui viennent d'être posés paraissent incontestables : ils n'ont pas besoin de déclamation et d'emphase pour se produire ; et le bon sens le moins éclairé en fait aussitôt sentir la justesse.

Si l'on examine Shakespeare et Calderon d'après ces principes , on ne peut s'empêcher de convenir qu'avec beaucoup de génie ils n'ont fait que des pièces monstrueuses. Les sujets qu'ils ont puisés dans l'histoire ancienne sont entièrement défigurés ; les mœurs anglaises et les mœurs espagnoles prédominent ; toutes les ressemblances sont sacrifiées , et à peine peut-on saisir quelques traits bien rares des caractères historiques qu'ils mettent sur la scène.

Si l'on veut au contraire peser à cette balance Corneille et Racine , quelle perfection n'admire-t-on pas dans leurs chefs-d'œuvres ! En ayant égard à ce que leur siècle réclamait d'eux , ils n'ont jamais manqué au respect qu'ils devaient aux traditions. Admirés de leur temps par ceux qui ne pouvaient apprécier leurs savantes peintures , mais qui saisissaient délicieusement les conceptions secondaires par lesquelles ces grands hommes se rapprochaient de la faiblesse contemporaine , ils sont restés les modèles de la postérité , qui passe non-seulement avec indulgence , mais avec plaisir , sur ces souvenirs d'une société dont le ton a disparu , et qui s'arrête avec transport devant des beautés de tous les temps , devant des tableaux antiques , dont les traits

destinés au vulgaire ne forment que quelques ombres.

M. Schlegel avoue que le Cid est une pièce toute espagnole, et, si l'on veut l'en croire, cette pièce et Athalie sont les seules bonnes tragédies françaises. Mais en passant en revue les autres chefs-d'œuvres de Corneille et de Racine, nous verrons que toutes les conditions exigées pour la tragédie s'y rencontrent, et qu'elles brillent de ces beautés qui, comme celles des anciens, sont indépendantes des temps et des lieux.

Sous le ministère du cardinal de Richelieu, une galanterie un peu recherchée régnait à la cour. Les femmes aspiraient à une espèce de culte; les troubles de la ligue et des premières années du règne de Louis XIII leur avaient donné un grand ascendant dans les affaires. Corneille, en produisant des femmes sur le théâtre, ne pouvait s'empêcher d'adopter quelques traits de cette galanterie, sans lesquels on n'aurait pas voulu l'entendre. Mais ces traits dominant-ils dans ces chefs-d'œuvres? Les belles scènes des Horaces en sont exemptes, les mots sublimes s'y succèdent, et jamais les historiens n'ont donné une si haute idée des premiers Romains. Quelques vers des rôles de Cinna et de Maxime se rapprochent du ton de la cour; mais quand ces deux conjurés parlent des affaires de l'empire, quand ils assistent au conseil d'Auguste, quand le tableau des proscriptions fait en même temps frémir et trembler les spectateurs, n'admire-

t-on pas des beautés peut-être supérieures à ce que les anciens ont de plus élevé? Dans deux ou trois scènes de Polyeucte, Sévère s'exprime quelquefois en chevalier français; mais cette légère condescendance au goût régnant obscurcit-elle la magnanimité vraiment romaine de ce personnage? Nuit-elle au caractère de Pauline, le plus beau peut-être qui existe au théâtre, et au dévouement de Polyeucte et de Néarque, si conforme aux mœurs des premiers chrétiens? Dans la Mort de Pompée, le personnage de Cléopâtre offre une coquetterie peu convenable; mais ce rôle domine-t-il dans la pièce, et la grande figure de Cornélie n'éclipse-t-elle pas un caractère épisodique arraché au poète par le goût de son temps? Antiochus et Séleucus, dans Rodogune, ont peut-être une délicatesse recherchée; mais le personnage dominant de la pièce, cette femme qui réalise tout ce que l'antiquité nous révèle des Sémiramis, des Clytemnestre et des Fulvie, a-t-elle une couleur moderne; et dans le dénouement admirable produit par ce caractère, reconnaît-on que Corneille ait fait des sacrifices au ton de son siècle?

Lorsque Racine travailla pour le théâtre, la galanterie maniérée commençait à disparaître. La passion s'exprimait plus naturellement; mais elle avait, comme dans tous les pays où la civilisation est perfectionnée, une politesse douce et raffinée qu'il convenait peu de transporter chez les Grecs et chez les Romains. Andromaque n'en offre que

quelques traces : cette admirable tragédie , où l'on reconnaît la fatalité qui poursuit Oreste , où les fureurs d'un amour combattu paraissent appartenir aux hommes de tous les temps , où la veuve d'Hector nous présente sous des traits embellis tous les charmes dont la revêtirent Homère , Euripide et Virgile , est un des premiers chefs-d'œuvres presque irréprochables qu'ait produits la scène française. Britannicus , de l'aveu même de M. Schlegel , est le plus beau tableau dramatique tracé d'après Tacite. Quelques mots de Britannicus et de Junie rappellent le siècle de Louis XIV : on ne pouvait mettre en présence ces deux personnages sans tomber dans ce léger défaut , parce que le sujet de la pièce n'est pas entraînant comme celui d'Andromaque , et que , dans les momens où il est impossible de soutenir l'intérêt avec une chaleur irrésistible , le poète est obligé de remplir par des beautés accessoires les vides inévitables de son sujet. En revanche , Agrippine , Burrhus et Néron sont peut-être ce que l'art tragique a produit de plus parfait chez les modernes.

Bajazet offre la couleur locale conservée sans ménagement dans les deux principaux rôles , Acomat et Roxane. Une pièce sur ce ton se serait-elle soutenue sur aucun théâtre de l'Europe ? Un visir qui se joue des passions de son maître et qui ne consulte que son intérêt , une sultane qui a encore tous les sentimens d'une esclave , et qui est prête à pardonner à son amant s'il veut voir périr sa rivale ; de

**tels personnages, quoique parfaitement bien peints, pouvaient-ils réussir ? Il fallait donc adoucir l'horreur de ce sujet par les rôles de Bajazet et d'Atalide. L'art de Racine est admirable dans ce mélange des mœurs turques et des mœurs françaises : aucune discordance , aucun contraste forcé ne s'y font remarquer ; et le spectateur , entraîné par l'illusion , croit sans peine que ces personnages ont pu se trouver dans le même siècle et dans la même nation.**

Xipharès et Monime ont une délicatesse qui pouvait être inconnue dans le royaume de Pont : sans la peinture enchanteresse de ces deux personnages, il est difficile de croire qu'on eût pu supporter les caractères féroces de Pharnace et de son père. C'est cependant ce Mithridate , encore mieux peint par la poésie que par l'histoire, c'est ce Mithridate qui domine dans la pièce : à la faveur d'un épisode charmant , il déploie tous ses grands projets , et fait partager aux spectateurs sa haine pour les Romains.

Iphigénie passe pour un chef-d'œuvre où se trouvent tous les genres de beauté. C'est pour cela que M. Schlegel le traite avec un mépris affecté. Qu'il nous dise sur quel théâtre de l'Europe on pourrait offrir Achille absolument tel que dans l'Iliade ? Il fallait donc , en conservant à ce héros son caractère irascible et indomptable , adoucir les formes de ce beau modèle antique. Une scène de l'Iliade où Achille s'explique avec Agamemnon est le type du caractère tracé par Racine : tout le rôle n'en est que le développement.

Phèdre est la tragédie française pour laquelle M. Schlegel montre le plus d'aversion : son emportement est tel que cette pièce suffit pour lui faire proscrire Euripide. Aux yeux des bons critiques, quelques scènes d'Hippolyte et d'Aricie sont de ces sacrifices que les poètes sont obligés de faire au goût de leur siècle : mais quel empire le caractère de Phèdre n'exerce-t-il pas sur les autres personnages ? Tout s'y rapporte, tout s'y lie ; et quelques ornemens étrangers disparaissent et s'éclipsent devant cette figure pathétique et effrayante. On ne voit aucun de ces ornemens dans Esther et dans Athalie : M. Schlegel admire la dernière, et dit que l'autre n'est qu'une *pièce de couvent*. Cependant elles appartiennent l'une et l'autre au même système : puisées également dans l'écriture, revêtues de ses richesses, il est difficile de leur contester la couleur locale, à laquelle M. Schlegel ne tient que lorsqu'il examine les tragédies françaises, car on a vu qu'il justifie tout dans Shakespeare.

D'après cet examen bien rapide de nos principaux chefs-d'œuvres, il paraît démontré que Corneille et Racine ont rempli l'objet que se propose la tragédie. La mythologie et l'histoire ont pris sous leurs pinceaux la couleur poétique qui convenait à nos temps modernes. Comme les tragiques grecs, ils ont dû apporter quelques modifications aux couleurs locales ; mais ils ont maintenu les bonnes règles qu'ils tenaient de l'antiquité ; les beautés de tous les temps ont constamment dominé dans leurs chefs-

d'œuvres : cette réunion des qualités exigées par les anciens comme par les modernes, les met évidemment au-dessus des poètes anglais et espagnols qui n'ont su que s'abandonner au goût de leur siècle, et qui, mêlant tous les genres, se permettant toutes les libertés, rabaissant leur génie aux conceptions les plus basses et les plus vulgaires, se font quelquefois admirer par des traits sublimes, mais ne peuvent se concilier le suffrage des véritables amis des lettres.

Dans un second et dernier article j'exposerai la théorie de M. Schlegel sur la comédie.

---

#### DISCOURS SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE NATURELLE.

L'ÉTUDE de l'Histoire naturelle ne peut intéresser que l'homme religieux; ceux qui sont assez malheureux pour ne voir dans ce grand spectacle que l'effet d'une puissance aveugle et du hasard, sont privés de tous les sentimens élevés que cette contemplation inspire naturellement aux âmes religieuses : quelle idée noble et grande a jamais pu naître d'une telle croyance? L'impiété, absurde dans ses erreurs, est toujours abjecte dans ses systèmes : ici la foi devient une lumière; seule et dépouillée du secours des sciences humaines, elle peut découvrir, dans l'étude de la nature, des rapports admirables, des desseins sublimes, que l'orgueilleuse incrédulité n'apercevra jamais.

Si dans le récit des actions des hommes, un historien n'envisageait ses personnages que comme des machines, dirigés par une invincible fatalité, guidés vers le bien par une pente irrésistible, entraînés dans le crime par des passions insurmontables : que résulterait-il d'une semblable lecture? quelle impression produirait-elle sur le cœur et sur l'esprit, et quel fruit en pourrait-on retirer?



Ceux mêmes qui ont tout fait pour propager ces déplorables doctrines, en ont si bien senti l'odieuse absurdité, qu'ils les ont toujours abandonnées, dès qu'ils ont écrit l'histoire.

Mais lorsqu'on veut nous expliquer les merveilles de la création, a-t-on le droit de nous intéresser davantage en oubliant toujours le créateur, que dis-je en révoquant en doute son existence?

Comment l'étude des cieux et de l'univers, ne conduit-elle pas à l'idée sublime de la divinité? est-il rien de plus étrange, de plus révoltant qu'un astronome impie, qui, les yeux sans cesse élevés vers le ciel, ne contemple les astres que pour blasphémer; qui se privant lui-même du bonheur d'admirer et dépouillant cette science majestueuse de son charme et de sa grandeur, la réduit aux froides combinaisons des calculs?

Eh! que m'importent tous ces prodiges qu'on me découvre dans les trois règnes de l'histoire naturelle, s'ils ne sont pas produits par une sagesse infinie et par une puissance protectrice et sans bornes? puis-je admirer, avec enthousiasme, des phénomènes sans résultats, un ouvrage sans plan et sans but, un spectacle où rien n'est fait pour l'âme, puisque rien ne s'y rapporte à l'homme?

En vain voudrait-on par un appareil scientifique ennoblir ou déguiser la sécheresse et le vide d'une si vaine étude, si, dans tous ces objets créés, on ne me montre pas la providence qui les protège et qui les conserve; si l'on ne cherche pas à m'initier, non dans les mystères de la suprême intelligence, mais dans tous les secrets de sa bonté, je méprise la science: car, en supposant qu'elle ne fût pas corruptrice, il est toujours évident que ne pouvant élever mon âme et contribuer à mon bonheur, elle m'est au moins inutile. Alors je ne vois dans la botanique qu'une assommante et fastidieuse nomenclature. Le règne animal, ainsi que le règne minéral, ne m'offre plus que des modifications de la matière et l'idée stupéfiante du néant! j'aime mieux m'endormir doucement dans le sein d'une paisible ignorance, que de consumer ma vie par de malheureux efforts d'imagination (qui ne produiraient que des monstres), par des recherches pénibles sans résultats bienfaisants, et par des

veilles et des travaux sans gloire. Oui, la gloire dans la littérature et dans les sciences, ne saurait s'allier avec l'irréligion hautement professée. L'impiété est également vile et stérile; elle n'a pu dans ces derniers temps que répéter ce qu'elle a dit dans les siècles les plus reculés; comment pourrait-elle être ingénieuse? Elle flétrit le cœur et dessèche l'imagination. Elle a même trop de bassesse pour inspirer une véritable audace : l'impie se tait, se cache ou se déguise lâchement, quand il croit qu'il serait dangereux pour lui de se montrer à découvert; mais lorsqu'il pense qu'il peut impunément lever le masque, il étonne par son manque de pudeur et par l'excès de son effronterie; il fait du bruit alors! l'indignation, la surprise et l'approbation du vice et de la folie, forment sa célébrité passagère, son orgueil jouit pendant quelques instans d'une honteuse réputation; mais il n'a jamais eu, il n'aura jamais de renommée. Qu'on se rappelle tous les impies fameux, on trouvera que tous leurs ouvrages irréligieux, sont ensevelis dans la poussière, et que les auteurs malheureux de ces indignes productions, n'ont laissé après eux qu'un odieux souvenir et que des noms déshonorés.

Toutes les pensées de la sagesse souveraine sont également grandes, tous les systèmes qui peuvent en dériver également parfaits : l'intelligence humaine pèse et délibère, parce qu'elle est bornée. Dieu ne saurait enfanter que la perfection : sa volonté peut se fixer sur un objet, mais il n'a jamais à choisir; ainsi Dieu pouvait créer l'univers avec tout l'ordre, tout l'éclat que nous admirons, et le fonder sur des lois physiques entièrement opposées à celles qui existent. Par exemple, la végétation du *gui*, plante parasite, confond les lois de la physique reçue. Si le gui est implanté sur le dessus d'une branche, ses rameaux s'élèveront à l'ordinaire, mais s'ils partent de dessous la branche, les rameaux tendront vers la terre; ainsi, dans ce dernier cas, le gui végète en sens contraire sans qu'il paraisse en souffrir; cette singulière plante conserve indifféremment toutes les positions sous lesquelles le hasard l'a fait naître; elle est donc une exception très-remarqua-

ble à la loi qui veut que toute plante inclinée se redresse. L'étude de la nature offre dans les trois règnes beaucoup d'exemples de ce genre, c'est-à-dire de faits, en opposition avec les lois physiques (1). Dieu l'a voulu ainsi, afin de nous montrer que le suprême législateur est au-dessus de toutes les lois. Pour que l'homme pût connaître toute sa supériorité sur les animaux, et toute la dignité de son être, et surtout pour qu'il se pénétrât de tous les sentimens d'admiration, de reconnaissance et d'amour dus au créateur, il fallait qu'il lui fût possible, sinon de tout expliquer, du moins de sentir la sublimité de cette œuvre divine. Ainsi, l'homme ne doit la science qu'à la possibilité de rendre compte de quelques phénomènes de la nature; ainsi donc, il n'a que la faculté de discerner, de pénétrer, de découvrir, et non celle de créer. Quand il se croit inventeur, il s'abuse; il ne fait jamais qu'appliquer d'une manière nouvelle une loi prise dans la nature, ou tirer un résultat nouveau d'une de ces lois; il n'est jamais alors que profond observateur ou bien imitateur heureux. Le génie dans l'homme n'est que de la pénétration; le génie créateur n'appartient véritablement qu'à Dieu.

C'est encore la contemplation de l'univers qui, même dans la littérature, a fait naître toutes les idées du beau, et ces lois si justes qui prescrivent la simplicité dans les moyens, l'unité dans le plan, la variété dans les détails, la liaison dans les diverses parties, l'harmonie, l'accord, la majesté dans l'ensemble, la morale et l'utilité dans le but.

La création entière fut l'ouvrage d'une seule pensée, mais d'une pensée divine qui par son étendue et par sa profondeur en fait naître une infinité d'autres; Dieu voulut que ce grand ouvrage

(1) Dans l'île de Lancerote, une des Canaries, le *fucus vitifolius*, végété dans l'océan, à une profondeur de plus de 192 pieds, et par conséquent dans une grande obscurité; néanmoins ses fenilles sont aussi vertes que celles de nos graminées. Voilà donc des plantes qui croissent sans être étolées quoiqu'en l'absence de la lumière.

*Voyage de MM. de Humboldt et de Bonpland.)*

offrit toujours à l'homme coupable et déchu, le souvenir ou la réalité d'une *punition paternelle*. Dieu mit sur tout l'univers l'impreinte auguste et touchante de sa justice, de son amour pour ses créatures, et de sa bonté suprême. Il répandit sur la terre beaucoup moins de maux que de biens; il y prodigua les richesses réelles; il y sema les maux avec mesure, et toujours à côté d'eux il plaça les remèdes ou les dédommagemens. La classe des animaux paisibles est infiniment plus nombreuse que celle des bêtes féroces; et il est bien remarquable que les animaux qu'il était le plus facile de soumettre au joug, soient précisément ceux qui pouvaient rendre le plus de services à l'homme; tandis que les animaux farouches, incapables de prendre de l'attachement pour un maître, ne lui seraient d'aucune utilité dans la vie domestique: ainsi, Dieu ne s'est pas contenté de donner à l'homme tous les moyens de force, d'adresse et d'industrie nécessaires pour se ressaisir de son primitif empire sur les animaux; il a daigné lui préparer des conquêtes faciles, véritablement utiles et sans danger, et les lui désigner en douant tous les animaux devenus domestiques, d'un instinct doux et tranquille; et si l'animal le plus sensible n'offre rien d'utile à nos besoins physiques, c'est pour lui un bienfait de la nature; il fallait que l'homme ne dût jamais être tenté de faire une victime du chien fidèle, son compagnon, son gardien et son défenseur.

Parmi les végétaux, le nombre des plantes salutaires surpasse de beaucoup celui des plantes vénéneuses, et, dans les lieux où se trouvent ces dernières, on trouve aussi leurs antidotes. Par exemple, le contre-poison certain du fruit du mancenillier, est l'eau de la mer bue sur-le-champ, et ces arbres ne viennent jamais que sur le bord de la mer. C'est ainsi que, sur le sommet des Alpes, croissent toujours ensemble le *thorax*, dont le suc est un venin mortel, et l'*anti-thorax* son contre-poison, le seul efficace que l'on connaisse; et c'est encore ainsi qu'au *Choco*, dans l'Amérique méridionale, où les serpens les plus venimeux se rencontrent par milliers, se trouve cette plante miraculeuse, le *guaco*, dont le



suc est un préservatif certain contre le danger de leurs morsures.

Sur la terre, les précipices, les volcans, les antres affreux n'occupent qu'un petit espace, ainsi que les écueils et les gouffres dans la vaste étendue des mers.

La divine providence ne se manifeste pas moins dans les soins qu'elle prend pour conserver tout ce qu'elle a créé; l'anatomiste et le botaniste l'admirent également, l'un en examinant la structure du corps humain, et l'autre en étudiant l'organisation des végétaux. Quelle précaution pour garantir la fleur précieuse des arbres fruitiers de l'attaque des insectes destructeurs, et pour mettre à l'abri certains fruits délicats, entr'autres ceux du dattier! quels soins pour conserver la semence qui doit reproduire la plante! combien d'enveloppes la recouvrent! par quels moyens ingénieux la plupart des fleurs aquatiques sont soutenues sur les eaux! l'ulva et l'utriculaire nagent sur l'eau à l'aide d'une espèce de scaphandre formé par de petites outres remplies d'air qui sont placées dans le duplicata des feuilles. Quant aux plantes qui ne sont point aquatiques, mais qui ont besoin d'une surabondance d'eau, la providence leur a ménagé des ressources véritablement merveilleuses. La bardane et le sylphium, qui habitent les lieux secs, sont pourvus de larges feuilles circulaires et concaves qui entourent leurs branches; ces feuilles reçoivent et conservent l'eau de la pluie, pour la transmettre aux racines de la plante à la faveur d'un petit canal placé dans la longueur de la principale tige. Le népenthès des Indes offre une singularité plus remarquable encore: une espèce de nervure isolée, semblable à un pédoncule, s'élève au-dessus de la plante, et porte à sa sommité une petite urne oblongue et creuse, recouverte d'une vulve ou opercule à charnière, qui s'ouvre pour laisser entrer l'eau de la pluie dans le vase, qui se referme quand il est plein, et qui contient environ un verre d'eau.

L'étonnante fécondité du grain le plus utile à l'homme n'est pas moins admirable; on a vu des touffes de blé composées de plus

de cent dix-sept tiges (2). Pline rapporte qu'un des intendants d'Auguste lui envoya d'un canton d'Afrique un pied de blé qui contenait quatre cents tiges, toutes provenant d'un seul et même grain. Et cette plante si précieuse soutient également les deux extrêmes, le chaud et le froid. Elle croît aussi bien en Écosse et en Danemarck, qu'en Égypte et en Barbarie. Le brosimum est une plante de l'Amérique, dont l'usage est nouvellement découvert : son fruit peut tenir lieu de pain, toutes les parties de l'arbre sont utiles : aussi la providence a-t-elle voulu que ce précieux végétal pût croître partout. Il vient également sur les montagnes, malgré l'air vif et froid, sur les collines où l'air est plus tempéré, et dans les plaines où la chaleur est dévorante.

C'est dans les climats brûlans, où la soif consume et peut faire périr le voyageur égaré, que la nature a prodigué les fruits rafraîchissans, entre autres le bienfaisant cocotier, dont le fruit contient un lait si pur, si abondant et si parfumé.

Parmi les arbres, quelle diversité dans les feuillages, et toujours assortis aux climats qui leur sont propres ! Ces feuilles tantôt lisses et vernissées, tantôt soyeuses, ont toujours un tissu formé pour braver dans le nord la neige et les frimats, ou pour supporter dans les pays chauds l'ardeur brûlante du soleil sans en être desséchées. Remarquons encore que les arbres qui peuvent offrir l'ombrage le plus épais et le plus étendu, ces arbres, qui portent des feuilles d'une largeur et d'une grandeur si démesurée, ne croissent naturellement qu'en Asie, en Afrique et dans l'Amérique méridionale. Au milieu de ces soins préservatifs et conservateurs, cette bonté paternelle, confondant souvent nos plaisirs avec nos besoins, a fait naître des fleurs sans propriétés, mais qui, par leur beauté, leur éclat et leur parfum, sont faites pour parer la terre, pour embellir notre séjour.

Le règne minéral contient quelques substances pernicieuses ;

(2) Observons encore qu'une autre, plante aussi étonnante par son extrême multiplication, la pomme-de-terre, est aussi une des plus utiles.

mais, sans parler des richesses de convention créées par le luxe, quels trésors il nous offre ! que de minéraux utiles ! Et la pierre et le marbre, renfermés dès l'enfance du monde dans le sein de la terre, et dès lors destinés à l'homme civilisé, qui devait un jour, à la place de ses autels de gazon, des tentes et des bourgades des premiers pasteurs, élever à l'éternel de superbes temples, bâtir les palais des rois et fonder d'immenses cités ; et les sources et les eaux minérales, inutiles aux peuples qui vivent avec frugalité, mais si nécessaires aux habitans des villes, énervés par le luxe ; ces fontaines, salutaires par une miséricorde adorable, furent réservées pour la guérison des maux causés par l'intempérance et par la mollesse. Dieu créa des remèdes pour toutes les souffrances, parce que toutes les fautes, durant la vie, peuvent être expiées. Tout enfin, dans la nature, dit à l'homme qu'une grande faute a mérité de grands châtimens, mais que c'est un père qui la punit. On voit assez de traces de sa justice pour la craindre ; on trouve trop de marques de sa bonté pour ne pas espérer que la soumission et le repentir obtiendront de son amour un généreux pardon. Comme nous l'avons dit, quelle unité dans le plan de la création ! quelle simplicité dans les moyens, malgré l'inconcevable variété des formes et l'infinie diversité des qualités, des propriétés et des destinations ! Les mêmes matériaux furent employés dans la formation des minéraux, des végétaux et des êtres animés ; nos dépouilles mortelles, et tout ce qui doit périr, sont composées des mêmes élémens. Le feu, qui vivifie le corps des animaux, est caché dans la pierre, dans le caillou, dans le cristal. On trouve dans les plantes, dans le sang humain, dans celui des animaux, ainsi que dans les substances minérales, de l'eau, de la terre, du soufre et du fer. Des arbres produisent de la cire, et même une espèce de beurre, ou pour mieux dire une véritable graisse (3). Les chimistes ont nommé *albumine* un principe qui se rencontre abon-

---

(3) Cette graisse végétale, appelée *Beurre de Bataule*, est recueillie dans le pays de Bambar, par les nègres du Sénégal.

damment dans les fluides animaux, et dans les suc, propres de certains végétaux toujours analogues les uns aux autres et souvent parfaitement semblables, comme par exemple dans le papayer. Le suc de papaye, desséché, répand en brûlant une odeur animale; et soumis à l'analyse chimique, il présente tous les caractères de l'albumine animale. Dans l'étude de l'histoire naturelle, on retrouve toujours au physique, ainsi qu'au moral, qu'une seule pensée a tout produit, ou que ce qui paraît s'en écarter en dérive. Quelle analogie plus frappante encore dans l'existence physique et la reproduction des animaux et des plantes! Beaucoup de végétaux ont une espèce d'instinct tout aussi remarquable que celui des animaux. Les plantes aquatiques, qui vivent au fond de l'eau, s'élèvent en général à sa surface pour y opérer leur reproduction: sans cette faculté d'ascension, la poussière qui les féconde serait délayée, entraînée par les eaux; la nature, pour atteindre son but, emploie divers moyens dans cette circonstance. La valisnière est posée sur un long péduncule en forme de spirale, qu'elle roule, déroule, étend ou contracte, en raison de l'élévation ou de l'abaissement des eaux, pour se placer et se maintenir à leur surface; et lorsque la fleur est fécondée, la spirale se replie en totalité, et le fruit se plonge au fond de l'onde pour y acquérir toute sa maturité. Ne peut-on pas nommer *instinct* ces mouvemens singuliers et qui paraissent être si profondément raisonnés (4)? *L'hédisarum girans* ou *sainfoin oscillant*, dont les folioles, sans aucune cause étrangère, ont un mouvement perpétuel, tout à fait indépendant de la température, de l'humidité, de la lumière et de l'air, semble vouloir, par cette agitation, éloigner les espèces de moucheron qui sont en foule innombrable sur les bords du Gange, lieux où croît cette plante extraordinaire. Le mouvement de cette plante s'accélère à l'époque où il est le plus nécessaire qu'elle soit à l'abri de

---

(4) Cette plante se trouve dans le Rhône, dans plusieurs étangs de la Normandie, dans le département de Versailles, surtout aux environs de Mantres. Voyez un *Discours très-intéressant sur les services rendus à l'agriculture par les femmes*, par M. Cabières, aîné.



toute attaque, celui de la fructification. La chaleur même, qui paraît n'appartenir qu'aux animaux, n'est pas étrangère aux plantes; un botaniste moderne (5) a observé que le spadix, ou colonne cylindrique de l'arum d'Italie, s'échauffe sensiblement au moment de la fécondation, et que cet état d'incandescence dure plusieurs heures. Une autre fleur (la grenadille d'Amérique) produit, en se développant, un bruit qui imite le mouvement d'une montre. L'on peut donc observer dans les plantes, ainsi que parmi les animaux, de la chaleur, du mouvement et du bruit, et un mécanisme admirable, ressemblant à cet instinct si sûr qui dirige les animaux. On pourrait même remarquer, qu'indépendamment de toute idée emblématique, les végétaux, par leurs singulières propriétés, leur manière d'exister, les caractères qui les distinguent, présentent une image exacte des inclinations et des passions humaines. Les uns sont pernicieux, les autres bienfaisans, *ceux-ci utiles, ceux-là seulement agréables*; on voit parmi eux des inimitiés et des sympathies réelles. Le palmier isolé languit; il a besoin d'un autre arbre de son espèce pour reproduire et se parer de ses fruits salutaires; un nombre infini de plantes offrent le même phénomène: des végétaux d'une nature bien différente, étendant au loin leurs rameaux ambitieux, se tracent et parcourent sur la terre un espace immense: ennemis redoutables des plantes qu'ils rencontrent sur leur passage, ils les étouffent en s'agrandissant, et semblables aux usurpateurs, ils font périr tout ce qui s'oppose à leur extension. Le plus beau des orchis et la bizarre dionéa (6) rappellent à l'observateur la triste idée des embûches de la trahison: l'un ouvre son calice arrondi, l'autre étend des feuilles perfides, le papillon et la mouche imprudente viennent se reposer sur ces fleurs, et s'y trouvent pris dans un piège; le calice et les feuilles se referment et forment une étroite prison où les insectes sont étouffés. Le

---

(5) M. De la Mark.

(6) Plantes d'Amérique dont les feuilles entourées de piquans se referment lorsqu'un insecte se pose sur leurs nervures.

safran périt souvent, victime d'une perfidie plus ténébreuse ; un ennemi secret et caché, une plante parasite, en s'attachant sous terre à ses racines, l'empoisonne et le fait mourir de langueur.

D'autres végétaux nous représentent l'emblème heureux de la solitude et de l'obscurité. Aux environs de Vallonabreuse en Italie, dans une belle forêt de sapins, on recueille une sorte de champignons appelés *dormienti*, ainsi nommés parce qu'on les trouve rassemblés en petites familles isolées et cachées sous la terre ; ce sont les *taupes* du règne végétal (7). C'est à juste titre que le myrte est l'emblème de l'amour, sentiment impérieux et surtout exclusif ; le myrte veut régner seul sur le terrain dont il s'empare ; ses longues racines en bannissent entièrement toutes les autres plantes. On ne trouve jamais dans les bois de myrtes du gazon ou des fleurs. Une autre plante est le symbole, non de l'envie toujours malfaisante, mais de la jalousie qui consume ; la tubéreuse ne peut vivre dans un petit espace ( dans une caisse ), lorsqu'elle est entourée d'autres fleurs ; c'est pourquoi les fleuristes l'appellent *la fleur de la jalousie*. Beaucoup de plantes et de fruits nous peignent l'hypocrisie par leurs trompeuses ressemblances, entr'autres le marron d'Inde si semblable extérieurement à l'utile châtaigne. Plusieurs fleurs offrent la réalité d'une inconstance et d'une inégalité singulière ; on connaît une espèce de giroflée, qui, pendant douze heures, exhale un parfum délicieux, et dont ensuite l'odeur est affreuse pendant le même espace de temps. Une autre fleur non moins fantasque change de couleur une fois en vingt-quatre heures, en passant successivement par toutes les nuances du bleu, de manière que par ses caprices elle échappe toujours au pinceau qui veut la peindre. On sait que la sensitive et la violette ont donné dans tous les temps l'idée de la chasteté, de la pudeur et de la douce modestie. Mille végétaux vivent aux dépens d'une infinité d'autres dont ils épuisent les sucs nourriciers ; mais parmi les plantes parasites, la liane d'Amérique est celle qui représente le mieux toute la monstruosité de l'ingratitude

---

(7) Voyez *Sur la culture des sapins* de M. de Fleurange.

Cette plante rampe d'abord pour s'élever jusqu'à l'arbre qu'elle veut dominer ; elle commence par en faire son appui, ensuite elle en fait sa victime, elle s'empare de toute sa substance, elle le fait périr de langueur, l'arbre dessèche, se détruit, tombe en poussière, et la liane tournée en spirale autour de lui, reste sur pied, vivant de sa dépouille, et présentant le bizarre aspect d'une colonne creuse et à jour. Ailleurs la vigne généreuse nous retrace l'image d'une noble ambition ; elle ne veut s'élever que pour répandre ses bienfaits ; loin de nuire à son soutien, elle l'honore en le décorant de ses riches rameaux et de ses grappes vermeilles.

Pourrait-on ne pas observer que dans toutes ces représentations muettes des vertus et des vices, on voit constamment les dernières produire la destruction ? On trouve dans ce règne bien d'autres images morales. Par exemple, on sait que les plantes ne tirent leur substance de la terre que lorsqu'elles ont produit du fruit ; jusque-là elles vivent de l'air : beau sujet de réflexion pour les êtres voués à la paresse, qui ne sont sur la terre que d'inutiles fardeaux, et qui veulent recevoir sans donner et sans produire !

Linné trouve une analogie de ce genre dans les couleurs mêmes ; le teint des hommes, dit-il, désigne assez communément leurs inclinations. César disait, en parlant de Cassius, je me défie de ces teints livides et non de ces teints fleuris comme celui de Dolabella. Linné remarque que de même il faut se défier des plantes dont la couleur est livide, parce qu'elles sont en général vénéneuses, etc. Quant aux rapports physiques, ils ont été remarqués déjà ; la sève tenant lieu de sang, les épines, les aiguillons comparés aux griffes, aux ongles, etc. Les maladies des plantes indiquent des rapports plus frappants encore ; la plupart de ces maladies portent les noms des maladies des hommes. Tels sont *le chancre, les dépôts, les loupes, la pourriture, les plaies, les tumeurs, les ulcères, la jaunisse, l'hydropisie, la carie*, etc.; enfin l'on sait que les plantes transpirent, qu'elles ont une sorte de respiration, une espèce de sommeil ; et qu'elles subissent quelquefois ce qu'on appelle *la mort subite*.

Remarquons que parmi les brutes et les végétaux chaque individu n'a jamais qu'une ou deux qualités ou propriétés bonnes ou mauvaises, tandis que l'homme, chef-d'œuvre de la création, peut posséder toutes les vertus. La brute n'a qu'une *destination*, irrévocablement tracée et fixée par la qualité qui la distingue. L'homme seul a une *destinée* qu'il se fait lui-même par ses penchans, ses réflexions et la liberté de son choix : et que l'homme ne se plaint point d'être privé de quelques facultés physiques dont les animaux sont doués; s'il les possédait, il aurait beaucoup moins de grandeur réelle. Il n'est pas fait pour être leur rival; il est formé pour les dominer tous, et pour prouver combien l'intelligence humaine est au-dessus des plus précieuses facultés purement physiques. L'homme ne peut faire de longues courses dans les eaux, mais il règne sur les fleuves et sur les mers, et il a inventé l'art de la navigation. S'il ne vole pas dans les airs, il est porté sur les ailes de l'imagination au-dessus des nuages, il y voit le système et toutes les merveilles des cieux. Le cheval le surpasse à la course, mais s'enorgueillit de lui consacrer sa vitesse; le coursier dompté par l'homme est mille fois plus beau, plus fier, plus intrépide que le cheval sauvage; et le plus noble des animaux trouve la gloire dans l'esclavage. La force physique de l'homme n'est rien en comparaison de celle de quelques quadrupèdes; mais il a soumis le bœuf et l'éléphant.

D. G.

( *La suite dans le numéro prochain.* )

LE SOUVENIR DES MÉNESTRELS, contenant une collection de romances inédites ; le tout recueilli et publié par un amateur, et dédié à M. Ducis. — Un vol. in-18. Prix 6 fr., et 7 fr. par la poste (1).

Ce joli recueil, qui obtint tant de succès l'année dernière, a reçu encore cette année des perfectionnemens qui lui donnent un nouveau degré de mérite. Non-seulement il contient les romances de nos plus célèbres compositeurs, mais on y trouve aussi plusieurs morceaux agréables de compositeurs étrangers. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, ont fourni leurs tributs à cette collection, enrichie déjà des noms et des ouvrages de M. Boyeldieu, Nicolo, Berton, Garat, Catel, etc., etc. Sous le rapport littéraire, *le Souvenir des Ménestrels* n'est pas moins remarquable. Plusieurs de nos auteurs les plus distingués figurent dans la liste des poètes qu'on lit en tête de ce recueil : MM. Baour-Lormian, Millevoye, de Jouy, Châteaubriant, Vigée, etc., sont au nombre de ceux qui ont inspiré la lyre de nos *Ménestrels*. Une pareille réunion n'est-elle pas déjà pour un ouvrage un garant de succès ?

La romance est d'ailleurs devenue aujourd'hui un des genres de poésie les plus goûtés. Dans ce siècle éminemment *mélancolique*, la chanson, qui entretenait la gaieté de nos pères, a dû avoir le dessous. On dédaigne ces rondes joyeuses qu'improvisaient à table les Collé, les Piron, les Pannard ; mais il n'est pas une société qui n'ait son *jeune troubadour*, toujours disposé à soupirer une romance. Soyons justes, au reste, et convenons que cette dernière a des droits légitimes à notre faveur. Laissons l'éditeur les faire valoir lui-même :

« Un écrivain célèbre, nous dit-il, qu'on pourrait appeler le peintre de la nature et l'interprète du cœur, Jean-Jacques

---

(1) Chez l'éditeur, au magasin de musique de madame Benoît, rue de Richelieu, n°. 10, et chez Dentu et Delaunay, libraires, au Palais-Royal.

» Rousseau , nous a décrit la romance avec les couleurs les plus  
 » séduisantes ; un homme de goût et d'esprit la nommait à son  
 » tour *la fille de l'élégie*. Cette définition nous a paru aimable et  
 » ingénieuse. En effet , les accens de la romance , quoique moins  
 » étendus que ceux de l'élégie , n'en offrent pas moins ce charme  
 » de sentiment qui captivait jadis nos dames châtelaines , et qui  
 » sait encore aujourd'hui séduire et enchaîner nos belles. Les che-  
 » valiers français , galans et passionnés , avaient fait , pour ainsi  
 » dire , de la romance leur langue habituelle. Sans compter les  
 » Thibaut de Champagne , les Roland et tant d'autres courtois  
 » ménestrels , dont les noms sont inscrits sur les tablettes des  
 » muses , François I<sup>er</sup>. n'a-t-il pas célébré cette touchante Agnès  
 » Sorel , cette *dame de beauté*, l'amante de Charles VII ? N'a-t-on  
 » pas vu aussi ce roi troubadour graver à Avignon , sur le tom-  
 » beau de la belle Laure , des chants qui portent l'empreinte de la  
 » romance , et qui appellent les sons de la lyre ? Eh ! qui ne sait  
 » par cœur , qui chaque jour ne se plaît à répéter , le chant d'Hen-  
 » ri IV à la belle Gabrielle , ce chant si noble et si français , qui  
 » semble avoir rajeuni son immortalité depuis le retour de Louis-  
 » le-Désiré et de son auguste famille » ?

On voit que l'éditeur , M. Charles Lafflé , sait habilement plai-  
 der sa cause. Il a d'ailleurs , dans l'heureux choix des morceaux  
 de poésie et de musique qu'il nous présente , de puissans moyens  
 de conviction. Hésitant sur celui que je pourrai citer , j'espère que  
 la galanterie française m'approuvera , lorsque je donne la préfé-  
 rence à une des muses qui ont embelli ce recueil de leurs produc-  
 tions. Il est difficile d'avoir mieux saisi le caractère de la romance  
 que mademoiselle Desbordes dans celle qu'elle a intitulée : *L'Aban-  
 don* :

Que n'as-tu , comme moi , pris naissance au village !  
 Que n'as-tu , pour tout bien , un modeste troupeau !  
 Le palais où tu cours , un brillant héritage ,  
 Valent-ils le bonheur que t'offrit le hameau ?

Si jamais au village un regret te ramène ,  
 Si tes pas incertains s'égarent au vallon ,

Tu verras nos deux noms gravés sur un vieux chêne,  
Et le cœur qui l'aima couvert d'un froid gazon.

Comme la fleur des bois qui se dessèche et tombe,  
Le soir d'un jour brûlant verra finir mon sort ;  
Et notre bon pasteur écrira sur ma tombe :  
Olivier, ne plains pas la douleur qui s'endort.

Mesdames Simons-Candeille, Henricette Gorgeon, Gail, Tar-  
get, de Saunoy, sont aussi au nombre des Saphos qui ont enrichi  
de leurs chants aimables ou de leurs vers gracieux et faciles *Le*  
*Souvenir des Ménestrels.*

On y trouve également plusieurs morceaux dus à des amateurs  
d'un talent remarquable. On distingue parmi eux MM. Laffilé,  
éditeur du recueil, qui l'a dédié au respectable Ducis dans les vers  
suivans :

De la sainte Aulnié rare et parfait modèle,  
A l'honneur, à la gloire, à ton prince fidèle,  
Ta muse sur le Pindé obtint un libre accès,  
Et marqua ses travaux par d'éclatans succès.  
Pour toi, l'on vit des arts s'agrandir le domaine ;  
On vit à tes accens soufre Melpomène,  
Et l'aimable Érato, sur son luth gracieux,  
Se plaire à moduler tes vers harmonieux.  
Mais Euterpe à son tour réclame l'avantage  
De te voir embellir son joyeux héritage ;  
Viens mêler à ses chants tes accords immortels.  
De ses nombreux enfans vient redoubler l'ivresse,  
Et marie en ce jour ta lyre enchanteresse  
Aux chalumeaux des ménestrels.

J'avais oublié de dire que ce recueil offre en outre quatorze  
gravures fort jolies. C'est une parure dont il pouvait se passer ;  
mais il paraît que l'éditeur a voulu réunir tous les genres de sé-  
duction.

E.

---

---

## POLITIQUE.

Toute considération sur la politique extérieure et sur les opérations du congrès serait aujourd'hui au moins superflue. Ce n'est pas sur Vienne que les regards de l'Europe sont tournés, c'est sur nous, c'est sur la France que tous les yeux sont fixés, c'est par nous seuls que doit être décidée la question de savoir si l'Europe sera plongée dans les horreurs de la guerre, et si le repos auquel elle aspire, et dont elle se croyait enfin appelée à jouir, doit être acheté par de nouveaux sacrifices, par une nouvelle ligue et par une nouvelle invasion de cette France, qui ne saurait être agitée sans que tous ses voisins soient menacés. C'est une vérité qui doit frapper les esprits les plus inattentifs et donner du courage aux plus lâches. Si cette lutte, qu'un homme ose établir entre une nation entière et lui seul, pouvait un instant être douteuse, l'Europe, poussée par un besoin plus impérieux de vengeance et de repos, et avec moins de raisons de nous estimer, l'Europe en armes franchirait de nouveau nos frontières, et pour cette fois ne s'en rapporterait plus qu'à elle du soin de sa sécurité. Notre malheureuse patrie, envahie comme la Pologne, démembrée comme elle, perdant son existence politique, et peut-être même son nom, serait un nouvel exemple que, pour conserver les empires, il ne suffit pas que les guerriers appelés à les défendre aient un courage exalté, et que toute la population ait un esprit militaire; mais que la durée, comme la prospérité des états, se fondent sur un autre genre de courage et sur un autre ordre de vertus publiques.

De si tristes et de si honteux présages ne sauraient appartenir à l'avenir de la France, nous en avons pour garant cet esprit national qui, dans toutes les grandes crises, a toujours sauvé notre pays; nous en avons pour garans la sagesse du monarque, l'union des grands corps de l'état, la fidélité de nos plus illustres guerriers, et cet enthousiasme d'amour et de dévouement au prince et à son



auguste famille, qui éclate de toute part et électrise tous les cœurs; nous en avons enfin pour garant cette séance royale, qui sera à jamais mémorable dans nos annales, et dans laquelle le monarque est venu, comme il l'a dit lui-même, resserrer les liens qui l'unissent à son peuple, en jurant de maintenir la charte constitutionnelle qu'il leur a donnée. Nous sommes persuadés que nos lecteurs, en lisant la relation que nous allons mettre sous leurs yeux, partageront une partie des émotions que nous avons éprouvées nous-mêmes.

---

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

*Séance du 10 mars 1815.*

SEA une communication qui a été faite à la chambre des députés des départemens par le ministre et secrétaire d'état de l'intérieur, la chambre a voté une adresse qui a été portée au roi par une députation.

Le président a porté la parole en ces termes :

« Sire, l'intérêt de la patrie, celui de la couronne, tout ce qui est cher à la nation, l'honneur, la liberté nous appellent autour du trône pour le défendre, et en être protégés. Les représentans du peuple français sentent qu'on lui prépare le sort humiliant réservé aux malheureux sujets de la tyrannie.

» Si quelques mains françaises osent s'armer du glaive de la guerre civile, nous sommes sûrs que les chefs illustres et les soldats de nos armées, qui ont si long-temps défendu la France contre ses ennemis extérieurs, prêteront encore à leur pays le secours de leur épée. Les gardes nationales seront leurs nobles émules; et ce beau royaume ne donnera pas à l'Europe étonnée, le honteux spectacle d'une nation trahie par ses propres enfans.

» Quelles que soient les fautes commises, ce n'est pas le moment de les examiner. Nous devons tous nous réunir contre l'ennemi commun, et chercher à rendre cette crise profitable à la sûreté du trône et à la liberté publique.

» Nous vous conjurons, Sire, d'user de tous les pouvoirs que la Charte constitutionnelle et les lois ont mis entre vos mains. Les chambres que votre confiance a convoquées ne manqueront ni au monarque ni au peuple français : elles seront, Sire, vos fidèles auxiliaires pour donner au gouvernement la force nécessaire au salut de l'État ».

*Réponse du roi.*

« Je n'ai jamais douté des sentimens de la chambre. Je me réunirai toujours à elle pour le salut, la liberté et le bonheur de mon peuple ».

*Séance du 13 mars.*

M. l'abbé de Montesquieu se présente à la tribune.

Messieurs, le roi m'a ordonné de vous faire connaître la situation de nos départemens, c'est-à-dire leur bon esprit, leur courage et leur dévouement à sa cause et à celle de la liberté; au premier moment de cette aggravaion inouïe, nous nous sommes empressés d'écrire aux départemens menacés, d'appeler les gardes nationales et la population entière à la défense de la patrie.

Le préfet du Var avait déjà donné le signal, et la ville de Marseille y avait répondu avec cet élan de liberté et de reconnaissance dont elle a donné tant de preuves; la Drôme a publié son indignation dans une adresse au roi, qui appelle la France entière à la défense commune; les départemens que Bonaparte a parcourus ont pu être surpris, mais aucun n'a été ébranlé; le Var, les Hautes et les Basses-Alpes l'ont vu passer comme l'ennemi public; ne pouvant le combattre, ils l'ont reçu avec un morne silence qui lui a fait connaître, dès son entrée en France, les sentimens qui l'y attendaient.

Le département du Rhône, sans armes, sans défense, s'est vu envahir; mais Bonaparte peut-il douter du patriotisme des Lyonnais? Quelle ville surpasse celle de Lyon en générosité! Nous n'avons reçu d'elle que les témoignages les plus honorables de son dévouement, jusqu'aux derniers instans de la liberté. Ce succès de l'ennemi, loin d'avoir ralenti l'ardeur des autres contrées, leur a inspiré un nouvel enthousiasme.

Les départemens de Saône-et-Loire, de la Côte-d'Or, de la Nièvre, du Doubs, de la Meurthe, de la Marne, de l'Aube, de la Haute-Marne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Orne, du Loiret, de Loir-et-Cher, de l'Aisne, de la Somme, de l'Yonne, du Nord, de l'Oise, de Maine-et-Loire, de l'Eure, en un mot, tous ceux qui ont eu le temps de faire parvenir leurs adresses, envoient à l'envi d'admirables témoignages de leur fidélité. Les villes disputent de zèle avec les départemens, nous sommes occupés de réunir toutes ces adresses pour consacrer à jamais ce monument du courage et de la haine de la tyrannie; eh! quel Français voudrait revoir ces jours d'oppression et de perfidie! Ils ont passé et l'horreur est le seul sentiment qui en reste.

C'est assez que nous ayons à gémir sur l'égarément de quelques guer-

riers; la France ne peut avoir que des défenseurs de la liberté; elle désavoue et proscriit à jamais ces cœurs dénaturés, qui osent la sacrifier à un vil intérêt. Nous le disons en frémissant, il nous était resté dans nos misères une gloire nationale; nous la devons à nos armées; nous les présentons avec orgueil aux étrangers; nous simions à rappeler leurs triomphes, et cette générosité admirable qui les faisait courir d'un pôle à l'autre, partout où il y avait des dangers; pourquoi faut-il que cette race de héros compte aujourd'hui des infidèles, et que les soutiens de la gloire nationale voient des déserteurs? Gémissons avec ces soldats vraiment Français, qui, dans tous les temps, n'ont su que verser leur sang pour la patrie; qui, toujours fidèles à sa voix et étrangers à toutes nos discordes, n'ont voulu que la servir et mourir pour elle. Ils vengeront aujourd'hui leur pays, que l'on veut asservir, et leur gloire que l'on a osé obscurcir; tous les chefs montrent à leurs frères d'armes les sentiers de l'honneur; chacun est à son poste, prêt à marcher à la voix de la patrie.

Déjà le maréchal de Trévisé a instruit son corps d'armée de la perfidie de nos ennemis, et toutes les troupes abusées sont revenues sous les drapeaux de l'honneur. Le général d'Aboville n'a pas vu un infidèle dans ses soldats; tous, au contraire, ont repoussé le traître qui avait osé tenter leur fidélité.

Le maréchal Ney réunit ses légions, et porte dans cette cause cette fermeté de caractère et de principes qui l'ont toujours illustré. Le maréchal Macdonald, après avoir fait des prodiges à Lyon, et tenté l'impossible, revient porter au roi ses talens et ce caractère de loyauté et d'honneur qui le rendent également cher à la France et à l'armée.

Le maréchal Oudinot est à la tête de ces grenadiers de France, de cette illustre vieille garde si renommée dans toute l'Europe, et qui s'est réservée la gloire d'être le modèle et l'exemple de toutes les armées; fidèle à son roi et à son chef également couvert de cicatrices et de gloire, on les verra l'un et l'autre marcher au secours de la patrie, et contenir par leur renom comme par leurs armes tout ce qui aurait le malheur d'hésiter.

Le maréchal d'Albion n'a besoin que d'être nommé pour inspirer une même confiance à la France et aux armées; tout le royaume ne voit donc que des défenseurs: les provinces, les villes, les campagnes; les généraux, les officiers, les soldats, tous repoussent l'ennemi qui nous porte la guerre étrangère, la guerre civile, la servitude et la mort; c'est à vous, messieurs, à seconder cette noble ardeur; ordonnons, ou plutôt confirmons cette levée générale de tous les amis de la liberté; tous les Français répondent à la voix du gouvernement; qu'ils entendent également la vôtre; on ne peut payer de trop d'éloges un zèle si généreux; que tous les noms qui s'illustreront dans cette belle cause soient inscrits dans vos annales comme dans les nôtres; que les défenseurs de la patrie soient couverts de toute la gloire nationale.



— Déjà le roi a répandu ses bontés sur les officiers et les troupes qui ont donné les premiers témoignages de la fidélité; qu'ils sachent par vous combien ils ont mérité de la patrie. A-t-il connu toutes les ressources de la liberté, cet homme qui connaît si bien celles de la servitude? sait-il ce que peut une nation animée de ses droits et commandée par un prince, qu'aucune difficulté n'étonne, pour qui le danger n'est qu'une preuve de son courage, qui s'inquiète pour ses sujets, et qui alors même ne s'alarme que pour exciter leur bravoure; ce n'est pas sous un tel roi que l'on conquiert la France.

— Laissons les ennemis de la liberté accuser la douceur de son gouvernement. Les peuples ne sont pas courageux à raison de leur servitude; il est une générosité qui n'appartient qu'aux âmes libres, et qui fait naître les héros; la France en sera un éternel exemple : si elle a pu sous la tyrannie conquérir l'Europe, quel audacieux pourra la combattre sous la liberté? Soyons unis, messieurs, et dans un moment nous verrons disparaître cette entreprise insensée qui fera rougir ses partisans, et ne sera qu'un gage de la sagesse de nos nouvelles lois et de ce régime paternel que la sagesse du roi a posé dans son cœur.

---

*Rapport fait à la chambre par M. le duc de Feltre, ministre de la guerre.*

La chambre a désiré entendre de ma bouche des détails relatifs à mon département; mais elle croira sans peine que vingt-quatre heures de ministère n'ont pu me suffire pour classer dans ma tête tout ce qu'il y aurait d'intéressant à lui communiquer; mais si je n'ai pu lire encore cette masse de papiers qui forme la correspondance, il n'en est aucun d'une importance majeure que je n'aie voulu connaître, et le défaut de temps qui ne m'a pas permis davantage, m'a aussi empêché de pouvoir faire à la chambre une communication écrite et rédigée avec quelque méthode.

Il est certain que la loyauté du général Lions a fait manquer un des moyens les plus dangereux de celui qui fait la terreur de quiconque aime la liberté de son pays. Cette machination odieuse entamée dans le midi de la France, étendait ses fils jusque dans le département du Nord. La main de Dieu semble y avoir conduit le duc de Trévise comme par miracle pour la déjouer. Dirigé par Lefevre-Desnouettes, un gros de troupes devait se porter sur Noyon et sur Paris, et y causer des désordres extrêmes. Toutefois ces troupes ignoraient ce qu'elles faisaient lors même qu'elles devaient s'emparer de l'important arsenal de La Fère. Mais, bientôt désabusées, elles sont rentrées dans la ligne du devoir. Ainsi, messieurs, dans le Nord les soldats

ont manifesté en général un bon esprit, et ne peuvent donner aucune inquiétude au roi ni à la nation.

Il n'en est pas de même des troupes qui ont été à Lyon. On avait dû compter sur l'important dépôt de Grenoble et sur la promptitude du départ des princes. Une défection inattendue rendit insuffisants les moyens de tenter de s'opposer au mouvement qui a mis Lyon au pouvoir de l'ennemi de la patrie. Car certes il n'y a pas eu insuffisance de courage. On ne saurait trop faire l'éloge des princes qui voulaient absolument résister; et ce n'est que d'après une circonstance fortuite qu'il a fallu renoncer à une persévérance qui ne menait à rien. En effet, l'artillerie manquait totalement. Il était naturel d'en tirer de Grenoble, dépôt le plus voisin. On ne pouvait disposer que d'un peu de poudre et d'une mauvaise pièce de canon qu'avait abandonnée l'armée autrichienne: il était donc impossible de résister, surtout quand les troupes en garnison à Grenoble se furent livrées à une défection dont je les plains. Mais celles qui se dirigent du nord en ce moment montrent un très-bon esprit.

Des mesures ont été prises pour déjouer les tentatives audacieuses contre la liberté et la fidélité françaises; elles s'exécutent dans ce moment, et j'espère qu'elles auront le succès que la nation a droit d'attendre de la vigilance de son gouvernement.

Quelques nouvelles venaient de causer de justes alarmes, et avertissaient du danger où aurait pu se trouver la capitale par l'odieuse trahison du général Desnouettes.

Le roi, incapable de tromper personne, a appris avec douleur une démarche aussi inattendue. S. M. m'a proposé le portefeuille de la guerre, il eût été lâche de refuser dans une circonstance aussi pénible. Je n'ai pas craint de répondre à cette honorable confiance, parce que j'ai la certitude d'être fidèle à mes devoirs, comme toute ma vie j'ai été fidèle à tous les engagements que j'ai pris.

---

### *Séance du 16 mars.*

Le Roi s'est rendu aujourd'hui à la chambre des députés; S. M. est partie à trois heures du château des Tuileries en grand cortège.

Les grands et principaux officiers de la maison du Roi, des députations de MM. les maréchaux de France, de MM. les premiers inspecteurs généraux, de MM. les grand' croix de l'ordre de Saint-Louis, de MM. les grands cordons et grands officiers de la légion d'honneur, de MM. les lieutenans-généraux, vice-amiraux et maréchaux de camp accompagnaient S. Majesté.

Le cortège était précédé et suivi par des détachemens de la garde nationale et de la troupe de ligne, et accompagné par des détachemens des différens corps de la maison du Roi.

La garde nationale et la troupe de ligne formaient la haie sur le passage de Sa Majesté.

Il n'est pas besoin de dire que les acclamations les plus vives se faisaient entendre; partout où Sa Majesté se montre, les mêmes témoignages d'amour l'environnent. *Mais ces sentimens acquièrent plus d'éclat dans les circonstances présentes*; ces expressions, que nous osons emprunter à Sa Majesté, peuvent seules rendre le caractère de l'enthousiasme que manifestent maintenant tous les Français.

La chambre des pairs avait été invitée à assister en corps à la séance; elle occupait la moitié de l'enceinte circulaire de la salle de MM. les députés des départemens: l'autre moitié était remplie par MM. les députés. Nous ne pouvons donner ici un détail exact des places, nous remarquerons seulement que l'état-major de la 1<sup>re</sup> division militaire, et l'état-major, ainsi que plusieurs officiers de la garde nationale, occupaient des banquettes placées près du trône du Roi.

Les gardes-du-corps de S. M. partageaient leurs postes dans l'intérieur de la salle, avec la garde nationale et la troupe de ligne.

Le roi a paru au milieu de tous ces Français fidèles et dévoués; S. M. a été accueillie par les mêmes transports qui l'avaient suivi sur la route. Elle s'est placée sur son trône, et a parlé en ces termes:

« Messieurs,

» Dans ce moment de crise, où l'ennemi public a pénétré dans une portion de mon royaume, et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens  
» au milieu de vous resserrer encore les liens qui, vous unissant avec moi,  
» font la force de l'état; je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute  
» la France mes sentimens et mes vœux.

» J'ai revu ma patrie; je l'ai reconciliée avec toutes les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont  
» rendus à la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple: j'ai recueilli, je  
» recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour; pour-  
» rai-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour  
» sa défense.

» Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France: celui  
» qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile, y apporte  
» aussi le filéu de la guerre étrangère; il vient remettre notre patrie sous

» son joug de fer ; il vient enfin détruire cette charte constitutionnelle  
 » que je vous ai donnée , cette charte , mon plus beau titre aux yeux de la  
 » postérité , cette charte que tous les Français chérissent et que je jure ici  
 » de maintenir.

» Rallions-nous donc autour d'elle ! qu'elle soit notre étendard sacré ! Les  
 » descendans de Henri IV s'y rangeront les premiers ; ils seront suivis de  
 » tous les bons Français. Enfin, messieurs , que le concours des deux cham-  
 » bres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire ; et cette guerre,  
 » vraiment nationale , prouvera , par son heureuse issue , ce que peut un  
 » grand peuple uni par l'amour de son Roi et de la loi fondamentale de  
 » l'état ».

Il est des impressions que l'on ne saurait peindre et que la plume n'ose retracer de peur de les affaiblir : qui pourrait peindre en effet les sentimens qui ont saisi toutes les âmes ; les transports si vrais et si touchans qui ont éclaté de toutes parts pendant ce discours sublime , interrompu souvent par un enthousiasme que le respect ne pouvait retenir ? Le ton ferme, l'expression calme, la physionomie énergique et sereine de notre auguste monarque portaient à la fois, dans tous nos cœurs, la confiance et l'émotion, l'admiration et le respect.

L'assemblée entière, électrisée par les sublimes paroles du roi, était debout, les mains étendues vers le trône. On n'entendait que ces mots : *Vive le roi ! mourir pour le roi, le roi à la vie et à la mort !.....* répétés avec un transport que tous les cœurs français partageront à ce faible récit de la scène la plus touchante et la plus honorable pour le caractère national.

L'assemblée ayant repris place, un mouvement de Monsieur, pour s'approcher du roi, a de nouveau commandé le plus profond silence.

Monsieur, après avoir profondément salué le roi, a dit, à peu près en ces termes :

« SIRE, je sais que je m'écarte ici des règles ordinaires en parlant devant V. M. ; mais je la supplie de m'excuser et de permettre que j'exprime ici en mon nom et au nom de sa famille, combien nous partageons du fond du cœur les sentimens et les principes qui animent V. M. »

Le prince, en se retournant vers l'assemblée, a ajouté, en élevant la main : « Nous jurons sur l'honneur de vivre et de mourir fidèles à notre roi et à la Charte constitutionnelle, qui assure le bonheur des Français ».

Pendant que l'assemblée entière répondait à ce serment par de nouvelles acclamations, le roi, profondément attendri, a présenté sa main à Monsieur. S. A. R. l'a saisie et l'a baisée avec transport. Le roi ne pouvant alors ré-

assister au sentiment qui l'entraînait, a serré Monsieur dans ses bras avec toute la dignité d'un roi et toute la tendresse d'un frère. A ce noble et touchant spectacle, l'émotion avait fait place au transport; tous les cœurs étaient attendris, tous les yeux mouillés de larmes, et ce n'est qu'après quelques instans, que le cortège du roi se disposant à se remettre en marche, et S. M. s'étant levée, les acclamations se sont renouvelées avec encore plus de force et d'enthousiasme que jamais.

En un seul jour les destins de la France seraient assurés; le roi, la patrie, nos lois les plus saintes, nos droits les plus chers seraient à jamais garantis, si la France entière eût pu assister à cette scène; mais elle y était présente en effet, par ses représentans, par les plus illustres de ses chefs militaires et de ses magistrats, par une foule de citoyens indistinctement admis dans les tribunes, par les soldats et le peuple pressés dans l'enceinte et hors des murs de la salle, et qui répétaient à grands cris les vœux et les acclamations de l'assemblée.

*Ordonnance du roi concernant les militaires de toute arme et de tout grade en semestre et en congé limité ou illimité.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, etc.;

Nous avons fait connaître à la France entière l'entreprise formée sur un des points de notre royaume par un homme dont le nom seul rappelle les malheurs de la patrie.

Nous comptons sur les sentimens patriotiques de tous les Français, sur leur attachement inviolable au trône, à leur souverain légitime, à cette Charte constitutionnelle qui fixe à jamais leur destinée; nous comptons sur le dévouement d'une armée dont la gloire a retenti dans toute l'Europe, et si, par suite de la paix, cette armée a subi une réduction qui ne nous a pas permis d'employer activement tous les braves officiers qui en font partie, et dont l'existence a été l'objet constant de notre sollicitude, le moment est venu où, laissant un libre cours aux sentimens d'honneur et de courage qui les animent, nous les appelons à en donner de nouvelles preuves.

A ces causes, sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état de la guerre;

Le conseil des ministres entendu,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Tous les militaires en semestre et en congé limité, officiers, sous-



officiers et soldats de toute arme, rejoindront sur-le-champ leurs régimens respectifs.

Les commissaires des guerres sont autorisés à délivrer des feuilles de route portant indemnité.

Les militaires qui sont dans ce cas pourront, au lieu de rejoindre leurs corps, se faire inscrire dans les bataillons ou escadrons de réserve dont il sera parlé ci-après, articles 3 et 6.

2. Tous les militaires devront partir dans les trois jours qui suivront la publication de cette ordonnance.

3. Les généraux commandant les départemens feront réunir, dans le plus bref délai, au chef-lieu du département, tous les sous-officiers et soldats des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère qui sont en congé illimité, ou qui, rentrés dans leurs foyers avant le 8 août 1814, sont disponibles en vertu de nos ordonnances des 15 mai et 8 août. Ils procéderont de suite à l'organisation de bataillons de réserves composés chacun de six compagnies de 100 hommes chacune, non compris les officiers. Chacun de ces bataillons portera le nom du département où il aura été formé, et ils seront distingués entr'eux par le numéro d'ordre de leur formation.

4. Les officiers d'infanterie et de l'état-major en non activité seront placés, suivant leur grade, dans ces bataillons, et jouiront de la solde d'activité, ainsi que les sous-officiers et soldats, à dater du moment de leur réunion dans le chef-lieu du département.

5. Les généraux commandant les divisions militaires surveilleront la formation de ces bataillons, et donneront aux généraux commandant les départemens toutes les instructions nécessaires pour leur prompt organisation. Ils se rendront, à cet effet, aux chefs-lieux des départemens qui composent la division militaire dont ils ont le commandement.

6. Les sous-officiers et soldats des troupes de cavalerie qui sont en congé illimité, seront également réunis aux chefs-lieux de leurs départemens. Les généraux commandant ces départemens réuniront par arme, autant que possible, sous-officiers et cavaliers, et donneront le commandement de ces corps aux officiers de cavalerie en non activité.

7. Les généraux commandant les divisions et les départemens se concerteront avec les préfets pour faire fournir des chevaux aux sous-officiers et soldats de ces escadrons. Les militaires qui se monteront à leurs frais, recevront de suite le remboursement de leurs chevaux aux prix fixés par l'ordonnance.

8. Les sous-officiers et soldats des troupes d'artillerie à pied et à cheval, du génie, des pontonniers, des ouvriers et du train d'artillerie, qui sont

en congé illimité, seront également réunis au chef-lieu de leur département, et dirigés sur les écoles d'artillerie et du génie qui seront le plus à proximité.

9. L'armement des bataillons et escadrons de réserve sera fourni par les soins des préfets, qui disposeront des armes qui existent en dépôt aux chefs-lieux des départements et des arrondissements. Tous les citoyens qui se trouvent encore détenteurs d'armes de guerre, et qui ne font point partie de la garde nationale organisée, sont requis de les mettre à la disposition des préfets et sous-préfets, qui en feront payer la valeur.

10. Notre ministre de la guerre est en outre autorisé à faire compléter l'armement de ces corps, en le faisant fournir par nos arsenaux, et il prendra les mesures les plus promptes pour pourvoir à leur habillement et équipement.

11. Les bataillons d'infanterie et les escadrons de cavalerie qui seront organisés en exécution de la présente ordonnance, feront partie de l'armée active, à dater du jour de leur formation, et seront à la disposition des généraux commandant les divisions militaires et les départements pour le maintien du bon ordre et les besoins du service.

12. Ces corps qui sont également destinés à agir de concert avec ceux de la garde nationale qui seront mis en activité par les préfets, et d'après les mesures qui seront arrêtées entre les généraux, les préfets et les inspecteurs des gardes nationales.

13. Les officiers de l'état-major général de l'armée qui sont en non-activité de service dans leurs départements, pourront être admis dans les corps qui seront formés, suivant leur ancienne arme et leur grade, d'après les choix qu'en feront les généraux commandant les divisions militaires.

14. Les généraux commandant les divisions militaires pourront mettre à la disposition des préfets, sur leur demande, des officiers d'état-major et de ligne en non activité, pour être employés dans les corps de la garde nationale qui seront organisés.

Ces officiers jouiront de leur traitement d'activité, à dater du jour où ils seront désignés pour ces emplois.

15. Les officiers de tout grade qui seront remis en activité de service, soit dans les bataillons et escadrons de réserve, soit dans les corps de la garde nationale, recevront des commissions de notre ministre de la guerre, et feront partie de l'armée active.

16. Les officiers de tout grade, en demi-solde, qui n'auront pas été compris dans les cadres de formation des nouveaux bataillons et escadrons, ou qui ne feront point partie des corps de la garde nationale, seront réunis,

dans chaque département, en compagnies ou bataillons, sous la dénomination de *Gardes du Roi*.

17. Les officiers de tout grade et de toute arme qui feront partie de ces corps d'élite, jouiront du traitement d'activité : nous nous réservons de nommer des officiers généraux, investis de notre confiance, pour commander ces corps et les réunir au besoin auprès de notre personne.

18. Les généraux chargés, par la présente ordonnance, de l'organisation des corps d'élite créés par les articles 16 et 17, seront autorisés à admettre des jeunes gens réunissant les qualités requises, quoiqu'ils ne soient pas revêtus d'un grade militaire, mais qui seront reconnus susceptibles d'être pourvus de celui de sous-lieutenant.

Les individus admis en vertu de cette disposition seront commissionnés de ce grade par notre ministre secrétaire d'état de la guerre.

19. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné à Paris, le 9 mars 1815.

*Signé*, LOUIS.

Par le roi,

*Le ministre secrétaire d'état de la guerre.*

*Signé* Maréchal duc de DALMATIE.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE;

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

L'ennemi de la France a pénétré dans l'intérieur. Tandis que l'armée va tenir la campagne, les gardes nationales sédentaires doivent garder les places fortes, contenir les factieux dans l'intérieur, dissiper leurs rassemblements, intercepter leurs communications.

Les gardes nationales sédentaires, qui présentent une masse de trois millions de propriétaires fonciers ou industriels, constituent une force locale universellement répandue ; qui partout peut envelopper et harceler les rebelles, et redevient maîtresse partout où ils cessent d'être en force.

De cette masse formidable, mais que tant d'intérêts attachent au sol, peuvent sortir des corps volontaires qui forment des colonnes mobiles ou prennent rang avec l'armée. Il suffit pour cela que les gardes nationaux habillés, équipés et armés, qui par leur jeunesse, leur état et leur fortune, comme par leur noble dévouement, peuvent et veulent quitter un instant

leurs foyers, se forment en corps de volontaires, pour un service actif, mais libre et momentané.

Ainsi la nation combattra partout avec l'armée, soit en ligne, soit comme auxiliaire, et montrera qu'un grand peuple, quand il ne veut point, ne prend pas le joug qu'il a secoué.

Mais comme c'est principalement par l'union que les peuples résistent à la tyrannie, c'est surtout dans les gardes nationales qu'il importe de conserver et de resserrer les nœuds d'une confiance mutuelle, en prenant un seul et même point de ralliement. Nous l'avons trouvé dans la Charte constitutionnelle que nous avons promis d'observer et de faire observer à jamais, qui est notre ouvrage libre et personnel, le résultat de notre expérience et le lien commun que nous avons voulu donner aux intérêts et aux opinions qui ont si long-temps divisé la France.

A ces causes, mettant notre confiance entière dans la Charte constitutionnelle; dans les chambres qui sont avec nous gardiennes de la Charte et qui nous environnent; dans l'expérience de nos peuples éclairés par les phases diverses d'une longue révolution; dans l'honneur et la fidélité de l'armée et des gardes nationales;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

#### *§. I<sup>er</sup>. Des gardes nationales sédentaires.*

Art. 1<sup>er</sup>. Les gardes nationales sédentaires dont l'organisation, l'armement et l'équipement sont incomplets, seront sur-le-champ organisées, équipées et armées par les soins des préfets, des sous-préfets et des maires, et des inspecteurs et commandans des gardes nationales.

A cet effet, on profitera des cadres actuels et des listes ou des cadres qui viennent d'être préparés : de manière à y classer tous les contribuables qui par leurs propriétés ou leur industrie sont intéressés au maintien de la Charte constitutionnelle, et à la stabilité du gouvernement.

2. Les gardes nationales sédentaires sont spécialement chargées de la garde des places fortes et des établissemens civils, militaires ou maritimes, du service de sûreté intérieure et de la répression des factieux et rebelles; elles veilleront surtout à ce que les rebelles soient de toutes parts cernés et enveloppés, leurs communications interceptées, et leur action concentrée dans les seuls points qu'ils occupent. Elles partageront et favoriseront par tous les moyens possibles la transmission des nouvelles qu'il importe de connaître. Elles établiront entr'elles, à cet effet, les correspondances et les moyens d'avertissement que peuvent leur suggérer leur zèle, leur activité et l'intelligence qui distingue les Français.

§. II. *Des gardes nationales volontaires.*

3. Dans les départemens où, comme à Paris et autres villes, il se présentera des gardes nationaux habillés, armés, équipés, à qui leur âge et leur fortune permettent de faire un service extérieur et momentané, et que leur dévouement à la patrie et à notre personne y engage; les préfets, de concert avec les inspecteurs des gardes nationales, les organiseront en compagnies, cohortes et légions volontaires, et leur nommeront des chefs parmi les citoyens que leur considération personnelle, leur expérience, leurs services, leur grade dans la garde nationale ou leur ancien grade dans l'armée rendent le plus propres à l'organisation et au commandement de ces corps.

4. L'armement et l'équipement des gardes nationaux volontaires qui ne pourraient se procurer sur-le-champ des armes et des effets d'équipement, seront complétés sans délai des magasins de l'état.

5. Ces corps volontaires seront employés, soit dans les départemens, en colonnes mobiles, destinées à détruire les rassemblemens, soit en ligne avec les corps de l'armée, suivant que le dévouement des volontaires les portera à s'offrir pour l'un ou l'autre service.

6. Les corps volontaires ne cesseront pas d'être régis par les mêmes lois et la même autorité que les gardes nationales sédentaires, à l'exception de ceux qui serviront en ligne ou dans les places assiégées et bloquées; ces derniers seront, conformément aux lois, sous les ordres des généraux ou gouverneurs investis de nos pouvoirs et de notre confiance.

7. Les corps volontaires auront droit à la solde, aux vivres et autres prestations militaires, dans toutes les situations analogues à celles des gardes nationales sédentaires, requises momentanément pour un service militaire extérieur et actif.

8. Aucun engagement ne pourra résulter de ce service de dévouement et d'honneur. Les citoyens qui le feront seront libres de rentrer dans leurs foyers dès que la rébellion sera comprimée.

§. III. *Disposition d'ordre et d'union dans les gardes nationales.*

9. Nous voulons que la charte constitutionnelle soit le point de ralliement et le signe d'alliance de tous les Français.

Nous regarderons comme nous étant seuls véritablement affectionnés ceux qui déféreront à cette injonction.

Nous envisagerons comme un attentat à notre autorité et comme un moyen de favoriser la rébellion toute entreprise directe ou indirecte, par actions, écrits ou propos publics, qui tendraient à ébranler la confiance

des gardes nationales et la charte constitutionnelle, ou à les diviser en factions par des distinctions que la charte réproûve.

§. IV. *Dispositions générales d'exécution.*

10. Notre ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur, et notre ministre d'état major-général des gardes nationales du royaume adresseront sur-le-champ aux préfets et aux inspecteurs ou commandans des gardes nationales leurs ordres et leurs instructions respectives sur l'organisation et le service des gardes nationales sédentaires et volontaires.

Nos ministres secrétaires d'état aux départemens de l'intérieur et des finances, d'office, ou sur l'indication du ministre d'état major-général, feront sur-le-champ toutes les dispositions de finances nécessaires pour assurer le paiement des dépenses indispensables de cette organisation et de ce service.

11. Notre ministre secrétaire d'état au département de la guerre, d'office, ou sur l'indication de notre ministre d'état major-général, donnera d'urgence tous les ordres nécessaires pour compléter, sur la demande des préfets, l'armement et l'équipement des gardes nationales, volontaires et sédentaires.

12. Le chancelier de France, notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur et le directeur général de la police, donneront pareillement d'office, ou sur l'indication de notre ministre d'état major-général, tous les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de la présente ordonnance, et spécialement l'article 9, concernant la charte constitutionnelle et l'union des gardes nationales.

13. Nos ministres secrétaires d'état aux départemens de la guerre et de la marine se concerteront avec notre ministre d'état, major-général, pour que les gardes nationales, les troupes de ligne et les forces maritimes concourent avec ensemble et unité à la répression de la rébellion.

Donné au château des Tuileries, le 9 mars 1815.

*Signé*, LOUIS.

Par le Roi,

*Le ministre-d'état, major-général des gardes nationales de France,*

*Signé*, le comte DESSELE.

---

*Loi concernant les récompenses nationales.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Voulant éviter à nos peuples le fléau d'une guerre étrangère qui peut éclater à la nouvelle, au congrès, de l'apparition de Napoléon Bonaparte sur le territoire français ;

Voulant donner à l'armée française une marque de notre satisfaction et de notre confiance, et à nos fidèles sujets une nouvelle garantie de tous leurs droits politiques et civils fondés sur la charte constitutionnelle.

Nous avons proposé, les chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Les garnisons de La Fère, de Lille et de Cambrai ont bien mérité du roi et de la patrie ; il leur sera décerné une récompense nationale.

2. La garnison d'Antibes a également mérité de la patrie, et il lui sera décerné une récompense nationale.

Les maréchaux Mortier, duc de Trévise, et Macdonald, duc de Tarente, ont bien mérité de la patrie ; il sera voté en leur faveur une récompense nationale.

3. Il sera donné une pension aux militaires qui seront blessés, et aux familles de ceux qui seront tués en combattant Napoléon Bonaparte.

4. Le dépôt de la charte constitutionnelle et de la liberté publique, est confié à la fidélité et au courage de l'armée, des gardes nationales et de tous les citoyens.

La présente loi, discutée, délibérée et adoptée par la chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous cejourd'hui, sera exécutée comme la loi de l'état ; voulons, en conséquence, qu'elle soit gardée et observée dans tout notre royaume, terres et pays de notre obéissance.

Si donnons en mandement à nos cours et tribunaux, préfets, corps administratifs et tous autres, que les présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir ; et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, ils les fassent publier et enregistrer partout où besoin sera : car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Paris, le 13<sup>e</sup>. jour de mars de l'an de grâce 1815, et de notre règne le vingtième.

Signé LOUIS :

### *Loi concernant les militaires membres de la légion d'honneur.*

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Nous avons proposé, les chambres ont adopté, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les arrérages dus à tous les militaires membres de la légion d'honneur, quel que soit leur grade, leur seront payés en entier sur le pied de 1813.

2. Tous les brevets de nominations faites jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1814, seront expédiés sur-le-champ, et à la date des lettres d'avis déjà reçues.

3. Tous les militaires par nous promus seront également admis au traitement affecté à leurs grades respectifs et à la date de leur nomination.

La présente loi discutée, délibérée et adoptée par la chambre des pairs et par celle des députés, et sanctionnée par nous ce jourd'hui, sera exécutée comme loi de l'état; voulons, en conséquence, qu'elle soit gardée et observée dans tout notre royaume, terres et pays de notre obéissance.

Si donnons en mandement à nos cours et tribunaux, préfets, corps administratifs et tous autres, que les présentes ils gardent et maintiennent, fassent garder, observer et maintenir; et, pour les rendre plus notoires à tous nos sujets, ils les fassent publier et enregistrer partout où besoin sera: car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Paris, le quinzième jour de mars de l'an de grâce 1815, et de notre règne le vingtième.

*Signé* LOUIS.

### *Ordonnance du roi.*

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre;

Informé de l'empressement avec lequel tous les Français répondent en ce moment à l'appel que nous avons fait à leur dévouement et à leur courage, et voulant nous ménager les moyens de récompenser les preuves qu'ils nous donnent de leur attachement à notre personne;

A ces causes,

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'état de la guerre, et de l'avis de notre conseil,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'exécution de l'article 8 de l'ordonnance du 17 février dernier portant fixation du nombre des grades de la légion, est ajournée.

2. Nos ministres nous présenteront, immédiatement, chacun en ce qui le concerne, les projets d'ordonnance de nominations qui devaient, conformément à l'article 10 de la susdite ordonnance, former la promotion du 24 avril prochain.

3. Jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie dans tout le royaume, nos ministres secrétaires d'état de la guerre et de la marine exerceront la faculté de nous proposer des promotions extraordinaires dans la Légion d'honneur, conformément à l'article 13 de la susdite ordonnance; et, en considération des services signalés que chaque classe de citoyens peut rendre dans les cir-



constances actuelles, cette faculté est étendue, quant à présent, à tous Les ministres, qui devront toutefois se conformer, pour toutes les propositions de faveur, à l'article 7 de l'ordonnance précitée du 17 février dernier.

4. Nos ministres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné au château des Tuileries, le 16 mars 1815.

*Signé* LOUIS.

#### PROCLAMATION.

Au château des Tuileries, le 11 mars 1815.

Après vingt-cinq ans de révolution, nous avons, par un bienfait signalé de la Providence, ramené la France à un état de bonheur et de tranquillité. Pour rendre cet état durable et solide, nous avons donné à nos peuples une charte qui, par une constitution sage, assurait la liberté de chacun de nos sujets. Cette charte était depuis le mois de juin dernier la règle journalière de notre conduite; et nous trouvions dans la chambre des pairs et dans celle des députés, tous les secours nécessaires pour concourir avec nous au maintien de la gloire et de la prospérité nationales. L'amour de nos peuples était la récompense la plus douce de nos travaux, et le meilleur garant de leurs heureux succès. C'est cet amour que nous appelons avec confiance contre l'ennemi qui vient souiller le territoire français, qui veut y renouveler la guerre civile. C'est, contre lui que toutes les opinions doivent se réunir. Tout ce qui aime sincèrement la patrie, tout ce qui sent le prix d'un gouvernement paternel et d'une liberté garantie par les lois ne doit plus avoir qu'une pensée, de détruire l'opresseur qui ne veut ni patrie, ni gouvernement, ni liberté. Tous les Français, égaux par la constitution, doivent l'être aussi pour la défendre. C'est à eux tous que nous adressons l'appel qui doit les sauver tous. Le moment est venu de donner un grand exemple; nous l'attendons de l'énergie d'une nation libre et valeureuse: elle nous trouvera toujours prêts à la diriger dans cette entreprise à laquelle est attaché le salut de la France. Des mesures sont prises pour arrêter l'ennemi entre Lyon et Paris. Nos moyens suffiront, si la nation lui oppose l'invincible obstacle de son dévouement et de son courage. La France ne sera point vaincue dans cette lutte de la liberté contre la tyrannie, de la fidélité contre la trahison, de Louis XVIII contre Bonaparte.

*Signé* LOUIS.

#### PROCLAMATION AUX ARMÉES.

LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

A nos braves armées salut :

Braves soldats, la gloire et la force de notre royaume, c'est au nom de l'honneur que votre roi vous ordonne d'être fidèles à vos drapeaux ; vous lui

avez juré fidélité, vous ne trahirez pas vos sermens. Un général que vous auriez défendu jusqu'au dernier soupir, s'il ne vous avait pas délié par une abdication formelle, vous a rendus à votre roi légitime. Confondus dans la grande famille dont il est le père, et dont vous ne vous distinguerez que par de plus éclatans services, vous êtes redevenus mes enfans, je vous porte tous dans mon cœur; je m'associais à la gloire de vos triomphes alors même qu'ils n'étaient pas pour ma cause; rappelé au trône de mes pères, je me suis félicité de le voir soutenu par cette brave armée, si digne de le défendre. Soldats, c'est votre amour que j'invoque, c'est votre fidélité que je réclame : vos aïeux se rallièrent jadis au panache du grand Henri; c'est son petit-fils que j'ai placé à votre tête; suivez-le fidèlement dans les sentiers de l'honneur et du devoir; défendez avec lui la liberté publique qu'on attaque, la charte constitutionnelle qu'on veut détruire; défendez vos femmes, vos pères, vos enfans, vos propriétés contre la tyrannie qui les menace. L'ennemi de la patrie n'est-il pas aussi le vôtre? n'a-t-il pas spéculé sur votre sang, trafiqué de vos fatigues et de vos blessures? n'est-ce pas pour satisfaire son insatiable ambition qu'il vous conduisait, à travers mille dangers, à d'inutiles et meurtrières victoires?

Notre belle France ne lui suffisant plus, il épuiserait de nouveau la population entière pour aller aux extrémités du monde payer de votre sang de nouvelles conquêtes. Défiez-vous de ses perfides promesses; votre roi vous appelle, la patrie vous réclame; que l'honneur vous fixe invariablement sous vos drapeaux; c'est moi qui me charge de vos récompenses; c'est dans vos rangs, c'est parmi l'élite des soldats fidèles que je vous choisirai des officiers : la reconnaissance publique paiera tous vos services; encore un effort, et vous jouiriez bientôt de la gloire et du repos glorieux que vous avez mérités.

Marchez donc sans balancer, braves soldats, à la voix de l'honneur; arrêtez vous-mêmes le premier traître qui voudra vous séduire. Si quelques-uns d'entre vous avaient déjà prêté l'oreille aux perfides suggestions des rebelles, il est encore temps qu'ils rentrent dans les sentiers du devoir. La porte est encore ouverte au repentir : c'est ainsi que plusieurs escadrons, qu'un chef coupable voulait égarer, près de La Fère, l'ont d'eux-mêmes forcé à s'éloigner. Que cet exemple profite à toute l'armée; que ce grand nombre de corps restés purs, qui ont refusé de se réunir aux rebelles, servent leurs bataillons pour attaquer et repousser les traîtres, et persévèrent dans leurs bonnes dispositions. Soldats, vous êtes Français, je suis votre roi; ce n'est pas en vain que je confie à votre courage et à votre fidélité le salut de notre chère patrie.

Donné au château des Tuileries, le 12 mars 1815, et de notre règne le vingtième.

*Signé* LOUIS.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE. — ORDRE DU JOUR.

Paris, le 12 mars 1815.

Le Roi m'a appelé aux fonctions de ministre secrétaire d'état de son département de la guerre.

Si l'armée m'a constamment donné d'honorables marques de son estime, je puis me rendre le témoignage que j'ai cherché, sans relâche, à la mériter pendant près de sept années d'une laborieuse administration.

Quels ne seront pas mes efforts aujourd'hui, qu'au milieu de circonstances graves, celui que la France a désiré, et qu'elle a tant de motifs de chérir, daigne m'accorder sa confiance.

D'artificieuses séductions ont pu s'introduire et se faire écouter jusque dans nos rangs; et cependant qui pourrait voir sans honte et sans douleur à quelles déplorables illusions se laissent entraîner ceux qui cèdent aujourd'hui à la voix d'un homme qui déchire la France par les mains des Français, et la livre une seconde fois au fer et au feu de l'étranger!

Il sait que l'Europe en armes entoure encore nos frontières, que le premier triomphe de son insensée et criminelle entreprise appellerait infailliblement sur nos provinces les ravages et les désastres d'une guerre générale, reporterait la ruine, la désolation et la mort dans les familles des défenseurs de la patrie, de tous les citoyens sur tous les points du territoire; mais qu'importe à son ambition?

C'est pour prévenir un danger si universel, si imminent que le Roi a fait appel pressant à l'honneur, à l'intérêt de tous les Français, et surtout à la loyauté, au zèle de cette brave armée, encore une fois destinée à sauver la France.

On ne capitule point sans infamie, et tôt ou tard sans châtiment, avec des sermens libres et solennels. Nous avons tous juré fidélité au Roi, qui nous fait jouir de la paix au-dehors, et au-dedans du gouvernement le plus doux, le plus paternel, le mieux intentionné, dont la nation ait depuis long-temps goûté les bienfaits. Nous avons juré de maintenir cette charte constitutionnelle qui consacre les devoirs et les droits de tous.

Voilà cependant les biens qu'on voudrait nous ravir en un instant et sans retour. C'est pour les ressaisir, c'est pour les assurer à jamais à nos enfans que nous sommes appelés à nous réunir, à nous serrer autour du trône, autour des princes ses premiers soutiens, autour des drapeaux de la patrie, contre celui qui ne devait plus pouvoir tromper personne, qui, sous le couleur de l'intérêt et de l'honneur national, déguise mal l'intérêt exclusif de ses passions et de ses vengeances.

Il ne se dissimulait pas qu'il aurait suffi de quelques mois encore de paix et de bonheur public pour guérir toutes nos plaies; il ne leur donne pas le temps de se cicatiser, il vient les rouvrir, les faire saigner de nouveau; mais en dépit de ses coupables calculs, elles seront bientôt et à jamais fermées par les mains paternelles, par la sagesse et l'infatigable bonté du Roi.

Signé le duc de FELTRE.



# MERCURE DE FRANCE.



N°. DCLXXVI. — *Samedi 25 mars 1815.*

## POÉSIE.

### LE TEMPS.

*Veloces validis, tardæ languentibus horæ.*

To him no high, no low, no great, no smal;  
He fills, he bounds, connects and equals all.

« Pour lui il n'y a ni haut, ni bas, ni grand, ni petit; il remplit,  
» il limite, il unit, il égale tout ».

*Essay on man (POPE.)*

Le Temps vole, il s'éloigne, il fuit et pour jamais.  
Ce vigilant vieillard emporte sur son aile  
Les promesses des grands, les sermens d'une belle;  
Le souvenir des maux et surtout des bienfaits.  
Il n'est point de rempart à ses coups homicides;  
Ces monumens d'orgueil où le marbre et l'airain  
Semblent braver des ans le pouvoir souverain,  
Ces palais de granit, ces vastes pyramides,  
De la destruction qui s'avance et s'étend  
Ne sauront éviter l'inévitable instant.  
Elle accourt en fureur : tels, ces fleuves rapides  
Dont les flots débordés, inondant nos guérets,

Entraînent les hameaux, renversent les forêts.  
L'art n'oppose, éperdu, qu'une digue impuissante  
Aux terribles progrès de leur rage croissante.  
Ils apportent la mort, répandent la terreur,  
Et laissent pour adieux le désastre et l'horreur.

Quelle mer plus féconde en funestes naufrages  
Que la route qui mène à l'immortalité ?  
Que de noms engloutis par le torrent des âges,  
Et perdus sans retour pour la postérité !  
Durant dix siècles, Rome a fait trembler la terre ;  
Elle fut sur le point d'enchaîner l'univers ;  
Le monde presque entier devint son tributaire ;  
D'un pôle à l'autre pôle elle porta des fers ;  
Que reste-t-il, enfin, de ses grandeurs passées ?

Quelques ruines dispersées  
Qui disparaîtront à leur tour.  
De la réalité de la ville éternelle,  
Peut-être une race nouvelle  
Doutera-t-elle un jour.

Le Temps dévore tout, et tout lui doit la vie.  
Tour à tour il renverse, il crée, il édifie,  
Il présente les faits sous un aspect nouveau,  
Et de la vérité rallume le flambeau.

Le trésor de nos connaissances,  
Par vingt siècles divers à grands frais amassé,  
S'enrichit tous les jours d'autres expériences,  
Et le présent s'instruit aux erreurs du passé.  
Le vulgaire, du Temps jouit sans le connaître ;  
Le sage l'étudie, et l'asservit en maître.  
Il porte sur son vol un œil observateur,  
Le médite en silence, et son heureuse adresse.

Sait tromper sa vitesse,  
Et met à profit sa lenteur.  
Sourd aux clameurs, et fort d'une noble assurance,

Contre un siècle abruti justement imité,  
Des stupides arrêts de l'aveugle ignorance  
Il appelle sans crainte à la postérité.  
Devant ce tribunal, redoutable et suprême,  
La passion se tait, la cabale est sans voix,  
Le Goût et la Raison y dictent seuls les lois;  
L'inflexible Équité juge par elle-même;  
Gallilée est vengé de ses inquisiteurs,  
Et l'Émile survit à ses persécuteurs.

Ainsi, l'homme à talens, tourmenté par l'envie,  
Attend d'un nouveau siècle une nouvelle vie;  
Ainsi, le Temps, du sage éprouvant les écrits,  
Aux plus hautes vertus prépare les esprits.

O mortels! aujourd'hui, dans une folle ivresse,  
Vous condamnez du Temps le vol précipité,  
Et peut-être demain, l'accusant de paresse,  
Lui souhaiterez-vous plus de rapidité.  
L'aimable et doux plaisir fuit d'une aile légère;  
Mais l'ennui, la douleur et les soucis cuisans,  
Traînent avec effort leurs pas lents et pesans.  
L'homme est né pour souffrir : une erreur qu'il tient chère  
Flatte en vain sur ce point sa raison et ses sens,

Telle est du ciel la loi sévère.

Mais quoi! l'homme partout, en tout, se voit toujours,  
Et ne voit que lui seul; la main de la nature  
Régla pour lui, de tout, la forme et la structure,  
Et pour lui seul, encor, l'univers a son cours.  
Tandis qu'il rêve en soi son chimérique empire,  
Et qu'à le détromper un insecte conspire,  
Le temps, soumis lui-même à d'immuables lois,  
Suit constamment son cours sans dessein et sans choix..

Du malheureux l'âme craintive  
Redoute l'avenir et le reproche aux Dieux.

Une affligeante perspective

De toutes parts se déroule à ses yeux.  
 Frère aîné du Désir et fils de l'Infortune,  
 L'Espoir vient dissiper sa frayeur importune,  
 Lui montre à l'horizon un avenir formé

De plus heureuses destinées.

Il s'élance au-devant ; pour son cœur ranimé,  
 Les momens sont des jours, les heures des années.  
 Ainsi l'homme inquiet, versatile, inconstant,  
 Suit, jouet du hasard, le fleuve de la vie.  
 Ce qu'il craignait naguère, il l'appelle à l'instant,  
 Une terreur bientôt d'un désir est suivie,  
 Sur mille vains projets il s'endort, il s'étend,  
 Et la mort le surprend encore projetant.  
 Il reconnaît alors, mais trop tard, sa folie :  
 Son repentir s'exhale en regrets superflus,  
 L'heure qui sonne encoor déjà n'existe plus.

O Temps ! lorsque chacun gémit sur ton passage,  
 Du sein de ma paisible et douce obscurité,  
 Sûr asyle où je vis à l'abri de l'orage,  
 Des honneurs dangereux de la célébrité,  
 Je viens, d'un peu d'encens, t'offrir ici l'hommage ;  
 J'ambitionne peu de superbes destins,  
 Tes services, pour moi, plus prompts et plus certains,  
 S'ils sont moins éclatans, n'en ont pas moins de charmes.  
 Combien de fois, hélas ! as-tu séché mes larmes !  
 Combien de fois aussi, propice à mes désirs,  
 T'ai-je vu t'envoler à la voix des plaisirs ?  
 Si tu fuis sans retour, qui de nous doit s'en plaindre ?  
 Au sot, au méchant seuls, le trépas est à craindre,  
 Le premier, *de la terre inutile fardeau,*  
*Va mourir tout entier.* Au-delà du tombeau,  
 L'autre n'aperçoit plus ni pouvoir, ni richesses,  
 Là plus de protégés et plus d'adulateurs ;  
 Là s'anéantiront ces titres si flatteurs,

Ces grandeurs qu'il acquit au poids de ses bassesses.  
 Tu dissipes la haine , affermis l'amitié,  
 Tu fais à la fureur succéder la pitié ,  
 Tu sais fléchir le cœur d'une beauté trop fière ,  
 Calmer l'emportement d'une âme trop altière ,  
 Enfin tu nous conduis à ce dernier séjour ,  
     Perspective toujours lointaine ,  
 Triste but où finit notre course incertaine ,  
 Où viennent échouer l'ambition , l'amour ,  
 Mais où nous suit encor la flotante espérance ,  
 Tandis que par tes coups et ta persévérance  
 Tu sembles nous crier , près de t'évanouir :  
 Le Temps vole , ô mortels ! hâtez-vous de jouir.

S. D. L.

## ÉNIGME.

OMBRE , je cachais ma vie.  
 On vante dans tous les pays  
 Ma douceur et ma modestie ;  
 J'en reçois aujourd'hui le prix :  
 Fameuse à jamais dans l'histoire ,  
 Malgré tant de simplicité ,  
 La plus éclatante victoire  
 Assure ma célébrité ,  
 Et je suis désormais l'emblème de la gloire.

## LOGOGRIPHE.

JE suis un fil , délié , précieux :  
 C'est un insecte industrieux  
 Qui me produit. Otez ma tête ,  
 Je suis la bête la plus bête



Que l'on connaisse sous les cieux.  
Otez ma queue, et vous voyez en moi  
Un pronom personnel qui n'est autre que soi.

S.....

---

CHARADE.

Je suis rampant en mon premier ;  
Terme d'amour en mon dernier ;  
Objet sublime en mon entier.

S.....

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Fusil*.

Celui du Logogriphe est *Beque*, dans lequel on trouve *rave*.

Celui de la Charade est *Charbon*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

*Suite du Tableau de la Société du XVIII<sup>e</sup>. siècle.*

.....  
CETTE grande société, ou la bonne compagnie, ne se bornait pas à prononcer des arrêts frivoles sur le ton et les manières, elle exerçait une police sévère très-utile aux mœurs, et qui formait une espèce de supplément aux lois; elle réprimait par sa censure les vices que ne punissaient pas les tribunaux, l'ingratitude, l'avarice; la justice se chargeait du châtimement des mauvaises actions, et la société de celui des mauvais procédés. Sa désapprobation générale ôtait, à celui qui en était l'objet, une partie de sa considération personnelle; l'exclusion de son sein avait la plus funeste influence sur la destinée. On bouleversait une existence par ces paroles terribles : *Tout le monde lui fait fermer sa porte*; ce qui ne s'entendait que des personnes de cette société. Cette puissance n'était ni celle de la royauté, ni celle des parlemens et des cours judiciaires : c'était celle de l'honneur; elle fut souveraine jusqu'à la révolution, et les personnes qui l'exerçaient d'un consentement unanime, sans opposition comme sans révolte, avaient d'autant mieux le droit de s'appeler exclusivement la bonne compagnie, qu'elles n'abusèrent jamais de cet empire. Légères

dans les médisances qui ne flétrissaient point la réputation, elles ne s'accordaient à croire les accusations déshonorantes, que sur la clameur publique et universelle, et sur les preuves morales les plus fortes; mais, par une admirable équité, cet honneur, plus délicat que les lois, n'était pas par cette raison même aussi absolu qu'elles; ses arrêts n'étaient pas fondés sur des preuves irrécusables, n'étaient point sans appel. Ils reléguaient seulement dans la mauvaise compagnie, mais ils n'y fixaient pas sans retour.

On n'a jamais établi la différence qui se trouve entre une personne flétrie par l'opinion publique, ou flétrie par un fait éclatant, incontestable ou un jugement légal. On a même toujours confondu ces deux choses: on dit également de ces deux personnes qu'elles sont *déshonorées*, et cela n'est ni juste, ni vrai.

Qui dit *opinion*, dit une croyance sans preuves positives; si de telles preuves existaient, ce ne serait plus une *opinion*, ce serait un jugement formel, irrévocable: il n'appartient qu'à un tel jugement de *déshonorer*. La simple opinion, quelque générale, quelque fondée qu'elle puisse paraître, place, comme on vient de le dire (lorsqu'elle attaque l'honneur), dans la mauvaise compagnie l'individu qu'elle condamne; mais cette sentence n'est pas irrévocable, parce qu'elle n'a point la puissance de *déshonorer*. C'est pourquoi on a vu des gens flétris par l'opinion, être de fort mauvaise compagnie

pendant dix, quinze à vingt ans, et ensuite par un changement de mœurs, par des événemens heureux prendre subitement une autre existence, et redevenir de très-bonne compagnie. Un homme flétri par une procédure publique, ou qui a fui à la vue d'une armée d'une manière non équivoque, est déshonoré sans retour, parce que le déshonneur ne s'efface point. Il n'y a dans ces accusations du monde ni témoins légitimes, ni confrontations, ni certitude absolue, et certainement il s'y mêle toujours beaucoup d'inventions calomnieuses. Une femme, pour une seule aventure éclatante, peut être perdue, si on ne peut la nier; une femme, après mille dérèglements, peut ne pas l'être, et peut se relever s'il n'y a sur elle que *des oui-dire* et que l'opinion. Cela est juste, parce que le principe, que le déshonneur, c'est-à-dire la *tache ineffaçable*, ne peut exister qu'avec des *preuves irrécusables*, est de toute équité et de toute utilité.

Si l'opinion avait le pouvoir de déshonorer, la méchanceté n'aurait plus de bornes, la calomnie n'aurait plus de frein. Il faut admirer comment, sans lois et sans réglemens, les choses se sont naturellement établies dans la société. Si l'opinion n'avait aucun pouvoir, le vice serait d'une effronterie hideuse, et les gens faibles et timides se laisseraient entraîner beaucoup plus facilement. L'opinion a précisément le degré d'influence nécessaire, et son parfait équilibre est le meilleur soutien des bonnes mœurs; c'est aussi par l'espèce d'influence que l'opi-

nion exerce dans une nation qu'on peut le mieux juger les mœurs de cette nation ; car les mœurs sont également mauvaises quand on la craint trop , ou quand on ne la craint pas assez , ou lorsqu'on ne la craint que dans des puérilités , ou lorsque même on la brave totalement dans toutes les petites choses. Car qui se moque entièrement du ridicule , en vivant dans le grand monde , parviendra bientôt à se moquer des bienséances , et ensuite de la vertu. Tout le secret des bonnes mœurs publiques consiste à donner à chaque chose son véritable prix. Il y a en morale , ainsi qu'en politique , une gradation , un enchaînement qui seul peut maintenir les principes. Le Créateur l'a voulu ainsi , car *gradation* et *liaison* forment tout le système de l'univers. Tout ce qui est isolé n'est ou ne parait rien.

La haute vertu se compose d'un enchaînement nécessaire de vertus inférieures , de nuances infinies , de bienséances , de délicatesse , etc.

Un grand sentiment d'honneur rend sensible au ridicule , du moins il empêche de le mépriser. Si l'indifférence sur ce point est complète , le sentiment d'honneur en sera altéré. Qu'on dédaigne une simple bienséance , la décence sera moins parfaite ; qu'on ôte du cœur d'un homme de bien une seule délicatesse , sa probité y perdra.

Dans un bon gouvernement , point d'autorité sans subordination , et point de subordination si chaque individu ne rend à son supérieur ce qui lui est dû. En morale , point de vertu , si chaque vertu

et chaque *nuance* de vertu , chaque sentiment d'honneur n'est estimé ce qu'il vaut.

Quand la révolution arriva , l'équilibre de l'opinion n'existait plus, et l'enchaînement, la subordination des vertus tombait en décadence. On attachait une énorme importance au ridicule, et chacun parmi les vertus faisait un choix arbitraire, en traitant de préjugés et de sottises les vertus auxquelles on ne prétendait pas. J'ai vu alors universellement trouver ridicules des hommes et des femmes de mauvaise compagnie, non à cause de leur conduite, mais à cause de leur ton, de leurs manières. L'élégance et les grâces donnaient inmanquablement de la considération, et le ridicule ou l'air provincial était presque déshonorans.

Aujourd'hui, au contraire, on est beaucoup trop indifférent sur les ridicules, et l'on attache trop d'importance, non aux grâces, mais à l'air de l'opulence. Autrefois, on aimait par-dessus tout la conversation, aujourd'hui on ne l'aime pas assez. Les femmes jadis (en général) étaient sans comparaison plus aimables, et j'oserai dire que c'est un bien. Quand on cause agréablement, on ne parle point de politique; des femmes qui retiennent auprès d'elles par le charme de la grâce et du naturel, donnent de l'intérêt à la société; c'est un grand sujet de considération pour les étrangers, et une aimable hospitalité à peu près perdue. D. G.

( *La suite dans un prochain numéro* ).

---

 SUITE DU DISCOURS SUR L'HISTOIRE NATURELLE.

OUBLIERAI-JE, dans cette faible esquisse du plus grand de tous les tableaux, de parler encore de quelques détails, et de cette liaison admirable qui réunit tant de parties diverses ? Si quelques anneaux semblent manquer à cette chaîne universelle, il faut se rappeler qu'il reste encore d'immenses découvertes à faire dans les trois règnes et qu'on en fait sans cesse. On a découvert de nos jours le platine, et plus nouvellement encore le chrome, le titane, l'urane et plusieurs autres métaux, et enfin un grand nombre d'animaux et de végétaux. Les botanistes comptent environ vingt-deux mille espèces de plantes et présumant qu'il en existe autant d'inconnues dans les parties du globe où l'on n'en a pu recueillir; mais il est facile de rassembler assez d'anneaux pour en former une chaîne qui puisse unir les trois règnes, et même en général toutes les espèces et tous les genres. Le passage du règne minéral au végétal n'a point jusqu'ici de nuances marquées; mais cet anneau, pour la liaison du tout, n'était pas nécessaire, puisque de fait et physiquement ces deux règnes se trouvent intimement unis; la terre produit les végétaux et plusieurs des substances qu'elle renferme dans son sein, le soufre, la *silice* (1), le fer, etc., se retrouvent dans les plantes.

Le règne végétal s'unit au règne animal par diverses espèces de sensitives et par les animaux dont les membres coupés (les polypes) repoussent comme des branches; un enchaînement progressif, facile à saisir, lie toutes les parties de chacun des deux règnes; la distance immense qui se trouve entre le *nostoch*, mousse fugitive qui ne dure que quelques heures, et le *boabab*, arbre majestueux des Indes qui peut durer plus de mille ans, est remplie par autant d'anneaux qu'on en peut compter dans celle qui existe entre le ciron et l'éléphant. Toute progression

---

 (1) Espèce de terre.

forme liaison, c'est-à-dire un enchaînement naturel; mais on ne trouve pas seulement parmi les animaux *progression de grandeur*; on y remarque encore *progression de force*, *progression d'intelligence*, et *nonprogression de perfection d'instinct*, car tout ce qui sort des mains du Créateur étant parfait, chaque animal a la perfection de l'instinct propre à sa nature.

Une autre chaîne joint encore ensemble tous les animaux; les amphibiens unissent les poissons aux animaux terrestres; les crustacées se lient aux testacées; la chauve-souris forme le passage des oiseaux aux quadrupèdes, etc. L'ordre le plus régulier, l'harmonie la plus parfaite, règnent dans toutes les parties qui composent l'univers, parce que par la gradation et les nuances tout s'y trouve enchaîné; une admirable variété y forme de nombreux contrastes, et non des disparates choquantes qui ne sont jamais produites que par des lacunes, c'est-à-dire par le manque de liaison; et l'on doit remarquer que les anneaux de cette chaîne immense, universelle, sont toujours doublés dans toutes les espèces utiles à l'homme, c'est-à-dire que, si l'une de ces espèces venait à manquer, elle serait remplacée par une ou même plusieurs autres qui pourraient en tenir lieu. Le buffle, le zèbre, l'âne, le chameau, le chevreuil, le chamois pourraient suppléer le bœuf, le cheval, la chèvre, etc. La providence, dans tous les détails du système de l'univers, est toujours prévoyante pour nos besoins et pour notre bonheur. Cette grande chaîne, comme l'a si bien dit M. de Buffon, s'arrête à l'homme et ne l'y comprend pas. L'animal le plus industrieux (le castor) n'est pas d'ailleurs le plus intelligent. L'homme seul a reçu le pouvoir d'être ingénieux dans les choses mêmes qui ne lui sont pas personnelles. La supériorité de son organisation lui prescrit l'usage de la bonté, puisqu'il ne peut déployer toutes ses facultés qu'en s'occupant souvent du bonheur des autres; la brute n'a que l'industrie nécessaire à ses propres besoins et à la conservation de son espèce. Il n'en fallait pas d'autres à des êtres matériels avec lesquels tout périt. Aussi l'instinct de la brute est-il tout-à-fait physique, celui de l'homme est moral; cet instinct sublime, fondé



sur la pitié, fut déposé dans son âme par le souffle divin de l'Être tout-puissant qui n'est que justice, amour et miséricorde. Tous les premiers mouvemens de l'homme qui n'est pas corrompu, le portent à s'exposer à tout pour sauver son semblable. Voilà son instinct; mais comme il est libre, il y résiste quelquefois, tandis que l'instinct des animaux, dénué de toute liberté, est toujours pur, toujours admirable, et souvent même accompagné de l'esprit de divination, parce que Dieu seul le dirige (2). L'animal n'a reçu qu'un instinct commun à toute son espèce : le castor sans essais, sans apprentissage ne bâtit sa cabane ni mieux ni moins bien que ne bâtit les castors il y a des siècles; il agit guidé par une puissance protectrice comme l'oiseau qui construit son nid et comme l'abeille lorsqu'elle forme ses merveilleuses alvéoles. L'animal qui par sa forme extérieure a le plus de rapports avec l'homme, ne se distingue parmi les animaux par aucun ouvrage ingénieux et par aucune intelligence particulière. Quel est donc l'anneau qui peut joindre la brute à l'homme? quelle espèce pourrait suppléer la sienne? que deviendrait sans lui la terre? Elle resterait sans cul-

---

(2) Tout le monde connaît les prodiges opérés par l'esprit de divination des oiseaux et des abeilles. Voici un fait aussi merveilleux et aussi connu :

« La guêpe ichneumon, arrivée à l'époque de sa ponte, place (comme l'abeille) chacun de ces œufs dans une cellule qu'elle a préparée d'avance; puis elle va chercher sur le chou une sorte de chenille qui doit servir de pâture à son petit ver. Elle prend douze de ces chenilles et les porte dans sa cellule. Si elle tuait ces chenilles, elles seraient corrompues avant que l'œuf pût éclore, et le ver en serait empoisonné; si elle les laissait vivantes dans le nid, elles pourraient s'en échapper et le ver mourrait faute de nourriture. Quel parti prendre? La guêpe blesse ces chenilles précisément autant qu'il le faut pour qu'elles puissent vivre sans pouvoir marcher. Ainsi blessée, chaque chenille se roule comme un anneau, et ces anneaux, posés l'un sur l'autre par la guêpe, remplissent exactement le nid; cela fait, la guêpe le ferme hermétiquement : le ver ne tarde point à éclore, il ronge les douze chenilles, se transforme à son tour, et, sans avoir jamais rien appris de sa mère, la nouvelle guêpe assure le salut de sa postérité par la même prévoyance et par la même industrie ».

(*Journal de l'Empire*, 17 février 1813, article signé N.)

ture; les lacs, les fleuves, les torrens n'étant plus contenus par les digues qu'il oppose à leur impétuosité, se répandant sur mille points de sa surface, y porteraient la destruction et la mort; les reptiles et les animaux féroces s'y multiplieraient à l'infini et se livreraient, sur toutes les parties du globe, abandonnées à leur fureur, une guerre sanglante sans repos, sans but et sans trêve; les chemins seraient effacés, les monumens détruits, les sciences et les arts ensevelis dans un éternel oubli. L'univers, privé de lois morales et de souvenirs, ne présenterait plus que l'affreuse image du chaos, d'une aveugle cruauté, de l'abus de la force, et de l'oppression de la faiblesse. Pourquoi tout cet horrible bouleversement? Parce que parmi cette multitude innombrable d'êtres divers un seul être serait soustrait à la terre. C'est que tout y fut formé pour lui et qu'on ne pourrait en retrancher l'homme sans en ôter toute idée de la Divinité; c'est que la Providence n'agit que relativement pour les brutes, et qu'elle cesserait d'agir si elle n'avait pas pour objet de ses soins une créature raisonnable animée d'une âme immortelle, car cette Providence n'étant autre chose que la justice et la bonté divine toujours inséparablement unies ensemble, qu'aurait-elle à punir ou à récompenser sur la terre si l'homme n'existait pas? L'homme est donc fait pour y régner, puisque non-seulement il y est nécessaire, mais que sans lui toute l'harmonie, toutes les beautés en seraient anéanties. Le seul être qui puisse connaître Dieu peut seul vivifier la création. Sans la connaissance de Dieu, il n'y aurait ni morale, ni lois-raisonnables; et sans culte, ni liens, ni rapports entre Dieu et l'homme, qui ne peut jouir de la souveraineté qui lui est confiée qu'en puisant à la source intarissable de la perfection et des lumières, et qu'en méritant par la reconnaissance tous les bienfaits de l'amour et tous les secours d'une protection suprême.

L'incrédulité cependant ne cesse de répéter que notre orgueil seul a pu imaginer que la terre n'a été faite que pour nous; mais on sait ce qu'on doit penser de l'humilité des impies; ils n'en prennent le masque un moment que pour déguiser l'ingratitude et

pour autoriser le blasphème. Est-ce de l'orgueil que doivent inspirer des dons immenses et gratuits qu'on n'a pas mérités, et qui laissent dans une entière dépendance ? Et comment méconnaître ces bienfaits, quand toute la nature les proclame !.... N'est-ce pas une puissance émanée de la puissance divine, que celle dont le plus court interrègne, à quelque époque, dans quelque temps que ce pût être, eût causé ou causerait dans l'univers entier la plus horrible confusion, le bouleversement le plus complet et le plus épouvantable ?

Que conclure de ces réflexions ? Que l'étude de l'histoire naturelle, envisagée sous ses véritables rapports, est la plus intéressante qui puisse nous occuper ; qu'elle seule a pu nous donner des idées justes du beau physique et moral ; que nous découvrons, dans la contemplation de l'univers, toutes les leçons et toutes les preuves d'amour capables de nous instruire et de nous toucher, et tout l'appareil de justice qui peut nous contenir ; que nous voyons clairement dans ce grand livre une providence attentive et prévoyante, qui sait veiller sur l'ensemble, s'occuper des moindres détails, pourvoir à tout, et qui ne permet pas, par tant de soins multipliés, que l'observateur de bonne foi puisse rien attribuer au hasard ; qu'enfin ce livre sublime nous présente à chaque page une révélation divine, puisqu'il nous montre sans cesse l'homme déchû et puni, mais toujours roi de la terre, quoiqu'avec un pouvoir équitablement limité ; et que nous y trouvons partout les traces les plus évidentes de l'événement le plus miraculeux dont les saintes écritures aient fait mention.

En effet, le naturaliste surtout ne peut nier le déluge, et le déluge universel n'a pu être qu'un miracle. Les nuages ne sont formés que par des vapeurs qui s'élèvent des eaux de la terre ; quand toutes ces eaux s'élèveraient en même temps et retomberaient ensuite à la fois sur la terre, elles ne pourraient qu'y prendre une autre place, les fleuves et les mers se creuseraient d'autres lits ; mais comme les eaux ne remplissent pas la surface du globe, la totalité de la terre ne pourrait être submergée ; les eaux

n'y occuperaient toujours que le même espace, c'est-à-dire qu'elles n'en couvriraient qu'une très-petite partie. Cependant le déluge fut universel, tout l'atteste, tout le prouve avec le dernier degré d'évidence. 1°. La correspondance des angles des grandes montagnes séparées par l'effort des eaux; car on a observé que, lorsque deux ou plusieurs montagnes courent parallèlement, ces avances angulaires que forment les unes correspondent aux angles rentrants des autres; l'intérieur ou le massif d'une infinité de montagnes, dans toutes les parties du globe, est composé d'un amas de couches horizontales; et ces bancs uniformes et multipliés contiennent une quantité prodigieuse de coquilles, de corps marins, d'ossemens de poissons. Ces coquilles marines, mêlées ensemble dans des entassements de corps organisés d'un autre genre, offrent une confusion si étonnante, qu'elle annonce indubitablement qu'un courant extraordinaire, autant qu'impétueux, a transporté, bouleversé, accumulé avec tout le désordre d'une extrême précipitation, les corps étrangers et les divers coquillages arrachés de leur place naturelle et primitive, pour venir former, en se réunissant, d'énormes montagnes, redoutables monumens de justice suprême et du plus grand événement qui ait étonné l'univers; 3°. les travaux de la chimie, dans ces derniers temps, ont fait reconnaître que les bancs de craie, que l'on trouve dans la terre à de grandes profondeurs, ne sont autre chose que des débris de testacés et de crustacés, rassemblés et ensevelis avec violence, et décomposés par des torrens d'eaux; 4°. la chimie moderne a découvert encore que l'origine des bitumes est due à des végétaux ensevelis dans la terre par une *grande révolution*, et qu'ils ont été amenés aux différens états de succin, de pétrole, de jayets, etc., par leur union avec d'autres substances et leur long séjour dans les entrailles de la terre. Les bitumes étant très-inflammables et très-abondans, on les regarde comme une des causes de la flamme perpétuelle des volcans. Ainsi les feux destructeurs de ces monts effrayans sont alimentés par les débris de l'ancien monde! foyer terrible qui nous retrace un grand châtimement et qui

sert à perpétuer la menace si souvent effectuée d'une colère vengeresse ! C'est ordinairement dans les pierres feuilletées , telles que les schistes et les ardoises , que l'on rencontre des empreintes des végétaux. Un phénomène, qui a confondu tous les physiciens , et que le déluge universel peut seul expliquer, c'est que ces sortes d'empreintes ont été faites par des végétaux entièrement différents de ceux qui croissent naturellement dans les pays où on les rencontre. M. de Jussieu , en examinant les empreintes qui se trouvent sur les pierres qui accompagnent les mines de Saint-Chaumont, en Lyonnais, crut botaniser dans un nouveau monde en voyant des empreintes de plantes dont les analogues ne croissent point en France , mais qui sont propres aux climats les plus chauds des Indes orientales et de l'Amérique. M. de Jussieu remarqua de plus, que les feuilles empreintes étaient toujours étendues comme si elles eussent été collées à dessein ; ce qui prouve, dit-il, qu'elles y ont été apportées *par de l'eau*. Le célèbre Leibnitz avait déjà été très-surpris de trouver des empreintes de plantes exotiques sur des ardoises d'Allemagne. Enfin, on doit encore ajouter à cette multiplicité de preuves incontestables de déluge universel, les ossements, les dents d'éléphants trouvés au fond de la terre dans les climats où jamais ces animaux n'ont pénétré, et les traditions de tous les peuples qui s'accordent sur ce seul point ; cette vérité miraculeuse a même percé les ténèbres de la fable , la mythologie parle du déluge.

Qu'ils sont dépourvus de réflexion ou de bonne foi ceux qui ne rougissent pas d'attribuer au hasard la formation de l'univers ! Outre les preuves éclatantes d'une justice et d'une bonté divine , dont on vient de tracer une faible esquisse , il suffit d'ouvrir les yeux pour connaître que chaque plante a l'organisation nécessaire à sa conservation et à sa reproduction , suivant les climats et les lieux où la nature l'a placée ; on doit dire la même chose des animaux et de leur instinct. Entre autres exemples , on peut citer les animaux si utiles dans le nord, l'élan et le renne, dont les pieds sont formés pour marcher avec une extrême sûreté sur la glace, sans pouvoir

jamais glisser, en courant avec une extrême vitesse. Le chamois, habitant léger des montagnes, a reçu de la nature des éperons avec lesquels il lui suffit de s'accrocher au plus petit buisson pour ne pas tomber de la pente la plus escarpée et la plus dangereuse au fond d'un précipice. Le chameau, destiné à parcourir souvent des déserts arides et brûlans et à manquer d'eau pendant des semaines entières, jouit de l'étonnante faculté de lutter long-temps sans dépérir contre l'horrible tourment de la soif et de la faim. Il peut rester quelquefois dix jours et davantage sans boire, en faisant chaque jour vingt-cinq à trente lieues, et en portant des poids énormes. S'il rencontre une mare sur la route, il boit pour le temps passé et pour le temps à venir; car il y a dans le chameau, outre les quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau. Ce cinquième estomac manque aux autres animaux et n'appartient qu'au chameau; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur, qui peut y séjourner sans se corrompre et sans que les autres alimens puissent s'y mêler. Pour que rien ne manque au merveilleux de cette conformation, le chameau est doué d'une telle sobriété et d'un tel instinct de prudence que lorsqu'après la plus longue abstinence il trouve de l'eau, il n'éteint jamais entièrement sa soif, il en réserve toujours pour les besoins à venir.

Combien il serait à désirer qu'un *Bossuet*, profond naturaliste, entreprit de nous donner l'histoire des minéraux, des végétaux et des animaux en ne perdant jamais de vue, ainsi que ce grand homme, *Dieu* et la providence! il n'aurait à redouter ni l'éloquence ni le talent des écrivains qui, de nos jours, ont traité cette matière. Il suivrait une autre route; son ouvrage n'aurait rien de commun avec les leurs et surtout avec ceux de quelques botanistes modernes. Combien d'idées nouvelles naîtraient naturellement de ce plan! car la vérité seule donne tout: profondeur et finesse d'observations, résultats neufs, utiles et lumineux; c'est elle, uniquement elle, qui peut donner à l'imagination toute sa force, à

l'âme toute l'élévation dont elle est susceptible , et au style d'un écrivain cette énergie qui entraîne et ce ton qui persuade. Des naturalistes modernes , qui ne veulent voir dans la création que des êtres matériels et des lois physiques formées par le hasard , ont beaucoup répété que c'est rabaisser la majesté divine , que la supposer attentive à la conservation des plantes , des insectes , etc. ; mais ce sont eux qui n'ont pas d'idée de la suprême puissance , puisqu'ils la mettent au niveau de la faible espèce humaine.

Sans doute le souverain d'un vaste empire ne doit s'occuper que de l'ensemble du gouvernement , parce qu'il ne pourrait suffire aux détails ; Dieu voulut borner l'ambition de l'homme sur la terre , en lui refusant la possibilité de gouverner seul un grand état. A mesure que l'homme étend sa domination , il est forcé de confier à d'autres le pouvoir de régir et de commander , il conserve les honneurs de l'autorité souveraine ; mais il en perd le véritable droit , celui d'ordonner tout lui-même.

Dieu suffit à tout. D'un seul regard , il voit l'ensemble et les moindres détails de ses ouvrages ; il n'a besoin ni d'effort , ni d'application pour veiller sur tous les êtres qu'il a créés et pour préparer en même temps les révolutions des empires.

L'histoire naturelle cessera d'être une science aride , quand on y cherchera les traces si multipliées de la bonté divine ; la science alors produira le plus noble , le plus doux sentiment du cœur humain , l'admiration fondée sur la reconnaissance ; et l'histoire de la nature , en montrant toujours l'homme en rapport avec Dieu , donnera la vie à tous les objets créés et l'intérêt le plus puissant à toutes ses descriptions. Quel charme alors dans cette étude ! Voir Dieu partout dans l'univers , c'est anticiper sur les joies du ciel où l'on ne verra que lui..... Ces vérités seront toujours combattues par une aveugle impiété ; mais aux yeux même des incrédules qui ont conservé de l'élévation d'âme , elles valent mieux , à ne les considérer que comme une hypothèse , que le système ignoble et dégoûtant qui nous représente l'homme comme un animal perfectionné , qui peut et qui doit dégénérer et redevenir avec le temps un quadrupède ou le plus vil insecte. D. G.

---

 CÉRÉMONIES DES NOCES DES TYROLIENS (1).
 

---

Les noces des Tyroliens offrent des cérémonies non moins touchantes que les coutumes dont nous venons de parler. Il est rare que des jeunes gens s'y marient par intérêt ou par une suite de conventions faites d'avance par les parens. C'est à la promenade ou dans leurs réunions champêtres qu'ils font connaissance ; lorsqu'ils se conviennent, ils se promettent foi et amour. Un serrement de main est le gage de ce premier contrat. Peuple encore innocent, cet aveu donné dans toute la pureté du cœur, suffit à la tendresse des amans. Jamais on ne voit la chaste Tyrolienne regretter d'avoir fait connaître ses sentimens ; une fois engagés par leurs sermens mutuels, les jeunes gens ne cherchent plus que de faire connaître à leurs parens l'objet de leurs désirs. Rarement les parens mettent des obstacles au bonheur de leurs enfans ; et, en effet, peut-il en exister pour des peuples qui savent se contenter de quelques troupeaux ou de quelques arpens de terre, que la neige leur dispute encore sur les montagnes ?

Cependant les Tyroliens ne se marient pas indifféremment dans toutes les saisons ; c'est lorsque le larynx (lercherbaum) et le hêtre (rothbucke) se couvrent de feuilles nouvelles, ou que la perce-neige (frühlings lensoie) et le muguet (mayblume) étalent la beauté de leurs fleurs, qu'ils forment les doux nœuds d'hyménée : ainsi avec le réveil de la nature commence pour eux la plus belle époque de la vie ; mais lorsque le printemps a déjà passé, et que le soleil de septembre a doré les campagnes, ils remettent la noce après la moisson, et ne mêlent jamais les labours aux plaisirs. Noces et peines, disent-ils, ne vont point ensemble : ainsi il faut attendre l'instant du repos (2).

---

(1) Cette description est extraite d'un *Voyage dans le Tyrol* que va publier M. Marcel de Serres.

(2) Hochzeiten und Leiden gehen nicht hand in hand, daher müsse man den Augenblick der Ruhe erwarten.



Dès que le jeune Tyrolien a fait choix d'une épouse , il en instruit ses parens. Entraîné par sa passion et son naturel bouillant , il leur exalte avec chaleur les qualités de sa maîtresse , et croit ainsi leur faire approuver une pensée bien chère à son cœur. En hommes sages , les pères se laissent aller rarement à cette première impression. Pour s'assurer de la sincérité de l'amour de leurs fils , ils les soumettent à différentes épreuves : ces épreuves varient selon l'âge ou le caractère et du fils et du père. Les uns les envoient en Suisse , en Bavière ou en Italie , avec des marchandises du pays , qu'ils doivent y échanger ; et pour les intéresser au succès de leur entreprise , on leur en abandonne le profit. Va , leur disent leurs parens , mérite ta femme ; pour être bon père , il faut pouvoir gagner le pain de ses enfans (3).

Fils aussi soumis que tendre amant , le jeune Tyrolien ne résiste jamais aux ordres paternels. Il part , quelque peine qu'il lui en coûte de quitter sa maîtresse et ses montagnes chéries ; il part , mais non sans laisser un gage de sa foi à celle qui a touché son âme. Les rubans , ornement de sa coiffure , deviennent entre les mains de sa jeune amante un gage de sa fidélité ; il a déposé sur son sein cette fleur qui rappelle souvenance d'amour , et que pour cela même il nomme *vergiss mein nicht* ( ne m'oublie pas ) (4). La jeune Tyrolienne lui donne en échange la ceinture qui pressait son sein , et sur laquelle elle avait brodé en secret les lettres initiales de l'époux de son choix. Les plus amoureux ne quittent point le hameau sans avoir soupiré sur la cornemuse ou sur la musette champêtre quelque romance plaintive , que la bergère écoute , entourée de ses compagnes , toujours prêtes à partager ses peines.

D'autres fois les pères soumettent leurs fils à des épreuves

(3) Geh Jungers um dich würdig zu machen deiner künftigen frau , denn um guter fater zu seyn , muss man wissen das Brod für seine kinder zu verdienen.

(4) Cette fleur est connue des botanistes sous le nom de *myalotis arvensis*.

moins longues ; ils les envoient passer quelques mois dans les chalets des hautes montagnes : là les jeunes garçons soignent les troupeaux, et font tous leurs efforts pour en augmenter les produits. Ces produits doivent accroître leur modique patrimoine, et servent à répandre quelque douceur sur le ménage futur.

Les bergers tyroliens ne négligent pas de sécher les fruits du myrtil (heidelberg), ainsi que les feuilles du speick (5) (*valeriana celtica*), dont l'odeur est si délicieuse. Cette récolte les rend plus robustes, et les accoutume à ne pas craindre la fatigue. Le speick ne croît que sur les sommités les plus escarpées et sur les pentes des montagnes glacées. Ils le vendent pour le commerce de l'Orient, et les esclaves de Constantinople viennent demander aux libres habitans du Brenner cette plante aromatique, qui, du foyer du chalet, ira se préparer sur les rivages du Bosphore : ainsi l'âpre température des glaciers a vu croître le parfum qui doit charmer les voluptueux habitans du sérail. Au milieu de tous ces soins, ils recherchent les racines de gentianes (6), dont ils retirent un suc qui donne une eau-de-vie fort estimée par les habitans des montagnes.

Les Tyroliens les plus aisés ne soumettent point leurs fils à d'aussi rudes épreuves. En pères tendres, ils cherchent à s'assurer de la sincérité de leur amour ; ils les conduisent dans toutes les grandes réunions où ils espèrent rencontrer des femmes dignes d'attirer leurs regards : cependant, si ces distractions passagères ne font aucune impression sur leur esprit, les pères ne mettent plus de retard au bonheur de leurs enfans.

Le jour de la demande est un jour de fête, non-seulement pour les deux familles, mais encore pour tout le hameau ; les Tyroliens se considèrent comme frères. Le père du garçon se revêt de ses plus beaux habits ; il quitte sa veste courte, convenable seulement les jours de travail ; il prend un habit long, et lui donne de l'élé-

(5) Cet usage rappelle ce vers de Virgile : *Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur.*

(6) C'est de la *gentiana lutea* dont ils font principalement usage.

gance en l'ornant de rubans de diverses couleurs. A la joie qui brille dans ses yeux , on devine qu'il va remplir un devoir bien cher ; il prend avec lui les plus jeunes de ses fils ; il leur confie les corbeilles où sont déposés ses premiers présens. Dans l'une , il arrange des rayons du miel le plus pur , et il en relève le parfum en les entourant du thym des Alpes ( *Alper thymian* ) et du serpolet odorant ( *biechen der thymian* ) ; dans l'autre , il place les fruits les plus délicieux de la saison , et n'oublie point d'y mêler des gâteaux préparés par les mains d'une fille chérie. Les grenades et les figues sont l'offrande des Tyroliens du sud , comme les fruits du myrtil et du sorbier le sont des habitans du nord.

Arrivé à l'habitation de la jeune bergère , le père est introduit par l'oncle ou le plus proche parent : la famille de sa fille future s'y trouve réunie. A son aspect tous se lèvent , et , salué par le chef de famille , soyez le bien venu , lui dit-on ; quel motif vous amène parmi nous ? Le vieillard prononce alors ces paroles : « Comme moi vous êtes père ; laissez-moi donc interroger votre » fille ». Il s'approche d'elle , lui donne un baiser sur le front , et lui tient ce langage : « Salut, jeune beauté, qui me rappelez mes » belles années ; j'ai un fils , il vous aime ; vovez-vous rendre mes » derniers jours heureux (7) » ?

Les Tyroliennes , aussi timides que tendres , trouvent , dit-on , rarement des paroles pour répondre à si doux langage , et presque toujours les mères sont obligées d'interpréter les sentimens de leur-cœur.

Les premiers arrangemens terminés , le jouvenceau (8) ( *jüngling* ) amène le futur époux ; il arrive chargé des fruits de son travail et de sa constance ; il les dépose aux pieds de sa nouvelle mère , dont il réclame l'affection. Le baiser de paix l'assure de la

(7) *Sey mir will kommen schones junges madchen, die du mich an meine frühen jahre erinerst ; jeh habe einen Sohn , der dich lieb : willet du meine letzten Tage beglücken !*

(8) Le *jüngling*, ou jouvenceau , est pour le Tyrolien ce que le garçon des noces est pour les Parisiens.

tendresse des parens qui l'adoptent , et le premier baiser accordé par l'amour lui apprend combien il est aimé.

Lestendres compagnes de la jeune épouse reçoivent également un baiser du fiancé , et des souhaits pour leur bonheur à venir. L'amie la plus chérie, que l'on appelle la jouvencelle des noces (9), conduit le jeune fiancé auprès de sa future , et se retire en lui faisant un profond salut. Alors le beau diseur de la famille se lève , et entame un long discours sur les qualités du jeune homme. Rarement écouté par toute cette jeunesse qui a tant de choses à se dire, il n'en raconte pas moins avec emphase les diverses épreuves qu'a subies le fiancé; il finit par féliciter la jeune épouse de lui avoir inspiré une passion assez forte pour tout surmonter. Le maître d'école du village veut aussi se mêler de la partie : moins respecté que dans sa classe , les jeunes filles l'interrompent par une chanson répétée dans ces solennités. J'ai essayé de la traduire dans sa naïveté. Ceux qui connaissent la différence qui existe dans notre musique française et les chants vagues et montagnards des Tyroliens, sentiront seuls que son premier charme lui manque (10).

(9) Die madchen von hochzesten.

(10)

*Original de la chanson :*

Tyroler! der Schaferin Freyer!  
 Dir winket die Hochzeit Feyer!  
 Sey frohlich in seligem Hoffen,  
 Und liebe dein madchen tren.  
 Du siehst auf der grünen Wiese  
 Wie die Blumen sich reizend verjüngen.  
 So Blühe in ewigen Frühling  
 Deine zärtliche heisse Liebe.  
 In den Schaurigen Winterstürmen  
 Da wachet unter dem Eise  
 Die liebliche Frühlings-Leukoie:  
 Keinen Winter kennet die Liebe!  
 O sich die liebende Genise  
 Sie vergisst des lauernden tagers

« O Tyrolien épris d'une bergère, livre-toi à l'espoir, ouvre ton cœur à l'amour ; ne sois point ingrat au bonheur que l'hymen te donne ; songe à aimer, à aimer toujours !

« Vois-tu dans la prairie ces fleurs se renouveler ? Que tes fleurs se renouvellent dans un printemps sans fin ; sous la glace durcie des monts , veille la perce-neige : point d'hiver pour l'amour ; qu'il fleurisse , qu'il fleurisse encore !

« Vois-tu dans nos campagnes la génisse bondir d'amour, le chamois oublier sa crainte , ou le chasseur sur le sentier des Alpes , et sur le rocher qui tremble ? Que crains-tu si l'amour l'enflamme !

« A ton heure dernière , ô Tyrolien , puisse-tu emporter les regrets de l'épouse , serrer sa main , sourire et répéter en fermant la paupière..... « Je fus heureux , je fus fidèle » !

« O Tyrolien épris d'une bergère , livre-toi à l'espoir ; ouvre ton cœur à l'amour : ne sois point ingrat au bonheur que l'hymen te donne. Songe à aimer, à aimer toujours » !

Les chants sont suspendus par les apprêts du goûter : ce repas est très-frugal chez les Tyroliens ; du pain bis mêlé de fenouil , du fromage , du beurre frais , du lait de chèvre ou de brebis , aiguisé par les vins de Méran et de Brixen , et chez les plus aisés par les vins de Hongrie , en font tous les frais. Le repas fini , les jeunes garçons forment le cortège du fiancé , et le reconduisent chez lui au bruit de leurs chants ou aux sons de la flûte rustique. Au déclin du jour , le marié chante des regrets ( klaggesange klagelie-

Auf dem zitternden alpen-stege.  
Du liebst ? was konnte dich schrecken !

O mogst in der letzten der Stunden  
Du die weinende Gattin umfassen ,  
Und mit brechenden aug ihr sagen :  
Mein madchen ! ich liebte dich tren.

Tyroler ! der Schaferin Freyer !  
Dir winket die Hochzeit Feyer !  
Sey frohlich in seligen Hoffen ,  
Und Liebe dein madchen tren.

der) (11) sous les fenêtres de sa bien-aimée ; il mêle les doux sons de sa voix à ceux non moins doux de sa chère musette. De même, le jeune homme court, au lever de l'aurore, porter un bouquet à la fiancée ; ce bouquet est composé de fleurs du pays. Le berger tyrolien préfère leur simple éclat à tout le luxe de nos fleurs cultivées. Est-ce une suite de son amour pour la liberté et l'indépendance ? Son offrande champêtre se compose du cytyse odorant (kleebaum) et de beaux rhododendron, dont les fleurs roses contrastent agréablement avec le ton violâtre du chèvrefeuille alpin (blaubeerige lonicera) (12). Quelquefois, par une allégorie touchante, il mêle à l'éclat de ce bouquet la pyrole à une seule fleur (tin blatterige pyrole), emblème ingénieux de son unique pensée.

Enfin le jour des noces arrive, et avec lui la gaieté dans le hameau. A la joie universelle, on les croirait tous de la même famille. Lorsque la fiancée habite un village éloigné de son époux, le fiancé s'y rend accompagné d'un cortège nombreux, témoignage touchant de l'amour de ses frères et de l'union qui règne entre les Tyroliens. J'ai quelquefois rencontré au milieu des forêts ou sur le penchant d'une montagne, de ces noces villageoises, au costume élégant, à la marche folâtre, dont l'heureuse allégresse contrastait avec le silence et les occupations d'un amant de la nature sévère. Arraché malgré moi à mes méditations, surpris par ces images riantes, j'ai senti que, loin de sa patrie et des affections de son cœur, un voyageur, un exilé, pouvait rarement se défendre de les accompagner d'un soupir.

Pour se délasser de la longueur du chemin, les jeunes garçons se livrent à des danses légères, oubliant leurs fatigues par des fatigues nouvelles. Arrivé au hameau, le cortège se rend chez la

(11) C'est ainsi qu'on nomme les airs plaintifs que les amans exécutent sous les fenêtres, ou près de la demeure de leurs belles.

(12) Cette espèce de chèvrefeuille est connue des botanistes sous le nom de *lonicera caerulea*. Ses baies donnent une assez belle couleur bleue.

fiancée. A mesure qu'il entre dans la demeure champêtre, les musiciens font entendre l'air des noces : la musique cesse, le maître d'école du jeune époux adresse un compliment à la mariée ; ce discours fini, la fiancée remet les rubans de la jarretière à son époux, gage de sa future autorité. La jeune fille doit elle-même attacher ce ruban à l'habit de l'époux ; elle en reçoit un baiser, et par un usage assez aimable, elle embrasse à son tour le fiancé.

La noce tyrolienne se rend ensuite à l'église : les ménestriers la précèdent ; à leur suite paraissent les jeunes garçons et les jeunes filles : c'est après ces tendres vierges que marchent les deux époux. La fiancée, vêtue de blanc, pare son front de l'immortelle des Alpes ( rain blume ). Sur son sein brillent les fleurs du choix de son époux : placée à sa droite, on la voit accompagnée de sa tendre jeune fille, et son bien-aimé du jeune homme ; après eux se rangent leurs parens comme pour surveiller l'ordre de la fête ; leur air sérieux et leur marche grave forment un contraste assez piquant avec l'air burlesque des rieurs et des baladins qui terminent la marche.

Arrivés dans le temple, un silence pieux succède aux cris d'allégresse et aux chants inspirés par l'amitié. Le sacrifice commence : avant que le prêtre prononce les paroles de la bénédiction nuptiale, les deux époux se prosternent aux pieds de leurs parens ; ils reçoivent de leur bouche cette bénédiction paternelle qu'il est si cruel de ne point mériter. Les fiancés, se tenant par la main, s'approchent de l'autel, et prononcent le serment qui doit les unir à jamais.

De retour dans leur demeure champêtre, les jeunes mariés se rendent à la salle du festin : chacun de leurs amis leur adresse ses vœux. On se met à table ; le repas fini, le chef de la famille se lève, impose silence à tous les convives, et récite des actions de grâces. Bientôt il adresse au ciel de ferventes prières pour la prospérité des nouveaux époux ; et pour donner à cette pieuse cérémonie un caractère encore plus sacré, il leur retrace les vertus de leurs aïeux ; il n'oublie pas non plus de prier pour les parens que

la mort vient d'enlever à leur tendresse. Ainsi l'idée de notre néant vient toujours se mêler à nos fêtes passagères.

Les larmes de l'attendrissement ayant cessé de couler, le chef de famille se rassied et les chants d'hyménée excitent les cœurs à de nouveaux sentimens ; le plus jeune des garçons entonne des chansons analogues à la fête : peu à peu tous les convives en répètent les refrains.

Impatients de se livrer aux plaisirs de la danse , les jeunes garçons s'échappent insensiblement du festin pour se rendre dans la prairie ou dans la salle de bal. Une musique champêtre se fait entendre : tout s'émeut ; les danses commencent, et les jeunes filles, mêlant leurs voix mélodieuses à ces sons rustiques, donnent un charme de plus à ces folâtres plaisirs.

Malgré toute leur envie, les mariés ne peuvent point encore se rendre dans la salle de bal. Il faut que le chef de famille prenne la jeune fiancée, et la mère le jeune époux, et deviennent ainsi leurs introducteurs. Placés l'un auprès de l'autre, ils reçoivent les félicitations des garçons qui, n'ayant point encore subi le joug d'hyménée, ont cependant atteint l'âge de la puberté. Les complimens, où la vérité préside, terminés, la jeune épouse prend des fleurs d'une corbeille, et les distribue aux garçons. Ceux-ci voient dans ces fleurs une image de leur bonheur futur, si la reine des prés (wiesen geisbarth) ou le lis des Alpes (turkischer bund) leur est échu en partage ; ils espèrent un sort brillant ; la pervenche (kleines sinngrün) ou les beaux rhododendron (Alpen balsam) leur promettent un avenir heureux et tranquille. Enfin la digitale pourprée (finger krant) ou le daphné (seidelbust) ne leur présage que le malheur et les soucis. Après les garçons, les jeunes filles unissent leurs vœux innocens à ceux que l'on a déjà formés pour le bonheur des époux : le marié, d'un air modeste, reçoit leurs félicitations et leur distribue des rubans, symbole des nœuds qu'elles doivent former. De même les jeunes bergères voient dans les nuances variées de ces rubans un sens caché qu'elles expliquent au gré de leurs désirs.



Le jeune complimenteur prend par la main la nouvelle épouse, et la jeune fille le nouvel époux : on les présente à toutes les personnes réunies pour la noce. Chacun leur donne un baiser, et leur fait un souhait ; les uns leur désirent de grandes richesses ; d'autres de nombreux enfans ; d'autres enfin une longue vie ou la santé. Les plus sensés font des vœux pour qu'ils conservent long-temps le calme et la paix du cœur. La cérémonie achevée, les jeunes gens d'honneur (1) les conduisent dans la chambre nuptiale où les plus proches parens ont précédé les deux époux : c'est là qu'ils reçoivent la dernière bénédiction et les instructions de leurs parens. On préside à leur nouvelle toilette ; et la beauté timide donne un dernier regret à sa virginité. La mère conduit elle-même sa fille au lit nuptial, tandis que le père prend le jeune garçon par la main, et le place à côté de sa chaste épouse. On ouvre les portes ; les gens de la noce entrent ; chacun leur donne un baiser, et leur souhaite une heureuse nuit.

Le lendemain les jeunes gens d'honneur portent aux nouveaux mariés une soupe dont les apprêts diffèrent selon le rang de ceux à qui elle est offerte ; mais qui généralement est assez fortement épicée. Quant aux suites que l'on donne à cette plaisanterie, elle dépend plutôt de l'esprit et de l'humeur des parens que d'une coutume établie. Les jeunes filles de la noce ne manquent pas non plus de venir visiter les mariés : elles y mettent d'autant plus d'empressement, qu'elles attachent une grande importance à posséder quelques fleurs de la couronne d'immortelle qui parait le front de la jeune épouse. Les plus favorisées reçoivent les épingles qui fixaient la couronne ; et ces épingles sont pour elles le gage de noces heureuses. Ainsi l'espérance préside encore à la fête quand le bonheur est accompli ; et, pour ce peuple de frères, rattache l'un à l'autre par des augures favorables et la félicité présente et la félicité à venir.

---

(1) Les jeunes gens d'honneur sont choisis dans la famille de l'époux et de l'épouse pour veiller avec le jeune couple aux diverses cérémonies des noces.

~~~~~

LA GAULE POÉTIQUE ou *l'Histoire de France, considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*. Seconde époque (tom. 3 et 4), par M. DE MARCHANGY. — A Paris, chez Chaumerot, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois, n°. 188. — Prix 10 fr. 50 cent. et 11 fr. 50 cent. par la poste.

SOCRATE disait qu'il était facile de louer les Athéniens parmi les Athéniens ; mais qu'on ne faisait pas leur éloge aussi facilement chez les Spartiates : ce mot, passé en proverbe dans l'antiquité, ne peut nous être appliqué ; car, tandis que des nations étrangères et rivales, loin de refuser leur estime et même leur admiration à notre histoire, en font l'objet particulier de leurs études, et savent y puiser des sujets de poésie et de peinture, les Français, au contraire, s'obstinent à déprécier leurs propres Annales, et à n'y voir qu'un gothique amas de faits incohérens et barbares, qui rebutent l'amant des beaux-arts.

Nul ouvrage n'était plus propre à détruire cette erreur que celui dont M. de Marchangy publie maintenant la seconde partie. On n'a point oublié la vive impression que firent les deux premiers volumes de cette conception originale et piquante. Mais cependant tout en admirant la féconde imagination et le talent varié de l'auteur qui faisait éclore tant de fleurs d'un fond réputé jusqu'alors aride et sauvage, on traita son opinion de systématique et de paradoxal, et l'on crut que l'histoire ne devait qu'aux ornemens et aux poétiques couleurs dont il avait su la revêtir l'éclat dont elle brillait momentanément.

C'est une opiniâtreté aussi injuste qu'anti-nationale, que de persister à ne voir dans nos fastes que des traditions grossières et des faits monotones. La France, qui a conquis et occupé presque tous les trônes de l'Europe, qui, non-seulement assujettit des peuples nombreux par la force de ses armes, mais qui les rendit encore les

tributaires de sa langue, de son génie, de ses arts, de ses institutions, ne peut-elle donc avoir que des faits obscurs et fastidieux ?

On oppose aux éloquens argumens de M. de Marchangy, le souvenir des Grecs et des Romains ; mais sans contester la gloire de ces peuples immortels, il suffit d'une simple réflexion pour prouver, avec l'auteur de la Gaule poétique, que notre histoire a, tout aussi bien que celle de l'antiquité, des sujets dignes d'inspirer les beaux-arts. Où les poètes grecs et romains ont-ils pris les motifs de leurs plus beaux ouvrages ? est-ce dans la description de leurs campagnes fortunées, ou dans le merveilleux de leur gracieuse mythologie, seuls avantages qu'ils ont sur nous ? Non, sans doute : c'est dans la nature morale et sensible ; c'est dans le sentiment et les passions, dont l'empire, qui ne fut point restreint à l'antiquité, se fait sentir avec autant de vigueur chez les peuples modernes.

Le courage, l'amour, la haine, la vengeance, l'orgueil, l'ambition, voilà donc les vrais élémens de la poésie : c'est à ces élémens éternels, qu'Eschyle, Euripide et Sophocle, doivent tous les sujets de leurs scènes tragiques. Homère s'en pénétrait quand il chantait la colère d'Achille, les combats des Grecs et des Troyens, et les adieux d'Andromaque à la porte de Scée.

Si les passions et les sentimens sont, comme on ne peut en disconvenir, les premiers mobiles de toute poésie, s'ils furent les sources abondantes où Virgile puisa son exquise sensibilité et Horace son enjouement philosophique, on peut donc affirmer qu'une histoire, qui favorisera le développement des passions et des sentimens, sera une histoire éminemment poétique.

C'est-là ce que prouve M. de Marchangy d'une manière incontestable ; son livre doit être le code de tous ceux qui aiment les arts et les lettres, ou, pour mieux dire, de tous ceux qui aiment leur patrie. C'est, en lisant les pages où M. de Marchangy raconte avec une noble éloquence les exploits et la gloire de nos ancêtres, qu'on s'applaudit d'être Français.

Au surplus, si la première partie de son ouvrage n'a pas con-

verti tous les incrédules, cette seconde époque achèvera le triomphe justement mérité de cet écrivain national qui, par un mélange trop rare, sait allier au savoir le plus profond les grâces du style et la chaleur du sentiment.

Dans les deux premiers volumes, M. de Marchangy a traité les règnes de la première race; dans ceux qu'il publie maintenant, il traite la seconde depuis Charlemagne jusques à Hugues-Capet.

La manière dont l'auteur raconte le rétablissement de l'empire d'Occident, est digne de l'épopée. En supprimant des détails inutiles, en faisant des rapprochemens heureux, et indiquant, en forme de digressions et d'épisodes, des traits peu connus; M. de Marchangy, sans s'écarter en un seul point de l'histoire, est parvenu à tracer un sujet, auquel il ne manque que des vers pour être un poème du plus grand intérêt. Rien n'y languit, les faits succèdent aux faits, et le lecteur ne se repose que par la variété des sensations. Si l'auteur nous attache un moment aux récits des amours de Rosamonde et d'Emma, s'il nous fait suivre avidement les traces de la belle Egilda, digne d'être comparée par les malheurs et la tendresse, à l'Herminie du poète de Sorente, bientôt il nous arrache à notre douce rêverie pour nous transporter au milieu de ces combats sanglans, que les Saxons, toujours vaincus et jamais découragés, tentèrent cent fois contre Charlemagne, qui avait foudroyé les temples et les statues de leurs idoles.

Après les Saxons, cet empereur n'eut point d'ennemis plus redoutables que les Huns, commandés par le farouche Theudon. Ces peuples étaient réfugiés en Pannonie: fatigués de carnage et de conquêtes, ils s'y reposaient dans les neuf citadelles inexpugnables, où ils avaient entassé les dépouilles des Grecs et des Romains, qui eux-mêmes avaient dépouillé l'univers. Toutes les chroniques du temps parlent des trésors immenses que recélaient ces repaires, et dont Charlemagne s'empara: voici comment M. de Marchangy raconte ce fait. « Cependant les bras des vainqueurs, armés de le-
» viers, ont rompu les portes des souterrains, ils y pénétrèrent avec



» des flambeaux qui, éclairant les amas de ces richesses, font res-
 » plendir jusqu'au fond d'une avenue immense, l'argent, l'or, les
 » pierreries; les armures enrichies des feux du rubis, et de l'azur
 » des saphirs; les meubles opulens; les sceptres et les couronnes.
 » O spectacle curieux! moins encore pour l'œil qu'il éblouit, que
 » pour l'imagination étonnée, qui retrouve dans ces monceaux
 » précieux, l'héritage de cent peuples tour à tour vaincus et dé-
 » possédés; l'histoire et la poésie rêvent en silence devant ces
 » vastes trésors, qui, après avoir circulé dans l'Égypte, en As-
 » syrie, dans la Perse, à Tyr, à Carthage, en Grèce, en Italie,
 » sont venus s'engouffrer dans les abîmes creusés par ces bar-
 » bares.

» Les voilà donc ces biens funestes qui perdirent tant d'états,
 » ces biens corrupteurs par qui furent payés tant de brigues, d'as-
 » sassinats et de proscriptions; par qui Rome fut tant de fois mise
 » à l'encan, et tent de fois en proie aux peuples barbares! que de
 » guerres n'ont-ils pas assumées! que de sang et de pleurs ils ont
 » fait répandre! par combien de trahisons et de perfidies ils furent
 » disputés et ravis! Ah! si l'art, par un chef-d'œuvre nouveau,
 » pouvait fondre les trésors de tant de nations en un monument
 » expiatoire, s'emparant du burin véridique de l'histoire, il y mon-
 » trerait des étés livrés au pillage, des peuples dans les fers, des
 » rois détronés, des vierges déshonorées, des orateurs corrompus:
 » partout le mérite, l'innocence et la vertu immolées à l'intrigue et
 » à l'intérêt; partout le luxe, la débauche et la vanité, avec leurs
 » couronnes fausses et leur sourire sans bonheur.

» Mais enfin ces fatales richesses, qui, de victoire en victoire
 » tomberont aux pieds de Charlemagne, vont, sous les lois de ce
 » héros, se purifier de toutes leurs souillures: non, elles ne cau-
 » seront plus la douleur des peuples, mais elles doteront les édifices
 » consacrés à la misère et à la vieillesse; par elles vont prospérer
 » les lettres, le commerce, l'agriculture; et dans toutes les veines
 » de la France va couler, comme un sang précieux, cet or épargné
 » dans son cours ».

Après avoir parcouru le vaste règne de Charlemagne avec le flambeau de l'histoire et le fil de la chronologie, M. de Marchangy s'y transporte sur le char de la féerie, avec le prisme magique dont les romanciers ont répandu les couleurs mensongères sur ce règne à jamais fameux. Le récit consacré à la partie fabuleuse et romanesque de Charlemagne, offre une variété piquante. Les coutumes, les superstitions, les croyances du temps y sont ingénieusement adaptées à des faits douteux, mais suffisamment garantis pour le poète par de vieux chroniqueurs et des traditions populaires. On lit dans plusieurs annales que Charlemagne reprit la ville de Narbonne sur les Sarrasins : les bons historiens ont rejeté cet événement ; mais il pouvait figurer heureusement dans un récit que l'auteur de la Gaule poétique intitule : *De la partie romanesque du règne de Charlemagne*. En rapprochant ainsi les Français des Orientaux, M. de Marchangy a su mêler à des couleurs gothiques les couleurs orientales les plus brillantes. Il en résulte des contrastes curieux et un intérêt dont toute analyse ne pourrait donner qu'une imparfaite idée.

Mais la scène change tout à coup. Au règne imposant et superbe de Charlemagne, aux pompes de sa cour, aux tributs qu'y venaient apporter les ambassadeurs de vingt rois, succède le faible Louis-le-Debonnaire, couvert du cilice de la pénitence et dépossédé par ses propres enfans.

C'est ici qu'on ne peut trop admirer le talent souple et facile de M. de Marchangy. Ce Louis, auquel l'histoire n'a pu nous intéresser, il nous le montre comme un personnage théâtral, éminemment tragique, et pourtant il lui conserve tous les traits qui lui appartiennent. Il esquisse la tragédie dont cet empereur est le héros, et cette conception dramatique est la peinture la plus fidèle qu'on puisse faire de ces temps éloignés et barbares. L'auteur, entraîné par son sujet, a même dialogué quelques scènes où les expressions mâles et hardies de sa belle prose font oublier qu'il faudrait des vers.

L'usage où M. de Marchangy se complait de tracer ainsi le plan

et d'ébaucher même les sujets qu'il indique, lui ont attiré quelques reproches des littérateurs. Il nuit, dit-on, à la poésie, en voulant la servir : quel poète voudra se traîner sur ses traces et se condamner au rôle servile d'un imitateur? Ces plaintes sont injustes. M. de Marchangy ne s'est point obligé de fournir des sujets aux poètes, il a seulement voulu prouver que notre histoire, jusqu'alors dédaignée, recélait un grand nombre de germes poétiques. Du reste, en adoptant les faits qu'il exhume de nos annales, et qui appartiennent à tous, parce qu'ils n'appartiennent à personne en particulier, les poètes peuvent varier la mise en œuvre, et à l'aide des privilèges poétiques et des combinaisons accessoires, devenir eux-mêmes inventeurs. Si plusieurs poètes traitent souvent le même sujet, pourquoi des poètes craindraient-ils de s'emparer de ceux que rendent si attrayans la verve et l'imagination d'un prosateur. Quoi qu'il en soit, M. de Marchangy aura atteint le but qu'il se proposait, celui de prouver que notre histoire était digne d'inspirer les muses.

Sj, à la fin de la première race, l'invasion des Sarrasins amène sur la scène de la France de nouveaux personnages, l'irruption des Scandinaves y conduit à la fin de la seconde race des hôtes non moins belliqueux. Les Normands s'étant établis dans une de nos provinces à laquelle ils ont donné leur nom, aient fondu leurs coutumes, leurs mœurs, leurs traditions avec celles de nos ancêtres; l'histoire morale de ces peuples doit en quelque sorte être annexée à la nôtre. Cette identité a engagé M. de Marchangy à donner quelques détails sur ces fiers conquérans qui suivaient encore les lois et le culte d'Odin, quand ils vinrent sur nos rivages.

Jamais le cœur de l'homme ne fut entraîné par un fanatisme plus aveugle que ne l'était le fanatisme du courage parmi les Scandinaves. La vie n'était pour eux qu'une belle occasion de mouvoir les armes à la main. Une mort paisible et naturelle leur semblait ignominieuse; c'était peu de chercher un trépas héroïque, il fallait encore braver l'ennemi qui le donnait, rendre plus ingénieuse la rage des bourreaux, leur indiquer de nouvelles tortures,

désavouer les souffrances par le sourire du dédain, et le corps tout sanglant, tomber en exhalant un chant de triomphe pour dernier soupir.

La religion des Scandinaves était bien capable de leur inspirer tant de courage : leur enfer était composé de neuf mondes, réceptacles affreux de ceux qui mouraient sans gloire : leur barbare olympe était la résidence des héros, nul n'y pénétrait s'il n'avait point péri de mort violente. Les occupations et les jeux des guerriers, dans le ciel, étaient conformes aux penchans qu'ils avaient manifestés sur la terre; ils s'attaquaient mutuellement ou siégeaient à de bruyans banquets dont les fées et les déesses faisaient les honneurs.

Après le courage, nul sentiment plus que l'amour n'avait d'empire sur le cœur des Scandinaves. Il est étonnant que dans les frimas du Nord, le délire et les transports de cette passion se soient élevés à un degré aussi brûlant que dans l'Orient et sous le ciel embrasé de la zone torride. Que de fois dans la Scandinavie, l'aimant, pour se rendre au pied des tours où le flambeau du sapin résineux était allumé par une main chérie, a-t-il franchi le pont de glace formé au-dessus des cataractes mugissantes ! que de fois sa barque a-t-elle disparu dans les gouffres de Lobroë et de Mals-trone, ou parmi les cascades de Himelkar ! Cet amour ne régnait pas avec moins de puissance dans le cœur des femmes; il leur inspirait une sorte d'héroïsme qui leur faisait envisager comme naturelles les actions les plus magnanimes. M. de Marchangy en donne plusieurs traits touchans; il décrit avec un style plein de charmes ces climats si tristes mais si pittoresques, et qui semblaient en harmonie avec les amours mélancoliques de ces jeunes amans. Des nuits sublimes éclairées par les feux du météore, des forêts de sapins s'élevant par étages sur les montagnes, l'albâtre des neiges, la pourpre des rochers de granit, les collines où croissent la bruyère et l'angélique; tout, dans ces contrées, donnait au sentiment le ton et la couleur de la nature. Les plages du golfe Bothnique et les bords du Glamer conservèrent long-temps des pierres

couvertes de mousse et d'anémones blanches , c'étaient des tombeaux où le chasseur lisait les doux noms des victimes de l'amour et de la fidélité.

Après avoir parlé du courage, de la religion et des amours des Scandinaves, l'auteur s'arrête avec complaisance sur leur poésie. On sait maintenant ce qu'on doit penser sur le prétendu poème des Bardes et des Sealdes. La fraude ingénieuse de Macpherson a été dévoilée, et l'enthousiasme des littérateurs du Nord pour la poésie runique n'est appuyé sur aucun monument certain. Ce qu'a fait de mieux M. de Marchangy, c'est de prêter aux Sealdes des chants de son invention, qu'il rend pour ainsi dire originaux et historiques, en reproduisant dans ces libres imitations, les mœurs, les goûts, les images favorites, les maximes habituelles de ce peuple.

Mais si jusqu'à présent M. de Marchangy sut nous intéresser aux Scandinaves ou Normands, c'est-à-dire, hommes du Nord, il nous les fait abhorrer en racontant leurs invasions turbulentes et sanguinaires: pendant plus d'un siècle, la France fut le théâtre de leurs courses funestes. On ne voyait plus que des villes en ruines, des forêts incendiées, des hameaux déserts, des troupes de captifs traînant le poids de leurs fers à la suite d'un vainqueur effréné.

C'était surtout à l'église que ces idolâtres se montraient redoutables. Au milieu des horreurs, M. Marchangy, place, par enchantement et comme pour reposer un instant l'âme oppressée, un tableau plein de douceur. « Les cénobites, dit-il, quittant » leurs monastères aux approches des Normands, retiraient des » tombeaux les corps de leurs saints martyrs, pour les aller ca- » cher dans le fond des déserts. Ces translations célèbres firent » croire à beaucoup de prodiges, et la religion chrétienne, toujours » victorieuse sous le glaive et dans les larmes, retrouva avec de » nouveaux malheurs des triomphes et des miracles nouveaux. » On racontait, qu'au sortir du sépulcre, les ossements avaient » rendu la vue aux aveugles, et la parole aux muets, et que pen- » dant les marches nocturnes des fervens solitaires, on vit plus

» d'une fois apparaître dans les airs des nuages sanglans et des
» armées de feu. Quand les religieuses, abandonnant leurs abbayes,
» emportaient aussi, à la faveur des ténèbres, les cendres de leurs
» vierges martyres, ces restes saints, objet de la vénération pu-
» blique, manifestaient leur influence par de plus doux miracles.
» On assurait que les sentiers que suivaient les vestales du chris-
» tianisme, chargées de leurs précieux fardeaux, se couvraient
» spontanément de violettes et de lis ; que les étoiles répandaient
» sur leur exil une clarté plus vive, et que des colombes leur ser-
» vaient de guides à travers les bois et les vallées ».

Paris était le boulevard de la patrie, et l'écueil où se brisaient les courses des Normands. Attaques hardies, stratagèmes ingénieux, actions d'éclat, traits sublimes, dévouement, persévérance, tout ce que l'antiquité a loué dans Codrus, dans Léonidas, dans Soévolâ ; tout ce que l'amour national peut inspirer de plus généreux aux cités les plus fidèles, se réunit dans ce siège mémorable auquel il n'a manqué qu'un Hérodoté ou un Tite-Live.

Le moine Abbon, dont le nom paraît peu recommandable après ceux de ces historiens célèbres, a composé un poème latin sur le siège de Paris, si l'on doit appeler poème, une narration sans verve, sans chaleur, sans élégance, et dans laquelle la latinité la plus barbare répond à la faiblesse des idées. Cependant cet ouvrage avait le mérite d'être un récit exact des faits. Abbon était le témoin oculaire du siège de Paris, et sous ce rapport son livre est une chronique d'autant plus précieuse qu'elle est à peu près la seule du même temps sur cet événement célèbre. Désormais les Français, et surtout les Parisiens, pourront lire avec plaisir la relation de ce siège, et à l'orgueil que leur causeront les exploits de leurs ancêtres, se joindra le plaisir d'en voir le souvenir consacré par une plume éloquente et nationale.

Après plusieurs assauts infructueux, Sigefroy, l'un des rois normands, admirant en secret les exploits des Français, va jurer la paix dans les mains du gouverneur de Paris, et s'éloigne pénétré d'admiration pour tout ce qu'il a vu. L'auteur parle avec enthousiasme de ce départ si glorieux pour les Parisiens.

La féodalité d'où découle, pour ainsi dire, toute notre histoire, a fourni à M. de Marchangy des détails pittoresques et curieux. Malgré les coupables excès auxquels a donné lieu ce régime, il n'en eut pas moins des avantages. Il ne faut pas adopter sans restriction l'opinion du président Hénaut, qui ne voit dans une telle constitution que barbarie, despotisme et brigandage, non plus que le système de M. de Montlosier, qui loue avec exagération la féodalité, et la préfère au siècle de Louis XIV. En restant au milieu de ces deux extrêmes, on verra parmi des abus révoltans, les élémens d'une institution forte et vigoureuse, et une hiérarchie de pouvoirs solidement établie.

C'est ce que développe très-bien notre auteur; au surplus, il considère moins la féodalité sous le rapport politique et législatif que sous le rapport poétique, et ici s'ouvrait pour lui une mine abondante, dont il a su tirer des trésors.

Selon lui, la féodalité indique au poète un nouvel ordre de beautés dans la jalousie, les querelles, les vengeances héréditaires auxquelles, elle donna naissance : les seigneurs, voisins les uns des autres, étaient continuellement irrités par la vue des manoirs et des terres de leurs adversaires, et à la première rencontre ils tiraient l'épée avec animosité. Ainsi, répandant un sang qu'ordonnaient de respecter la nature et la patrie, on vit s'armer et s'attaquer des concitoyens et des parens divisés, dont les châteaux ennemis, élevés souvent sur deux rochers voisins, n'étaient séparés que par un vallon étroit; mais aussi que de fois, sous les ombrages de ce vallon solitaire, sur les bords verdoyans du ruisseau qui l'arrosait, les enfans de ces maisons rivales se rencontrèrent par hasard! Là, en dépit de leurs pères vindicatifs, leurs âmes s'ouvraient à l'amour, et voilà que cet amour, tout naissant qu'il est, triomphe déjà de plusieurs siècles de haines.

M. de Marchangy décrit, avec une grâce toute particulière, les liaisons furtives, les doux messages portés par des ramiers, l'hyménée clandestin dans la grotte de l'ermite, et toutes les aventures de ces passions mélancoliques, nées au sein de la féodalité.

L'auteur trouve de la poésie dans les noms féodaux, qui se

composaient ordinairement du nom de baptême joint au nom d'un fief ; tels que Gaspard de Tavanès, Pierre de Villemor, Jean de Châlons, Gilbert de Blanchefort, etc.

Il y a dans cette alliance de noms et de lieux, je ne sais quelle simplicité naïve unie à des souvenirs de puissance et de gloire : en même temps que le nom d'un modeste saint annonçait le patron du seigneur, le nom d'un duché, d'un comté, d'une châtellenie, porté par ce noble suzerain, annonçait que lui-même servait de patron à une foule de vassaux ; ces noms donnaient à la fois l'idée d'un protégé et d'un protecteur, et le double pacte du ciel et de la terre. Il était attendrissant de voir le nom du pauvre porté habituellement par les hauts et puissans seigneurs ; c'était une sorte de fraternité contractée entre tous les hommes sur les sources sacrées du baptême ; c'était une des grandes harmonies morales de la religion du chrétien.

M. de Marchangy, en appropriant les noms féodaux des grands seigneurs et surtout des femmes, à plusieurs situations de la vie, tire de ce germe poétique des développemens agréables, et qui prouvent l'abondance de son inépuisable imagination.

La chasse, les occupations des seigneurs, la vie des anciens châteaux, et principalement l'éloge de la noblesse française, ont fourni à l'auteur des pages pleines du plus grand intérêt. Il termine cette seconde époque par le tableau des campagnes et des villes pendant la féodalité. Les villes n'étaient alors que des cloaques affreux : les seigneurs demeuraient dans leurs châteaux, les religieux dans leurs abbayes, situées dans les campagnes ; la cour résidait une partie de l'année dans les maisons de plaisance : en sorte que l'enceinte des villes n'était guère peuplée que de prêtres et d'artisans. Presque toutes les maisons étaient bâties en terre et en bois : à voir la manière irrégulière dont les rues étaient tracées, on eût dit que chaque particulier bâtissait selon sa fantaisie, et aux dépens de la voie publique. Du faite des maisons des gouttières en saillie versaient les eaux pluviales sur les passans ; des perches tendues à travers la rue obscurcie, servaient aux ha-

vandières et aux teinturiers à tendre le linge et les étoffes fumantes, qui distillaient l'eau de savon et les couleurs. Les rues n'étaient point pavées; des pourceaux, cherchant leur pâture dans les quartiers les plus fréquentés, labouraient les immondices et pénétraient dans les rez de chaussée où souvent ils renversaient les berceaux des enfans. L'absence d'une police éclairée et vigilante rendait insalubre et malsain le séjour des villes, où pendant le temps des pluies, on ne pouvait cheminer qu'avec des bottes ou des échasses. L'air fétide et corrompu qu'on y respirait engendra plusieurs maladies contagieuses, et surtout la lèpre qui était très-commune alors : à Paris il y avait plusieurs maladreries où l'on recueillait les lépreux, mais elles étaient négligées; les malades, sous le prétexte qu'ils y manquaient du nécessaire, cherchaient à s'en évader; on en voyait souvent errer dans les rues de cette capitale; leur pâleur et leurs ulcères effrayaient les citoyens, et l'on sonnait le tocsin pour les chasser comme des bêtes fauves.

Ces détails; et beaucoup d'autres du même genre, puisés dans la *Gaule poétique*, n'ont rien de très-poétique; aussi M. de Marchangy ne les donne-t-il point pour tels : mais néanmoins toujours fidèle au but qu'il s'est proposé, il ménage habilement un contraste entre l'état habituel des villes et les fêtes dont elles étaient quelquefois le théâtre lors de la tenue d'une cour plénière, de l'entrée solennelle et du joyeux avènement du roi ou du mariage d'un prince. « Quelle surprenante métamorphose! la ville de boue » et de fumée se changeait tout à coup en un bosquet de fleurs et » de verdure, en un labyrinthe embaumé, où coulaient des flots de » lait et de miel; les chemins étaient couverts d'une litière de joncs » et d'herbes aromatiques, les murs étaient ornés de guirlandes, » les balcons étaient revêtus d'étoffes de soie à crêpines d'or et » d'argent; des jets d'eau de senteur parfumaient l'air, les fontaines versaient le vin et l'hypocras; le peuple en habit de fête, » les femmes vêtues de blanc et couronnées de roses, les corps de » bourgeoisie en longues robes vertes ou blanches, les artisans divisés » par classes, qui chacune avait sa livrée particulière, se ran-

» geaient sur le passage du souverain, précédé du clergé portant
 » les croix d'or et les bannières des abbayes voisines. De toutes
 » parts, on criait *Noël et vive le roi*, et l'on répétait, suivant
 » l'usage du temps, *bon roi amende le pays*.

» Mais si le poète veut encore chercher dans nos villes gothiques
 » de puissantes inspirations, qu'il monte sur leurs remparts, qu'il
 » médite sur les débris de ces bastions héroïques, de ces cré-
 » neaux entamés par vingt sièges et tant de fois arrosés d'un sang
 » généreux, lorsqu'au milieu du fer et des flammes, le Français,
 » rejetant avec horreur l'ennemi étrangère qu'on voulait planter
 » sur ces tours, faisait retentir les noms de sa patrie et de son
 » roi ».

Le plaisir d'entendre M. de Marchangy nous entraînerait au-
 delà des bornes d'un article. Forcés de nous arrêter, nous termi-
 nerons cette impartiale analyse en invitant cet auteur à donner
 bientôt la suite d'un ouvrage, qui par son importance, l'érudi-
 tion qu'on y trouve, le style élégant et animé dont il est écrit,
 doit plaire à tous les lecteurs, et assigner un rang distingué dans
 notre littérature à M. de Marchangy. Y.

DU CHANT ET PARTICULIÈREMENT DE LA ROMANCE; par M. ***,
 un vol. in-8°. de 96 pag. — A Paris, chez Arthur-Bertrand,
 libraire, rue Haute-Feuille, n°. 23; et chez Renard, rue Cau-
 martin, n°. 12.

Ne pas fatiguer les amateurs par des longueurs que trop d'érudi-
 tion aurait rendues inévitables; ne pas déplaire aux auteurs et
 compositeurs, par trop de laconisme; conserver de l'intérêt sans
 se jeter dans l'emphase; et tirer le parti nécessaire de son sujet,
 sans le traiter avec trop d'importance: tels sont les écueils que
 M. *** avait à éviter en écrivant l'ouvrage qu'il publie, et au mi-
 lieu desquels il a heureusement marché.

Son plan (qui l'a conduit à examiner premièrement ce que la
 musique et le chant ont été chez les peuples anciens et modernes),

embrasse tout ce qui pouvait compléter son travail ; et la manière dont il a rempli son cadre , prouve qu'il a su se renfermer dans de justes bornes : de sorte que , sauf quelques-unes de ces négligences qui attestent une rédaction rapide , et qu'il sera facile de faire disparaître , l'auteur a atteint le but qu'il a pu se proposer.

Quant au sujet proprement dit , nous n'en parlerons que pour louer son choix. Un écrit exclusivement consacré à la romance , manquait au pays dans lequel elle est née , et commande l'intérêt par les nombreux et vieux souvenirs qu'il rappelle. Nos poètes et nos musiciens les plus distingués , ont d'ailleurs rendu et continuent à rendre à la romance des hommages , qui chaque jour ajoutent à ses titres : l'apologie de notre chant national est donc faite pour tous ceux qui ne sont pas insensibles aux charmes de la musique , à celui de cette partie de notre littérature légère , et à cette grâce touchante qui , inhérente à la romance , fait depuis la fondation de la monarchie les délices des premières classes de la société.

Tel qu'il est , nous pensons que cet ouvrage , agréable pour tout le monde , ne peut manquer d'être utile aux amateurs qui chantent des romances , ou qui en composent.

POLITIQUE.

Paris , le 22 mars.

L'EMPEREUR, instruit que le peuple en France avait perdu tous ses droits acquis par vingt-cinq années de combats et de victoires , et que l'armée était attaquée dans sa gloire , résolut de faire changer cet état de choses , de rétablir le trône impérial qui seul pouvait garantir les droits de la nation , et de faire disparaître ce trône royal que le peuple avait proscrit , comme ne garantissant que les intérêts d'un petit nombre d'individus.

Le 26 février , à cinq heures du soir , il s'embarqua sur un brick portant 26 canons , avec 400 hommes de sa garde. Trois autres bâtimens qui se trouvaient dans le port , et qui furent saisis , reçurent 200 hommes d'infanterie , 100 cheval-légers polonnais , et le bataillon des flanqueurs de 200 hommes. Le vent était du sud et paraissait favorable. Le capitaine

Chautard avait espoir qu'avant la pointe du jour, l'île de Capraïa serait doublée, que l'on serait hors des croisières françaises et anglaises qui observaient de ce côté. Cet espoir fut déçu. On avait à peine doublé le cap Saint-André de l'île d'Elbe, que le vent mollit, la mer devint calme ; à la pointe du jour, on n'avait fait que six lieues, et l'on était encore entre l'île de Capraïa et l'île d'Elbe, en vue des croisières.

Le péril paraissait imminent. Plusieurs marins étaient d'opinion de retourner à Porto-Ferrajo. L'Empereur ordonna qu'on continuât la navigation, ayant pour ressource, en dernier événement, de s'emparer de la croisière française. Elle se composait de deux frégates et d'un brick ; mais tout ce qu'on savait de l'attachement des équipages à la gloire nationale, ne permettait pas de douter qu'ils arboreraient le pavillon tricolore et se rangeraient de notre côté. Vers midi, le vent fraîchit un peu. A 4 heures après midi, on se trouva à la hauteur de Livourne. Une frégate paraissait à 5 lieues sous le vent, une autre était sur les côtes de Corse, et de loin un bâtiment de guerre venait droit vent arrière à la rencontre du brick. A 6 heures du soir, le brick que montait l'Empereur se croisa avec un brick, qu'on reconnut être le *Zéphyr*, monté par le capitaine Andrieux, officier distingué autant par ses talens que par son véritable patriotisme. On proposa d'abord de parler au brick et de lui faire arborer le pavillon tricolore. Cependant l'Empereur donna ordre aux soldats de la garde d'ôter leurs bonnets et de se cacher sur le pont, préférant passer à côté du brick sans se laisser reconnaître, et se réservant le parti de le faire changer de pavillon si on était obligé d'y reconrir. Les deux bricks passèrent bord à bord. Le lieutenant de vaisseau, Taillade, officier de la marine française, était très-connu du capitaine Andrieux, et dès qu'on fut à portée on parla. On demanda au capitaine Andrieux s'il avait des commissions pour Gènes ; on se fit quelques honnêtetés, et les deux bricks, allant en sens contraire, furent bientôt hors de vue, sans que le capitaine Andrieux se doutât de ce que portait ce frêle bâtiment !

Dans la nuit du 27 au 28, le vent continua de fraîchir. A la pointe du jour, on reconnut un bâtiment de 74, qui avait l'air de se diriger ou sur Saint-Florent ou sur la Sardaigne. On ne tarda pas à s'apercevoir que ce bâtiment ne s'occupait pas du brick.

Le 28, à sept heures du matin, on découvrit les côtes de Noli ; à midi, Antibes. A trois heures, le 1^{er} mars, on entra dans le golfe Juan.

L'Empereur ordonna qu'un capitaine de la garde, avec vingt-cinq hommes, débarquât avant la garnison du brick, pour s'assurer de la batterie de côte, s'il en existait une. Ce capitaine conçut, de son chef, l'idée de faire changer de cocarde au bataillon qui était dans Antibes. Il se jeta imprudemment dans la place ; l'officier qui y commandait pour le roi, fit lever

les pont-levis et fermer les portes : sa troupe prit les armes ; mais elle eut respect pour ces vieux soldats et pour leur cocarde qu'elle chérissait. Cependant l'opération du capitaine échoua, et ses hommes restèrent prisonniers dans Antibes.

À cinq heures après midi, le débarquement au golfe Juan était achevé. On établit un bivouaque au bord de la mer jusqu'au lever de la lune.

À onze heures du soir, l'Empereur se mit à la tête de cette poignée de braves, au sort de laquelle étaient attachées de si grandes destinées. Il se rendit à Cannes ; de là à Grasse, et par Saint-Vallier, il arriva dans la soirée du 2 au village de Cérénon, ayant fait vingt lieues dans cette première journée. Le peuple de Cannes reçut l'Empereur avec des sentimens qui furent le premier présage du succès de l'entreprise.

Le 3, l'Empereur coucha à Barême ; le 4, il dîna à Digne. De Castellane à Digne et dans tout le département des Basses-Alpes, les paysans, instruits de la marche de l'Empereur, accouraient de tous côtés sur la route, et manifestaient leurs sentimens avec une énergie qui ne laissait plus de doutes.

Le 5, le général Cambronne, avec une avant-garde de quarante grenadiers, s'empara du pont et de la forteresse de Sisteron.

Le même jour, l'Empereur coucha à Gap, avec dix hommes à cheval et quarante grenadiers.

L'enthousiasme qu'inspirait la présence de l'Empereur aux habitans des Basses-Alpes, la haine qu'ils portaient à la noblesse, faisaient assez comprendre quel était le vœu général de la province du Dauphiné.

À deux heures après midi, le 6, l'Empereur partit de Gap, et la population de la ville toute entière était sur son passage.

À Saint-Bonnet, les habitans, voyant le petit nombre de sa troupe, essent des craintes, et proposèrent à l'Empereur de sonner le tocsin pour réunir les villages et l'accompagner en masse. « Non, dit l'Empereur ; vos sentimens me font connaître que je ne me suis pas trompé. Ils sont pour moi un sûr garant des sentimens de mes soldats. Ceux que je rencontrerai se rangeront de mon côté ; plus ils seront, plus mon succès sera assuré. Restez donc tranquilles chez vous ! »

On avait imprimé à Gap plusieurs milliers des proclamations adressées par l'Empereur à l'armée et au peuple, et de celles des soldats de la garde à leurs camarades. Ces proclamations se répandirent avec la rapidité de l'éclair dans tout le Dauphiné.

Le même jour, l'Empereur vint coucher à Corp. Les 40 hommes d'avant-garde du général Cambronne allèrent coucher jusqu'à Mûre. Ils se rencontrèrent avec l'avant-garde d'une division de 6,000 hommes de troupes de ligne qui venait de Grenoble pour arrêter leur marche. Le général Cam-

bronne voulut parlementer avec les avant-postes. On lui répondit qu'il y avait défense de communiquer. Cependant cette avant-garde de la division de Grenoble recula de 3 lieues et vint prendre position entre les lacs au village de.....

L'Empereur, instruit de cette circonstance, se porta sur les lieux ; il trouva sur la ligne opposée

Un bataillon du 5^e. de ligne,

Une compagnie de sapeurs,

Une compagnie de mineurs, en tout 7 à 800 hommes. Il envoya son officier d'ordonnance, le chef d'escadron Roux, pour faire connaître à ces troupes la nouvelle de son arrivée ; mais cet officier ne pouvait se faire entendre : on lui opposait toujours la défense qui avait été faite de communiquer. L'Empereur mit pied à terre et alla droit au bataillon, suivi de la garde portant l'arme sous le bras. Il se fit reconnaître et dit, que le premier soldat qui voudrait tuer son Empereur le pouvait ; le cri unanime de *vive l'Empereur !* fut leur réponse. Ce brave régiment avait été sous les ordres de l'Empereur dès ses premières campagnes d'Italie. La garde et les soldats s'embrassèrent. Les soldats du 5^e. arrachèrent sur-le-champ leur cocarde et prirent avec enthousiasme, et la larve à l'œil, la cocarde tricolore. Lorsqu'ils furent rangés en bataille, l'Empereur leur dit : « Je viens avec une poignée de braves, parce que je compte sur le peuple et sur vous ; le trône des Bourbons est illégitime, puisqu'il n'a pas été élevé par la nation ; il est contraire à la volonté nationale, puisqu'il est contraire aux intérêts de notre pays, et qu'il n'existe que dans l'intérêt de quelques familles. — Demandez à vos pères : interrogez tous ces habitans qui arrivent ici des environs ; vous apprendrez de leur propre bouche la véritable situation des choses : ils sont menacés du retour des âmes, des privilèges, des droits féodaux et de tous les abus dont vos succès les avaient délivrés ; n'est-il pas vrai, paysans ? » « Oui, sire, » répondent-ils tous d'un cri unanime, « on voulait nous attacher à la terre. Vous venez, comme l'ange du Seigneur, pour nous sauver ! »

Les braves du bataillon du 5^e. demandèrent à marcher des premiers sur la division qui contraignait Grenoble. On se mit en marche au milieu de la foule d'habitans qui s'augmentait à chaque instant. Vizille se distingua par son enthousiasme. « C'est ici qu'est née la révolution, disaient ces braves gens ! C'est nous qui les premiers avons osé réclamer les privilèges des hommes ; c'est encore ici que ressuscite la liberté française, et que la France recouvre son honneur et son indépendance ! »

Quelque fatigué que fût l'Empereur, il voulut entrer le soir même dans Grenoble. Entre Vizille et Grenoble, le jeune adjudant-major du 7^e. de ligne, vint annoncer que le colonel Labedoyère, profondément navré du

deshonneur qui couvrait la France et déterminé par les plus nobles sentimens, s'était détaché de la division de Grenoble et venait avec le régiment au pas accéléré, à la rencontre de l'Empereur. Une demi-heure après, ce brave régiment vint doubler la force des troupes impériales : à neuf heures du soir, l'Empereur fit son entrée dans le faubourg de....

On avait fait rentrer les troupes dans Grenoble et les portes de la ville étaient fermées. Les remparts qui devaient défendre cette ville étaient couverts par le 3^e. régiment du génie, composé de 2000 sapeurs, tous vieux soldats couverts d'honorables blessures; par le 4^e. d'artillerie de ligne, ce même régiment où vingt-cinq ans auparavant l'Empereur avait été fait capitaine; par les deux autres bataillons du 5^e. de ligne, par le 11^e. de ligne et les fidèles hussards du 4^e.

La garde nationale et la population entière de Grenoble étaient placées derrière la garnison, et tous faisaient retentir l'air des cris de *vive l'Empereur!* On enfonça les portes, et à dix heures du soir l'Empereur entra dans Grenoble au milieu d'une armée et d'un peuple animés du plus vif enthousiasme!

Le lendemain, l'Empereur fut harangué par la municipalité et par toutes les autorités départementales. Les discours des chefs militaires et ceux des magistrats étaient unanimes. Tout disaient que des princes imposés par une force étrangère n'étaient pas des princes légitimes, et qu'on n'était tenu à aucun engagement envers des princes dont la nation ne voulait pas.

À deux heures l'Empereur passa la revue de ces troupes au milieu de la population de tout le département, aux cris : *À bas les Bourbons, à bas les ennemis du peuple, vive l'Empereur et un gouvernement de notre choix!* La garnison de Grenoble, immédiatement après, se mit en marche forcée pour se porter sur Lyon.

Une remarque qui n'a pas échappé aux observateurs, c'est qu'en un clin d'œil ces 6000 hommes se trouvèrent parés de la cocarde nationale, et chacun d'une cocarde vieille et usée; car, en quittant leur cocarde tricolore, ils l'avaient cachée au fond de leur sac. Pas une ne fut achetée au Petit Grenoble. C'est la même, disaient-ils en passant devant l'Empereur, c'est la même que nous portions à Austerlitz! Celle-ci, disaient d'autres, nous l'avions à Marengo!

Le 9, l'Empereur coucha à Bourgoin. La foule et l'enthousiasme allaient, s'il était possible, en augmentant. « Il y a long-temps que nous vous attendions, disaient tous ces braves gens à l'Empereur. Vous voilà enfin arrivé pour délivrer la France de l'insolence de la noblesse, des prétentions des prêtres et de la honte du joug de l'étranger! » De Grenoble à Lyon, la marche de l'Empereur ne fut qu'un triomphe! L'Empereur, fatigué, était dans sa calèche, allant toujours au pas, environné d'une foule

de paysans chantant des chansons qui exprimaient toute la noblesse des sentimens des braves Dauphinois. « Ah ! dit l'Empereur, je retrouve ici les » sentimens qui, il y a vingt ans, me firent saluer la France du nom de la » grande nation ! Oui, vous êtes encore la grande nation, et vous le serez » toujours ! »

Cependant le comte d'Artois, le duc d'Orléans et plusieurs maréchaux étaient arrivés à Lyon. L'argent avait été prodigué aux troupes, les promesses aux officiers ! on voulait couper le pont de la Guillotière et le pont Morand. L'Empereur riait de ces ridicules préparatifs ; il ne pouvait avoir de doutes sur les dispositions des Lyonnais ; encore moins sur les dispositions des soldats. Cependant, il avait donné ordre au général Bertrand de réunir des bateaux à Mirbel, dans l'intention de passer dans la nuit et d'intercepter les routes de Moulins et de Mâcon au prince qui voulait lui interdire le passage du Rhône. A quatre heures, une reconnaissance de 4^e. de hussards arriva à la Guillotière et fut accueillie au cri de *vive l'Empereur !* par cette immense population d'un faubourg qui toujours s'est distinguée par son attachement à la patrie. Le passage de Mirbel fut contremandé, et l'Empereur se porta au galop sur Lyon à la tête des troupes qui devaient lui en défendre l'entrée.

Le comte d'Artois avait tout fait pour s'assurer les troupes. Il ignorait que rien n'est possible en France quand on y est l'agent de l'étranger, et qu'on n'est pas du côté de l'honneur national et de la cause du peuple ! Passant devant le 13^e. régiment de dragons, il dit à un brave que des cicatrices et trois chevrons décoraient : Allons, camarade, crie donc vive le roi ! « Non, monsieur, répond ce brave dragon, aucun ne combattra contre son père ! je ne puis vous répondre qu'en criant *vive l'Empereur !* » Le comte d'Artois monta en voiture et quitta Lyon escorté d'un seul gendarme.

A neuf heures du soir, l'Empereur traversa le faubourg de la Guillotière presque seul, mais environné d'une immense population.

Le lendemain 11, il passa la revue de toute la division de Lyon, et le brave général Brayer à la tête se mit en marche pour avancer sur la capitale.

Les sentimens que, pendant deux jours, les habitans de cette grande ville et les paysans des environs, témoignèrent à l'Empereur, le touchèrent tellement qu'il ne put leur exprimer ce qu'il sentait qu'en disant : *Lyonnais ! je vous aime.* C'est pour la seconde fois que les acclamations de cette ville avaient été le présage des nouvelles destinées réservées à la France.

Le 13, à trois heures après midi, l'Empereur arriva à Villefranche, petite ville de quatre mille âmes, qui en renfermait en ce moment plus de soixante mille. Il s'arrêta à l'hôtel de ville. Un grand nombre de militaires blessés lui furent présentés.

Il entra à Mâcon à sept heures du soir, toujours environné du peuple des cantons voisins. Il témoigna son étonnement aux Mâconnais du peu d'efforts qu'ils avaient faits dans la dernière guerre, pour se défendre contre l'ennemi, et soutenir l'honneur des Bourguignons. « Sire, pourquoi aviez-vous » nommé un mauvais maire » ?

A Tournus, l'Empereur n'eut que des éloges à donner aux habitants pour la belle conduite et le patriotisme qui, dans ces mêmes circonstances, ont distingué Tournus, Châlons et Saint-Jean-de-Lône. A Châlons, qui, pendant quarante jours, a résisté aux forces de l'ennemi et défendu le passage de la Saône, l'Empereur s'est fait rendre compte de tous les traits de bravoure, et ne pouvant se rendre à Saint-Jean-de-Lône, il a du moins envoyé la décoration de la Légion d'honneur au digne maire de cette ville. A cette occasion, l'Empereur s'écria : « C'est pour vous, braves gens, que » j'ai institué la Légion d'honneur, et non pour les émigrés pensionnés de » nos ennemis ! »

L'Empereur reçut à Châlons la députation de la ville de Dijon, qui venait de chasser de son sein le préfet et le mauvais maire, dont la conduite, dans la dernière campagne, a déshonoré Dijon et les Dijonnaïa. L'empereur destitua ce maire, en nomma un autre, et confia le commandement de la division au brave général Devaux.

Le 15, l'empereur vint coucher à Autun, et d'Autun il alla coucher, le 16, à Avallon. Il trouva sur cette route les mêmes sentimens que dans les montagnes du Dauphiné. Il rétablit dans leurs places tous les fonctionnaires qui avaient été destitués pour avoir concouru à la défense de la patrie contre l'étranger. Les habitants de Chiffey étaient spécialement l'objet des persécutions d'un freluquet, sous-préfet à Sémur, pour avoir pris les armes contre les ennemis de notre pays. L'empereur a donné ordre à un brigadier de gendarmerie d'arrêter ce sous-préfet, et de le conduire dans les prisons d'Avallon.

L'Empereur déjeuna le 17 à Vermanton, et vint à Auxerre, où le préfet Gamot était resté fidèle à son poste. Le brave 14^e. avait foulé aux pieds la cocarde blanche. L'Empereur apprit que le sixième de lanciers avait également arboré la cocarde tricolore, et se portait sur Montereau pour garder ce pont contre un détachement de gardes-du-corps qui voulait le faire sauter. Les jeunes gardes-du-corps n'étant pas encore accoutumés aux coups de lances, prirent la fuite à l'aspect de ce corps, et on leur fit deux prisonniers.

A Auxerre, le comte Bertrand, major-général, donna ordre qu'on réunît tous les bateaux pour embarquer l'armée, qui était déjà forte de quatre divisions, et la porter le soir même à Fossard, de manière à pouvoir arriver à une heure du matin à Fontainebleau.

Avant de partir d'Auxerre, l'Empereur fut rejoint par le prince de la Moskowa. Ce maréchal avait fait arborer la cocarde tricolore dans tout son gouvernement.

L'Empereur arriva à Fontainebleau le 20, à quatre heures du matin; à sept heures, il apprit que les Bourbons étaient partis de Paris, et que la capitale était libre; il partit sur-le-champ pour s'y rendre; il est entre aux Tuileries à neuf heures du soir, au moment où on l'attendait le moins.

Ainsi s'est terminée sans répandre une goutte de sang, sans trouver aucun obstacle, cette légitime entreprise, qui a rétabli la nation dans ses droits, dans sa gloire, et a effacé la souillure que la trahison et la présence de l'étranger avaient répandue sur la capitale: ainsi s'est vérifié ce passage de l'adresse de l'Empereur aux soldats: que *l'aigle, avec les couleurs nationales, volerait de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame.*

En dix-huit jours, le brave bataillon de la garde a franchi l'espace entre le golfe Juan et Paris, espace qu'en temps ordinaire on met quarante-cinq jours à parcourir.

Arrivée aux portes de Paris, l'Empereur vit venir à sa rencontre l'armée toute entière que commandait le duc de Berri. Officiers, soldats, généraux, infanterie légère, infanterie de ligne, lanciers, dragons, cuirassiers, artillerie, tous vinrent au-devant de leur général, que le choix du peuple et le vœu de l'armée avaient élevé à l'empire, et la cocarde tricolore fut arborée par chaque soldat qui l'avait dans son sac. Tous foulèrent aux pieds cette cocarde blanche, qui a été pendant vingt-cinq ans le signe de ralliement des ennemis de la France et du peuple.

Le 21, à une heure après midi, l'Empereur a passé la revue de toutes les troupes qui composaient l'armée de Paris. La capitale entière a été témoin des sentimens d'enthousiasme et d'attachement qui animaient ces braves soldats. Tous avaient reconquis leur patrie! Tous étaient sortis d'oppression! Tous avaient retrouvé dans les couleurs nationales le souvenir de tous les sentimens généreux qui ont toujours distingué la nation française. Après que l'Empereur eut passé dans les rangs, toutes les troupes furent rangées en bataillons carrés.

« Soldats, dit l'Empereur, je suis venu avec 600 hommes en France, » parce que je comptais sur l'amour du peuple et sur le souvenir des » vieux soldats. Je n'ai pas été trompé dans mon attente! Soldats! je vous » en remercie. La gloire de ce que nous venons de faire est toute au peuple » et à vous! La mienne se réduit à vous avoir connus et appréciés.

» Soldats, le trône des Bourbons était illégitime, puisqu'il avait été » relevé par des mains étrangères, puisqu'il avait été pros crit par le vœu » de la nation, exprimé par toutes nos assemblées nationales; puisqu'enfin » il n'offrait de garantie qu'aux intérêts d'un petit nombre d'hommes ag-

» rogers, dont les prétentions sont opposées à nos droits. Soldats, le trône
 » impérial peut seul garantir les droits du peuple, et surtout le premier de
 » nos intérêts, celui de notre gloire. Soldats, nous allons marcher pour
 » chasser du territoire ces princes auxiliaires de l'étranger; la nation, non-
 » seulement nous secondera de ses vœux, mais même suivra notre impu-
 » sion. Le peuple français et moi nous comptons sur vous. Nous ne vou-
 » lons pas nous mêler des affaires des nations étrangères; mais malheur
 » à qui se mêlerait des nôtres! »

Ce discours fut accueilli par les acclamations du peuple et des soldats.

Un instant après, le général Cambronne et des officiers de la garde du bataillon de l'île d'Elbe, parurent avec les anciennes aigles de la garde. L'Empereur reprit la parole et dit aux soldats : « Voilà les officiers du ba-
 » taillon qui m'a accompagné dans mon malheur. Ils sont tous mes amis.
 » Ils étaient chers à mon cœur! Toutes les fois que je les voyais, ils me re-
 » présentaient les différens régimens de l'armée; car dans ces six cents braves,
 » il y a des hommes de tous les régimens. Tous me rappelaient ces grandes
 » journées dont le souvenir est si cher, car tous sont couverts d'honorables
 » cicatrices reçues à ces batailles mémorables! En les aimant, c'est vous
 » tous, soldats de toute l'armée française, que j'aimais! Ils vous rapportent
 » ces aigles! qu'elles vous servent de point de ralliement! En les donnant à
 » la garde, je les donne à toute l'armée.

» La trahison et des circonstances malheureuses les avaient converties d'un
 » érêpe funèbre; mais grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent
 » resplendissantes de toute leur gloire. Jurez qu'elles se trouveront toujours
 » partout où l'intérêt de la patrie les appellera! que les traîtres et ceux
 » qui voudraient envahir notre territoire n'en puissent jamais soutenir le
 » regard! »

« Nous le jurons! » s'écrièrent avec enthousiasme tous les soldats. Les troupes défilèrent ensuite au son de la musique, qui jouait l'air *Veillons au salut de l'Empire!*

PROCLAMATION.

Au golfe Juan, du 1^{er} mars 1815.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire,
 Empereur des Français, etc.

A L'ARMÉE.

Soldats!

Nous n'avons pas été vaincus. Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaiteur.

Ceux que nous avons vus pendant vingt-cinq ans parcourir toute l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos aigles, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regards? Souffrirons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux travaux? qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens, qu'ils calomnient notre gloire? Si leur règne durait, tout serait perdu, même le souvenir de ces immortelles journées.

Avec quel acharnement ils les dénaturent! ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire, et s'il reste encore des défenseurs de notre gloire, c'est parmi ces mêmes ennemis que nous avons combattus sur le champ de bataille.

Soldats! dans mon exil j'ai entendu votre voix, je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls.

Votre général, appelé au trône par le choix du peuple et élevé sur vos pavois, vous est rendu : venez le joindre.

Arrachez ces couleurs que la nation a prosrites, et qui, pendant vingt-cinq ans, servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore; vous la portiez dans nos grandes journées.

Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations, mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui prétendrait être maître chez nous? Qui en aurait le pouvoir? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Jéna, à Eylau, à Friedland, à Tndella, à Esmûlh, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moscowa, à Lutzen, à Wurtchen, à Montmirail. Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogans, puissent en soutenir la vue? Ils retourneront d'où ils viennent; et là, s'ils le veulent, ils régneront comme ils prétendent avoir régné depuis dix-neuf ans.

Vos biens, vos rangs, votre gloire, les biens, les rangs et la gloire de vos enfans, n'ont pas de plus grands ennemis que ces princes que les étrangers nous ont imposés; ils sont les ennemis de notre gloire, puisque le récit de tant d'actions héroïques, qui ont illustré le peuple français combattant contre eux pour se soustraire à leur joug, est leur condamnation.

Les vétérans des armées de Sambre et Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte, de l'Ouest, de la Grande-Armée, sont humiliés : leurs honorables cicatrices sont flétries, leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendent les ennemis du peuple, des souverains légitimes étaient au milieu des armées étrangères. Les honneurs, les récompenses, les affections sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et nous.

Soldats! venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. Son exis-

tence ne se compose que de la vôtre, ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur, sa gloire, ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame: alors vous pourrez montrer avec honneur vos cicatrices; alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait; vous serez les libérateurs de la patrie.

Dans votre vieillesse, entourés et considérés de vos concitoyens, ils vous entendront avec respect raconter vos hauts faits; vous pourrez dire avec orgueil: *Et moi aussi je faisais partie de cette Grande-Armée*, qui est entrée deux fois dans les murs de Vienne, dans ceux de Rome, de Berlin, de Madrid, de Moscou, qui a délivré Paris de la souillure que la trahison et la présence de l'ennemi y ont empreinte. Honneur à ces braves soldats, la gloire de la patrie; et honte éternelle aux Français criminels, dans quelque rang que la fortune les ait fait naître, qui combattirent vingt-cinq ans avec l'étranger pour déchirer le sein de la patrie.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée.

Signé BERTRAND.

PROCLAMATION.

Au golfe Juan, le 1^{er}. mars 1815.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Français,

La défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à nos ennemis; l'armée dont je lui avais confié le commandement était, par le nombre de ses bataillons, la bravoure et le patriotisme des troupes qui la composaient, à même de battre le corps d'armée autrichien qui lui était opposé, et d'arriver sur les derrières du flanc gauche de l'armée ennemie qui menaçait Paris.

Les victoires de Champ-Aubert, de Montmirail, de Châteaun-Thierry, de Vanchamps, de Mormans, de Montereau, de Craone, de Reims, d'Arcy-sur-Aube et de Saint-Dizier, l'insurrection des braves paysans de la Lorraine, de la Champagne, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, et la position que j'avais prise sur les derrières de l'armée ennemie, en la séparant de ses magasins, de ses parcs de réserve, de ses convois et de tous ses équipages, l'avaient placée dans une situation désespérée. Les

Français ne furent jamais sur le point d'être plus puissans, et l'éclat de l'armée ennemie était perdue sans ressource; elle eût trouvé son tombeau dans ces vastes contrées qu'elle avait si impitoyablement saccagées, lorsque la trahison du duc de Raguse livra le capitale et désorganisa l'armée. La conduite inattendue de ces deux généraux, qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre. La situation désastreuse de l'ennemi était telle, qu'à la fin de l'affaire qui eut lieu devant Paris, il était sans munitions par la séparation de ses parcs de réserve.

Dans ces nouvelles et grandes circonstances mon cœur fut déchiré; mais mon âme resta inébranlable. Je ne consultai que l'intérêt de la patrie: je m'exilai sur un rocher au milieu des mers: ma vie vous était et devait encore vous être utile. Je ne permis pas que le grand nombre de citoyens qui voulaient m'accompagner, partageassent mon sort; je crus leur présence utile à la France, et je n'emmenai avec moi qu'une poignée de braves, nécessaires à ma garde.

Élevé au trône par votre choix, tout ce qui a été fait sans vous est illégitime. Depuis vingt-cinq ans la France a de nouveaux intérêts, de nouvelles institutions, une nouvelle gloire qui ne peuvent être garantis que par un gouvernement national et par une dynastie née dans ces nouvelles circonstances. Un prince qui régnerait sur vous, qui serait assis sur mon trône par la force des mêmes armées qui ont ravagé notre territoire, chercherait en vain à s'étayer des principes du droit féodal, il ne pourrait assurer l'honneur et les droits que d'un petit nombre d'individus ennemis du peuple qui depuis vingt-cinq ans les a condamnés dans toutes nos assemblées nationales. Votre tranquillité intérieure et votre considération extérieure seraient perdues à jamais.

Français! dans mon exil, j'ai entendu vos plaintes et vos vœux; vous réclamiez ce gouvernement de votre choix qui seul est légitime. Vous accusiez mon long sommeil, vous me reprochiez de sacrifier à mon repos les grands intérêts de la patrie.

J'ai traversé les mers au milieu des périls de toute espèce; j'arrive parmi vous reprendre mes droits qui sont les vôtres. Tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, je l'ignorerai toujours; cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve des services importants qu'ils ont rendus, car il est des événemens d'une telle nature qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine.

Français! il n'est aucune nation, quelque petite qu'elle soit, qui n'ait eu le droit et ne se soit soustraite au déshonneur d'obéir à un prince imposé par un ennemi momentanément victorieux. Lorsque Charles VII entra à

Paris et renversa le trône éphémère de Henri VI, il reconnut tenir son trône de la vaillance de ses braves et non d'un prince régent d'Angleterre.

C'est aussi à vous seuls, et aux braves de l'armée, que je fais et ferai toujours gloire de tout devoir.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur :

*Le grand-maréchal faisant fonctions de major-général
de la Grande-Armée,*

Signé, comte BERTRAND.

Au golfe Juan, le 1^{er}. mars 1815.

*Les généraux, officiers et soldats de la garde impériale, aux
généraux, officiers et soldats de l'armée.*

Soldats et camarades,

Nous vous avons conservé votre empereur malgré les nombreuses embûches qu'on lui a tendues; nous vous le ramenons au travers des mers, au milieu de mille dangers. Nous avons abordé sur la terre sacrée de la patrie avec la cocarde nationale et l'aigle impériale. Foulez aux pieds la cocarde blanche, elle est le signe de la honte et du joug imposé par l'étranger et la trahison. Nous aurions inutilement versé notre sang si nous souffrions que les vaincus nous donnassent la loi!!!

Depuis le peu de mois que les Bourbons règnent, ils vous ont convaincus qu'ils n'ont rien oublié ni rien appris. Ils sont toujours gouvernés par les préjugés ennemis de nos droits et de ceux du peuple. Ceux qui ont porté les armes contre leur pays, contre nous, sont des héros! vous êtes des rebelles à qui l'on veut bien pardonner jusqu'à ce que l'on soit assez consolidé par la formation d'un corps d'armée d'émigrés, par l'introduction à Paris d'une garde suisse, et par le remplacement successif de nouveaux officiers dans vos rangs. Alors il faudra avoir porté les armes contre la patrie pour pouvoir prétendre aux honneurs et aux récompenses; il faudra avoir une naissance conforme à leurs préjugés pour être officier; le soldat devra toujours être soldat: le peuple aura les charges et eux les honneurs.

Un Viomesnil insulte au vainqueur de Zurich, en le naturalisant Français, lui qui avait besoin de trouver dans la clémence de la loi pardon et amnistie. Un Brûlart, chonan sicaire de Georges, commande nos légions.

En attendant le moment où ils oseraient détruire la Légion d'Honneur, ils l'ont donnée à tous les traîtres et l'ont prodiguée pour l'avilir. Ils lui ont ôté toutes les prérogatives politiques que nous avions gagnées au prix de notre sang.

Les quatre cent millions du domaine extraordinaire sur lesquels étaient assignées nos dotations, qui étaient le patrimoine de l'armée et le prix de nos succès, ils les ont fait porter en Angleterre.

Soldats de la grande nation, soldats du grand Napoléon, continuez-vous à l'être d'un prince qui vingt ans fut l'ennemi de la France, et qui se vante de devoir son trône à un prince régent d'Angleterre! Tout ce qui a été fait sans le consentement du peuple et le nôtre, et sans nous avoir consultés est illégitime.

Soldats, *la générale bat et nous marchons*; courrez aux armes, venez nous joindre, joindre votre empereur et nos aigles tricolores, et si ces hommes aujourd'hui si arrogans, et qui ont toujours fui à l'aspect de nos armées, osent nous attendre, quelle plus belle occasion de verser notre sang et chanter l'hymne de la victoire!

Soldats des 7^e, 8^e. et 19^e. divisions militaires, garnisons d'Antibes, de Toulon, de Marseille, officiers en retraite, vétérans de nos armées, vous êtes appelés à l'honneur de donner le premier exemple. Venez avec nous conquérir ce trône, palladium de nos droits, et que la postérité dise un jour : Les étrangers, secondés par des traîtres, avaient imposé un joug honteux à la France; les braves se sont levés, et les ennemis du peuple, de l'armée ont disparu et sont rentrés dans le néant.

Signé à l'original, le général de brigade baron de Cambronne, major du 1^{er}. régiment des chasseurs de la garde, le lieutenant-colonel chevalier Molat; artillerie de la garde, Cornuet, Raoul, capitaines; Lenou, Demont; lieutenans; infanterie de la garde, Loubert, Lamourrot, Monpes, Combe, capitaines; Dequeneux, Tibot, Chaunot, Molet, lieutenans; chevan-légers de la garde, le baron Fermanoski, major, Ballinselli, Seale, capitaines.

Suivent les autres signatures des officiers, sous-officiers et soldats de la garde; signé enfin le général de division aide-de-camp de l'Empereur, aide-major-général de la garde,

Comte Daoust.

Gap, le 6 mars 1815.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

Aux habitans des départemens des Hautes et Basses-Alpes.

Citoyens, j'ai été vivement touché de tous les sentimens que vous m'avez montrés; vos vœux seront exaucés. La cause de la nation triomphera encore!!! Vous avez raison de m'appeler *votre père*; je ne vis que pour l'honneur et le bonheur de la France. Mon retour dissipe toutes vos inquiétudes; il garantit la conservation de toutes les propriétés. L'égalité entre toutes les classes, et les droits dont vous jouissiez depuis vingt-cinq ans, et après lesquels nos pères ont tous soupiré, forment aujourd'hui une partie de votre existence.

Dans toutes les circonstances où je pourrai me trouver, je me rappellerai toujours, avec un vif intérêt, tout ce que j'ai vu en traversant votre pays.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal faisant les fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé, BERTRAND.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

Aux habitans du département de l'Isère.

Citoyens, lorsque dans mon exil j'appris tous les malheurs qui pesaient sur la nation, que tous les droits du peuple étaient méconnus, et qu'il me reprochait le repos dans lequel je vivais, je ne perdis pas un moment. Je

m'embarquai sur un frêle navire ; je traversai les mers au milieu des vaisseaux de guerre de différentes nations ; je débarquai sur le sol de la patrie, et je n'eus en vue que d'arriver avec la rapidité de l'aigle dans cette bonne ville de Grenoble, dont le patriotisme et l'attachement à ma personne m'étaient particulièrement connus.

Dauphinois ! vous avez rempli mon attente.

J'ai supporté, non sans déchirement de cœur, mais sans abattement, les malheurs auxquels j'ai été en proie il y a un an ; le spectacle que m'a offert le peuple sur mon passage m'a vivement ému. Si quelques nuages avaient pu arrêter la grande opinion que j'avais du peuple français, ce que j'ai vu, m'a convaincu qu'il était toujours digne de ce nom de *grand peuple* dont je le saluai il y a plus de vingt ans.

Dauphinois ! sur le point de quitter vos contrées pour me rendre dans ma bonne ville de Lyon, j'ai senti le besoin de vous exprimer toute l'estime que m'ont inspirée vos sentimens élevés. Mon cœur est tout plein des émotions que vous y avez fait naître ; j'en conserverai toujours le souvenir.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur,

*Le grand-maréchal, faisant les fonctions de major-général
de la Grande-Armée,*

Signé, BERTRAND.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Aux habitans de la ville de Lyon.

Lyonnais ! Au moment de quitter votre ville pour me rendre dans ma capitale, j'éprouve le besoin de vous faire connaître les sentimens que vous m'avez inspirés. Vous avez toujours été au premier rang dans mon affection. Sur le trône ou dans l'exil, vous m'avez toujours montré les mêmes sentimens. Ce caractère élevé qui vous distingue spécialement, vous a mérité toute mon estime. Dans des momens plus tranquilles, je reviendrai pour m'occuper de vos besoins et de la prospérité de vos manufactures et de votre ville.

Lyonnais, je vous aime.

Donné à Lyon, le 13 mars 1815.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur,

*Le grand-maréchal faisant fonctions de major-général de
l'armée,*

Signé, BERTRAND.

*Adresse des habitans de la ville de Grenoble, à S. M. l'Empereur
des Français.*

Sire, les habitans de Grenoble, fiers de posséder dans leurs murs le triomphateur de l'Europe, le prince au nom duquel sont attachés tant de souvenirs glorieux, viennent déposer aux pieds de V. M. le tribut de leur respect et de leur amour.

Associés à votre gloire et à celle de l'armée, ils ont gémi avec les braves sur les événemens funestes qui ont quelques instans voilé nos aigles.

Ils savaient que la trahison ayant livré notre patrie aux troupes étrangères, V. M., cédant à l'empire de la nécessité, avait préféré l'exil momentané aux déchiremens convulsifs de la guerre civile dont nous étions menacés.

Aussi grand que Camille, la dictature n'avait point enflé votre courage, et l'exil ne l'a point abattu.

Tout est changé : les cyprès disparaissent ; les lauriers reprennent leur empire ; le peuple français, abattu quelques instans, reprend toute son énergie. Le héros de l'Europe le replace à son rang : la grande nation est immortelle.

Sire, ordonnez ! vos enfans sont prêts à obéir ; la voix de l'honneur est la seule qu'ils suivront.

Plus de troupes étrangères en France ; renonçons à l'empire du monde, mais soyons maîtres chez nous.

Sire, votre cœur magnanime oubliera les faiblesses, elle pardonnera à l'erreur ; les traîtres seuls seront éloignés, et la félicité du reste sera leur châtiment.

Que tout rentre dans l'ordre et obéisse à la voix de V. M. ; qu'après avoir pourvu à notre sûreté contre les entreprises des ennemis de l'extérieur, Votre Majesté donne au peuple français des lois protectrices et libérales, dignes de son amour envers le souverain qu'il chérit.

Tels sont, Sire, les sentimens des habitans de votre bonne ville de Grenoble ; que Votre Majesté daigne en agréer l'hommage ; etc.

MAIRIE DE LYON.

Habitans de la ville de Lyon, Napoléon revient dans cette cité dont il effaça les ruines, dont il releva les édifices, dont il protégea le commerce et les arts : il y retrouve, à chaque pas, des monumens de sa munificence : sur les champs de bataille comme dans ses palais, toujours il veille sur vos intérêts les plus chers : toujours vos manufactures obtinrent des marques de sa généreuse sollicitude.

Habitans de Lyon, vous revoyez dans Napoléon celui qui vint arracher en l'an 8 notre belle patrie aux horreurs de l'anarchie qui la dévorait ;

Qui, conduisant toujours nos phalanges à la victoire, élève au plus haut degré la gloire des armes et du nom français ;

Qui, joignant au titre de grand capitaine celui de législateur, donna à la France ces lois bienfaisantes et tutélaires, dont chaque jour elle apprécie les avantages ;

Citoyens de toutes les classes, au milieu des transports qui vous animent, ne perdez pas de vue le maintien de l'ordre et de la tranquillité ; c'est le plus sûr moyen d'obtenir qu'il daigne vous continuer cette bienveillance particulière dont il vous multiplia tant de fois les gages.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 11 mars 1815.

Le maire de la ville de Lyon,

Le comte DE FAROUX.

Les officiers, sous-officiers et soldats du 11^e régiment d'infanterie de ligne à S. M. l'Empereur des Français.

Sire, les officiers, sous-officiers et soldats de votre 11^e régiment d'infanterie de ligne ont éprouvé des peines bien cruelles, lorsque, par la lâcheté et la perfidie de ceux que V. M. avait daigné combler de bienfaits, nous avons vu un moment l'aigle française arrêter son vol rapide, elle qui

nagères faisait trembler toute l'Europe et lui dictait des lois. Nous n'avons jamais été séparés de vous; nos cœurs et nos vœux vous ont suivi, nous n'aspirons qu'au bonheur de vous prouver notre dévouement, notre fidélité et notre attachement à votre personne sacrée.

Nous jurons, Sire, de mourir pour votre service et pour le maintien de vos droits.

Signé, le chevalier Pellapra de Lolle, Tissandier-Laroche, Laborde, capitaines; Duportail, aide-major; Maxant, Pareira, Gardon, Colle, Simonet, Sarazin, Videaux, Boiteaux, Hercule, lieutenans.

(Un grand nombre d'adresses des différens corps contient l'expression des mêmes sentimens).

Décrets impériaux.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

Considérant que par nos constitutions les membres de l'ordre judiciaire sont inamovibles,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Tous les changemens arbitraires opérés dans nos cours et tribunaux inférieurs sont nuls et non avenus.

2. Les présidens de la cour de cassation, notre procureur-général et les membres qui ont été injustement et par esprit de réaction renvoyés de ladite cour, sont rétablis dans leurs fonctions.

3. Les individus qui les ont remplacés sont tenus de cesser sur-le-champ leurs fonctions.

4. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé **NAPOLÉON**.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé **BERTRAND**.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Tous les généraux et officiers de terre et de mer, dans quelque grade que ce soit, qui ont été introduits dans nos armées depuis le premier avril 1814, qui étaient émigrés, ou qui, n'ayant pas émigré, ont quitté le service au moment de la première coalition, quand la patrie avait le plus grand besoin de leurs services, cesseront sur-le-champ leurs fonctions, quitteront les marques de leur grade, et se rendront au lieu de leur domicile.

2. Défenses sont faites au ministre de la guerre, aux inspecteurs aux revues, aux officiers de la trésorerie et autres comptables, de rien payer pour la solde de ces officiers sous quelque prétexte que ce soit, à dater de la publication du présent décret.

3. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-

Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La cocarde blanche, la décoration du lis, les ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit et de Saint-Michel sont abolis.

2. La cocarde nationale sera portée par les troupes de terre et de mer, et par les citoyens; le drapeau tricolore sera placé sur les maisons communes des villes et sur les clochers des campagnes.

3. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Aucun corps étranger ne sera admis à la garde du souverain. La garde impériale est rétablie dans ses fonctions. Elle ne pourra être recrutée que parmi les hommes qui ont douze ans de service dans nos armées.

2. Les cent-suisses, les gardes de la porte, les gardes suisses, sous quelque dénomination que ce soit, sont supprimés. Ils seront renvoyés, à dater de la publication du présent décret, à vingt lieues de la capitale et à vingt lieues de tous nos palais impériaux, jusqu'à ce qu'ils soient légalement licenciés et que le sort des soldats soit assuré.

3. La maison militaire du roi, telle que les gardes-du-corps, les mousquetaires, les cheval-légers, etc., est supprimée.

Les chevaux, armes, effets d'habillement et d'équipement, seront mis sous la responsabilité personnelle des chefs de corps.

4. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le séquestre sera apposé sur tous les biens qui forment les apaisages des princes de la maison de Bourbon et sur ceux qu'ils possèdent à quelque titre que ce soit.

2. Tous les biens des émigrés qui appartenait à la Légion d'honneur, aux hospices, aux communes, à la caisse d'amortissement, ou enfin qui faisaient partie du domaine sous quelque dénomination que ce soit, et qui auraient été rendus depuis le 1^{er} avril, au détriment de l'intérêt national, seront sur-le-champ mis sous le séquestre.

Les préfets et officiers de l'enregistrement tiendront la main à l'exécution du présent décret aussitôt qu'ils en auront connaissance; faute par eux de le faire, ils seront responsables des dommages qui pourraient en résulter pour la nation.

3. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La noblesse est abolie, et les lois de l'assemblée constituante seront mises en vigueur.

2. Les titres féodaux sont supprimés; les lois de nos assemblées nationales seront mises en vigueur.

3. Les individus qui ont obtenu de nous des titres nationaux, comme récompense nationale, et dont les lettres-patentes ont été vérifiées au conseil du sceau des titres, continueront à les porter.

4. Nous nous réservons de donner des titres aux descendants des hommes qui ont illustré le nom français dans les différents siècles, soit dans le commandement des armées de terre et de mer, dans les conseils du souverain, dans les administrations civiles et judiciaires, soit enfin dans les sciences et arts, et dans le commerce, conformément à la loi qui sera promulguée sur cette matière.

5. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.

Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Tous les émigrés qui n'ont pas été rayés, amnistiés ou éliminés par nous ou par les gouvernements qui nous ont précédé, et qui sont rentrés en France depuis le 1^{er} janvier 1814, sortiront sur-le-champ du territoire de l'empire.

2. Les émigrés qui, quinze jours après la publication du présent décret, se trouveraient sur le territoire de l'empire, seront arrêtés et jugés conformément aux lois décrétées par nos assemblées nationales, à moins toutefois qu'il ne soit constaté qu'ils n'ont pas en connaissance du présent décret; auquel cas, ils seront simplement arrêtés et conduits par la gendarmerie hors du territoire.

3. Le sequestre sera mis sur tous leurs biens meubles et immeubles. Les préfets et officiers de l'enregistrement feront exécuter le présent décret aussitôt qu'ils en auront connaissance, et, faute par eux de le faire, ils seront responsables des dommages qui pourraient en résulter pour notre trésor national.

4. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé NAPOLEON.

Par l'Empereur,

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée.

Signé BERTRAND.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Toutes les promotions faites dans la Légion d'honneur par tout autre grand-maître que nous, et tous les brevets signés par d'autre personne que le comte Lacépède, grand chancelier inamovible de la Légion, sont nuls et non avenue.

2. Les changemens faits dans la décoration de la Légion d'honneur, non conformes aux statuts de l'Ordre, sont nuls et non avenue. Chacun des membres de la Légion reprendra la décoration telle qu'elle était au 1^{er} avril 1814.

3. Néanmoins, comme un grand nombre de promotions, quoique faites illégalement, l'ont été en faveur de personnes qui ont rendu des services réels à la patrie, leurs titres seront envoyés à la grande chancellerie, afin que le rapport nous en soit fait dans le courant d'avril, et qu'il soit statué à cet égard avant le 15 mai.

4. Les droits politiques dont jouissent les membres de la Légion d'honneur en vertu des statuts de création sont rétablis. En conséquence tous les membres de la Légion qui faisaient partie au 1^{er} avril 1814 des collèges électoraux de département et d'arrondissement, et qui ont été privés injustement de ce droit, sont rétablis dans leurs fonctions. Tous ceux qui n'étaient point encore membres d'un collège électoral enverront leurs demandes au grand-chancelier de la légion d'honneur, en faisant connaître le collège auxquels ils desiront être attachés. Le grand-chancelier prendra nos ordres dans le courant d'avril et fera expédier les brevets sans délai, afin que ceux qui les auront obtenus puissent assister aux assemblées du Champ de Mai.

5. Tous les biens qui ont été affectés à l'ordre de Saint-Louis sur la caisse des Invalides seront réunis aux domaines de la Légion d'honneur.

6. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée.

Signé, BERTRAND.

A Lyon, le 13 mars 1815.

NAPOLEON, par la grâce de Dieu, etc.

Considérant que la chambre des pairs est composée en partie de personnes qui ont porté les armes contre la France, et qui ont intérêt au rétablissement des droits féodaux, à la destruction de l'égalité entre les différentes classes, à l'annulation des ventes des domaines nationaux, et enfin à priver le peuple des droits qu'il a acquis par 25 ans de combats contre les ennemis de la gloire nationale;

Considérant que les pouvoirs des députés au corps-législatif étaient expirés, et que dès lors, la chambre des communes n'a plus aucun caractère national; qu'une partie de cette chambre s'est rendue indigne de la confiance de la nation, en adhérant au rétablissement de la noblesse féodale, abolie par les constitutions acceptées par le peuple, en faisant payer par la France des dettes contractées à l'étranger pour tramer des coalitions et soulever des armées contre le peuple français; en donnant aux Bourbons le titre de roi légitime, ce qui était déclarer rebelles le peuple français et les armées, proclamer seuls bons Français les émigrés qui ont déchiré, pendant vingt-cinq ans, le sein de la patrie, et violé tous les droits du peuple en consacrant le principe que la nation était faite pour le trône et non le trône pour la nation;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1^{er}. La chambre des pairs est dissoute.

2. La chambre des communes est dissoute; il est ordonné à chacun des membres convoqués, et arrivés à Paris depuis le 7 mars dernier, de retourner sans délai dans son domicile.

3. Les collèges électoraux des départements de l'Empire seront réunis à Paris, dans le courant du mois de mai prochain, en *assemblée extraordinaire du champ de mai*, afin de prendre les mesures convenables pour corriger et modifier nos constitutions selon l'intérêt et la volonté de la nation, et en même temps pour assister au couronnement de l'Impératrice, notre très-chère et bien-aimée épouse, et à celui de notre cher et bien-aimé fils.

4. Notre grand-maréchal, faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée, est chargé de prendre les mesures nécessaires pour la publication du présent décret.

Signé, NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le grand-maréchal faisant fonctions de major-général de la Grande-Armée,

Signé BERTRAND.



MERCURE DE FRANCE.



N^o. DCLXXVII. — *Samedi 1^{er}. avril 1815.*

POÉSIE.

HYMNE A LA PROVIDENCE,

*Par les élèves de l'institut d'éducation de M. PESTALOZZI, établi
à Yverdon, en Suisse.*

*Les merveilles de la nature attestent la puissance,
la grandeur et la bonté de Dieu.*

PREMIÈRE STROPHE.

UN INSTITUTEUR, au nom de M. Pestalozzi.

ASSEMBLAGE étonnant des merveilles du monde ,
Où s'exprime de Dieu la sagesse profonde ;
Nature , dont nos yeux admirent la beauté :
Nous chantons tes bienfaits , ta noble majesté.
Nous célébrons ce Dieu , dont ta magnificence
Manifeste en tous lieux l'invisible présence.
Sa grandeur est partout. Et la voûte des cieux ,
Et les plaines de l'air ; et l'astre radieux
Qui parcourt en vainqueur l'un et l'autre hémisphère ,
Et du flambeau des nuits l'inégale lumière ;

Ces corps étincelans , vastes mondes épars ,
 Qu'interrogent en vain nos avides regards ;
 Les fleurs dont , au printemps , la terre se couronne ,
 Les moissons de l'été , les doux fruits de l'automne ,
 Et l'hiver , hérissé de ses âpres frimats :
 Tout d'un Dieu créateur attesté la puissance ;
 D'un Dieu conservateur tout peint la providence.

Adorons , ô mes fils , ce père des humains !
 L'univers tout entier est l'œuvre de ses mains.
 Du mortel bienfaisant , sa véritable image ,
 Le cœur pur , à ses yeux , est le plus digne hommage.
 La nature avec nous célèbre sa bonté ,
 Sa gloire , sa grandeur , sa noble majesté.

(Cette dernière partie de la strophe doit être répétée par le chœur.)

SECONDE STROPHE.

UN JEUNE GARÇON , *au nom de ses camarades.*

Qu'IL est puissant ce Dieu qui gouverne les mondes ,
 Qui règle les saisons , qui règne sur les ondes ,
 Qui tour à tour apaise et soulève les mers ;
 Qui dit au fier lion : sois le roi des déserts ;
 Qui dit à l'aigle altier , aux ailes étendues :
 Sois rival du soleil , et plane sur les nues ;
 Qui protège à la fois les plus faibles oiseaux ,
 Les insectes rampans , les humbles arbrisseaux ;
 Qui ne dédaigne point la moindre créature ,
 Et prodigue ses soins à toute la nature !

LE CHŒUR DES JEUNES GARÇONS.

Élevons jusqu'à lui nos cœurs reconnaissans :
 O père des humains ! nous sommes tes enfans.

UN JEUNE GARÇON continue.

Nous voulons mériter tes bontés paternelles.
 Fais briller à nos yeux ces clartés immortelles.

Qu'admirent tes élus au céleste séjour.
 Ta loi, Dieu bienfaisant, est une loi d'amour.
 Fais que tous les mortels s'aiment comme des frères;
 Qu'à l'envi l'un de l'autre, au sein de leurs misères,
 Par d'utiles secours, par des soins généreux,
 Ils mettent leur bonheur à faire des heureux !
 Qu'ils imitent ainsi tes sublimes exemples;
 Qu'à toutes les vertus ils consacrent des temples;
 Et que, par des bienfaits honorant ta bonté,
 Ils offrent des cœurs purs à la Divinité !

TROISIÈME STROPHE.

UNE JEUNE FILLE, *au nom de ses compagnes.*

De ce Dieu tout-puissant le culte plein de charmes
 N'exige point de nous un vain tribut de larmes.
 D'une innocente joie il pénètre nos cœurs;
 Il nous fait de sa loi savourer les douceurs.
 De la hauteur des cieux qui roulent sur nos têtes,
 Il contemple nos jeux et sourit à nos fêtes :
 Il écoute nos chants, il aime nos plaisirs;
 Sa bonté paternelle exauce nos désirs.
 Il soutient l'infortuné; il protège l'enfance,
 Prête son bras vengeur à la faible innocence;
 Il est du malheureux le refuge et l'appui :
 Nos chants religieux s'élèvent jusqu'à lui.

UN JEUNE GARÇON, *au nom de ses camarades.*

C'est toi, Dieu protecteur, qui créas cet aile,
 Où, par les soins d'un père indulgent et facile,
 Dont les sages discours, les tendres sentimens
 Éclairent nos esprits et forment nos penchans,
 Le culte des vertus et l'amour de l'étude
 Sont pour nous, dès l'enfance, une douce habitude.

LE CHOEUR DES JEUNES GARÇONS ET DES JEUNES FILLES.

Conserve-nous ce père, objet de notre amour ;
 Conserve-nous la paix de notre heureux séjour.
 Exauce, Dieu puissant, l'innocente prière
 Que des enfans soumis adressent à leur père ;
 Et puissions-nous un jour, dignes de ta bonté,
 Par d'utiles vertus servir l'humanité !

MARQ-ANTOINE JULIEN,
Chevalier de la Légion d'honneur.

LE BOSQUET.

SALUT, bosquet chéri ! salut, riant asile !
 Le sage te préfère au fracas de la ville ;
 Dans tes mille détours, en rêvant, égaré,
 Il savoure à longs traits un bonheur ignoré.
 Tout lui plaît et tout parle à son âme attendrie.
 Le ruisseau qui serpente à travers la prairie,
 Des arbres agités le doux frémissement,
 Tout nourrit de son cœur le vague sentiment.
 Combien de fois moi-même, assis sous ton ombrage,
 Je t'appris mes secrets et mon doux esclavage !
 Combien de fois aussi l'écho du mont voisin
 De mes chants amoureux répéta le refrain !
 Voici le chéne altier dont l'ombre séculaire
 Protégea le repos de ma faible paupière.
 C'est dans ce doux réduit, vers le déclin du jour,
 Que bercé par l'espoir, mon cœur rêvait l'amour.
 Là, japerçois l'enceinte où seul avec ma mère,
 J'arrose de mes pleurs la cendre de mon frère.
 Le soir, lorsque Morphée agite ses pavots
 Sur les faibles mortels avides de repos,
 Je viens dans cette enceinte à la mort consacrée,
 Dire un chant de douleur sur la tombe sacrée.

Mais quittons cette asile où veillent les regrets ,
 Glissons-nous doucement sous ce taillis épais :
 O souvenirs empreints d'amertume et de charmes !...
 Témoin de mon bonheur , sois témoin de mes larmes ?
 C'est ici que Zulmy a couronné mes vœux ;
 C'est ici qu'en pleurant , j'ai reçu ses adieux ,
 Rossignols , suspendez votre brillant ramage .
 Qu'est devenu le temps où sur le vert feuillage ,
 Assis près de Zulmy et soupirant des vers ,
 A vos concerts d'amour j'unissais mes concerts ?
 Hélas !.... mais de mon cœur étouffons le murmure .
 Dans ce bosquet riant , orgueil de la nature ,
 Tout enivre mes sens , tout charme mes regards .
 J'admire ce palanier aux longs rameaux épars ,
 Et suivant du ruisseau la course vagabonde ,
 Je mêle mes soupirs aux soupirs de son onde .
 Adieu , toi qui me vis au printemps de mes jours ,
 Cultivant les beaux arts , l'amitié , les amours ,
 Tu me verras encore au déclin de ma vie ,
 Bosquet chéri ! guidé par la mélancolie ,
 Sous ton feuillage épais qu'agite le zéphyr ,
 Chaque soir je viendrai chercher un souvenir .

LA ROSE ET LE BOUTON. — FABLE.

UNE Rose venait d'éclorre .
 L'éclat de ses vives couleurs ,
 Son parfum et surtout les pleurs
 De l'Aurore ,
 Auprès d'elle attiraient papillons et zéphirs ,
 Troupe inconstante et bigarrée ,
 Dont au matin la Rose est adorée .
 De leurs vœux la coquette enchantait ses loisirs ;
 Aucun en vain ne poussait de soupirs .

Séduit à cette vaine amorce ,
 Un bouton qu'entourait sa verdoyante écorce ,
 Et dont la tige reposait
 Sur le même rosier , tristement se disait :

« Ah ! que ne suis-je déjà Rose !
 » Que le sort de la Rose à mes yeux a d'appas !
 » Près d'elle zéphyr se repose
 » Sur son beau sein le papillon dépose
 » Ses baisers déliants ,
 » Et près de moi l'on passe , et l'on ne me voit pas .
 » Ah ! que ne suis-je déjà Rose » !

Un papillon , qui l'entendit ,
 Lui dit :

« A demain , pauvre ! je le gage ,
 » Tu tiendras un autre langage ! »

Le lendemain ,
 Ce fut en vain
 Que des zéphyrs du voisinage
 La Rose attendit l'hommage.
 Il avait fui l'incarnat de son teint ;
 Vers le sol elle était penchée ;
 Et sa corolle desséchée
 Sous l'haleine des vents s'envolait de son sein .
 « Hélas ! trop tôt je serai Rose ,
 » En la voyant , dit tout bas le bouton » !

Des vains plaisirs qui troublent la raison
 Il ne hâta point la saison ;
 Et la triste métamorphose
 S'opéra bien plus tard , dit-on .

G. O. BARBAROUX.

LA FORTUNE AUX MORTELS.

Imitation du latin.

O MORTELS, contre ma puissance
Pourquoi ces plaintes et ces cris ?
Je donne aux riches les soucis,
Je laisse aux pauvres l'espérance.

ÉNIGME.

Je suis une étroite maison,
Ayant toujours la porte ouverte,
Ce qui mon hôte déconcerte
Dans la boréale saison ;
Il donne alors gaiement sa place
Au successeur qui le remplace ;
Celui-ci deux heures plus tard
A son tour m'abandonne, part,
Et sans aucun regret me cède
A l'arrivant qui lui succède.
Ainsi de tous mes habitans,
Également tous inconstans,
Le nombre est presque incalculable.
Un fait pour moi très-honorable,
C'est qu'après de moi maint baron
Souvent par ordre a décliné son nom.
Bien des guerriers d'ailleurs, connus par leur courage,
Chez moi, de leur métier, firent l'apprentissage.

V. B. (d'Agen).

LOGOGRIPE.

AVEC sept pieds je suis fort peu de chose ,
 Tantôt volant ,
 Tantôt marchant ,
 Et plus souvent encor rampant.
 Otez les deux premiers je suis moindre et pour cause.
 Le fanatisme anime tous mes pas ;
 On est, damné quand on n'est pas
 De l'opinion dont nous sommes :
 Je dis nous, et voici pourquoi :
 Nous faisons corps, mes sectateurs et moi.
 Nous crions anathème à tous les autres hommes ,
 Et pourtant je ne suis , dit un savant auteur ,
 Que le ralliement de l'erreur.
 S.....

CHARADE.

L'HOMME en mourant devient en proie à mon premier ;
 Vivant il ne doit trop compter sur mon dernier ;
 Dieu le veuille en tout temps garder de mon entier.
 S.....

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *la Violette*.
 Celui du Logogriphe est *Soie*, dans lequel on trouve *ois* et *spi*.
 Celui de la Charade est *Vertu*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DE POLOGNE, ou *Précis des Événemens les plus remarquables et les plus intéressans; tirés des Annales de cette nation*, avec des détails curieux sur ses mœurs et ses usages, depuis le sixième siècle jusques et compris le règne de *Stanislas Auguste* : ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, orné de huit figures en taille-douce; par P.-J.-B. NOTGARET. — 1 vol. in-12. 1815. Paris, Leprieur, rue des Noyers, n.º 45.

Tous les peuples du continent ont à peu près la même origine. C'est du nord que sont sortis ces peuples belliqueux et barbares, chargés pour ainsi dire de régénérer la face de l'Europe, amollie et corrompue dans les derniers siècles de l'empire romain. De cette identité d'origine résulte une similitude frappante entre les premières annales des nations occidentales. Des guerres d'extermination, un courage plus qu'humain, des mœurs à la fois naïves et grossières, des superstitions étrangères, fruit de l'idolâtrie mêlée aux premiers dogmes du christianisme : voilà ce que l'on trouve dans les fastes de ces enfans du nord qui, par le droit de l'épée, s'établirent et fondèrent des royaumes depuis le Tanaïs et le Niémen jusqu'aux bords de l'Éridan et du Tage. Mais, à mesure que la civilisation façonna les peuples modernes, elle leur donna une physionomie particulière. Des lois, des usages, des institutions modifiées suivant les climats et les localités,

classent différemment ces peuples, et dès lors l'histoire de chaque nation a sa couleur originale.

L'Histoire de la Pologne se distingue encore plus que les autres à cause de la forme élective de son gouvernement. Non-seulement les élections donnent presque toujours lieu à des querelles sanglantes, à des stratagèmes, à des intrigues dont le récit, tracé par une plume habile, ne peut manquer d'intéresser; mais encore on y voit ces grands caprices de la fortune, qui se plaît à confondre l'orgueil et la puissance en allant chercher les rois dans les conditions les plus obscures. Les Polonais se montrèrent idolâtres de la liberté dès leur origine. Tacite les représente comme des peuples féroces qui vivaient dans une extrême pauvreté, qui n'avaient ni armes, ni chevaux, ni maisons; qui n'étaient couverts que de peaux; qui n'avaient pour lit que la terre, et ne vivaient que d'herbes, à moins qu'ils ne fissent la guerre aux bêtes des forêts et qu'avec leurs flèches, dont la pointe était d'os au lieu de fer, ils n'eussent le bonheur de se procurer une nourriture plus solide. « Ces hommes barbares, ajoute-t-il, libres de crainte » et d'espérance, aiment mieux vivre de la sorte, que de » labourer des champs, que de prendre soin d'un mé- » nage, que de s'occuper de leur fortune et de celle de » leurs parens et de leurs voisins. Ils ne craignent point » les autres hommes, ils ne craignent pas même les » dieux, et, ce qui est bien difficile à des créatures comme » nous, ils n'ont pas besoin de faire des vœux, parce » qu'ils n'ont coutume de désirer que ce qu'ils peuvent » se procurer eux-mêmes ».

La Pologne était gouvernée souverainement par plus de cent mille nobles, un roi électif et un sénat inamovible. Le concours de ces trois autorités formait la puissance lé-

gislative. Des assemblées nationales, qui se tenaient presque toujours à cheval et dans une vaste plaine, décidaient du sort de l'état. Il fallait absolument l'unanimité des suffrages pour qu'on y prit une détermination. Les Polonais vantaient leur liberté parce que chacun d'eux pouvait dissoudre l'assemblée par ce seul mot : *je ne consens pas* (nie pozwadam). Mais ce n'était-là qu'un misérable abus de l'indépendance, ou plutôt c'était une stupide servitude puisque tous les membres de la nation pouvaient être paralysés. Il ne fallait que l'obstination d'un seul citoyen qui, par ignorance ou par un intérêt personnel, se serait refusé à sanctionner de sages résolutions. Mais l'opposant ne jouissait pas même sans danger de ce droit ridicule; car dès qu'il avait énoncé le refus qui devait rompre la diète; il se dérobait par la fuite aux ressentimens de ses concitoyens et restait caché des années entières.

La participation de la noblesse au gouvernement et les prérogatives qu'elle s'était arrogées la rendaient extrêmement orgueilleuse. Comme elle eût cru se déshonorer en labourant la terre ou bien en faisant le commerce, on en vit une partie tomber dans la pauvreté : alors il fallut bien transiger avec les préjugés ; on décida que les nobles pauvres pourraient sans honte offrir leurs services aux nobles opulens. On vit chez les hauts seigneurs des gentilshommes pal-freniers et valets; mais, toujours fiers de leur naissance, ils stipulaient qu'ils ne recevraient de souppe de bâton que couchés sur un matelas, et conserveraient comme les autres nobles le beau privilège de pouvoir faire assassiner un roturier pour un écu.

Nous avons dit que le mode électif laissait un vaste champ aux caprices de la fortune : l'histoire de la Pologne en fournit de singuliers exemples, Przemylas, citoyen

obscur et pauvre, touché des malheurs qui désolaient la Pologne alors en proie aux incursions des Hongrois, imagina d'attirer ceux-ci dans un défilé, à l'aide d'écorces d'arbres qu'il avait taillées en figures d'hommes, et qu'il enduisait de fiel et de litharge. Trompés par ce stratagème, les Hongrois tombèrent dans le piège. La reconnaissance publique adjugea à Przemyslas une couronne que les nobles s'étaient jusqu'alors disputée avec acharnement.

Après la mort de ce roi, la dissension et les brigues recommençaient, lorsque les Polonais consentirent à déférer l'autorité royale à celui qui, monté sur son coursier, atteindrait le premier le but indiqué. Un pâtre fut vainqueur, et gouverna la Pologne avec sagesse. Si cette élection rappelle celle de Darius, roi de Perse, l'élection de Piast, premier duc de Pologne, retrace celle du vertueux Abdolonyme qu'Alexandre arracha à la paix de ses modestes jardins pour le faire monter sur le trône de Sidon, et qui n'obéit qu'avec peine aux ordres du destin. Le chantre des Jardins a fait de ce trait historique un touchant épisode :

Toi, si tu veux des champs goûter encor la paix,
Contemple cet asile et conçois mes regrets.
Permetts donc qu'en ces lieux le sommeil des chaumières,
Pour cette nuit du moins, ferme encor mes paupières,
Et qu'en ce doux abri prolongeant mon séjour,
Je déroche aux grandeurs le rote d'un beau jour.

La noblesse polonaise, faisant à son gré les rois, ne s'humilia jamais devant eux. Le souverain n'était que le premier citoyen, et la monarchie de Pologne pouvait être, sous plusieurs rapports, assimilée à une république. Avant de couronner leur prince, les nobles lui faisaient jurer qu'il remplirait fidèlement les conditions du *pacta conventa*. Par un article exprès de cette constitution, le roi

autorisait ses sujets à lui refuser l'obéissance, s'il devenait infidèle à ses engagements. La première punition que recevait un prince faible et injuste, était un surnom qui consacrait l'amère censure des peuples : c'est ainsi que Popiel II fut surnommé *Koszysko*, c'est-à-dire *balai*, parce que, disent les historiens, ce roi, méprisables par la dissolution de ses mœurs et son incapacité, n'était guère plus considéré qu'un balai, meuble le plus vil de la maison. Ce même Popiel périt d'une manière bizarre. Ayant eu l'inhumanité de refuser la sépulture à ses oncles, que la reine sa femme avait tous empoisonnés dans un banquet, la corruption de leurs cadavres, disent des chroniques sans doute fabuleuses, engendra des rats extrêmement gros, et en si grande quantité, que le palais en fut rempli. Effrayés de ce prodige, Popiel et sa femme allumèrent des feux autour d'eux pour écarter ce fléau. Cette mesure étant insuffisante, on dirigea les eaux d'un lac autour du palais ; mais ni les flammes, ni les flots, ne purent arrêter ces voraces animaux, qui, malgré la garde du prince, se jetèrent sur lui et le dévorèrent, ainsi que toute sa famille. Il faut convenir que nous n'avons rien dans aucunes annales d'aussi merveilleux que ce fait : un roi mangé sur son trône par des rats !

Tous les faits de l'histoire de Pologne, qui précèdent les dix premiers siècles de l'ère chrétienne, sont peu dignes d'être transmis à la postérité, et n'offrent guère que des traits de courage perdus dans les forêts de la Sarmatie ; mais, après cette époque d'obscurité, la Pologne prend un rang distingué parmi les nations. Les règnes des Boleslas, des Casimir, des Vinceslas, des Sigismond, de Jean Sobieski et de ses successeurs, égalent tout ce que les fastes des autres peuples du continent ont de célèbre et d'intéressant. Il aurait fallu, pour cette belle partie de

l'histoire de la Pologne, une autre plume que celle de M. P.-J.-B. Nougaret. L'ouvrage qu'il publie, sous le titre de *Beautés de l'Histoire de Pologne*, n'est qu'une compilation fastidieuse faite sans goût et sans choix. M. Nougaret a pris çà et là dans les volumes composés sur le même sujet, des faits qu'il a revêtus d'un style bas et commun, et auxquels la plupart du temps il a ôté tout leur intérêt. Je prends au hasard dans le règne de Jean Sobieski. Voici comment l'auteur parle de ce grand roi et de ses opérations militaires :

« Une observation très-vraie, qui ajoute à la gloire militaire de Sobieski, c'est qu'il ne combattit jamais qu'avec des forces inférieures de plus de la moitié, et qu'il fut presque toujours vainqueur. Dans ses campagnes les moins éclatantes, il déploya tout ce que l'art de la guerre a de plus raffiné, tout ce que le courage a de plus héroïque. *Chaque campagne de ce héros est autant de victoires signalées* : la conduite de Sobieski est admirable, et le discours qu'il adressa à ses soldats mérite d'être conservé. Sobieski venait d'être attaqué par une nuée de Cosaques et de Tartares ; il n'avait que vingt mille hommes. Avant la bataille, les soldats de son armée blâmaient leur général et murmuraient tout haut. Il les harangua en ces termes :

« Je ne changerai rien à mon plan ; le succès fera voir
 » s'il est bien conçu. Au reste, je ne retiens point ceux qui
 » n'ont pas le courage d'affronter une belle mort ; qu'ils se
 » retirent pour périr sans gloire par le fer du Cosaque et du
 » Tartare. Pour moi, je resterai avec les braves gens qui
 » aiment leur patrie ; ce grand nombre de brigands ne
 » m'épouvante pas : je sais que le ciel a donné plus
 » d'une fois la victoire au petit nombre que le courage
 » anime ».

Les sujets imitèrent leur souverain , et sous ce règne , les faits les plus héroïques étaient devenus des actions communes et ordinaires. On vit une femme sauver la ville de Trembowla, dans la Podolie. Cette place, assiégée par les Turcs, était confiée à Samuel Crosonowski, bon soldat et habile officier. La noblesse des environs, qui s'était réfugiée dans cette forteresse, voyant le danger pressant, et n'espérant plus avoir de secours, voulait proposer à la garnison de livrer la place. La femme du gouverneur qui, sans être aperçue, avait entendu la résolution que l'on venait de prendre, court sur la brèche, avertir son mari de ce qui se passe. Crosonowski vole à l'instant à ce conseil de gens pusillanimes : « il est douteux, dit-il, que l'ennemi nous ait en sa puissance; mais si vous persistez dans votre hon- » teuse résolution, je vous brûlerai vifs dans cette salle » même. Des soldats sont aux portes, la mèche allumée, » pour exécuter mes ordres ». Cette fermeté impose aux cœurs les plus abattus, et l'on continue à se défendre. Les Turcs redoublent d'efforts de leur côté; Crosonowski commence à s'en alarmer. Indignée d'une telle faiblesse, sa femme se saisit de deux poignards, dont elle lui présente la pointe : « Si tu te rends à l'ennemi de notre religion, lui » dit-elle, l'un de ces poignards sera pour te percer le » cœur, et l'autre terminera ma vie ». Elle achevait à peine de parler, que Sobieski arriva aux environs de la place, avec trente-cinq mille hommes, et le grand-visir fut obligé de lever le siège.

Dans son ouvrage, M. Nougaret a soigneusement évité de parler des événemens qui, par leur importance, eussent exigé de l'élévation et de la profondeur; mais en revanche il s'arrête avec complaisance sur les détails insignifiants pour lesquels il ne faut ni réflexions, ni jugement : ainsi, par exemple, il ne manque pas de nous apprendre

que dans la Pologne, l'avoine et le foin sont au plus bas prix ; comme si cela pouvait intéresser beaucoup de lecteurs : la petite bière , dit-il , coûte deux liards le pot ; mais aussi ce n'est que de la petite bière. Il est certains cantons où une poule ne vaut que deux sols. M. Nougaret ne nous apprend point où sont ces cantons précieux ; c'est une lacune , dans son ouvrage , que ne lui pardonneront pas les gastronomes qui , après avoir lu les *Beautés de l'histoire de Pologne* , seraient tentés d'aller vivre dans un si bon pays.

M. Nougaret se plaît aussi à raconter qu'un abbé fit présent d'un petit chien à la princesse de Gonzague , devenue depuis reine de Pologne , en épousant Uladislas. On prétend , qu'avant qu'il fût question de cet illustre mariage , un abbé , d'assez mince apparence , demanda un jour à parler à la princesse. Ayant été admis , il lui présenta un joli petit chien qu'il avait sous son manteau ; elle désira en savoir le prix. — Cinquante pistoles , lui dit-il. Cette somme parut exorbitante ; on congédia l'abbé. — Croyez-moi , madame , repliqua-t-il , ce petit chien n'est pas cher , et d'autant moins que vous ne me le paierez que lorsque vous serez reine. — A cette condition je l'accepte , dit la princesse en riant. Il n'y avait en effet aucune apparence qu'elle fût jamais obligée d'acquitter cette dette , tous les rois de l'Europe étant alors mariés. Quelques années après , lorsqu'elle eut épousé à Paris le roi de Pologne , on lui annonça qu'un abbé demandait instamment à lui parler : « Madame , lui dit-il , votre majesté me doit cinquante pistoles , que je la supplie très-humblement de vouloir bien me faire compter. — Moi ! répondit la reine. — Oui , madame : rappelez-vous le petit chien que j'eus l'honneur de vendre à votre majesté , à condition que vous me le payeriez lorsque vous seriez reine ; événement que vos charmes

et vos vertus m'avaient fait prévoir ». La reine rit beaucoup de cette flatterie et le fit payer d'une manière proportionnée à sa nouvelle et brillante fortune. Cette anecdote a paru à l'auteur, si neuve, si piquante et si instructive pour la jeunesse, que l'auteur l'a signalée à l'artiste, comme le sujet d'une des quatre gravures qui se trouvent dans ce volume, et l'on est assez étonné de voir au milieu des pages destinées à transmettre les hauts faits des fiers et courageux Polonais, une scène de boudoir, où un abbé en manteau court présente un carlin à une petite maîtresse, avec cette inscription :

La flatterie heureusement récompensée.

Y.



MONUMENS ANCIENS ET MODERNES DE L'HINDOUSTAN, en 150 planches, d'après MM. DANIELL, HODGES, HOLMES, SALT et différens dessinateurs indiens, décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque ; précédés d'une Notice géographique, d'une Notice historique et d'un Discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindous ; par M. LANGLÈS, membre de l'Institut, l'un des conservateurs de la Bibliothèque impériale, etc. ; la gravure, dirigée par A. BOUDEVILLE, ancien peintre de S. M. Charles IV, roi d'Espagne (1).

PREMIER ARTICLE.

PARMI le grand nombre d'ouvrages publiés par souscription et ornés de gravures, que la France a produits,

(1) On souscrit à Paris, chez A. Boudeville, rue du Colombier, n°. 13, Nicolle, libraire, rue de Seine Saint-Germain, n°. 12 ; P. Didot l'aîné ; imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n°. 6. Le prix de chaque livrai-

il en existe peu de mieux conçus , de plus attachans , d'aussi soigneusement exécutés que les monumens de l'Hindoustan. Dès la première livraison le succès comme le mérite en parurent certains et incontestables. Un orientaliste , depuis long-temps célèbre en Europe , et dont les immenses travaux nous ont familiarisés avec la connaissance de l'Orient , annonçait , dans une introduction dictée par la modestie , que mettant à profit sa bibliothèque , l'une des plus riches en livres sur l'Inde , qu'usant de la faculté de puiser dans des sources ignorées , dans les manuscrits orientaux de la bibliothèque impériale , il allait consacrer ses veilles à donner à sa patrie une description complète de l'Inde ancienne et moderne ; en faire connaître l'histoire et la géographie , et enrichir la science d'un ouvrage qui n'existe pas même en Angleterre , malgré les travaux des Anglais sur cette antique et belle portion du globe. Un artiste , déjà connu par plus d'un succès , doué du rare talent d'exécuter en perfection , devait diriger la gravure des planches destinées à accompagner le texte : ainsi tout promettait que , sous le rapport de l'érudition et de l'art , les *Monumens de l'Hindoustan* ne laisseraient rien à désirer ; on était surtout convaincu que le texte ne serait point fait ici pour les gravures , mais que les gravures n'en formaient que l'accessoire.

Malgré la difficulté des temps , l'état de stagnation totale auquel les événemens de la guerre , et les maux de la France , avaient réduit toutes les entreprises littéraires ,

son , composée de six planches et de deux à trois feuilles de texte , contenant les descriptions de chaque planche , est , en papier velin in-4°. grand aigle , figures avant la lettre , de 36 fr. ; id. avec la lettre , 24 fr. ; papier au in-4°. colombier , 15 fr.

ce bel ouvrage a été continué avec la même activité, et on en a déjà publié les huit premières livraisons : nous indiquerons en peu de mots les objets dont elles se composent.

M. Langlès suit dans ses descriptions une marche géographique ; et partant de la pointe la plus méridionale du cap Comorin , il s'avance du midi au nord , et fait alternativement des excursions vers la côte de Coromandel et celle de Malabar. Fidèle à cette marche , il s'occupe d'abord de la ville de Madhouréh , dont les ruines imposantes attestent encore aujourd'hui l'ancienne splendeur : ses ruines se composent des restes d'un palais , d'un Tchoultri et d'une pagode , renfermés dans la forteresse. De Madhouréh M. Langlès arrive à Tanjaour , et en décrit l'antique pagode , monument le plus remarquable de toute la partie méridionale de la presqu'île par l'étendue de sa base et par sa hauteur , par la multiplicité , la richesse , la variété des bas-reliefs , des statues qui en décorent la surface , et que le lord Valentia regarde comme le plus beau modèle d'édifice en forme pyramidale , qui existe dans l'Inde. La pagode de Trichinapali , posée sur la cime d'un rocher , à laquelle on parvient par deux escaliers successifs , taillés dans le roc , l'un composé de trois cents degrés et recouvert d'une belle voûte en pierre , l'autre de deux cents marches et découvert , et qui diffère de tous les autres édifices consacrés au culte brahmanique , soit pour le style , soit pour la forme extérieure ; la pagode de Chidambaram , connue des Européens sous le nom de Chalembrom , située à neuf lieues de Pondichéri , et regardée par plusieurs savans comme le type des autres temples indiens et même de quelques temples égyptiens , viennent ensuite et excitent un égal sentiment d'admira-

tion, soit par leur masse imposante, soit par la profusion de leurs sculptures.

Un espace de soixante-quinze lieues sépare la côte de Coromandel de l'île de Seringapatnam, qui renferme la capitale de ce nom et la sépulture de la dynastie musulmane du Maissour. Cet espace est riche en points de vue plus pittoresques les uns que les autres. « J'ai cru, dit » le savant orientaliste, pouvoir choisir avec beaucoup de » discrétion parmi ces points de vue ceux qui me pa- » raissent le mieux caractériser cette partie de l'Hindous- » tan : car on ne peut nier les rapports qui existent entre » les monumens d'architecture et le climat, le sol du » pays où ils sont situés, la constitution physique, les » besoins, les mœurs, les usages et même le costume des » habitans. C'est surtout quand il s'agit d'une nation for- » tement attachée à toutes ses institutions, à toutes ses » habitudes, pénétrée d'horreur pour toute espèce d'em- » prunt et d'innovation, que cette observation est d'une » justesse incontestable. » Le choix de M. Langlès s'est fixé sur Rya Cotté, ou Raya Cotté, le plus inexpugnable des douze forts, qui ont mérité au canton le nom maure de *Bara-mahl*, les douze postes ou stations, et les forteresses de Verdabendroug, Djag, Deo, et Varangor, d'où l'œil jouit, d'un aspect sauvage et imposant, et se repose tantôt sur un pays cultivé, tantôt sur des roches couvertes de bois ou de ronces. Après avoir visité les sites les plus majestueux, les lieux les mieux défendus de l'est du Maissour, on entre dans l'empire même de ce nom.

A peu de distance nord de Seringapatnam, à l'extrémité occidentale de l'île de ce nom, formée par le Kavéri, et dans un jardin délicieux, nommé à juste titre *Lal-bagh*,

Jardin des Rubis, s'élève un immense et majestueux édifice de style mauresque, commencé par Hayder Ali Khan, destiné par lui à servir de sépulture aux princes de sa maison, et terminé en 1784 par son fils et successeur, l'illustre et infortuné Typo Sultan. Ce magnifique mausolée se compose de trois édifices qu'on distingue aisément sur la gravure; d'une chapelle sépulcrale, d'une mosquée, et d'un tchoultry, espèce de caravanseraï. Cette chapelle se rapproche plus du style hindou que du style mauresque : le toit, qui semble composé de pierres placées en plates bandes; les colonnes isolées du corps du bâtiment, et aussi renflées par le bas qu'elles sont effilées par le haut, les chapiteaux qui les surmontent; tout cela nous rappelle les constructions hindoues : au contraire les ornemens minutieux et multipliés le long du fronton, la balustrade dont il est couronné, les deux minarets accolés aux deux extrémités, enfin le petit dôme qui s'élève immédiatement au-dessus de la sépulture de Hayder, sont dans une harmonie parfaite avec la mosquée construite devant la façade de l'édifice sépulcral, et qui est tout-à-fait dans le genre mauresque. Ces deux édifices sont environnés d'une enceinte carrée et formée par des portiques destinés à recevoir les voyageurs, et qui sert de demeure à des faquirs ou moines musulmans : « Malgré l'ogive un
 » peu tourmentée des portes renfoncées, dit M. Langlès;
 » ce *tchoultry*, pour me servir de l'expression familière
 » aux Hindous et aux Anglais, offre de belles lignes, et
 » surtout une noble simplicité d'architecture, qui s'ac-
 » corde cependant très-bien avec les deux édifices dont il
 » forme, pour ainsi dire, l'encadrement; car cette réu-
 » nion présente, selon moi, un tableau pittoresque, im-
 » posant, et surtout original, caractère qui n'est point

» sans mérite pour des yeux fatigués des *pastiches* modernes de l'architecture grecque et romaine. Je conçois » très-facilement les reproches qu'on peut faire aux artistes » hindous et musulmans ; mais au moins ils ont un style » original et qui est propre à chacune des deux nations. » Leurs irrégulières et gigantesques constructions élèvent » mon âme, enflamment mon imagination : je les préfère » à nos timides , à nos froides imitations, ou plutôt réductions des beaux et sages édifices de la Grèce et de » l'Italie , si heureusement appropriés au climat , aux » sites et aux mœurs des douces contrées qu'ils embellissent-encore ».

De la capitale du Maissour , nous retournons en ligne droite à la côte du Coromandel , et nous visitons successivement et en suivant diverses directions les rochers sculptés de Mavalipouram , le palais de Bangalore , le pagode de Talicot , la ville et les temples de Kandjeveram et de Madras. Quittant à regret cette ville fameuse , ses édifices élégans et commodes, ses rues , ses portiques où circulent, où se pressent de nombreux et actifs habitans Maures , Européens , Arméniens , Arabes , Chinois , Grecs : « nous » allons chercher à travers les sauvages et silencieuses » montagnes des Ghattes , ces immenses excavations , ces » innombrables temples souterrains, qu'on peut à juste » titre nommer le *Panthéon de l'Inde* , mais qui ne sont » généralement connus que sous le nom d'Elora.

» Elora ou Ilour est situé à un quart de lieue des grottes » sacrées auxquelles il doit probablement son existence , » au pied de la montagne même , à six lieues nord d'Aurangabad. C'est l'asile des pèlerins hindous qui viennent en foule visiter les temples du voisinage. Ces excavations , distribuées en plusieurs étages , couvrent l'espace

» d'une lieue et demie ou de deux lieues. Les plus
 » remarquables , situées dans une montagne taillée à pic ,
 » se dirigent du nord vingt-cinq degrés ouest, au sud
 » vingt-cinq degrés est, dans une étendue d'environ une
 » demi-lieue , et ont une direction légèrement circulaire.
 » Le rocher est composé d'un granit rouge, extrêmement
 » dur, dans lequel on a creusé, à grande peine , avec le
 » marteau et le ciseau, d'innombrables temples, chapelles
 » et corridors de différentes dimensions , sur plusieurs
 » étages , le tout orné de figures de ronde-bosse et en bas-
 » relief, prises sur pièce, et dont le nombre est absolu-
 » ment incalculable. Une grande quantité de ces figures a
 » souffert des injures du temps; un plus grand nombre a
 » été mutilé par les fanatiques et intolérans Musulmans ,
 » qui ont détruit tant de monumens hindous, égyptiens,
 » grecs et persans. Qui pourrait en effet calculer les édi-
 » fices sacrifiés à l'orgueil des mosquées, et les ouvrages
 » proscrits ou rendus superflus par le Coran? Les plafonds
 » de ces grottes sont pour la plupart couverts de peintures
 » et d'ornemens méconnaissables par l'énorme enduit de
 » fumée qui s'y est attaché : car la profonde et religieuse
 » vénération des Hindous pour ces temples souterrains ,
 » ne les empêche point d'y préparer leurs alimens ; ils ne
 » croient point outrager la divinité en la rendant témoin
 » des occupations domestiques , ni profaner son asile en
 » le partageant.

» De tout temps , les dévots hindous ont eu la coutume
 » d'éviter la souillure des villes et les distractions du
 » monde, et de se retirer dans les plus profondes solitudes.
 » Leur véritable but était de se montrer à leurs disciples
 » avec tout le recueillement et le mystère capables d'exalter
 » l'imagination et d'inspirer le respect. Encourager d'aussi

» pieuses résolutions , en faciliter l'édifiante exécution ,
» a été l'objet du zèle des princes hindous , qui ont riva-
» lisé entr'eux de magnificence dans la construction des
» temples et dans l'excavation des retraites souterraines ,
» en un mot , dans la fondation des monumens consacrés
» au culte de la divinité , ou à servir d'asile à ceux qui
» lui dévouent leur existence toute entière. Telle paraît
» avoir été la double destination des cavernes sacrées
» d'Élora, et de toutes celles qui se trouvent dispersées en
» travers de la presqu'île de l'Inde, depuis Mavali Pouram,
» sur la côte de Coromandel , jusqu'à Salcette sur celle
» de Malabar , dans une largeur d'environ cent cinquante
» lieues. Ces grottes ont une étonnante ressemblance avec
» le *Nakchi Roustem* qu'on voit près de Chiraz , les cata-
» combes étrusques , voisines de Tarquinies en Italie, et
» surtout avec les syringes ou hypogées de Thèbes. On
» serait même tenté de croire que ces tombeaux des sou-
» verains et des habitans de l'ancienne capitale de l'Égypte
» ont servi de modèle aux architectes d'Élora. Les hypo-
» gées et nos excavations forment plusieurs étages, ont
» des péristyles à ciel ouvert et des portiques cintrés ,
» quoique le système de la voûte paraisse n'avoir été
» connu ni des Égyptiens ni des Indiens ; les uns et les
» autres sont ornés de peintures, de figures en bas-relief
» et de statues en ronde-bosse. Les différences qu'on peut
» remarquer dans les distributions intérieures , ainsi que
» l'absence des puits dans les grottes de l'Inde, doivent
» être attribuées à la différence de la destination respec-
» tive de ces monumens : en Égypte , ils devaient servir
» d'asile aux morts ; les Hindous les avaient consacrés au
» culte des Dieux , et aux exercices pieux de ceux qui se
» vouaient au service des temples.

» En examinant avec attention la distribution de ces
» temples souterrains , l'attitude et les symboles caracté-
» ristiques des statues en ronde-bosse et des figures en bas-
» relief qu'on y a répandues avec une espèce de profu-
» sion , on ne peut douter que ce ne soit l'ouvrage d'une
» nation dévouée au brahmanisme et au bouddhisme ; mais
» elle a invoqué les conseils et les talens de plusieurs
» artistes originaires d'Abyssinie , pénétrés du grandiose
» des monumens gigantesques qu'ils avaient vus dans la
» Haute-Égypte. Les hypogées de Thèbes et les vastes
» cavernes qui servaient et servent encore d'asile aux
» Troglodytes d'Abyssinie , ont pu leur inspirer le hardi
» projet de métamorphoser une vaste montagne en de-
» meures mystérieuses d'une durée égale à celle de cette
» montagne même. C'est l'enthousiasme religieux , ce
» puissant moteur de l'esprit humain , cet instigateur des
» plus étonnantes entreprises , qui a suggéré l'idée de
» celle-ci ou qui l'a conduite à son entière exécution ».

On me saura gré , je pense , de cette citation , quelque longue qu'elle soit , parce qu'elle fera connaître le style de l'auteur et la manière dont il traite ses sujets. Elle prouve que M. Langlès ne néglige aucune occasion d'établir ces rapprochemens ingénieux , qui jettent un si grand intérêt dans les descriptions , et soulagent le lecteur en lui rappelant des idées que la mémoire ne lui fournit point toujours à propos.

Dans un second article , j'aurai occasion de revenir sur ces monumens d'Élora , qui occupent une partie des trois dernières livraisons. Je terminerai celui-ci en disant un mot de la notice géographique dont quelques portions ont été publiées.

Dans cette notice rédigée avec beaucoup de soin , pleine

d'une sage critique et d'une profonde érudition, M. Langlès paraît s'être attaché à rapprocher perpétuellement les opinions et les systèmes souvent opposés des géographes orientaux et européens, en émettant ses propres sentimens : il nous a déjà fait connaître, d'après cette marche, les limites, l'origine du nom, les divisions naturelles, les divisions politiques actuelles de l'Inde, et l'état de cette contrée à la mort d'Aurèng-Zeyb. Les géographes y liront avec plaisir des extraits de l'*Ain akbery*, description de l'Inde composée en persan pour le grand Acbar, et dont M. Langlès possède un superbe manuscrit; ils seront également flattés d'une longue note où l'on trouve clairement exposé le système de division de l'Inde, adopté par les Hindous.

Si le nom de M. Langlès n'était pas la plus puissante des recommandations pour les *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan*, on ne saurait trop appeler l'attention des vrais amis de la science sur ce bel ouvrage, qui réunit au plus haut degré deux genres de mérite qu'on rencontre rarement ensemble, l'exactitude et le prix du texte, ainsi que la beauté, les grâces, la fidélité des gravures. On peut dire avec vérité que M. A. Boudeville, quoique déjà très-estimé, s'est surpassé dans ce nouveau fruit de son zèle et de son talent. Quant à l'auteur, il avait jusqu'à présent travaillé pour sa propre gloire; mais la France lui devra désormais un ouvrage dont elle s'honorera toujours, et qui prendra place parmi les monumens littéraires qu'elle peut offrir à la jalousie des étrangers.

A.

MÉLANGES.

LE BON VIEUX TEMPS.

J'ÉTAIS seul et rêveur dans mon réduit, ma tête appuyée sur l'une de mes mains, de l'autre tenant ma plume, et je songeais à tout ce que l'on racontait, à tous les éloges que j'entendais faire du temps jadis. « O bon vieux temps ! me pris-je à dire, est-il vrai que tu mérites d'être aussi vanté ? J'ai bien peur que nos aïeux n'aient pas toujours eu à se louer de toi, et qu'au résumé tu n'aies pas valu mieux qu'un autre ». — « Vous vous trompez, me répondit tout à coup une voix guillerette, vous vous trompez, mon fils ; tout était mieux jadis, on était meilleur et beaucoup plus heureux ». Levant précipitamment les yeux, je vis s'avancer un beau vieillard au costume simple et antique ; ses longs cheveux blancs flottaient sur ses épaules, toute sa physionomie respirait la joie et la candeur. « Je suis, me dit-il, le bon Vieux Temps dont vous vous occupiez, et je viens vous convaincre ; ah ! vous doutez de tout le bien que l'on raconte de moi ! Attendez que je me débarrasse ». Je m'aperçus alors qu'il portait sur son dos un assez grand coffre, qui, remarqué plus tôt, m'eût peut-être fait prendre le bonhomme pour un de nos musiciens ambulans. Fort content de cette apparition qui ne me présageait pas de mélancolie, je me levai pour accueillir l'aimable revenant. Je vous remercie, lui dis-je, de votre agréable visite ; mais, papa, que portez-vous donc là ? — Comment ! reprit-il en riant, car il ne parlait pas sans rire ; mais c'est ma lanterne magique. Je veux que tout se retrace à vos yeux, et vous allez voir... ce que vous allez voir. Mon fils, poursuivit-il, affectant un air grave et feignant de ne pas s'apercevoir combien la façon très-rustique de son large habit carré de gros drap gris attirait mon attention ; mon fils, on est trop frivole dans votre siècle, on cherche trop à briller, on ne songe qu'à sa mise, on ne s'occupe que de futilités. Cela influe

sur les mœurs, oui, certes, et plus qu'on ne pense. Quand je considère vos coiffures, vos vêtemens, différens aujourd'hui de ce qu'ils étaient hier.... Pour des hommes, quelle inconstance ! quelle instabilité !... Et vos dames donc ! ajouta-t-il en partant d'un grand éclat de rire ».

Il avait disposé son petit théâtre et ses verres : « Tenez, tenez, continua-t-il, voyez s'il est ici question de vos mille et une formes de chapeaux et d'aigrettes, si l'on s'y drape avec de longs schalls, si l'on y porte des ridicules ».... Et voilà que mon bonhomme déploie à mes yeux toutes les modes des deux ou trois derniers siècles, sans songer que ces modes même m'offraient le tableau d'une inconstance et d'une singularité encore bien plus grandes que celles de notre âge. C'étaient, pour les dames, la *duchesse*, la *solitaire*, la *fontange*, le *chou*, le *tête à tête*, une *culbute*, un *mousquetaire*, le *croissant*, le *firmament*, le *dixième ciel*, la *palissade*, la *souris*, l'*hurlubrelu*, les *petites têtes de choux rondes*, les *tétonnées à la Martin*, la *coiffure à la Mongobert*, des *têtes glissantes de pommade*, des *cheveux de deux paroisses*, la *jardinière*, les *engageantes*, les *gourgandines*, le *boute-en-train*, le *lâchez-y*, le *laisse-tout-faire*, une *effrontée*, une *innocente*.... En vérité, il n'y avait que de quoi s'égayer à toute cette fantasmagorie. Le bonhomme, pour l'animer, représentait plusieurs petites scènes et faisait chanter ses personnages. C'étaient de grands éclats de voix et surtout des cadences perlées, des roulades à n'en plus finir. Avouez en passant, me dit-il, que cette musique vaut bien celle de vos jours où l'on ne sait que jeter langoureusement et par saccades un *mon cœur soupire* ?.... — Passons, passons sur la musique, lui répondis-je, je suis tout occupé de vos modes, et en effet je ne me lassais pas de contempler toutes ces bizarres inventions de l'esprit humain. M'abandonnant à la bonne humeur que me donnait ce spectacle, je me mis à réciter quelques vers de la comédie de Boursaut, où ces modes sont décrites ; le bonhomme tout joyeux fit aussitôt l'interlocuteur, et nous voilà l'un et l'autre à déclamer.

Moi.

Une robe de chambre étalée amplement ,
Qui n'a point de ceinture et va nonchalamment ,
Par certain air d'enfant qu'elle donne au visage ,
Est nommée *innocente* , et c'est du bel usage .

LE BONHOMME.

Sont-ce là des sujets pour vous mettre en colère ?

Moi.

Voilà la *culebute* et là le *mousquetaire*.

LE BONHOMME.

Un beau nœud de ruban dont le sein est saisi ,
S'appelle un *boute-en-train* ou bien un *tate-y* ;
Et les habiles gens en étymologie
Trouvent que ces deux mots ont beaucoup d'énergie :
Une longue cornette , ainsi qu'on nous en voit ,
D'une dentelle fine et d'environ un doigt ,
Est une *jardinière* ; et ces manches galantes ,
Laisant voir deux beaux bras , ont le nom d'*engageantes*.

Moi.

L'homme le plus grossier et l'esprit le plus lourd ,
Sait qu'un *laisse-tout-faire* est un tablier court .

LE BONHOMME.

La coiffure en arrière , et que l'on fait exprès
Pour laisser de l'oreille entrevoir les attraits ,
Sentant la jeune fille et la tête éventée ,
Est ce que par le monde on appelle *effrontée*.

Moi.

Enfin la *gourgandine* est un riche corset
Entr'ouvert par devant à l'aide du lacet ;
Et comme il rend la taille et plus belle et plus fine ,
On a dû lui donner le nom de *gourgandine*.

Nous déclamions toute cette scène du ton le plus animé , et vraiment c'eût été fort plaisant pour un tiers qui nous eût examinés .
Le bonhomme , aux anges , continuait d'accumuler tableaux sur

tableaux. Vinrent les *gros ventres*, les *culs postiches*, les *paniers*, les *vertugadins*..... Mais, papa, m'écriai-je enfin; mais, papa, vous n'y pensez pas! nos dames sont des prodiges de raison auprès de toutes celles de vos jours. Bien éloigné de m'entendre ou de vouloir m'entendre, et passant aux costumes des hommes, il me déploie d'abord, dès les premiers temps de notre monarchie, les chevelures tantôt longues et tantôt courtes. Tout à coup les Français se montrent revêtus d'une longue soutane et portent un petit capuchon (1); bientôt, quittant le froc et laissant le chaperon aux présidents à mortier, aux avocats et aux docteurs, ils deviennent des blasons ambulans, offrant sur eux toutes les pièces armoriales de l'écu (2), ou se carrent avec un habit semblable à celui que portent encore aujourd'hui nos échevins et nos bedeaux (3); ici, c'est une longue culotte, si serrée que la pudeur en gémit (4); là, c'est un large haut-de-chausse à la Suisse, et des troussees que recouvre une demi-jupe (5).

N'y pouvant plus tenir, j'allais crier de manière à le faire arrêter court, lorsqu'arriva un monsieur à la figure grave et réfléchie, à la mise extrêmement soignée et du dernier goût : costume franco-anglo-russo-prussien; pantalon large et à bandes rouges sur les côtés, bottes à talons hauts et ferrés, chapeau à bords étroits. C'était le Temps présent. Vous vous amusez donc, me dit-il en souriant, à regarder, comme les enfans, la lanterne magique? Le bonhomme, qui l'avait vu entrer, s'approcha, et remarquant que je me disposais à sortir : où allez-vous donc? me demanda-t-il? Dîner, lui répondis-je, il est six heures. Oh bien moi, répliqua-t-il, je vais souper, et il se prit à rire. S'approchant de mon oreille, il me dit tout bas : je reviendrai, entendez-vous? j'ai encore beaucoup d'autres choses à vous montrer : les mœurs,

(1) Douzième siècle et les trois suivans, longue soutane.

(2) Sous Charles V, habit blasonné.

(3) Sous Charles VI, habit mi-parti.

(4) Sous François I^{er}.

(5) Sous le même règne.

la religion, la politique, et puis, et puis; vous voilà déjà convaincu sur l'article des modes et de la musique.... — Oui, très-convaincu! repartis-je en riant. Je vous prévien cependant que je ne veux plus de lanterne magique, car, en effet, c'est un spectacle d'enfant; et que monsieur et moi nous vous ferons des objections auxquelles vous serez tenu de ne pas faire la sourde oreille; hé bien! reviendrez-vous? — Vous ne le méritez guère, me répondit le vieillard avec un peu d'humeur: adieu, si je reviens vous me prendrez.

G.

LES CONTRASTES.

Nota. Le brouillon de la lettre qu'on va lire a été trouvé dans la cour des Messageries, rue Notre-Dame-des-Victoires. On n'y a fait aucun changement, on s'est contenté de corriger quelques-unes des fautes de style les plus grossières, et de faire disparaître quelques légères fautes d'orthographe.

Paris, le 21 mars 1815.

ENFIN, ma chère femme, me voilà dans ce Paris dont on doit parler partout l'univers puisqu'on en parle jusque dans notre bourg qui, selon notre voisin le maître d'école, est bien l'endroit où l'on sait le moins ce qui se passe et ce qui existe sur le globe. Tu ne saurais te faire une idée de l'étonnement que tout me cause ici. Rien n'y ressemble à ce qu'on voit chez nous. La partie de la ville que j'ai traversée en arrivant, et qui se nomme le faubourg Saint-Marceau, m'a pourtant retracé quelque souvenir de cette partie de notre village où les rues sont si tortueuses, si sombres et si sales. La différence ne consiste vraiment qu'en ce que les maisons ici sont plus hautes, les rues plus longues, qu'elles sont pavées, et qu'on y voit plus de monde. Le peuple qui les parcourt paraît être plongé dans la plus affreuse misère; les lambeaux les plus hideux et les plus malpropres le revêtissent, ce qu'on ne voit pas non plus chez nous; cependant presque tous ces gens-là sont ivres, et notre cocher m'a assuré que c'est leur état habituel.

Je ne comprends pas trop comment avec des habits qui annoncent le besoin, ils peuvent avoir une telle manière de vivre ; mais chaque pays a ses habitudes, et notre voisin, qui a beaucoup lu, m'a dit mille fois que Paris était le pays des contrastes. Tu sais que ce mot signifie assemblage de choses qui ne paraissent pas faites pour aller ensemble : et vraiment, à commencer par la ville elle-même, les différens quartiers doivent être bien surpris de se voir renfermés dans la même enceinte. Il n'est guère possible d'unir des extrêmes qui se ressemblent moins. Si la région située à l'est de la ville est le plus affreux cloaque qu'on puisse se figurer, ce qu'on appelle la Chaussée d'Antin, les boulevards, le quartier du Palais-Royal, le faubourg Saint-Germain, les Tuileries, me font croire à la réalité de ces cités merveilleuses construites par les fées ou par les génies, et dont la description nous amuse tant. Je n'en finirais pas, si je voulais te dépeindre la moindre partie de ce que je vois tous les jours. Je préfère, pour plus d'une raison, tenir un peu en suspens ta curiosité féminine, et ajourner mon récit jusqu'à mon retour. Il servira à l'amusement de nos soirées d'hiver.

Quoique je ne sois arrivé que depuis trois jours, j'ai déjà fait plusieurs courses fort longues et très-fatigantes : il n'en est pas de même mes affaires qui n'ont pas encore fait un pas, malgré les peines que je me suis données. Mais si je n'ai pu rien conclure, j'ai du moins trouvé d'amples sujets de divertissement dans la variété des scènes que la foule toujours agissante fait succéder sous mes yeux avec une rapidité et une fécondité incroyables. Pour t'en donner une idée, je vais par manière d'à-compte sur la relation que je promets de te faire de mon voyage, t'envoyer un abrégé de l'histoire de ma journée d'hier. Tu verras si notre bon voisin a tort de dire que Paris est le rendez-vous des contrastes épars dans l'univers.

Le matin, en me levant, je sus par le domestique de l'hôtel garni où je suis logé, que le roi était parti dans la nuit, et qu'on attendait l'Empereur dans la journée. J'hésitai un moment pour savoir si je sortirais ; mais voyant de ma fenêtre les boutiques ouvertes, et la foule circulant dans les rues comme de coutume, je

AVRIL 1815.



pris mon parti, bien résolu de profiter d'une circonstance aussi intéressante pour faire mes observations dans le sens de la remarque de notre magister. Le premier objet qui s'offrit à ma vue en sortant de chez moi, fut l'étalage d'un marchand d'estampes. Le désordre le plus bizarre y régnait. Un sacrifice à Cybèle touchait une descente de croix. Immédiatement après venait une tête d'Aspasie qui semblait faire le pendant de celle d'une madone. La nouvelle du jour avait déjà fait sortir des magasins quantité de gravures condamnées depuis un an à dépérir dans la poussière. Ici on remarquait une victoire d'Austerlitz au-dessus d'un bivouac de Cosaques aux Champs-Élysées; là un buste de Napoléon à côté de celui du duc de Berry; un peu plus loin un portrait de la duchesse d'Angoulême était environné des portraits de Dautun et d'un comédien des petits théâtres; au-dessous une estampe représentant la naissance du roi de Rome attirait l'attention, concurremment avec une autre qui représentait la cérémonie du 21 janvier dernier.

A vingt pas du marchand d'estampes étaient deux hommes grimpés chacun sur une échelle appuyée contre le mur, et tous deux occupés à coller une affiche. Sur l'une on lisait ces mots en très-gros caractères : *le bon temps revenu*, l'autre portait en tête : *Assignats, guerre civile, guerre étrangère*. J'approchai pour lire le reste, mais mon attention fut détournée par un malencontreux corbillard qui vint accrocher un élégant cabriolet dans lequel était un enfant nouveau-né qu'on portait à l'église, et m'obligea de lui céder la place. Tu ne connais peut-être pas ce qu'on appelle un corbillard : c'est un vilain chariot noir dans lequel on transporte les morts, afin sans doute que l'honnête homme, obligé par la mauvaise fortune d'aller à pied toute sa vie, soit sûr du moins d'aller une fois en voiture avant de descendre dans la terre. La rencontre des deux équipages devint funeste à l'homme qui posait la dernière affiche. La roue du cabriolet serra de trop près l'échelle qui tomba, entraînant dans sa chute celui qu'elle portait. Ce dernier ne gagna à ce saut périlleux que quelques égratignures ou

contusions peu dangereuses ; mais il était si couvert de colle et de houe qu'on le crut d'abord grièvement blessé. Un enfant d'Esculape qui se rencontrait là ayant demandé qu'on lavât le visage du malade , j'entrai pour demander un peu d'eau chez un marchand de vin , que je trouvai si occupé à peigner le poil d'un vaste bonnet de grenadier, tandis que sa femme mettait des papillottes à une barbe postiche , que personne ne m'entendit. L'épicier en face faisait de la politique avec le perruquier du coin et une robuste blanchisseuse qui venait de puiser de nouvelles forces dans un verre de mauvaise eau-de-vie : la discussion était échauffée ; on ne daigna pas faire attention à moi. Pendant que j'étais ainsi en quête, l'afficheur revenu de son premier étonnement avait repris ses ustensiles et s'était sauvé , et la foule ne trouvant plus rien qui excitât sa niaise curiosité, ni son indolente compassion, s'était aussitôt dispersée.

J'avais choisi ce jour pour m'acquitter de deux commissions relatives , l'une au neveu de notre maire , l'officier de dragons , l'autre aux sollicitations de notre bon curé. Je me rendis d'abord dans les bureaux du ministre des cultes, où je m'attendais à ne trouver que des commis à tonsures et en petit manteau. J'arrive, d'après l'indication du concierge, à une pièce où je vois huit ou dix personnes en uniforme. L'une qui tenait un fusil et faisait l'exercice, me coucha en joue comme j'entrais ; deux autres , un livre à la main, criaient à tue-tête pour savoir où devait être placé le *serre-file* dans l'école du peloton. Le reste de la compagnie était debout autour d'une grande table couverte par une carte militaire des routes de France , divisées par journées d'étapes. Je crus d'abord m'être trompé, et que la chambre où je me trouvais était le corps-de-garde établi pour la police de la maison : mais un de ces messieurs me désabusa ; il m'apprit que lui et ses camarades faisaient partie de la garde nationale , et que le chef de bureau qui est lieutenant de chasseurs, venait de se rendre à l'état-major. Je remis en conséquence ma visite à une autre fois. En m'en allant je rencontrai sur l'escalier deux jésuites , un chartreux , et trois

sœurs de la miséricorde , que suivait un tambour en uniforme portant à la main une liasse de billets de garde.

Je n'eus pas une meilleure chance dans les bureaux de la guerre : le commis auquel je m'adressai , après avoir parcouru avec l'air d'un homme affairé la note que je lui remis , et avoir fait semblant de feuilleter quelques vieilles paperasses , me congédia en m'invitant à repasser dans un moment où les affaires de l'administration lui permettraient d'entreprendre la recherche nécessaire pour me donner une réponse. Il me rendit ma note et je partis , non sans m'être excusé mille fois auprès de cet honnête employé , d'être venu si indiscretement le déranger de ses importantes occupations. Juge combien je ris ensuite de ma simplicité , lorsque jetant les yeux sur le papier que je tenais , j'y trouvai un couplet de vaudeville , dont la fraîcheur de l'encre décelait la très-récente création. Je conjecturai que le plumeux , dans l'embarras que lui causait l'importance de son travail , avait fait un quiproquo , dont probablement il se sera consolé moins vite que moi.

Je me disposais à rentrer au logis , lorsqu'en passant devant un corps-de-garde , je m'entendis appeler par mon nom. Surpris , je m'arrête , et je reconnais dans l'officier du poste le propriétaire de mon hôtel garni. Eh bien ! mon cher hôte , me dit-il , il y a de grandes nouvelles. J'en sais déjà quelque chose , lui répondis-je. Oh ! vous ne savez pas tout , reprit-il d'un air mystérieux ; entrez avec moi , je vais vous montrer une lettre que je reçois à l'instant de Fontainebleau , et qui ne doit nous laisser aucun doute sur l'issue d'une des plus étonnantes entreprises dont l'histoire fasse mention. Je le suivis : nous traversâmes une grande salle à rez-de-chaussée qui n'avait guère de militaire qu'un lit de camp et un râtelier d'armes. Les hommes qui y étaient réunis en ce moment , vêtus en simples bourgeois , formaient divers groupes. Dans l'un on parlait du prix du sucre et de celui de la chandelle , et du cours des effets publics ; dans l'autre , il était question d'une entreprise de librairie ; dans un troisième , on faisait le procès aux ministres du roi , et l'on désignait ceux dont l'empereur ferait choix im-

manquablement ; et dans un quatrième, on cassait ou l'on approuvait les décisions prises par le jury aux dernières assises.

Il était tard. Mon conducteur, après m'avoir montré sa lettre qui ne m'apprit rien, me mena dîner chez un traiteur du voisinage. Le repas fut court, et nous nous séparâmes. J'avais quelques emplettes à faire au Palais-Royal ; le jardin des Tuileries était sur mon chemin ; je le traversai. Un peuple immense le remplissait. Il était aisé de distinguer la diversité des opinions à la diversité des couleurs. Les cocardes blanches et les cocardes tricolores, les lis et les violettes s'entremêlaient : néanmoins à l'exception de quelques apparences d'inquiétude qui se manifestaient sur certaines physionomies, et contrastaient avec l'impatience qui se peignait sur les autres, on eût dit, à la tranquillité qui régnait, que tout le monde était du même avis. En sortant de ce lieu, j'aperçus un nombreux rassemblement au coin d'une rue voisine. Je fus curieux d'en connaître la cause. C'était une proclamation de Napoléon qu'on posait à côté d'une proclamation de Louis XVIII, encore humide. J'arrivai enfin au Palais-Royal. A l'un des angles de la galerie qui règne tout autour de ce bel édifice, s'étaient agglomérées une cinquantaine de personnes criant de tous leurs poumons : *vive le roi* ; dans un autre angle se trouvait un attroupement bien plus considérable qui faisait retentir les airs des cris répétés de *vive l'Empereur* : les deux groupes se mirent en mouvement à peu près au même instant. Par bonheur, le démon des contraires, qui tenait ce jour-là les Parisiens plus fort que de coutume, oublia de diriger les promeneurs dans un sens opposé, ce qui eût amené nécessairement une rencontre dont le résultat eût été peut-être une scène violente. Les crieurs des deux partis s'en tinrent donc à se promener et à s'époumoner, et ce n'est pas un des contrastes les moins remarquables qui m'ont frappé dans cette grande journée, que de voir prendre la même route par des gens que leurs inclinations devaient porter dans une direction tout-à-fait inverse.

Il ne me fut pas difficile de deviner la cause du repos qui régnait

dans la ville , malgré quelque diversité d'opinions. Le dernier gouvernement avait mécontenté tout le monde, même ses partisans : l'Empereur ramenait avec lui la sécurité et l'espoir.

Adieu , ma chère femme; compte que s'il se présente quelque chose de nouveau à t'apprendre pour te divertir, j'aurai soin de t'en faire part, et sois persuadée qu'à Paris comme à. . . je serai toujours le meilleur et le plus constant des maris.

* * *

Exposition, dans le musée impérial, des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure des artistes vivans.

[Par continuation (1).]

Nous allons pénétrer dans le grand salon du musée impérial, où nous examinerons tous les chefs-d'œuvres de l'école moderne, et sous quelques rapports les chefs-d'œuvres de l'art.

Tâchons de les juger, non plus selon les lois de la critique d'atelier, mais suivant les lois de la poétique générale des arts.

Il manque encore à l'Europe une doctrine complète des lois, selon lesquelles se produisent les sensations agréables. Il n'en faut point douter, notre organisation physique et morale renferme les principes généraux de la poétique des beaux-arts; mais il est difficile de démêler ces principes à travers le dédale que présente l'action simultanée de nos facultés. Pour le philosophe qui a réfléchi profondément sur notre organisation, il est démontré qu'il existe une beauté universelle, unique, vers laquelle sont entraînés tous les hommes *doués d'une organisation parfaite*, et que la nature a placés dans les circonstances les plus avantageuses pour jouir de cette organisation.

(1) Nous avons interrompu nos observations sur le salon, parce qu'il devait être très-incessamment fermé; mais on annonce aujourd'hui qu'il restera encore ouvert quelque temps. Nous pouvons donc reprendre la suite des articles qui ont pour objet son examen.

Un autre fait bien important, dont est frappé le philosophe qui observe les rapports intimes des beaux-arts avec nos facultés, c'est que tous les arts, ou pour mieux dire toutes les sensations agréables, sont soumises à des lois analogues. La poésie, la peinture, la sculpture, l'architecture elle-même, la chorégraphie ont des principes généraux absolument semblables. On peut retrouver les bases fondamentales de l'art de peindre dans la poétique d'Aristote et dans celle d'Horace; et le poète trouverait peut-être aussi, dans Alphonse Dufrenoy et dans Winkelmann, des leçons utiles à son art. Cette vérité est la cause pour laquelle un grand poète jugera mieux l'ouvrage d'un grand peintre que d'un peintre médiocre, car le grand peintre et le grand poète ont suivi des principes généraux absolument semblables, principes qui étaient inconnus aux peintres médiocres.

Ut pictura, poesis erit, etc. HOR.

Ut poesis pictura, etc. ALPH. DUFR.

Il viendra sans doute une époque où tous les arts, portés en France jusqu'à la perfection, permettront de jeter le plan de leur poétique générale, plan sublime dont Bacon a offert les premières données. Plusieurs articles de la poétique d'Aristote entreraient dans ce vaste ouvrage sans avoir besoin d'éprouver aucune altération. On en peut dire de même de certains passages d'Horace et de Boileau. Des philosophes, célèbres chez toutes les nations modernes, ont jeté, séparément il est vrai, les bases d'un pareil ouvrage. Les Burke, les Kant, les Hermsteruis, les Crouzas, les Hutcheson, les Camper, les Megs, les Hogart, etc., ont ouvert depuis long-temps la carrière à cette branche de la philosophie qui tend à augmenter le bonheur des hommes en leur apprenant à contempler ce qui est beau, faculté que Platon regardait dans l'homme comme la plus précieuse, et qu'il donnait pour preuve des rapports éternels de l'espèce humaine avec la divinité.

Essayons de faire l'application de quelques-uns des principes de la poétique générale des arts, dans l'examen que nous allons faire des chefs-d'œuvres de la peinture moderne.

Deux artistes se disputent le premier rang dans le grand salon d'exposition. Tous les deux joignent la méditation philosophique à la savante exécution ; tous les deux sont devenus peintres , en se guidant d'après les principes que Virgile et Racine ont suivis pour devenir poètes.

M. Guérin s'est appliqué à choisir des sujets qu'a illustrés la poésie tragique. Les peintres doivent rechercher les sujets que le public peut reconnaître aisément. Horace donne ce conseil aux auteurs tragiques :

*Rectius iliacum carmen tuque deducis in actus ,
Quàm si proferres ignota , indictaque primus ;*

et ce principe doit s'appliquer plus directement encore à la scène pittoresque proprement dite. Le peintre , comme le tragique , est censé être toujours éloigné de son ouvrage , et ne pouvoir en donner l'explication. Il faut donc à la peinture des sujets déjà illustrés par les autres arts , ou qui occupent les plus belles pages de l'histoire.

L'auteur du tableau de Phèdre et Hippolyte , en traitant les sujets mis en scène par Racine , a dû leur faire éprouver de bien plus grands changemens encore que ceux que Racine faisait subir aux chefs-d'œuvres d'Euripide pour les transporter sur le théâtre de Paris. Les convenances défendaient au poète français d'offrir en même temps sur la scène , Thésée accablant son fils d'imprécations , et Phèdre demandant la punition de celui qu'elle hait parce qu'il fut vertueux. Le théâtre refuse un semblable spectacle : aucun des auteurs qui ont traité ce sujet , depuis les tragiques grecs jusqu'à Robert Garnier , et depuis celui-ci jusqu'à M. Cuvillier , n'a présenté ces trois personnages dans la même scène ; et cependant la scène pittoresque le demandait. Je ne pense même point qu'il fût possible de présenter avantageusement , dans un tableau , Thésée maudissant son fils , éloigné de Phèdre. En ceci , M. Guérin semble suivre ce précepte d'Horace :

*Publica materies privati juris erit si
Nec circa talem , patulumque moraberis orbem.*

Nec verbum verbo curabis reddere , fidus
 Interpres : nec desilies imitator in arctum ,
 Undè pedem proferre pudor vetet , aut operis lex .

Dans son tableau de Pyrrhus, M. Guérin a encore travaillé d'après Racine. Le sujet d'Andromaque est presque entièrement de l'invention du plus grand de nos poètes ; il en avait pris l'idée dans le troisième livre de l'*Énéide* ; ou , soit dit en passant , Virgile me semble présenter aux peintres le sujet d'une belle composition , lorsqu'il fait approcher les Troyens fugitifs de la veuve d'Hector , placée entre le tombeau de son fils et un autre tombeau *que le poète ne nomme pas*.

M. Guérin a encore présenté dans ce tableau de Pyrrhus une réunion de personnages qui n'a point lieu dans la tragédie de Racine.

Je ne sais si l'auteur n'eût pas donné plus de perfection à son ouvrage , en diminuant le nombre de personnages animés de passions diverses, qui le composent. J'ai entendu quelques personnes louer certains tableaux , de ce qu'ils représentaient un grand nombre de passions à la fois. Je n'ai jamais partagé leur admiration sur ce point. L'âme n'aime point à passer plusieurs fois en un instant d'un sentiment à un autre ; et , de même que la composition du clair-obscur demande de grandes masses pour satisfaire les yeux , l'emploi des passions ne doit point présenter , dans le même cadre , un trop grand nombre des phases du cœur.

Nec quarta loqui persona laboret ,

dit encore Horace, en offrant les lois de la scène tragique. On peut en dire autant de la scène pittoresque : ce principe mérite d'être développé. Je crois qu'Horace veut dire ici qu'il ne faut point présenter sur la scène plus de trois acteurs animés de grandes passions , faisant un rôle important. Cette loi est fondée sur la connaissance de la faiblesse de notre intelligence, qui ne pourrait à la fois s'appliquer à partager un trop grand nombre de passions. Il est aussi important de se conformer à cette loi pour ne pas diminuer l'intérêt en le partageant ; enfin , cette loi facilite le déve-

loppement des sentimens de chaque acteur, et permet de déployer toutes les richesses de l'élocution. Horace n'entend parler ici que des personnages animés de passions qui leur sont propres, et non des acteurs qui partageraient les sentimens des personnages principaux. Aussi, ajoute-t-il, immédiatement après :

Actoris partes chorus, officium virile
Defendat, etc.

On voit que le cœur est regardé ici comme un seul être dont les diverses parties doivent éprouver les mêmes sentimens.

Il y aurait donc un personnage de trop dans l'ouvrage de M. Guérin; mais quel est celui que l'on voudrait exclure de ce beau tableau? Serait-ce cet Oreste, qui, par un seul geste de sa main, qui serait vulgaire peint par un peintre vulgaire, annonce l'orage prêt à fondre sur l'Épire, quand son roi se déclare protecteur de la beauté et de l'innocence? Serait-ce cette Hermione, dont la jalousie médite la mort d'un ingrat, et qui sort pleine d'amour, de mépris et de haine? Non, le spectateur ne consentirait à éloigner aucun de ces personnages. Avouons-le, les grands talens ont le droit de donner une sorte de légitimité à quelques principes sujets à contestation.

Ce tableau, par son ensemble, est une sorte d'innovation dans la peinture des siècles modernes. On n'avait point encore vu d'artiste qui voulût sacrifier les détails des fonds à une savante simplicité. Il y a une sorte de témérité à renoncer au succès facile des accessoires, à l'harmonie du clair-obscur, pour faire valoir la perfection du dessin et la justesse de l'expression. On trouve, dans cette méthode, quelque chose de cette simplicité homérique que les littérateurs n'apprécient qu'après de longues méditations.

L'auteur d'*Andromaque* n'est point le seul de nos poètes auxquels M. Guérin ait, pour ainsi dire, voulu associer sa gloire. Son tableau, représentant *Céphale et l'Aurore*, me paraît avoir été inspiré par la charmante cantate de J.-B. Rousseau, intitulée *Céphale*. Ce petit poëme est un chef-d'œuvre de style et de composition.

La nuit d'un voile obscur couvrait encor les airs,
 Et la seule Diane éclairait l'univers,
 Quand , de la rive orientale,
 L'Aurore, dont l'amour avance le réveil,
 Vint trouver le jeune Céphale
 Qui reposait encor dans les bras du sommeil.
 Elle approche, elle hésite, elle craint, elle admire;
 La surprise enchaîne ses sens,
 Et l'amour du héros, pour qui son cœur soupire,
 A sa timide voix arrache ces accens :
 Vous, qui parcourez cette plaine,
 Ruisseaux, coulez plus lentement;
 Oiseaux, chantez plus doucement;
 Zéphyr, retenez votre haleine:
 Respectez un jeune chasseur,
 Las d'une course violente, etc.

Je n'ai pu résister au plaisir de présenter ces vers à mes lecteurs : ils y voient, pour ainsi dire, la description du tableau que nous examinons. Le poème de Rousseau et le tableau de M. Guérin augmentent l'intérêt l'un de l'autre. Heureux si le peintre eût suivi plus exactement les indications données par le poète ! Rousseau n'a pas mis l'Amour à la suite de l'Aurore, ce qui l'aurait fait ressembler à Vénus. Il ne fallait pas même de zéphyr à la suite de l'Aurore ; car les anciens, sous le nom d'*Aurora*, d'*Aura*, désignaient, outre le lever du soleil, le vent frais d'orient qui le précède.

Rousseau a fait commencer son petit poème par une courte description de la nuit, ce qui jette une sorte de clair-obscur sur ce joli tableau. Cette circonstance aurait dû indiquer au peintre qu'il était important que sa toile offrit une masse d'ombre pour faire ressortir, par le contraste, le brillant phénomène qu'il voulait retracer. Je crois que Céphale devrait être placé sur le sol, non sur les nuages. Je pense aussi que la partie inférieure du tableau ne devrait point chercher à lutter avec la partie supérieure. Il fallait éviter d'offrir dans le même cadre le phénomène physique et le météore mythologique. Lorsque les machines poétiques se présen-

tent avec avantage, elles doivent chercher à éviter l'approche de l'objet réel qu'elles figurent.

On permettrait peut-être à un sculpteur de représenter l'Aurore jetant des fleurs sur le sein de Céphale; mais la peinture, qui doit avoir à sa disposition toutes les ressources de la chromatique, doit donner à l'Aurore l'éclat et la fraîcheur des fleurs qu'elle fait éclore, et non point lui en remplir les mains. C'est-là une sorte d'anachronisme; l'Aurore qui fait épanouir les fleurs ne doit point les cueillir. Ce tableau n'a point les qualités des autres ouvrages de l'auteur, qui lui font pardonner le peu d'éclat de sa couleur.

Dans le prochain numéro, nous examinerons les ouvrages de
M. Girodet. BRES.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES.

THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE. — Première représentation de *Mystère et Jalousie*, comédie en un acte et en vers de M. Hippolyte.

Sophie fait un portrait, et reçoit de son tuteur une lettre équivoque, comme on en trouve dans quelques pièces de Voltaire: tels sont les motifs de la jalousie de Saint-Albain, son amant; mais ce portrait, qu'il croit être celui d'un rival, est le sien même, et une explication lui démontre aussi son erreur au sujet de la lettre; l'amour lui fait obtenir son pardon.

Il y a peu d'intrigue et de comique dans cette pièce, dont le sujet n'est pas très-heureux. La peinture de la jalousie convient beaucoup mieux à Melpomène qu'à Thalie; elle peut produire quelques scènes plaisantes, mais non une comédie entière. On connaît la tentative malheureuse de Molière dans *Don Garice ou le Prince de Navarre*; *le Jaloux*, de Rochon de Chabannes; et le

Jaloux sans amour, d'Imbert, n'ont dû leur frêle existence qu'au jeu des acteurs.

Quelques expressions triviales ont excité des murmures ; on a distingué toutefois des vers assez bien tournés. La pièce a été écoutée avec froideur, et cependant avec indulgence : elle ne peut aller loin.

Première représentation de *la Capricciosa corretta* (la Capricieuse corrigée), opéra buffa en deux actes, musique de Martini.

La Capricciosa corretta, annoncée sur l'affiche comme une pièce représentée pour la première fois au théâtre de l'Odéon, n'est autre que *la Moglie corretta* (l'Épouse corrigée), jouée en 1806 sur le même théâtre. Le compositeur de la musique ne doit pas être confondu avec deux autres personnages célèbres dans cet art, le père Martini, auteur d'ouvrages théoriques très-estimés des musiciens ; ce M. Martini, auquel nous devons le charmant opéra du *Droit du Seigneur*, les belles symphonies de *la Bataille d'Ivry*, et plusieurs autres morceaux de musique fort agréables de ces trois artistes, le père Martini est le seul qui soit né en Italie ; l'auteur de *la Moglie corretta* est espagnol, et celui du *Droit du Seigneur* est allemand (1).

Faut-il parler du poème de *la Moglie corretta* ? Il n'en vaut assurément pas la peine : ce n'est qu'un tissu d'absurdités et de platitudes. La musique du premier acte n'offre rien de très-remarquable ; celle du second (suivant l'usage des opéras buffas où la gradation musicale est ordinairement bien suivie) est fort supérieure. L'air de la Capricieuse, celui du jeu de cartes, et surtout le duq si expressif et si piquant dans lequel Bonario et sa femme se moquent l'un de l'autre, ont produit beaucoup d'effet : ce dernier morceau, malgré sa longueur, a obtenu les honneurs du *bis*,

(1) Connaissant l'influence magique d'une terminaison en *i*, il l'a ajoutée à son véritable nom. Pourquoi madame Mainvielle-Fodor n'a-t-elle pas imité son exemple ?

et seul il donnerait envie de revoir l'ouvrage. Bassi s'est montré bon comique dans Bonario : madame Mainvielle a été justement et vivement applaudie pour son chant ; mais sous le rapport du jeu , le rôle de femme capricieuse eût mieux convenu à madame Morandi. A l'exception de ces deux artistes , l'ouvrage est abandonné aux doublures ; on n'y entend point les virtuoses les plus goûtés du public. Je ne dois point passer sous silence une innovation peu heureuse introduite dans l'orchestre. C'est, je crois, la première fois qu'on y a entendu une timbale : cet instrument, si cher à nos compositeurs modernes , et si affligeant pour les oreilles délicates , n'a été employé , il est vrai , qu'avec beaucoup de sobriété et dans quelques parties de l'ouverture ; mais c'est encore trop. Seulement admissible dans les airs militaires , hors de là il est aussi inconvenant que désagréable.

La cause des artistes italiens de ce spectacle , non moins recommandables par leur zèle que par leur talent , est gagnée : ils ne seront plus les victimes d'une décision arbitraire et d'une insatiable cupidité. Désormais assurés de leur sort , ils donneront tous leurs soins pour faire jouir le public de quelques nouveautés et de plusieurs excellentes compositions qu'on n'a pas entendues depuis fort long-temps (2). Si depuis plusieurs mois leur répertoire a été monotone , c'est aux circonstances qu'il faut principalement l'attribuer. Les amateurs répondront à leur zèle en se rendant en foule à un théâtre dont on verra renaître les beaux jours sous l'influence d'un gouvernement protecteur des arts. A.

~~~~~

Nous trouvons dans le *Journal général de France* , du 25 de mars , une lettre inédite de J.-J. Rousseau , que nous nous empressons d'insérer dans notre feuille. Elle nous paraît réfuter vic-

---

(2) Il faut surtout s'attacher à celles de Paësiello , de Cimarosa et de Mozart : ces trois grands maîtres sont les principales colonnes de l'Opéra Buffa.



torieusement ceux qui accusent d'hypocrisie ce philosophe encore peu connu , et mal apprécié.

*Copie d'une lettre inédite de J.-J. Rousseau , adressée à M. S. de S.-B. , de la famille des magistrats de ce nom , et trouvée dans un inventaire fait chez lui , dans sa terre près d'Auxerre (1).*

JE crains , monsieur , que vous n'alliez un peu vite dans vos projets ; et il faudrait , quand rien ne vous presse , proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé , quand vous pouviez à loisir vous arranger pour un autre , si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi , et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier ? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches , et à tirer parti de ce retard pour vous confirmer dans vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même ? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout. Je vous plains , et c'est pour cela que je ne puis vous approuver , puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes , vous vous trompez ; vous avez suivi l'impétuosité de votre âge ; une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite , je le sais ; je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir ou d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire

Voici pis ; l'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame votre mère ; je vois , sans que vous me le montriez , le fil de tout cela ; et quand il n'y aurait que ce que vous me dites , à quoi bon aller effaroucher la conscience

---

(1) L'historique de cette lettre se trouve dans les mémoires de l'auteur.

tranquille d'une mère, en lui montrant sans nécessité des principes différens des siens ? Il fallait , monsieur , garder ces sentimens au-dedans de vous pour la règle de votre conduite , et leur premier effet devait être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres, et de ne point changer ces tracasseries en persécutions, en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article , que, quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte , et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre église, bien résolu d'y vivre et d'y mourir s'il dépend de moi : car il est très-consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères , et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, je vous déclare que si j'étais né catholique , je demeurerais bon catholique , sachant bien que votre église met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine , qui ne trouve ni fond ni rives quand elle veut soudre l'abîme des choses ; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein , que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant pour le reste de ma vie des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir ; aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là, bien convaincu que sans cette précaution , je ne l'aurais été de ma vie.

Je vous parle , monsieur , avec effusion de cœur et comme un père parlerait à son enfant. Votre brouillerie avec madame votre mère me navre ; j'avais , dans mes malheurs , la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien : voulez-vous m'ôter encore cette consolation ? Je sais que s'ils me font du mal , ce n'est que faute d'être entendus ; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher S-B. , un fils brouillé avec sa mère a toujours tort. De tous les sentimens naturels , le moins altéré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse ; en aucun cas, on ne peut le

violer sans crime. Racommodez-vous donc avec la vôtre : à quelque prix que ce soit , apaisez - la ; soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles , ou du moins les dissimuler ? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne : que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales ; celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même , l'une et l'autre vous imposent ici le même devoir : vous pouvez le remplir , vous le devez ; la raison , l'honneur , votre intérêt , tout le veut ; et moi je l'exige pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites , comptez sur mon amitié , sur toute mon estime , sur mes soins , si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas , vous n'avez qu'une mauvaise tête , ou qui pis est , votre cœur vous conduit mal , et je ne veux conserver de liaison qu'avec des gens dont la tête et le cœur soient sains.

Signé , J. J. ROUSSEAU.

P. S. j'étais absent quand votre lettre est arrivée , ce qui m'a mis hors d'état de vous répondre plus tôt , et je vais repartir encore pour une tournée que ma santé et l'affluence des désœuvrés rendent nécessaire : il est bien confirmé que l'air de ce pays , quoique bon pour les autres , m'est très-malsain.

---

### NÉCROLOGIE.

On a annoncé , dans le *Journal de Paris* , la mort précoce d'un homme de lettres , illustre par de nombreux et importants travaux. M. Charles Villers , correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut de France , membre de l'académie et professeur à l'université de Goëttinguer , est mort dans cette ville des suites d'une catolepsie. A peine devait-il avoir atteint sa quarante-huitième année. Au milieu des scènes qui fixent les regards du monde , lorsqu'une nation illustre par son génie , ses exploits et ses malheurs , attend la paix et la liberté du monarque



qui lui a donné la gloire et la puissance, la voix de ceux qui célèbrent les travaux des hommes qui ont bien mérité des lettres et des arts, ne doit pas être étouffée. Puisse bientôt une plume plus éloquente que la mienne, rendre à la mémoire de M. Charles Villers, un hommage plus digne d'elle, que ces lignes tracées à la hâte au milieu des plus vives émotions.

M. Charles Villers était né aux environs de Metz, dans la Lorraine allemande, d'une famille anciennement noble. Il suivit de bonne heure la carrière militaire, et fut capitaine dans l'arme du génie. Les horreurs, dont les passions et la méchanceté ensanglantèrent la révolution française, l'engagèrent à quitter sa patrie lorsqu'il crut contraire à son devoir et à sa sûreté d'y rester. Il chercha à se consoler, dans le sein des muses, des maux auxquels sa patrie était en proie. M. de Villers fit une étude particulière des différentes parties de la littérature allemande, et acquit une connaissance approfondie de la langue, de la philosophie, de la poésie et des monumens historiques de nos voisins; il forma la résolution de faire apprécier par ses concitoyens, lorsqu'un jour il serait revenu au milieu d'eux, le génie et les travaux de Schiller, Goëthe, Herder, Mendelschon, Kant : c'est des écrits de ce dernier qu'il fit surtout une étude particulière. La doctrine édifiante et sublime du philosophe de Kœnisberg captiva l'esprit et l'âme de M. Charles Villers; de retour en France, après le 18 brumaire, quand le temple de la Discorde se ferma sous les auspices de la Gloire et du Génie, il publia une analyse complète de la métaphysique et des écrits de Kant, et fit précéder cet important travail d'une notice exacte et impartiale sur sa vie et ses ouvrages: Ce livre fit en France la sensation la plus remarquable; il eut plusieurs éditions, et la doctrine philosophique de Kant fut ainsi, pendant quelque temps, le point vers lequel se tournaient les méditations de nos penseurs et le talent de nos écrivains. Mais un autre ouvrage détourna bientôt l'attention publique de la philosophie de Kant, sans la détourner de M. Villers. La classe d'histoire et de littérature ancienne de l'institut de France proposa, pour

sujet de prix , la question de l'influence de la réforme de Luther sur la civilisation des lumières et la situation politique de l'Europe : personne , plus que M. Villers , qui , pendant un long séjour en Allemagne , la terre native du protestantisme , l'avait étudié dans les sources les plus authentiques , les monumens historiques et littéraires , n'était en état de traiter cette question avec succès. Il le fit , et remporta sans partage le prix dans un concours mémorable par l'importance du sujet et le mérite des concurrens. Lorsque son ouvrage fut imprimé , le public confirma le suffrage de l'institut.

Profondément pensé et rempli d'une immense érudition , il jetait un grand jour sur une de ces époques de l'histoire moderne , qui prouve que tous les efforts de la puissance et de l'habitude ne peuvent rien contre l'influence tôt ou tard irrésistible de l'opinion et de l'intérêt publics. Quelques critiques célèbres ne donnèrent cependant pas à l'ouvrage de M. Villers , des éloges aussi absolus ; quelques-uns ne partageaient pas son opinion sur un sujet qui , par son importance , pouvait en effet être envisagé sous une foule d'aspects différens les uns des autres ; ils pensaient , comme quelques-uns des concurrens , que Luther ne fit que produire avec violence une explosion qui pouvait être épargnée à l'Europe , et que les progrès des lumières et de la raison auraient pu parvenir et parvenaient déjà au même résultat politique et religieux , avec des moyens un peu plus lents , mais beaucoup moins sanglans et dangereux. D'autres attaquaient l'ouvrage de M. Villers sous le rapport du style : écrit en Allemagne et sur un sujet , pour ainsi dire , nouveau pour une plume française , il portait en effet dans plusieurs endroits une empreinte étrangère , que l'on chercherait vainement dans d'autres écrits plus appropriés au genre facile et gracieux de notre littérature , et dont le portefeuille de l'auteur était rempli.

M. Villers jouissait à Paris de la plus juste considération et des douceurs de l'amitié ; mais ses goûts , ses études , d'honorables liaisons le rappelaient en Allemagne ; il se fixa à Lubeck : les exploits de nos armées lui firent bientôt revoir des compatriotes jusque dans ces parages éloignés. Ce fut à peu près à cette époque qu'il pu-

blia une *Vie de Luther* ; on y retrouva une partie des principales idées qui l'avaient dirigé dans la composition de son grand ouvrage couronné ; il retraça , avec quelque partialité , le caractère et la conduite de l'homme qui fut l'auteur d'une réforme que les mœurs , les lumières , le climat et la situation du pays où elle éclata , y avaient sans doute rendue nécessaire ; mais dans lequel il serait difficile de trouver un modèle de douceur , de libéralité et de tolérance. Les circonstances politiques avaient élevé le royaume de Westphalie ; et cet état devait s'enorgueillir , à juste titre , de compter parmi ses villes , Goettinguer , le docte sanctuaire de l'érudition germanique. Il s'agissait de prouver , au nouveau souverain de ce royaume , de quelle importance il était de conserver les institutions célèbres qui font la gloire de l'Allemagne savante et lettrée. M. Villers publia un ouvrage dans lequel il développait les immenses avantages attachés au genre d'enseignement pratiqué dans les écoles supérieures , en faisant connaître particulièrement les précieux établissemens dont la ville de Goettinguer est remplie ; les hommes célèbres dont elle revendique les noms et les travaux , tels que Heine , Schloëtzer , Meiners , dont les lettres ont eu depuis à déplorer la perte ; Blumenbach , Héeren , Eichorn , etc. , qu'elles sont encore glorieuses de posséder. Je remplissais moi-même à Cassel une place administrative lorsque cet ouvrage y parut ; il me fut remis dans cette ville par l'illustre homme de lettres et homme d'état , auquel M. Villers avait eu l'idée bien naturelle de l'adresser , par une dédicace , feu Jean Muller , alors conseiller d'état , directeur général de l'instruction publique dans l'ancien royaume de Westphalie.

Cet immortel historien de la confédération helvétique méritait en effet , dans ce moment , l'hommage et la reconnaissance des hommes de lettres de l'Allemagne. Ce fut l'époque où M. Villers se fixa à Goettinguer ; il y fut nommé professeur de philosophie et secrétaire de l'académie pour la correspondance française. Infatigable dans son projet de faire connaître et apprécier en France les travaux et les services des meilleurs écrivains de l'Allemagne ,

il publia une analyse raisonnée et méthodique de tous les ouvrages d'histoire, de littérature, de politique et de morale qui avaient paru chez nos voisins depuis le moment où M. Villers avait quitté la France : il en envoya des exemplaires à ses collègues de l'institut, avec lesquels il n'avait cessé d'entretenir une correspondance aussi exacte qu'intéressante. Enfin, lorsque l'Allemagne recouvrait son indépendance, il publia un dernier écrit sur l'organisation la plus appropriée à l'esprit du temps, qu'il convenait de donner à l'antique confédération anséatique, qui l'avait adopté au nombre de ses concitoyens. Ce fut alors qu'une mort précoce l'enleva aux lettres et à l'amitié. Ses derniers vœux étaient pour sa patrie : éloigné d'elle; il n'avait cessé de la chérir; il jouissait de sa gloire, et soupirait après son bonheur. L'écrivain, qui, dans un de ses premiers et plus importants ouvrages, avait exposé et s'était appliqué à faire apprécier les suites d'un événement religieux, qui avait pour but et pour mobile la liberté de la pensée et celle de la conscience, ne pouvait voir le bonheur de sa nation que dans la réunion de toutes les garanties sociales, propres à assurer l'indépendance et la dignité de l'homme. Pourquoi n'a-t-il pu jouir de l'avenir qui s'offre devant nous par le retour du héros, qui, après avoir rempli l'univers du bruit de ses triomphes, et au sortir de nos troubles civils, et après avoir détrôné l'anarchie, veut maintenant faire fleurir la liberté publique

Sous l'ombrage sacré du pouvoir monarchique!

Doué des qualités du cœur et du génie, et d'une figure aussi noble qu'imposante, M. Villers, pour me servir à peu près de l'expression d'une femme célèbre (dans un ouvrage qui ne laisse plus rien à désirer à ceux qui voulaient aussi nous faire connaître les beautés intellectuelles et morales de l'Allemagne et de sa littérature), joignait, à l'érudition soignée d'un savant de l'Allemagne, l'aimable courtoisie des chevaliers français. Puissent de dignes émules marcher sur ses traces glorieuses, et honorer comme lui, par leurs travaux et leurs vertus, les lettres, la patrie et l'humanité!

MICHEL BERA.

LES sciences viennent de perdre M. Ant. Remi Mauduit, lecteur et professeur au collège impérial de France, censeur impérial honoraire, professeur à l'école d'architecture, et membre de plusieurs académies de l'Europe. Il est mort à Paris, le 7 de ce mois, dans la 85<sup>e</sup> année de son âge. M. Mauduit était considéré par les savans comme l'un des hommes qui avaient le plus contribué en France au progrès des sciences mathématiques. Indépendamment de ses vastes connaissances dans cette partie, il était versé dans la bonne littérature, et l'on connaît de lui plusieurs psaumes en vers français, qui sont remplis de poésie.

---

## POLITIQUE.

L'ÉVÉNEMENT presque miraculeux dont nous venons d'être les témoins et qui replace la France à un point d'où elle ne pouvait être sortie sans que l'ordre naturel eût été interverti, étonne bien moins la raison qu'il ne l'affermirait à combattre tout ce qui pourrait désormais entraver la marche invariable des temps et de l'esprit humain. Notre belle France, notre chère patrie est enfin rendue à toute sa splendeur, à l'illustration de ses armes, à la prééminence de ses arts, à la majesté de ses monumens, à l'immensité de sa gloire nationale. Une seconde fois arrachée par la même main aux horreurs de l'anarchie et de la guerre civile, et soustraite à une honteuse humiliation, elle repose maintenant appuyée sur son protecteur magnanime; sur le monarque, véritable garant de sa force, de son indépendance et de sa prospérité.

Mon dessein n'est pas d'outrager le malheur; mais je ne puis reporter ma pensée vers ce dernier gouvernement qu'un souffle a renversé, sans me convaincre de plus en plus que la puissance invisible qui règle à son gré les destinées des empires, qui préside à l'essor des connaissances humaines, aux mouvemens



progressifs qui changent l'aspect des générations , prend le soin de créer des hommes tellement appropriés à ses desseins , que vouloir se soustraire à leur influence , que repousser en quelque sorte la mission qu'ils ont reçue et les qualités extraordinaires dont une sage prévoyance les a doués , c'est se précipiter dans l'abîme , s'environner de toutes les ombres du chaos , et consommer la ruine de son pays. Les malheurs que devait accumuler sur nous la marche rétrograde tout-à-coup imprimée au siècle par les ministres de l'ancienne dynastie , justifient assez cette pensée , et il ne faut que jeter sur leurs torts un coup d'œil rapide pour reconnaître combien la France était devenue étrangère aux principes d'après lesquels ils prétendaient la gouverner. Il est cependant des circonstances accessoires qui peut-être aussi méritent un court examen. Je ne suis pas de l'avis , par exemple , de ceux de nos écrivains qui pensent que les Bourbons ne pouvaient réparaître en France dans un moment plus favorable. On les y vit rentrer sans doute avec tout l'intérêt que devaient inspirer leurs longs malheurs , mais leur autorité n'était plus qu'un joug imposé par l'étranger , et je crois pouvoir placer parmi l'une des causes principales de leur chute , cette époque dont le souvenir ne cessait d'humilier profondément l'orgueil national.

Ce ne sont pas précisément les peuples qui font les révolutions , bien qu'on s'obstine toujours à les rendre seuls comptables de ces jours de calamités. Peu de personnes contesteront aujourd'hui que ce soit l'ancienne cour qui ait donné en 1789 , à la France , le mouvement même qui amena les désastres du trône ; les peuples ne font que céder aux menées sourdes , aux intrigues des hommes puissans qui les forcent de prendre part à leurs querelles ou de secondar leurs vues ambitieuses ; ils ne sont autre chose qu'un ressort que fait agir une main cachée , et sans l'action de laquelle il ne se détendrait point ; ils ne peuvent en conséquence être , à proprement parler , considérés comme le principe des révolutions mais ils en profitent : l'arc une fois détendu se raffermît , et il est rare que la même main réussisse à le remettre dans son pre-

micr état. La maison des Stuarts eut en vain quelque temps l'espoir de se rétablir, elle retomba pour ne plus se relever. Les Bourbons avaient cet exemple, et ils oublièrent que nos vingt-cinq ans de tension politique avaient avancé la France d'un siècle. Ces vingt-cinq ans ont en effet tellement changé les mœurs et les idées, que ce fut une expression assez étrange pour la génération présente, que ce mot de légitimité, répété à outrance en parlant d'un trône entièrement recréé par Napoléon, et appuyé sur tant de victoires, de travaux et de sacrifices, auxquels les nouveaux occupants n'avaient en rien contribué.

Le faible Jacques II, en qui périt l'espoir de sa dynastie, vint s'en consoler à Saint-Germain en touchant les écouelles et conversant avec des jésuites; les premières ordonnances de la restauration ressuscitent tous les réglemens poudreux qui pouvaient tendre à remettre en vigueur les vieilles institutions religieuses, elles règlent la marche des processions extérieures, et préparent les lois qui vont rétablir les couvens et les jésuites; mais ces actes ne sont rien si on les compare à d'autres d'un intérêt bien plus puissant. Nos places fortes sont abandonnées; le roi date de la vingtième année de son règne, acte qui déclare les Français en état de rébellion pendant tout le temps qui s'est écoulé en l'absence du monarque. Une charte a été donnée par le roi lui-même, qui proclame un oubli total du passé, le maintien de la vente des biens nationaux et de tous les hommes en place, quelles qu'aient été leurs opinions politiques; cette charte est aussitôt reconnue pour illusoire, et ne cesse d'être violée. La presse, qu'elle promettait de rendre indépendante, est de nouveau comprimée; et les ministres, dans leurs discours, ne craignent pas de s'oublier au point d'insulter le caractère national. Des écrivains soudoyés sondent l'opinion publique, et essaient de la décider à la restitution des biens d'émigrés. D'autres minent sourdement toutes les institutions nouvelles, redemandent les corporations, les maîtrises. Un plus grand nombre s'évertue à couvrir de ridicule toutes les idées qui préservent l'homme de la dégradation et de l'asservissement; les journaux

portent l'empreinte de la coalition ministérielle qui s'en est emparée, et du fiel qu'elle ne veut cesser de répandre contre tout ce qui annonce ces pensées grandes et libérales, dont elle se propose de détruire jusqu'au moindre vestige. Pendant ce temps, un monument expiatoire est élevé sur le sol où moururent des hommes qui ne firent que porter la guerre civile et la désolation au sein de la patrie: seuls, les vrais défenseurs semblent ne mériter aucuns regrets, aucuns hommages. Des décorations militaires sont envoyées dans les départemens de l'ouest à tous ceux qui ne cessèrent d'y porter le fer et la flamme; nos longues victoires sont nommées des victoires sacrilèges; le nombre des services est méconnu; l'espoir de l'avancement comprimé. Des hommes nouveaux, et qui n'ont pour eux que l'orgueil de leur naissance et leurs préjugés, vont commander les vieux enfans de l'honneur et de l'indépendance. Ces maux ne suffisaient pas; tout à coup des alarmes se manifestent; des enrôlemens secrets sont signalés; les réactions, les vengeances semblent ne devoir plus s'envelopper des ombres du mystère: au mépris de la garantie donnée par la charte, des magistrats sont destitués de leurs fonctions; et cette criante violation des lois pénètre jusque dans le sanctuaire des sciences, où l'esprit de parti veut désormais remplacer par ses agens des hommes dont toute l'Europe a reconnu le mérite.

Tel est à peu près le tableau sommaire des fautes principales de l'ancien gouvernement, qui ne manqueront sans doute pas d'être développées par nos publicistes; et dont la progression dut étrangement étonner cette jeunesse française qui n'avait connu jusque là que les principes de tolérance et de régénération dans lesquels elle avait puisé l'amour d'une religion sans préjugés, d'une majesté royale environnée de sa propre gloire, et d'un mérite civil et militaire, enfant de ses propres œuvres. Je n'ai point parlé du maintien des droits-réunis, et dont il eût mieux valu ne pas promettre la suppression, des diverses tentatives déjà faites pour le rétablissement des dîmes, des corvées et de tous les abus qui tenaient au système féodal: un pareil gouvernement cou-

rait de lui-même à sa ruine : j'ai dit qu'un souffle suffit pour le renverser , ce souffle ne lui causa qu'une chute prématurée , il ne pouvait se soutenir , et ses derniers momens , en avouant sa faiblesse , montrèrent assez qu'il ne se dissimulait point ses fautes. Le coup était porté. La guerre civile invoquée par d'imprudentes et odieuses proclamations , devenue en effet inévitable sans la prompte assistance d'un bras habitué à comprimer les discordes et garant de tous les intérêts les plus chers , la guerre civile ne répondit point aux vociférations qui la provoquaient. Napoléon avait entendu nos plaintes , avait prévu nos alarmes et nos dangers. Non-seulement son retour ne coûta pas une goutte de sang pour sa cause personnelle , mais on ne peut trop lui rendre cet hommage dicté par la reconnaissance , que sa venue arrêta des flots de sang prêts à couler.

Napoléon est rendu à la France , et l'épreuve du malheur n'est jamais vaine pour un grand homme : c'est la patrie toute entière que nous retrouvons en lui. L'Europe a connu le pouvoir de nos armes ; ce n'est plus à des conquêtes que nous prétendons ; le monarque de vingt millions de braves vient maintenant consolider la paix , la gloire et l'indépendance de son peuple. Nulles réactions , nuls ressentimens ne sont plus à craindre. Napoléon aussi a pardonné ; et sa clémence , elle-même excusant des torts , exprimée d'un seul mot , mais d'un mot plein de sublimité , vaut bien l'appareil constitutionnel d'une charte toujours enfreinte : « Il est , a dit l'empereur dans une de ses premières proclamations , des événemens d'une telle nature , qu'ils sont au-dessus de l'organisation humaine..... Tout ce que des individus ont fait , écrit ou dit depuis la prise de Paris , je l'ignorerai toujours ; cela n'influera en rien sur le souvenir que je conserve des services importans qu'ils ont rendus ».

Tous les intérêts sont donc à jamais confondus en lui. Déjà sa nouvelle carrière est marquée de plus d'un titre à notre reconnaissance : les couleurs nationales sont déployées ; les airs chéris de la liberté se font entendre , et cette liberté n'est pas illusoire : la pensée est

affranchie ; le commerce infâme des esclaves est aboli ; les derniers vestiges de la féodalité sont à jamais effacés, et le peuple, si intéressé à la discussion de ses lois et de tous ses droits politiques, est appelé à se former une représentation dont les pouvoirs portent l'empreinte de la volonté générale. Que ne devons-nous point attendre de l'avenir, quand déjà le présent nous remplit de tant de satisfaction ? C'est vraiment aujourd'hui que nous pouvons dire avec Horace, et avec plus de raison sans doute que lui-même :

*Nunc pede libero  
Pulsanda tellus....*

*N. B.* Dans l'impossibilité où nous sommes de publier ici toutes les adresses qui ont été présentées à S. M. I. par les grands corps, les cours, les villes, etc., sur son heureux retour ; nous choisissons, de préférence, celle du conseil-d'état, l'une des plus remarquables, et celle du corps municipal de la ville de Paris.

*Adresse du conseil-d'état.*

« Sire, les membres de votre conseil-d'état ont pensé, au moment de leur première réunion, qu'il était de leur devoir de professer solennellement les principes qui dirigent leur opinion et leur conduite.

» Ils viennent présenter à Votre Majesté, la délibération qu'ils ont prise à l'unanimité, et vous supplier d'agréer l'assurance de leur dévouement, de leur reconnaissance, de leur respect et de leur amour pour votre personne sacrée ».

*Conseil-d'état. — Extrait du registre des délibérations.*

( Séance du 25 mars 1815 ).

Le conseil-d'état, en reprenant ses fonctions, croit devoir faire connaître les principes qui font la règle de ses opinions et de sa conduite.

La souveraineté réside dans le peuple, il est la seule source légitime du pouvoir.

En 1789, la nation reconquit ses droits depuis long-temps usurpés ou méconnus.

L'assemblée nationale abolit la monarchie féodale, établit une monarchie constitutionnelle et le gouvernement représentatif.

La résistance des Bourbons aux vœux du peuple , amena leur chute et leur bannissement du territoire français.

Deux fois le peuple consacra par ses votes la nouvelle forme du gouvernement établie par ses représentans.

En l'an 8, Bonaparte, déjà couronné par la victoire, se trouva porté au gouvernement par l'assentiment national : une constitution créa la magistrature consulaire.

Le sénatus-consulte du 16 thermidor an 10, nomma Bonaparte consul à vie.

Le sénatus-consulte du 28 floréal an 12, conféra à Napoléon la dignité impériale, et la rendit héréditaire dans sa famille.

Ces trois actes solennels furent soumis à l'acceptation du peuple, qui les consacra par près de quatre millions de votes.

Ainsi, pendant vingt-deux ans les Bourbons avaient cessé de régner en France ; ils y étaient oubliés par leurs contemporains, étrangers à nos lois, à nos institutions, à nos mœurs, à notre gloire ; la génération actuelle ne les connaissait que par le souvenir de la guerre étrangère qu'ils avaient suscitée contre la patrie et des dissensions intestines qu'ils y avaient allumées.

En 1814, la France fut envahie par les armées ennemies et la capitale occupée. L'étranger créa un prétendu gouvernement provisoire. Il assembla la minorité des sénateurs et les força, contre leur mission et contre leur volonté, à détruire les constitutions existantes, à renverser le trône impérial et à rappeler la famille des Bourbons.

Le sénat, qui n'avait été institué que pour conserver les constitutions de l'empire, reconnut lui-même qu'il n'avait point le pouvoir de les changer. Il décréta que le projet de constitution qu'il avait préparé serait soumis à l'acceptation du peuple, et que Louis-Stanislas-Xavier serait proclamé roi des Français aussitôt qu'il aurait accepté la constitution, et juré de l'observer et de la faire observer.

L'abdication de l'empereur Napoléon ne fut que le résultat de la situation malheureuse où la France et l'empereur avaient été réduits par les événemens de la guerre, par la trahison et par l'occupation de la capitale ; l'abdication n'eut pour objet que d'éviter la guerre civile et l'effusion du sang français. Non consacré par le vœu du peuple, cet acte ne pouvait détruire le contrat solennel qui s'était formé entre lui et l'empereur, et quand Napoléon aurait pu abdiquer personnellement la couronne, il n'aurait pu sacrifier les droits de son fils appelé à régner après lui.

Cependant un Bourbon fut nommé lieutenant-général du royaume et prit les rênes du gouvernement.

Louis-Stanislas-Xavier arriva en France ; il fit son entrée dans la capi-

taie ; il s'empara du trône , d'après l'ordre établi dans l'ancienne monarchie féodale.

Il n'avait point accepté la constitution décrétée par le sénat ; il n'avait point juré de l'observer et de la faire observer ; elle n'avait point été envoyée à l'acceptation du peuple : le peuple, subjugué par la présence des armées étrangères, ne pouvait pas même exprimer librement ni valablement son vœu.

Sous leur protection, après avoir remercié un prince étranger de l'avoir fait remonter sur le trône , Louis-Stanislas-Xavier data le premier acte de son autorité de la dix-neuvième année de son règne, déclarant ainsi que les actes émanés de la volonté du peuple, n'étaient que le produit d'une longue révolte ; il *accorda volontairement, et par le libre exercice de son autorité royale, une charte constitutionnelle appelée ordonnance de réformation* ; et pour toute sanction il la fit lire en présence d'un nouveau corps qu'il venait de créer et d'une réunion de députés qui n'était pas libre, qui ne l'accepta point, dont aucun n'avait assez de caractère pour consentir à ce changement, et dont les deux cinquièmes n'avaient même plus de caractère de représentans.

Tous ces actes sont donc illégaux. Faits en présence des armées ennemies et sous la domination étrangère, ils ne sont que l'ouvrage de la violence ; ils sont essentiellement nuls et attentatoires à l'honneur, à la liberté et aux droits du peuple.

Les adhésions données par des individus et par des fonctionnaires sans mission, n'ont pu ni anéantir, ni suppléer le consentement du peuple exprimé par des votes solennellement provoqués et légalement émis.

Si ces adhésions, ainsi que les sermens, avaient jamais pu même être obligatoires pour ceux qui les ont faits, ils auraient cessé de l'être dès que le gouvernement qui les a reçus a cessé d'exister.

La conduite des citoyens qui, sous ce gouvernement, ont servi l'État, ne peut être blâmée. Ils sont même dignes d'éloges, ceux qui n'ont profité de leur position que pour défendre les intérêts nationaux et s'opposer à l'esprit de réaction et de contre-révolution qui désolait la France.

Les Bourbons eux-mêmes avaient constamment violé leurs promesses ; ils favorisèrent les prétentions de la noblesse fidèle ; ils ébranlèrent les ventes des biens nationaux de toutes les origines ; ils préparèrent le rétablissement des droits féodaux et des dîmes ; ils menacèrent toutes les existences nouvelles ; ils déclarèrent la guerre à toutes les opinions libérales ; ils attaquèrent toutes les institutions que la France avait acquises au prix de son sang, aimant mieux humilier la nation que de s'unir à sa gloire ; ils dépossédèrent la Légion d'honneur de sa dotation et de ses droits politiques ; ils en prodiguèrent la décoration pour l'avilir ; ils enlevèrent à l'armée, aux

braves, leur solde, leurs grades et leurs honneurs, pour les donner à des émigrés, à des chefs de révolte: ils voulurent enfin régner et opprimer le peuple par l'émigration.

Profondément affectée de son humiliation et de ses malheurs, la France appelait de tous ses vœux son gouvernement national, la dynastie liée à ses nouveaux intérêts, à ses nouvelles institutions.

Lorsque l'Empereur approchait de la capitale, les Bourbons ont en vain voulu réparer, par des lois improvisées et des sermens tardifs à leur charte constitutionnelle, les outrages faits à la nation et à l'armée. Le temps des illusions était passé, la confiance était aliénée pour jamais. Aucun bras ne s'est armé pour leur défense: la nation et l'armée ont volé au-devant de leur libérateur.

L'Empereur, en remontant sur le trône où le peuple l'avait élevé, rétablit donc le peuple dans ses droits les plus sacrés. Il ne fait que rappeler à leur exécution les décrets des assemblées représentatives sanctionnés par la nation; il revient régner par le seul principe de légitimité que la France ait reconnu et consacré depuis 25 ans, et auquel toutes les autorités s'étaient liées par des sermens dont la volonté du peuple aurait pu seule les dégager.

L'Empereur est appelé à garantir de nouveau par des institutions (et il en a pris l'engagement dans ses proclamations à la nation et à l'armée), tous les principes libéraux, la liberté individuelle et l'égalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentans de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance et l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agens du pouvoir.

Pour mieux consacrer les droits et les obligations du peuple et du monarque, les institutions nationales doivent être revues dans une grande assemblée des représentans, déjà annoncée par l'Empereur.

Jusqu'à la réunion de cette grande assemblée représentative, l'Empereur doit exercer et faire exercer, conformément aux constitutions et aux lois existantes, le pouvoir qu'elles lui ont délégué, qu'il n'a pu abdiquer sans l'assentiment de la nation, que le vœu et l'intérêt général du peuple français lui font un devoir de reprendre.

### *Réponse de Sa Majesté.*

- « Les princes sont les premiers citoyens de l'État. Leur autorité est plus
- » ou moins étendue selon l'intérêt des nations qu'ils gouvernent. La
- » souveraineté elle-même n'est héréditaire, que parce que l'intérêt des
- » peuples l'exige. Hors de ces principes, je ne connais pas de légitimité.
- » J'ai renoncé aux idées du grand Empire, dont depuis quinze ans je



» n'avais encore que posé les bases. Désormais le bonheur et la consolidation de l'Empire français seront l'objet de toutes mes pensées ».

*Adresse du Conseil municipal de la ville de Paris.*

« SIRE, V. M. fut élevée au trône des Français par la volonté unanime de la nation, et depuis vingt-sept ans un principe a survécu parmi nous à tous les orages de la révolution ; il n'y a, il ne peut exister en France de pouvoir légitime que celui qui a été librement et légalement confié et reconnu par elle.

» L'inconstance de la fortune et plus encore la trahison contraignirent V. M. à descendre un moment de ce trône qu'elle n'avait pourtant pas le droit d'abdiquer, puisque c'était par la volonté nationale qu'elle y était montée ; mais les bons esprits et les bons cœurs ne se trompèrent pas sur les véritables motifs de votre noble résolution : ils lurent au fond de votre âme que vous étiez déterminé par un seul sentiment, celui d'accélérer le moment où le territoire sacré serait évacué par l'étranger.

» Sire, vos généreuses intentions ont été comprises par les Français. Que V. M. reçoive les bénédictions d'un peuple qui vous remercie d'avoir été deux fois dans une même année, et par un éloignement volontaire et par un prodigieux retour, le sauveur et le libérateur de la patrie.

» Nous parlons de votre retour, Sire ; eh ! quelle légitimité fut jamais consacrée d'une manière plus puissante que ne l'a été la vôtre par l'unanimité de sentimens et de vœux qui a signalé votre marche depuis le golfe Juan jusqu'au château des Tuileries ! Quel triomphe que celui où le triomphateur traverse un espace de plus de deux cents lieues presque toujours seul, sans armes, et semble ne se laisser approcher des troupes qu'il rencontre que pour ne pas refuser aux anciens compagnons de sa gloire, le plaisir d'assister à la longue et civique fête de son retour !

» Sire, les premières paroles qui vous sont échappées en rentrant sur le sol français, renferment la promesse d'une constitution digne de vous et de vos peuples : cette promesse ajoute à tous les sentimens que nous vous devons ; car les Français qui vous connaissent savent bien qu'une constitution garantie par vous ne sera pas aussitôt violée que promulguée.

» Sire, la ville de Paris vous salue des nouvelles protestations de son respect, de son admiration, de son amour et de sa fidélité : qu'a-t-elle à dire pour garantir la sincérité des sentimens qu'elle exprime ? quelle est la ville qui vous doit davantage ? quelle est celle qui peut plus espérer de votre cœur et de votre génie ?

S. M. a répondu :

« J'agré les sentimens de ma bonne ville de Paris. J'ai mis du prix à

» entrer dans ses murs à l'époque anniversaire du jour où, il y a quatre  
 » ans, tout le peuple de cette capitale me donna des témoignages si tou-  
 » chans de l'intérêt qu'il portait aux affections qui sont le plus près de  
 » mon cœur. — J'ai dû pour cela devancer mon armée et venir seul me  
 » confier à cette garde nationale que j'ai créée et qui a si parfaitement  
 » atteint le but de sa création. J'ambitionne de m'en conserver à moi-même  
 » le commandement. J'ai ordonné la cessation des grands travaux de Ver-  
 » sailles, dans l'intention de faire tout ce que les circonstances permettront  
 » pour achever les établissemens commencés à Paris, qui doit être consi-  
 » tamment le lieu de ma demeure et la capitale de l'Empire : dans des temps  
 » plus tranquilles, j'achèverai Versailles, ce beau monument des arts,  
 » mais devenu aujourd'hui un objet accessoire. Remerciez en mon nom le  
 » peuple de Paris de tous les témoignages d'affection qu'il me donne ».

---

*Décret impérial.*

NAPOLÉON, Empereur des Français,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. A dater de la publication du présent décret, la traite des noirs est abolie.

Il ne sera accordé aucune expédition pour ce commerce ni dans les ports de France, ni dans ceux de nos colonies.

2. Il ne pourra être introduit, pour être vendu dans nos colonies, aucun noir provenant de la traite soit française, soit étrangère.

3. La contravention au présent décret sera punie de la confiscation du bâtiment et de la cargaison, laquelle sera prononcée par nos cours et tribunaux.

4. Néanmoins les armateurs qui auraient fait partir avant la publication du présent décret des expéditions pour la traite, pourront en vendre le produit dans nos colonies.

5. Nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret.

*Signé, NAPOLÉON.*

---

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ; ANNONCES ; AVIS , etc.

*Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly ;* rédigée par l'auteur des *Voyages d'Antenor*, M. Lantier. Trois vol. in-12. Prix, 7 fr. 50c., et 9 fr. franc de port; le même, deux vol. in-8°, 10 fr., et 13 fr. franc de port. Chez-Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

*Recueil des tombeaux des quatre cimetières de Paris, avec les épitaphes et inscriptions*, lesdits tombeaux mesurés et dessinés par C. P. Arnaud, architecte-dessinateur, éditeur de cet ouvrage.

Cet ouvrage aura vingt livraisons qui, avec le discours préliminaire, des

remarques historiques, curieuses et intéressantes sur les funérailles, sépultures, tombeaux et autres monumens de ce genre chez les anciens et les modernes, et quelques morceaux de poésie et de prose relatifs au sujet, formeront deux vol., à la suite desquels il paraîtra, dans le courant de chaque année un supplément de quelques livraisons.

Chaque livraison sera distribuée à part et renfermera quatre planches, ornées de paysages au milieu desquels se trouveront les tombeaux gravés au trait avec toute la précision convenable, et huit pages de texte.

Huit livraisons ont déjà paru, la 9<sup>e</sup>. et la 10<sup>e</sup>. paraîtront incessamment, ainsi que les discours et les descriptions, etc., qui doivent former la première partie.

Le prix de chaque livraison, papier grand-raisin, format in-8°, 2 fr., et 2 fr. 25 cent. franc de port; le même, lavé et colorié, 8 fr., et 8 fr. 25 c. franc de port.

On souscrit à Paris, chez l'éditeur, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, la seconde porte après le n°. 83; Laurens aîné, libraire, quai des Augustins, n°. 19; Delaunay, libraire, Palais-Royal, n°. 243. Les lettres et l'argent doivent être affranchis.

Les personnes qui désireront avoir des feuilles détachées coloriées s'adresseront à M. Arnaud.

#### MUSIQUE. — SOUSCRIPTION.

*Méthode de chant, ou Études du solfège et de la vocalisation, par M. Gérard, membre du Conservatoire Impérial de musique.*

La première partie de cet ouvrage contient les premiers élémens de la musique et des solfèges d'une difficulté progressive, à l'usage des commençans.

La seconde partie, qui traite spécialement de la vocalisation, renferme un grand nombre d'exercices, tant pour développer la voix que pour apprendre à faire les différentes espèces de petites notes et les autres ornemens du chant. Ces exercices sont suivis de grandes leçons écrites pour toutes les voix et avec accompagnement de forté-piano.

Le prix de la souscription est de 24 fr., et 26 fr. franc de port, pour les personnes qui auront souscrit avant le 30 avril 1815. Passé cette époque, le prix de l'ouvrage sera de 50 fr. On peut ne payer, en souscrivant, que la moitié du prix, 12 fr.

Tout souscripteur pour six exemplaires recevra le septième gratis. Les exemplaires seront livrés dans les premiers jours du mois de mai.

On souscrit franc de port, à Paris, chez MM. Pleyel, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 8; Mousiny, boulevard Poissonnière, n°. 20; Naderman, rue de Richelieu, n°. 46, et chez l'auteur, rue de Rochechouart, n°. 30.

Le prix de la souscription au *Mercur de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année.

— On ne peut souscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance.

— Les souscriptions, lettres, livres, gravures, musique, etc. doivent être adressés, *franc de port*, au directeur du *Mercur de France*, rue de Grétry, n°. 5. — Aucune annonce ne sera faite avant que cette formalité ait été observée.



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXXVIII. — *Samedi 8 avril 1815.*

---

## POÉSIE.

### IMITATION D'HORACE.

A AUGUSTE. Ode IV, liv. 4.

Trop long-temps la patrie a pleuré ton absence ;  
Reviens, enfant des Dieux, monarque bien-aimé :  
De ton prochain retour tu donnas l'assurance  
Au sénat alarmé.

Prince aussi bon que grand, à ta cité fidelle  
Viens rendre son éclat, ton bienfaisant secours :  
Comme le doux printemps, quand tu brilles près d'elle,  
Tu lui rends les beaux jours.

Comme on voit une mère éplorée, inquiète,  
Gémir depuis un an de l'absence d'un fils,  
Que sur les flots émus un vent jaloux agite  
Loin de ses toits chéris ;

Tout pour elle est présage, elle est toujours plaintive ;  
Ses prières, ses vœux gémissent dans les airs ;  
Et pour y voir son fils, elle fixe attentive  
Le rivage des mers :

Ainsi Rome, ô César, aujourd'hui désolée

Te demande sans cesse; exauce son espoir!

Rome heureuse par toi, de ses maux consolée,

Brûle de te revoir.

Cérès de blonds épis vient embellir nos plaines;

Tu nous rends le bonheur, l'abondance et la paix :

Et le joyeux nocher fend les vagues lointaines,

Grâces à tes bienfaits.

Plus fidèle à l'honneur, le citoyen paisible

Vit chaste et sans remords sous les toits paternels,

La loi défend le crime, et la peine terrible

Poursuit les criminels.

Sous ton sceptre, ô César ! qui enflammerait la furie

Du Scythe vagabond, du Parthe, du Germain ?

Qui croira que la guerre aux champs de l'Ibérie

Inquiète un Romain ?

Fortunés habitans de riantes collines,

Nous vivons occupés de rustiques travaux ;

Nous marions le cep aux branches purpurines

Des robustes ormeaux.

Au gré de nos désirs un doux festin commence,

Nous versons tout joyeux le pétillant nectar ;

Et comme un nouveau Dieu, pleins de reconnaissance,

Nous invoquons César.

Aux illustres héros sauveurs de la patrie,

La Grèce décerna des honneurs immortels ;

Dans nos humbles foyers ton image chérie

A déjà des autels.

Sois toujours notre père, au peuple qui t'adore

Dispense tes bienfaits, ta gloire et ton amour !

Telle est notre prière, au lever de l'aurore,

Comme à la fin du jour.

J.-F. BÉVIL, avocat.

LES CARTES DE VISITE.

FRONTIN, pendant deux jours qu'a duré mon absence,  
Ai-je été visité par des gens d'importance?

— Monsieur, avec grand soin, j'ai mis dans ce tiroir  
Les cartes de tous ceux qui venaient pour vous voir.

Grâces à la leçon que vous m'avez donnée,  
Je ne les mettrai plus sur votre cheminée

Que je n'aie, avec vous, consulté mûrement  
Si leurs noms y pourraient figurer dignement.

J'approuve vos raisons : les cartes de visite  
Servent, dans bien des cas, de preuves au mérite.

En voici plus de cent de toutes les couleurs.

Ah ! Monsieur, les pieds-plats y sont près des seigneurs.

Je ne pouvais pas seul en faire la critique,

Et je les ai rangés par ordre alphabétique.

Je vais les annoncer, et c'est à vous de voir

*S'il les faut refuser, s'il les faut recevoir.*

Damis. — C'est un poète : il n'est pas sans génie ;

Mais pourquoi laissait-il siffler sa tragédie ?

Jadis il m'adressa des vers assez bien faits ;

Mais peut-on recevoir un martyr des sifflets ?

Quelque plaisant chez moi pourrait le reconnaître.

Qu'il cherche des succès avant que d'y paraître.

Mets son billet au feu. — Ma foi, monsieur l'auteur,

Apprenez donc à faire un ouvrage meilleur ;

Ou, croyez moi, tâchez de donner par la suite

Des billets de parterre avant ceux de visite.

Poursuivons l'examen : Monsieur Dagitenceur.

— Ah ! certes, il doit chez moi se montrer au grand jour !

J'ai trouvé son billet dans la chambre d'un prince !

— La peste ! en quatre mots, l'éloge n'est pas mince !

— Aussi, depuis long-temps, on l'accueille partout.

Il n'est point de projet dont il ne vienne à bout.  
Son mérite, dit-on, n'est pas considérable.  
C'est cependant, Frontin, un homme incomparable.  
Sa figure ou son nom se glissent en tout lieu.  
— Il doit de votre glace occuper le milieu.  
Ecartons tous ces noms que son mérite efface.  
Vivent les gens heureux ! tout doit leur faire place.  
Monsieur Dorlis... — Fi donc ! — Et sa femme. — Ah ! fort bien !  
L'époux est un vrai sot, un homme propre à rien.  
Mais sa femme est divine, et sa vive folie  
Préserve plus d'un grand de la mélancolie.  
Elle a, ces jours derniers, juge de son talent,  
Fait entrer son mari dans un poste excellent.  
Le bonhomme, parfois, accompagne sa femme ;  
Et l'on reçoit monsieur en faveur de madame.  
— Votre banquier Dormon. Ah ! quel homme ! je crois  
Que pendant ces deux jours il est venu vingt fois.  
— Ses visites, Frontin, sont souvent fort gênantes.  
Mais, comme il a pour moi des façons obligeantes,  
Porte-lui mon billet de visite. — D'honneur,  
Il aimerait bien mieux un billet au porteur.  
Monsieur, voilà le nom de votre apothicaire :  
Je crois de ce chiffon savoir ce qu'il faut faire.  
Je vais vous annoncer Monsieur Orthos. — Ah ciel !  
Avec tout son savoir, quel ennuyeux mortel !  
Tous les savans en us vantent fort son mérite ;  
Moi, je reçois sa carte et jamais sa visite.  
Sitôt qu'il se présente, il semble avoir pour but  
D'ériger mon salon en petit institut.  
— Votre cousin Pécourt, son beau-frère et sa fille.  
— C'est un triste fardeau qu'une grande famille !  
Pour visiter les gens il faut être vêtu.  
Je suis au désespoir que mon portier l'ait vu.  
Les parens ont parfois une amitié perfide.

Ces gens , embarrassés , d'un air gauche et timide ,  
Se sont dit mes parens peut-être à mes voisins.

— J'ai dit , pour vous servir , que c'étaient mes cousins ;  
Et , si vous le voulez , c'est sur ma cheminée  
Que je relèguerai leur carte infortunée.

Monsieur de Millécorce. — Ah ! c'est ce jeune fat  
Qui donne à sa toilette un scandaleux éclat.

Portant dans vingt flacons tous les parfums de Flore ,  
Il aurait grand besoin d'y porter l'ellébore.

Il se dit mon parent au dixième degré.

En y réfléchissant , je pense qu'il dit vrai.

C'est un fou , mais il plaît. Mets son nom sur ma glace :  
Nous devons des égards aux gens de notre race.

— Là finit l'examen : si j'ai bien présumé ,

*Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.*

Pourtant , j'ai mis à part ce billet , et pour cause :

Voyez qu'il est gentil ! il est couleur de rose.

Celle qui l'a porté , sans un peu de pâlcur ,

Présenterait , ma foi , cette même couleur.

Sans doute , elle venait pour affaire pressante.

Votre absence a paru la rendre mécontente.

— Chût ! donne-moi cela. Que mon cabriolet ,

Sitôt qu'il sera nuit , à ma porte soit prêt.

Que ne me disais-tu..... ! va , partons au plus vite.

A propos , donne-moi des cartes de visite.

— J'en ai pris vingt , Monsieur , et c'est mon premier soin.

— Prends-en trente ; peut-être en aurai-je besoin.

BRES.



## LE HIBOU ET LES OISEAUX (1).

CERTAIN hibou , privé de la clarté du jour ,  
 Entendait constamment les oiseaux du bocage  
 Exprimer au soleil leur éclatant amour ,  
 Et chanter ses bienfaits dans leur joyeux langage.  
 « Quel est, se disait-il , cet hymne singulier  
 » Que chante nuit et jour une troupe insolente ?  
 » Pour habiter ce mont , ce roc hospitalier ,  
 » Ai-je , ô soleil ! besoin de ta clarté brûlante » ?  
 Que répondaient alors les habitans des airs  
 Aux accens ténébreux de cet oiseau sauvage ,  
 Insultant par ses cris l'astre de l'univers ,  
 Qui d'un Dieu tout-puissant nous présente l'image ?  
 Ils élevaient en chœur leurs sons harmonieux  
 Vers l'être qui répand des torrens de lumière ,  
 Et louaient le Seigneur qui dans les champs des cieux  
 Lui traça de ses mains sa brillante carrière.

M. B.

---

(1) Cette fable a été composée il y a environ un mois ; il sera facile d'en reconnaître l'application en se rappelant le sujet de prix proposé à ceux qui définiraient ce que c'est que des idées libérales , dans ce même journal qui retrouve aujourd'hui à la fois et ses anciens rédacteurs et ses anciens principes. Ceux qui me rendent la justice de penser que je porte dans mon cœur les sentimens qu'inspirent ces idées libérales dont on voulait nier jusqu'à l'existence , n'auront pas de peine à deviner les motifs qui m'empêchent de m'appesantir davantage sur l'étrange programme qui a donné lieu à cette fable , que j'ai lue dans une séance de la Société philotechnique de Paris , immédiatement après que ce programme eut été rendu public.

M. B.

A L'AMOUR.

VIENS, Dieu charmant des plaisirs et des ris ,  
 Viens, Dieu d'amour, apprends-moi l'art de plaire !  
 Pour l'art d'aimer, je le sais; je l'appris  
 Le jour même où je vis mon aimable Glycère.  
 Tu donneras aussi, Dieu des amours,  
 Quelques leçons à celle que j'adore !  
 Pour l'art de plaire, elle le sut toujours :  
 Mais l'art d'aimer.... elle l'ignore encore !

Le chevalier DE LASALLE.

ÉNIGME.

QUOIQUE je ne sois pas tellement nécessaire,  
 Qu'on ne puisse sans moi terminer toute affaire,  
 Pourtant est-il vrai que sans moi  
 Nul ne pourrait avoir pain ni pâte chez soi.  
 S.....

LOGOGRIPE.

NAVIGATEURS audacieux ,  
 Pour parvenir à la fortune,  
 Bravez , bravez les fureurs de Neptune ;  
 Et vous, Harpagons odieux ,  
 Vous, que la soif de l'or domine ,  
 Jeûnez , faites maigre cuisine ,  
 Suivez bien votre plan, sans cesse ramassez ,  
 Entassez vos écus et jamais n'y touchez :  
 Pour moi, par un moyen plus simple, plus facile ,  
 Je saurai riche devenir ;

De ma tête j'irai me faire raccourcir,  
Car en la conservant je suis pauvre, stérile.

V. B. (d'Agen).

### CHARADE.

De mon premier doit user sobrement  
Tout écrivain qui vise à l'élégance.  
Est toujours mon dernier, quelle que soit sa chance,  
Combat livré sur l'humide élément.  
Dans mon entier, à la ville, au village,  
L'espèce humaine est bien peu sage;  
Jeunes et vieux, petits et grands,  
Se font un point d'honneur tous d'être intempérans;  
Ainsi le veut l'antique usage.

Par le même.

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *Guérito*.

Celui du Logogriphe est *Insecte*; *dez in, reste secte*.

Celui de la Charade est *Vernine*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'HOMME, par M. FRIEDLANDER, docteur médecin. — A Paris, chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille, n°. 17. — 1815.

Il appartenait à un médecin plus qu'à personne, de nous instruire sur ce qu'exige notre éducation physique, sur les soins qu'il faut donner à cette enfance de l'homme si long-temps prolongée, et en même temps si faible. L'homme, cet être par excellence, n'est aux deux extrémités de sa vie qu'un bien frêle roseau qui a besoin qu'on le soutienne, et qu'on agisse pour lui. Notre vie s'annonce par des cris, et se prolonge dans les larmes. La vie de l'homme, de cet être dont l'intelligence est infinie, se perd en effet entre deux enfances misérables : aussi ces deux enfances réclament les soins de ceux qui ont passé la première, comme de ceux qui ne sont point encore arrivés à la seconde. On a donné seulement plus d'attention à notre première enfance, parce qu'elle nous ouvre la vie, et enfin parce que la santé, aussi nécessaire au bien-être du corps qu'à la vigueur de l'âme, en dépend presque toujours.

Les philosophes de tous les âges se sont occupés de cette première éducation. Les uns l'ont plus considérée sous les rapports physiques que sous les rapports moraux, suivant le but qu'ils se proposaient. Les médecins ont porté principalement leur attention sur les soins physiques, tandis que les moralistes, à la tête desquels on peut citer Plu-

tarque parmi les anciens, et Rousseau parmi les modernes, ont songé davantage à l'intelligence dont il est si essentiel de bien diriger l'essor. Chez tous on trouve des faits qui tiennent à ces deux considérations; et l'on est étonné, en lisant Plutarque, de la foule de remarques faites par cet écrivain judicieux sur les soins physiques que réclame notre première enfance.

Cependant, malgré les travaux des anciens et des modernes, l'éducation physique de l'homme avait besoin d'être considérée dans son ensemble, et il était nécessaire qu'une main habile pût rassembler tous les détails dont elle se compose, et nous montrer les règles, ou, si l'on veut, les principes de toutes les pratiques que l'on est obligé de mettre en œuvre. C'est ce qu'a fait M. Friedlander avec autant de clarté que de talent. Son ouvrage, écrit sans ambition scientifique, est fait dans un tel esprit, qu'il n'est pas une mère qui ne puisse le comprendre. Cet ouvrage est même si essentiel, que probablement il sera bientôt entre les mains de celles qui attachent quelque prix à la bonne éducation de leurs enfans. M. Friedlander aura ainsi atteint le but qu'il s'est proposé, celui d'être utile : et quelle gloire vaut cet avantage !

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons est parti d'un principe général pour développer en détail tout ce qu'exige l'éducation physique ; qui doit non-seulement chercher à conserver la santé momentanée du corps, mais aller au-devant de tous les changemens que doivent opérer la croissance et le développement des forces vitales. Cette éducation doit être par cela même comme une sentinelle vigilante destinée à profiter de tous les agens qui sont en son pouvoir, pour contribuer au développement des forces ainsi qu'à la perfection du corps et de l'intelligence. L'édu-

cation doit toujours tendre à des progrès dans une société qui avance toujours. Elle examine jusqu'à quel point on peut allier la conservation de la santé avec l'exercice, et cela afin d'atteindre un perfectionnement particulier qu'exige une société civilisée. Elle voit s'il n'est pas possible d'empêcher un trop grand développement d'un organe aux dépens d'un autre, afin de rétablir cet équilibre précieux dans un être qui marche vers tous les genres de développemens. Combien, en effet, dans les premiers momens de son existence, l'homme n'est-il pas en lutte soit avec l'imperfection de ses dispositions, soit avec les agens physiques qui l'entourent? Il a de plus encore à vaincre les obstacles que la délicatesse, et même la faiblesse de ses organes, opposent au développement de son intelligence comme à celui de son corps. L'éducation doit donc profiter de tous les agens qu'elle peut mettre en œuvre pour atteindre son but; comme aussi elle doit chercher à garantir l'être qu'elle soigne, de tout ce qui pourrait en troubler l'économie.

La médecine et l'éducation se composent de connaissances séparées qui tendent à la conservation et au perfectionnement de notre espèce, et qui doivent se prêter un secours mutuel. Ce qu'elles ont de commun, c'est que l'on ne peut traiter du corps vivant, sans penser à l'âme, ni penser à l'âme de l'homme en société, sans songer aux changemens continuels qu'amènent les progrès de la civilisation.

En effet, si l'éducation physique de l'homme n'avait à s'occuper que de ses qualités corporelles, l'éducation seule des animaux pourrait jusqu'à un certain point nous offrir les meilleurs exemples. Aussi, selon la remarque de M. Friedlander, il doit être permis de dire que

nous tenons assez de leur nature, pour puiser dans une source qui offre l'immense avantage de faire des expériences directes plus hasardeuses, qu'il n'est possible d'en entreprendre sur nos semblables. Mais combien de circonstances ne changent-elles pas, ne modifient-elles pas l'homme à l'infini dans nos sociétés civilisées? et ce problème si simple en apparence de notre éducation se complique prodigieusement, puisque la civilisation l'a rendue, en quelque sorte, inséparable de l'éducation morale. Ainsi toutes les dispositions particulières des divers individus sont soumises à l'influence d'une société qui favorise tantôt le physique, tantôt le moral; et il ne dépend pas toujours de l'instituteur ou du médecin de les faire marcher au gré de leurs désirs. L'éducation physique ne peut donc être soumise à des procédés constans. L'application des principes et des moyens suppose toujours une certaine habitude, et même un grand génie d'observation.

On pourrait se demander s'il est possible de créer des dispositions heureuses, et de favoriser le développement de l'enfance pendant la grossesse de la mère? Mais s'il n'y a pas moyen de faire naître certaines dispositions à volonté, on peut du moins reconnaître dès la naissance les imperfections, et observer ensuite les changemens qui s'opèrent aux diverses époques de la vie. C'est sur ces dernières observations que repose toute l'éducation; et, sous ce rapport, elles sont de la plus haute importance.

Partant de ces principes généraux, M. Friedlander a porté son attention sur tout ce qui peut avoir quelque influence sur la santé et la vigueur du corps. Il examine d'abord toutes les suppositions imaginées pour démontrer la possibilité de produire d'heureuses dispositions, possibilité qui, si elle existait, nous dévoilerait en même

temps les mystères de l'intelligence. L'histoire nous enseigne bien que le mélange des peuples par les guerres et les émigrations a beaucoup influé sur leur naturel : mais tout en accordant ces grands résultats , en convenant que les êtres d'une race forte , conservée dans sa pureté primitive , produisent des enfans de la même trempe , est-on en droit d'en conclure qu'il est au pouvoir de l'homme de procréer à volonté des enfans forts et de beaucoup d'esprit ? L'expérience de tous les jours nous montre le peu de fondement de ces beaux rêves.

L'auteur passe ensuite à des considérations générales sur l'état de la grossesse , où commencent proprement les soins de la mère. Il indique les règles d'hygiène qu'on doit leur prescrire , et n'oublie pas de montrer la grande influence que la mobile imagination des femmes exerce sur le fœtus. Le développement du fœtus lui donne lieu à des remarques fort judicieuses ; et il en est de même des moyens de connaître dès le bas âge les dispositions physiques de chaque individu. Ici l'auteur invoque les sciences naturelles pour arriver à ce but important. Il pense qu'à l'aide de l'art de décrire les apparences extérieures du corps , d'en étudier et d'en peindre l'extérieur , on pourrait sous ce rapport arriver à quelque résultat satisfaisant. Il semble qu'en effet il y aurait possibilité de déterminer jusqu'à un certain point les dispositions physiques de chaque individu par l'examen comparé de l'ensemble de son organisation. On l'a même tenté pour les dispositions morales , en cherchant à les reconnaître par des différences qui se manifestent à l'extérieur. Y est-on parvenu ? c'est ce que nous n'oserons décider.

Le résumé sur les principes de l'éducation physique pour la première époque de la vie que l'auteur trace en-



suite, porté sur des objets non moins importants. Il y discute l'influence de l'air sur l'enfant, et les mesures de propreté qu'il exige; et enfin l'allaitement dont sa santé dépend d'une manière si sensible. Fixant ensuite son attention sur le genre d'exercice qui convient à la première enfance, il montre de quelle manière on peut exercer ses sens naissans, en indiquant en même temps l'influence que la méthode de coucher et de porter l'enfant peut avoir sur son économie. Ce chapitre est terminé par une comparaison fort curieuse de l'éducation physique en Angleterre, en Allemagne et en France. Ainsi, selon M. Friedlander, les mères jouent trop parmi nous avec leurs enfans dans la première époque de la vie; elles excitent trop tôt leur vivacité; elles ne se ressouvienent pas assez qu'à cette époque, et dans les suivantes, on doit uniquement s'attacher au développement physique. Cette observation est encore plus évidente, si l'on compare les différens genres d'éducation à une époque plus avancée. En Angleterre, où l'éducation physique est arrivée à un point de perfection assez rare, les mères ne pensent guère qu'à la beauté physique de l'enfant; aussi lui laissent-elles beaucoup de liberté sans le fatiguer. En Allemagne, on entend presque toujours les mères recommander à leurs enfans de se tenir tranquilles. Ne songeraient-elles point trop tôt à la modération à laquelle dispose assez le tempérament? En France, les soins d'une mère semblent plutôt dirigés vers un autre but: elles veulent avant tout empêcher que l'enfant ne devienne maussade, et qu'il ne manque un jour de promptitude d'esprit. Ces tendres mères n'ont cependant rien à craindre à cet égard. En effet, les facultés intellectuelles et l'amabilité sociale ne sont-elles pas assez libéralement répandues en France? Les

mères ne devraient pas oublier que pendant long-temps les enfans n'ont besoin que de propreté, d'un air pur, de lait et de sommeil : aussi quand ils se portent bien ne font-ils que manger et dormir.

L'auteur passe ensuite à cette époque si fatale à l'enfance, la dentition. Il en indique toutes les périodes, et les remèdes qu'il est convenable d'appliquer dans quelques cas, encore assez rares. Enfin il examine les soins qu'exige la dent elle-même, et ne porte son attention que sur ceux qu'une expérience raisonnée a démontrés nécessaires. Il termine ce chapitre par des considérations importantes sur le développement partiel et sur la fièvre qu'entraîne souvent une croissance rapide. Comme on peut employer différens moyens pour prévenir et pour remédier aux inconvéniens de la croissance, il a soin de les indiquer avec méthode et d'en faire sentir la nécessité.

La seconde époque de l'enfance, celle où l'enfant doit abandonner pour toujours un aliment préparé dans les flancs qui l'ont porté, quoique exigeant moins de soins attentifs que la première, demande cependant une assez grande vigilance. Il faut accoutumer par degrés un corps encore faible à supporter une nourriture plus substantielle, et à digérer des alimens d'une toute autre nature. Il importe donc beaucoup de ne pas présenter à l'enfant qui quitte le sein de sa mère toutes sortes d'alimens. On doit lui donner de préférence des alimens légers, et ceux qui ont le plus d'analogie avec la nourriture qu'il vient d'abandonner. Mais il existe une infinité de circonstances où ces précautions ne peuvent point être prises ; et souvent aussi l'enfant succombe, faute de pouvoir digérer des alimens beaucoup trop lourds pour son débile estomac. Le médecin peut quelquefois remédier à ce défaut d'harmonie

entre l'organisation particulière des individus et leur situation dans le monde. A la vérité, la nature semble avoir pris soin elle-même de lever les plus grands obstacles en donnant aux jeunes êtres la faculté de s'exercer, de contracter des habitudes d'après lesquelles ils se forment, et en favorisant leur développement par la variété, le nombre des moyens de subsistance et de conservation qu'elle a créés pour toutes les circonstances et pour tous les climats.

Dans ce chapitre, qui est le cinquième de l'ouvrage, M. Friedlander examine dans le plus grand détail la série des alimens dont l'homme peut faire usage depuis qu'il quitte le sein de sa mère jusqu'au moment où il doit user de tout ce luxe de mets, fruit déplorable de la civilisation. Il y discute avec beaucoup de savoir les altérations soit naturelles, soit artificielles qu'éprouvent les alimens, et leur influence sur le corps de l'homme. Il a également porté son attention sur la nécessité où l'on est de le faire passer insensiblement de la nourriture végétale à la nourriture animale, de modifier l'un et l'autre d'après la disposition, la constitution de l'individu, et sa situation dans la société. Enfin il termine ce chapitre en montrant jusqu'à quel point la nourriture peut avoir de l'influence sur l'exercice de telle ou telle fonction et de tel ou tel organe. Il est surtout bien important, dit-il, de ne pas trop abuser des toniques avec les enfans, afin de ne pas les émausser pour toujours.

En rendant compte d'un ouvrage aussi important, nous avons peut-être dépassé les bornes que permet ce journal; mais on nous le pardonnera à cause de l'utilité d'une pareille annonce. Dans un second article, nous suivrons l'auteur dans toutes ses recherches; et nous ne pourrons qu'applaudir à ses efforts. Il est heureux qu'un



pareil sujet ait été traité par un médecin, et surtout par un médecin qui réunisse toutes les connaissances qu'il exigeait. Ainsi le plus grand nombre des principes que M. Friedlander admet, et des conseils qu'il donne aux mères de famille, ont d'autant plus d'autorité qu'ils sont fondés sur sa propre expérience, comme sur celle des philosophes qui l'ont précédé.

MARCEL DE SERRES.

ANTIGONE, par M. BALLANCHE. — A Paris, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, rue du Pont de Lodi, n°. 6. — 1814.

Le poëme d'Antigone est divisé en six livres ; il nous retrace la vie et les infortunes d'OEdipe, de cet homme du malheur, que l'antiquité regardait comme l'emblème des destinées humaines. Il nous rappelle encore les malheurs d'Antigone, ces malheurs qui, depuis Eschyle jusqu'à nos jours, n'ont jamais cessé d'occuper la muse tragique. Mais, selon la pensée de l'auteur du poëme, cette inflexibilité d'un destin aveugle, ces longues infortunes d'OEdipe auraient peu mérité qu'on s'en occupât encore pour les présenter sous un jour nouveau, si le sens moral de ces traditions n'avait été presque entièrement méconnu. Pourquoi s'est-on refusé de voir, dans cette histoire si déplorable du fils de Cadmus, l'histoire même de l'homme, de ses misères, de ses faiblesses, de ses courtes et trompeuses félicités, et de ses longues douleurs ? Pourquoi enfin s'est-on refusé d'y voir le développement des plus hautes pensées et des sentimens les plus généreux ? car le malheur est une belle révélation de l'homme moral.

C'est sous ce nouveau jour que M. Ballanche nous pré-

sente l'histoire d'OEdipe , et l'histoire non moins touchante d'Antigone, dont la constance égala le dévouement. C'est dans la continuité des soins généreux que se montre la grandeur d'âme et la dignité de l'être infortuné. L'antique énigme du sphinx nous désigne un être qui n'a qu'une voix et qui n'est debout qu'un instant : n'est-ce pas-là tout l'homme ? N'est-ce pas là cet être qui ne sait que gémir , et dont la vie sans durée se perd pour ainsi dire entre deux enfances misérables ? Il marche par des chemins obscurs , en s'avancant vers un but qu'il ignore. Souvent il désire ce qu'il devrait éviter ; souvent il forme des projets qui trompent son attente , lors même qu'ils ont succédé selon ses vœux. Ses pas sont incertains , ses passions l'égarent , et sa prudence elle-même lui tend des pièges cruels. Quelquefois encore il croit ne commettre que des fautes , et c'est de grands crimes qu'il s'est rendu coupable : leçon rare , mais terrible , qui lui est donnée pour lui enseigner à conserver son cœur toujours innocent : tel fut OEdipe ; mais cet homme du malheur, cet homme que l'antiquité regardait comme l'emblème des destinées humaines , ce roi de l'énigme , eut des enfans qui vinrent en quelque sorte compléter une telle vie. Nous voyons ses fils , héritiers malheureux de son ambition , de son orgueil , de son caractère inflexible , se disputer à main armée le trône de leurs pères. Ses filles , colombes gémissantes , méritèrent d'avoir les belles qualités qui les firent distinguer parmi les hommes ; elles eurent quelque chose de son brillant génie , et tout son goût pour les choses honnêtes et pour la vertu. Antigone seule reçut en partage la magnanimité d'OEdipe et l'élévation de ses sentimens : elle eut de plus cette douceur et cette patience qui aiment surtout à s'approcher du cœur des femmes ; elle eut cet oubli de soi-même , qui met

le comble à toutes les vertus héroïques. Aussi Antigone est-elle au milieu d'une famille si funeste, et parmi les calamités de sa patrie, tantôt comme une divinité secourable qui encourage et console, tantôt comme une victime pure qui expie les fautes des autres. Nous ne sommes donc point isolés sur cette terre de deuil ! Non : Dieu n'a abandonné jamais l'être qui souffre et le malheureux qui gémit ! A côté des erreurs, de l'infortune, même de l'opprobre, il a placé l'innocence, la vertu, le dévouement ; et l'homme, ce roi détrôné, traverse son exil, toujours accompagné de l'Antigone que le ciel lui envoie pour soulager ses douleurs.

Dans son poème d'Antigone, M. Ballanche a donc voulu nous montrer sous un jour nouveau tout ce que l'histoire déplorable d'Œdipe présente de moral, et nous faire voir qu'avec celle de ses enfans, elle comprend l'histoire même de l'homme. Il a développé cette pensée avec beaucoup de talent, et les sentimens qui animent son poème l'honorent autant qu'ils doivent faire le charme de tous les cœurs bons et vertueux. Les livres qui nous portent au bien n'étaient devenus que trop rares pour ne pas applaudir à ceux qui nous y rappellent. On doit encore plus y applaudir, lorsqu'à l'agrément du style ; ces ouvrages joignent un intérêt vrai et pris du fond même des choses. Il ne suffit pas en effet pour plaire de nous entretenir d'événemens propres à nous émouvoir, mais il faut encore que les malheurs, dont vous voulez que je m'attriste, soient pris dans l'ordre des choses naturelles. Soyez vrai avant tout, et rappelez-vous, ainsi que le conseille Cicéron, que les pleurs sont de courte durée.

Nous n'entrerons point au sujet du livre que nous annonçons dans une discussion qui a été bien souvent agitée

et peut-être sans trop de raison, savoir si les poèmes écrits en prose, mais en prose poétique, méritent le nom de poèmes, que l'on ne voudrait appliquer qu'aux ouvrages en vers. Nous n'entrerons point, dis-je, dans cette question, parce qu'elle nous paraît avoir été assez généralement décidée, depuis que nous avons un modèle de ce genre de poèmes. Qui pourrait en effet refuser au Télémaque le titre de poème? Cet admirable ouvrage n'est-il pas tout aussi poétique que les plus belles poésies d'Homère; et aussi instructif que nos plus beaux traités de morale? Ce qui constitue un poème n'est pas la forme sous laquelle on nous le présente, mais bien le fond des choses qui y sont traitées, pourvu toutefois que l'action en soit noble et exprimée avec la dignité convenable. Il ne suffit pas de nous montrer la vérité toute nue, il faut encore parler au cœur et à l'imagination. La lumière pure et délicate que répand la vérité, ne flatte pas assez ce qu'il y a de sensible en l'homme; elle demande une attention qui gêne trop son inconstance naturelle. Nous aimons qu'on nous instruisse; mais nous voulons aussi qu'on nous présente les idées qui nous éclairent, revêtues de ces images sensibles, qui en font le charme et la force. Tel est le pouvoir de la poésie : elle embellit de ses brillantes fictions la vérité même, et la morale la plus sévère lui doit une nouvelle sublimité. Pouvoir divin, et le plus noble attribut de notre intelligence, qui élève l'homme au-dessus de lui-même, et porte notre âme vers tout ce qui est grand et beau.

L'action que le poème d'Antigone nous retrace est noble et touchante : elle est racontée avec cette dignité qui convient à la poésie, il n'y manque que le charme de la mesure et du rythme. Mais quoique cet ouvrage, qui

respire l'amour de la vertu , ne soit point écrit en vers , on ne doit pas plus lui refuser le titre de poëme , qu'aux admirables récits des aventures de Télémaque.

Le poëme d'Antigone commence au moment où le divin Tirésias , se trouvant à la cour de Priam , ce roi l'engage à lui raconter les malheurs lamentables d'OE'dipe et de ses deux fils , et enfin à lui dire cette guerre terrible des sept chefs. Tirésias cède à ses prières , et lui raconte les tristes destinées d'OE'dipe et de ses coupables fils. L'histoire lamentable de tant d'infortunes est du moins adoucie par le modèle de toutes les vertus et le généreux dévouement d'Antigone. Le devin commence son récit par la mort de Polybe , roi de Corinthe , qui passait pour le père d'OE'dipe. Polybe avait déclaré qu'après lui , l'heureux OE'dipe réunirait sur sa tête à la couronne de Thèbes celle de Corinthe. Le peuple avait confirmé par ses suffrages les dernières volontés du vieillard. OE'dipe ne sentit plus que la joie de posséder un second royaume et d'échapper à des oracles importuns qui n'étaient plus que des mensonges à ses yeux ; il célébra dans une fête magnifique le jour heureux qui assurait son repos et augmentait sa puissance. Cette fête fut cependant troublée par de sinistres présages. Tirésias était déjà près de se retirer avec Antigone et Ismène , lorsqu'un prêtre du temple de Delphes se présenta pour prendre part à la fête. Son air vénérable rappela le calme dans l'assemblée. OE'dipe se leva à l'aspect du vieillard et le fit placer à ses côtés. Le prêtre chanta les prodiges de l'harmonie ; mais en reprenant sa lyre , il murmure un chant nouveau. Au lieu des souvenirs heureux qu'il voulait retracer , ses paroles mystérieuses ne savent peindre que des objets funestes : c'est un enfant dont la naissance avait été un sujet de terreur pour



ses parens; ce sont les sommets escarpés du Cythéron; c'est Laïus immolé au milieu de ses gardes. Jocaste gémissait dans son cœur, car elle se rappelait et cet enfant condamné à mourir en naissant, et son premier époux immolé par une main inconnue dans un défilé de la Phocide.

OEdipe était agité de mille sentimens divers. Il sentait une tristesse involontaire dissiper toutes les illusions dont son orgueil l'avait abusé. Mille circonstances de sa première jeunesse vinrent s'offrir à son esprit pour lui prouver d'une manière confuse qu'il n'était point né de Mérope, et que Polybe n'était pas son père. Le vieillard étonné de ces sinistres présages, donna à sa fille l'instrument harmonieux dont les accords élevèrent jadis les murs sacrés de Thèbes. A l'instant même, une pâleur mortelle vint flétrir sur son visage les roses de la jeunesse. Elle voulait repousser la lyre d'Amphion, mais il n'était plus en son pouvoir de résister au dieu de Délos. Ses chants, qui finirent par ces paroles, portèrent la crainte dans tous les cœurs. « Déesse vengeresse, Némésis, est-ce toi qui guides ce » bras parricide? Jeune présomptueux, tu te confies en ta » force! Tu insultes à la faiblesse d'un vieillard, et tu » l'immoles à ton barbare emportement! Mais quelle est » cette victoire encore plus funeste? Une vierge ne saurait raconter la suite de cette épouvantable aventure ».

OEdipe cède alors aux sentimens qui l'oppressent. — « Sors, dit-il au vieillard; ta fille est-elle comme un autre » sphinx dont je dois deviner les funestes énigmes? — » Prince, ne cherchez point à démêler votre destinée : » cette curiosité indiscrete déplaît aux Dieux ».

Une calamité horrible, signe trop certain de la colère des Dieux, vint bientôt fondre sur le royaume de Laïus.

Apollon tend son arc contre les malheureux habitans de Thèbes, comme naguère contre la famille de l'orgueilleuse Niobé. Le fléau destructeur n'épargne personne. La ville est bientôt remplie de funérailles. OEdipe et Jocaste, dans le trouble mortel qui les agite, ne savent à quel Dieu recourir : ils ont des secrets qu'ils n'osent se confier et qu'ils voudraient se cacher à eux-mêmes. Le roi ne pouvait bannir de sa mémoire ce vieillard dont il versa le sang, et Jocaste pleurait toujours l'enfant qu'elle laissa arracher de son sein maternel.

L'infortuné roi de Thèbes, retiré au fond de son palais, cherchait la solitude et semblait craindre l'approche de sa famille. Il se demandait avec douleur ce qu'étaient devenus son courage, et cette brillante intelligence qui avait répandu sa renommée parmi les nations de la Grèce : cette intelligence ne lui avait-elle pas fait deviner que l'homme était cet être qui n'a qu'une voix, celle du gémissement ; cet être éphémère dont la vie, toute remplie d'amères tristesses, est placée entre deux enfances si courtes et si rapprochées, que le tout semble n'avoir que la durée d'un jour ?

Au milieu de cette funeste incertitude, Phorbas apprit à OEdipe que le vieillard tué par lui sur les confins de la Daulie était Laïus, et que Laïus était son père. Vous savez enfin, lui dit-il, que cette reine de Thèbes dont il avait obtenu la main pour prix de sa victoire sur le sphinx, était sa mère. A peine Jocaste a-t-elle entrevu la vérité, qu'elle s'est enfuie, le front couvert de honte. Etéocle et Polynice, l'œil sombre et hagard, accablent de malédictions leur malheureux père : O douleur qui n'a pas d'égale ! répètent-ils sans cesse ; nous voilà condamnés à une éternelle ignominie ; il faudra désormais que nous passions de

tristes jours à rongir de notre naissance. Antigone seule se jetait aux pieds du roi et embrassait ses genoux : mon père, disait-elle, quels que soient les malheurs qui nous sont réservés, je vous en conjure, confiez-vous aux Dieux immortels.

Les députés de Corinthe déclarèrent qu'ils ne voulaient plus pour roi un homme qui traînait le malheur après lui, et qui avait deux fils si dignes de leur fatale origine. Créon vouait aux Dieux infernaux cette race odieuse qui était venue s'asseoir sur le trône de Labdacus. Hémon, le fils généreux de l'ambitieux Créon, pleurait en silence; mais un autre sentiment pénétra dans son âme en même temps que la pitié, lorsqu'il vit la pieuse Antigone baigner de larmes les genoux de son malheureux père. Ainsi, au milieu du trouble et de la désolation qui régnaient dans le palais d'Œpide, deux nobles cœurs s'étaient entendus; les sentimens généreux que développe l'infortune les avaient captivés bien plus fortement que les riantes séductions du plaisir et du bonheur.

Œdipe crut conjurer le malheur en se privant lui-même de la douce clarté du jour. Il enfonce de ses propres mains une agraffe d'or dans ses yeux; et sans se plaindre des tourmens qu'il endure, il dit avec une espèce de joie affreuse : Oï! que je me plais dans ces ténèbres! Obscurité terrible et douce, je te salue! sois mon aide! sois mon asile! sois le lieu de mon repos!

Étéocle et Polynice, tous deux également insensibles, ne sont point touchés du spectacle si pitoyable d'Œdipe s'arrachant les yeux avec un courage barbare. Créon, sans respect pour ce qu'il y a de plus sacré dans le malheur, accable encore le roi des traits d'une sanglante ironie. Mon père, s'écrie Ismène, vous venez d'entendre Créon; hâtez-

vous d'abandonner à est ambitieux des choses qu'il prise au-dessus de la pitié et de la justice. Avait-on besoin, répond OEdipe, de ces dures paroles pour me dépouiller du vain titre de roi ? Oui, je consens à descendre d'un trône où je ne suis monté que par un crime affreux ! Eh ! n'ai-je pas dit assez que je ne veux conserver de la vie, que ce qu'elle a de plus triste et de plus fâcheux ? J'irai, oui, j'irai mendier mon pain ; et celui que le bandeau royal poursuivait en quelque sorte, n'aura plus de retraite assurée.

Antigone, arrosant d'un torrent de larmes la poitrine de ce monarque infortuné, lui disait d'une voix entrecoupée : Non, vous n'irez pas seul ; je conduirai vos pas ; je mendierai avec vous le pain de la douleur. Mais OEdipe n'a pas même cette ressource. Il est enfermé dans une tour ; et par qui ? par ses propres fils ! Ainsi, ce roi, naguère si favorisé de la fortune, est maintenant réduit à la solitude d'une prison. Tout cet éclat du trône s'est évanoui ; mais il lui reste ses deux nobles filles : elles apprêtent son frugal repas, préparent les modestes vêtements qui doivent désormais lui servir, et charment ses ennuis par d'harmonieux concerts.

Bientôt après, Étéocle et Polynice, qui ont osé enfermer leur père dans une prison, veulent le bannir ; car les perfides tremblent qu'une tête dévouée aux Dieux infernaux, n'attire de nouveaux malheurs et sur eux, et sur leur empire. Ils ignorent les insensés, que c'est à leur détestable ambition qu'ils devront les calamités dont ils sont encore menacés. OEdipe attire sur eux, par ses malédictions, la colère des Dieux vengeurs. Vous avez vengé sur moi, s'écrie-t-il, le meurtre de Laïus ; vengez sur mes fils mes propres outrages. Que le fer décide entre eux

de la triste royauté de l'énigme ! Puis, il ajoute, avec un sourire amer : Oui, je leur jette ma fatale couronne, comme, dans une orgie, un homme ivre jette à terre des os à demi-rongés, pour jouir du plaisir ridicule de voir des chiens affamés se disputer cette vile pâture !

Antigone adoucit cependant la colère du roi ; elle le supplie de ne point accabler ses frères du poids de sa malédiction. Ma fille, lui dit-il, j'ai perdu mes sens et ma raison : mais tu as promis de suivre ton père ; viens, guide mes pas ; fuyons ces lieux funestes.

A peine OEdipe a-t-il franchi la porte Néméide, que ses deux fils deviennent la proie de toutes les malédictions paternelles. Le roi, toujours appuyé sur sa chère Antigone, arrive auprès du Cythéron. C'est ici, s'écrie-t-il, avec douleur, que mes mains furieuses se sont baignées dans le sang du grand Laïus. Qu'il me soit permis, avant de mourir, de faire un sacrifice expiatoire aux mânes de mon père : ta présence, ma fille, me sera nécessaire ; ton innocence, plus que mon sacrifice, apaisera cette ombre irritée.

C'est après avoir fait ce sacrifice, qu'OEdipe succombe à sa douleur ; et l'on ignore encore s'il a été englouti dans un abîme, ou si les Dieux l'ont enlevé vivant dans l'olympé. La généreuse Antigone restée seule, partagée entre l'étonnement et la douleur, chercha trois jours entiers le corps de son père pour lui rendre les honneurs de la sépulture, mais ce fut en vain.

Le fils de Créon, en apprenant la mort d'OEdipe, croit qu'Antigone ne refusera plus son appui. Il sort de Thèbes et va sur le Cythéron, pour y découvrir quelques traces des illustres bannis. Il la trouve enfin, mais pour en recevoir les derniers adieux. « J'ai entendu, lui dit Antigone,

les derniers enseignemens de mon père ; je dois accomplir ses volontés : déjà mon âme ne tient plus à ceux qu'elle a aimés que par la douce puissance des souvenirs. Retournez dans Thèbes , et dites à Ismène , qu'Antigone est destinée à accomplir les dernières volontés de son père ».

Antigone se rend, d'après les ordres d'OEdipe , à Athènes , auprès de Thésée. En vain chercha-t-elle à engager Polynice à ne point acheter le trône au prix du crime , et peut-être en sacrifiant un frère. Elle se rend même à Thèbes , pour essayer si elle aura plus de pouvoir sur Étéocle : ma sœur , lui répond le roi , je ne céderai la couronne qu'avec la vie.

Dès lors , s'engage cette guerre fatale où les deux frères trouvèrent la mort ; sort déplorable , mais légitime , pour des fils qui avaient maudit leur père. En vain , pour ramener ses frères à des idées de justice , Antigone fut-elle jusqu'à Argos ; en vain , elle supplia Polynice de suspendre sa vengeance. Aussi infortunée qu'à Thèbes , elle vit ses deux frères s'armer l'un contre l'autre , et périr les malheureux sous leur fer meurtrier. Telle était la fin réservée à cette famille infortunée de Cadmus , dont la race s'éteignit par des crimes jusqu'alors inconnus à la terre.

L'histoire lamentable des malheurs d'OEdipe , racontée devant le roi fortuné d'Ilion , était pour lui comme un funeste présage , et comme une annonce de ne point compter sur le bonheur. Au milieu de ses récits , plus d'une fois le devin Tirésias fut troublé par de sinistres pressentimens ; enfin , cédant au Dieu qui l'inspirait , il ne put s'empêcher de s'écrier : O famille florissante de Priam ! tu ignores à quels maux tu es réservée ? hélas ! tes malheurs égalèrent ceux de Thèbes infortunée. Ta prospé-

rité passagère va finir ; les paroles prophétiques de Cassandre seront bientôt expliquées. Cependant la famille de Priam, toute entière au bonheur dont elle goûte les charmes, engage Tircésias à poursuivre son récit.

Il leur dit à quelles inquiétudes étaient en proie Lémée et Antigone renfermées dans Thèbes, que le farouche Polynice avait juré de réduire en cendres. Cependant un rayon d'espérance leur restait encore, le cœur de l'homme n'est-il pas inépuisable en ressources pour se déguiser un sinistre avenir ? Les deux infortunées seules, au milieu de ces appareils de combats, croyaient encore que leurs frères finiraient par entendre la voix du sang. Mais les dieux en avaient autrement ordonné : poussés l'un contre l'autre par la vengeance céleste, les deux frères lèvent leurs bras homicides pour se donner la mort. A la vue d'un combat si nouveau, les soldats de Thèbes et d'Argos croient apaiser leur colère, en s'écriant : c'est Étéocle, c'est Polynice ; ce sont deux frères assez insensés pour vouloir ensanglanter leurs mains du sang d'un frère. Mais la voix furieuse de Polynice demande à son frère le trône ou la mort. Tiens, lui répond Étéocle, tu auras la mort. En effet, il enfonce son épée toute entière dans la gorge de l'exilé. L'infortuné ne réclame plus un trône ; d'une voix suppliante, il implore un tombeau qui lui est refusé, avec une ironie amère. Étéocle, lui-même, ne peut plus céder un trône ni refuser un tombeau ; en se précipitant sur son frère pour lui porter un dernier coup, il est tombé sur le fer de Polynice qui avait recueilli tout ce qui lui restait de force pour lui arracher une victoire dont il ne devait point jouir. Ainsi périrent les fils d'Œdipe. Les soldats de Thèbes et ceux d'Argos, pleins d'effroi, sans songer à s'attaquer, sans songer à enlever les cadavres des parricides, se

retirent en gémissant, et le ciel reprit pour lors sa sérénité.

Le barbare Créon, triomphant des succès des Thébains, se fit déclarer roi de Thèbes; son cœur, aussi inflexible qu'impitoyable, ne voulut jamais céder aux prières d'Adraste qui lui demandait les corps de ses deux gendres malheureux, le vaillant Tydée, et Polynice, le plus infortuné des hommes. Mais ce que la justice n'a pu obtenir du cœur de Créon, la pitié d'une femme, et de quelle femme, d'Antigone, l'obtient aux dépens de ses jours : dernier exemple d'une vie de malheurs et de dévouement. Mais pour avoir apaisé, par des cérémonies expiatoires, les mânes plaintifs d'un frère infortuné, elle est condamnée à périr toute vivante. Hémon, le généreux Hémon, arrive trop tard pour sauver la fille du roi. Les yeux d'Antigone ont pu, néanmoins, avant de mourir, voir encore une fois le vertueux Hémon. Elle ne lui a adressé aucune parole; mais un sourire de résignation et de bonheur s'est reposé un instant sur ses lèvres; et ce sourire, dernier éclair de la vie, a été remplacé aussitôt par le calme solennel de la mort.

Hémon, saisi d'une joie douloureuse, a recueilli dans son âme le sourire de la victime, expression touchante d'un amour qui fut toujours si pur, et qui maintenant est revêtu d'immortalité. Le fils de Créon, s'inclinant sur la vierge privée de vie, lui parle à voix basse, comme dans la crainte d'interrompre le repos sacré de l'innocence. C'est donc aujourd'hui, lui dit-il, que la suppliante du Cytéron devient mon épouse! Oui, c'est aujourd'hui que vont s'accomplir les promesses d'Amphiaraus. Antigone, tu n'attendras pas long-temps celui que tu aimes au fond de ton cœur.



Créon , l'inflexible Créon , devenu sensible pour le seul fils qui lui reste , a appris qu'il avait dirigé ses pas vers la caverne où avait été ensevelie toute vivante la noble Antigone. Il y accourt , et veut sauver du désespoir un fils chéri. Il est décidé à le sauver , même au prix d'une alliance avec la fille d'OEdipe , avec la fille de l'opprobre et du malheur. En arrivant auprès de la caverne , il voit Antigone sans vie , et auprès d'elle le généreux Hémon plongé dans une sorte de calme qu'il prend pour le calme stupide de la douleur. Il essaie de le ramener par des paroles flatteuses. Hémon refuse un instant de répondre ; puis , craignant que son silence ne soit un outrage à l'auteur de ses jours , sans quitter son attitude , sans ôter les yeux de dessus l'objet de ses regrets , il laisse échapper ce peu de mots : Mon père , votre tendresse est bien tardive ; je vous remercie néanmoins. Je sais à présent qu'un peu d'amour pour moi reposait au fond de votre cœur. Hélas ! ma seule ambition fut de devenir l'époux de cette fille sublime ; mais je serai son époux dans la tombe.

Il expire à ces mots. Accablé de fatigues , ses larges blessures s'étaient rouvertes ; le sang , qui ne pouvait pas être contenu par les appareils , s'était échappé avec violence ; et le vêtement blanc de la vierge pudique fut à l'instant même inondé de ce sang généreux. Hémon mourut ainsi , les yeux toujours attachés sur la fille d'OEdipe.

Créon se retira , entraîné par ses amis qui étaient accourus près de lui. Les deux époux furent placés sur le même bûcher , et ensuite ensevelis dans le lieu même où ils avaient été réunis par la mort.

Ici le devin Tirésias termina son récit. Toute la famille du puissant monarque de l'Asie , ainsi que le roi lui-même , restèrent plongés dans le silence le plus profond. Des prêtres

sentimens funestes commençaient à faire germer les inquiétudes au fond des cœurs ; les graves leçons que le vieillard Thébain mêlait à tous ses discours, bien plus encore que les vagues prédictions de la belle Cassandre, réveillaient dans les âmes la crainte du châtiment pour la justice outragée par l'hospitalité trahie. Hélas ! des bruits menaçans vont éclater tout à coup : le cri de la guerre retentira en même temps , et dans les vallées de la Thessalie et de l'Eurotas , et parmi les îles nombreuses de la mer. Déjà les nations de la Grèce, qui sortent à peine de combats terribles , se préparent à de nouveaux combats non moins terribles. Les fils de ceux qui ont péri devant Thèbes, seront aussi vaillans que leurs pères , et trouveront dans les plaines de Troie , des héros également redoutables. Les jours d'Illion s'approchent ; ses destinées vont finir : de ses cendres naîtra un nouvel empire qui long-temps, à son tour, agitera le monde. Ainsi, les peuples se succèdent les uns aux autres sans rencontrer le repos ; ainsi les générations naissent et meurent au sein de la douleur ; ainsi l'homme vit dans de nombreuses alarmes , et la voix du gémissment sans cesse se fait entendre par toute la terre.

Ici se termine le poème d'Antigone. L'analyse succincte que nous en avons donnée, aura sûrement fait sentir combien l'action en est sagement ordonnée, et l'on peut dire que l'invention en est aussi simple que le style. Ce poème inspire l'amour de la vertu ; en retraçant des infortunes au-dessus de toutes les infortunes , il nous enseigne combien la félicité de l'homme passe vite , et combien ses jours sont courts. On éprouve un charme infini dans le récit de tant de douleurs , en pensant que si la vertu n'est pas toujours heureuse ici-bas, elle en est du moins récompensée par

une félicité qui n'a pas plus de bornes que l'éternité. Ce poème fait autant d'honneur au cœur de M. Ballanche, qu'à son talent, et sous ce double rapport, il aura toujours un grand prix pour les hommes de bien. M. S.

## MÉLANGES.

### HASSAN, ou LE MIROIR DE LA VÉRITÉ,

#### CONTE ORIENTAL.

« Un mauvais génie conspire sans doute contre moi, et dirige à son gré les événemens de ma vie. Je n'ai rien à me reprocher. Je fais des aumônes abondantes. J'ai fondé un couvent de derviches sous les murs de la ville d'Hormus, qui m'a vu naître, et j'ai bâti deux karavansérails pour recevoir les voyageurs. Je n'ai jamais cherché à nuire à personne; j'ai souvent, même, pardonné les offenses qu'on m'a faites; je suis à la rigueur les commandemens de notre saint prophète. Je fais mes ablutions et les prières ordonnées par le Koran; j'ai transcrit quinze fois ce divin livre en entier, et je le sais par cœur; j'ai été en pèlerinage à la Meke, où j'ai fait sept fois le tour de la Kabah et bu de l'eau du puits de Zemzem. Cependant je suis le plus malheureux des hommes, et je n'ai plus qu'à montrer si je veux éviter que de nouvelles calamités viennent fondre sur moi. Que dis-je? en est-il encore quelques-unes que je puisse redouter? Ah! quelle que soit la suite de ce qui est écrit au ciel sur la table de lumière, ma destinée ne saurait me préparer rien de plus funeste que ce qu'elle m'a fait éprouver jusqu'ici ».

C'est ainsi que se plaignait *Hassan*, fils de *Behloul*, de la riche cité d'Hormus, sur le golfe Persique. A quelques pas de lui était un vénérable santou, qui, l'entendant se lamenter de la sorte, s'approcha : O mon fils! lui dit-il, la destinée a sûrement été bien rigoureuse envers toi pour t'arracher ces plaintes amères; mais souviens-toi de ce qu'éprouva notre divin prophète lorsqu'il

AVRIL 1815.



errait seul dans le désert, fuyant la fureur de ceux qui voulaient le tuer. Dieu éprouve ceux qu'il aime. Il les purifie par l'adversité, comme la lame d'or qu'on fait passer au feu de la fournaise. Ceux-là seuls traverseront le pont aigu, qui auront su résister aux épreuves. Mais raconte-moi tes malheurs; ils ne sont peut-être pas de nature à ne pouvoir être réparés.

La physionomie respectable du santou, l'air de vérité qu'on remarquait dans ses discours, et plus encore le plaisir que ressent un infortuné à parler de ses chagrins, déterminèrent le fils de *Behloul* à faire au vieillard la confidence qu'il lui demandait.

« Jugez, lui dit-il, par ce que vous allez entendre, s'il est sur la terre quelqu'un qui soit plus à plaindre que moi.

» Mon père était premier visir du roi d'Hormus. L'ange de la mort vint le frapper au moment où l'on s'y attendait le moins. Sa perte me causa la plus vive douleur. J'en fus tellement affecté, qu'après lui avoir fait de magnifiques funérailles, je résolus de distribuer mon bien aux pauvres et de prendre l'habit de kalender. J'allais exécuter mon projet, lorsque le sultan m'appela devant lui. Il était au divan; je m'y rendis le visage encore baigné de mes pleurs. *Hassan*, me dit ce monarque, j'ai senti aussi vivement que toi la perte que tu viens de faire. Tu sais combien j'aimais ton père; je ne puis mieux témoigner ma reconnaissance des services qu'il m'a rendus, qu'en élevant son fils à la place qu'il remplit avec tant de sagesse. Tu as été formé par lui; j'espère trouver en toi son digne successeur. Seigneur, répondis-je, votre esclave ne mérite pas l'honneur que vous voulez lui faire. Disposez de son sang, de sa vie, ils vous appartiennent.

» Dès le lendemain je pris séance au divan. Je m'appliquai avec ardeur à acquérir les connaissances qui me manquaient, et à perfectionner celles que je possédais. Le sultan daigna plusieurs fois me témoigner combien il était satisfait des efforts que je faisais pour lui plaire, et pour justifier le choix qu'il avait fait de moi. Comme nous étions à peu près du même âge, j'avais souvent l'honneur d'être associé à ses divertissemens; je fus bientôt enfin

ce qu'on nomme un favori. Hélas ! cette haute fortune devint pour moi la source d'un fleuve de disgrâces.

» *Hassan*, me dit un jour le sultan , je suis gêné dans ma cour ; observé sans cesse par mes officiers et par mes moindres esclaves , je ne jouis point de cette liberté si nécessaire pour bien goûter le plaisir. Voici ce que j'ai imaginé pour me soustraire quelques momens à l'espèce de dépendance où me tiennent des importuns. Je me rendrai un soir chez toi , sans suite , accompagné d'un seul esclave ; tu feras venir des danseuses et des bouffons , et là nous pourrons nous réjouir sans aucune contrainte.

» Je fus obligé de me conformer aux volontés du sultan , et je fis mes dispositions en conséquence pour le lendemain. Mais une réflexion vint tout à coup m'embarrasser. Je pensai que si je suivais trop exactement les ordres que j'avais reçus , si je faisais venir des danseuses et des bouffons , il serait possible que celui pour qui la fête était ordonnée fût reconnu , ce qu'il était extrêmement important d'éviter. Afin de n'avoir pas ce risque à courir , j'imaginai de ne faire usage que de mes seuls esclaves. Je possédais dans mon harem une jeune Circassienne plus agréable à voir qu'une belle matinée du printemps. Elle se nommait *Dilara* (1) : jamais nom ne fut mieux choisi. C'était la perle de l'Orient : tous les trésors du calife ne m'eussent pas semblé suffisans pour payer un seul de ses regards , un instant du bonheur de savourer son haleine ambrée , d'entendre le doux son de sa voix. Trop heureux les fidèles croyans , si les célestes houris qui récompenseront un jour leurs vertus , ressemblent à *Dilara* , mais puissent-ils leur trouver un cœur plus constant ! Celui de cette belle Circassienne est plus léger que ces vapeurs passagères qui s'élèvent après la rosée du matin , et se dissipent aux premiers rayons du soleil. Tendre fleur qu'il m'avait été réservé de cueillir , je la cultivais avec plus de soins qu'un habile jardinier n'en donne à la tulipe , ornement de son parterre. Je l'avais fait instruire dans les danses des femmes de

---

(1) Qui réjouit le cœur.

l'Hindoustan; elle les imitait avec une grâce infinie, mais sans rien perdre de cette pudeur qui double le prix de la volupté. Quand elle chantait en s'accompagnant sur son luth, on croyait entendre les sons de cette divine musique qui ravissait le prophète, lorsque l'ange Gabriel venait lui apporter les versets du Goran. Hélas! toutes ces précieuses qualités elle les possède encore, mais elle s'en frotte aujourd'hui le bonheur d'un autre ».

*Hassan* s'interrompit en cet endroit pour laisser échapper des soupirs : un moment après il reprit ainsi le fil de son histoire.

« Je crus que les agrémens de *Dilara* et la sûreté qui résulterait pour nous de n'appeler aucun étranger à nos divertissemens, me feraient trouver grâce auprès du sultan pour n'avoir pas exécuté ses ordres ponctuellement. Il vint, ainsi qu'il m'en avait prévenu, suivi de son seul kishlaraga. Loin de se plaindre de ma désobéissance, il m'en loua en faveur du motif. Nous commençâmes par nous mettre au bain; ensuite nous passâmes dans une galerie que j'avais fait disposer d'une manière convenable. Elle était éclairée par un nombre infini de bougies qui brûlaient dans des flambeaux de bois d'aloës, et répandaient une lumière aussi éclatante que le jour. Des odeurs délicieuses s'échappaient à la fois de plusieurs cassolettes remplies des plus rares parfums de l'Arabie, et d'une grande quantité de vases pleins de fleurs qui réjouissaient la vue en même temps qu'elles charmaient l'odorat. Un sofa élevé, recouvert de drap d'or et garni de riches carreaux, était destiné au roi, qui voulut m'y faire asseoir à ses côtés. Dès que nous fûmes placés, une portière s'ouvrit : vingt jeunes esclaves parurent tenant des instrumens; elles jouèrent divers morceaux d'une musique délicieuse, et furent remplacées par vingt autres esclaves qui exécutèrent avec une merveilleuse précision les danses qui sont en usage à la Chine et dans les Indes. *Dilara* parut enfin, et il ne me fut pas difficile de remarquer combien le sultan fut surpris de sa beauté. Le paradis entr'ouvert lui eût causé un moins doux ravissement. Par la rencontre du mont Arafat, s'écria-t-il, je n'aurais jamais rien vu de si parfait que cette aimable personne. Si je

n'étais ton ami autant que ton maître, j'envierais ton bonheur. Sire, lui dis-je, les femmes de votre sérail ont mille fois plus d'attraits que l'esclave de votre esclave. Ne les outragez pas par une si indigne comparaison. Non, me répondit-il, *Dilara* l'emporte sur elles comme la lune l'emporte sur les étoiles, et comme le soleil l'emporte sur la lune elle-même. Ces louanges prononcées avec feu me transportèrent de joie. *Dilara* en fut d'abord un peu troublée, mais elle se rassura bientôt; il ne lui en resta qu'une modeste rougeur qui l'embellissait encore. Au signe que je lui en fis, elle prit un tambour de basque et se mit à danser, en chantant une chanson dont le sens était que comme on cueille la rose avant que le vent du soir soit venu la flétrir, de même il faut jouir de la vie avant que la froide vieillesse vienne apporter le regret. Ensuite elle récita des vers du célèbre poète *Emedi*, sur le bonheur que goûtent deux amans à tromper un jaloux. Je l'étais si peu, que je ne donnai aucune attention au sens de ces paroles. Je n'étais occupé que de jouir de l'envie que j'excitais dans le cœur du sultan. J'oubliais que le lion, quoique le plus généreux des animaux, n'en a pas moins des dents et des ongles pour déchirer sa proie, et qu'il ne peut être que dangereux d'exciter sa faim.

» Quand les chants eurent cessé, deux jeunes esclaves géorgiennes; tenant des cassolettes allumées, vinrent nous parfumer la barbe; ensuite elles nous donnèrent à laver; puis on servit une magnifique collation. Le sultan ne voulut pas que je quittasse la place que j'occupais sur le sopha, et me pria même de permettre que *Dilara* vint s'asseoir près de nous. J'avais fait servir plusieurs flacons d'un excellent vin de Schiraz que je savais être du goût du sultan: il y avait aussi des sorbets et d'autres rafraichissemens de diverses espèces; mais ils furent tous négligés pour le vin de Schiraz. Le sultan usa avec si peu de modération de cette dangereuse liqueur, que les chaleurs ne tardèrent pas à lui monter à la tête, et qu'il commença bientôt à tenir des discours qui annonçaient le désordre de ses esprits. Aussitôt que je m'aperçus de son état, je fis retirer par respect les esclaves qui nous entouraient. Il

n'en devint que plus emporté lorsqu'il se vit moins observé ; il prit *Dilara* par la main , la força de se placer à côté de lui , et la regardant d'un air tendre : Fontaine de délices du jardin des immortels , s'écria-t-il , mon âme est altérée de boire à ta source ! Puis s'adressant à moi : *Hassan* , je meurs d'amour pour cette rose de beauté ; il faut absolument que tu me la cèdes. Mon trésorier te donnera vingt bourses de mille sequins , et tu choisiras parmi mes esclaves les quatre qui te plairont , pour les mettre dans ton harem. Seigneur , répondis-je au sultan , votre esclave n'est , je le sais , qu'un misérable insecte que votre majesté peut détruire en le foulant aux pieds , mais *Dilara* est plus pour moi , que l'existence. Je donnerais ma vie pour elle , mais je ne pourrais me séparer d'elle sans mourir. Toutes les rares beautés qui font l'ornement de votre sérail ne sauraient me dédommager de sa perte.

» Le sultan ne répliqua rien , et ne fit paraître aucun ressentiment de la liberté que j'avais prise de le refuser. Nous continuâmes donc de nous divertir , et nous poussâmes la débauche jusqu'au moment où le muezzin nous annonça du haut du minaret de la grande mosquée , l'heure de la première prière du jour. Le roi sortit alors , et sans permettre à personne de l'accompagner , hors son fidèle kisharaga , il regagna son palais par des rues détournées.

» Lorsque je fus seul , je me mis à réfléchir plus sérieusement que je ne l'avais fait encore sur les funestes conséquences qui pouvaient être le résultat de l'honneur dangereux que notre auguste monarque voulait bien me faire , en choisissant ma maison pour être le lieu de ses plaisirs. *Dilara* lui plaisait ; il avait pris la peine de m'en instruire. Il est vrai que j'avais osé lui déclarer la ferme résolution où j'étais de tout sacrifier à mon amour , mais un tel débat entre le maître et l'esclave ne pouvait durer. Pour *Dilara* , j'étais si persuadé de ses sentimens , que je ne songeai seulement pas à m'en assurer davantage.

» Aussitôt que l'heure du lever du sultan fut arrivée , je me rendis à mon poste. Ce prince sourit en me voyant : vizir , me dit-il , j'ai à vous entretenir d'une affaire importante ; allez m'attendre



dans le pavillon qui est au bout du jardin des tulipes ; j'irai vous y retrouver tout à l'heure. J'obéis. Les réflexions que je venais de faire n'avaient laissé qu'une idée dans mon esprit, celle de l'amour du sultan pour *Dilara*. Je m'imaginai facilement que c'était-là l'affaire importante qui l'occupait. Cette supposition me jeta dans de nouvelles réflexions sur la conduite que je devais tenir dans le cas où l'on me renouvellerait les propositions de la nuit précédente ; mais j'eus beau mettre en balance d'un côté tout ce que j'avais à craindre des ressentimens du roi si je hasardais un nouveau refus, de l'autre la richesse des dons qu'il m'offrait si je voulais favoriser sa passion , j'eus beau me dire que ma vie et jusqu'à ma volonté étaient le bien de mon souverain, je ne voyais, je n'entendais que *Dilara* ; je ne concevais que l'impossibilité de me séparer d'elle.

« J'étais tellement absorbé dans cette douloureuse rêverie, que je ne m'étais pas aperçu de l'arrivée du sultan, et que je n'entendais pas un mot de ce qu'il disait, quoiqu'il m'adressât la parole. Enfin le nom de *Dilara*, qui vint frapper mon oreille, me tira de ma léthargie, mais je ne revins à moi que pour m'écrier : Oui, quand la belle *Aïskha* elle-même, l'épouse chérie de notre prophète, devrait m'honorer de ses tendresses, je lui préférerais *Dilara*. Périront ceux qui tenteraient de me séparer d'elle ! Je n'eus pas fini cette exclamation inconsidérée, que mes yeux rencontrèrent le sultan. Il avait l'air sévère et le regard farouche. Le tremblement de ses membres annonçant la fureur qui le possédait, et dont il cherchait vainement à se rendre maître ; ses lèvres contractées par la colère laissèrent avec peine échapper ces terribles paroles : Chétif ver de terre qui oses te mesurer à moi, ne sais-tu pas que je puis à l'instant courber dans la poussière ton front orgueilleux ? Si je n'eusse respecté cette nuit les lois de l'hospitalité, tu aurais déjà payé de ta tête l'audace de ton insoumission. Mais tu t'es enhardi par mon trop de clémence. Ne t'ai-je pas offert de ta Circassienne un prix dont elle n'approche pas ? Misérable ! L'honneur de posséder quatre belles filles qui ont

servi aux plaisirs de ton maître , te paraît donc un prix indigne de toi ? Si ton esprit orgueilleux ne peut fléchir sous le poids de ma libéralité , souviens-toi que je suis descendu jusqu'à la prière , et qu'un sultan qui s'abaisse à supplier son sujet ne veut pas être refusé.

» Après avoir proféré ces effrayantes menaces, le sultan se retira. J'étais atterré , éperdu ; mais ma résolution n'était point changée. Eh ! que m'importe , me disais-je , la faveur des rois ? quels fruits recueille-t-on des services qu'on leur rend ? Si l'on fait bien , la gloire est pour eux ; s'ils font mal , ils vous en rendent responsables. Lors même qu'ils tirent de vous tout leur lustre , ils ne vous comparent jamais qu'à ces morceaux de verre qui n'ont d'éclat qu'autant qu'il réfléchissent les rayons du soleil , ils ne vous considèrent que comme de frêles esquifs que le souffle de leur courroux peut briser à chaque instant. Ah ! l'amour est bien au-dessus des grandeurs ! Heureux sont ceux qui ne vivent que pour lui , et qui ont la sagesse de ne pas chercher ailleurs leur félicité ! Que pourrai-je regretter tant qu'il fera mon bonheur ? *Dilara* me tiendra lieu de tout.

» C'était l'heure du conseil : je me décidai à y assister malgré le mécontentement du sultan. Il fut question ce jour-là d'un nouvel impôt qu'on proposait d'établir. Je crus de mon devoir de démontrer que les peuples , déjà foulés par les impôts anciens , seraient hors d'état de supporter un surcroît ; j'ajoutais qu'il était imprudent de pousser une nation à bout. J'ignorais que le sultan fût l'auteur du projet , et qu'ainsi mes raisons étaient jugées d'avance. Le vizir qui avait fait la proposition , sûr d'être approuvé par son maître , chercha à m'embarrasser par des raisons spécieuses que je n'eus pas de peine à détruire. Enfin j'aperçus la vérité lorsque le sultan , se levant de son trône , dit , en s'adressant au divan : Vous voyez , docteurs , jusqu'où cet audacieux pousse l'esprit de révolte. Il voudrait m'empêcher de lever les tributs qui me sont nécessaires , et il ose vouloir me faire craindre que mes fidèles sujets ne s'élèvent contre moi. L'injustice visible du sultan m'indigna. Seigneur , dis-je

à mon tour, je suis loin d'être un rebelle. Je n'ai eu toute ma vie d'autre désir que celui de servir fidèlement votre majesté. Mes intentions et mes services ont eu le bonheur dans plusieurs circonstances de mériter vos louanges ; ma conduite n'est pas changée ; elle ne vous paraît criminelle aujourd'hui que parce que vous l'envisagez sous un autre aspect. Mon crime est celui de la bougie d'*Aboul-Kazem* le riche.

» Et quel était le crime de cette bougie ? demanda le sultan.

» Puisque votre majesté veut bien le permettre, repris-je, je lui raconterai son histoire en deux mots. *Aboul-Kazem* était le plus fameux joaillier de Bagdad : le négoce des diamans lui avait procuré de si grandes richesses qu'il en acquit le surnom de *riche*. Un soir que son esclave avait laissé par mégarde la porte de la rue ouverte, des voleurs qui rôdaient depuis plusieurs jours autour de sa maison, profitèrent du hasard qui les favorisait. *Aboul-Kazem*, entendant du bruit, voulut aller voir ce que c'était. La clarté que jetait la bougie qu'il tenait lui offusquant les yeux, il mit sa main au-devant ; mais l'approchant trop de la flamme, il se brûla, ce qui le fit entrer en fureur. Est-ce ainsi, s'écria-t-il en apostrophant sa bougie, est-ce ainsi que tu me sers ? Je te prends pour m'éclairer et tu me brûles. Tu n'avais qu'à être prudent, répliqua la bougie. Si tes yeux sont trop faibles pour supporter la lumière, pourquoi la cherches-tu ? Imité la belette et la chauve-souris. Tu es un raisonneur, reprit le joaillier ; je ne sais qui me retient de te souffler sur-le-champ : j'ai dans ma chambre assez d'autres flambeaux allumés qui me seraient plus utiles que toi. Il se peut, répliqua la bougie, mais s'ils jettent une plus grande clarté, tu n'en seras que plus incommodé, ou tu te brûleras plus fort. Au surplus ils ne te servent de rien ici, puisque leurs rayons n'y arrivent pas. *Aboul-Kazem*, impatienté, souffla avec colère l'impertinente bougie. J'aurais fait comme lui, interrompit le sultan. Que votre majesté se donne la peine d'écouter jusqu'au bout, repris-je. Le joaillier n'ayant plus rien qui lui fit apercevoir le commencement de l'escalier qui était devant lui, le pied lui man-

qua; il roula jusqu'au bas en se meurtrissant sur les degrés et contre les murs. Les voleurs, qui s'étaient mis en embuscade, lui passèrent par-dessus le corps, et pendant qu'il poussait des cris lamentables, ils se saisirent de toutes les pierreries qu'ils trouvèrent, et se sauvèrent avant que personne vint au secours du malheureux *Aboul-Kazem*, qui est mort des suites de cet accident, en répétant ces paroles qui depuis sont devenues proverbe : *Le commencement de la colère est la folie, le repentir en est la fin.*

» Quand j'eus fini mon histoire, je me prosternai devant le sultan et je sortis de la salle du divan. Je me disposais à me rendre chez moi, seul, à pied selon ma coutume, lorsque je fus joint au détour d'une rue par un esclave noir qui me fit signe de le suivre. Nous entrâmes dans une mosquée où il n'y avait personne. L'esclave alors m'aborda. Il m'apprit qu'il appartenait au sultan, qu'il m'avait voué une reconnaissance éternelle pour avoir fait éclater, dans une occasion, l'innocence de son frère, condamné à être empalé. Il me dit enfin que c'était ce sentiment qui l'avait porté à s'échapper du palais au péril de sa vie, pour m'avertir que des soldats venaient de recevoir l'ordre de s'emparer de ma personne aussitôt que je serais rentré chez moi; qu'il avait entendu dire que ma maison serait immédiatement pillée et rasée, et que je serais étranglé dans la nuit. Il défit à ces mots un petit paquet qu'il tenait sous son bras, et en retira un habillement d'esclave qu'il me conseilla de revêtir afin que je pusse sortir de la ville sans être reconnu. Il me présenta aussi une bourse de cinq cents sequins qu'il me conjura de prendre, en regrettant de ne pouvoir m'offrir davantage. Je refusai la bourse; mais j'acceptai le paquet que je cachai sous mon caftan : je remerciai mille fois, en pleurant, l'homme généreux qui venait à mon secours, et je ne pus m'empêcher de faire la comparaison de son noble procédé avec celui du sultan, en souhaitant qu'un jour la justice et la fortune pussent enfin se trouver d'accord pour le gouvernement de ce monde.

« Je fus d'abord tenté de suivre le conseil de l'esclave, et de m'enfuir à l'aide de mon déguisement sans retourner à mon palais ; mais ensuite je changeai d'idée. Je n'avais sur moi que quelques pierreries et un petit nombre de pièces d'or, et je laissais à la merci des soldats des trésors considérables. Il était naturel que je cherchasse, du moins, à me prémunir contre l'affreuse misère. Un double motif mille fois plus puissant, l'amour et la jalousie, me portait d'ailleurs à fermer les yeux sur le péril qui me menaçait. Pouvais-je m'éloigner ainsi de *Dilara* ? Pouvais-je surtout la laisser devenir la proie de son infâme ravisseur ? Je me décidai donc à me rendre promptement à ce palais où j'avais reçu le jour, et qui devait bientôt n'être plus qu'un monceau de cendres. Je m'empressai d'aller trouver *Dilara* pour l'instruire de mon malheur et de ce qui l'avait causé. Je comptais qu'elle allait saisir, avec transport, la proposition de faire perdre au roi, par une prompte fuite, le principal fruit de son injustice. Insensé que j'étais de croire que le stérile honneur de s'associer aux peines et aux traverses d'un infortuné proscrit, pouvait entrer en compensation aux yeux d'une femme, avec le plaisir de jouir de la faveur d'un prince beau, galant, libéral, qu'elle a su captiver ! Un rayon de joie que je vis briller dans les yeux de la perfide *Dilara*, lorsque je l'eus instruite de l'amour du sultan, m'annonça que j'étais trahi. Un reste de pudeur, néanmoins, la porta à feindre un peu. Seigneur, me dit-elle, si je n'avais à consulter que mon cœur, je vous suivrais au bout de l'univers ; mais considérez, de grâce, que dans la mauvaise fortune dont vous êtes la proie, je vous serais plutôt un objet embarrassant qu'un sujet de consolation. Tout matin devient soir, toute fleur se flétrit, et toute beauté se passe, et quand ces charmes, que vous aimez en moi, se seront effacés sous la main du temps, vous me reprocheriez peut-être les maux que vous souffrez aujourd'hui et ceux que vous pourrez éprouver par la suite, et vous me retireriez votre affection. Il vaut mieux éviter ce funeste retour auquel je ne pourrais survivre. Le roi m'aime, dites-vous ; abandonnez-moi à lui. Il sera peut-être temps encore d'éviter ainsi les effets de sa colère.

» Ce langage inattendu m'avait pétrifié. Je me sentais tourmenté du besoin d'accabler de reproches les plus sanglans l'ingrate qui venait de me révéler l'inconstance de son cœur ; mais je ne pouvais trouver aucune expression pour exprimer l'indignation dont j'étais pénétré. Je fus tiré de cette étrange situation par un grand bruit qui se fit entendre à la porte du harem. *Dilara*, moins occupée que moi, en devina aussitôt la cause, et pour me presser de me dérober au péril, me poussa vivement dans un petit escalier secret dont elle ferma la porte. La secousse me rendit à moi. La première idée qui vint me frapper, alors, fut produite par ce sentiment qui accompagne l'homme partout, et qui dirige les animaux dans leurs moindres actions. Je ne pensai plus qu'au danger qui me menaçait, et qu'à chercher les moyens de m'y soustraire.

» L'escalier, que je venais de descendre, donnait dans une cour écartée, au milieu de laquelle était une citerne en ruine, abandonnée depuis long-temps, et sans eau. La cour n'ayant aucune issue par où je pusse m'échapper sans être aperçu, je me risquai à descendre dans la citerne, en posant mes pieds dans les crevasses de la muraille. J'avais déjà fait la moitié du chemin, lorsque j'aperçus une assez grande excavation formée par la chute récente de deux grosses pierres. Ce trou communiquait à un souterrain immense, dans lequel je ne balançai pas à m'engager, quoique l'obscurité la plus absolue régnât dans ce lieu : mais que pouvais-je craindre de plus funeste que ce que je fuyais ? Le corridor était bas, étroit et sinueux, ce qui ne me permettait d'avancer qu'avec beaucoup de difficultés. Je marchais depuis une heure environ, ignorant où j'allais, mais m'abandonnant avec confiance à la-providence de DIEU, bien persuadé que, comme le dit le divin livre, celui qu'il conduit est bien conduit, et que celui qu'il détourne de la bonne voie, ne trouve personne qui le secoure ni qui le guide. Tout à coup je crois entendre, et j'entends, en effet, un bruit lointain qui m'annonce que je ne suis pas seul. Incertain sur ce que je dois faire, je m'arrête, je prête l'oreille, et je ne tarde pas à démêler des voix et des pas d'hommes : une faible lueur qui vient dissiper

un instant les ténèbres qui m'environnaient , me permet de reconnaître l'endroit où je me trouve. C'est un vaste souterrain qui a plusieurs routes , l'une desquelles conduit hors des murs de la ville , dans un cimetière public. Mais je ne puis y arriver , sans passer par l'endroit où j'ai aperçu de la lumière , et j'ai tout lieu de croire que les hommes qui errent sous ces voûtes , sont des soldats mis à ma poursuite. Tandis que je délibère , la lumière reparait : cette fois elle se dirige de mon côté ; je puis déjà compter les flambeaux ; le bruit s'accroît en s'approchant ; je vois briller les armes des soldats , et tous les chemins me sont fermés ! il ne me reste qu'à retourner sur mes pas , et à me précipiter dans la citerne , par où je suis venu. L'ange de la mort veille à mes côtés tout prêt à emporter mon âme. Je ne songe plus alors qu'à entrer en bon musulman dans le palais de l'éternité , et je répète cette profession de foi des fidèles croyans : IL N'Y A POINT D'AUTRE DIEU QUE DIEU , ET MOHAMMED EST L'APÔTRE DE DIEU.

» Je ne sais si ma prière s'éleva jusqu'aux pieds du prophète , et s'il daigna intercéder pour moi auprès de l'éternel , ou s'il était écrit dans le ciel que mes frayeurs seraient vaines ; mais les soldats , presque aussitôt , détournèrent par un autre corridor qui se trouvait sur leur passage , et je me retrouvai en un instant dans une profonde obscurité.

» Le chemin qui me restait à parcourir était assez facile pour que je ne craignisse pas de m'égarer ; mais j'avais à redouter que les gens qui me cherchaient ne revinssent encore une fois dans la direction que je suivais , et qu'il ne me fût plus possible de leur échapper. Cependant j'avais , prêtant l'oreille avec attention , et me couchant souvent à terre pour mieux entendre. Le bruit décroissait par degrés ; il s'éteignit enfin. Je hâtai mes pas , alors , avec plus d'assurance , et j'eus le bonheur de sortir du souterrain sans avoir fait de funestes rencontres. Il était nuit et trop tard pour me mettre en route ; j'entrai , pour attendre le jour , dans un tombeau qui se trouva ouvert , et dont , par prudence , je refermai la porte sur moi.

» Dès que l'aube du jour eut blanchi les toits des maisons d'Hormus , je sortis de mon lugubre asile , et je m'empressai de m'éloigner d'un prince injuste et d'une maîtresse perfide. La noire ingratitude de *Dilara* , surtout , me paraissait si coupable , que mon amour pour cette belle Circassienne , fit place à l'indignation la plus vive.

» Je formai le projet de me rendre à Basra , pour offrir mes services à *Alkendé* , qui y commande avec le titre de roi et celui de lieutenant du calife. Lorsque j'eus atteint le Khuzistan , des voleurs m'attaquèrent ; ils me dépouillèrent entièrement et me réduisirent à achever le voyage en demandant l'aumône le long des chemins. J'arrivai ainsi à Basra dans un équipage peu propre à m'attirer la confiance du prince. Heureusement je me souvins qu'un vieil ami de mon père logeait proche du grand bazar , où sont les joailliers et les marchands d'esclaves. Je résolus de l'aller trouver suivant cette sentence du Coran : Si la pauvreté a frappé à ta porte avec sa main de fer , et que ton frère soit riche , présente-toi à lui pour qu'il couvre ta misère du manteau de son opulence ; car s'il te rejette il sera rejeté au jour du jugement. Je n'eus pas de peine à trouver la demeure du riche *Méradour*. Il parut me voir avec plaisir , et me plaindre avec sincérité. Il me logea chez lui , et me combla de prévenances et de marques d'amitié. Quand je lui eus fait part du motif qui m'amenait à Basra , il secoua la tête. *Alkendé* , me dit-il , de qui vos talens sont connus , vous accueillera certainement ; mais sa faveur est mille fois plus glissante que la surface d'une montagne d'acier poli , et sa pente conduit au bord d'un précipice sans fond. Le sultan d'Hormuz a été injuste envers vous par envie , celui-ci le deviendra peut-être par pure fantaisie. Croyez-moi , continua-t-il , renoncez à la cour , c'est le moyen d'être heureux. La félicité brille rarement au grand jour. Je n'ai qu'une fille à qui je laisserai d'immenses trésors , fruits de mon travail ; devenez mon gendre , vous n'aurez plus besoin de vivre dans la dépendance des grands , et vous passerez la plume de l'oubli sur la liste des torts que la fortune a eus jusqu'à présent envers vous.



« Cette proposition généreuse me remplit d'une si vive reconnaissance, que je tombai aux pieds de *Méradour*, ne trouvant pas de paroles pour exprimer ce qui se passait dans mon âme. *Méradour* me releva. *Hassan*, me dit-il, assurez-moi seulement que vous acceptez; je ne veux point de remerciemens; j'ai ma part du plaisir; c'est assez pour moi. Mon ami n'était-il pas votre père? eût-il fait moins s'il se fût trouvé à ma place, et que la destinée eût mis mon fils à la vôtre? Hélas! poursuivit-il, en répandant quelques larmes, j'en avais, un fils, et, depuis vingt ans qu'il me fut enlevé, encore au berceau, par une troupe de brigands, je pleure sa perte comme si elle était toute récente. Vous le remplacerez dans mon cœur, *Hassan*: vos vertus, votre attachement pour moi, réussiront peut-être à me le faire oublier.

« L'heure de se mettre à table étant arrivée, *Méradour* fit avvertir sa fille de venir nous tenir compagnie. Quoique j'eusse possédé dans mon harem de rares beautés, je n'avais encore rien vu de comparable à la charmante *Gulroui*. Elle me parut plus belle qu'une lune brillante qui touche à sa quatorzième nuit. *Méradour* remarqua, avec satisfaction, l'impression que sa fille faisait sur moi, et je crus avoir lieu de m'applaudir de celle que j'avais faite sur la fille de mon hôte. Lui-même m'annonça le lendemain mon bonheur; un instant après je vis entrer le kady, suivi de son nayb; ils apportaient un contrat tout dressé, au bas duquel nous n'eûmes qu'à mettre notre signature. Les noces furent célébrées avec une magnificence égale à celle d'un souverain, et Basra vit augmenter le petit nombre des époux fortunés et satisfaits de leur sort.

« J'étais plongé dans une mer de délices, où je m'abandonnais sur la foi d'un calme trompeur, lorsque le vent de l'adversité, venant à souffler, éleva une furieuse tempête qui engloutit le vaisseau qui portait mes espérances vers un long et riant avenir. L'avarice, qui le croirait? fit naître l'amour dans un même cœur. Le bruit de la beauté de *Gulroui* était venu depuis long-temps aux oreilles du roi, mais il avait jusqu'alors donné peu d'attention à ces louanges. Il cessa d'y être aussi indifférent, quand ses courti-

sans lui eurent appris quel faste et quel éclat avaient environné mon mariage. Il s'imagina que les trésors de *Méradour* et les charmes de sa fille devaient être encore infiniment au-dessus de ce qu'on en publiait. Son cœur, agité par le démon de l'envie, s'ouvrit en même temps aux regrets de l'avarice la plus sordide, aux transports de l'amour le plus violent, et aux fureurs de la jalousie la plus effrénée.

« Un jour, que je me rendais à la mosquée avec mon épouse, tous deux suivis de plusieurs esclaves, portant des carreaux, des parasols et des éventails, nous rencontrâmes le cortège du roi qui traversait la ville. Ce prince, nous apercevant, envoya un de ses officiers nous demander qui nous étions. A peine en fut-il informé, qu'il donna l'ordre à quelques soldats de s'emparer de moi. La résistance était inutile : je fus pris et conduit dans un cachot obscur, pendant que *Gulroui*, sans connaissance, était reportée chez son père par ses esclaves.

« Au bout de quelques heures, on vint me prendre pour me mener devant *Asslendi*. Il me demanda s'il était vrai que je fusse l'époux de *Gulroui* ; il me dit ensuite qu'on m'avait peint à lui comme un espion, envoyé par un prince ennemi, ce qui m'avait attiré le mauvais traitement que je venais d'éprouver ; enfin, il voulut savoir qui j'étais, et quelles raisons m'avaient fait quitter ma patrie pour venir m'établir à Basra. J'eus l'indiscrétion, pour le satisfaire, de lui raconter, sans aucun déguisement, la faveur dont le sultan d'Hormuz m'avait honoré, et les disgrâces que sa colère ensuite accumula sur moi. Je commis sans doute une grande faute ; je pouvais, sans trahir la vérité, éviter de me faire ainsi connaître ; mais, comme le dit le proverbe arabe, quand Dieu veut exécuter ce qu'il a arrêté, la sagesse des plus grands hommes se perd jusqu'à ce que son décret soit rempli. Or, il était écrit que je causerais, par mon imprudence, la ruine de la maison du généreux *Méradour*.

( *La fin au numéro prochain.* )

## VARIÉTÉS.

## SPECTACLES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. — Première représentation de l'*Épreuve Villageoise*, ballet comique en deux actes de M. Milon, musique de M. Persuis. — *Œdipe à Colonne*.

Tout le monde connaît le joli opéra de Grétry qui donne son nom au ballet nouveau : M. Milon en a suivi assez fidèlement la marche; mais il a motivé la jalousie d'André sur une fête de village où Denise n'a pas dansé avec lui. La danse qui a lieu pendant l'entr'acte de l'opéra est naturellement placée dans le ballet au commencement du deuxième acte, qui représente un lieu champêtre où l'on voit les jeux ordinaires de la campagne; la décoration en est charmante. L'intention de l'ouverture, où l'on entend les variations de l'air, *Bon Dieu, bon Dieu, comm' à c'tte fête*, a fait plaisir, et dans le cours de l'ouvrage, l'auteur de la musique a placé très-à-propos la plupart des morceaux de Grétry. Albert s'est distingué par son jeu dans le rôle d'André; mademoiselle Courtin, mademoiselle Delille, madame Gardel, mademoiselle Bigottini et Goyon, ont aussi contribué de leur mieux aux plaisirs du public, qui est sorti très-satisfait. Les auteurs demandés ont paru au milieu des plus vifs applaudissemens. Tout fait croire que ce ballet, très-gai et fort bien exécuté, attirera beaucoup de monde à l'Académie impériale de musique.

L'*Épreuve Villageoise* a été précédée du bel opéra d'*Œdipe*, ce chef-d'œuvre de notre tragédie lyrique, mais qu'on prodigue trop. Quelquefois il est exécuté avec une extrême négligence; ce jour-là, par égard sans doute pour les amateurs du ballet, les premiers artistes se sont fait un devoir d'y paraître, à l'exception de Laïs, qui depuis long-temps a laissé, je ne sais pourquoi, le rôle de Thésée, où lui seul cependant peut bien chanter l'air, *Du malheur auguste victime*. Cet acteur joue très-souvent, et certaine-



ment on ne peut lui reprocher de manquer de zèle; mais ne ferait-il pas mieux d'abandonner le mauvais rôle d'Hidreot dans *Armide*, et quelques autres encore? Madame Albert, Dérivis et Lavigne ont fort bien joué et chanté.

La perfection de la danse, la beauté des décorations, attirent sur tout le public à ce spectacle, dont le nom cependant rappelle la prééminence qu'y devrait conserver la musique, et qu'elle recouvrerait peut-être si l'on jouait un plus grand nombre d'opéras dont elle fait le principal mérite, comme le *Roland*, l'*Alys* et l'*Iphigénie en Tauride* de Piccini, le *Dardanus* et le *Renaud* de Sacchini, l'*Ariane* d'Édelman. Ces beaux ouvrages, et d'autres encore montés avec soin, ramèneraient insensiblement l'Académie impériale de musique à sa véritable destination; mais quand on y voit le plus souvent des opéras dont tout le mérite consiste dans les décorations et dans les danses, la préférence accordée à ces objets secondaires paraît assez naturelle.

*La Caravane; le Devin du Village.* — Spectacle charmant, mais trop usé. De tous les opéras de l'Académie impériale de musique, *la Caravane* est celui qu'on donne le plus souvent. Il est supérieur, non-seulement aux autres ouvrages que Grétry a composés pour ce théâtre, mais encore à tous ceux du répertoire qui n'appartiennent pas au genre de la tragédie. On devrait néanmoins le laisser reposer quelque temps : pourquoi ne pas lui substituer *Ramurge*, dont la musique est très-piquante, et qui présente un cadre fort heureux pour le spectacle et pour la danse? A la fin du solo de l'ouverture de *la Caravane*, l'artiste exécute plusieurs passages qui ne sont point dans la partition. Il fait plaisir, et on l'applaudit vivement; c'est son excuse : mais n'en dénature-t-il pas moins l'ouvrage de Grétry? C'est une question de savoir si un chanteur ou un symphoniste, pour satisfaire à un goût souvent très-mauvais, peut se permettre d'altérer la musique confiée à son exécution : quant à moi, je me prononcerais sans hésiter pour la négative. L'air de Tamorin, *C'est la triste monotonie*, etc. n'est pas applaudi comme autrefois, et il est facile d'en concevoir la

raison. Non-seulement il est mal chanté (1), mais encore, quoique la légèreté du papillon y soit très-bien exprimée en plusieurs endroits où les roulades ont le mérite si rare de l'expression, les agrémens qu'il renferme ne sont plus à la mode : présage infail-  
lible du sort qui attend ceux qu'on applaudit si fort aujourd'hui, et qui certainement ne valent pas mieux. On a tort de supprimer l'air de Saint-Phar qui était à la fin du deuxième acte : ce mor-  
ceau, d'un caractère énergique et analogue à la situation, le ter-  
minait très-heureusement.

Lorsque J.-J. Rousseau composa *le Devin du Village*, chaque morceau de musique était surchargé de trils, de *cadences perlées*. On en trouve quelques-unes dans son ouvrage, comme dans ceux de Grétry, et plus encore dans ceux de M. Monsigny, principalement à la fin des airs. Pourquoi ne pas supprimer un agrément d'aussi mauvais goût ? Rien ne serait plus facile.

THÉÂTRE FEYDEAU. — *Félicie ; Félix*. — Ce journal a déjà rendu compte de *Félicie* : je n'en parlerai donc qu'à l'occasion de Richebourg, qui a remplacé Huet dans le rôle du jeune militaire. Comment un acteur si médiocre a-t-il pu être admis à Feydeau ? Ce n'est pas seulement à Huet, à Paul, à Ponchard qu'il est infé-  
rieur ; je lui préférerais même Gonthier, dont les moyens sont faibles à la vérité, mais qui a une diction sage et une voix juste. Un élève du Conservatoire, nommé Begrès, qui a débuté dernière-  
ment à l'Académie impériale de musique par le rôle de Renaud dans *Armide*, serait, je crois, beaucoup mieux placé au théâtre de l'Opéra-Comique, qui, en l'admettant, ferait une bonne acqui-  
sition.

On ne se lasse point d'entendre le trio ravissant de *Félix*, chef-  
d'œuvre de sentiment et de mélodie : toute la musique du troi-  
sième acte produit beaucoup d'effet. Je ne sais pourquoi l'on  
supprime un morceau très-expressif chanté par Félix au commen-

---

(1) Pourquoi Nourrit ne joue-t-il pas le rôle de Tamour, et Lavigne celui de Saint-Phar ? La pièce serait bien mieux montée.

cement du deuxième, et deux airs agréables de chasse; je pardonnerais plus volontiers le retranchement de l'air : *Hélas ! où peut-il être ?* L'ouvrage est généralement bien monté; on y voit avec plaisir madame Gavaudan et son mari, et le rôle du père Morin est l'un de ceux qui conviennent le mieux à Chénard, justement applaudi dans le quatuor et dans le bel air : *Il est dans le fond de mon âme*, etc. Si mademoiselle Regnault jouait Thérèse, l'exécution ne laisserait rien à désirer.

Je crois que les sociétaires de Feydeau entendraient bien leurs intérêts en faisant toujours précéder leurs nouveautés de quelque chef-d'œuvre de Grétry ou de Monsigny; ils satisferaient ainsi tous les goûts. Les partisans des bluettes modernes viendraient pour la seconde pièce, et les amateurs du vrai beau pour la première.

THÉÂTRE DE L'IMPÉRATRICE. — *Il Matrimonio secreto* (le Mariage secret). — Cet ouvrage passe généralement pour le chef-d'œuvre de Cimarosa, et beaucoup d'amateurs lui accordent la palme entre tous les opéras-buffas. Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'examiner les motifs de cette préférence, et d'indiquer les défauts que la nation la plus sensible aux convenances dramatiques peut remarquer au milieu de tant de beautés. Dire d'un opéra, d'un morceau de musique, qu'il est *charmant*, *délicieux*, *détestable*, c'est bien assez sans doute pour celui qui se borne à exprimer ce qu'il sent; mais quiconque écrit pour fixer l'opinion et contribuer aux progrès de l'art, doit tenir un autre langage.

On sait combien les compositeurs italiens négligent les ouvertures : c'est une raison de plus pour distinguer celle du *Mariage secret*, remarquable par la mélodie, la variété et l'heureuse distribution des instrumens. Elle n'a pas, il est vrai, de rapport direct avec le poème, et pourrait également s'appliquer à un autre; mais c'est une charmante symphonie. Les ouvertures, dont l'analogie avec la pièce est telle qu'elles ne sauraient en être détachées sans perdre de leur prix, sont les meilleures : il y en a un grand nombre de ce genre dans nos opéras.

Le premier duo de Paulin et de Caroline, *Cara, non dubitar*, etc., écrit dans le style *amoroso*, est plein de mélodie et de sentiment; celui *Io ti lascio*, etc., qui exprime d'ailleurs la crainte d'une surprise et les tendres inquiétudes de l'amour, a le même mérite. L'air de Jérôme, *Udite tutti*, est un chef-d'œuvre d'expression; les accompagnemens en sont très-piquans. Quant au trio, *Le faccio un' inchino*, etc., qui sous le rapport du chant ne mérite que des éloges, j'avoue qu'il me laisse quelque chose à désirer. L'ironie ne me paraît pas bien rendue dans l'*andante*; mais le morceau est heureusement terminé par un *allegro*, dont le caractère est vif et analogue à la situation. Le *quartetto*: *Sento in petto un freddo geto*, détaché de la scène, est d'une grande beauté; on ne peut qu'en admirer le chant, l'harmonie, et même l'expression de quelques passages; mais il est totalement *anti-dramatique*, si je puis m'exprimer ainsi. L'embarras des autres personnages pendant le solo de chacun des interlocuteurs, leur situation respective qui n'a rien d'intéressant pour le spectateur, et qui se trouve prolongée par un morceau de musique très-long, sont une inconvenance théâtrale que nos compositeurs auraient soigneusement évitée. Si l'on ajoute à cette faute la multiplicité des roulades dans la partie d'Elise, qui les comporte si peu, les accompagnemens brillans de l'*allegro final* qui n'ont aucun rapport avec le sens des paroles, on conviendra que le *quatuor* dont il s'agit ne peut être estimé que comme *musique de concert*. On doit au contraire des éloges sans réserve au duo du comte et de Jérôme, *Se fiato in corpo avete*, admirable par la vérité de l'expression, par le chant et par l'effet théâtral: malgré sa longueur il est presque toujours redemandé. Le *final* du premier acte, si varié, si piquant, et si rempli de verve, est d'un charmant effet; celui du deuxième acte le surpasse encore peut-être par la mélodie délicate qui l'embellit si souvent. Le charme du premier duo, *Cara, non dubitar*, etc. se retrouve dans le bel air de Paulin: *Pria che spunti in ciel l'aurora*, et l'assurance que Paulin veut inspirer à Caroline, est très-bien caractérisée dans le brillant *allegro* qui

succède à l'*andante amoroso* : quelques roulades , peu convenables à la situation , appartiennent probablement au chanteur. Le monologue de Caroline au deuxième acte , sa partie dans le *quintetto* : *Deh ! lasciate ch' io respiri* , etc. sont d'un style pathétique et bien adapté aux paroles.

J'ai cité les morceaux les plus saillans du *Mariage secret* ; d'autres encore auraient droit à une mention honorable , mais il faut s'arrêter. En général , le charme de la mélodie , la richesse des accompagnemens et l'expression de plusieurs morceaux , expliquent très-bien la préférence qu'un grand nombre d'amateurs accordent à cet ouvrage. Ne pourrait-on pas néanmoins observer que les richesses musicales y sont entassées peut-être avec trop de profusion ? On y désirerait plus d'airs et moins de morceaux d'ensemble , dont la continuité fatigue. Enfin on n'y remarque pas de *coloris local* (2) , mérite qui se trouve éminemment dans *la Molinara* , qui , sous le rapport de la vérité et du naturel , peut être regardée comme le chef-d'œuvre de l'opéra-buffa italien. Paësiello y a tout l'esprit et toute la mélodie de Cimarosa , et l'on n'y trouve presque rien à reprendre. Je ne prétends comparer ici que les ouvrages de l'école purement italienne ; je parlerai de Mozart à l'occasion des *Noces de Figaro*.

Les amateurs du *Mariage secret* n'ont plus madame Barilli et mademoiselle Néri ; mais il leur reste Porto , Crivelli et Barilli , qui tous trois y déploient beaucoup de talent. D'ailleurs , si le souvenir du chant de madame Barilli est si fâcheux pour madame Morandi , on ne peut contester à celle-ci ses avantages comme actrice. On lui doit aussi un air rempli d'esprit et de grâce (3) ,

---

(2) La musique doit être non-seulement analogue au sens des paroles , mais encore à la condition des personnages , à leur âge , à leur caractère , ainsi qu'au lieu de la scène ; c'est ce qu'on appelle *couleur du sujet* , *coloris local*. Cette qualité importante se trouve à un très-haut degré dans les ouvrages de Grétry , dont chacun a un cachet particulier qui le distingue des autres.

(3) Celui qui précède le premier *final*.



que madame Barilli ne chantait pas, et qui en effet ne convenait nullement à ses moyens.

Le poème du *Mariage secret* doit être distingué entre les opéras-buffas italiens. On n'y remarque que rarement les absurdités et les platitudes dont ceux-ci fourmillent, et il y a même quelque intérêt. Au moyen de légers changemens, il s'adapterait très-bien à notre scène.

A.

## POLITIQUE. /

MES réflexions précédentes sur la politique, sont justifiées de jour en jour par les événemens, comme par toutes les considérations qui se rattachent à un véritable amour de la patrie. J'ai tracé un tableau sommaire des principales fautes du dernier gouvernement; et j'ai ajouté, en parlant du retour de Napoléon, que l'épreuve du malheur n'est jamais vaine pour un grand homme: de nouveaux argumens vont prouver qu'aucun gouvernement ne peut avoir de stabilité s'il n'est fondé sur des idées entièrement libérales.

« De quels événemens étranges nous sommes les témoins, les agens ou les victimes! dit l'auteur d'une brochure qui paraît en ce moment, et qui, sous tous les rapports, est digne du plus grand intérêt (\*); un an bientôt passé, la famille des Bourbons sort tout à coup de l'exil où la nation française l'avait condamnée: elle est appelée et reçue avec des acclamations qui n'éprouvent pas de contradiction. »

» En même-temps Bonaparte, tombé tout à coup du faite de la grandeur, reste seul et sans défense, condamné à languir prisonnier dans une petite île de la Méditerranée.

» Aujourd'hui la même époque de l'année ramène un spectacle tout contraire: Bonaparte a débarqué presque seul sur le territoire

(\*) *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril 1814 jusqu'au mois de mars 1815*; avec cette épigraphe: *sine ira et studio*. — Paris, chez Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, en face de la rue Garçenière, et Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

français; un grand nombre de militaires se sont ralliés à lui : le peuple s'émeut, et les Bourbons effrayés sentent le trône chanceler sous leurs pieds.

« Pourquoi ces hommes, qui paraissaient si forts l'année passée, sont-ils devenus si faibles? et comment, celui qu'on avait abandonné dans le temps de sa toute-puissance, a-t-il eu le crédit de se faire de nombreux partisans, et d'épouvanter la famille établie et reconnue par la nation?... »

« Vingt jours ont suffi, est-il dit ailleurs dans cette brochure, pour prouver au monde entier, que les Bourbons avaient définitivement cessé de régner sur la France, par la volonté des Français; car personne, je crois, ne pensera qu'un millier d'hommes débarqués sur notre territoire en ont fait ainsi la conquête, malgré les efforts de la nation. Et que l'on n'aille point comparer cette révolution à celles qu'opéraient à Rome les gardes prétoriennes : l'armée chez nous est toute nationale; elle est formée de nos frères, de nos enfans, de Français enfin, qui n'ont point en masse d'autres intérêts que ceux de la patrie : et ces braves fils de la France l'ont traversée toute entière, leurs armes enveloppées dans leurs mouchoirs, et leurs gibernes vides de munitions de guerre : partout ils ont été reçus avec des acclamations et des cris d'espérance.... Si les Bourbons avaient su inspirer la confiance, ils ne seraient point tombés du trône. Si Bonaparte ne nous eût présenté de grandes espérances, il eût à peine fait ~~ceux~~ pas sur notre territoire. C'est donc de Bonaparte, instruit par le ~~malheur~~, qu'il nous faut attendre notre ~~félicité~~ ».

La force de ces raisonnemens, le style franc et animé avec lequel ils sont présentés, m'engagent à suivre l'auteur-même dans ses développemens, et à rechercher avec lui la véritable cause de ces deux événemens extraordinaires. Il la trouve en effet, pour la chute nouvelle et précipitée de l'ancienne dynastie, dans toutes les opérations anti-nationales de son gouvernement, qu'il classe et démontre en un tableau de dix-neuf fautes principales; et, pour l'ébranlement qu'avait éprouvé le trône de Napoléon,

dans un oubli et une violation des principes libéraux sur lesquels le trône avait été fondé.

« Bonaparte, dit-il, est tombé du faite de la puissance pour avoir perdu la confiance de la nation, moins par suite de grands revers militaires, que l'on eût pu réparer, que parce que la nation, dont les droits n'avaient pas été respectés, a dû craindre qu'il ne lui fit perdre les fruits de sa pénible révolution.

» Ces guerres, le succès ne les justifiait plus, parce que l'on n'en connaissait ni le but, ni le terme, tandis qu'une communication franche de ses motifs eût pu les rendre nationales. Le besoin d'humilier et d'abaisser l'Angleterre, aurait été senti par tous les bons Français, et nul sacrifice, imposé dans cette vue, n'aurait paru trop pénible; mais Bonaparte, en s'emparant du pouvoir absolu, avait trop fait éclater le projet de tout rapporter à sa personne.

» Un des premiers actes de son pouvoir avait été de rétablir une noblesse héréditaire : institution odieuse à la majorité qu'elle avilit, et qui ne peut avoir d'autorité que dans des siècles d'ignorance où les hommes se croient réciproquement d'un sang différent. Quel parti donc a-t-il tiré de sa noblesse ? la noblesse avait-elle sauvé Louis XVI ? la noblesse l'a-t-elle défendu lui-même ? est-ce la noblesse qui a ramené les Bourbons sur le trône ? la noblesse, aujourd'hui, sait-elle les défendre ? Non, la France désavoue cette honteuse distinction ; l'intérêt du souverain ne la désavoue pas moins : tous ceux qui servent leur pays, quelles que soient leurs fonctions, sont également nobles, lorsque leurs efforts sont également dirigés vers le bien : que tous les citoyens soient seulement enfans de leurs actions....

» Bonaparte a bien mieux encore méconnu les intérêts, et par conséquent le vœu de la nation, lorsqu'il a rendu aux prêtres leur influence politique.... Par quelle inconcevable contradiction, le culte dominant en France reconnaît-il pour chef un prince étranger auquel chaque membre de l'ordre sacerdotal a juré amour et obéissance ? quel appui Bonaparte a-t-il trouvé dans le clergé

catholique? ses exhortations ont-elles fait marcher nos armées? ses leçons ont-elles enseigné la morale aux classes ignorantes?...

« Quel fruit a retiré Bonaparte de sa consécration par le pape? est-il une classe du peuple aux yeux de laquelle son autorité en soit devenue plus sacrée? Cependant la portion éclairée de la nation, la seule dont le suffrage puisse avoir quelque prix, ne s'est-elle pas indignée de voir que son choix eût besoin d'une autre sanction; que sa volonté dût être légitimée par les onctions d'un pontife romain?....

« Il a oublié la révolution, et n'a plus songé que la nation ne consentirait jamais à en perdre les fruits ».

Je n'ai fait, dans toute cette citation, que présenter des fragmens; c'est à la brochure même qu'il faut recourir pour juger combien toutes les idées de l'auteur coïncident entre elles, et sont constamment dirigées vers le même but. Je ne me suis non plus permis aucune observation sur les passages qui pourraient paraître susceptibles de modifications; ce n'eût été, après tout, qu'une opinion particulière, et dans la discussion d'intérêts aussi grands que ceux de la félicité publique, ce n'est pas à quelques pensées isolées qu'il faut s'arrêter, surtout lorsqu'on est entre soi parfaitement d'accord pour le fond.

L'auteur, qui discute avec cette chaleur et ce courage les causes qu'il assigne à l'instabilité du trône impérial, ne pouvait que démontrer avec énergie tous les torts du gouvernement éphémère de la dynastie des Bourbons. Une réflexion que me fait naître cette partie de la brochure où l'auteur s'occupe à relever les fautes réelles, et généralement senties, d'une autorité qui n'est plus, c'est qu'une cause juste, et qui est réellement celle en qui reposent tous les intérêts, ne rencontre jamais que des écrivains généreux et pleins de modération : on ne peut se dissimuler qu'il est une différence bien remarquable entre les écrits de circonstance, publiés depuis le 20 mars 1815, et ceux qui parurent jusqu'à cette époque, depuis le 31 mars 1814. Ces derniers, à l'exception de quelques brochures dues à des publicistes marquans et courageux, n'offraient

que de plates diatribes, des dissertations sans dialectique, sans coïncidence; des déclamations vagues, sans principe comme sans résultat: les opinions de 1815, présentées sans fiel et avec tout le respect dû au malheur, sont pensées, muries et dignes d'être méditées. La cause de cette différence s'aperçoit facilement: c'est que l'explosion de la première époque était dirigée par un esprit de parti, de haine, de vengeance et d'irréflexion; et que la seconde est l'élan d'un sentiment national, l'expression d'un véritable amour de la patrie, le réveil de la justice et du bon sens; c'est que le premier mouvement politique tendait à faire des esclaves, et que le second a pour but de consacrer l'indépendance.

Pouvions-nous franchement chercher un rempart à cette indépendance dans une famille que l'essor même de ce sentiment impérieux de la force et des droits des nations, avait proscrite et dépouillée de ses vieux privilèges? « La nation qui manquait de point de ralliement, dit l'auteur de l'Examen, suit l'impulsion donnée par le sénat: elle se plaît à croire, dans la nécessité où elle se trouve d'accueillir les Bourbons, qu'éclairés par vingt-cinq ans de malheurs, ils se prêteront aux changemens qu'elle a voulus; que, nourris long-temps chez le peuple le plus libre de l'Europe, ils auront senti les avantages de l'équilibre des pouvoirs; qu'ils voudront enfin consacrer la révolution. A ces pensées se mêlaient ce grand intérêt qu'on porte au malheur, intérêt si puissant sur des Français! et malheureusement aussi les restes d'une adoration superstitieuse, conservée au fond du cœur de quelques vieux serviteurs. Les bruits qu'ils répandaient de la sagesse personnelle du roi, de la bonté de toute sa famille, trouvèrent créance dans la nation: le roi, disaient-ils, a appris tout ce qui peut vous rendre heureux; il a oublié tous les maux qu'il a soufferts. Hélas! dans un exil de vingt-cinq ans, les Bourbons n'avaient rien appris, comme ils n'avaient rien oublié.

« Subitement replacés à la tête d'une nation fière et remuante, dont les préjugés, les coutumes, les mœurs, ont entièrement changé depuis vingt-cinq ans, les Bourbons ont cru remonter sur un trône dont ils seraient descendus la veille: ils n'ont pas senti tout

ce qu'ils devaient de ménagement à la volonté générale, et surtout à l'esprit national, formé, dans toute la France, par de longs et pénibles travaux, auxquels ont pris part toutes les classes de citoyens; ce qui, pour nous, remplace le point d'honneur, antique lien des corporations, des ordres, des coteries, dont le souvenir est détruit. Quelques vieux amis, auxquels il ne reste plus rien de vivant que le cœur; un plus grand nombre de serviteurs intéressés, qui comptent sur le retour de privilèges qu'ils ont perdus, forment autour du souverain une ligne épaisse qui lui cache le reste de la nation; et tous ensemble l'ont entraîné dans des fautes qui lui ont aliéné les Français ».

Je ne suivrai pas l'auteur dans la récapitulation de ces fautes ministérielles, que j'ai moi-même pour la plupart énumérées dans mon précédent article. Je ne ferai qu'en recueillir quelques traits, et je citerai, par exemple, cette longue répugnance des princes de la famille royale, les successeurs immédiats du trône, à reconnaître solennellement la charte constitutionnelle; d'où vint peut-être le bruit que ces mêmes princes avaient fait en commun, contre cette loi fondamentale, une protestation, qu'un journal anglais avait même publiée, et qu'ils ont vainement voulu démentir enfin par un acte solennel: résolution tardive, que notre écrivain nomme assez plaisamment un sacrifice à la peur. Je citerai encore comme une nouvelle preuve de cette louable modération que j'ai remarquée dans cette brochure, ce passage, au sujet des immenses travaux qui avaient été exécutés dans le port d'Anvers, et qui furent cédés à l'ennemi: « Et cette faute est nécessairement imputée au roi, dont la nation ne peut connaître ni la position difficile, ni les intentions secrètes: car un malheur des gouvernemens qui n'inspirent pas la confiance, c'est que les infortunes même leur sont imputées à crime ».

La suppression de la liberté de la presse, liberté qui avait été garantie par la charte, ne pouvait manquer d'occuper un des principaux paragraphes de cet écrit. « Des discussions, y est-il dit, s'établissent entre les membres des deux chambres, la cause est plaidée devant la nation; on sait quelle part elle a prise à cet important procès: cependant les journaux, déjà soumis à la censure, deviennent une arène dans laquelle sont outrageusement insultés les députés courageux qui osent plaider la cause de la raison. Les ministres usent de toutes les ressources de leur esprit; tous les moyens sont mis en usage; les défenseurs des droits du peuple démontrent que la loi est anti-constitutionnelle, que le texte positif de la charte doit empêcher toute discussion sur cet objet: le ministre a recours à des arguties grammaticales; il entreprend de dé-

montrer à la France que les mots *réprimer* et *prévenir* sont synonymes ; enfin il l'emporte ; il obtient ce malheureux triomphe ; et désormais aucune absurdité, aucune infamie ne sortira de la plume tant souillée des journalistes mercenaires , qu'avec l'attache de l'autorité , et que légitimée par la sanction ministérielle. Dès lors , il faut renoncer à l'espoir de voir se former un véritable esprit public ; dès lors les idées patriotiques , celles qui donnaient de la consistance au gouvernement , en éclairant sa marche et lui attirant la confiance générale , seront étouffées par l'éteignoir d'un censeur à gages ».

De ces différentes violations de la charte , l'auteur arrive au monument consacré aux émigrés morts à Quiberon , aux récompenses promises et données à des assassins reconnus , aux provocations contre les possesseurs de biens dits nationaux , aux arrière-pensées manifestées de toutes les manières , aux faveurs exclusivement prodiguées à l'ancienne noblesse , aux outrages faits à l'armée , à l'abandon des serviteurs de la patrie , devenus étrangers ; à l'élimination de plusieurs membres de la cour de Cassation , à l'expulsion de plusieurs membres de l'Institut , aux impositions ou droits perçus sur de simples ordonnances ; enfin , au gouvernement des prêtres promus à presque tous les ministères et à toutes les fonctions de l'Université. Comment pouvions-nous espérer de sortir de ce chaos inextricable , sans l'homme étonnant qui nous a tout à coup rendus à nos droits et au souvenir de toute notre puissance ! C'est donc par lui que nous redevenons Français ; nous lui devons de recouvrer notre patrie , nos institutions , les fruits de nos longs travaux et de tous nos sacrifices. S'il oublia un instant la révolution , désormais sa gloire sera de nous l'avoir rappelée à nous-mêmes et de nous avoir secondés pour en ressaisir les résultats. Un hommage bien mérité au protecteur de la liberté française , forme la conclusion de l'Examen , et offre une très-belle péroraison , que , malgré les nombreuses citations que j'ai déjà faites , je présenterais encore ici au lecteur , si le désir de calmer quelques inquiétudes présentes , ne me faisait préférer l'extrait d'un paragraphe sur les opérations du congrès , où l'auteur démontre le peu de probabilité d'une guerre nouvelle de la part des puissances alliées. Il n'est pas inutile de spécifier ici qu'il écrit le 10 mars , c'est-à-dire , dix jours avant le retour de Napoléon dans sa capitale.

« En examinant , dit-il , la conduite des Bourbons au congrès , on les voit reprendre leur ancienne politique de famille , à laquelle l'état actuel de l'Europe devait les porter à substituer une politique nationale. Ils semblent tout à coup avoir oublié le traité de Fontainebleau qui les a replacés sur le trône de France , et au lieu

d'insister sur la restitution de la Belgique, qui les eût relevés dans l'opinion des Français, ils veulent avant tout que les princes de leur famille soient remis en possession des états qu'ils gouvernaient avant la révolution. Ils exigent que le roi Joachim soit expulsé de Naples, et que la reine d'Etrurie soit mise en possession des états de Parme, Plaisance et Guastalla. C'était contrevenir à deux conditions formelles du traité de Fontainebleau, par lequel les puissances alliées garantissaient le trône de Naples à Murat, et donnaient en souveraineté les états de Parme, etc., à l'impératrice Marie-Louise. Toutes les puissances ont dû être blessées de ces prétentions; au moins est-il certain que l'empereur d'Autriche en a donné de grandes marques de mécontentement; sa fille en effet perdait par ces arrangemens le faible dédommagement qu'elle avait reçu. D'un autre côté, la maison d'Autriche n'a point oublié que celle de Bourbon, toujours son ennemie, lui a enlevé, depuis cent cinquante ans, une partie considérable de sa puissance (l'Espagne, Naples, Parme, la Franche-Comté, les Pays-Bas, etc., etc.); d'où il me semble naturel de conclure que l'empereur d'Autriche avouera son gendre s'il réussit dans son entreprise, ou du moins qu'il ne se joindra pas aux autres puissances, si celles-ci étaient tentées de nous déclarer la guerre, ce qui est douteux pour toute autre que l'Angleterre.

» En songeant à la manière dont les souverains se sont conduits au congrès, il me paraît évident qu'ils ne peuvent dégarnir de troupes les pays qu'ils ont usurpés : la Suède évacuerait-elle la Norvège pour marcher sur Paris? La Russie abandonnerait-elle la Finlande et la Pologne, qui peuvent se soulever pendant que les armées russes seraient occupées avec la France? La Prusse, peut-elle dégarnir la partie de la Saxe dont elle s'est emparée, sans que les Saxons ne reprennent leur indépendance? Les Anglais, eux-mêmes, quitteraient-ils sans danger la Belgique, qui demande à redevenir française, et dans laquelle leurs armées pourraient ne rentrer que difficilement?

» Toutes ces considérations me portent à croire que le danger d'une guerre étrangère n'est pas aussi grand qu'on le suppose, si Napoléon ressaisit le pouvoir ».

Ce pouvoir est ressaisi par lui, et je ne puis mieux terminer cet article qu'en m'unissant encore à ces paroles du même écrivain : « Tout ce qui peut commander l'admiration et l'enthousiasme, se réunit en sa personne à tout ce qui peut fonder notre espoir ».

T.



*Circulaire du ministre de la police générale, aux préfets.*

Paris, le 31 Mars 1815.

MONSIEUR LE PRÉFET, il m'a paru nécessaire de déterminer le but et la nature des relations qui vont s'établir entre vous et moi.

Les principes de la police ont été subvertis : ceux de la morale et de la justice n'ont pas toujours résisté à l'influence des passions. Tous les actes d'un gouvernement né de la trahison ont dû porter l'empreinte de cette origine. Ce n'était pas seulement par des mesures publiques qu'il pouvait flétrir les souvenirs les plus chers à la nation, préparer des vengeances, exciter des haines, briser les résistances de l'opinion, rétablir la domination des privilèges, et anéantir la puissance tutélaire des lois : ce gouvernement, pour accomplir ses intentions, a mis en jeu les ressorts secrets d'une tyrannie ambalterne, de toutes les tyrannies la plus insupportable. On l'a vu s'entourer de délateurs, étendre ses recherches sur le passé, pousser ses mystérieuses inquisitions jusqu'au sein des familles, effrayer par des persécutions clandestines, semer les inquiétudes sur toutes les existences, détruire enfin par ses instructions confidentielles l'appareil imposteur de ses promesses et de ses proclamations.

De pareils moyens blessaient les lois et les mœurs de la France : ils sont incompatibles avec un gouvernement dont les intérêts se confondent avec ceux des citoyens.

Chargée de maintenir l'ordre public, de veiller à la sûreté de l'État et à celle des individus, la police, avec des formes différentes, ne peut avoir d'autre règle que celle de la justice ; elle en est le flambeau, mais elle n'en est pas le glaive ; l'une prévient ou réprime les délits que l'autre ne peut punir ou ne peut atteindre : toutes deux sont instituées pour assurer l'exécution des lois et non pour les enfreindre ; pour garantir la liberté des citoyens et non pour y porter atteinte ; pour assurer la sécurité des hommes honnêtes et non pour empoisonner la source des jouissances sociales.

Ainsi, Monsieur, votre surveillance ne doit s'étendre au-delà de ce qu'exige la sûreté publique ou particulière, ni s'embarrasser dans les détails minutieux d'une curiosité sans objet utile, ni gêner le libre exercice des facultés humaines et des droits civils, par un système violent de précautions que les lois n'autorisent pas ; ni ne se laisser entraîner par des présomptions vagues et des conjectures hasardées à la poursuite de chimères qui s'évanouissent au milieu de l'effroi qu'elles occasionnent. Votre correspondance, réglée sur les mêmes principes, doit sortir de la routine de ces rapports périodiques, de ces aperçus superficiels et purement moraux qui, loin d'instruire et d'éclairer l'autorité, répandent autour d'elle les erreurs, les préventions, une sécurité fausse ou de fausses alarmes.

Je ne demande et ne veux connaître que des faits, des faits recueillis avec soin, présentés avec exactitude et simplicité, développés avec tous les détails qui peuvent en faire sentir les conséquences, en indiquer les rapports, en faciliter le rapprochement.

Vous remarquerez toutefois que, resserrée dans d'étroites limites, votre surveillance ne peut juger l'importance des faits qu'elle observe. Tel événe-

ment peu remarquable, en apparence, dans la sphère d'un département, peut avoir un grand intérêt dans l'ordre général, par ses liaisons avec des analogues que vous n'avez pu connaître : c'est pourquoi je ne dois rien ignorer de ce qui se passe d'extraordinaire ou selon le cours habituel des choses.

Telle est, Monsieur, la tâche simple et facile qui vous est imposée.

La France, réintégrée dans la jouissance de ses droits politiques, replacée dans toute sa gloire, sous la protection de son Empereur; la France n'a plus de vœux à former et plus d'ennemis à craindre. Le gouvernement trouve dans la réunion de tous les intérêts, dans l'assentiment de toutes les classes, une force réelle à laquelle les ressources artificielles de l'autorité ne peuvent rien ajouter. Il faut abandonner les errements de cette *police d'attaque*, qui, sans cesse agitée par le soupçon, sans cesse inquiète et turbulente, menace sans garantir et tourmente sans protéger. Il faut se renfermer dans les limites d'une police libérale et positive, de cette *police d'observation*, qui, calme dans sa marche, mesurée dans ses recherches, active dans ses poursuites, partout présente et toujours protectrice, veille pour le bonheur du peuple, pour les travaux de l'industrie, pour le repos de tous.

Ne cherchez dans le passé que ce qui est honorable et glorieux à la Nation, ce qui peut rapprocher les hommes, affaiblir les préventions et réunir tous les Français dans les mêmes idées et les mêmes sentimens.

J'aime à croire, Monsieur, que je serai puissamment secondé de vos lumières, de votre zèle, de votre patriotisme et de votre dévouement à l'Empereur.

Agréez, M. le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la police générale,

*Signé*, LE DUC D'OTRANTE.

*Adresse présentée à S. M. l'Empereur, par l'Institut impérial,  
le dimanche 2 avril.*

« SIRE, les sciences que vous cultiviez, les lettres que vous encouragez, les arts que vous protégez ont été en deuil depuis votre départ.

» L'Institut, attaqué dans son heureuse organisation, voyait avec douleur la violation imminente du dépôt qui lui était confié, la dispersion prochaine d'une partie de ses membres.

» Nous appelions avec toute la France un libérateur : la Providence nous l'a envoyé.

» Vous êtes venu au secours de la nation inquiète sur tous ses intérêts, blessée dans ses plus chers sentimens, offensée dans sa dignité, et la route que vous avez parcourue des bords de la Méditerranée jusqu'à la capitale, a offert l'image d'un long triomphe.

» Une dynastie abandonnée par le peuple français, il y a plus de vingt ans, s'est éloignée devant le monarque que le vœu du peuple français avait appelé au trône par la toute-puissance de ses suffrages trois fois réitérés.

» Vous allez nous assurer, Sire, l'égalité des droits des citoyens, l'honneur des braves, la sûreté de toutes les propriétés, la liberté de penser et d'écrire, enfin une constitution représentative. Bientôt nous verrons terminer ces grands monumens des arts dont nos villes s'enorgueillissaient, et ceux qui devaient répandre, d'une extrémité de l'Empire à l'autre, la vie et la prospérité.

» Sire, hâtez le moment où placé entre votre épouse et votre fils, entouré des représentans d'un peuple libre et fidèle qui vous apporteront de tous les départemens le vœu national, le résultat d'une expérience de vingt-cinq années de révolution, vous renouvellez avec la France le contrat auguste et saint qui est gravé dans tous les cœurs français, et qui fortifié par toutes les stipulations, par toutes les garanties qu'appelle l'opinion publique et que promet votre sagesse, attachera pour jamais la nation à votre personne et à votre dynastie ».

### *Réponse de Sa Majesté.*

Je reçois avec satisfaction l'expression de vos sentimens. Je vois avec plaisir une réunion d'hommes aussi distingués, et telle qu'aucune autre nation ne peut en offrir une semblable.

---

### *ERRATA DU NUMÉRO PRÉCÉDENT.*

Page 258, après le 5°. vers, ajoutez celui-ci,

La marche des saisons, les différens climats :

Pag. 299, lig. 29, au lieu de : Garice, lisez : Garcie.

300, 15, au lieu de : théorétiques, lisez : théorétiques.

Idem. 16, au lieu de : ce, lisez : et.

Idem. 19, au lieu de : fort agréable de ces trois, lisez :  
fort agréables. De ces trois.

---

### AVIS.

MM. les abonnés sont prévenus que le bureau du *Mercur* n'est plus rue de Grétry ; il a été déplacé chez M. *Arthus-Bertrand*, libraire, rue *Hautefeuille*, n°. 23. — C'est désormais à cette adresse qu'il faut envoyer toutes les lettres relatives à la rédaction ou à la direction du *Mercur*, ainsi que les ouvrages dont on désire l'annonce, etc., etc.

Le prix de la souscription au *Mercur de France* est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, et 56 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du premier de chaque mois. — En cas de réclamation, on est prié de joindre une des dernières adresses imprimées ou d'indiquer le numéro de la quittance.



# MERCURE DE FRANCE.



---

N°. DCLXXIX. — Samedi 15 avril 1815.

---

## POÉSIE.

### LES DERNIERS MOMENS DE BAYARD,

*Par madame DUFRENOY, poème couronné à la seconde classe  
de l'Institut le 5 avril 1815 (1).*

RENAISSEZ dans mes chants, nobles mœurs de nos pères,  
Valeur, foi, loyauté, vertus héréditaires  
Que dans les vieux châteaux l'aïeul en cheveux blancs  
Transmettait d'âge en âge à ses nobles enfans !  
Renaissiez, jours fameux, religion, patrie !  
Et toi dont la mémoire à jamais est chérie,  
Bayard ! toi dont le nom rappelle avec grandeur  
Tout ce qu'ont eu d'éclat les siècles de l'honneur,  
Ta gloire ne meurt point ; le temps la renouvelle ;  
Au sage comme au brave on t'offre pour modèle :  
Ton grand cœur, au-dessus des caprices du sort,  
Se montra tout entier dans les bras de la mort.  
J'apporte à ton cercueil l'hommage de la France.

---

(1) Cette pièce vient de paraître avec des notes historiques, chez Alexis Eymery, libraire, rue Mazarine, n°. 30. — Prix, 1 fr.

Déjà de Bonnivet l'orgueilleuse imprudence  
 Fuyait loin de Milan, où toujours les Français  
 Ont par de grands revers payé de grands succès :  
 Bayard restait encore, et de sa renommée  
 Seul pouvait protéger les débris de l'armée :  
 Tout à coup, ô douleur ! le tube meurtrier  
 De ses traits foudroyans a frappé le guerrier !  
 Atteint d'un coup mortel, sur l'arène sanglante  
 Il tombe. Tout son camp jette un cri d'épouvante :  
 Mais lui, dans la mort même incapable d'effroi,  
 Nomme en tombant son Dieu, sa Patrie et son Roi.  
 « *Je suis mort*, cria-t-il ; mais gardez votre place ;  
 « L'ennemi jusqu'au bout ne me verra qu'en face » !  
 Il dit ; et le héros, respirant à moitié,  
 Contre un arbre voisin avec peine appuyé,  
 De sa mourante main ressaisissant son glaive,  
 Après un long effort quelque temps se relève ;  
 Du geste et du regard excite nos soldats ;  
 Et, déchiré, couvert des ombres du trépas,  
 Son front, que par degrés la douleur décolore,  
 Tourné vers l'ennemi l'épouvantait encore.

Toutefois les Français, au devoir immolés,  
 Prodiges de leurs jours, mais du nombre accablés,  
 Redoublaient vainement et d'efforts et de zèle  
 Pour ramener vers eux la fortune infidèle ;  
 Hélas ! ils ont perdu leur plus ferme rempart !  
 En vain pour le sauver ils criaient à Bayard :  
 « Le vainqueur vient à vous, évitez son approche.  
 « — Non, dit le Chevalier sans peur et sans reproche ;  
 « Bayard mort peut sans honte éprouver le destin  
 « Que deux fois dans sa vie éprouva Duguesclin.  
 « Nemours fut plus heureux ; ce fameux capitaine  
 « Au sein de la victoire expira dans Ravenne.  
 « Il m'aimait ; il m'appelle, et déjà je le voi

- » Du séjour des héros s'avancer jusqu'à moi.
- » Qu'on ne me plaigne point ; tout finit : Dieu me reste !
- » Et puisqu'un prêtre saint à mon heure funeste
- » Ne peut de mes erreurs recevoir l'humble aveu ,
- » Je les confesse à vous , je les confesse à Dieu.
- » C'en est fait , compagnons ; adieu ! séchez vos larmes ;
- » Dites surtout au roi que Bayard , sans alarmes
- » Des biens que dans ce jour la mort vient lui ravir ,
- » N'en regrette qu'un seul ; l'honneur de le servir ».

Pleurant, poussant des cris, tous alors se retirent ;  
Jusqu'aux rangs ennemis leurs plaintes retentirent ;  
Et l'Espagnol apprend au bruit de leurs sanglots  
Que le camp des Français a perdu son héros.

A ce bruit aussitôt s'est élancé Pescaire,  
Du généreux Bayard généreux adversaire :  
Il accourt, il gémit, le presse entre ses bras,  
Lui même sous sa tente accompagne ses pas.  
Là repose Bayard, et son âme immortelle  
S'exhalera du moins dans un lieu digne d'elle.

Les guerriers espagnols, l'honorant de leurs pleurs,  
Ont même des Français égalé les douleurs :  
L'un vante ses exploits, et l'autre sa franchise,  
L'autre sa piété : c'était Naples conquise,  
Bresse, Milan, Fornoue, et Ravenne et Lodi ;  
Tantôt ils racontaient que d'un bras plus hardi,  
Presque seul, sans rempart, il défendit Mézière,  
Et seul à Garillan brava l'armée entière.

Quel éclat, disaient-ils, eut ce noble guerrier !  
Son roi le conjura de l'armer chevalier.  
Comme ils parlaient ainsi, dans un morne silence  
De vieux soldats français une troupe s'avance :  
Leurs yeux, tristes, baissés, de larmes sont couverts ;  
Pour racheter Bayard ils demandent des fers ;

Et Pescaire attendri permet que leur courage  
Au guerrier qui s'éteint rende un dernier hommage.  
Bourbon arrive aussi : « Que je plains votre sort » !  
Dit-il. — Mais le héros : « Ne plaignez pas ma mort :  
Tout mon honneur me suit à mon heure suprême ;  
Je meurs fidèle au roi : gémissiez sur vous-même ».

Bayard demeure seul, prie, et ferme les yeux ;  
Et Nemours qui l'attend le reçoit dans les cieux.  
On répète avec soin ses dernières paroles.  
Tout l'admire et le plaint : les lances espagnoles ,  
Que même dans ce jour fit trembler son aspect ,  
Devant son lit de mort passent avec respect.  
Bayard des anciens preux fut la gloire dernière ;  
On la vit dans sa tombe expirer toute entière.  
L'Europe le pleura , la France prit le deuil ;  
Et lorsqu'au lieu natal on portait son cercueil  
Sur sa route à l'envi les peuples s'assemblèrent ;  
Les remparts des cités d'un crêpe se voilèrent ;  
L'airain gémit au loin ; les tribunaux sans voix  
Ont laissé reposer le saint glaive des loix.  
Trois femmes ont paru , pâles , échevelées :  
Leurs touchantes douleurs , sourdement exhalées ,  
Semblent mêler encore , en montant vers le ciel ,  
Je ne sais quoi de tendre à ce deuil solennel ,  
Toutes trois exaltaient son noble caractère :  
L'une lui dut son fils , et l'autre son vieux père ;  
Et l'autre lui disait , en cachant sa rougeur :  
« O Bayard ! sois béni ; tu sauvas la pudeur » !  
Il est trop juste , hélas ! que ton pays t'honore ;  
Bayard ! Un roi vaillant te loua mieux encore  
Lorsqu'aux champs de Pavie on le fit prisonnier.  
» Pourquoi t'ai-je perdu , noble et grand chevalier !  
Dit son monarque en pleurs ; ô perte trop sensible !  
O Bayard ! toi vivant , je restais invincible ».

Ainsi, par un grand roi ce grand homme honoré,  
D'âge en âge à la France a paru plus sacré :  
Comme le plus vaillant trois règnes l'applaudirent ;  
Partout à son seul nom les âmes s'agrandirent ;  
Puisse un siècle aussi beau renaître à nos regards ,  
Et le trône affermi retrouver des Bayards !

LE CHANT DU RETOUR,

*Chanté sur le théâtre impérial de l'Opéra-comique,  
le 25 mars 1815.*

SUR son rocher, dans ses pensers profonds,  
Songeant aux maux de notre belle France,  
Votre Empereur dit un jour : Je réponds  
De son bonheur et de sa délivrance.

Et quoi ! de mes nobles guerriers ,

Quoi ! des enfans de la Victoire

On ose flétrir les lauriers ,

On prétend obscurcir la gloire !

Un frêle esquif , à la merci des flots ,

Reçoit encor César et sa fortune.

Port de Fréjus , recevez le héros

Deux fois chez vous ramené par Neptune.

Accourez tous , braves guerriers ,

Enfans chéris de la Victoire ,

Vengez l'honneur de vos lauriers ,

On veut obscurcir votre gloire.

D'un son bruyant l'air au loin retentit ;

L'entendez-vous la trompette guerrière ?

Le héros marche et la France applaudit ;

Ses ennemis rentrent dans la poussière.

Marchez , invincibles guerriers ,

Marchez , enfans de la Victoire ;



Je vois reverdir vos lauriers,

Je vois renâître votre gloire.

L'aigle français reprend son vol altier,

Sur nos remparts il plane en assurance :

Qu'apporte-t-il ? la paix au monde entier,

Gloire aux soldats et respect à la France.

Relevez-vous, braves guerriers,

Enfans chéris de la Victoire;

La gloire vous rend vos lauriers,

Napoléon vous rend la gloire.

Par M. le Chevalier COUPÉ DE SAINT-DONAT.

### ÉNIGME-LOGOGRIPHE.

SANS tête et sans queue, étant né,

Je ne fus point infortuné ;

Car malgré le courroux d'une implacable reine ,

Je sus fonder une cité ,

De l'univers la souveraine.

Cependant la postérité

Ne m'eût jamais connu, si, non loin de Crémone ,

Le destin n'eût fait naître un poète enchanteur ;

Je lui dois bien tout mon honneur :

Sur sa lyre ma gloire à chaque instant résonne ;

Il chante mes combats, il chante mes amours ;

Grâce à ses vers, mon nom vivra toujours.

V. B. (d'Agen).

### LOGOGRIPHE.

Je suis un lieu plein de délice

Où jeunes filles et garçons ,

De leurs mentors oubliant les leçons ,  
 Le soir gaîment entrent en lice.  
 Leurs cœurs, chez moi, le plus souvent  
 Remplis d'une vive allégresse ,  
 Viennent s'ouvrir au plus doux sentiment ;  
 Je les dispose à la tendresse :  
 Mais de doubler le mien garde-toi bien , lecteur ,  
 Car je serais un dieu de mensonge et d'erreur.  
 Par le même.

---

CHARADE.

CÉSAR, traîné dans mon premier ,  
 Reçut le prix de ses victoires.  
 Les habitans de mon dernier  
 Sont presque tous des êtres à nageoires.  
 Tes droits, sexe charmant, ne sont point illusoires ,  
 A toi seul appartient le don de mon entier.  
 BONNARD, ancien militaire.

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
 dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme est *P.* (la lettre).  
 Celui du Logogriphe est *Friche*, dans lequel on trouve *riches*.  
 Celui de la Charade est *Carnaval*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

DE L'ANGLETERRE ET DES ANGLAIS, par *Jean-Baptiste SAY*, auteur du *Traité d'Économie politique*. — A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire. — Brochure de 56 pages.

CET ouvrage ne peut qu'être favorablement accueilli du public. Il nous importe, dans les circonstances où se trouve notre patrie, de connaître quelles sont les ressources de l'Angleterre ; à quoi il faut attribuer son apparente prospérité, sa détresse bien plus réelle.

Présenter en peu de mots la situation actuelle de ce pays, en rechercher et indiquer les causes, tel paraît avoir été le but de l'auteur dans cet ouvrage de peu d'étendue, mais extrêmement substantiel, et dont chaque phrase est une source de lumières, un texte pour les plus utiles méditations.

Le nom de M. *Say*, auteur de l'excellent *Traité d'Économie politique*, qui a trouvé autant d'approbateurs que de lecteurs, et qui est devenu à peu près classique en Europe ; ce nom, dis-je, est un garant de l'exactitude des observations politico-économiques que contient le nouvel écrit que nous annonçons. Pour le bien faire connaître, nous emploierons le moyen trop négligé des citations. Il est des ouvrages (et ce sont ceux où l'on trouve plus de choses que de mots) dont une analyse ne donne jamais qu'une idée incomplète.

Il paraît que l'auteur, qui connaissait l'Angleterre avant

la révolution française, a voulu juger par lui-même, dès que les communications ont été possibles, des changemens qui s'étaient opérés dans ce puissant état, pendant une période si désastreuse pour tant d'autres peuples. Il est allé *chercher de l'autre côté de la Manche*, pour me servir de ses expressions, *l'explication de plusieurs phénomènes dont on ne connaissait que les résultats, et mesurer le levier qui plus d'une fois a soulevé l'Europe.*

Il ne nous donne, en ce moment, qu'une très-petite partie des renseignemens qu'il a recueillis; mais cette partie est très-importante : c'est, comme nous venons de le faire remarquer, celle qui peut le plus intéresser, en ce moment, les lecteurs français. L'administrateur, l'homme d'état y puiseront des notions exactes qui pourront les guider en mainte circonstance.

M. Say indique d'abord par quels moyens faciles l'Angleterre, pendant la guerre qui ne s'est terminée qu'en 1814, s'était emparée du commerce du monde. Il examine ensuite quelles en ont été les conséquences.

« Les profits commerciaux de l'Angleterre, dit-il, se sont accrus à un point surprenant. Plus de vingt mille navires de toutes nations sont entrés chaque année dans les ports de la Grande-Bretagne. De nouveaux négocians, de nouveaux capitaux, ont voulu prendre part à ces profits. Un plus grand nombre d'agens de toute espèce ont été employés; et comme les familles s'accroissent en proportion des moyens qu'on leur offre de gagner, la population des villes maritimes anglaises a éprouvé des accroissemens remarquables. Londres n'est plus une ville, c'est une province couverte de maisons. Glasgow, qui en 1791 n'avait que 66,000 habitans, en a maintenant 110,000. Liverpool, qui en 1801 avait une population de 77,000 âmes, en contient 94,000. Bristol, dans le même espace de temps, est monté de 63,000 à 76,000 âmes.

« L'établissement de bassins et de magasins francs de droits de douane dans tous ces ports, facilitait la distribution en Europe, des marchandises qui y arrivaient de tous les coins du monde; et les *draw-backs*, ou restitutions de droits encourageaient l'exportation des produits intérieurs ».

A ce tableau de la prospérité anglaise, en succède bientôt un autre d'un genre tout différent. Écoutons encore M. Say.

« Tandis que la guerre provoquait ce développement forcé de l'industrie anglaise, les Anglais en profitaient peu. L'impôt et l'emprunt leur en ravissaient tous les fruits. L'impôt pesait à la fois sur les productions de toutes les classes et leur enlevait la portion la plus claire de leurs profits; et l'emprunt absorbait les épargnes de ces gros entrepreneurs, de ces spéculateurs avantagusement posés, qui tiraient le meilleur parti des circonstances.

« La facilité que le gouvernement a eue d'emprunter, c'est-à-dire, de pouvoir dépenser un principal, pourvu qu'il en payât la rente, a favorisé les plus énormes profusions. Les dépenses de la guerre sont plus fortes pour l'Angleterre que pour toute autre nation. En premier lieu, l'administration, pour ses approvisionnemens, souffre comme tous les autres consommateurs de la cherté des marchandises, dont elle est la première cause. Elle paie non-seulement pour ses approvisionnemens, mais pour ceux de ses alliés, non-seulement le salaire de ses soldats, mais celui de beaucoup d'autres soldats. Ses forces militaires et navales sont éparpillées sur tout le globe.

« Un approvisionnement, un magasin en Asie ou en Amérique, coûtent le double de ce qu'ils coûteraient en Europe; chaque soldat qu'on y envoie cause une dépense égale à deux soldats, et c'est un grand avantage que les États-Unis conserveront toujours dans leurs démêlés futurs avec la Grande-Bretagne.

« Je ne parle pas des abus dans les dépenses qui sont scandaleux; des abus anciens, et qui se sont glissés par degrés; des abus nouveaux introduits de propos délibéré, des abus que

relève l'opposition , parce qu'il n'y a que les amis des ministres qui en profitent; de ceux qu'elle ne relève pas, parce que la vanité nationale les protège (1); mais du tout ensemble, il est résulté que, quoique les impositions aient quadruplé depuis 1793, les dépenses ont chaque année progressivement excédé le montant des rentrées; qu'il a fallu pourvoir à ce déficit progressif par des emprunts devenus plus considérables d'année en année (2), et qui ont finalement porté le principal de la dette à la somme ef-

(1) Je ne sais pas jusqu'à quel point la justice politique commande de donner l'argent d'une nation à un citoyen qui n'a jamais rien fait pour elle, et qui ne se rend particulièrement recommandable par aucun talent ni aucune vertu, uniquement parce que le sort l'a rendu frère d'un amiral qui a perdu la vie dans un combat de mer. Voici ce que la famille Nelson coûte à la nation anglaise chaque année à perpétuité.

|                                                                                                                                                   |             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Au comte Nelson, frère de l'amiral, outre une pairie; une pension de 5000 liv. st. . . . .                                                        | 120,000 fr. |
| Pour l'achat d'un bien, une somme une fois payée de 100,000 liv. st. (2 millions 400 mille francs), dont l'intérêt annuel coûte à l'état. . . . . | 120,000     |
| A la vicomtesse Nelson sa veuve, 2,000 liv. st. . . . .                                                                                           | 48,000      |
| A mesdames Suzanna Bolton, et Catherine Matcham ses sœurs. . . . .                                                                                | 48,000      |

Total en argent de France. . . . . 336,000 fr.

Dernièrement ( 20 février 1815 ) le parlement s'est en vain récrié sur un article de 4000 liv. st. dans les dépenses ( 96 mille fr. ) donnés au duc d'York pour l'indemniser d'avoir reçu le roi de Prusse. Ce dîner en effet coûte au peu cher à la nation anglaise.

Le trésor public paie encore au duc de Marlborough, qui n'est point descendant du grand Marlborough, mais qui a pris son nom, parce qu'il a épousé une descendante, 120 mille francs de France annuellement, outre la magnifique terre de Blenheim dont il a hérité.

Voyez Colquhoun : *On the Wealth of the British Empire*, pag. 244.

(2) Voici d'après M. Joseph Hamilton ( *an Inquiry concerning the national debt* ), le montant de la dette anglaise au commencement et à la fin de chaque guerre. On voit dans ce tableau ce qu'il y a eu de racheté durant les intervalles de paix, et le déficit occasionné par chaque guerre.

frayante de 18 milliards 649 millions, argent de France (3), dont l'intérêt annuel, joint aux consommations courantes, ont porté en 1813 le total des dépenses publiques faites par les mains du gouvernement central, à la somme incroyable de 112 millions

Elle était en 1689, époque où Guillaume et Marie montèrent sur le trône de

|           |                    |
|-----------|--------------------|
|           | 1,054,925 liv. st. |
| en 1697 — | 21,515,742         |
| en 1701 — | 16,394,701         |
| en 1714 — | 53,681,076         |
| en 1740 — | 46,449,568         |
| en 1748 — | 78,293,313         |
| en 1756 — | 72,289,673         |
| en 1763 — | 133,959,270        |
| en 1775 — | 122,963,254        |
| en 1783 — | 238,231,248        |
| en 1793 — | 227,989,148        |
| en 1802 — | 499,753,063        |
| en 1813 — | 599,590,197        |

en 1815 suivant le calcul de la  
note suivante

. . . . — 777,460,000

(3) Le chancelier de l'échiquier, M. Vansittart, dans son discours au parlement le 28 février dernier, ne la porte qu'à 650 millions sterling; mais il n'entend probablement par là que les capitaux réellement prêtés au gouvernement. Les capitaux qu'il faudra que le gouvernement payât pour s'acquitter, sont plus considérables par la raison qu'on *emprunte au cours de la place*, c'est-à-dire qu'on donne en intérêts annuels, le moins de millions qu'on peut pour un capital emprunté; et qu'on *rachète au cours de la place*, c'est-à-dire qu'on rachète le plus d'intérêts qu'on peut avec un capital donné. Or comme on emprunte en temps de guerre où la rente est au plus bas, et qu'on rachète en temps de paix où la rente est plus recherchée, on ne peut jamais racheter une rente d'un million avec le même capital qu'on a reçu en créant la rente.

Au taux où est l'intérêt en Angleterre, et surtout au taux où il serait si l'on s'occupait sérieusement à rembourser la dette, il est probable que, le fort portant le faible, on ne la rachèterait pas au denier vingt-cinq (25 *years purchase*); mais en remettant ce rachat au denier 20 seulement, les 35 millions 973 mille livres sterling de rente avouée par M. Vansittart, exige-

371 mille livres sterling ( plus de de 2 milliards 697 millions de notre monnaie ) (4).

» En voyant pour la dépense *d'une seule année*, qui, selon toute apparence, a été surpassée par la dépense de 1814, cet effrayant résultat, on croit se tromper; mais il est fondé sur des communications officielles, et certifié par des auteurs attachés à l'établissement public.

» Sur cette somme de dépense annuelle, 69 millions sterling environ ont été fournis par les contributions de l'année. Le reste a été procuré par des emprunts et des anticipations. En d'autres termes, environ 1 milliard 700 millions de notre monnaie, ont été levés sur les revenus, ou si l'on veut, sur les profits annuels de la nation anglaise; et 1 milliard sur ses capitaux ou ses épargnes (5); et cela indépendamment des contributions qu'elle paie pour les

---

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| raient un capital de. . . . . | 719 millions 460 mille liv. st. |
|-------------------------------|---------------------------------|

|                                                         |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| A quoi il faut ajouter pour la dette flottante. . . . . | 58 millions. |
|---------------------------------------------------------|--------------|

---

On aurait donc, en calculant au plus bas ,  
à rembourser un principal de. . . . . 777 millions 460 mille liv. st.  
c'est-à-dire un peu plus de. . . . . 18 milliards 649 millions,  
argent de France.

La caisse d'amortissement est un véritable leurre. Qui ne voit que si, indépendamment de ce qu'on emprunte chaque année pour acquitter l'excédent des dépenses sur les recettes, on emprunte encore le montant de la portion de dette qu'on rachète, c'est comme si on ne la rachetait pas. Si l'on jouit de l'intérêt composé sur ce qu'on rembourse, on paye l'intérêt composé sur ce qu'on emprunte, puisque l'année prochaine on empruntera de quoi payer l'intérêt de cette année, et l'on paiera par conséquent l'intérêt de l'intérêt.

Quant à ceux qui croient que la dette de l'état est une dette de la main droite à la main gauche, et qui s'imaginent en conséquence que le montant de la dette n'est point un capital perdu pour la nation, je les engage à voir dans mon *Traité d'Économie politique* ( Liv. III, ch. 9 ) combien ils sont dans l'erreur.

(4) Colquhoun : *On the Wealth of the British Empire*, pag. 261.

(5) Colquhoun, *ut supra*.



dépenses locales, pour le culte et pour les pauvres, qui se montent, comme on sait, à des sommes considérables. Tellement qu'on ne s'éloignerait peut-être guère de la vérité, en annonçant que le gouvernement consomme la moitié des revenus qu'enfantent le sol, les capitaux et l'industrie du peuple anglais (6).».

C'est après des considérations de cette importance, qui,

(6) Rien n'est plus difficile à évaluer que les revenus généraux d'une nation. Si sa population n'est jamais exactement connue, le revenu de chaque personne qu'on peut déguiser plus aisément et qu'on a tant d'intérêt à cacher pour se soustraire au fardeau des charges publiques, est encore plus difficile à connaître. La taxe sur les revenus en Angleterre peut cependant fournir quelques bases. A la vérité, la loi accorde un dégrèvement à ceux qui gagnent au-dessous de 50 liv. st. par année, et une exemption complète à ceux qui gagnent moins de 50 liv. st. On peut supposer en outre qu'un grand nombre de gens ont déclaré leur revenu moindre qu'il n'était; mais aussi il y en a beaucoup qui ont pu difficilement s'écarter de la vérité, tels que les propriétaires fonciers, les rentiers et les fonctionnaires de tous les ordres; et il y en a beaucoup aussi qui, soit par pudeur, soit par vanité, soit dans la vue de soutenir un crédit chancelant, ont déclaré un revenu égal ou supérieur à la vérité.

Or, dans une année moyenne sur les trois années qui ont fini le 5 janvier 1813, la taxe sur les revenus a produit 13 millions 281 mille livres st., et comme cette taxe est du dixième du revenu présumé, elle indiquerait pour le total des revenus de la Grande-Bretagne une somme de 132 millions 810 mille liv. st. Colquhoun les évalue beaucoup plus haut. Mais ses bases sont tout à fait vagues et exagérées. Admettons néanmoins qu'ils s'élèvent à 224 millions st. (plus de cinq milliards de France). Cela ne fait encore que le double du montant des consommations du gouvernement qui s'élèvent à 112 millions st., ainsi que nous venons de le voir. Les rentiers doivent être considérés comme des consommateurs agens du gouvernement; d'ailleurs, si on distrairait leurs consommations de la somme des consommations du gouvernement, il faudrait distraire leurs revenus de la somme des revenus des particuliers, ce qui reviendrait au même. Il demeure donc démontré que le peuple anglais ne jouit que de la moitié de ses produits; que chaque famille est obligée de produire une valeur double de ce qu'il lui est permis de consacrer à ses besoins. Jamais une nation, et surtout une nation éclairée, n'a été exploitée avec autant d'impudence.

comme on voit , sont appuyées de preuves , que l'auteur se livre aux réflexions suivantes, qui nous paraissent bien propres à fixer les idées sur l'état actuel du peuple anglais.

« En morale comme en physique , les faits naissent les uns des autres. Celui qui est un résultat , devient la cause d'un autre résultat , qui sera une cause à son tour. L'énormité des charges supportées par le peuple anglais , a rendu exorbitamment coûteux tous les produits de son sol et de son industrie. Chacune des consommations des producteurs de toutes les classes , chacun de leurs mouvemens , pour ainsi dire , étant taxés , les résultats de leur industrie sont devenus plus chers , sans que cette cherté tournât à leur avantage. Dans chaque profession , les gains ne sont pas sensiblement plus forts en vertu du renchérissement de la marchandise produite dans cette profession , parce que ce renchérissement s'en va en frais d'impôts payés par le producteur , et n'ajoute rien à ses profits , et cette cherté générale oblige les producteurs , en leur qualité de consommateurs , à s'imposer de continuelles privations.

» Un Anglais qui a un commerce , si le capital qu'il emploie ne lui appartient pas , et s'il est obligé d'en payer l'intérêt , ne peut soutenir sa famille. Une terre , un fonds placé , qui partout ailleurs suffiraient pour procurer de l'aisance sans travail , ne suffisent point en Angleterre pour faire vivre leur possesseur : il faut encore , s'il ne les fait pas valoir lui-même , qu'il exerce un talent , qu'il concoure soit en chef , soit en sous-ordre , à une autre entreprise.

» Enfin celui qui n'est pas à portée d'exercer une industrie ou un talent quelconque , celui qui a un revenu modéré , fixe , et qui n'est pas attaché à la glèbe , voyage dans des pays où les objets de consommation sont moins coûteux , et c'est le motif qui a chassé vers la France , la Belgique , la Suisse et l'Italie ces nuées de voyageurs anglais , parmi lesquels il s'en est trouvé aussi quelques-uns que la seule curiosité a mis en mouvement.

» C'est aussi la cause de la grande détresse de la classe qui n'est simplement que manouvrière. Un ouvrier, selon la famille qu'il a, et malgré des efforts souvent dignes de la plus haute estime, ne peut gagner en Angleterre que les trois quarts et quelquefois seulement la moitié de sa dépense. La paroisse, c'est-à-dire le produit de la taxe pour les pauvres, est obligée de subvenir au surplus. Un tiers, dit-on, de la population de la Grande-Bretagne est ainsi obligé d'avoir recours à la charité publique. On rencontre très-peu de mendiants, parce que les secours sont donnés à domicile et ne suffisant pas pour les faire vivre il faut encore qu'ils travaillent. Un voyageur anglais, de bonne foi, qui a traversé toute la France en dernier lieu (1), manifeste à chaque pas son étonnement de ce qu'on peut y gagner sa vie par son travail; et son étonnement découvre bien ce qui se passe en Angleterre.

» On y voit sans doute aussi de ces grands propriétaires, de ces gros capitalistes qui peuvent se croiser les bras et qui n'ont d'autre affaire que leurs plaisirs; leurs revenus sont si grands qu'ils excèdent tous les besoins et défont toutes les chertés; mais leur nombre est toujours petit comparé à la totalité d'une nation. La nation anglaise en général, sauf ces favoris de la fortune, est obligée à un travail opiniâtre; elle ne peut pas se reposer. On ne voit pas en Angleterre d'oisifs de profession; on y est remarqué dès qu'on a l'air désoccupé, et qu'on regarde autour de soi. Il n'y a point de ces cafés remplis de désœuvrés, du matin au soir, et les promenades y sont désertes tout autre jour que le dimanche; chacun y court absorbé par ses affaires. Ceux qui mettent le moindre ralentissement dans leurs travaux sont promptement atteints par la ruine; et l'on m'a assuré à Londres que beaucoup de familles, de celles qui avaient peu d'avances, sont tombées dans les derniers embarras pendant le séjour des souverains alliés, parce que ces

---

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *Notes on a journey through France by Morris Birkbeck*. L'auteur paraît avoir imprimé bonnement les notes où il consignait ses premières impressions. Elles sont toujours sévères, souvent curieuses.



princes excitaient vivement la curiosité, et que, pour les voir, on sacrifiait quelquefois ses occupations plusieurs jours de suite.

» Ceux même qui travaillent avec aisance et qui pourraient se reposer à leur gré, travaillent pour être riches, pour se mettre à l'abri de tous les événemens, et pour marcher de pair dans toutes les profusions. La plus grande honte en France, c'est de manquer de courage : en Angleterre, c'est de manquer de guinées. L'opinion n'est peut-être pas plus raisonnable d'un côté que de l'autre.

» Cette position économique exerce un effet déplorable sur les lumières, et fait craindre à l'observateur philosophe que cette patrie de Bacon, de Newton et de Locke, ne fasse bientôt, des pas rétrogrades et rapides vers la barbarie. Il paraît certain qu'on lit beaucoup moins qu'on ne faisait; on n'en a pas le temps, et les livres sont trop chers. Les riches qui peuvent ne songer qu'à jouir, ont d'autres jouissances que celles de l'esprit, et ces autres jouissances rendent inhabiles à ces dernières. Le peu que les gens du grand monde lisent en général, n'est jamais ce qu'il y a de meilleur : les lectures vraiment utiles exigent une application qui leur pèse; et quand, par hasard, ils lisent de bons ouvrages, c'est une semence qui tombe dans un sol épuisé, où les bons fruits ne sauraient prospérer. La classe mitoyenne est la seule qui étudie utilement pour la société, et bientôt elle ne pourra plus étudier en Angleterre (8).

» Il y a cependant deux sortes d'imprimés qui se lisent, qui

(8) On sent que, lorsqu'il est question d'une grande nation comme l'Angleterre, il faut toujours supposer beaucoup d'exceptions. On fait toujours de très-bonnes études, quoique un peu gothiques, à Oxford. Il y a quelque chose de plus libéral dans celles de Glasgow. Les professeurs actuels d'Édimbourg soutiennent l'éclat de cette fameuse université. La philosophie, l'amour du pays s'y mêlent avec le goût des lettres, et y donnent à la littérature, qui sans cela n'est qu'une faconde puérile, de l'importance et de la solidité. *L'Edinburgh Review* est peut-être le meilleur journal littéraire du monde; il est lu de Philadelphie à Calcutta.

sont de nécessité première : la Bible et les journaux. Il reste à savoir ce qu'on peut y puiser d'instruction.

« J'ai dit qu'en payant tout plus cher on n'en gagnait pas davantage; souvent même le producteur d'une denrée gagne d'autant moins qu'elle devient plus chère. La cherté diminue le nombre des consommateurs, parce qu'elle met les marchandises, à commencer par les moins nécessaires, hors de la portée de certaines fortunes. Ceux qui ne se privent pas tout-à-fait d'une chose, en réduisent tout au moins la consommation; dès lors elle est moins demandée qu'elle n'était. La concurrence des consommateurs diminue, quoique la concurrence des producteurs reste la même (9).

« C'est ainsi que les producteurs, à mesure qu'ils s'imposent des privations sur les denrées de leur consommation, éprouvent plus vivement le besoin de vendre, même à très-petit bénéfice, les denrées qu'ils produisent. Nulle part les efforts faits pour attirer l'attention des acheteurs, ne sont poussés plus loin qu'en Angleterre. De là, cette grande recherche des boutiques, ces ornemens bizarres, par lesquels on s'efforce de les faire remarquer; de là, ces annonces multipliées, ces marchandises offertes au-dessous du cours, ce ton de charlatanisme qui frappe les étrangers. Les entrepreneurs des premiers spectacles vantent eux-mêmes, du style le plus pompeux, les applaudissemens que leurs acteurs ont reçus d'un *auditoire ravi*, auditoire qu'ils avaient, jusqu'à un certain point, composé eux-mêmes. Pour avertir le public d'une entreprise nouvelle, d'un simple changement de domicile, une affiche immobile, postée au coin d'un mur, ne suffit pas, et l'on promène comme des bannières, au milieu de la foule affairée de Londres, des affiches ambulantes que les piétons peuvent lire sans perdre une minute.

---

(9) On voit dans mon *Traité d'Economie politique* (2<sup>e</sup> édition, liv. II, chap. 4), comment et par quelles raisons le même effet peut avoir lieu sur toutes les denrées à la fois, et n'est pas seulement nominal.

» Ce besoin de vendre établit une lutte entre les producteurs. C'est à qui vendra à meilleur marché ou moins chèrement ; mais comme la production est réellement dispendieuse, à cause des charges dont elle est grevée, le producteur économise sur les qualités (10). Aussi remarque-t-on en Angleterre, comme partout, que les marchandises sont d'autant moins bonnes qu'elles sont plus chères. Des qualités qui, autrefois, étaient excellentes, sont devenues détestables. La bonneterie des Anglais, leurs ouvrages de peau, dont la réputation s'étendait par toute l'Europe, ne valent plus ce qu'ils valaient. Leurs soieries ne sont plus qu'un souffle ; et sous le nom de vins, le peuple qu'on dit le plus riche du monde, est condamné à s'abreuver des plus dangereux poisons (11).

» Lorsqu'on voit une nation si active, si noble, si ingénieuse, forcée par un mauvais système économique, à se donner tant de peine, et cependant à éprouver tant de privations, on se demande avec amertume : A quoi sert donc la liberté civile et religieuse, celle de la presse, la sûreté des propriétés et la domination des mers !

» Le grand malheur de l'Angleterre vient d'avoir eu depuis de nombreuses années, des administrations successives qui, en commettant toutes les fautes possibles, n'ont jamais commis celle de manquer aux engagements du gouvernement. Cette régularité passée en principe, jointe à la publicité des comptes et à l'édifice spécieux de la caisse d'amortissement, consolidé par M. Pitt, a élevé le crédit du Gouvernement au point de lui permettre de consommer le principal des revenus à venir du peuple anglais, de faire porter aux générations futures le poids des fautes de la génération présente, et de

(10) Ceux qui exercent les arts industriels, savent combien on peut altérer les qualités, en économisant sur les frais.

(11) On m'a assuré en Angleterre, que l'importation du vin de Porto n'excède guère le tiers de la quantité de ce vin qu'on y consomme. De sorte que la plupart de ceux qui en boivent, sont obligés de se contenter d'une drogue rouge, fort chère, qui ne contient pas un atome de vin. On ne peut boire avec sécurité du vin que dans les bonnes maisons.

décupler, de centupler l'importance de ces fautes, par les vastes ressources que ce crédit mettait aux mains des directeurs du cabinet politique.

» Qu'on prenne la peine de combiner cet élément avec l'orgueil d'une nation à qui l'on peut faire commettre toutes les sottises imaginables, pourvu qu'on lui parle de sa gloire et de ses droits maritimes (12).

» Il y a sans doute beaucoup de lumières en Angleterre ; mais à quoi servent les lumières , qu'importe qu'on connaisse la véritable nature et la véritable situation des choses, une fois que les passions sont en jeu ? Ne voit-on pas perpétuellement les joueurs risquer leur argent sur des chances que le calcul leur démontre défavorables ? Mais on finit toujours par payer avec usure toutes les sottises qu'on fait ; et plus on approche du terme où il faut nécessaire-

(12) Cette opinion n'est point inspirée par un préjugé national contraire ; elle est partagée en Angleterre par tout ce qu'il y a de gens instruits et véritablement amis de leur pays. J'en ai vu et entendu un très-grand nombre ; mais ne pouvant citer des conversations, je traduirai ce que dit à ce sujet M. Joseph Hamilton, à qui l'on doit de savantes recherches sur la dette publique, et les plus saines vues pour la prospérité de l'Angleterre.

« Si les nations, dit-il, pouvaient tirer quelque profit de l'expérience ,  
 » si elles jugeaient de nos guerres actuelles avec le même sang-froid que  
 » nous jugeons des guerres passées, on serait généralement bien plus pacifique. On ne peut se dissimuler que nous nous sommes engagés dans  
 » la guerre pour des motifs peu importants, ou pour gagner des points  
 » inatteignables ; qu'en général, les plus grands succès n'ont point produit  
 » les fruits que nous nous en promettons ; que, sous prétexte de prévenir des dangers futurs et imaginaires, nous avons encouru des maux  
 » présents et réels ; que la colère et l'orgueil national, plutôt que des vues  
 » justes et sagement calculées, ont dirigé notre conduite politique ; que  
 » nous nous sommes engagés dans la guerre étourdiment ; que nous l'avons  
 » soutenue avec obstination, et que nous avons souvent refusé des conditions de paix favorables, pour en accepter ensuite de moins avantageuses ». *An inquiry into the national debt of Great-Britain : pag. 37.*

(Toutes les notes de cet article sont tirées de l'ouvrage de M. Say).

ment compter, et moins on a de latitude pour commettre impunément de nouvelles erreurs. L'économie politique n'est plus une science de spéculation et de luxe, l'habileté est d'obligation; et l'on peut hardiment prédire, que tout Gouvernement qui en méconnaîtra ou en méprisera les principes, est destiné à périr par les finances ».

Les considérations qui suivent ont peut-être encore plus d'intérêt : nous les réservons pour un second article.

A. D.

## MÉLANGES.

HASSAN, ou LE MIROIR DE LA VÉRITÉ,

CONTE ORIENTAL. — (Suite.).

Le roi de Basra, lorsqu'il eut entendu mon histoire, me dit : *Hassan*, bénis la Providence du malheur qui t'est arrivé. Le sultan d'Hormuz a été injuste envers toi, je veux te dédommager des maux qu'il t'a fait souffrir. Tu rempliras auprès de moi la place que tu tenais près de lui. Tu habiteras mon palais, tu seras de tous mes plaisirs, je ferai tomber sur toi la rosée de mes bienfaits : je n'exige qu'une seule marque de ta complaisance, c'est que tu répudies *Gulroui*, dont je suis amoureux, et dont je veux faire ma femme.

» Sire, lui dis-je à mon tour, votre majesté ne songe pas que *Méradour* m'a choisi pour être son gendre, de préférence à mille autres, dans un temps où la hideuse misère m'avait revêtu de ses affreux lambeaux, qu'il n'a pas hésité à me donner l'hospitalité et à me combler de richesses. Quelles seraient aujourd'hui sa douleur et son indignation si, sans aucun sujet de plainte contre sa fille, j'allais la répudier ? Eh ! ton excuse, reprit *Alkendé*, ne sera-t-elle pas dans la haute fortune que je prépare à cette rose du jardin de la beauté ? Sire, repliquai-je, que votre majesté me



permette de lui dire que *Méradour*, tout en respectant la grandeur suprême, n'en est pas ébloui. Accoutumé, malgré son opulence, à vivre avec simplicité, il ne croit pas que l'éclat ajoute au bonheur. Le papillon, dit le Koran, suit tout ce qui reluit, s'imaginant que c'est une étoile, et souvent il ne rencontre qu'une lumière perfide qui lui brûle les ailes. Et *Gulroui* ? reprit vivement le roi, t'es-tu aperçu qu'elle partage les préjugés de son père ? Oui, sire, repris-je à mon tour ; c'est lui qui a formé son esprit et son cœur ; elle est aussi modeste qu'elle est belle, et elle ne connaît d'autre bonheur que celui de faire la félicité de son époux. Chacune de tes réponses, s'écria *Alkendé*, est une goutte d'huile que tu jettes sur la flamme qui me dévore. Persuade-toi bien que je ne goûterai pas un instant de repos que je n'aie obtenu la fille de *Méradour*. Va le disposer à la rupture de ton mariage, et reviens demain m'instruire de ce que tu auras fait : je vais, en attendant, ordonner qu'on prépare tout pour recevoir la nouvelle épouse.

Il me congédia à ces mots, et je revins chez moi le désespoir dans l'âme. La joie que *Gulroui* avait éprouvée en me revoyant se dissipa à l'aspect de la tristesse répandue sur mon front. Cher époux, s'écria-t-elle en se jetant dans mes bras, que veut dire ce nuage d'affliction qui couvre ton visage ? Il porte en son sein un déluge de pleurs, lui répondis-je, et je l'instruisis en peu de mots du péril qui nous menaçait. Cette vertueuse épouse loua les réponses que j'avais faites à *Alkendé*. *Méradour*, que j'avais fait avertir, arriva dans ce moment. Nous convinmes que nous profiterions du délai qui nous restait pour nous enfuir de Basra. Notre intention était de nous rendre à Bagdad pour nous mettre sous la protection du glorieux commandeur des croyans. Nous fîmes nos préparatifs à la hâte, et lorsque la nuit fut venue, nous prîmes tous trois des habits de marchands du Kandahar, et nous gagnâmes une petite porte de la maison qui donnait sur une rue détournée, proche la grande porte de la ville. Nous comptions y trouver des chevaux tout prêts ; mais, au lieu de cela, nous rencontrâmes des assés qui étaient établis tout autour de notre maison pour nous

observer. Nous fûmes reconnus, on nous arrêta et l'on nous conduisit en prison.

Lorsque le roi apprit que nous avions été sur le point de lui échapper, il entra dans la plus violente fureur, et jura notre mort. Cependant comme il craignait le calife, il voulut du moins garder les apparences de la justice. Je fus accusé d'avoir trahi le sultan d'Hormuz, dans l'exercice de mes fonctions de grand vizir, et d'avoir cherché à exciter le ressentiment de ce prince contre le roi de Basra en me réfugiant dans cette ville. On reprocha à *Méradour* d'avoir partagé mon crime en me donnant un asile et en m'unissant à sa famille. Nous fûmes condamnés, en conséquence, à avoir la tête tranchée, et *Gulroui* fut mise au nombre des esclaves du roi.

A peine ce jugement inique fut-il prononcé, qu'on vint nous tirer de notre cachot pour nous mener au lieu de l'exécution. *Gulroui*, à la faveur de son habit de marchand, nous accompagna au milieu des gardes qui ne reconnurent point son sexe, et la prirent pour un de nos esclaves. Je gémissais de son obstination à se rendre le témoin du triste spectacle d'un père et d'un époux mourant de la main du bourreau. Cependant je n'osais rien dire, craignant d'éveiller les soupçons, et espérant que le même hasard qui la rendait pour ainsi dire invisible en ce moment aux yeux des soldats, pourrait lui procurer les moyens de se sauver. Hélas! elle avait conçu un autre projet.

Le palais du roi était sur notre route. En approchant, nous distinguâmes *Alkendé* sur un balcon, d'où il contemplait ses victimes avec le sourire de la férocité. *Gulroui* saisit cet instant pour accomplir son fatal dessein. Elle s'empara subitement de l'épée d'un soldat, et s'approchant du balcon : Prince injuste, dit-elle, en s'adressant à *Alkendé*, apprends que le cœur de *Gulroui* est au-dessus de l'infamie que tu lui prépares. A ces mots elle tourna la pointe de l'épée contre son sein et s'en perça. Les lis de la mort se répandirent aussitôt sur son beau visage.

*Alkendé*, éperdu de l'action de *Gulroui*, était accouru pour

la sauver, s'il en était temps encore. Il arriva comme elle expirait dans mes bras. Pour moi, laissant plier mon courage abattu sous le poids de la douleur, je ne pus supporter plus long-temps la vue du funeste tableau que j'avais sous les yeux. Je m'évanouis.

Lorsque je revins à moi, je me trouvai étendu sous un palmier sur le bord de la route, à une assez grande distance de Basra, dont je n'apercevais plus que le haut des minarets. Je ne me rappelai que confusément d'abord les malheurs qui avaient signalé mon séjour dans cette cité. Je ne savais comment accorder ma situation actuelle avec le péril que j'avais couru ; je ne pouvais imaginer surtout quel pouvoir surhumain m'avait conservé à la vie. Mais le souvenir des vertus et de la générosité de *Méradour*, celui de l'amour et du dévouement de la malheureuse *Gulroui*, avaient laissé dans mon cœur de trop funestes traces pour que je les regardasse comme le fruit d'une vaine illusion. Enfin, le cœur chargé d'amertume et les yeux pleins de larmes, je me décidai à prendre la route de Bagdad et à invoquer la justice du calife.

J'étais en marche depuis deux jours, lorsque je fus joint par deux marchands de Teflis qui se rendaient aussi de Basra à Bagdad. Ils me racontèrent mon histoire sans se douter que j'en étais le héros. J'appris qu'au moment où *Alkendé* s'approcha de *Gulroui* mourante que je tenais serrée sur mon cœur, un coup de vent souleva son manteau royal de telle sorte qu'en retombant il vint m'envelopper. Tous ceux qui virent cet accident crièrent que j'étais sous l'hospitalité du roi. *Alkendé*, frémissant de colère, n'osa pas cependant violer la sainteté du titre que la destinée m'accordait. Il me fit délier, et l'on me porta sur-le-champ, par son ordre, hors de la ville, au lieu où je me réveillai. Le vertueux *Méradour* accomplit son sort fatal. L'amour du roi pour *Gulroui*, qui n'avait eu d'autre fondement que l'avarice, ne survécut pas à celle qui en avait été l'objet. *Alkendé* ne parut avoir gardé la mémoire de cet affreux événement que pour ordonner le pillage des trésors de mon infortuné beau-père.

Ce récit m'arracha de nouvelles larmes. Enfin nous sommes ar-

rivés hier soir à Bagdad. Les deux marchands ont été loger chez un ami, et moi je suis venu m'établir dans ce karvanseraï où j'ai passé la nuit.

Ce fut ainsi qu'*Hassan* termina son histoire, en poussant de profonds soupirs. Le sage santou, qui se nommait *Hakim*, lui adressa encore quelques paroles de consolation, et lui offrit de partager un frugal repas qu'il portait dans sa besace. *Hassan* y consentit, et *Hakim* tira du sac un petit tapis qu'il posa à terre, et sur lequel il étala des oignons, quelques dattes et des olives.

Pendant qu'ils mangeaient, le santou reprit la parole. Es-tu toujours disposé, dit-il à son hôte, à invoquer la justice du calife ? Non, répondit *Hassan* : je ne connaissais *Montevékul* que de nom ; mais le portrait que m'en ont fait mes deux marchands m'a fait changer d'idée. Irai-je accuser un roi qui a assassiné mon beau-père et ma femme, pour s'emparer de leurs richesses, devant un calife qui se plaît à faire déchirer par des bêtes féroces les convives qu'il admet à ses festins (1) ? Ce serait me plaindre au tigre de la cruauté du lion. J'ai résolu d'ailleurs de n'avoir plus aucunes communications avec les princes, à moins que je n'aie quelque injustice à leur demander. Prends garde, mon fils, reprit *Hakim*, que la colère ne te rende injuste toi-même. Sans doute il est sur le trône plus d'un prince qui, égaré par ses passions ou par de vils flatteurs, a détourné ses pas du sentier de l'équité ; mais il en est aussi qui l'ont toujours suivi d'un pas ferme. Les noms glorieux du sage *Noushirvan* et du grand *Salomon* sont chéris encore dans tout l'Orient. L'arbre du pouvoir, repliqua le fils de *Behloul*, ne produit pas souvent de ces fruits savoureux. Ses branches sont chargées, le plus ordinairement, de fruits mortels ou au moins inutiles. L'homme, dans tous les états, ne voit son semblable qu'à travers le voile de l'égoïsme, mais ce voile est étendu triple sur les yeux des princes. Ceux-ci osent encore se plaindre, quelque-

---

(1) C'étaient en effet les passe-temps de *Montevékul*, fils de *Motassem I<sup>er</sup>*, le dixième calife de la race des Abbassides.

fois, de ce que la vérité ne vient pas s'offrir à eux, et ils s'efforcent de ne point s'en apercevoir. J'ai assez vécu parmi les courtisans pour les connaître, et je suis convaincu qu'on n'est la dupe de leurs flatteries que volontairement. Les flatteurs ne se présentent qu'où on les appelle, ils ne restent qu'où ils sont bien traités. Il est fâcheux, dit *Hakim*, que la destinée ne t'appelle pas au trône : je vois que nous compterions un bon roi de plus. N'en doutez pas, sage derviche, dit *Hassan* ; si les peuples n'étaient gouvernés que par des rois qui eussent été, comme moi, abreuvés du fiel de l'injustice, ils ne seraient point exposés à savourer à leur tour cette liqueur amère. Il doit être si doux d'être aimé de ses sujets, et si facile d'exciter cet amour ! les miens n'auraient pas de père plus tendre que leur sultan, je ne serais heureux que de leur bonheur. Je veillerais avec le plus grand soin à ce que les impôts, produit de la sueur du pauvre, fussent levés sans vexations, et n'enrichissent pas d'odieux concussionnaires ; je diminuerais ceux existans, et je ne permettrais qu'il en fût établi de nouveaux que dans des cas extrêmement pressans et toujours dans l'intérêt du peuple. J'honorerais les braves, mais je n'entreprendrais que de justes guerres. J'ai en horreur ces brigands qui versent le sang des hommes par orgueil, par caprice ou par ambition. Je me souviendrais que je me dois à chacun, et j'aurais sans cesse devant les yeux ces paroles du Koran : « la sagesse de Dieu n'a pas plus de honte de s'occuper des besoins du ciron que de ceux de l'éléphant ».

Cet entretien fut interrompu par un grand tumulte qui se fit entendre dans une rue voisine. Le derviche parut d'abord inquiet ; il s'éloigna un peu, et revint presque aussitôt. Fils de *Belhoul*, dit-il en souriant, celui qui connaît si bien les devoirs des rois, et dont l'œil de l'esprit est assez bon pour l'empêcher de tomber dans le piège de la flatterie, mérite de commander aux hommes. Les cruautés de *Montevkul* ont enfin reçu leur prix ; il vient de tomber sous les coups parricides de *Motasser*. Un père dénaturé ne peut produire qu'un fils qui lui ressemble. Les profondes connais-

sances que j'ai dans l'astrologie m'apprennent que tu es destiné à de grandes choses ; hâte-toi de te rendre au palais du calife. Quoi qu'il puisse arriver, continua-t-il en présentant un étui à *Hassan* , reçois ce présent de moi ; c'est un miroir talismanique qui a été fait par un célèbre philosophe indien pour un prince d'occident : ce miroir est un juge sévère des actions les plus cachées et des pensées les plus secrètes. J'ai eu souvent occasion de le consulter ; ses réponses ont toujours été pleines de sagesse et de discernement. Je prévois que dans la carrière que tu vas parcourir , tu auras plus d'une fois besoin d'un ami sincère qui ne te farde pas la vérité ; tu n'en saurais avoir un meilleur que ce talisman. Adieu , que le prophète veille sur toi !

Comme il disait ces mots , le tumulte , qui un instant avait paru s'apaiser , recommença avec une nouvelle force. Bientôt toute la ville de Bagdad fut pleine de soldats et de gens armés qui couraient par les rues en criant : « Dieu soit loué , le règne de *Montevekal* a fini ». Quelques amis du calife défunt , qui ne parurent pas prendre assez de part à l'allégresse publique , furent poursuivis à coups de pierres. *Hassan* reçut une de ces pierres à la tête , et fut renversé. Les aggresseurs , qui crurent l'avoir tué , ne songèrent d'abord qu'à prendre la fuite ; mais ils reprirent de l'assurance quand ils virent que le prétendu mort faisait des efforts pour se relever. Les fuyards s'arrêtèrent , quelques-uns même s'avancèrent aux signes que faisait *Hassan* ; on s'aperçut alors qu'il était étranger ; et la populace qui aime comme elle hait , c'est-à-dire sans réflexion , oublia tout à coup la cause qui naguère la rendait si furieuse , pour ne plus s'occuper que du blessé. Tandis que les plus officieux s'employaient à étancher le sang et à poser des bandages , et que les autres se contentaient de donner des conseils ou de plaindre celui qu'ils venaient de lapider , quelques personnes qui avaient fait le voyage d'Hormuz , lorsqu'*Hassan* était en faveur , le reconnurent , et dirent ; « Voilà un homme qui mériterait mieux de succéder à *Montevekal* que l'infâme qui s'est baigné dans le sang qui lui a donné la vie ». Ce propos fut répété : il passa avec

tant de rapidité de bouche en bouche, qu'en un instant le peuple se mit à crier : « qu'*Hassan*, fils de *Belhoul*, règne sur nous ! nous ne voulons pas de *Motasser* ! périsse *Motasser* ! » *Hassan* fut porté en triomphe au palais : *Motasser*, aussi lâche que cruel, avait pris la fuite au premier bruit de la révolte : rien ne s'opposait donc à l'élévation d'*Hassan*, sinon qu'il n'était point *Seïd* (2), cela n'empêcha pas qu'il ne fût installé sur le trône des successeurs d'*Omar* avec toutes les solennités accoutumées. Elles furent même beaucoup plus pompeuses que toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors en pareille occasion. Il y eut des réjouissances durant six semaines entières.

Enfin, se dit un matin le calife en se levant, enfin ces éternelles cérémonies ont cessé ! Je ne sais si mes courtisans ont eu tout le plaisir qu'ils ont témoigné éprouver ; mais moi j'ai eu de la peine à dévorer l'ennui de ces derniers jours. Quoi qu'il en soit, songeons un peu au nouvel état que le sort m'a fait prendre ; me voilà devenu le chef des musulmans, je ne veux pas imiter dans ce poste éminent ces souverains qui pensent que le pouvoir suprême n'est qu'un lit de duvet, où les princes doivent s'endormir au sein des délices. Le roi qui ne règne pas par lui-même, n'est pas digne de l'être.

*Hassan* se faisait ce monologue près d'une croisée. Il aperçut de là un pauvre derviche qui demandait l'aumône. Ce religieux lui rappela le sage *Hakim*, et en même tems le miroir talismanique. L'occasion lui sembla propice pour l'éprouver. Je suis certain, dit-il en lui-même, que ce que je viens de dire est bon et juste, voyons pourtant quel est le sentiment de mon oracle. Il tira le miroir de son étui, et il y lut ces mots : « Toute bonne pensée est bonne, mais elle peut devenir mauvaise si l'orgueil la corrompt ». Cela est vrai, dit *Hassan* en remettant le miroir ; aussi j'espère bien me défendre de l'orgueil, et ce n'est pas en avoir que de se rendre justice. Commençons l'exercice du pouvoir dont me voilà

---

(2) Titre qu'on donne aux descendans de *Mohammed*.

revêtu par interroger mes vizirs et mes principaux émirs sur la situation des finances et celle des armées : il allait envoyer chercher son premier vizir, lorsque l'aga des eunuques noirs entra. « Commandeur des croyans, dit-il, le marchand *Motaleb* vient de me livrer cette belle esclave circassienne dont il a refusé hier vingt mille sequins. Sa beauté est un prodige et ses talens sont merveilleux ; mais ses brillans attrails sont obscurcis du voile de la douleur. Je l'ai fait entrer au serail, et j'ai ordonné que tout s'empressât autour d'elle pour la distraire ; nos soins, au lieu d'en paraître agréables, semblent au contraire redoubler sa tristesse. Je l'ai même vue pleurer, et je lui ai plusieurs fois entendu prononcer le nom d'un certain *Hassan*, vizir du sultan d'Hormuz ». *Hassan* ! répéta le calife, et cette esclave est Circassienne ! mène-moi vite auprès d'elle ; et il se précipita sur les pas de l'aga. Ses pressentimens ne l'avaient pas trompé : la belle esclave était *Dilara* elle-même. La surprise fut égale des deux côtés. La Circassienne répandit quelques larmes, et protesta de son repentir. *Hassan* était trop disposé à la clémence pour user de rigueur ; il pardonna. Les deux amans passèrent le reste de la journée à se raconter leurs aventures depuis leur séparation. Le jour même que le sultan d'Hormuz avait fait enlever *Dilara*, une attaque d'apoplexie l'avait mis au tombeau. Le nouveau sultan avait donné la liberté aux esclaves de son prédécesseur, et leur avait choisi des époux. *Dilara* fut mariée à un jeune émir, qui la mena avec lui dans une expédition qu'il fut obligé de faire contre les Korassaniens. L'émir imprévoyant se laissa surprendre par l'ennemi, et perdit les trésors de l'armée et ses femmes qui la suivaient. Celles-ci furent vendues : *Dilara* tomba en partage à *Motaleb*, et celui-ci la céda au kisharaga du commandeur des croyans.

Ces récits conduisirent jusqu'au soir, qui fut employé à se divertir. La nuit la plus délicieuse suivit ce jour inespéré.

( *La fin au numéro prochain.* )



## VARIÉTÉS.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE. — La séance publique de la seconde classe, qui a eu lieu le 5 de ce mois, était entièrement consacrée à la distribution des prix qu'avait proposés cette classe. Les pièces de vers couronnées ont été lues dans cette séance, ainsi que des fragmens de celles qui ont obtenu des accessits, et ont excité le plus vif intérêt. Voici le rapport qui a été fait par M. le secrétaire perpétuel, sur le concours des prix proposés par la classe.

La classe de la langue et de la littérature françaises avait deux prix de poésie à décerner pour cette séance; l'un, proposé dans le concours de 1813, avait pour sujet: *Les derniers momens de Bayard*. Aucune des pièces qui avaient concouru n'ayant paru digne du prix, le même sujet a été remis au concours. Elle avait en même temps proposé pour sujet du prix de poésie, destiné au concours de cette année, *La Découverte de la Vaccine*. Sur ces deux objets, les vœux de l'académie ont été remplies, même au-delà des ses espérances. Elle a observé avec satisfaction, que plusieurs pièces sur la Mort de Bayard, qui avaient paru au premier concours, s'étaient représentées au second avec des améliorations sensibles, et dans le style et dans la composition; ce qui prouve une chose qui semblerait ne devoir pas avoir besoin de preuves, c'est que les concours académiques exercent une influence salutaire sur les progrès du goût et sur la direction des talens. En comparant les divers ouvrages publiés par les jeunes poètes qui ont obtenu des prix dans nos concours, on peut remarquer que les ouvrages couronnés sont d'ordinaire ceux où l'on trouve plus de correction, un goût plus pur, et une élégance plus soutenue.

Trente-trois pièces ont été admises au concours, sur le sujet de la Mort de Bayard. La classe a trouvé, dans plusieurs de ces ouvrages, de l'esprit, des idées heureuses, du talent pour la versification, mais avec des défauts trop essentiels pour leur permettre d'aspirer au prix. Dans ce nombre elle a distingué le n°. 20, ayant pour épigraphe:

Poissions-nous aujourd'hui  
Vivre comme Bayard, et mourir comme lui!

Cette pièce annonce un talent qui aurait pu s'exercer avec plus de succès, si l'auteur avait plus soigné sa composition.

Le n<sup>o</sup>. 29, portant pour épigraphe :

*Son ombre eût pu encore gagner des batailles ,*

et offrant plus de mérite avec moins de défauts , a été jugé digne d'une mention honorable. Trois autres ouvrages ont offert à la classe des beautés d'un ordre encore supérieur ; ce sont les n<sup>o</sup>. 4, 26 et 33. Chacun des deux derniers pouvait prétendre à un prix ; ils se distinguent par des mérites d'un genre très-divers , mais le sujet y est traité avec un degré à peu près égal de bonheur et de talent. La classe a cru devoir partager le prix entre eux. Le n<sup>o</sup>. 26 a pour épigraphe , *Extinctus amabitur idem* ; et le n<sup>o</sup>. 33 ces vers de Voltaire :

*Fidèles à leur Dieu , fidèles à leurs rois ,*

*C'est l'honneur qui leur parle , ils marchent à sa voix.*

L'auteur du premier est M. Alexandre Soumet , dont le talent s'est déjà fait connaître avec distinction dans un précédent concours ; il a obtenu une mention honorable dans celui qui avait pour sujet , *Les Embellissemens de Paris*.

Le n<sup>o</sup>. 83 est de madame Dufresnoy , auteur déjà très-connu de plusieurs ouvrages de poésie qui ont mérité les suffrages du public , et qui se distinguent par la grâce , la sensibilité , l'élégance et le bon goût.

On peut rappeler ici que , dans le premier concours ouvert par l'académie française , en 1671 , une femme remporta le prix ; ce fut mademoiselle de Scudéri : après plus de cent quarante ans , madame Dufresnoy est la seule femme qui ait obtenu la même distinction , mais par un ouvrage dont le mérite ne sera pas contesté par les gens de goût des siècles suivans.

La classe accorde l'accessit au n<sup>o</sup>. 4, ayant pour épigraphe : *Virtutem ridens , intabescantque reliet.*

Le concours sur *La Découverte de la Vaccine* n'a pas eu un succès moins heureux. En proposant ce sujet , la classe ne s'est pas dissimulé la difficulté qu'il y aurait à l'embellir des couleurs et des formes de la poésie. Il devait effrayer les talens encore peu exercés ; mais la difficulté même était propre à exciter l'émulation de ceux qui ont déjà éprouvé leurs forces. Cette attente n'a pas été trompée.

Il ne s'est présenté dans la lice que onze concurrens , dont trois seulement se sont fait distinguer avec avantage. Mais il s'en est trouvé un qui , par la supériorité de talent qu'annonce son ouvrage , n'a pas permis aux juges d'hésiter sur leurs suffrages. Ils y ont trouvé tout ce qui caractérise le vrai poète ; un ton élevé sans effort , un style animé et riche d'images , le sentiment naturel de l'harmonie , et l'heureux emploi des formes particulières qui distinguent le langage de la poésie de celui de la prose. Cet ouvrage

enregistré n°. 10, a pour épigraphe : *Ea visa salus morientibus una*. On apprendra sans doute avec intérêt que l'auteur est M. Alexandre Soumet, le même qui vient d'obtenir une couronne dans le premier concours.

Le jeune écrivain qui s'annonce avec tant d'éclat, doit aspirer à des succès plus brillants encore, lorsque son talent, perfectionné et étendu par la méditation et de bonnes études, s'appliquera aux grands sujets où la poésie peut déployer toutes ses richesses, et exercer toute son influence.

La classe a accordé l'accessit au n°. 8, ayant pour épigraphe : *Non ignara mali, miseris succurrere disco*.

Elle y a trouvé beaucoup d'esprit, un talent souple et varié. L'auteur aurait pu prétendre à un succès plus flatteur encore, s'il n'avait pas négligé l'art des transitions, et cette gradation d'intérêt, si nécessaire à l'effet des compositions littéraires.

L'auteur est M. Casimir Delavigne, qui a obtenu une mention honorable dans un précédent concours.

Un concours extraordinaire, annoncé au public il y plus d'une année, a occupé la classe.

Une personne qui ne s'est pas fait connaître lui a fait remettre une somme de 1000 francs, et l'a invitée à en former un prix, offert à celui qui, au jugement de cette compagnie, aura le mieux traité la question expliquée dans le programme suivant :

- « Quelles sont les difficultés réelles qui s'opposent à l'introduction du » rythme des Grecs et des Latins dans la poésie française » ?
- « Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rimes » ?
- « Supposé que le défaut de fixité de la prosodie française soit une des » raisons principales, est-ce un obstacle invincible ? Et comment peut-on » parvenir à établir à cet égard des principes sûrs, clairs, et faciles » ?
- » Quels sont les tentatives, les recherches, et les ouvrages remarquables, » qu'on a faits jusqu'ici sur cet objet ? En donner l'analyse, faire voir jus- » qu'à quel point on est avancé dans cet examen intéressant ; par quelles » raisons enfin, si la réussite est impossible, les autres langues modernes y » sont-elles parvenues » ?

On voit que ce programme comprend plusieurs questions, sans indiquer un résultat simple et précis. Un sujet si compliqué à dû présenter d'assez grandes difficultés à ceux qui ont entrepris de le traiter, et même quelque embarras aux juges du concours.

Pour remplir en entier les intentions du fondateur du prix, il se présente quatre questions à résoudre.

1°. Déterminer avec précision quelles sont les formes de la versification grecque et latine qui la caractérisent essentiellement. Cette solution est né-

AVRIL 1815.



essayer pour examiner si ces procédés peuvent s'appliquer en tout ou en partie, à la nature des langues modernes.

2°. Quelles sont les tentatives que l'on a faites dans les langues modernes, pour y introduire le mécanisme de la versification ancienne, et quel en a été le résultat ?

3°. Les essais qu'on a faits pour transporter dans notre poésie le même mécanisme de versification n'ayant eu jusqu'ici aucun succès, y a-t-il entre la nature de notre langue et celle des autres langues modernes quelque différence essentielle qui nous empêche de faire ce que d'autres nations ont pu tenter avec quelque succès ?

4°. La langue française n'ayant dans la prononciation de ses syllabes, ni une valeur de temps assez déterminée et assez constante, ni un accent assez fortement marqué, pour être susceptible d'une versification mesurée comme celle des anciens, ne serait-il pas possible de trouver dans une heureuse combinaison des longues et des brèves, dans la variété des repos et des césures, le moyen d'y introduire une mesure régulière qui pût satisfaire l'oreille sans le secours de la rime ; ou même ne pourrait-on pas trouver un procédé analogue qui pût s'associer à l'usage de la rime ?

La plupart des concurrents ont traité ces quatre questions avec plus ou moins de développement ; mais aucun n'en donne une solution complète et qui réponde parfaitement aux vues exprimées dans le programme. Mais, quoique la question principale reste encore indécidée, plusieurs y ont répandu des lumières qui peuvent servir à la résoudre. Elle a trouvé surtout dans les mémoires 9, 10 et 11, des recherches savantes, des vues utiles, et des idées ingénieuses qui lui ont paru mériter une honorable distinction.

La nature du sujet et l'étendue des mémoires n'ont pas permis à la classe de suivre pour le jugement de ce concours les mêmes procédés que pour les concours de ses prix ordinaires. Elle a nommé une commission qui s'est chargée d'examiner les treize mémoires admis au concours, pour lui en faire un rapport. Un des commissaires, M. le comte Daru, a fait une analyse détaillée des mémoires, en donnant une opinion motivée sur le mérite, les défauts, et le résultat de chaque ouvrage. Ce travail, fait avec autant de lumières que d'impartialité, et qui a été imprimé et distribué à la classe, l'a dirigée dans le jugement définitif qu'elle a porté. En conséquence, elle a décerné le prix au mémoire n°. 11, ayant pour épigraphe : *Eloquio victi re vincimus ipsi.*

L'auteur est M. l'abbé Scoppa, Sicilien, à qui l'on doit un bon ouvrage intitulé : *Les vrais principes de la versification dans les différentes langues*, ouvrage où sont exposés les principes qu'il a développés dans son mémoire.

L'accessit est accordé au mémoire n°. 10, ayant pour épigraphe: *Le rythme est le père du mètre.*

Le n°. 9 a obtenu une mention honorable. Il a pour épigraphe :

*Nam veneres habet et charites vox undique vestra ,  
Ast alias veneres , ast alias charites.*

Les auteurs des deux derniers mémoires ne se sont pas fait connaître.

La classe déclare ici qu'elle est loin d'approuver toutes les idées et toutes les vues qu'elle a trouvées dans les trois ouvrages qu'elle a jugés dignes des distinctions qu'ils ont obtenues. Elle y a remarqué, même dans celui qu'elle a couronné, plusieurs assertions purement hypothétiques, et quelques-unes qui lui ont paru erronées.

*Prix proposé au concours pour les années 1816 et 1817.  
Séance publique du 5 avril.*

La classe a annoncé l'année dernière que le sujet du prix d'éloquence qu'elle doit décerner en 1816, est *l'Éloge du Président de Montesquieu.*

Les concurrens ne doivent pas donner à leurs ouvrages plus d'étendue que n'en comporte une heure de lecture.

Ce prix sera de la valeur d'une médaille d'or de 1500 fr.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être remis au secrétariat de l'Institut le 15 janvier 1816.

Ce terme est de rigueur.

Elle a cru devoir aussi annoncer d'avance, pour sujet du prix de poésie, qui sera décerné en 1817, *le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.*

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet cacheté, joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se faire connaître.

Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'il en ont besoin.

## SPECTACLES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. — *L'Épreuve Villageoise; Alceste.* — Le sujet de *l'Épreuve Villageoise* est si connu, que le public a pu d'abord ne pas montrer un vif empressement à con-

naître le nouveau ballet de M. Milon ; mais plus on le verra , plus on voudra le revoir , et la seconde représentation a attiré plus de curieux que la première.

L'*Épreuve Villageoise* a été précédée d'*Alceste*, chef-d'œuvre d'expression dans le genre pathétique. La musique en est peu variée ; mais ce n'est pas la faute du compositeur , qui a dû rester fidèle au sens des paroles qu'il avait à rendre. Cet opéra n'offre pas , il est vrai , la mélodie ravissante , le chant arrondi et périodique de Piccini et de Sacchini : les motifs sont quelquefois tronqués et mutilés , de manière qu'on ne trouve plus dans le cours de l'air ce qu'avait annoncé le commencement. C'est généralement la manière de Gluck , qui sacrifie tout à la vérité de l'expression et à l'effet dramatique. En allant voir ses ouvrages , il n'y faut point attendre les sensations qu'on éprouve à un opéra italien ; c'est un genre à part qui satisfait plus l'esprit et l'âme que les oreilles. Un homme de génie pouvait seul y réussir , et les nombreux imitateurs de Gluck n'ont copié que ses défauts , sans atteindre à ses beautés. Lorsque la plus délicieuse mélodie est jointe à la vérité de l'expression , lorsque cette dernière qualité , indispensable dans toute musique dramatique , n'est point altérée par les charmes du chant , cet heureux accord , qui satisfait à la fois l'oreille et la raison , nous donne l'idée de la perfection idéale , et c'est par ce motif que les vrais connaisseurs accordent aux chefs-d'œuvres de *Didon* et d'*OEdipe* la palme entre les tragédies lyriques qui sont au courant du répertoire.

A.

---

#### MON ONCLE ET MA TANTE, ou LES BRUITS ALARMANS.

DES affaires appelaient à Paris mon oncle et ma tante de Ville-Neuve-la-Guyard ; ils devaient y rester huit jours. C'est chez moi qu'ils voulurent descendre : et ils me donnaient ainsi une preuve de leur amitié.

Mon oncle se trouvant fatigué , désira en arrivant prendre quelques heures de repos ; mais auparavant il me prévint en particulier de réserver toutes les nouvelles politiques pour lui qui

avait une bonne tête , et d'user de circonspection avec ma tante , qui était fort prompte à s'alarmer.

Je restai donc avec ma tante , qui m'entretint d'abord un instant de choses purement relatives à notre famille. « Eh bien, me dit-elle ensuite toute joyeuse ; voilà donc Napoléon de retour , et sans coup férir ? Mon mari qui désirait beaucoup, ainsi que moi, ce retour , le craignait cependant , au point qu'il finissait par prendre le parti d'en douter. Mais , mon neveu , croyez-vous que l'ancienne dynastie ne parvienne pas à supplanter Napoléon une seconde fois, et à nous ressaisir ? Je pense qu'il n'y aurait plus de miséricorde pour nous ».

Je rassurai ma tante par une opinion fortement prononcée en faveur de Napoléon. Alphonse et l'un de ses amis, nommé Edmont , qu'il voulait me faire connaître, entraient en ce moment. Ces messieurs furent bientôt à leur tour interrogés sur le même sujet , et y répondirent différemment. L'ami d'Alphonse n'était pas sans alarmes, Alphonse n'en concevait aucune : Si l'empereur, dit-il, continue à se montrer le protecteur de nos droits et de notre indépendance , rien ne peut désormais ébranler son trône ; sa dynastie durera autant que la France. Oui, repartit son ami, si l'impératrice revient. Eh ! pourquoi ne reviendrait-elle pas ? reprit Alphonse ; serait-elle par hasard prisonnière ? Quelle puissance a donc des droits sur notre souveraine et sur l'héritier du trône impérial des Français ? — Personne , messieurs , dit mon oncle , qui entendant parler politique, et qui n'y pouvant tenir , rentrait vers nous ; personne n'a le droit de les retenir ; et je suis persuadé qu'avant peu nous reverrons l'impératrice Marie-Louise et son fils. J'ai toujours dit aussi que l'Empereur reviendrait ; mais croyez-vous qu'une coalition nouvelle ne se forme pas , et que les membres du congrès renoncent à défendre leur ouvrage ? M. Edmont manifesta hautement cette crainte ; Alphonse ne crut pas la chose présumable. En quoi pouvons-nous, reprit-il, porter ombrage au congrès ? Nous ne songeons plus à guerroyer , nous ne voulons que vivre paisibles et libres sur notre territoire. Ils prendront part à l'offense des Bourbons, direz-vous ; eh ! messieurs, feriez-vous aujourd'hui tant d'outrage à ces princes magnanimes à qui la plus infâme des trahisons livra notre capitale , que d'oublier la manière aussi noble que généreuse dont ils se conduisirent alors envers nous ? Que nous dit l'empereur Alexandre ? « Je ne viens pas vous dicter des lois , choisissez-vous un gouvernement qui vous convienne ». Voilà sommairement le texte de sa déclaration. L'empereur de Russie non plus que les monarques alliés à sa cause, ne songeaient donc pas précisément à la famille royale. Un parti dévoué aux

Bourbons , quoiqu'en minorité , profita du moment , et fit en cela ce que naturellement il devait faire ; les princes revinrent , s'emparèrent du trône de Napoléon. Ont-ils su s'y maintenir ? Est-ce au peuple , est-ce à Napoléon lui-même qu'ils doivent s'en prendre s'ils n'ont pas fait ce qui pouvait consolider leur autorité ? Un enfant , dans la situation où ils reprirent les rênes du gouvernement , aurait trouvé le moyen de concilier tous les intérêts ; un enfant aurait su indemniser les émigrés sans inquiéter les acquéreurs de biens nationaux ; un enfant aurait senti qu'il fallait entièrement oublier le passé , ne toucher en rien aux institutions nouvelles ; que la moindre inconséquence pouvait indisposer une nation fière , indépendante , et par cela même devenue ombrageuse ; qu'il fallait renoncer à tous les vieux préjugés , à des usages tombés en désuétude ; s'attacher les armées , s'environner de ces mêmes braves dont les longs triomphes avaient élevé la France au plus haut degré de force et de splendeur. Ils ne l'ont pas fait. Que pourront de plus les monarques alliés , que de s'attendrir sincèrement sur le malheur d'un roi en qui la nation française s'était plu à reconnaître constamment les meilleures intentions , mais que sa faiblesse , une aveugle confiance ont livré à des ministres qui ont causé sa ruine ? Que pourront-ils de plus que de plaindre cette famille , qui s'est elle-même attiré son infortune ? Iront-ils contre leur propre conscience , s'armer contre un peuple qui n'a nulle envie de leur chercher querelle , et ne demande qu'à vivre en paix et libre chez lui ? Iront-ils sans motifs déclarer une guerre qui , pour la France irritée , et plus formidable encore , deviendrait une cause nationale ? Quoi ! lorsqu'aujourd'hui les peuples reçoivent de leurs souverains mêmes des constitutions libérales , les Français auraient à combattre contre ces mêmes souverains , pour défendre celle qu'ils ont achetée par vingt-cinq ans de tourmente , de constance , de sacrifices et de travaux en tout genre ? Non , messieurs , des intentions pareilles ne sont pas présumables de la part des puissances. Tous les peuples enfin sont amis , ainsi que tous les rois ; tous les peuples n'ont plus qu'un vœu , celui du repos et de la félicité publique. Que chacun d'eux fasse donc à son gré chez lui ce qui lui conviendra. Je ne crois pas à la guerre.

Dieu soit loué ! s'écria ma tante. En vérité , je plains sincèrement aussi les Bourbons ; mais je les trouverais bien cruels s'ils pouvaient désirer de voir les peuples s'entrégorger encore pour des prétentions qui , du moment où la nation repousse leur famille , deviennent injustes et criminelles. Dieu soit loué si nous n'avons pas la guerre. Je conviens que j'en avais grand peur.



Oh ! dit mon oncle , vos craintes ne m'étonnent pas ; car , ma chère amie , vous êtes bien peureuse . Pour moi , il m'a toujours semblé qu'en effet la guerre extérieure n'était pas probable . Mais dites-moi , messieurs ; nous avons une guerre intérieure : que pensez-vous des troubles du midi ? on dit que cela gagne . M. Edmont , sans mauvaise intention et par le seul sentiment de ses propres alarmes , nomma les provinces et presque toutes les villes qui étaient le théâtre de l'insurrection . Alphonse combattit encore toutes les espérances que les royalistes pouvaient concevoir de ces mouvemens éphémères , et parvint à dissiper toutes les inquiétudes . De façon , reprit mon oncle , que tout va bien ? Vous entendez , ajouta-t-il en s'adressant à sa femme ; pour dieu , n'ayez donc jamais peur .

Mes amis nous quittèrent . Mon oncle alla se reposer . Ma tante sortit , car elle venait à Paris pour des affaires importantes et pressées . Je tardai peu à sortir moi-même . Lorsque je rentrai , trois ou quatre heures après , mon oncle s'en était allé de son côté .

Ma tante revint toute effrayée : « Ah ! mon neveu , votre ami prétendait que tout allait bien , mais c'est le contraire !... — Comment ? — Il est parti ! — Qui donc ? — Mais l'empereur , tout le monde ; il n'y a plus personne aux Tuileries » . Je ne pus m'empêcher de rire de cette nouvelle ; car je venais de traverser le jardin des Tuileries , et j'avais vu l'empereur à la croisée . Je désabusai ma tante , qui me crut enfin , et ne cessa de répéter , en songeant à ceux qui lui avaient fait ce conte : Peut-on se plaire à tromper ainsi les gens ! Mon oncle , en rentrant , rit beaucoup de la crédulité de sa femme . « Écoutez , nous dit-il ensuite gravement ; voici quelque chose de plus sérieux et de plus positif . Puisque mon neveu a vu l'empereur à sa croisée , point de doute que l'empereur soit dans son palais : voilà qui est , je crois , raisonner juste ; point de doute encore que l'empereur n'ait pas eu lieu de craindre ainsi qu'on le prétendait . Cependant les choses n'en vont pas mieux . Sept puissances marchent contre nous ; et le danger est tel , que ce matin même on a fait partir en poste tous les vétérans » . Je regardai mon oncle en m'efforçant de tenir mon sérieux . A combien , lui dis-je , pensez-vous donc que puisse se monter le nombre de tous les vétérans , pour qu'on les envoie en poste contre sept puissances ? Mon oncle frappé de l'observation , la trouva si singulière , qu'il en rougit . Parbleu , me dit-il , tu as raison ; et d'autant plus raison , ajoutai-je , que j'ai vu encore plusieurs vétérans aussi tranquilles qu'à leur ordinaire . Je ne dis cependant pas que d'autres troupes n'aient pas dû partir ; mais songez qu'il faudrait qu'elles fussent nombreuses pour aller combattre sept puissances .

C'est vrai , c'est vrai , reprit mon oncle ; tiens , c'est que je n'ai

pas dormi : demain je raisonnerai mieux. Le lendemain sur les dix heures, j'allais me mettre à table pour déjeuner avec ma tante, lorsqu'enfin mon oncle arriva. « Tu as beau faire, me dit-il, la nouvelle de la guerre extérieure n'est pas fausse, et en voici une preuve ; c'est que l'impératrice Marie-Louise et son fils sont retenus dans la forteresse de Torgau, et que les princes du congrès ont juré qu'ils ne poseraient pas les armes que nous ne fussions tous exterminés ». Ma tante tressaillit à ce mot : exterminés, ou sans doute perdus ! s'écria-t-elle, car on dit que les Bourbons doivent arriver sous deux ou trois jours, et faire planter de tous côtés des potences. « Oh ! ça, leur dis-je, on vous a donc fait lire le *Journal du Lis* ? Qu'est-ce que ce journal ? me demanda mon oncle. C'est, lui répondis-je, une feuille royaliste et clandestine que l'on glisse la nuit sous les portes-cochères, et dont les auteurs forgent et propagent toutes les nouvelles ridicules et alarmantes. Mon oncle et ma tante me répondirent gravement qu'ils n'avaient pas lu ce journal, mais qu'ils avaient entendu des personnes dignes de foi.

M. Edmont entra en ce moment ; et peu après lui, une dame qui venait faire visite à ma tante. M. Edmont n'était pas homme à rassurer mes hôtes. Il protesta que la guerre intérieure devenait de plus en plus inquiétante ; que le nombre des insurgés ne cessait de s'accroître et devait s'augmenter, s'il ne l'était déjà, d'une armée formidable envoyée par le roi d'Espagne. Eh mon dieu ! disais-je, où le roi d'Espagne la prendrait-il, cette armée formidable ? N'a-t-il pas besoin de ses soldats pour soutenir le gloire des auto-da-fé ? La dame en débita bien d'autres. Avant trois jours, dit-elle enfin, tout doit être à feu et sang dans Paris. — Partons ! partons ! s'écria ma tante ; mon neveu, vous allez venir avec nous. — Non, en vérité, je vous remercie, ma chère tante ; je reste ici à mes affaires, et j'y dormirai ; je vous jure, fort tranquillement. « Monsieur, me dit la dame novelliste, ne commettez pas d'imprudence, croyez-moi. Je dois aussi quitter demain Paris ; mais en honneur je le quitterais dès aujourd'hui si j'habitais votre quartier ». Ces mots attirèrent de nouveau toute l'attention de mon oncle et de ma tante. « Que dites-vous de ce quartier ? » demandèrent-ils tous les deux à la fois. La dame répondit : Le quartier Saint-Germain est miné, vous ne l'ignorez pas ; et tout le monde sait que.... il se pourrait que.... peut-être, en dessous.... — Partons, partons, sur-le-champ ! s'écria mon oncle ; au diable nos affaires, ce sera pour un autre temps : corbleu ! je n'ai pas envie de sauter, et en outre de voir sauter ma femme ». Partons, répondit ma tante : mon neveu ferait bien mieux de nous suivre que de rire comme il le fait, dans un moment où il aurait plutôt tant de motifs de pleurer.

J'avoue que j'étais trop contrarié pour avoir réellement le cœur bien gai; mais je ne pouvais cependant m'empêcher de rire aux larmes de la naïveté de mon oncle, qui craignait de voir sa femme avec tout un quartier de Paris. Alphonse que j'avais secrètement fait prier de venir pour me donner du renfort, accourut, mais ce fut en vain; nous eûmes beau discuter, pérorer; mon oncle et ma tante partirent dès le jour même, en me disant les larmes aux yeux : Tu as bien tort de ne pas venir avec nous à Villeneuve-la-Guyard.

T.

## POLITIQUE.

MALGRÉ tous les bruits alarmans que la malveillance n'a cessé de répandre, et quelles que soient même les incertitudes que nous laissent les rapports officiels, l'horizon politique se maintient sous un aspect favorable. S'il ne nous rassure pas entièrement pour le repos de l'Europe, au moins peut-on dire qu'il offre tout ce qui justifie les plus douces espérances.

Les mouvemens des troupes étrangères du côté du Rhin, ne peuvent annoncer que l'intention bien naturelle de la part de chacune des puissances auxquelles elles appartiennent, de se tenir sur la défensive et prêtes à tout événement contre les opérations d'un gouvernement dont les nouveaux principes ne sont pas encore suffisamment connus. Point de doute que la Russie, l'Allemagne et la Prusse, bien pénétrées des intérêts des peuples et de la justice de notre cause, ne tiennent à la résolution déjà implicitement énoncée, de ne s'immiscer en rien dans les affaires intérieures de la France.

Comme on l'a aussi très-judicieusement observé, chacun de ces monarques dont on nous fait redouter le ressentiment, a ses propres intérêts à surveiller et à garantir. « Le ministère prussien, écrit-on de Bareuth, a reçu des ordres du roi et du prince de Hardenberg pour faire sur-le-champ prendre possession de la partie de la Saxe cédée au roi de Prusse. Quelques Prussiens auraient désiré qu'on attendît la fin des négociations entamées avec le roi de Saxe.... On assure que sept divisions prussiennes, fortes de 40,000 hommes environ, ont reçu ordre de quitter les états prussiens, pour retourner sur les bords du Rhin et occuper les provinces de la rive gauche qui ont été cédées à la Prusse ».

D'un autre côté, 30,000 Autrichiens, descendus par Trente, sont venus en Italie, où les armées napolitaines poursuivent leur

marche victorieuse. « Le roi Joachim, disent les nouvelles de Milan, s'est franchement déclaré; il s'est décidé à lever l'étendard de la guerre, lorsqu'il a vu qu'il était trahi par des alliés dont il avait servi la cause, et surtout depuis la dernière résolution du congrès, de rendre au pape des pays qui avaient été garantis à S. M.; les outrages dont les Bourbons l'ont abreuvé depuis un an, les machinations qu'ils ont constamment mises en usage pour le détrôner, ont déterminé S. M. à déployer toutes ses forces, qui sont aujourd'hui d'un grand poids dans la balance politique ». Le souverain pontife, ayant refusé le passage à deux divisions napolitaines, un corps d'armée a aussitôt occupé Rome. Le pape encore une fois fugitif, et pour lequel on avait préparé le palais de l'archevêché à Milan, a pensé qu'il ne serait pas en sûreté dans cette ville, et a changé de direction. Le duc de Modène, assure-t-on, n'a eu que le temps de quitter sa capitale et est parti pour Vienne. Partout en Italie, les nouvelles de nos derniers événements ont produit la plus vive sensation; tous ces peuples ne cessent d'appeler à grands cris leur indépendance et de faire éclater leurs transports au nom de Napoléon.

Le gouvernement espagnol qui, rapportent les lettres de Madrid, « préparait de saintes exécutions et nommait aux premières places de l'inquisition des hommes dont la perversité est telle, qu'ils ne pourrnt que rivaliser de fureur avec les Lucero, les Arbues, les Torquemada et quelques autres monstres dont l'histoire du saint office nous a conservé l'épouvantable souvenir », le gouvernement espagnol semble avoir été frappé de terreur à la nouvelle du débarquement de l'Empereur des Français. Le roi assembla aussitôt son conseil des ministres, et donna sur-le-champ des ordres pour faire rejoindre les officiers, sous-officiers et soldats qui étaient retournés chez eux en vertu de permission. « On n'accusera pas cette fois, ajoute-t-on, notre gouvernement de manquer de précaution ». Du reste, ce gouvernement continue d'employer les mesures les plus rigoureuses et les plus anti-sociales. Pour peu que cet état de choses dure, est-il dit dans la même lettre, il ne restera plus en Espagne que les moines et les prêtres.

En Angleterre, le parti ministériel veut la guerre, mais l'Angleterre est aussi le sol de l'indépendance, et les vrais amis de l'humanité, les partisans de la justice, de la raison et du droit des nations, ne manquent pas de faire sentir avec force à leur gouvernement tous les torts dont il se rendrait coupable en nous suscitant une querelle injuste, qui ne tendrait qu'à faire répandre encore, et toujours inutilement, des flots de sang humain. Le *Morning-Chronicle* rappelle aux ministres qui refusent de traiter avec

L'Empereur Napoléon, les funestes effets de leur entêtement pour avoir trop tardé de traiter avec le gouvernement des États-Unis. En effet, les ministres refusèrent, dans le mois d'août dernier, de faire la paix avec l'Amérique, à des conditions auxquelles ils ont consenti en janvier. « Cette expérience, observe le journaliste, a coûté à l'Angleterre plusieurs millions et son honneur, à Érié, à Champlain et à la Nouvelle-Orléans ».

Le départ de Napoléon de l'île d'Elbe a donné lieu dans la chambre des communes à une altercation trop piquante et marquant trop d'intérêt pour le chef de notre gouvernement, pour qu'elle ne mérite pas d'être ici rapportée :

Un membre demande quelles instructions ont été données aux officiers anglais stationnés dans la Méditerranée, pour empêcher le départ de Bonaparte de l'île d'Elbe.

Lord Castlereagh répond qu'il n'avait pas été donné d'autres instructions que celles de distribuer les forces anglaises, de manière à confiner Napoléon dans son île.

M. Freemantle demande s'il y a eu des instructions adressées à ce sujet aux officiers de mer, et si le noble lord a quelquel'objection à faire à la production d'une copie de ses instructions.

Lord Castlereagh dit qu'il n'y a pas eu d'instructions positives, mais que la chose a été bien entendue.

M. Tierney demande s'il était entendu qu'aucune mesure de précaution n'avait été indiquée aux officiers pour empêcher Bonaparte d'aller dans quelque partie du monde qu'il jugerait convenable.

Lord Castlereagh refuse de s'expliquer davantage dans le moment actuel sur ce sujet.

M. Wynne observe qu'aucun des papiers relatifs à l'abdication de Bonaparte n'a été présenté à la chambre, et il demande si le noble lord a quelque motif à s'opposer à la communication de ces pièces.

Sur la réponse négative du lord Castlereagh, M. Wynne demande que copie soit remise à la chambre, du traité conclu à Paris, le 11 avril 1814, entre les puissances alliées et l'Empereur Napoléon, ainsi que de l'accession du gouvernement britannique à ce traité. — Adopté par la chambre.

Le tableau de la situation intérieure ne laisse plus d'incertitude sur la tranquillité que tous les bons esprits avaient bien prévue devoir promptement succéder à quelques légères insurrections. Les princes dans leur fuite avaient tenté d'organiser une guerre intestine, et quelques villes où s'étaient réunis leurs partisans, n'y avaient gagné que d'être accablées d'impôts, de vexations, et de se

voir exposées aux maux les plus déplorables. Tous ces rassemblements sont dissipés, les frères ne combattront plus contre les frères; Bordeaux, Lyon, Valence, etc., se sont rendus successivement aux troupes impériales. Le pavillon tricolore est arboré dans tout le midi, et le duc d'Angoulême, arrêté par les guerriers de Napoléon, est libre de s'embarquer, en s'engageant toutefois à restituer les effets précieux qui sont, non le patrimoine des familles royales, mais la propriété de la nation.

L'empereur visite les monumens, ranime de jour en jour les travaux publics et les arts.

L'impôt vexatoire des droits-réunis est supprimé, en ce qu'il avait de plus injuste et de plus odieux.

Le travail préparatoire de l'acte constitutionnel est confié à des publicistes connus par leurs talens et surtout par leur attachement à la liberté. Ainsi, dit un écrivain distingué, dont les principes furent invariables, M. N., dans un article inséré dans l'une de nos feuilles publiques, nous sommes à la veille d'arriver au but vers lequel le peuple français s'est élancé avec tant d'énergie en 1789, et de nous reposer, après vingt-cinq années d'expériences malheureuses, sous un gouvernement libre et national. T.

---

### *Décrets impériaux.*

**NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS;**

Nos ministres d'état entendus,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1<sup>er</sup>. Les lois des assemblées nationales applicables à la famille des Bourbons seront exécutées suivant leur forme et teneur;

Ceux des membres de cette famille qui seraient trouvés sur le territoire de l'Empire, seront traduits devant les tribunaux pour y être jugés conformément auxdites lois.

2. Ceux qui auraient accepté des fonctions ministérielles sous le Gouvernement de Louis-Stanislas-Xavier comte de Lille;

Ceux qui auraient fait partie de sa maison militaire et civile, ou de celles des princes de sa famille, seront tenus de s'éloigner de notre bonne ville de Paris à trente lieues de poste.

Il en sera de même des chefs commandans et officiers des rassemblements formés et armés pour le renversement du Gouvernement impérial, et de tous ceux qui ont fait partie des bandes de chouans.

3. Les individus compris dans l'article précédent seront tenus, sur la réquisition qui leur en sera faite, de prêter le serment voulu par les lois. En cas de refus, ils seront soumis à la surveillance de la haute police, et sur le rapport qui nous en sera fait, il pourra être pris à leur égard toute autre mesure que l'intérêt de l'Etat exigera.

*Signé*, NAPOLÉON.

---

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ;

Notre conseil-privé entendu ,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Tous fonctionnaires ou agens civils ou militaires qui auraient pris part aux rassemblemens armés dans quelques-uns de nos départemens meridionaux, seront poursuivis conformément aux dispositions des articles 91, 92 et 93 du Code penal, si dans la huitaine de la publication du présent décret ils n'ont abandonné lesdits rassemblemens.

Signé, NAPOLÉON.

Au palais des Tuileries, 8 avril 1815.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS; nos ministres d'état entendus, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le serment suivant : « Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur » prescrit par l'article 56 du sénatus-consulté du 28 floreal an 12, sera prêté dans la huitaine de la publication du présent par les membres de notre conseil d'état, par tous les fonctionnaires publics, civils et judiciaires, et par tous les employés qui reçoivent un traitement de l'état.

2. Les préfets adresseront leur serment à notre ministre de l'intérieur; ils se feront remettre ceux des sous-préfets.

Les maires, les adjoints et les membres des conseils municipaux se réuniront pour la prestation de serment, et il en sera dressé procès-verbal qui sera signé individuellement.

Il en sera de même par nos cours et tribunaux, et justices de paix.

3. Nos ministres feront prêter le même serment par les administrateurs, directeurs et employés des diverses régies et administrations, et par les employés de leurs bureaux.

4. Les sermens individuels et les procès-verbaux de prestation, seront adressés au ministre de chaque département dans les attributions duquel se trouvent les fonctionnaires, corps et administrations.

5. Nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Signé NAPOLÉON.

Au palais des Tuileries, le 10 avril 1815.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS; vu notre décret du 5 avril 1813, et l'organisation de la garde nationale;

Considérant que les cohortes qui ont été organisées d'après ledit décret ont rendu de grands services, soit pour la défense des places et du territoire contre l'ennemi, soit pour le maintien de la tranquillité publique, la conservation des propriétés, la sûreté des personnes;

Que depuis la garde nationale a été organisée dans presque tous les départemens de l'Empire, mais sans règles uniformes;

Qu'il importe d'établir ces règles et de compléter la formation de ces troupes civiques, dont le courage est à la fois la garantie de l'indépendance de la nation à l'extérieur, de la sûreté, de la liberté des citoyens dans l'intérieur;

Qu'il est juste de récompenser les citoyens qui, dans ce service honorable, se sont distingués par leur zèle, leur dévouement et par quelque acte remarquable,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

**TITRE PREMIER. — Règles générales pour l'organisation de la garde nationale.**

Art. 1<sup>er</sup>. Tous les Français de l'âge de 20 à 60 ans, continuent d'être obligés, selon les lois antérieures, et sauf les exceptions y portées, au service de la garde nationale.

2. Les grenadiers et chasseurs seront pris parmi les hommes de 20 à 40 ans.

3. Les listes d'habitans susceptibles du service de la garde nationale seront formées et rectifiées, chaque année, conformément aux articles 5, 6 et 7, de notre décret du 5 avril 1813.

4. La garde nationale sera formée en bataillons de six compagnies, dont une de grenadiers et une de chasseurs.

Chaque compagnie sera de 120 hommes.

5. Les bataillons de chaque arrondissement de sous-préfecture, quel que soit leur nombre, formeront une seule légion.

6. Les compagnies de grenadiers et chasseurs pourront, au besoin, être détachées de leurs bataillons, pour former des bataillons séparés dont la force sera en ce cas de six compagnies, moitié de grenadiers, moitié de chasseurs.

7. Les colonels commandant les légions, et les chefs des bataillons de grenadiers et chasseurs, quand il en sera formé, seront nommés par nous sur la proposition de notre ministre de l'intérieur.

8. Pour l'organisation de la garde nationale, il sera formé un comité par arrondissement, et un comité par département.

9. Le comité d'arrondissement sera composé du sous-préfet, d'un officier supérieur nommé par le commandant de la division, d'un officier de la garde nationale, d'un membre du conseil d'arrondissement, et d'un officier de gendarmerie, désignés par le préfet.

10. Le comité de département sera composé du préfet ou d'un conseiller de préfecture désigné par lui, du commandant du département, d'un officier général ou supérieur délégué par lui, et d'un membre du conseil-général et d'un officier supérieur de la garde nationale, désignés par le préfet, et l'officier commandant la gendarmerie du département.

11. Le comité d'arrondissement formera par communes et cantons les contrôles de compagnies de grenadiers, chasseurs et fusiliers, et indiquera la compagnie dont la réunion formera un bataillon.

12. Il dressera des listes de présentation pour les places d'officiers des compagnies et des chefs de bataillon.

13. Les comités de départemens nommeront sur ces listes, sauf la confirmation du gouvernement.

14. Les officiers ainsi nommés, recevront un brevet qui leur sera délivré et signé par l'Empereur.

15. Les sous-officiers seront nommés par les chefs de bataillon, sur la proposition des capitaines, et sauf l'approbation des chefs de légion.

16. Dans les lieux où il y a déjà des gardes nationales organisées et des officiers nommés, les contrôles seront seulement revus et vérifiés, et l'organisation rendue conforme aux dispositions précédentes.

17. Les nominations d'officiers déjà faites seront maintenues, à moins que, sur la proposition motivée du comité d'arrondissement, le comité de département ne juge convenable d'y faire des changemens, auquel cas les nominations seront faites comme il est dit aux articles 12 et 13.

18. Les réclamations contre l'inscription sur les contrôles généraux de la garde nationale, ou sur les contrôles généraux des compagnies, seront re-



miens au maire, transmises par lui au sous-préfet, jugées par le comité d'arrondissement, et, en cas de recours, décidées définitivement par le comité de département.

## TITRE II. — *De l'armement, habillement et équipement de la garde nationale.*

### §. I<sup>er</sup>. — *Armement et équipement.*

Art. 19. Les grenadiers et chasseurs seront armés de fusils de calibre, avec baïonnette et giberne.

20. Les comités d'arrondissement désigneront les grenadiers et chasseurs qui devront, d'après leurs facultés, s'armer à leurs frais, conformément à l'article 47 du règlement du 5 avril.

Tout individu payant moins de 50 francs de contributions, sera dispensé de droit de cette obligation.

21. Les citoyens qui ne seront pas indiqués comme pouvant s'armer et s'équiper à leurs frais, seront armés et équipés aux dépens du département ; mais ils seront reponsables de la valeur des armes et effets qui leur seront remis ; il sera tenu registre à la sous-préfecture de ce qu'ils auront reçu et de la valeur. En cas de perte, si ce n'est par accident de guerre, il sera délivré contre eux, le cas échéant, exécutoire du montant du prix.

22. Les compagnies de fusiliers seront armées de fusils de calibre ou de chasse, sans sabre, avec une giberne, comme les grenadiers, on même seront armés de lances jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu. Les dispositions des articles 20 et 21 du présent décret leur sont applicables.

### §. II. — *De l'habillement.*

Art. 23. Les grenadiers et chasseurs auront l'uniforme déterminé par nos décrets.

24. Conformément à l'article 47 de notre décret du 5 avril, les hommes qui devront s'habiller à leurs frais seront désignés par le comité de département sur l'avis de celui d'arrondissement.

25. Les autres seront habillés au moyen de fonds qui seront assignés par nous sur la proposition de notre ministre de l'intérieur et affectés sur les départements et les communes.

26. Les citoyens composant les compagnies de fusiliers pourront, s'ils ne s'habillent à leurs frais, faire le service avec leurs vêtements accoutumés. Ils porteront à leur chapeau la cocarde nationale.

Toutefois les comités d'arrondissement pourront proposer et ceux de département déterminer spécialement pour les bataillons des cantons ruraux un vêtement uniforme pareil ou analogue à celui que portent le plus habituellement les habitants des campagnes de l'arrondissement ou du département.

## TITRE III. — *Des récompenses à décerner aux gardes nationales.*

Art. 27. Les gardes nationales qui seront appelées à un service actif recevront les récompenses et décorations que mériteront leur zèle, leur exactitude au service et leurs actions d'éclat.

28. Nos ministres de l'intérieur et de la guerre demanderont aux préfets et à nos officiers généraux de leur faire connaître, dans le plus bref délai, ceux des gardes nationaux qui se sont distingués depuis notre décret du 5 avril 1813, soit devant l'ennemi, soit dans le service des places, soit dans l'intérieur des villes, pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité.

29. Ils nous les feront connaître, afin que nous leur accordions les récompenses et décorations qu'ils auront méritées.

TITRE IV. — *Dispositions générales.*

Art. 30. Les dispositions de notre décret du 5 avril et celui du mois de décembre sur les états-majors, le nombre des officiers et sous-officiers, sur la discipline, sur les dépenses, sur la solde des gardes nationales en activité ;

Et en général nos décrets touchant les gardes nationales, dont les dispositions ne sont pas modifiées ou changées par le présent décret, sont maintenus en tout ce qui n'est pas contraire au présent.

31. Nos ministres de l'intérieur, de la guerre, des finances et du trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

*Signé* NAPOLEON.

Au palais des Tuileries, le 10 avril 1815.

NAPOLEON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Seront mis sur-le-champ en activité de service.

§. I<sup>er</sup>. — *Dans la 16<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers des 84 bataillons de la garde nationale du département du Nord. — Des 62 *idem*, du département du Pas-de-Calais. — Des 42 *idem*, du département de l'Aisne. — Des 63 *idem*, du département de la Somme. Ce qui fera, pour ces quatre départemens, 41 bataillons.

§. II. — *Dans la 5<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers et chasseurs des 42 bataillons de la garde nationale du Haut-Rhin, et des 63 de celle du Bas-Rhin. Ce qui fera, pour ces deux départemens, 35 bataillons.

§. III. — *Dans la 6<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers seulement, des 21 bataillons de la garde nationale du Doubs. — Des 21 *idem* du Jura. — Des 21 *idem* de la Haute-Loire. — Des 42 *idem* de l'Ain. Ce qui fera, pour ces quatre départemens, 16 bataillons.

§. IV. — *Dans la 4<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers et chasseurs des 42 bataillons de la garde nationale des Vosges, et des 42 *idem* de la Meurthe. Ce qui fera, pour ces deux départemens, 28 bataillons.

§. V. — *Dans la 3<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers et chasseurs, des 42 bataillons des gardes nationales de la Moselle. Ce qui fera 14 bataillons.

§. VI. — *Dans la 2<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers et chasseurs des 21 bataillons de la garde nationale des Ardennes. — Des 21 *idem* de la Meuse. — Des 42 *idem* de la Marne. Ce qui fera, pour ces trois départemens, 28 bataillons.

§. VII. — *Dans la 7<sup>e</sup>. division militaire.*

Les compagnies de grenadiers et chasseurs des 21 bataillons de la garde nationale du Mont-Blanc. — Des 63 *idem* de l'Isère. — Des 21 *idem* de la Drôme. — Des 21 *idem* des Hautes-Alpes. Ce qui fera pour ces quatre départemens 42 bataillons.

2. Ces 204 bataillons sont mis à la disposition du ministre de la guerre, pour former les garnisons des places frontières comprises dans les divisions auxquelles ces bataillons appartiennent, et y occuper tous les défilés, passages de rivières, postes et ouvrages de campagne, qui seront indiqués par le comité de défense.

3. Un lieutenant général commandera les 35 bataillon de la 5<sup>e</sup>. division militaire. Il sera chargé d'activer l'organisation des gardes nationales de la 5<sup>e</sup>. division, et remplacera le général de la division qui était chargé de cette opération. Il aura sous ses ordres trois maréchaux de camp pour commander les trois légions des gardes nationales du Haut-Rhin, et quatre maréchaux de camp pour commander les quatre légions des gardes nationales du Bas-Rhin.

Ces sept maréchaux de camp présideront les conseils d'arrondissement sous les ordres de l'inspecteur général.

Enfin, des maréchaux de camp inspecteurs seront envoyés dans les 5, 4, 3, 2 et 1<sup>re</sup>. divisions militaires pour commander, inspecter et organiser les gardes nationales sous les ordres des généraux commandant la division.

Un lieutenant général commandera les 31 bataillons de la 16<sup>e</sup>. division militaire, et les départemens de l'Aisne et de la Somme.

4. Le commandement des bataillons de grenadiers et chasseurs créés par le présent décret, sera donné à des chefs de bataillons que notre ministre de la guerre tirera à cet effet de la ligne.

Il y aura dans chacun de ces bataillons, pour remplir les fonctions d'adjudant-major, un capitaine tiré de la ligne.

*Tableau de la levée de 3130 bataillons de gardes nationales destinées à protéger les frontières contre toute invasion.*

Ain, 42 bataillons; Aisne, 42; Allier, 21; Basses-Alpes, 21; Hautes-Alpes, 21; Ardèche, 21; Ardennes, 21; Ariège, 21; Aube, 21; Aude, 21; Aveyron, 42; Bouches-du-Rhône, 21; Calvados, 63; Cantal, 21; Charente, 42; Charente-Inférieure, 42; Cher, 21; Corrèze, 21; Corse, 21; Côte-d'Or, 42; Côtes-du-Nord, 63; Creuze, 21; Dordogne, 42; Doubs, 21; Drôme, 21; Eure, 42; Eure-et-Loir, 21; Finistère, 63; Gard, 42; Haute-Garonne, 42; Gers, 21; Gironde, 62; Hérault, 42; Ille-et-Vilaine, 63; Indre, 21; Indre-et-Loire, 21; Isère, 63; Jura, 21; Landes, 21; Loir-et-Cher, 21; Loire, 42; Haute-Loire, 21; Loire-Inférieure, 42; Loiret, 21; Lot, 21; Lot-et-Garonne, 42; Lozère, 21; Maine-et-Loire, 42; Manche, 62; Marne, 42; Haute-Marne, 21; Mayenne, 42; Meurthe, 42; Meuse, 21; Mont-Blanc, 21; Morbihan, 42; Moselle, 42; Nièvre, 21; Nord, 84; Oise, 42; Orne, 42; Pas-de-Calais, 62; Puy-de-Dôme, 62; Basses-Pyrénées, 40; Hautes-Pyrénées, 20; Haut-Rhin, 42; Bas-Rhin, 62; Rhône, 42; Haute-Saône, 20; Saône-et-Loire, 62; Sarthe, 62; Seine, 84; Seine-et-Marne, 42; Seine-et-Oise, 42; Seine-Inférieure, 84; Deux-Sèvres, 20; Somme, 63; Tarn, 20; Tarn-et-Garonne, 20; Var, 20; Vaucluse, 20; Vendée, 20; Vienne, 20; Haute-Vienne, 20; Vosges, 42; Yonne, 42. Total, 3130 bataillons qui donnent, à raison de 720 hommes par bataillon, un total de 2,253,600 gardes nationales.



1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400  
401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500  
501  
502  
503  
504  
505  
506  
507  
508  
509  
510  
511  
512  
513  
514  
515  
516  
517  
518  
519  
520  
521  
522  
523  
524  
525  
526  
527  
528  
529  
530  
531  
532  
533  
534  
535  
536  
537  
538  
539  
540  
541  
542  
543  
544  
545  
546  
547  
548  
549  
550  
551  
552  
553  
554  
555  
556  
557  
558  
559  
560  
561  
562  
563  
564  
565  
566  
567  
568  
569  
570  
571  
572  
573  
574  
575  
576  
577  
578  
579  
580  
581  
582  
583  
584  
585  
586  
587  
588  
589  
590  
591  
592  
593  
594  
595  
596  
597  
598  
599  
600  
601  
602  
603  
604  
605  
606  
607  
608  
609  
610  
611  
612  
613  
614  
615  
616  
617  
618  
619  
620  
621  
622  
623  
624  
625  
626  
627  
628  
629  
630  
631  
632  
633  
634  
635  
636  
637  
638  
639  
640  
641  
642  
643  
644  
645  
646  
647  
648  
649  
650  
651  
652  
653  
654  
655  
656  
657  
658  
659  
660  
661  
662  
663  
664  
665  
666  
667  
668  
669  
670  
671  
672  
673  
674  
675  
676  
677  
678  
679  
680  
681  
682  
683  
684  
685  
686  
687  
688  
689  
690  
691  
692  
693  
694  
695  
696  
697  
698  
699  
700  
701  
702  
703  
704  
705  
706  
707  
708  
709  
710  
711  
712  
713  
714  
715  
716  
717  
718  
719  
720  
721  
722  
723  
724  
725  
726  
727  
728  
729  
730  
731  
732  
733  
734  
735  
736  
737  
738  
739  
740  
741  
742  
743  
744  
745  
746  
747  
748  
749  
750  
751  
752  
753  
754  
755  
756  
757  
758  
759  
760  
761  
762  
763  
764  
765  
766  
767  
768  
769  
770  
771  
772  
773  
774  
775  
776  
777  
778  
779  
780  
781  
782  
783  
784  
785  
786  
787  
788  
789  
790  
791  
792  
793  
794  
795  
796  
797  
798  
799  
800  
801  
802  
803  
804  
805  
806  
807  
808  
809  
810  
811  
812  
813  
814  
815  
816  
817  
818  
819  
820  
821  
822  
823  
824  
825  
826  
827  
828  
829  
830  
831  
832  
833  
834  
835  
836  
837  
838  
839  
840  
84



# MERCURE DE FRANCE.

---

N°. DCLXXX. — *Samedi 22 avril 1815.*

---

## POÉSIE.

### LES ILLUSIONS DU SOIR.

Douce mélancolie , aimables souvenirs ,  
Qui savez en tout lieu me créer des plaisirs ,  
Venez ; déjà la nuit descend sur cette plage .  
Partons . L'illusion doit être du voyage .  
Avec elle , avec vous , que la nuit a d'attraits !  
J'aime à voir s'obscurcir l'ombrage des forêts .  
Ces larges masses d'ombre ont leur magnificence .  
Les échos sont muets , et j'aime leur silence .  
La nuit aux fleurs des bois a ravi leur couleur ;  
Elles sont sans éclat , mais non pas sans odeur .  
Zéphyr est endormi ; les nymphes hocagères  
Bercent le jeune dieu sur des branches légères ;  
Mais , l'image de Flore , agitant son sommeil ,  
Souvent au sein des nuits vient hâter son réveil ;  
Alors , dans l'air qu'anime une fraîcheur plus pure ,  
Le feuillage agité répand un doux murmure .  
Heureux qui , dans la nuit , écoute les soupirs  
Du jeune Dieu , brûlé de volages désirs !

Il semble qu'on respire au milieu du bocage  
Et les feux de l'amour et le frais du feuillage.

Mais quels accens lointains, quelle touchante voix  
De ses sons variés vient égayer les bois ?  
Le rossignol m'appelle à ce lieu solitaire  
Dont mes sens recueillis chérissent le mystère.  
Le chant du rossignol appelle aussi l'amour.  
Peut-être m'attend-t-il dans cet obscur séjour ;  
Peut-être il m'y promet ces longues rêveries  
Qui rouvrent doucement mes blessures chéries,  
Et, souvent malgré moi, jusqu'au fond de mon cœur,  
Portent l'illusion d'un éclair de bonheur.

Ah ! fuyons des plaisirs de si courte durée ;  
Fuyons ces lieux remplis d'une image adorée.  
Déjà, de ces berceaux détournant mon regard,  
Dans ces sentiers obscurs-je m'enfonce au hasard.  
J'approche des fossés de cette tour immense  
Où réside la peur, où dort un froid silence.  
Je vois son vaste front élever dans les airs  
Ses donjons ruineux et ses crénaux déserts ;  
Et les nombreux rameaux qu'étale un lierre antique  
Semblent la revêtir d'un deuil mélancolique.  
Là s'offrent les détours d'un vaste souterrain  
Où gémit autrefois un jeune paladin.  
On dit qu'on voit encore écrit sur les murailles  
Le nom de son amante et celui des batailles  
Dont il sortait vainqueur, lorsqu'un lâche rival  
Fit enchaîner son bras dans ce cachot fatal.  
Le Nestor du hameau conte que son amante  
Errait souvent la nuit sous la tour menaçante.  
Ce fossé, désormais rempli d'herbe et de fleurs,  
Roulait l'eau des torrens où se mêlaient ses pleurs ;  
Et sa plainte ignorée, au lever de l'aurore,  
Quelquefois sous ces murs retentissait encore.

Heureuse , si sa voix jusques à son amant  
 Eût pu faire glisser son doux gémissement !  
 Mais , sitôt que le jour écartait le mystère ,  
 Triste , elle s'éloignait de ce lieu solitaire ;  
 Et son œil , à regret , abandonnait la tour  
 Où devait , vers le soir , la ramener l'amour .

Frappé de ces récits , sous ses murailles sombres ,  
 Incertain , je m'égarais à travers leurs décombres .  
 Je contemple ces murs où volait le trépas  
 Quand l'échelle dressée appelait aux combats .  
 Ce fossé fut souvent rougi du sang du Maure ,  
 Et ses os , sans honneurs , y blanchissent encore .  
 Ces victimes en vain aux siècles à venir  
 Crurent , en succombant , léguer un souvenir .  
 La mort a dévoré tous leurs titres de gloire  
 Et rend muets pour eux les fastes de l'histoire .  
 Mais de l'oiseau des nuits l'horrible sifflement  
 Sous ces tristes arceaux retentit sourdement .  
 Ce cri donne à ces lieux un aspect plus terrible .

J'aime mieux m'égarer près du fleuve paisible  
 Dont ces saules pleureurs protègent le repos ,  
 Et , courbés sur son sein , y baignent leurs rameaux .  
 Ma marche de son cours imite l'indolence .  
 Je m'arrête , je rêve ; et , du sein du silence ,  
 Sort , s'élève la voix des cruels souvenirs .  
 Ils assiègent mon cœur , attristent mes plaisirs ,  
 Et portent la douleur dans mon âme attristée .

O vous qui m'éclairiez le sentier de la vie ,  
 Mon oncle ! dans ces prés , sur ces tapis de fleurs ,  
 Ma douce illusion assemble encor nos cœurs .  
 Vous me parlez encor de ces grands phénomènes  
 Qu'enfantent les volcans des passions humaines ;  
 De cette liberté , besoin de la vertu ,



Par des sophismes vains trop long-temps combattu.  
 C'est vous de qui la voix , au vrai culte fidèle ,  
 Me peignait les grandeurs de notre âme immortelle ;  
 Et, d'avance, enseignait à mon cœur éperdu  
 L'art de se consoler de vous avoir perdu.

BRES.

## ÉNIGME.

Quoique du sexe féminin ,  
 Mon nom , lecteur , est masculin ;  
 Trois de mes sœurs , sur cinq , entrent dans les affaires ,  
 Et font , ainsi que moi , subsister les notaires.  
 Présente en toute occasion ,  
 J'aide à dire le oui , j'aide à dire le non.  
 La dernière de nous s'applique à la coutume ,  
 Ainsi que moi. Pouvant faire fortune ,  
 Elle et moi formons chaque jour  
 Le louable projet de briller à la cour.

## LOGOGRIPE.

J'ai quatre pieds ; en certain lieu  
 Les deux premiers y font un dieu.  
 A la ville ainsi qu'au village ,  
 Le troisième avec eux est loin d'offrir un sage.  
 Or si le quatrième  
 Se joint tant au premier qu'aux second et troisième ,  
 Avec eux que deviendra-t-il ?  
 Placé modestement dans un humble fournil ,  
 Vous l'y verrez , jouant un rôle d'importance ,  
 Pourvoir avec chaleur à votre subsistance.

S.....

---

CHARADE.

OUI, toujours mon premier commencera l'année,  
Lecteur, telle est sa destinée.

A Paris, à Bordeaux, à Marseille, à Lyon

Mon second vaut une négation;

Mais dans mon dernier, maint tendron

Fait briller sa grâce légère.

Mon tout sut porter la terreur

Dans l'âme d'un peuple oppresseur.

Une terre inhospitalière

Le vit mourir, vaincu, l'égal de son vainqueur.

V. B. (d'Agen).

---

*Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPE et de la CHARADE insérés  
dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Énigme-Logogripe est *Enée*, dans lequel on trouve *né*.

Celui du Logogripe est *Bal*, avec lequel on ferait *Baal* en doublant l'a  
du milieu.

Celui de la Charade est *Charmer*, dans lequel on trouve *char* et *mer*.



## LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

DE L'ANGLETERRE ET DES ANGLAIS, par *Jean-Baptiste SAY*, auteur du *Traité d'Économie politique*. — Brochure de 56 pages. Prix, 1 fr. 50 cent. , et 1 fr. 75 c. franc de port. — A Paris, chez Arthus-Bertrand, libr. , rue Hautefeuille, n<sup>o</sup>. 23.

### ( DEUXIÈME ARTICLE ).

DANS le précédent article, on a vu comment une administration avide et défectueuse, et des erreurs en économie politique, entraînaient l'Angleterre vers une funeste catastrophe. Tout l'art du gouvernement, aujourd'hui, est de chercher à la retarder, à prolonger l'état actuel des choses.

Après avoir tracé de l'Angleterre ( sous les rapports économiques et financiers ) un tableau bien différent de celui que l'on s'en forme dans la plupart des contrées de l'Europe, M. Say fait remarquer avec la même impartialité combien, sous d'autres rapports, elle a droit à nos éloges, et combien elle nous offre souvent d'exemples à suivre.

« La nécessité d'épargner sur tous les frais de production a pourtant produit en Angleterre quelques bons effets à travers beaucoup de mauvais; elle a, si l'on peut s'exprimer ainsi, perfectionné l'art de produire, et fait découvrir des moyens plus expéditifs, plus simples, et par conséquent plus économiques de parvenir à un but quelconque. Comme les fabrications en grand sont en général les moins coûteuses, on a fait en grand les plus petites choses. J'ai

vu à Glasgow des laiteries de trois cents vaches où l'on vendait pour deux sous de lait. L'éducation du pauvre, qui fait peut-être la seule sûreté du riche, était entravée par la cherté des livres et des instituteurs, et quelques années plus tard on n'aurait pas été, au sein d'une des nations les plus civilisées de l'Europe, plus en sûreté qu'au milieu des Caffres. Tout à coup on s'avise de faire des écoles où un seul instituteur enseigne avec succès et rapidité à lire, écrire et compter, sans livres ni plumes, à cinq cents enfans à la fois (1).

» Mais c'est principalement l'introduction des machines dans les arts, qui a rendu la production des richesses plus économique.

(1) Je fais ici allusion à ce qu'on appelle le *nouveau système d'éducation*, d'abord introduit par M. Lancaster, et depuis perfectionné par d'autres. J'en ai vu des effets admirables dans toutes les principales villes d'Angleterre; et ici, comme dans une infinité d'autres cas, les efforts des particuliers anglais, rachètent et couvrent les fautes de l'administration. Les désastres viennent d'en-haut, comme la grêle et les tempêtes; les biens viennent d'en bas, comme les fruits d'un sol fécond que rien ne lasse. La philanthropie des Anglais va au reste être imitée en ce point par la philanthropie française, qui s'occupe en ce moment de l'établissement d'écoles économiques pour les pauvres, sur le plan de celles des Anglais.

Ce nouveau système d'instruction est fondé sur le parti qu'on peut tirer de l'émulation dirigée vers un bon but, et du petit excédant d'instruction qu'un élève a par-dessus un autre, en faveur de ce dernier. Chaque classe d'une école est divisée par escouades de huit élèves rangés par ordre de savoir, tellement que le plus avancé corrige ce que les autres font de mal. Il est obligé de céder sa place du moment qu'un autre en sait plus que lui, et il passe dans une classe supérieure du moment qu'il peut y figurer, d'abord comme élève, ensuite comme chef d'escouade.

Les mêmes moyens ne sont pas exclusivement applicables aux basses écoles. M. Millars, à Edimbourg, les a appliqués à des écoles relevées; et dans le collège appelé *High School*, cinq professeurs suffisent pour faire surmonter à sept cents élèves, les difficultés du latin et du grec.

On pourrait vraisemblablement employer dans l'ordre politique, les mêmes leviers avec des succès merveilleux: c'est ce que nos neveux verront peut-être.

Il n'y a presque plus de grandes fermes en Angleterre où l'on n'emploie, par exemple, la machine à battre le blé, par le moyen de laquelle, dans une grosse exploitation, on fait plus d'ouvrage en un jour qu'en un mois par la méthode ordinaire.

» Enfin le travail humain, que la cherté des objets de consommation a rendu si dispendieux, n'est dans aucune circonstance remplacé aussi avantageusement que par les *machines à vapeur*, improprement appelées par quelques personnes pompes à feu.

» Il n'y a pas de travaux qu'on ne soit parvenu à leur faire exécuter. Elles font aller des filatures, des tissages de coton et de laine; elles brassent de la bière; elles taillent des cristaux. J'en ai vu qui brodaient de la mousseline et qui battaient du beurre. A New-Castle, à Leeds, des machines à vapeurs ambulantes traînent après elles des chariots de houille; et rien n'est plus surprenant, au premier abord, pour un voyageur, que la rencontre, dans la campagne, de ces longs convois qui s'avancent par eux-mêmes et sans le secours d'aucun être animé.

» Partout les machines à vapeurs se sont prodigieusement multipliées. Il n'y en avait que deux ou trois à Londres il y a trente ans; il y en a des milliers à présent. Elles sont par centaines dans les grandes villes manufacturières; on en voit même dans les campagnes, et les travaux industriels ne peuvent plus se soutenir avec avantage qu'au moyen de leur puissant concours. Mais il leur faut en abondance de la houille, de ce combustible fossile que la nature semble avoir mis en réserve pour suppléer à l'épuisement des forêts, résultat inévitable de la civilisation. Aussi pourrait-on, à l'aide d'une simple carte minéralogique, tracer une carte industrielle de la Grande-Bretagne. Il y a de l'industrie partout où il y a du charbon-de-terre.

» Mais on a beau abrégé les moyens de produire, l'impôt, le terrible impôt, qui agit sur la production annuelle précisément de la même manière que tous les autres frais, semblable au cauchemar des rêves qui gagne du terrain malgré les efforts qu'on

fait pour lui échapper, atteint, outrepassé les économies des producteurs industriels; et loin que la nation jouisse de son admirable industrie et de l'activité soutenue de ses travailleurs, on lui fait payer cher ce qu'elle produit (2) à bon marché; et la mettant dans l'impossibilité de vendre à aussi bon compte que d'autres nations moins écrasées par les charges publiques, on lui ôte, dans l'étranger, tout moyen de soutenir la concurrence de l'étranger; on lui ferme tout débouché extérieur: car si le gouvernement a le pouvoir de faire payer aux Anglais les choses au-delà de ce qu'elles valent, il n'exerce pas, Dieu merci, le même pouvoir sur les Français, les Allemands, sur les Brésiliens.

» Que serait-ce si la longue séparation de la nation anglaise d'avec les terres classiques de l'Europe, avait peu à peu altéré son goût dans les arts? si ses vases, ses meubles, ses flambeaux n'avaient plus de pureté, de légèreté, d'élégance dans les formes? s'ils étaient retombés dans ce goût gothique et contourné, dans ces ornemens lourds et compliqués qui ne représentent rien? si les dessins des étoffes, si le choix des couleurs étaient en arrière des progrès de l'Europe, et si l'Angleterre ne pouvait se remettre au courant sans une longue et active communication avec le continent?

» Faut-il s'étonner du peu de succès qu'ont obtenu les marchandises anglaises dans les grands marchés de l'Europe, et peut-

---

(2) Ce mot *produire* s'entend ici, comme dans toutes les questions d'économie politique, de toute espèce d'action qui concourt, même partiellement, à la complète confection d'un produit. Quand il s'agit d'une mousseline des Indes, par exemple, le cultivateur qui a recueilli le coton, le fabricant qui l'a filé et tissé, le négociant qui a fait venir la mousseline, et même le marchand qui la détaille, en sont les producteurs. L'industrie du négociant, quoique étant en Angleterre plus favorisée, moins chargée que les autres, l'est néanmoins beaucoup encore. Plusieurs nations de l'Europe peuvent transporter des marchandises, soit par mer, soit par terre, à meilleur marché que les Anglais.

on leur en présager davantage à l'avenir, si leur système économique ne change pas » ?

Nous aurions désiré consigner ici les notions très-claires que donne M. Say de la fameuse banque d'Angleterre, de sa situation, etc. ; mais c'est dans l'ouvrage même que nous invitons nos lecteurs à les aller chercher. Elles perdraient de leur prix si nous les présentions détachées de tous les raisonnemens qui les précèdent et les suivent.

C'est avec la même supériorité de logique que l'auteur prouve, contre l'opinion commune, que l'Angleterre ne tire aucune puissance réelle et peu de profits de ses colonies, notamment de l'Inde où, cependant, *une compagnie de marchands anglais possède une étendue de pays plus vaste que les trois royaumes, et règne sur quarante millions de sujets.* — On pourra voir dans l'ouvrage combien cette puissance est précaire et onéreuse.

« A différens degrés, dit M. Say, il en est des autres colonies anglaises comme de l'Inde, à la différence que le gouvernement qui y exerce la souveraineté, mais qui ne fait pas le commerce, n'est point dédommagé par les profits du négoce, des pertes que ces colonies lui occasionnent comme souverain (3). Le vieux système colonial tombera partout dans le cours du 19<sup>e</sup>. siècle. On renoncera à la folle prétention d'administrer des pays situés à deux, trois, six mille lieues de distance ; et lorsqu'ils seront indépendans, on fera avec eux un commerce lucratif, et l'on épargnera les frais de tous ces établissemens militaires et maritimes

---

(3) On peut citer comme un exemple de ce que font perdre les colonies, les frais de gouvernement de l'Isle de Sainte-Hélène, qui, pour les agens civils et militaires et l'entretien des établissemens, coûte annuellement 84 mille livres sterling, et rapporte 12 cent livres sterling.

(Les notes de cet article sont tirées de l'ouvrage de M. Say ).

qui ressemblent à ces étançons dispendieux, au moyen desquels on soutient mal à propos un édifice qui s'écroule ».

L'idée que nous croyons avoir donnée du nouvel ouvrage de M. Say ne suffira point aux lecteurs avides d'une solide instruction : ils auront recours au livre même.

Nous terminerons cet extrait en citant encore un dernier paragraphe de l'ouvrage, qui nous paraît contenir des idées aussi justes que philanthropiques.

« Telle est, du moins sous ses principaux points de vue, la situation où les événemens de notre époque ont amené la Grande-Bretagne. Je crois n'avoir ni exagéré, ni déguisé les difficultés de sa position ; car je me sens exempt de toute prévention. Je forme des vœux pour la prospérité de l'Angleterre, comme pour celle de la France et de tout autre pays. L'une de ces prospérités, loin d'être incompatible avec une autre, ainsi que le commun des hommes l'imagine, lui est au contraire favorable. J'ai voulu consigner des faits curieux et de grandes expériences en économie politique, parce que ces expériences sont rares, et qu'elles coûtent cher. Elles feront peut-être naître dans de bons esprits d'utiles réflexions. Pour le vulgaire, les événemens se succèdent : ils s'enchaînent pour l'homme qui pense. Quelquefois même, il lui est permis d'entrevoir quelques-uns des chaînons qui lient le présent au futur : il connaît alors de l'avenir tout ce qu'il est permis d'en savoir, depuis que les pythonisses et l'astrologie judiciaire sont passés de mode ».

A. D.



~~~~~

DESCRIPTION DES CATACOMBES DE PARIS, précédée d'un Précis historique sur les catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent ; par L. HÉRICARD DE THURY, maître des requêtes, ingénieur en chef au corps des mines, inspecteur-général des travaux souterrains du département de la Seine (1).

UNE des coutumes le plus généralement établies chez les différens peuples de l'un et de l'autre continent est celle d'élever des monumens à la mémoire des aïeux. Le sentiment qui fit construire le premier monument funéraire est composé de la reconnaissance et des regrets, qui sont de tous les climats. Le vieillard, qui se penche sur la tombe, la voit avec moins de regret si elle se montre décorée de quelque ornement, de quelque inscription qui pourra demander pour lui un souvenir à la postérité. Ses enfans, après sa mort, aiment à donner de la pompe à ce monument qui doit dire leurs regrets, et inviter leurs concitoyens à les partager.

Il serait peut-être difficile de concevoir comment des sentimens si doux ont pu porter certains peuples, déjà parvenus à un haut degré de civilisation, à rechercher les cavernes, les antres souterrains pour y enfermer les dépouilles de leurs morts. Comment a-t-il pu se faire que l'idée d'être englouti pour jamais dans ces retraites sombres, en augmentant les horreurs du tableau de la mort, n'ait pas fait renoncer de bonne heure à cette habitude? Le dogme de la métempsycose, et, sans doute, quelques circonstances dépendantes du climat, ont dû maintenir

(1) A Paris, chez Bossange et Masson, imprimeurs-libraires, rue de Tournon, n°. 6; et à Londres, 14 great Malborough Street, etc.

long-temps en Égypte l'usage d'enfermer les corps dans des monumens dont la masse pût les isoler de la température extérieure, qui là, plus que partout ailleurs, devait hâter la destruction. L'Égypte devait donc à des circonstances particulières physiques, religieuses et même politiques, l'origine et le maintien de cet usage.

Je ne pense point que les Grecs aient eu des catacombes proprement dites. La métempsycose ne fut point la base de leur religion; d'ailleurs, leur imagination était trop active pour enfermer les débris du *palais de l'âme* dans d'horribles souterrains. Ils ne voulaient pas ainsi mettre une barrière entre les morts et les vivans. Les tombeaux, élevés sur une belle plage, leur semblaient prolonger la vie de ceux qui y étaient placés. Socrate et Platon auraient développé avec moins de succès le dogme de l'immortalité de l'âme, s'ils n'eussent fait entendre leurs sages et harmonieux discours dans cette même ville où les tombeaux des grands hommes se présentaient comme un des plus beaux ornemens. L'imagination aime à suivre les rivages de ces belles provinces grecques où des tombeaux plus ou moins sévères, plus ou moins riches, répandaient un touchant intérêt. Tous les cinq ans la jeunesse d'Argos allait porter des fleurs sur la tombe d'Homère dans l'île d'Ios. Plusieurs promontoires n'étaient pas moins célèbres par leur position et leur hauteur que par les monumens qui y étaient élevés. L'*Énéide* présente jusqu'à cinq descriptions de ces monumens des regrets, et chacune ajoute un nouveau charme à ce poëme. C'est sous l'ombre des bois, c'est dans les prés que les tombeaux s'entourent de toutes les illusions qui adoucissent l'amertume des pertes qu'a faites le cœur. Les tombes, rejetées dans les souterrains, n'inspirent qu'une sombre tristesse.

Les colonies grecques elles-mêmes ont rarement enseveli leurs morts dans des cavernes, durant les beaux temps de leur civilisation. La Calabre n'offre aucun débris de catacombes. Les tombeaux creusés dans le roc à Thelmissus, dans la Carie, n'ont aucun rapport avec des catacombes, à cause de la hauteur à laquelle ils sont creusés. On en peut dire autant d'un grand nombre de tombeaux que l'on voit en Sicile, creusés à de grandes hauteurs. Syracuse, où l'on trouve de très-vastes souterrains, destinés à placer les morts, présentait, à l'époque de sa splendeur, des sarcophages et des cénotaphes magnifiques. Qu'on se rappelle seulement ce que les historiens rapportent de la voie *Agragiana*, dans laquelle le philosophe de Tusculum découvrit le tombeau du physicien de Syracuse.

Les Romains, dans le temps de leur grandeur, n'eurent point de catacombes proprement dites. Leurs usages furent ceux des Grecs relativement aux funérailles.

*Ille te mecum locus, et beatæ
Postulant arces : ibi tu calentem
Debita sparges lachryma favillam
Vatis amici.* (Hor.)

Les souterrains creusés, si je puis m'exprimer ainsi, dans le piédestal de l'antique cité des Césars, ont une origine mieux connue que celle des différentes *latomies*, et, surtout, des *cryptes* de Sicile, que l'on dit avoir été habités par les Troglydites, et qui, peut-être, ont été créés à une époque où le sol volcanisé de la Sicile, déjà assez épais pour produire des gramens nourrissans, ne l'était point assez pour fournir à la végétation des arbres nécessaires à la construction des maisons. Tite-Live ne laisse point douter que les excavations qui s'étendent sous

la ville de Rome durent leur origine à la tyrannie de ses premiers rois, qui, ayant détruit plusieurs villes d'Italie, et en ayant amené esclaves les nombreux habitans, crurent pouvoir impunément les occuper à arracher de ces souterrains les pierres et la pouzzolane qui étaient nécessaires à la construction de la capitale du monde à son berceau. Les inondations si fréquentes du Tibre ne permettaient d'employer ces souterrains à aucun usage permanent.

Ce fut la terreur qui, sous les empereurs romains, fit se cacher dans ces souterrains affreux les sectateurs du christianisme naissant. Les cendres de leurs pères étaient prosrites : ces lieux sombres devinrent le lieu de leurs funérailles. On trouve un certain nombre de tombeaux des payens parmi ceux des chrétiens ; mais leurs dates se rapprochent de celle de la chute de l'empire romain.

M. Héricard de Thury consacre la première partie de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, à des recherches historiques sur les catacombes des anciens. Selon lui, on rencontre des débris de ces monumens dans toutes les parties du monde. On trouvera, dans cette dissertation, des recherches curieuses faites chez les principaux auteurs qui ont écrit sur cette matière. Je suis fâché de n'y trouver aucun détail sur ces immenses excavations, ces innombrables temples souterrains que possède la côte de Coromandel, connus sous le nom d'*Elora*, et qui, selon l'expression de M. Langlès, pourraient être appelés le *Panthéon de l'Inde*. Ce monument méritait de trouver place dans cet ouvrage, de préférence aux cavernes de la *Chaux de Perrier*, près d'Issoire, en Auvergne, etc.

Les catacombes de Paris n'ont point ce genre d'intérêt que donnent aux monumens de grands souvenirs. Leur

histoire ne se rattache à aucun événement important de l'histoire nationale. Elles ont été creusées par le besoin de se procurer des pierres. Leur histoire devrait être liée , du moins , à celle de l'architecture ; mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on a pu reconnaître celles des carrières de Paris d'où sont sorties les tours de Notre-Dame. Mais si ces souterrains offrent peu d'intérêt , sous le rapport historique , elles méritent toute l'attention de l'observateur qui s'occupe de l'étude de la géologie. La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à la description du sol de nos catacombes. M. Héricard de Thury s'est entouré des lumières des savans observateurs qui ont déjà jeté beaucoup de joursur la constitution physique du sol de Paris et de ses environs. En empruntant les travaux d'un grand nombre d'illustres géologues, M. Héricard de Thury joint ses observations aux leurs. Voici les principes généraux qu'il croit devoir poser sur la formation du sol de Paris :

1°. *De formation tertiaire, ce terrain se rapporte aux dernières dépositions des eaux sur notre continent ; 2°. on n'y trouve en place aucune substance de formation ancienne ; et 3°. d'après l'étude de celles qui ont été découvertes jusqu'à ce jour, on ne reconnaît que des sables, des marnes, des pierres à plâtres, des pierres calcaires, des argiles et des craies, toutes matières de transport, d'une déposition récente, et dont la formation successive atteste que leur formation est due aux eaux, etc.... En examinant le sol des environs de Paris, du sud au nord, on reconnaît qu'il est composé de six grandes dépositions distinctes, placées successivement, et par époques différentes, les unes au-dessus des autres.* L'étude de chacune de ces dépositions et des matières qui les constituent, présente un grand intérêt. M. Héricard de Thury s'en occupe avec tout

le soin nécessaire ; et un tableau de la coupe oryctognostique du sol de la plaine du midi de Paris , sous le Mont *Souris* , lieu où sont creusées les catacombes , achève de donner à cette partie de l'ouvrage tout l'intérêt dont elle est susceptible.



On trouve encore , dans cette partie de l'ouvrage , des détails curieux sur l'ancienneté de l'exploitation des carrières. « Il est difficile ou même impossible, dit l'auteur, de » déterminer précisément aujourd'hui à quelle époque les » carrières des environs de Paris ont commencé à être » mises en exploitation. Les premières extractions furent » infailliblement faites à découvert , et par tranchées ou- » vertes dans les flancs des collines qui entouraient la » *Lutetia Parisiorum*. Nous retrouvons encore des vesti- » ges de ces premières exploitations au bas de la Mon- » tagne Sainte-Geneviève , et on en suit les traces sur les » rives de l'ancien lit de la Bièvre , dans l'emplacement » de l'Abbaye Saint-Victor, celui du Jardin des Plantes et » le faubourg Saint-Marcel.

» Jusqu'au douzième siècle , les palais , les temples et » les autres monumens publics de cette ville , furent cons- » truits en pierres des carrières de ce faubourg et de celles » qui furent ensuite ouvertes au midi des remparts de Pa- » ris , vers les places Saint-Michel , de l'Odéon , du Pan- » théon , des Chartreux et des barrières d'Enfer et Saint- » Jacques , vers lesquelles sont établies les catacombes.

» Dans le procès verbal de la reconnaissance de tous » les édifices anciens de la ville de Paris , par ordre de » Colbert, commencée le 11 juillet 1678 et terminée le 20 » avril 1679 , on voit que les architectes du roi s'attachè- » rent d'abord particulièrement à bien connaître les dif- » férentes espèces ou qualités de pierres que fournissaient

» les carrières des environs de Paris , afin de pouvoir dé-
» terminer ensuite celles qui avaient dû fournir les maté-
» riaux de tel ou tel édifice ; et c'est ainsi qu'ils parvinrent
» à reconnaître , 1^o. etc. » De semblables détails sont bien
dignes d'exciter la curiosité , surtout celle des habitans de
Paris. L'historique de la création de l'inspection générale
des carrières , dont M. Guillomot fut le directeur , est
aussi rempli d'intérêt.

La troisième partie contient la description des catacombes de Paris. On y lit l'historique de la suppression du cimetière des Innocens , bienfait que la ville de Paris doit à M. Lenoir , lieutenant-général de la police , qui demanda la destruction de l'église des Innocens , l'exhumation de son antique cimetière et sa conversion en place publique. Ce projet fut exécuté à la réquisition de M. de Crosne , successeur de M. Lenoir dans la place de lieutenant-général de la police. Voici quelques détails sur la funèbre cérémonie de l'exhumation du charnier des Innocens et de la consécration des catacombes.

« Le plus grand ordre n'a jamais cessé de régner dans
» les travaux , dont les dispositions formaient souvent l'en-
» semble le plus pittoresque. Le grand nombre de flam-
» beaux et de cordons de feux allumés de toute part , et
» répandant une clarté funèbre dont les reflets agités se
» perdaient à travers les objets environnans ; l'aspect des
» croix des tombes et des épitaphes , le silence de la nuit ,
» le nuage épais de fumée qui voilait le lieu du travail , et
» au milieu duquel les ouvriers , dont on ne pouvait dis-
» tinguer les opérations , semblaient se mouvoir comme
» des ombres ; ces ruines variées qu'offraient la démolition des édifices , le bouleversement du sol par les exhu-

» mations , tout donnait au lieu de la scène un aspect à la fois imposant et lugubre.

» Les cérémonies religieuses ajoutaient encore à ce spectacle. Le transport des cercueils ; la pompe qui , pour les sépultures les plus distinguées , accompagnait ces déplacemens , les chars funèbres et les catafalques ; ces longues suites de chariots funéraires , chargés d'ossemens et s'acheminant lentement , au déclin du jour , vers les nouvelles catacombes préparées , hors les murs de la ville , pour y déposer ces tristes restes ; l'aspect de ces vastes souterrains ; ces voûtes épaisses qui semblent les séparer du séjour des vivans ; le recueillement des assistans , la sombre clarté du lieu , son silence profond ; l'épouvantable fracas des ossemens deséchés , précipités et roulant avec un bruit que répétaient au loin les voûtes , tout retraçait dans ces momens l'image de la mort , et semblait offrir aux yeux le spectacle de la destruction , etc. »

J'ai cru devoir citer ce morceau , pour faire juger du style de cet ouvrage ; et , comme il présente tous les détails d'une cérémonie , peut-être unique dans l'histoire , je pense qu'on nous en saura gré.

Cette exhumation était pour les physiiciens et les anatomistes une source d'observations importantes. MM. Thouret et Fourcroy en furent témoins. Le travail qu'on attendait d'eux sur cet objet n'a point été publié ; mais leurs observations se trouvent éparées dans différens ouvrages de ces illustres médecins. C'est là qu'ils reconnurent les trois espèces de décomposition du corps de l'homme , et qu'ils firent des observations sur la substance appelée *adipocire* , qui résulte d'un de ces modes de décomposition.

Tous les ossemens des autres cimetières de Paris furent portés au *grand ossuaire* des catacombes. M. Héricard de Thury rappelle les divers événemens de la révolution qui amenèrent dans ces souterrains les restes d'un trop grand nombre de victimes.

Un chapitre de cette partie de l'ouvrage présente les inscriptions placées dans ces souterrains. Le plus grand nombre est très-bien choisi ; mais peut-être y en a-t-il trop. C'est un défaut qui nuit à chacune d'elles en particulier. Les meilleures sont nécessairement les plus connues : telles sont les stances d'Horace et de Malherbe sur la mort. Quelques-unes se contredisent trop évidemment ; telles sont celles-ci :

Has ultra metas requiescunt beatam spem expectantes.
Lasciat' ogni speranza, voi ch'entrate.

On n'aime pas à voir au-devant des catacombes françaises le vers que Virgile met dans la bouche de Caron, au moment où Énée s'approche de l'Achéron :

Hic locus umbrarum, sonni noctisque soporæ.

Je trouve aussi une sorte de plaisanterie déplacée dans l'application de l'inscription suivante, tirée du même auteur, à la sortie des catacombes :

..... *Facilis descensus avernis ;*
Nocte atque die patet atri janua Diis ;
Sed revocare gradum, superas evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est.

L'architecture a cherché à donner aux catacombes un caractère sombre et majestueux. La manière dont les ossemens sont rangés ne saurait satisfaire tous les spectateurs ; quelques-uns trouvent que l'art avec lequel ils sont alignés et retenus dans leur place est poussé trop loin : ils

voient dans cet arrangement une sorte de luxe et peut-être de coquetterie , qu'on est bien loin de s'attendre à trouver dans de pareils objets. On dirait que la Mort vient de relever un instant ses tristes débris pour essayer d'attirer l'admiration des vivans. Ce sont principalement ces autels de forme antique, composés d'ossements que la scie et le ciseau ont plus ou moins mutilés pour les façonner en corniches et en moulures , qui étonnent le plus ceux qu'un sentiment tendre conduit dans les catacombes de Paris. On trouve de pareils autels dans les ossuaires d'Italie , dira-t-on : je le sais ; mais ne sait-on pas aussi que ces ossuaires furent formés , pour la plupart , dans des siècles d'ignorance et de fanatisme ?

Les Athéniens n'auraient pas ainsi mutilé les restes de leurs concitoyens. Pausanias rapporte que, dans un temple célèbre de l'Asie-Mineure , on voyait un autel entièrement composé de cornes de bœuf, entrelacées avec un art surprenant ; mais je ne pense point que les Grecs aient eu jamais dans leurs monumens rien d'analogue aux autels élégamment funèbres des catacombes de Paris. Avouons-le : le but de ce travail est manqué ; il est contraire au culte des aïeux auquel sont consacrés ces souterrains. La raison et le sentiment le condamnent ; et quel est l'homme qui ne verrait pas avec peine les restes de ses pères livrés au caprice du ciseau d'un sculpteur, pour amuser un instant le goût capricieux d'un voyageur dans les catacombes ? Ce n'est pas seulement mon sentiment que je présente ici : c'est celui d'un grand nombre de pères de famille qui , parmi ces débris , ont vu ensevelir les restes de leurs pères.

Trop souvent les décorations de ce palais de la Mort ressemblent à celles de l'Opéra. Ces colonnes , ces pilas-

tres , ces obélisques , dont les formes antiques sont empruntées de tous les styles d'architecture des anciens peuples , ne me présentent rien de national. Ces inscriptions en toutes les langues sembleraient annoncer un cimetière appartenant à tous les peuples de l'univers. Sera-t-on obligé , pour combattre mon opinion sur ce point , de me dire que l'homme est cosmopolite et que la mort frappe partout ? Quoi qu'il en soit , tant d'objets disparates éloignent des catacombes de Paris ces inspirations tendres et mélancoliques qu'inspire l'aspect du tombeau des aïeux.

J'aimerais mieux voir employer les soins et les talens de nos ingénieurs et de nos architectes à établir un cimetière digne de Paris qu'à étayer avec effort de tristes souterrains où la mort a entassé ses victimes , et où elle menace d'engloutir ceux que la curiosité , et quelquefois le sentiment , y conduisent. Venise doit au gouvernement français un enclos de la mort digne de cette ville : Paris réclame le même bienfait.

Sous le titre d'*opinions du siècle sur les catacombes* , la quatrième partie contient les pensées qui ont été inscrites sur le registre qu'on présente aux voyageurs dans les catacombes , au moment de leur sortie. Les plus remarquables me paraissent être celles-ci :

C'est Paris retourné.

A. LEBRUN.

Un homme dans la tombe est un navire au port.

HORQUELARD.

Alphabet latin de la vie humaine :

Aura , Bulla , Cinis , Dolus , Error , Flammula , Gutta , H.... , Imago ,
Lutum , Milium , Nihil , Officia , Pumex , Quisquilie , Ros , Somnia ,
Transitus , Umbra , V.... , X.... , Y.... , Z....

. Procul , o procul este profani !

Celui qui a écrit ces mots sur le registre de sortie n'y était pas venu sans doute en la compagnie de l'auteur des vers suivans :

. . . . Quant à moi , je le dis sans détour ,
J'aime mieux , en plein vent , admirer la lumière ,
Et fêter tour à tour
Bacchus et la gaité , mes amis et l'amour.

RICHARD.

La *Description des catacombes de Paris* est une compilation qui offre un véritable intérêt. Le style en est clair et précis. Peut-être l'auteur a-t-il eu le malheur d'épuiser sa matière ; cependant , la plupart des détails qu'il présente méritent de fixer l'attention de diverses classes de la société ; et le minéralogiste , l'historien , l'ingénieur , le moraliste lui-même , y trouveront , séparément il est vrai , des pages dignes d'exciter leur curiosité.

BRES.

MÉLANGES.

HASSAN, ou LE MIROIR DE LA VÉRITÉ,

CONTE ORIENTAL. — (Suite et fin.)

UNE semaine entière fut emportée ainsi sur l'aile des plaisirs. Enfin le calife se souvint qu'il avait un empire à gouverner. Inébranlable dans sa résolution de connaître les affaires par lui-même , il fit appeler d'abord le vizir chargé de l'administration des finances. Le vizir vint , et *Hassan* lui demanda des lumières sur les affaires de son département. Commandeur des croyans , dit *Ithiraz* , le nouvel impôt ne s'est levé d'abord que difficilement ; mais les provinces qui avaient franchi la barrière de l'obéissance pour se jeter dans la route de la rébellion , ont été réduites par la force

toute-puissante des armées de votre majesté. Que voulez-vous dire ? s'écria *Hassan*, de quel impôt me parlez-vous, et en vertu de quels ordres mes valeureuses troupes se sont-elles armées contre mes sujets ? Sire, reprit *Ithiraz*, cet impôt est celui qu'il a fallu établir pour faire rentrer dans votre trésor les sommes qu'on a été obligé d'en distraire pour célébrer votre glorieux avènement au trône des califes, et pour payer les dépenses des fêtes particulières que vous venez de donner dans votre sérail. Quoi ! dit *Hassan*, tandis que je me divertissais, mes soldats allaient dans les provinces arracher au malheureux, peut-être, sa dernière ressource pour en acquitter le prix de mes prodigalités ! Votre grande âme s'alarme trop facilement, dit *Ithiraz* ; les turbulens qu'on a été obligé de réduire par la rigueur, étaient de ces misérables qui ne cherchent qu'à mettre le désordre pour en profiter, et qui se servent, pour arriver à leur but, du premier prétexte qui se présente. Ils avaient réussi dans les commencemens à tromper d'honnêtes gens ; mais ceux-ci ont été promptement désabusés. Alors, bien loin de se refuser au paiement de ce qu'ils devaient, ils s'en sont acquittés avec joie, satisfaits de pouvoir contribuer aux plaisirs d'un prince dont ils connaissaient le cœur généreux et magnanime. Ils sont certains, d'ailleurs, qu'aussi-tôt que les besoins auront cessé, votre majesté s'empressera de réduire les sacrifices que la loi de la nécessité rend aujourd'hui indispensables. Oui, vizir, dit *Hassan*, je veux qu'on ne néglige rien pour diminuer le fardeau des charges qui pèsent sur le peuple. Je suis content de l'amour qu'il me porte : je le mérite déjà par les projets que je fais pour sa prospérité future.

Cet homme, dit *Hassan*, quand *Ithiraz* fut sorti, paraît être profondément instruit dans la partie de l'administration confiée à ses lumières. Consultons un peu mon miroir sur son caractère. « *Le flateur est le plus grand ennemi de son maître : mais Ithiraz n'est pas celui que tu as le plus à redouter* ». Oui, pensa *Hassan*, j'ai bien cru distinguer quelques traits de flatterie dans ses discours. Les courtisans s'imaginent ne pouvoir appro-

cher du prince qu'avec le miel de l'adulation sur les lèvres ; les miens ont encore un reste de l'habitude que leur a fait contracter le caractère de *Montévélul* ; ils achèveront de se corriger quand ils sauront combien j'aime la vérité et la franchise.

Le vizir de la guerre venait d'entrer. Le calife lui témoigna sa satisfaction de la prompte réduction des rebelles. Commandeur des croyans , lui dit *Ham'addaleth* , c'était le nom de ce vizir ; rien n'est impossible à vos invincibles troupes. Quoi qu'il en puisse coûter à leur cœur , elles s'empresseront toujours d'accomplir vos ordres sacrés. Que dites-vous , vizir ? dit *Hassan* , est-ce que mes fidèles soldats auraient balancé entre le chemin de la désobéissance est celui du devoir ? De quels ordres , au surplus , me parlez-vous ? Je parle , dit *Ham'addaleth* , de ceux que vous avez donnés pour le massacre et la destruction des habitans des deux plus riches provinces de votre empire. Je ne dois pas cacher à votre majesté , en ministre fidèle , que cette sanglante exécution a excité les murmures de toute l'armée ; et que , sans la fermeté des émirs , la pitié l'eût emporté dans l'âme des soldats sur la soumission aveugle qu'ils doivent à leurs chefs. Quoi donc ! s'écria *Hassan* , la punition d'une poignée de rebelles.... J'ose faire observer au sublime commandeur des croyans , interrompit *Ham'addaleth* , qu'il s'agit de deux provinces entières ravagées et détruites. On a trompé votre majesté , si l'on a diminué à ses yeux le nombre des victimes. J'ai entre les mains les lettres des émirs. Je n'ai jamais ordonné une semblable barbarie , s'écria encore *Hassan* ; et l'audacieux vizir qui a eu l'insolence de se servir de mon nom pour la faire commettre , paiera de sa tête une telle atrocité. Sire , dit *Ham'addaleth* , aucun de vos vizirs n'eût été assez téméraire pour entreprendre ainsi sur votre autorité. Voici l'ordre dont vous vous plaignez justement , j'ose le dire ; il est signé de votre main. De ma main ! dit le calife consterné en reconnaissant son écriture ! Comment ai-je pu ?... Mais vous me trompez , *Ham'addaleth* , je n'ai aucun souvenir.... Commandeur des croyans , reprit le vizir , cet ordre a été signé par vous malgré mes

vives représentations, lorsque vous avez approuvé l'établissement de l'impôt qui a occasionné la révolte. Voilà qui est étrange, dit *Hassan*, je ne me rappelle rien de tout cela. Sire, dit *Ham'addaleth*, le vin égare la raison, il est le père de l'injustice. Le bruit des coupes qui s'entrechoquent empêche d'entendre la voix suppliante de l'équité. Voilà pourquoi la main de votre majesté n'a pas frémie en signant l'arrêt de mort de sujets fidèles dont le seul crime fut d'être trop pauvres pour soutenir l'éclat de votre règne. Pardonnez cette observation à la franchise d'un soldat et à l'amour d'un serviteur zélé. Ce sera au surplus la dernière fois que ma bouche vous fera entendre ce langage étranger dans les cours. Je supplie votre majesté de vouloir bien m'accorder la permission de renoncer à l'emploi où sa bonté m'avait maintenu. Ni ma santé ni mon âge ne me permettent plus de me livrer à ces pénibles fonctions. Je pense comme vous, dit le calife, les commencemens d'un nouveau règne sont laborieux; ils exigent de la vigueur et de la liberté dans les ministres du prince. Choisissez-vous une retraite, mes bienfaits vous y suivront. Je rends grâce à votre majesté, répondit *Ham'addaleth* en se retirant; j'ai besoin de peu; et quoique ma fortune soit médiocre, elle suffit amplement à mes desirs.

- Je soupçonne cet homme, dit en soi *Hassan*, d'être plus attaché à la mémoire de *Montévékul* qui l'a élevé à la dignité de vizir, qu'il ne l'est à son nouveau maître. La reconnaissance est une vertu respectable, sans doute, quel que soit celui qu'elle a pour objet; mais un souverain ne doit pas s'entourer de gens qui portent autre part l'affection de leur cœur. Peut-être aussi cet *Ham'addaleth* est-il un de ces dangereux flatteurs qui, pour mieux s'emparer de l'esprit des princes, versent le venin de la calomnie sur les actions les plus louables ou les plus innocentes même, de ceux dont ils peuvent craindre la concurrence. Dans tous les cas, un tel homme ne pouvait m'être que fort nuisible. Que dis-je? l'intérêt avec lequel il m'a parlé des rebelles, me ferait croire qu'il était d'intelligence avec eux. Le perfide! n'a-t-il pas eu l'insolence de me

dire que ma main était égarée par l'ivresse quand elle signait leur châtiment ? Puis-je encore douter de sa trahison ? Qu'il bénisse ma clémence si.... Mais interrogeons mon miroir sur la conduite que je dois tenir envers ce coupable ministre. Lisons : *Dieu étend le nuage de l'aveuglement sur les yeux de celui qu'il abandonne. Écoute moins....*

L'arrivée du grand vizir obligea le calife de serrer son miroir, et l'empêcha de lire le reste ; mais il y suppléa. Il appliqua le sens des deux premières lignes à *Ham'addaleth*, et il conclut que la suite signifiait : *Écoute moins les conseils de la pitié.*

Ghaddar, le grand vizir, était le plus cruel ennemi de *Ham'addaleth*. Il n'eut pas de peine à s'apertevoir des sentimens où le calife était à son égard ; il jugea le moment favorable pour perdre celui qu'il détestait ; mais il voulut le faire avec adresse et sans montrer d'animosité. Il commença par le louer, en ayant soin néanmoins de balancer les éloges par des traits de satire. Il cita ensuite, de *Ham'addaleth*, divers traits ignorés du calife, et qui, de la manière dont ils lui étaient présentés, ne pouvaient manquer de lui déplaire. *Ghaddar*, tout en paraissant leur chercher des excuses, avait l'art de leur prêter une malignité qu'ils n'avaient pas. *Hassan* justifia la sentence qu'il avait lue sur son miroir. Sa faiblesse se laissa prendre dans le piège que lui tendait la fourberie de *Ghaddar*. Les méchans, dit-il, ne paient le bien qu'avec le mal ; on mérite son salaire quand il est le prix d'une coupable indulgence. Je veux que le traître *Ham'addaleth* soit pris et livré aux exécuteurs de la justice, pour être puni de mort. Allez, vizir, je vous charge de veiller au supplice de ce scélérat. Vous m'en rependrez sur votre tête.

Pendant que *Ghaddar*, plein de joie, se disposait à s'acquitter de cette horrible mission, un spectacle touchant attirait l'attention des habitans de Bagdad. Trois cents captifs chargés de chaînes, les pieds nus, et ensanglantés par le voyage, arrivaient des extrémités de l'empire, pour recevoir la mort dans la capitale. C'étaient les chefs des principales familles qui avaient pris part à la révolte.

Le calife, dont le cœur s'ouvrait insensiblement à la cruauté, voulut être témoin du sanglant spectacle qui allait avoir lieu. On dressa donc les échafauds sous les fenêtres du palais, et l'on fit approcher les coupables. Comme le peuple paraissait s'attendrir sur leur sort, le calife fit publier que celui qui tenterait d'exciter sa clémence partagerait le sort des condamnés, après avoir été livré à l'infamie. Cet édit rigoureux n'effraya pas le sage *Abd'allah*, principal iman de la grande mosquée. Il s'approcha courageusement du trône. O saint homme ! lui cria *Hassan*, que voulez-vous ? que prétendez-vous faire ? J'ai juré par ma tête et par mes yeux ; n'espérez pas que je viole mon serment, même en votre faveur. Commandeur des croyans, lui répondit l'iman, je me sou mets avec joie à la peine qui m'est réservée, si je puis être assez heureux pour vous empêcher d'être injuste. Alors ils lui représenta avec chaleur le peu de gloire qu'il pouvait retirer du massacre qui se préparait sous ses yeux. Il employa les raisons les plus fortes et les plus touchantes pour adoucir le calife : mais celui-ci demeura inébranlable ; et *Abd'allah*, conformément à l'édit, fut livré au juge de police qui le fit placer à califourchon sur un âne, le visage tourné vers la queue ; et il fut promené ainsi par les rues de Bagdad.

Les exécuteurs, incertains de l'effet que produirait la généreuse hardiesse de l'iman, attendaient un nouvel ordre, lorsqu'un des captifs s'écria : Pourquoi suspendre plus long-temps le coup qui doit nous frapper ? Espère-t-on que le tigre qui a dévoré nos pères, nos femmes et nos enfans, apaisera pour nous seuls sa faim cruelle ? Nous repoussons d'ailleurs sa pitié, puisqu'il n'en pas eu pour nos concitoyens. Notre sang s'élèvera avec le leur au jour du jugement pour crier contre lui. C'est ce que lui annonce *Béhader*, fils de *Méradour* de Basra. Le fils de *Méradour* de Basra ! s'écria *Hassan* en se précipitant de son trône ; arrêtez, je fais grâce au fils de *Méradour*. Tu me fais grâce, tyran, dit *Béhader* avec fermeté ; j'ignore quel est le motif de l'exception que tu fais en ma faveur, mais j'y renonce. Crois-tu que j'accepterais la vie, en voyant périr mes infortunés compagnons ? Et quand j'aurais cette lâcheté,

que serait pour moi cette vie , séparé de l'épouse adorée que tes soldats , aussi féroces que leur maître , ont égorgée dans mes bras ? Fils de *Méradour* , dit *Hassan* , l'aigreur de tes discours n'empêchera pas une entrave à l'essor de ma générosité. Je pardonne , à ta considération , à tous tes complices. Non , dirent-ils tous à la fois , nous mourrons comme nos femmes , nos pères et nos enfans ; et notre sang s'élèvera avec le leur au jour du jugement pour crier contre toi. Hé bien ! mourez , dit *Hassan* , furieux ; mourez , et que les bourreaux multiplient vos tourmens.

Ce commandement barbare ne fut que trop bien exécuté par ceux à qui il s'adressait. *Behader* et les malheureux compagnons de son sort expirèrent dans les tortures. Les bourreaux , lassés eux-mêmes de répandre du sang , allaient se retirer , lorsqu'on amena deux nouvelles victimes ; c'étaient le vertueux *Ham'addaleth* , et le sage *Abd'allah* , qui , après avoir épuisé la coupe de l'ignominie , venait terminer sous le glaive de l'iniquité une existence qu'il avait employée toute entière à la pratique des vertus les plus austères. L'aspect vénérable de ces deux vieillards , leur longue barbe blanche , le souvenir de leurs longs services , leur résignation , les murmures du peuple même , rien ne put apaiser l'inflexible fils de *Behloul*. Il fit signe aux bourreaux de frapper.

L'exécution finie , les spectateurs se retirèrent consternés. Il semblait que chacun venait de perdre ce qu'il avait de plus cher. *Hassan* , retiré dans son palais , était peut-être le seul qui n'eût aucun regret , aucun repentir. Il s'applaudissait même de sa férocité. Voilà , pensait-il , un acte de fermeté qui assure la durée de mon règne. Qui oserait maintenant s'opposer à ma volonté , connaissant comme je sais punir ? Si le philosophe qui a construit mon miroir était versé dans la science de la politique comme dans celle des astres , il ne peut manquer de m'approuver. Il consulta son talisman , et n'y distingua d'abord que ces mots écrits avec du sang : *BEHADER , FILS DE MÉRADOUR*. Un instant après , ces mots s'effacèrent , et il en parut d'autres qui signifiaient : *Le tigre ne déchire pas la main qui le nourrit ; sa reconnaissance s'étend*

jusqu'au fils de son bienfaiteur. Je savais bien, dit *Hassan* un peu troublé en remettant son miroir, je savais bien que ces philosophes ne sont que des pédans, évaluant tout sur la petite mesure de leur entendement, et s'imaginant qu'un roi ne peut, ne doit avoir d'autres règles, d'autres principes de conduite que leur vaine philosophie. N'ai-je pas d'ailleurs rempli mon devoir envers *Behader*? Je lui ai voulu sauver la vie ainsi qu'à tous ses compagnons; ils ont insolemment rejeté ma clémence : ils sont les seuls auteurs de leur mort. C'est par de semblables raisons que le calife cherchait à combattre le cri de sa conscience qui s'élevait jusqu'à lui. Enfin son crime lui parut ce qu'il était, et lui fit horreur. Quel démon, s'écriait-il dans les transports de son désespoir, a pu égarer ma raison à ce point? Moi, l'assassin de *Behader*, du fils de ce *Mérador*, qui a couvert ma misère du manteau de l'hospitalité, qui m'a fait l'époux de sa fille, et dont j'ai causé la perte! *Alkendé* est bien moins coupable que moi; il fut injuste, cruel, mais il ne fut pas ingrat. Moi, je suis tout cela !!!...

Ithiras entra dans ce moment. Ses manières insinuanes lui avaient attiré la confiance du calife, qui ne lui fit pas un secret de ce qui se passait alors dans son âme. Ce vizir n'était point aussi profondément pervers que *Ghaddar*, mais il ne pouvait voir sans frémir des remords qui devaient entraîner la perte des conseillers coupables dont la perfidie les avait préparés. C'est donc à calmer les terreurs du calife qu'il crut devoir mettre tous ses soins. Commandeur des croyans, lui dit-il, j'avoue que voilà une terrible aventure, dont le seul récit me glace d'effroi; mais, poursuivit-il, soulevons hardiment un coin du voile de la prévention, et osons envisager la chose en elle-même. Il me semble que votre majesté est moins coupable qu'elle ne se le persuade. Son erreur est celle d'une âme vertueuse qui s'exagère trop facilement les fautes que la destinée l'a forcé de commettre. *Mérador* a été généreux, mais vous n'étiez pas criminel envers lui, et *Behader* l'était envers vous. Il s'est joint à ceux qui ont levé l'étendard de la révolte, c'est un crime qu'un souverain ne peut laisser impuni sans

compromettre son autorité , celle des lois et la sûreté des peuples. Vous étiez redevable à *Behader* en faveur des vertus de son père ; mais devez-vous moins à vos sujets ? Votre majesté au surplus n'a-t-elle pas eu la noble imprudence d'ouvrir l'asile de sa clémence aux coupables ? ils ont refusé unanimement de se mettre sous cet abri tutélaire : le péché , s'il y en a dans leur supplice , retombe sur eux. Vizir , dit *Hassan* , vous cicatrisez la blessure de mon cœur avec le baume de la persuasion. Je crois , comme vous , que dans cette circonstance , j'ai suivi les conseils de la prudence et de l'équité ; mais ne dois-je pas me reprocher la précipitation avec laquelle j'ai ordonné la première mesure qui a produit ces tristes événemens ? Ne dois-je pas me reprocher surtout l'état où j'étais alors , et dont *Ham'addaleth* m'a presque fait rougir ce matin ? Sire , reprit *Ithiraz* , le vin en effet est souvent un mauvais conseiller , et peut-être sans lui la voix de votre sagesse vous eût-elle indiqué un parti moins violent que celui que vous avez pris d'abord ; mais l'homme qui , passant sur une route , tombe dans une fosse d'éléphant creusée sous ses pas , n'est coupable que d'un manque d'attention qu'il ne pouvait avoir : celui qui a fait le trou au milieu du chemin est coupable de perfidie et mérite la mort. Votre majesté s'est laissée aller au plaisir de boire de cette liqueur enivrante qui trouble la raison. Ce malheur ne serait certainement pas arrivé si le pourvoyeur du sérail n'eût trouvé un infidèle qui vendit du vin , malgré la défense du Koran. C'est celui-ci qui a été l'occasion du péché , c'est lui qui est l'assassin du fils de *Méradour*. Si les scrupules que cet événement fatal a jetés dans l'esprit de votre majesté ne s'évanouissent pas d'eux-mêmes devant la lumière du raisonnement , faites chercher le vendeur de vin , pour qu'il subisse la même peine qu'il vous a mis dans le cas d'infliger à *Behader*. Le sang sera le prix du sang , et la conscience de votre majesté sera ainsi délivrée de toute impression sinistre. Ah ! mon cher *Ithiraz* , dit le calife , vous faites plus que me donner la vie , vous me rendez les moyens de la supporter. Oui , le Juif qui , transgressant la loi du prophète , m'a vendu ce vin , est le

véritable criminel. Qu'on s'en empare à l'instant, et qu'il soit traité comme vous avez dit ; qu'on se saisisse aussi du pourvoyeur du sérail, car il a partagé le délit du vendeur en achetant sa marchandise.

Cependant la consternation qu'avait répandue la mort d'*Abdallah*, et celle d'*Ham'addaleth*, fit place à une certaine fermentation dans les esprits. Elle augmenta quand on vit redresser l'échafaud, et qu'on sut qu'il allait encore couler du sang. Néanmoins le malheureux Juif et le pourvoyeur du sérail subirent leur condamnation ; mais on eût dit que la fureur du peuple n'attendait que ce moment pour éclater. On prit les armes et l'on courut au palais. Les gardes surpris furent obligés de céder d'abord ; mais ensuite ils repoussèrent les assaillans. On se battit avec un acharnement sans pareil, et le carnage fut horrible. Le calife, écumant de rage, ordonna aux soldats de ne faire nul quartier ; lui-même se saisit d'une hache, et fit voler plusieurs têtes. Malgré les efforts les plus extraordinaires, le danger croissait toujours. Le palais allait être pris, si une troupe de gens déterminés ayant réussi à se faire jour, n'eût couru, de l'aveu du calife, mettre le feu à l'autre extrémité de la ville. Les assiégeans furent obligés de suspendre leur attaque, pour aller au secours de leurs maisons enflammées. L'incendie malgré cela fit de si grands progrès que le palais commençait d'en être la proie. *Hassan*, dans une circonstance si critique, crut devoir consulter son miroir sur les moyens d'en sortir ; mais, au lieu de trouver ce qu'il y cherchait, il y lut ces paroles terribles : *Assassin du fils de son bienfaiteur, spoliateur et meurtrier de ses sujets, incendiaire enfin, HASSAN, FILS DE BEHLOUL, est le tyran le plus exécrationnable qui ait encore régné sur les enfans d'ADAM.* OŒuvre d'imposture et de mensonge, s'écria le fils de *Behloul*, suis-je donc un tyran parce que je défends mes jours contre une populace furieuse ! Va, je ne veux plus de tes conseils pédantesques, ni de tes reproches insensés. Périssent avec toi le souvenir de celui qui t'a formé ! En disant ces mots, il jeta le miroir avec violence contre terre, où

il se brisa en mille pièces. Au même instant, un effroyable coup de tonnerre se fit entendre, et *Hassan*, dans l'état d'un homme qui sort d'un profond sommeil, se trouva couché sur une natte dans le même karavanseraï où il avait passé la première nuit de son arrivée à Bagdad. Le sage *Hakim* était assis à côté de lui.

Serviteur de Dieu, dit *Hassan* au santou; que signifie ce que je vois, et que faut-il que je pense de tout ce qui vient de m'arriver?

Qu'il ne faut pas, répliqua le derviche, ainsi que le dit le Koran, se servir de ces paroles : *Je ferai cela*, sans ajouter, *s'il plaît à Dieu*. L'homme, dit encore ce saint livre, a été créé faible et timide; il est accablé s'il lui arrive du mal; il s'enorgueillit lorsqu'il lui arrive du bien. Tu viens d'en faire l'épreuve. Lorsque tu as été battu par la tempête du malheur, le vaisseau de ton courage s'est abîmé dans la mer de l'infortune; mais quand tu t'es vu au sommet de la montagne de la prospérité, tu t'es empressé d'y déployer le pavillon de la superbe et de l'orgueil. L'injustice a brisé ton âme tant que tu en fus la victime; et dès que tu as pu être injuste à ton tour, tu l'es devenu, entraîné par les conseils de tes flatteurs et de ton amour-propre. Tu avais cependant contre la séduction, un refuge qui manque ordinairement aux rois. Ton miroir était un ami sincère qui te montrait la vérité sans déguisement; combien de fois n'as-tu pas fermé les yeux pour ne point l'apercevoir? J'aurais pu prolonger l'épreuve, mais je l'ai crue suffisante.

Quoi! maudit veillard, interrompit le fils de *Béhloul*, c'est vous qui, par un art diabolique, m'avez fourni les moyens d'accumuler ce monceau de crimes sous lesquels je serai écrasé au jour du jugement! Scélérat que vous êtes; si vous riez de ma faiblesse, ne pouviez-vous m'en convaincre qu'aux dépens des malheureuses victimes que j'ai immolées dans les convulsions de ma fureur!

Rassure-toi, reprit *Hakim*. Tu n'es coupable que de l'interction. Ton règne n'a été qu'une chimère; et la tranquillité de l'empire des califes n'a jamais été troublée par toi, qui n'as occupé leur trône qu'en songe. Je ne suis point un magicien qui exerce sa ma-

lignité pour le malheur des hommes, mais un sage qui veille pour les instruire. Je possède quarante-quatre sciences; et tu vois à mon doigt l'anneau de *Salomon*. La connaissance des mystérieux secrets de la cabale, et plus encore cet anneau merveilleux me rend le maître de tous les esprits qui habitent les airs ou qui peuplent les entrailles de la terre. Il ne m'a donc pas été difficile de t'envoyer la vision qui t'a occupé depuis hier.

Que dites-vous, depuis hier! s'écria *Hassan*. J'ai passé sur le trône sept semaines bien comptées.

Il est certain pourtant, dit *Hakim*, que ce n'est qu'hier que nous nous sommes rencontrés à la porte de ce karavanseraï.

Voilà ce que je ne puis comprendre, dit *Hassan*. Comment tant d'événemens ont-ils pu se succéder dans un temps si court?

Il aurait pu l'être beaucoup plus encore, reprit *Hakim*, et les événemens beaucoup plus multipliés. Ne te souvient-il pas, que lorsque le glorieux apôtre de DIEU fut enlevé par la jument *Borak* jusqu'au soixante-quatorzième ciel, il fit si promptement ce trajet, qu'un excellent coursier, allant toujours au galop, n'achèverait pas en trois millions d'années, qu'il fut de retour dans sa tente avant que son vase de nuit, qu'il avait heurté en partant, eût eu le temps de se renverser. Encore ne se borna-t-il pas à faire le chemin. Il examina avec attention tout ce qui se trouva sur sa route, et eut de longues conversations avec DIEU et avec l'ange *Gabriel*.

C'est ainsi que le fils de *Béhloul* fut corrigé de son orgueil et de sa présomption. Ce service ne fut pas le seul que lui rendit le sage derviche. *Alkendé* fut puni de son avarice et de sa cruauté. *Hassan* retourna à *Hormuz*, où il reprit près du nouveau sultan l'emploi qu'il avait occupé sous l'ancien. Il retrouva sa chère *Dilara*, qu'il aimait toujours malgré son ingratitude, et dont l'histoire était assez semblable à ce qu'elle lui avait raconté en songe; à cela près qu'elle n'avait été mariée ni vendue au marchand *Motalib*. Enfin le sultan étant mort sans laisser d'héritiers, le peuple d'*Hormuz* désigna avec acclamation *Hassan*, pour le remplacer.

Le fils de *Behlout*, dans sa nouvelle dignité, n'oublia pas le vieux santon. Il le fit venir, l'éleva au rang de premier vizir, et ne se conduisit que par ses conseils. Son règne fut long et heureux; et lorsqu'arrivé à la plus extrême vieillesse, il lui fallut quitter le festin de la vie, pour entreprendre le voyage de l'éternité, ses sujets répandirent sur sa tombe des larmes sincères.

VARIÉTÉS.

OMASIS ou JOSEPH EN ÉGYPTÉ, tragédie en cinq actes et en vers de M. *Baour-Lormian*, membre de l'Institut de France.

Il est très-difficile de bien juger un ouvrage dramatique à la représentation. Sans doute on en peut apprécier l'ensemble, les beautés et les défauts les plus marquans; mais les qualités du style, la délicatesse des nuances, les détails qui souvent répondent à une observation et justifient ce qu'on ne pouvait d'abord expliquer, demandent absolument la lecture tranquille et réfléchie du cabinet. Il faut aussi motiver ses jugemens, examiner successivement le plan, les caractères, le style, citer ce qu'il y a de meilleur, de plus défectueux (1). On conçoit qu'un examen, fait d'après de tels principes, doit être détaillé, et d'une certaine étendue. C'est un avantage particulier de ce journal sur les feuilletons, où le défaut d'espace s'oppose nécessairement à un jugement approfondi et motivé.

L'histoire de Joseph est remplie d'intérêt; une naïveté précieuse et touchante la caractérise. Voltaire, malgré son aversion pour la Bible, l'a citée avec éloge en plusieurs occasions; mais ce sujet, qui a fourni à M. Bitaubé un poème qu'on lit toujours avec plaisir, et au théâtre Feydeau un drame lyrique dont le succès s'est constamment soutenu, est-il propre à la tragédie? Conformément aux principes proclamés par les législateurs du Parnasse, et avoués par le goût, l'action tragique doit être *héroïque*; elle doit exciter la terreur et la pitié; de ces trois conditions exigées, la dernière

(1) C'est ainsi que les Dufour, les Fétis, les Laharpe, rédigeaient leurs articles. Quelle différence entre eux et la plupart des journalistes actuels! S'ils montraient quelquefois de la justice et de la partialité, au moins prenaient-ils la peine de motiver leurs jugemens.

seule se trouve et pouvait se trouver dans *Omasis*. Le sujet d'ailleurs, très-simple, ne comporte au plus que trois actes; M. Baour, en adoptant cette division (autorisée par les exemples d'*Esther*, de *la Mort de César*, de *Philociète*, de *Mélanie*, et en donnant à son poëme le nom de *drame*, aurait pu, avec son talent distingué pour la poésie, composer un ouvrage très-intéressant et très-régulier. Mais il a voulu faire une tragédie, et une tragédie en cinq actes : de cette fausse conception proviennent la plupart des défauts d'*Omasis*.

Deux épisodes, également vicieux, ont été imaginés par M. Baour pour donner à sa pièce la dimension des cinq actes; la conspiration de Rhamnès, l'amour de Joseph et d'Almaïs. Quant à la conspiration, elle n'est ni expliquée, ni suffisamment motivée; étouffée au moment même de son exécution, *Omasis* contre lequel elle est dirigée n'est jamais en danger, et il n'en résulte aucun intérêt théâtral. Comment Rhamnès peut-il dédaigner l'alliance d'un ministre tout-puissant? Dans les gouvernemens despotiques la naissance n'est rien; la faveur du monarque est tout. Est-il vraisemblable que, pour réussir dans son projet, cet étrange conspirateur s'adresse à l'étranger Siméon, qui ne peut avoir à Memphis aucune espèce d'influence et de crédit? Est-il vraisemblable que, pour déterminer Siméon à agir, il offre à cet *esclave* (c'est ainsi qu'il l'appelle) la main de sa sœur, qu'il voit avec indignation destinée au premier ministre du roi? L'auteur, qui a prévu cette objection, a cru pouvoir y répondre en alléguant l'asile que Rhamnès peut trouver en Judée dans le cas où la conspiration viendrait à échouer; mais, dans cette supposition, les auteurs du complot ne seraient-ils pas connus? Pourraient-ils échapper à la vengeance d'*Omasis*, et profiter de la ressource imaginée par l'auteur pour justifier la confiance déplacée de Rhamnès? En général, rien de plus mal conçu que le rôle de ce conjuré, qui disparaît au milieu du troisième acte, et dont il n'est plus ensuite question que dans quelques vers où l'on annonce son entreprise et sa mort. Le caractère d'Almaïs n'est pas moins defectueux que celui de Rhamnès; son amour pour *Omasis* ne produit absolument rien, et toutes les scènes où elle paraît sont aussi froides qu'étrangères à l'action. On a condamné avec raison l'épisode d'Aricie dans *Phèdre*; mais on lui doit au moins l'admirable scène de *Phèdre* avec *Oénone* qui termine le quatrième acte. *Omasis* pense à peine à celle dont la main lui est destinée, il n'en parle que pour la forme; et depuis le milieu du troisième acte, *Almaïs* est entièrement oubliée : comme il est cependant de rigueur qu'à la fin d'une tragédie on sache le sort des personnages qui y ont paru, *Omasis* consacre deux vers et demi à son souvenir :

AVRIL 1815.

Cependant Almaïs d'un frère malheureux
Déplore loin de nous le trépas rigoureux;
Allons sécher ses pleurs.



Ces vers, intercalés au milieu d'une très-belle tirade propre à que, où Joseph annonce le sort que Dieu réserve aux ennemis d'Israël, et qui n'ont aucun rapport avec ce qui précède et ce qui suit, sont tellement déplacés qu'ils embarrassent beaucoup l'acteur chargé de les dire : on devrait peut-être les supprimer.

Aux défauts marquants que j'ai indiqués dans le plan s'en joignent encore quelques autres. Dans la première scène, Omasis raconte à son confident Azaël ce qu'il aurait dû lui dire depuis long-temps; c'est un défaut assez ordinaire aux expositions en récit. On connaît l'art admirable que Racine a mis dans *Bajazet* pour éviter un pareil écueil. Que Benjamin, qui n'a vu Joseph que dans son bas âge, ne le reconnaisse pas, rien de plus naturel; mais qu'il ne soit reconnu ni de ses autres frères, ni de Jacob, c'est ce qui paraît peu vraisemblable. En vain l'auteur fait-il dire à Omasis :

✓ Cette pourpre, cet or, l'éclat qui m'environne,
Et ce nom d'Omasis que l'Égypte me donne,
Et mes traits qu'ont flétris ces climats embrasés,
Tout dérobe Joseph à leurs yeux abusés.

L'influence du climat ne peut altérer les traits au point de les rendre absolument méconnaissables.

Il n'y a dans *Omasis* que trois scènes véritablement théâtrales et intéressantes; celles d'Omasis et de Benjamin (2), d'Omasis et de Siméon (3), et la dernière, pour laquelle surtout la pièce a été faite et qui en assure le succès : le spectateur sort satisfait des dernières sensations qu'il vient d'éprouver, et il fait grâce aux imperfections de ce qui précède. Il en est de même dans *Rodogune*.

Les caractères ne donnent pas moins de prise à la critique que le plan. J'ai déjà parlé de Rhamnès et d'Almaïs; Omasis est un bon fils, un bon frère, un ministre probe et éclairé; mais toutes ces qualités constituent-elles un héros de tragédie? Jacob et Benjamin n'appartiennent pas davantage au genre. Siméon est le seul personnage de la pièce dont la couleur soit véritablement tragique; son caractère, très-bien tracé, produirait plus d'effet s'il était placé dans des situations plus fortes, plus théâtrales.

(2) Au deuxième acte.

(3) Au troisième acte.

Après avoir fait ma part de la critique, il me sera plus agréable d'en venir aux éloges. Ils sont dus sans réserve au style, aussi pur qu'harmonieux et élégant. Aucune trace de mauvais goût ne s'y fait remarquer; c'est une versification d'excellente école, et aucun poète de nos jours ne me paraît sous ce rapport pouvoir disputer la palme à M. Baour. Ce talent poétique, qui s'est annoncé dans plusieurs ouvrages, suffisait seul pour lui mériter l'honneur qu'il vient d'obtenir, et auquel l'opinion publique l'appelaît depuis long-temps; sa versification rappelle souvent la manière de Racine, et, comme ce grand tragique, il connaît très-bien le langage du sentiment. En un mot, *Omasis*, s'il ne prouve pas le talent de la tragédie, annonce au moins un poète fort distingué, et il est juste d'observer que la plupart des défauts de cet ouvrage sont dus à sa première conception, et au sujet même.

On peut sans doute remarquer des incorrections dans le style d'*Omasis*; mais elles sont rares; et quelle tragédie en est absolument exempte? on en trouverait même dans *Athalie* et dans *Phèdre*. J'en rapporterai quelques-unes qu'il suffira d'indiquer.

A tons les malheureux ces parvis (4) sont ouverts;

De ma prédiction, hélas! trop confirmée,

Jusque dans ce palais la rumeur fut semée.

Seulement on m'a dit que sa douleur amère

Naquit le même jour qui nous priva d'un frère.

Quelques vers d'*Omasis* sont des réminiscences de Racine.

OMASIS, scène V, acte II.

O toi, Dieu d'Abraham, Dieu que mon père adore,

Permits à ton Joseph de se contraindre encore!

Dans la pourpre éclatante où tu m'as fait asseoir,

Tu sais quels vœux je forme et quel est mon espoir;

Combien avec ennui je vois ma destinée

En ces climats lointains au pouvoir condamnée,

Et que le seul désir où s'attache mon cœur,

Est de voir ma famille admise à mon bonheur!

ESTHER, scène IV, acte I^{er}.

Pour moi, que tu retiens parmi ces infidèles,

Tu sais combien je hais leurs fêtes criminelles,

(4) Un journaliste a observé avec raison que la scène ne se passait pas dans un temple.

Et que je mets au rang des profanations
 Leur table, leurs festins et leurs libations :
 Que même cette pompe, où je suis condamnée,
 Ce bandeau, dont il faut que je paraisse ornée
 Dans ces jours solennels à l'orgueil dédiés,
 Seule et dans le secret je le foule à mes pieds ;
 Qu'à ces vains ornemens je préfère la cendre ,
 Et n'ai de goût qu'aux pleurs que tu me vois répandre.

OMASIS, scène 1^{re}, acte 1^{er}.

Un frère infortuné, qui n'avait d'autres armes
 Que son amour pour eux, et son âge et ses larmes.

ANDROMAQUE, scène IV, acte 1^{er}.

Hélas ! il mourra donc ! *Il n'a pour sa défense*
Que les pleurs de sa mère et que son innocence.

OMASIS, scène III, acte 1^{er}.

Phanor, ils ne sont plus les jours de ma grandeur,
 Ces jours où Pharaon, content de sa splendeur (5)
 Et de l'éclat pompeux qui soit le diadème,
 Confiait à mes mains l'autorité suprême.

BRITANNICUS, scène 1^{re}, acte 1^{er}.

Non, non, ce temps n'est plus que Néron, jeune encore,
 Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore, etc.

De semblables rapprochemens ne peuvent mériter à un auteur le reproche de plagiat ; ils annoncent seulement un homme familiarisé avec les excellens modèles, et formé à leur école. Pour bien apprécier le mérite des trois scènes que j'ai citées avec éloge, il faudrait les transcrire en entier ; tout en est également beau et intéressant (6). Circonsrit par l'espace, je me borne à la plus grande partie de celle d'Omasis et de Benjamin, remarquable par le sentiment et par le coloris poétique.

BENJAMIN.

Mes yeux commençaient à s'ouvrir
 Que déjà Siméon était las de souffrir ;
 Seulement on m'a dit que sa douleur amère
 Naquit le même jour qui nous priva d'un frère.

(5) *Splendeur*, qui n'est là que pour la rime, forme un pléonasme avec *éclat pompeux* du vers suivant.

(6) Abstraction faite des vers sur Almaïs, déjà cités.

ONASIS.

D'un frère ! et quel malheur a terminé son sort ?

BENJAMIN.

Les lions affamés lui donnèrent la mort.

ONASIS.

Quel fut son nom ?

BENJAMIN.

Joseph.

ONASIS, *vivement.*

Dans un âge si tendre,
Nul appui, nul secours ne put-il le défendre ?
Parlez, éclaircissez mes doutes curieux.

BENJAMIN.

Les voiles de la nuit enveloppaient les cieux ;
Et nos troupeaux , au loin errant depuis l'aurore ,
Au bercail protecteur ne rentraient pas encore.
Jacob intimidé tremblait pour ses enfans ;
Mais Joseph , le soutien qu'espéraient ses vieux ans ,
Joseph , que près de lui retenait son jeune âge :
« O mon père , dit-il , au prochain pâturage
» Je vais porter mes pas , et presser le retour
» Des enfans de Lia , si chers à ton amour.
» Va , je leur parlerai de notre impatience ,
» Et des pleurs qu'Israël donne à leur longue absence ».
Il dit : et dans la plaine il s'élançait soudain.
Déjà brillaient la pourpre et l'azur du matin ,
Il ne revenait pas ; mais à l'heure brûlante
Où s'ouvre du midi la route étincelante ,
Pâles , défigurés et couverts de sueur ,
De leurs troupeaux suivis , mes frères... , ô douleur !
Siméon , à leur tête , et d'une main tremblante ,
Offre aux yeux de Jacob une robe sanglante ,
La robe de Joseph , qui , dans l'ombre égaré ,
Par des monstres cruels vient d'être dévoré.
J'étais bien jeune alors , et ne pouvais comprendre
D'où naissaient tous les pleurs que je voyais répandre ;
Mais quand l'âge eut enfin éclairé ma raison ,
Je partageai le deuil de toute ma maison.

OMASIS, à part.

Cruels ! c'était donc peu d'outrager la nature !
Vous avez au forfait ajouté l'imposture.

(Haut.)

Le temps a de Jacob adouci les regrets ?

BENJAMIN.

Le temps semble ajouter à ses tourmens secrets ,
Le calme et le bonheur ont fui de sa demeure ;
C'est avec moi qu'il souffre , avec moi seul qu'il pleure
De son fils bienaimé le funeste trépas ;
Et mes soins assidus ne le consolent pas.
Que dis-je ? mes regards , mes traits et mon langage ,
Ma voix , tout de Joseph lui retrace l'image :
Par nos tremblantes mains son tombeau fut creusé ,
Triste et vain monument de nos pleurs arrosé !
A l'ombre des palmiers , dans le vallon tranquille ,
Si fécond autrefois , maintenant si stérile ,
Il s'élève , et Jacob , de cendres tout couvert ,
Redemande son fils à son tombeau désert.

OMASIS.

Eh bien ! je calmerai la douleur qui le presse.
Cette cour est l'asile ouvert à sa vieillesse :
Vos frères et Jacob près de moi réunis....

BENJAMIN, avec un effroi naïf.

Eh quoi ! de Chanaan sommes-nous donc bannis ?
Jacob et ses enfans perdront-ils la lumière
Sans revoir de Béthel la grotte hospitalière ,
La plaine de Séir et les champs fortunés
Qu'aux neveux d'Isaac le Seigneur a donnés ?

OMASIS.

Mon pouvoir en ces lieux vous fonde une patrie.

BENJAMIN.

Celle où Dieu nous fit naître est la seule chérie.

OMASIS.

Mes bienfaits pour Jacob seraient-ils sans appas ?

BENJAMIN.

La tombe de Joseph est-elle en ces climats (7) ?

(7) Qui pourrait méconnaître le charme de ce vers ?

OMASIS se contenant.

Cher enfant!.... Qu'Israël conserve l'espérance!

BENJAMIN.

Si du moins Siméon de sa longue souffrance
 Respirait à l'alai de vos soins généreux,
 Mon père, j'en suis sûr, serait moins malheureux;
 Mais pourquoi Siméon à ma sollicitude
 Cache-t-il le secret de son inquiétude?
 Ah! de quelques ennus que son cœur soit troublé,
 S'il pouvait vous entendre, il serait consolé!
 Image du Seigneur, votre bonte touchante
 Accueille l'infortune à vos pieds gémissante.
 Timide, devant vous j' venais malgré moi....
 J'ose vous écouter, et je n'ai plus d'effroi.

OMASIS, ému au dernier point.

J'aime à voir la pitié qu'un frère vous inspire,
 Peut-être il n'est pas loin d'un repos qu'il désire.
 Montrez-lui de Jacob les soins consolateurs:
 Prodiguez à ses maux le charme de vos pleurs.... (8).
 Allez, rappelez tout de sa reconnaissance,
 Et du Dieu d'Israël, et de votre innocence.

Le portrait d'Omasis, tracé par Almaïs au 2^e. acte, est beau.

Les vertus d'Omasis lui servent de famille.
 Ces pompeux monumens à sa voix élevés,
 Les jours des nations par ses soins conservés,
 Le respect de Memphis qui partout l'environne,
 Voilà ses vrais aïeux, ses droits et sa couronne.

On trouve quelquefois dans *Omasis* des expressions aussi heureuses que hardies, qui seraient citées dans Racine, telles que celle-ci :

Il rougit de sa chaîne, et sa bonnante ardeur
 De je ne sais quel sang a rêvé la splendeur.

Le coloris du sujet est bien peint dans ces beaux vers de Jacob, où respire une sensibilité noble et touchante :

Dieu sur mes derniers ans jette un regard sévère :
 Il dédaigne Jacob ; et rien ne me prospère.
 Maintenant fatigué par les ans et les maux,
 Je suis un voyageur qui cherche le repos :
 La terre des vivans pour mon âge est stérile ;
 Abraham prêt de lui me garde un sûr asile ;
 Il attend le vieillard.

La pompe du style oriental se fait remarquer dans plusieurs endroits de l'ouvrage, et particulièrement dans cette belle tirade imitée de l'écriture :

(8) Belle expression empruntée de Voltaire dans *Alcaïre* :

Elle eût pu prodiguer le charme de ses pleurs.

Écoutez, Israël : Votre race féconde
 Comme un cèdre superbe ombragera le monde;
 Vos derniers descendans, plus nombreux mille fois
 Que les sables des mers, que les feuilles des bois,
 Que ces astres roulans allumés sur nos têtes,
 Par de là le Jourdain étendront leurs conquêtes, etc.

A.

DU ROSCIUS AMÉRICAIN.

Nous possédons actuellement à Paris, le premier acteur des États-Unis, *M. John Howard Payne* qui, après avoir eu des succès en Angleterre où la conformité du langage lui a permis d'exercer ses talens, est venu en France, afin de comparer les manières des différens pays et de recueillir des divers systèmes de déclama-tion, ce que chacun peut avoir de meilleur. Il a été accueilli ici par notre premier acteur *Talma*, qui ne perd aucune occasion d'honorer les arts, et particulièrement celui qu'il cultive d'une manière si distinguée. Les différens théâtres de Paris se sont empressés d'offrir l'entrée de leur salle à cet acteur, le premier qui, né dans le nouveau monde, ait vu sa réputation franchir le vaste Océan.

M. Howard Payne est surtout remarquable par un talent singulièrement précoce. Il n'a encore que vingt-trois ans, et dès l'âge de dix-sept ans il débuta à New-York au bruit des applau-dissemens. Il n'était pas destiné au théâtre; il suivait le cours de ses études où il se faisait remarquer par une facilité extraordinaire. J'ai vu des lettres écrites par lui à l'âge de quatorze ans où l'on trouve la pureté, la netteté, la fermeté de style d'un écrivain consommé. Dès son enfance il récitait des vers avec une intelligence et une expression qui paraissent extraordinaires, même dans un pays où l'on met à la tête des entreprises des jeunes gens qui dans notre vieille Europe ne connaîtraient encore que les bancs de leur classe et des jeux d'écoliers. La disette d'hommes dans ce pays neuf, oblige à tirer parti de bonne heure des facultés de tout ce qui montre quelqu'intelligence. On voit aux États-Unis des hommes de dix-huit à dix-neuf ans qui reviennent de faire une expédition de commerce à la Chine et qui repartent pour les ports de la Baltique. Cependant le nouveau Roscius n'aurait pas sitôt affronté les orages de la scène sans des malheurs qui réduisirent sa famille à de cruelles extrémités; il s'agissait de sauver la liberté de son père menacée par des créanciers impitoyables.

Six représentations lui procurèrent près de deux mille dollars, qui suffirent pour préserver ses parens du malheur dont ils étaient menacés; et depuis ce jour, il a marché de succès en succès, à Boston, à Baltimore, à Philadelphie, à Washington.

Au mois de juin 1813 il débata sur le théâtre de Drury-Lane , à Londres , dans la tragédie de *Douglas* , et soutint avec honneur cette grande épreuve de paraître si jeune encore devant un auditoire européen , rendu difficile par l'habitude d'entendre , ou du moins de connaître par tradition Garrick , madame Siddons , Kemble , et d'autres grands acteurs ; et ce qui aurait suffi pour faire perdre toute assurance même devant un public moins imposant , il éprouva la contrariété , de jouer sans avoir pu répéter avec la principale actrice , avec celle qui devait être presque toujours en scène avec lui ; mademoiselle *Smith* , de Drury-Lane , ne pouvant remplir son rôle , il fut joué par madame *Powell* , de Covent-Garden , que le débutant ne vit pour la première fois qu'un moment avant d'entrer en scène.

M. *Payne* parcourut ensuite les provinces d'Angleterre , mais ce fut surtout en Irlande qu'il excita les plus vifs transports. Ils furent tellement marqués à Dublin , qu'il fut obligé de remercier le public dans une harangue improvisée qui porta l'approbation jusqu'à l'enthousiasme.

Nous devons regretter en France que la langue anglaise soit trop peu cultivée pour que le public puisse jouir d'un talent si prodigieux et si précoce ; mais nous devons nous glorifier qu'on vienne de si loin étudier notre littérature et nos arts.

POLITIQUE.

LES peuples aujourd'hui sont si peu disposés à se haïr que sur les frontières de la Belgique et de la France , écrit-on , les soldats se réunissent souvent et boivent ensemble ; la table établit le point de démarcation , et se partage sur la ligne , de manière que les deux nations , tout en restant chacune du côté qui lui appartient et dans les limites qu'il leur est sévèrement défendu de franchir , ne s'en livrent pas moins aux transports de l'allégresse et de l'amitié. Partout , dans l'intérieur de ces états nombreux qui nous environnent , l'esprit public annonce ces sentimens d'union et d'humanité qui devraient toujours resserrer entr'eux tous les peuples , et sont basés sur la justice et la raison. Ces observations font naître quelques réflexions bien naturelles.

N'est-ce pas une chose assez étrange , au dix-neuvième siècle , que cette incertitude où nous sommes encore , et que partagent peut-être ainsi que nous les sujets même des autres puissances , de savoir si les peuples , qui s'aiment tous en frères , et n'ont plus qu'un vœu , celui du bonheur et de la tranquillité générale , ne recevront

pas bientôt le signal pour s'entr'égorgier de nouveau, comme s'il existait entr'eux de très-grandes querelles ou les haines les plus invétérées? je dis entr'eux, parce qu'en supposant qu'une coalition parvint à subjuguier la nation contre laquelle en ce moment se dirigeraient les efforts communs, bien certainement le partage des dépouilles amènerait la dissension parmi les vainqueurs et les porterait ensuite à s'entre-détruire.

Mais en supposant même qu'ils réussissent à s'accorder après la conquête, et que chacun des monarques qui aurait pris part à cette croisade, se trouvât satisfait du lot qui le récompenserait en accroissant sa puissance de quelques milliers de nouveaux sujets, quels seraient donc les avantages qui résulteraient de tant d'efforts héroïques, pour les peuples qui en auraient supporté le fardeau? en seraient-ils soumis à moins d'impôts? en recevraient-ils des lois plus douces, plus modérées? Non, ils ne pourraient s'attendre qu'à des traitemens plus rigoureux, à des gouvernemens plus absolus. Quel est le crime de la nation contre laquelle on voudrait les armer? si ce signal terrible était enfin donné, quel pourrait en être même le prétexte? la plume se refuse à le tracer, comment les peuples pourraient-ils sans frémir se décider à l'entendre! Le crime de cette nation, qui ne demande qu'à vivre en paix et à son gré sur son heureux territoire, c'est d'avoir la première fait éclater le cri de l'indépendance; c'est d'avoir osé proclamer les droits imprescriptibles des peuples et de l'humanité; c'est de s'être crue la maîtresse de se soustraire à une autorité qu'elle jugeait ne plus s'accorder avec ses principes, avec ses mœurs et ses vrais intérêts; c'est d'avoir d'un élan unanime refusé de suivre d'autres étendards que ceux du chef le plus magnanime, du plus grand des législateurs comme du plus puissant des monarques, dont la force et la gloire s'accroissent de toutes les institutions libérales qu'il protège et qui trouvent en lui un invincible rempart.

J'établissais dans ma supposition que cette nation, contre laquelle toutes les autres se réuniraient, serait forcée de succomber; mais elle cesserait donc d'exister, sa population serait donc entièrement détruite, et comment présumer sa défaite? Les soldats étrangers ne seraient plus que des esclaves lancés contre un peuple libre, d'injustes agresseurs contre une multitude innombrable, armée pour la cause la plus sainte, celle de la patrie et de la liberté: une cause nationale ne cesse qu'avec la nation même; et quand les cieux auraient décidé la chance des combats d'après toutes ces préentions, peut-on calculer à quel point les provocateurs auraient à se repentir d'une résolution aussi cruelle qu'imprudente; peut-on prévoir tous les fléaux qu'eux-mêmes auraient attirés sur leur propre pays!

Les nations voisines, dont on nous menace, n'auraient donc rien à gagner, dans la supposition qu'elles pussent envahir notre territoire, et auraient tout à craindre dans le cas très-probable où elles seraient vaincues. Si cependant la guerre n'en est pas moins à craindre encore, c'est une nouvelle proposition d'où ressortiraient des conséquences trop pénibles, pour que je me propose ici un autre but que celui de les montrer dans tout ce qu'elles ont de ridicule et même d'injurieux pour les puissances.

Quelques folliculaires ou partisans furibonds d'une autorité, qui regarde les peuples comme de vils troupeaux et qui dans ses contentemens les dévoue sans scrupule à la fureur des nations voisines, peuvent seuls penser que les souverains de l'Europe sacrifieront les intérêts de leurs états et le sang de leurs sujets au vain amour-propre de servir la cause d'une famille obstinément repoussée du trône objet de ses prétentions. Nous avons vu ces souverains dans nos murs, nous avons pu apprécier la noblesse de leur caractère et la sagesse de leurs intentions. Enchaînés au sein même de la victoire, nous les vîmes dans notre capitale ne nous parler qu'en amis tendres et généreux : nous ne serons donc pas abusés par des imputations mensongères qui ne nous semblent que de lâches outrages ; ce ne sont pas de tels princes qui peuvent être les fléaux des nations.

Il nous a semblé que ces réflexions pourraient préluder au tableau politique que nous sommes dans l'habitude d'offrir à nos lecteurs, et qui en ce moment ajoutera peu de chose aux précédentes analyses, puisque les dispositions extérieures nous laissent toujours dans le même état d'indécision. Les alarmistes continuent de semer tous les bruits qui sont propres à ne point laisser de doute sur les intentions hostiles des souverains. Des lettres de Munich parlent de la présence de l'impératrice Marie-Louise à Schœnbrunn, et de celle du prince impérial à Vienne. Selon les mêmes nouvelles, le prince vice-roi n'aurait pu rien obtenir du congrès pour ce qui le regarde personnellement, et l'empereur Alexandre, avec qui d'abord il avait paru vivre dans l'intimité, aurait cessé de le voir en lui disant que les affaires politiques l'en empêchaient. On aurait même eu l'intention de l'envoyer dans la forteresse de Comorn, intention à laquelle son auguste ami s'est opposé, mais on aurait voulu de lui qu'il donnât au moins sa parole de ne pas servir l'empereur Napoléon, proposition à laquelle à son tour il n'a répondu qu'avec un sentiment d'indignation qui seul justifierait l'authenticité de cette nouvelle. Mais comment accorder tous les nobles procédés de l'empereur Alexandre envers le prince Eugène avec les détails suivans qu'on lit dans les mêmes gazettes ? « L'empereur de Russie se montre le plus animé ; il déclare qu'il n'en veut pas aux

Français, qu'il méprise les Bourbons, que c'est une race dégénérée, mais qu'il ne consentira pas à ce que l'empereur Napoléon règne sur la France, que son honneur y est engagé ».

On raconte à ce sujet, ajoute-t-on, que tenant ce propos dans une société, madame Bagration, qui était connue par l'inimitié qu'elle portait à l'empereur Napoléon dans le temps de sa grandeur, mais qui depuis a bien changé et est devenue un des pannégyristes de ce grand homme, profitant du droit de tout dire qu'elle s'est arrogé dans le monde, avait répondu à l'empereur Alexandre : « Mais, Sire, si vous considérez ceci comme une affaire d'honneur avec Napoléon, que ne lui envoyez-vous un cartel ? du caractère qu'il a montré, je ne douterais pas qu'il ne se rendit, et vous n'auriez pas besoin de mettre de nouveau en marche contre la France des armées de cent mille hommes, dix mille Cosaques et des trains d'artillerie ».

Ce discours a été fort applaudi par beaucoup d'autres dames. La vérité sur la situation présente de la France commence aussi à pénétrer dans Vienne. On y avait répandu que l'empereur Napoléon se trouvait enfermé dans les Tuileries, et qu'une très-faible partie de la nation était pour lui; qu'il était faux que M. le duc de Bourbon se fût embarqué, et que de tous côtés dans les provinces françaises les royalistes avaient de grandes espérances de guerre civile. Tous ces bruits commencent à se détruire.

On assure que le prince Charles a refusé de prendre du commandement, et il se confirme, ajoute-t-on, qu'il a dit : « Le danger n'est pas du côté de Paris, mais du côté de Saint-Pétersbourg. En marchant contre Napoléon, on marcherait contre toute la France... Je ne veux pas me mêler de cette guerre; je n'y vois que des désastres; et s'adressant à son frère : Sire, empressez-vous de reconnaître votre gendre; envoyez-lui sa femme et son fils, et s'il ratifie le traité de Paris, que les armemens cessent de part et d'autre : l'Europe sera tranquille, et vous aurez évité de grands malheurs ».

La Prusse désire une constitution libérale; la Pologne se plaint de toutes les entraves mises à son affranchissement. Si la disposition des esprits dans tous ces états est si favorable aux vœux que forment tous les bons Français pour le maintien de la tranquillité générale, que de nouvelles espérances ne devons-nous pas concevoir en tournant nos regards vers l'Angleterre, vers cette terre de la liberté, où l'enthousiasme qu'inspirent aux grandes âmes les qualités extraordinaires de Napoléon se joint à tous les sentimens d'humanité, de justice et d'indépendance !

T.

ANNONCES.

On annonce deux nouvelles feuilles périodiques qui, d'après les Prospectus que nous avons sous les yeux, seront écrites avec une grande liberté d'opinions.

L'une est *L'INDÉPENDANT, Chronique Nationale, Politique et Littéraire*. Nous connaissons quelques-uns des hommes de lettres qui se proposent de travailler dans cette feuille, et nous avons tout lieu de croire qu'ils rempliront, dans toute leur étendue, les promesses qu'ils font dans leur Prospectus, dont voici un extrait.

« Les rédacteurs prennent d'avance l'obligation de ne rien cacher à leurs lecteurs de ce qui pourra les instruire et les intéresser. Des correspondances étendues nous garantissent les renseignements les plus authentiques. C'est en faisant connaître au peuple la vérité toute entière, qu'on lui inspire de la confiance et qu'on peut diriger tous ses efforts vers un but utile et glorieux : c'est ainsi qu'un gouvernement devient fort et qu'une nation est invincible.

« Il ne paraîtra aucun ouvrage politique ou littéraire, digne de fixer l'attention, qui ne soit soumis à une analyse raisonnée et à un examen impartial. Les rédacteurs n'appartiennent à aucune coterie : leurs jugemens seront à l'abri de toute considération personnelle et de toute influence étrangère. Ils ne négligeront point les arts et les spectacles, qui sont les plus nobles délassemens d'un peuple civilisé.

« Mais c'est surtout aux braves, chargés de défendre la patrie et la liberté, que nous offrons l'hommage de nos travaux. Nous mettrons un soin particulier à publier leurs faits héroïques dans la guerre, et à leur procurer dans la paix une lecture instructive et agréable.

« *N. B.* On recevra avec reconnaissance tous les articles et toutes les réclamations des personnes qui croiront avoir des griefs à exposer ou des renseignements utiles à donner au public.

« *L'Indépendant, Chronique Nationale, Politique et Littéraire*, paraîtra tous les jours, à dater du 1^{er} mai 1815, format in-folio, à deux colonnes, avec un feuilleton, imprimé en caractères petit-romain et petit-texte.

« Le prix de l'abonnement est de 15 fr. pour trois mois, 29 fr. pour six mois, 56 fr. pour l'année.

« On s'abonne au bureau du Journal, rue de Voltaire n°. 3, près l'Odéon; chez Delaunay, libraire au Palais-Royal; et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés, franc de port, au directeur de *L'Indépendant*, rue de Voltaire, n°. 3. On ne recevra que les lettres affranchies ».

L'autre Journal que l'on annonce, aura pour titre : *L'Aristarque Français*. Il sera rédigé dans les mêmes principes que le précédent.

Le premier N°. de ce Journal sera publié le 25 avril courant. Son format, petit in-folio, aura un feuilleton en petit texte; le corps du Journal en petit-romain neuf désinterliné.

Les bureaux de *L'Aristarque Français* sont établis à Paris, rue des Fossés-Montmartre, N°. 6, où l'argent, les paquets et les lettres doivent être adressés, *franc de port*, au Directeur.

Le prix de l'abonnement, pour les mois de mai et juin prochains, ne sera que de 7 fr. 50 c.; ensuite il sera le même que celui des autres Journaux quotidiens, c'est-à-dire 15 fr. par trimestre. — On peut s'abonner également chez tous les libraires et directeurs de postes des départemens et pays étrangers.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME SOIXANTE-TROISIÈME.

POÉSIE

	Pages.
ÉPIÎTRE adressée de Rome à M. M....e; par M. Al. S....t.	3
Le départ du Paladin; par M. Frédéric Batré. . .	6
Les Vœux de Martial à Jules, son parent; par M. de Kérivalant.	8
Épigramme; par M. Magalon.	9
Description de Fonbelle (en 1809); par M. le vicomte de Rivarol, ancien colonel et cheva- lier de Saint-Louis.	65
Imitation de Martial par M. de Kérivalant. . . .	68
L'Ambition, fragmen: d'un poème intitulé: <i>Les Quatre Ages</i> ; par M. J.-M. St.-Cyr Poncet- Delpech.	129
Le Paysage; par M. Bres.	131
Le Temps; par M. S. D. L.	193
Hymne à la Providence; par M. Marc-Ant. Jul- lien.	257
Le Bosquet	260
La Rose et le Bouton, fable; par M. C. O. Barba- roux.	261
La Fortune, aux Mortels	263
Imitation d'Horace; par M. J.-F. Rével, avocat. .	321
Les Cartes de Visite; par M. Bres.	323
Le Hibou et les Oiseaux; par M. M. B.	326

	Pages.
A l'Amour; par M. le chevalier de Lassale.	327
Les derniers momens de Bayard, par madame Du- frenoy, poëme couronné à la seconde classe de l'Institut, le 5 avril 1815.	385
Le Chant du Retour, chanté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 25 mars 1815; par M. le chevalier Coupé de Saint-Donat.	389
Enigmes. 9, 69, 133, 197, 263, 327,	390
Logogripes. 9, 69, 134, 197, 264, 327,	16.
Charades 10, 72, 134, 198, 264, 328,	391

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Histoire de J.-B. Bossuet, évêque de Meaux; par M. L.-Fr. de Bausset. (Article de M. de Bo- nald).	11
Mémoires sur la guerre d'Espagne; par M. de Rocca. (Art. de M. de Saint-Ange).	26
Tableau historique et raisonné des premières guerres de Napoléon Bonaparte, etc.; par le chevalier Michaud de Villette. (Art. de M. E.).	73
Essai sur les principes des institutions morales; par M. Alix, chef de bureau à l'Université de France (Art. de M. R. C.).	80
Cours de littérature dramatique; par Schlegel . .	135
Discours sur l'étude de l'histoire naturelle; par par D. G.	157
Le Souvenir des Ménestrels, contenant une collec- tion de romances inédites; le tout recueilli et publié par un amateur, et dédié à M. Du- cis. (Art. de M. E.).	170
Suite du Tableau de la Société du Dix-Huitième siècle; par M. D. G.	199
Suite du Discours sur l'histoire naturelle; par M. D. G.	204
Cérémonies des nocés des Tyroliens.	213

TABLE DES MATIÈRES.

3

Pages.

La Gaule poétique, ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts; par M. de Marchangy. (Art. de M. Y).	223
Du Chant, et particulièrement de la Romance; par M. ***.	235
Beautés de l'Histoire de Pologne, ou Précis des événemens les plus remarquables et les plus intéressans; par M. Y.	265
Monumens anciens et modernes de l'Indoustan, en 150 planches; par M. J.	273
De l'Éducation physique de l'Homme; par M. Friedlander: (Art. de M. Marcel de Serres). . . .	329
Antigone; par M. Ballanche. (Art. de M. M. S.).	337
De l'Angleterre et des Anglais; par J.-B. Say. (Art. de M. A. D.).	392

MÉLANGES.

Fragment d'un ouvrage inédit sur la société du dix-huitième siècle; par M. D. G.	87
Sur un ouvrage intitulé : Histoire de Henri-le-Grand; par madame la comtesse de Genlis. . .	95
Le Bon vieux Temps; par M. G.	283
Les Contrastes.	287
Exposition, dans le Musée impérial, des ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure des artistes vivans; par M. Bres. .	293
Hassan, ou le Miroir de la Vérité, conte oriental. .	352
Hassan, etc., conte oriental. (Suite.).	405
Mon Oncle et ma Tante, ou les bruits alarmans; par M. T.	419

VARIÉTÉS.

Académie Royale de Musique.	102, 368, 418
-------------------------------------	---------------

	Pages.
Théâtre Français.	42, 106
— de l'Odéon.	198, 299, 371
Théâtre de l'Opéra-Comique.	104, 370
— du Vaudeville.	45
— des Variétés.	46, 111
— de l'Ambigu-Comique.	47
Sociétés savantes et littéraires.	111
Nécrologie.	55, 113, 304
Copie d'une lettre inédite de J.-J. Rousseau, adressée à M. S. B.	302
Institut impérial de France	414
Prix proposé au concours pour les années 1816 et 1817. — Séance publique du 5 avril. . .	418
Mercuriale.	48
A MM. les rédacteurs du Mercure de France. . .	52
A M. le directeur du Mercure ; par M. l'abbé Monroq.	54
POLITIQUE	57, 113, 173, 309, 374, 424
Lois et ordonnances du roi. 62, 116, 181, 187, 189.	188
Chambre des députés.	123, 174
Chambre des pairs.	124
Rapport fait à la chambre par le ministre de la guerre.	177
Proclamation du roi.	190
Ordre du jour du ministre de la guerre.	193
Relation du retour de S. M. l'Empereur des Français, depuis son départ de l'île d'Elbe jusqu'à son arrivée à Paris.	236
Proclamation aux armées	244
Proclamation au peuple français.	246
Les généraux, officiers et soldats de la garde impériale, aux généraux, officiers et soldats de l'armée.	248
Aux habitans des départemens des Hautes et Basses-Alpes.	249
Aux habitans du département de l'Isère.	16
Aux habitans de la ville de Lyon.	250

TABLE DES MATIÈRES.

5

Pages.

Adresse des habitants de la ville de Grenoble à S. M.	
l'Empereur des Français.	250
Mairie de Lyon.	251
Les officiers, sous-officiers et soldats du 11 ^e . régi-	
ment d'infanterie de ligne, à S. M. l'Empereur	
des Français	<i>Ib.</i>
Décrets impériaux.	252, 427
Adresse du conseil d'état	314
Adresse du conseil municipal de la ville de Paris. .	318
Notices bibliographiques, annonces, avis, etc. . .	319
Circulaire du ministre de la police générale aux pré-	
fets.	382
Adresse présentée à S. M. l'Empereur, par l'Insti-	
tut impérial, le dimanche 2 avril.	383
Réponse de Sa Majesté.	<i>Ib.</i>

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

De l'imprimerie de FAIN, rue de Racine, n^o. 4.

MERCURE
DE FRANCE,
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXXV. — *Samedi 18 Mars 1815.*



DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A PARIS,

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue de Grétry, n°. 5.

TABLE.

POÉSIE.

Le Temps ; par M. S. D. L.	193
Énigme.	197
Logogriphe ; par M. S.	198
Charade ; par le même.	198
Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade.	198

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Suite du <i>Tableau de la Société du dix-huitième siècle</i> ; par M. D. G.	199
Suite du discours sur l'histoire naturelle ; par M. D. G.	204
Cérémonies des noces des Tyroliens.	213
La Gaule poétique , ou l'Histoire de France , considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts ; par M. de Marchangy : (Art. de M. Y).	223
Du Chant et particulièrement de la Romance ; par M. ***.	235

POLITIQUE.

Relation du retour de S. M. l'Empereur des Français , depuis son départ de l'île d'Elbe jusqu'à son arrivée à Paris.	236
Proclamation aux armées.	244
Proclamation au peuple français.	246
Les généraux , officiers et soldats de la garde impériale , aux généraux , officiers et soldats de l'armée.	248
Aux habitans des départemens des Hautes et Basses-Alpes.	249
Aux habitans du département de l'Isère.	250
Aux habitans de la ville de Lyon.	250
Adresse des habitans de la ville de Grenoble à S. M. l'Empereur des Français.	251
Mairie de Lyon.	251
Les officiers , sous-officiers et soldats du 11 ^e . régiment d'infanterie de ligne à S. M. l'Empereur des Français.	251
Décrets impériaux.	252

MERCURE
DE FRANCE,
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXXVII. — *Samedi 1^{er}. Avril 1815.*

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A. PARIS.

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue de Grétry, n°. 5.

TABLE.

POÉSIE.

Hymne à la providence; par M. <i>Marc-Ant. Jullien</i>	257
Le Bosquet.	260
La Rose et le Bouton. — Fable. Par M. <i>C. O. Barbaroux</i>	261
La Fortune aux mortels.	263
Énigme; par M. <i>F. B.</i>	<i>Ib.</i>
Logogriphe; par M. <i>S.</i>	264
Charade; par le même.	<i>Ib.</i>
Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade.	<i>Ib.</i>

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Beautés de l'Histoire de Pologne, ou Précis des Événemens les plus remarquables et les plus intéressans, etc.; par M. <i>Y.</i>	265
Monumens anciens et modernes de l'Indoustan, en 150 planches; par M. <i>J.</i>	273

MÉLANGES.

Le bon vieux Temps; par M. <i>G.</i>	283
Les Contrastes.	287
Exposition, dans le Musée impérial, des ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure des artistes vivans; par M. <i>Bres.</i>	293

VARIÉTÉS.

<i>Spectacles.</i> — Théâtre de l'Impératrice.	309
Copie d'une lettre inédite de J.-J. Rousseau, adressée à M. <i>S. B.</i>	302
Nécrologies.	304
POLITIQUE.	309
Adresse du Conseil-d'État.	314
Adresse du conseil municipal de la ville de Paris.	318
Notices bibliographiques, Annonces, Avis, etc.	319

MERCURE
DE FRANCE,
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXXVIII. — *Samedi 8 Avril* 1815.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A PARIS,

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue Hautefeuille, n°. 23.

TABLE.

POÉSIE.

Imitation d'Horace ; par M. <i>J.-F. Rével</i> , avocat.	321
Les Cartes de visite ; par M. <i>Bres</i>	323
Le Hibou et les Oiseaux ; par M. <i>M. B.</i>	326
A l'Amour ; par M. le chevalier <i>de Lassale</i>	327
Énigme ; par M. <i>S.</i>	<i>Ib.</i>
Logogriphe ; par M. <i>V. B.</i>	<i>Ib.</i>
Charade ; par le même.	328
Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade.	<i>Ib.</i>

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

De l'Éducation physique de l'Homme ; par M. <i>Friedlander</i> : (Art. de M. <i>Marcel de Serres</i>).	329
Antigone, par M. <i>Ballanche</i> : (Art. de M. <i>M. S.</i>).	337

MÉLANGES.

<i>Hassan</i> , ou le Miroir de la vérité. — Conte oriental.	352
--	-----

VARIÉTÉS.

<i>Spectacles</i> . — Académie impériale de Musique.	368
— Théâtre Feydeau.	370
— Théâtre de l'Impératrice.	371
POLITIQUE.	374
Circulaire du ministre de la police générale, aux préfets.	382
Adresse présentée à S. M. l'Empereur, par l'Institut impérial, le dimanche 2 avril.	383
Réponse de Sa Majesté.	<i>Ib.</i>

MERCURE
DE FRANCE,
OUVRAGE PÉRIODIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

N°. DCLXXIX. — *Samedi 15 Avril 1815.*

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

A PARIS,

AU BUREAU D'ABONNEMENT, rue Hautefeuille, n°. 23.

TABLE.

POÉSIE.

LES derniers momens de Bayard, par madame <i>Dufrenoy</i> , poëme couronné à la seconde classe de l'Institut, le 5 avril 1815. . . .	385
Le Chant du Retour, chanté sur le théâtre impérial de l'Opéra-Comique, le 25 mars 1815; par M. le chevalier <i>Coupé de Saint-Donat</i>	389
Énigme-Logogriphe; par M. <i>V. B.</i> (d'Agen).	390
Logogriphe; par le même.	Id.
Charade; par M. <i>Bonnard</i> , ancien militaire.	391
Mots de l'Énigme, du Logogriphe et de la Charade.	Id.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

De l'Angleterre et des Anglais; par <i>Jean-Baptiste Say</i> : (Art. de M. <i>A. D.</i>).	392
---	-----

MÉLANGES.

Hassan, ou le Miroir de la vérité, conte oriental. — Suite. . . .	405
---	-----

VARIÉTÉS.

Institut impérial de France.	414
Prix proposé au concours pour les années 1816 et 1817. — Séance publique du 5 avril.	418
Spectacles. — Académie impériale de Musique.	Id.
Mon Oncle et ma Tante, ou les Bruits alarmans; par M. <i>T.</i> . .	419
POLITIQUE.	424
Décrets impériaux.	427

B D 4000. 1912



